



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



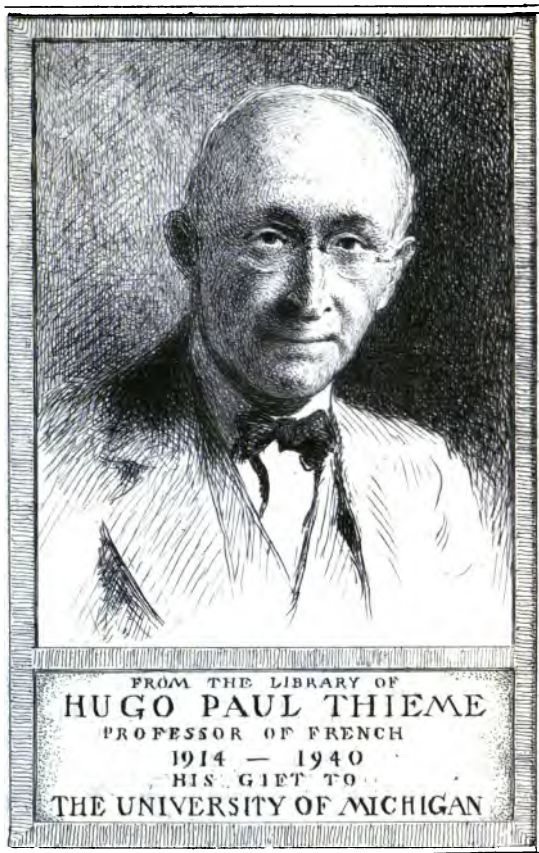


2
073²²
dineur

Alphonse Du Conte de Rochefort

prof

Samuel de Courtilz.



M. H. H. 1940

DC
125
C86.
169.4

26

Courtily, Julien de sieur de St. 721

MEMOIRES
DE M^R. L. C. D. R.

CONTENANT

► Ce qui s'est passé de plus particulier
sous le Ministère du

CARDINAL DE RICHELIEU,

ET DU

CARDINAL MAZARIN.

*Avec plusieurs particularitez remarqua-
bles du Regne de*

LOUIS LE GRAND.

Cinquième Edition, revue & corrigée.

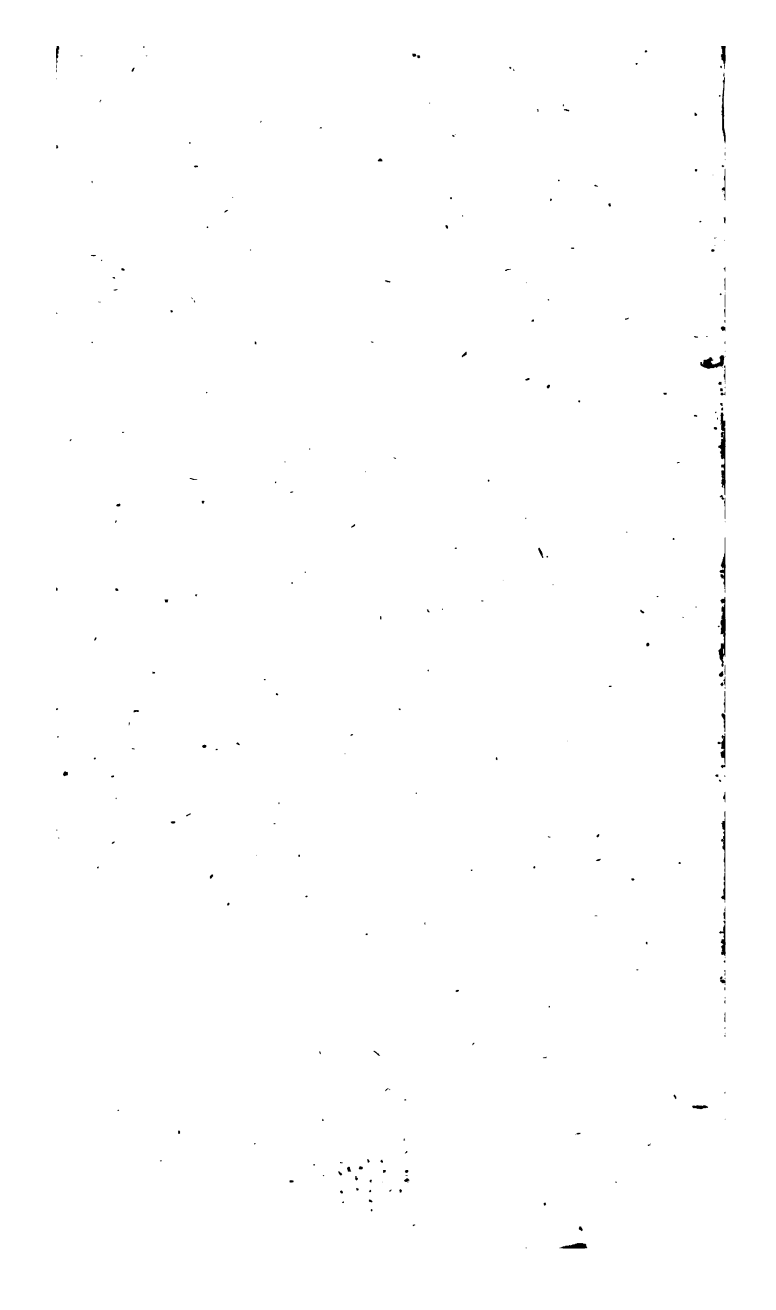


A LA HAYE,

Chez HENRY VAN BULDEREN, Marchand Li-
braire dans le Pooten, à l'Enseigne de Mezeray. 3

M. DC. LXXXIV.

1^{er} ed. Cologne, 1697



Library
H. P. Thieme
5-8-41

P R E F A C E.



E. C. D. R. a esté un homme si connu, & qui est mort depuis si peu de temps, qu'il semble presque inutile de vouloir justifier ce qu'il raporte dans ses Memoires. Tous ceux qui ont esté hommes de Guerre, ou de Cour, sçavent qu'il n'estoit pas capable de conter un mensonge pour une verité, & encore moins de l'escrire pour abuser le public. Il n'i a point eu de plus honneste homme depuis si long temps, & ce n'est pas parce que j'ai toujours esté de ses amis, que je parle ainsi, mais parce que je suis obligé de lui rendre justice. Ainsi si dès le commencement de ses Memoires, il raporte une chose de son pere qui paroist surprenante, il ne faut pas inferer de là qu'elle n'est pas veritable. Nous en voyons arriver tous les jours de si extraordinaires, que ceux qui connoissent bien Paris, ne s'en estoimeront pas. Il n'i a gueres d'années où cette grande Ville ne fournisse quelque sujet de douleur pour les uns, pendant que les autres s'en divertissent à

P R E F A C E.

leurs despens. Ce qu'il raporte pareillement de son beau frere & de sa sœur, n'est pas si extraordinaire. Combien de maris courent apres leurs femmes, apres les avoir quittées, je ne dis pas par devotion, comme il arrive en cette rencontre, mais par belles & bonnes raisons, que la foiblesse leur fait pourtant oublier. l'en connois quelques-uns à qui il en a cousté bien de l'argent pour se faire déclarer cocus, & qui cependant apres avoir obtenu ce qu'ils souhaitoient, ont pris la peine de tesmoigner la mesme ardeur pour se joindre, qu'ils en avoient tesmoigné auparavant pour se separer. Or si je ne sçavois pas que c'est une chose veritable, elle me paroistroit bien plus incroyable, que de voir un homme reprendre sa femme, pour qui il n'avoit jamais eu sujet que d'avoir de l'estime. Mais, me dira t'on, la personne dont il s'agit ici s'estoit fait Prestre, & il ne lui estoit pas permis de reprendre sa femme apres cela. Pourquoi non, puis que le Parlement a jugé qu'il le pouvoit faire, & un honneste homme le diroit-il, à moins qu'il ne fust vrai? le le trouve mesme de bonne
foi

P R E F A C E.

foi de vouloir ainsi raporter des choses de sa famille , que beaucoup d'autres à sa place auroient voulu taire. Quoi qu'il en soit , je dirai pour rendre tesmoignage à la verité , que m'estant trouvé l'autre jour en compagnie avec Monsieur le President de Bailleul , & ayant l'esprit tout rempli de ces Memoires , je lui demandai s'il ne se ressouvenoit point de ce procez , aussi bien que de certaines choses dont Mr L. C. D. R. fait mention en parlant de lui. Il me dit qu'il s'en ressouvenoit tout de mesme que si la chose venoit de se passer : Apres quoi , y a-t'il rien à dire ? En cset , Mr de Bailleul est un homme d'une probité si connue , que son tesmoignage tout seul suffit pour convaincre les plus incredules. Cependant il faut que j'avouë que je l'ai esté à l'égard de ce qu'il raporte des Suisses ; car qui pouroit croire qu'il y eust des gens assez simples , pour prendre des marionnettes pour des sorciers. Rien n'est pourtant plus veritable , & je ne me suis pas contenté de m'en éclaircir avec Brioché , mais encore avec Mr du Mont que je connois particulièrement. Ils me l'ont avouë

sous

P R E F A C E.

tous deux, mais bien differemment l'un de l'autre ; car Brioché n'en a fait que rire, comme s'aplaudissant encore d'un tour qui lui convenoit si bien, au lieu que Mr du Mont s'en est mis en colere, comme si la chose ne venoit encore que d'arriver.

Si Mr L. C. D. R. se montre ainsi sincere dans un recit qui ressemble si fort à une fable, combien à plus forte raison devons nous ajouter foi aux choses qu'il rapporte d'ailleurs ? En effet, quel inconuenient peut on trouver à l'esgard de ce qu'il dit du Cardinal de Richelieu ? Ne sçait on pas bien que tous les Ministres sont misterieux, ou des moins qu'ils le doivent estre, & que celui-là sur tous affectoit cette qualité, comme le rapporte fort bien Mr L. C. D. R. Quoi qu'il en soit, y a-t'il rien de plus naturel que ce que ce Ministre fait faire à Sauve, & rien de plus surprenant que l'ambition de celui-ci, qui sacrifie sa femme pour pouvoir pousser sa fortune ? cependant l'on trouve dans tout cela des leçons pour sçavoir se conduire, ce qui est la plus grande utilité que l'on puisse retirer de la lecture d'un livre. Je crois aussi que le principal motif

P R E F A C E.

motif qui a poussé Mr L. C. D. R. à écrire, n'a pas tant esté le desir qu'il avoit de faire voir qu'il avoit esté employé dans les affaires secretes, que celui de rendre les autres sages par son exemple. Il me semble que j'ai lieu de soutenir cette verité, quand je considere combien de fois il se reprend lui mesme du meschant usage qu'il a fait des graces qu'il a reçues de Mr le Cardinal de Richelieu. La mesme chose paroist aussi, quand il fait voir la foiblesse qu'il a toujours eüe de vouloir paroistre jeune. Cependant si ces Memoires ne sont pas si utiles que je me l' imagine, toujours seront ils fort curieux. L'on y voit des choses fort touchantes, & qui n'ont jamais esté eserites ailleurs. Ils seront aussi fort divertissans, & je ne crois pas que personne s'ennuye jamais à les lire. C'est peut estre l'amitié que j'ai eüe pour celui qui les a faits, qui me fait tenir ce discours, & j'avouë que nous avons esté si bons amis, que je pourois bien avoir cette foiblesse. Toutefois comme je ne suis pas le seul qui les ait lûs, & que les autres se sont trouvez de mon goust, je ne craindrai point de dire encore une fois qu'il

P R E F A C E.

*n'i en a gueres de plus agreables. Cependant
 il faut que j'avouë une chose, dont je ne
 sçais si on me sçaura gré, ou non. Je donne
 ici ces Memoires contre la derniere volonté
 de leur Auteur, lequel n'ayant survescu
 qu'un mois ou deux a sa Retraite, me dit
 de les supprimer. Je n'en sçais pas bien la
 raison, si ce n'est qu'estant prest de quitter
 le monde, il vouloit espargner quelques
 gens, avec qui il avoit eu des demeslez,
 & de qui il ne dit pas trop de bien. Mais
 cela ne m'a pas paru une raison suffisante,
 pour priver le Public d'un Ouvrage si cu-
 rieux: Quoi qu'il en soit, le voilà tel que
 je l'ai reçu, & je n'y ai rien augmenté,
 ni diminué.*



MEMOIRES
DE M^R L. C. D. R.

Contenant ce qui s'est passé de plus
particulier sous le Ministère du
CARDINAL DE RICHELIEU,

ET DU

CARDINAL MAZARIN.

*Avec plusieurs particularitez remarqua-
bles du Regne de*

LOUIS LE GRAND.



N T R E la ville de Paris & celle
d'Estampes, sur la droite auprès de
Chastres, est un château apelé Olin-
ville, qui a été autrefois une Mai-
son Royale, mais qui appartient au-
jourd'hui à Mrs de Maillac. Mon
pere étant sorti de chez lui pour aller voir le Mai-
tre de la maison, qui étoit son parent, y mena ma
anere, qui étoit grosse de quatre mois & demi. Ils

A furent

M E M O I R E S

2
 furent en passant chez un Gentilhomme du voisinage, nommé Grigni; où leur Cocher s'étant saou-
 lé, il prit la peine de verser à l'entrée de la porte du
 château d'Olinville, quoi que ce fut le plus beau
 chemin du monde. Cet accident fut cause qu'au
 lieu du divertissement que mon pere s'attendoit de
 prendre dans cette maison, il eut une affliction qui
 ne se peut exprimer; car ma mere qui s'étoit bles-
 sée, étant accouchée de moi le lendemain, elle ne
 vécut que deux jours, ce qui fut un sujet de dou-
 leur pour toute la maison, qui assurément avoit de
 l'estime pour elle. Mon pere en fut si affligé qu'il
 auroit tué le cocher, si Mr de Marillac ne l'en eut
 empêché; mais ne pouvant lui ôter de la tête qu'é-
 tant coupable comme il étoit de la mort de ma
 mere, il lui feroit faire son procès, il le fit met-
 tre en prison, où il le tint deux ou trois mois, apres
 lesquels la Justice le renvoya absous.

Comme on ne s'atendoit pas que je dusse vivre,
 l'on songea d'abord à me baptiser. Mr de Marillac
 me tint sur les fonds avec une Dame de neuf ou dix
 lieues de là appelée Madame d'Arbouville, laquel-
 le se trouva par hazard dans sa maison. Je fus
 appelé Charles Cesar, nom que portoit mon pere,
 & qu'ils me donnerent croyant lui faire plaisir. On
 prit une nourrice du lieu même, & mon pere m'a-
 yant envoyé dans son Château, qui étoit à l'entrée
 de la forêt d'Orleans, il s'en fut à Paris où quel-
 ques affaires l'appelloient. Comme il n'avoit que
 moi d'enfans, & qu'on ne croyoit pas, comme je
 viens de dire, que je dusse vivre, chacun lui con-
 seilla de se remarier, & lui qui étoit encore jeu-
 ne, & qui ne haysoit pas le sexe, s'y laissa porter
 aisément. On lui proposa divers partis des meil-
 leurs familles de Paris, & les ayant voulu voir
 avant que de s'engager, il n'en trouva point qui lui
 plût, soit qu'effectivement on ne lui fit rien voir de
 beau, ou que sa destinée le reser.ât à l'accident
 que je vais rapporter, & moi pareillement à avoir

La plus méchante belle-mère qu'on ait peut-être jamais eue. Quoi qu'il en soit, comme il faisoit si fort le difficile, un de ses parens qui étoit Curé d'une des meilleures Paroisses de Paris, & en réparation d'un S. homme, comme véritablement il l'étoit, le vint trouver, pour lui dire qu'il avoit trouvé son fait, une belle fille, jeune, bien faite, riche, vertueuse; de qualité, & enfin un véritable trésor pour le siècle, qui commençoit à être extrêmement corrompu. Quoi que mon pere sçût qu'il n'i a rien de si dangereux que d'être marié de la main d'un Prêtre, néanmoins la sainteté de son parent, lui faisant croire qu'il n'i avoit point de règle si générale qui n'ût son exception, il lui dit qu'il n'avoit point à regarder après lui: Qu'il lui étoit bien obligé de la bonté qu'il avoit, & qu'enfin il sçavoit mieux ce qu'il lui faisoit que lui-même. Le Curé lui fit réponse, que c'étoit aussi à cause de la confiance qu'il avoit en lui, qu'il l'avoit préféré à beaucoup d'autres parens, dont un tel mariage auroit fait la fortune: Que la Demoiselle auroit un jour vingt mille livres de rente; qu'elle étoit de la Maison de la Force, maison considérable par eux de la Religion Prétendue Reformée, dont elle venoit de faire abjuration entre ses mains; que quand il l'auroit épousée, il pourroit toujours recueillir le bien de son pere, dont la succession étoit ouverte, & que pour celui de sa mere, ce seroit à lui à faire par son adresse, que le changement de Religion de la femme ne lui portât point de préjudice.

Il est impossible de dire combien tous ces discours rendirent mon pere amoureux, il demanda avec empressement à voir la Demoiselle, & le Curé l'ayant mené à un Convent, où elle étoit, il en sortit si passionné, qu'il n'ût point de repos que l'affaire ne fût conclue. Cependant, comme il n'étoit pas dupe, ou du moins; comme il s'imagineroit ne le pas être, il écrivit à quelques amis qu'il

M E M O I R E S

avoit à Agen, aux environs de laquelle ville on dit qu'étoit le bien de ceste personne, & ceux à qui il avoit écrit lui ayant mandé que la Demoiselle étoit extrêmement vertueuse, qu'elle étoit riche, & qu'elle ne s'étoit retirée à Paris, que pour faire son abjuration, il l'épousa, se figurant être le plus heureux de tous les hommes. Son bonheur dura environ trois semaines, pendant lesquelles il n'y a point de jeune homme qui fasse plus de caresse à sa maîtresse, qu'il en fit à sa nouvelle épouse. Il la mena au bal, à la comédie, aux promenades publiques; & enfin quand il étoit obligé de s'éloigner d'elle une heure ou deux, il revenoit la trouver avec des empressements qui n'étoient pas pardonnables à un mari. Tout le monde étoit surpris que la jouissance n'ût pas moderé de si grands transports, mais il disoit à tous ceux qui lui en parloient, que si cela étoit ordinaire à l'égard des autres femmes, il n'en étoit pas de même de la sienne; qui n'avoit rien en elle capable de donner du dégoût.

J'étois bien oublié dans de si grands empressements, & si l'on parloit quelque fois de moi, ce n'étoit que pour demander si je n'étois pas encore mort. Car mon pere prétendoit avoir bientôt un fils de sa femme, & comme il ne se souvenoit déjà plus de ma mere, il sentoit d'avance toutes les tendresses qu'on a coûtume d'avoir pour ceux d'un second lit. Dans un si grand contentement il se croyoit exempt des atteintes de la fortune, & ne songeoit qu'à passer son temps, en attendant la belle saison; qui ne devoit pas être plutôt venue, qu'il étoit résolu d'aller faire un tour sur le bien de sa femme. Il lui avoit donné cependant un carrosse magnifique, & des habits à proportion; mais tout cela ne la réjoüissoit point, & il paroïsoit sur son visage un si grand fonds de mélancolie, que mon pere en étoit tout affligé. Il lui demandoit à toute heure, & à tous momens, s'il

ne lui manquoit rien ; qu'elle n'avoit qu'à parler & qu'un homme dont elle possédoit si bien le cœur , n'auroit garde de lui refuser aucune chose. Il joignit à des discours si obligeans , les caresses du monde les plus tendres , mais comme un jour il lui en faisoit beaucoup , il sentit sur son dos , la chemise entre deux , quelque chose qui n'étoit pas ordinaire. Il lui demanda ce que c'étoit , mais elle eût plus de soin de se retirer , que de lui répondre ; ce qui donnant du soupçon à mon pere , il se raprocha d'elle , & voulut voir ce que c'étoit. Elle le pria de n'en rien faire , lui dit que ce n'étoit rien , & chercha encore à s'éloigner. Mais voyant qu'il ne s'arrétoit pas pour cela , elle se défendit le mieux qu'elle pût , & ce ne fut qu'après une grande violence qu'il découvrit la chemise , & qu'il vit une chose qui l'auroit fait tomber évanoui , s'il n'eût été couché. Il vit , l'oseroi-je dire , une fleur de lis bien marquée , ce qui lui fit juger aussitôt combien il s'étoit trompé dans la bonne opinion qu'il avoit eue d'elle. Comme elle avoit éprouvé tant de caresses , elle essaya de le faire revenir à force de le baiser , & lui qui étoit devenu insensible , la laissa faire sans prendre garde à ce qu'elle faisoit. Mais ses sens étant revenus au bout d'un moment : Allez , infame , lui dit-il , que je ne vous fasse pendre , & si l'on ne me fait justice , vous ne mourrez jamais que de ma main. Il se leva ensuite le plus diligemment qu'il pût , fut trouver le Curé , lui dit tout ce que la rage & le desespoir peuvent inspirer de plus funeste ; mais voyant que tout cela ne produisoit rien , il lui demanda quel remède il prétendoit donc apporter au mal qu'il avoit fait ?

Le pauvre Curé avoit eu de la peine d'abord à croire ce que mon pere lui avoit dit ; mais reconnoissant à la fin que cela n'étoit que trop véritable , il se jeta à ses pieds , lui demanda pardon , & levant les yeux au Ciel , il fit mille exclamations sur la

méchanceté de cette fille, qui s'étoit servie de la Confession pour lui insinuer tant d'impostures. Cependant mon pere continuoit à se desesperer, & toute la Communauté s'étant assemblée à ses cris, un Prêtre qui avoit été autrefois Avocat, lui dit que le mal étoit grand, mais qu'il n'étoit pas sans remede : Que le mariage étoit nul par la supposition de nom ; qu'ainsi tout ce qu'il y avoit à faire étoit d'intenter au plutôt son action ; qu'il y trouveroit peut-être quelque obstacle, à cause que le Parlement étoit fort réservé sur ces sortes de choses ; cependant qu'il n'avoit qu'à tenir bon, & que le succes en étoit indubitable. Comme dans un naufrage on s'attache à tout ce qu'on peut pour se sauver ; mon pere écouta ce conseil, comme lui étant envoyé du Ciel, & s'en allant de ce pas-là au Palais, il assembla trois des plus habiles Avocats, qui furent du même sentiment. Ils lui dirent néanmoins qu'il auroit besoin d'amis, principalement si la fille avoit quelque apui, ce qui faisant de la peine à mon pere, qui avoit honte d'aller prier ses parens pour une affaire comme celle-là, il demeura quelques jours sans y vouloir aller, jusques à ce que voyant qu'un Partisan entreprenoit la chose pour elle, la nécessité lui fit faire, ce qu'il n'auroit jamais fait sans cela.

Par malheur pour lui, il se trouva que la fille n'avoit point changé de nom ; qu'elle s'apelloit véritablement Madelène de Caumont, comme elle avoit signé dans son Contrat de mariage ; qu'elle avoit mis même le nom de son pere & de sa mere, & que toute la supposition qu'il y avoit, c'est qu'elle avoit qualifié l'un de Chevalier Seigneur de plusieurs lieux, & l'autre de noble & puissante Dame, au lieu que ce n'étoit qu'un meunier, & une meuniere. Comme cela rendoit la chose delicate, on lui conseilla de donner quelque argent à cette fille pour souffrir qu'on donnât un Arrêt tel qu'il voudroit ; mais le Partisan qui prenoit à cœur de cha-

griner :

griner mon pere avec qu'il il avoit eu autrefois quelque démêlé, n'ayant pas voulu d'accommodement mon pere fut conseillé de faire intervenir le Procureur General qui demanda qu'elle fut punie de s'être moquée de la Religion. En éfet, elle avoit fait abjuration publique, quoi qu'elle fut née Catholique, & qu'elle eut toujours fait profession de cette Religion. Ce tour de chicane mit le partisan, & elle dans un grand embarras, elle s'absenta aussitôt, & faisant parler sous main à mon pere, il en fut quite pour mille écus, quoi qu'il en eût offert auparavant deux mille.

Mes parens qui voyoient que ce mariage m'alloit ruiner, ne furent pas fâchés de cette mortification. Ils crurent que cela le rendroit sage; mais il ne fut pas plutôt sorti d'une affaire, qu'il pensa rentrer dans une autre. Il s'étoit logé chez un riche Marchand au commencement de la rue-S. Denis, pour être plus près du Palais. Il y avoit une fille unique dans la maison, de l'âge de dix-neuf, à vingt ans, médiocrement belle, mais fort bien-faire. Il avoit trouvé sa conversation charmante, & elle l'avoit souvent consolé, lors qu'il en avoit eu le plus de besoin. Ayant gagné son affaire, il crût qu'il ne pouvoit mieux faire que de l'épouser, elle qui étoit une fille de connoissance, élevée sous l'aile de la mere, point coquette, qui avoit du bien, & qui se tiendroit heureuse de se marier avec une personne de condition. Le pere & la mere lui avoient même témoigné plusieurs fois, que n'ayant qu'elle, ils seroient bien aises de la loger avantageusement, tellement que croyant en un mot que c'étoit là son fait, il pressentit la fille, qui fut d'abord de bonne volonté. Il fut ravi de la trouver si favorable; & n'ayant plus qu'à gagner le pere & la mere, il leur en parla, & obtint d'abord leur consentement.

Comme il avoit été trop vite en besongne l'autre fois, il ne voulut pas pour le coup rien faire sans

en parler à ses parens. Mr de Marillac étant un des plus considerables, en fut le premier averti. Mon pere ne manqua pas de lui exagerer la bonne grace de la fille, son éducation, sa sagesse, son bien, la bonne foi du pere & de la mere, & enfin tout ce qui pouvoit jeter de la poudre aux yeux, pour faire approuver une alliance qui faisoit si peu d'honneur à toute la parenté. Mr de Marillac qui étoit homme d'honneur, fâché qu'il s'allât ainsi encanailler, lui dit qu'ils s'étonnoit de le voir donner si-tôt tête baissée dans une affaire, où il trouveroit peut-être encore quelque mécontentement; qu'il ne s'étonnoit pas de ce que la fille ayant tant de bien, le vouloit épouser, parce que toutes les filles veulent être mariées, mais de ce que le pere & la mere, gens nourris dans l'aversion des Gentilshommes de campagne, y eussent si tôt donné leur consentement: que cela cachoit quelque mystere qu'il falloit développer, & que s'il ne craignoit de luy donner du chagrin, il lui diroit que pensant épouser une fille, il alloit peut-être épouser une veuve. Si ç'avoit été un autre que Mr de Marillac qui eut dit ces paroles, mon pere ne l'auroit jamais souffert; mais aiant été élevé dans une espece de respect pour lui, il se contenta de lui dire qu'il n'y avoit rien à craindre de ce côté-là, & qu'il en répondoit. Monsieur de Marillac lui dit en souriant, que c'étoient ses affaires, & non pas les siennes; que s'il lui avoit dit cela, ce n'étoit que parce qu'il s'i croyoit obligé, à cause non seulement de la parenté, mais encore de l'amitié qu'il y avoit toujours eüe entre les deux familles.

Cela en demeura-là, & mon pere se disposant à passer outre, nonobstant le bon conseil qu'on lui avoit donné, manda un cousin germain qu'il avoit, vieux garçon, qui n'avoit jamais eu tant de penchant que lui à se marier, & dont nous devions recueillir la succession. Celui-ci, avant que de se montrer, voulut se faire habiller, & ayant dit le
sujet

Sujet de son voyage à son tailleur, c'est à-dire, qu'il venoit pour le mariage de son cousin, & de son héritier, qui épousoit la fille d'un tel Marchand ? Ah ! Mr lui répondit-il, que prétend-il faire, & n'y a-t'il pas d'autres filles à Paris ? Cela surprit ce vieux Gentilhomme, & lui ayant demandé pourquoi : C'est, lui dit-il, qu'elle a eu un enfant d'un garçon qui étoit chez son pere, & je n'en parlerois pas s'il n'y avoit que cela, & je croirois qu'elle seroit devenue sage. Comment donc, lui répondit ce Gentilhomme, ce n'est donc qu'une bagatelle ici d'avoir un enfant, & vous autres gens de Paris contez cela pour rien. Je ne dis pas cela, Mr, reprit le Tailleur, mais plutôt que de perdre une fille de réputation, je me serois résolu à n'en point parler, si ce n'est que ce seroit dommage qu'un honnête homme fut trompé. Non seulement elle continuë dans sa débauche, mais elle est même si grande, qu'il n'y a gueres de jour qu'elle ne vienne dans un lieu public, qui est ici vis-à-vis de ma maison. Elle croit n'être pas connue, ou qu'à force de se cacher elle se rendra méconnoissable ; mais elle ne sçait pas que j'ai autrefois acheté chez son pere, & que je sçais bien qui elle est.

Un aveu si sincere, & si rempli de bonne foi, eut de quoi surprendre nôtre parent. Il envoya querir mon pere une heure apres, & lui demandant ce qu'il pensoit faire d'épouser cette fille, mon pere traita tout cela de médifance & de mensonge. Son cousin le voyant si aveuglé, lui dit que pour lui il n'iroit point à la nôce, & même qu'il le desheriteroit, s'il passoit outre apres ce qu'il lui venoit de dire ; mais mon pere méprisant toutes ces menaces, lui vint le jour même apporter le contrat de mariage pour le signer, & nôtre parent l'ayant pris des mains du Notaire, le déchira en mille pieces. Il ne se contenta pas de cela, il fut trouver Mr de Marillac, lui conta ce qu'il avoit appris, & le pria d'interposer son autorité pour

pour empêcher une chose si infame. Mr de Marillac monta en carosse au même temps avec lui, fut trouver mon pere, & lui dit que le connoissant obstiné, comme il étoit, il ne venoit pas pour le prier de rompre tout-à-fait son mariage, mais pour lui dire de s'éclaircir; que ce qui se disoit de la fille étoit peut-être une médisance, mais que toujours il avoueroit qu'il n'y avoit rien en cela à négliger: que on prétendoit lui faire voir clair, & qu'à moins que l'on ne lui tint parole il seroit toujours sur ses piés; qu'il n'y avoit qu'une chose à faire, qui étoit de feindre que des affaires l'appelloient indispensablement chez lui pour quelques jours, que pendant ce tems là, on s'offroit de lui faire connoître la vérité, sinon, comme il venoit de lui dire, on trouvoit bon qu'il passât outre.

Cela étoit trop raisonnable pour que mon pere y trouvât à redire, & ayant pris congé de la belle, & promis de revenir dans huit jours au plus tard, il s'en fut loger chez le tailleur, où toute son occupation fut de se mettre en sentinelle. Il vit dès le lendemain, ce qu'il ne vouloit pas voir, c'est-à-dire, cette fille entrer en écharpe dans le lieu de débauche. Mais croyant que ses yeux l'avoient trompé, parce qu'il ne l'avoit vûe qu'au travers de la fenêtre, il descendit en bas le nez caché dans son manteau, & fit le pié de grue, jusques à ce qu'elle sortit. Il la reconnut bien, mais ne voulant pas que ce fut elle, il la suivit jusques à ce qu'elle fut entrée chez son pere. Ce fut alors qu'il fut bien étonné; toutefois ayant pensé en lui même qu'il pouvoit y avoir quelque autre ménage logé dans ce logis-là, il la justifia encore dans son esprit, jusques à ce qu'il se fut informé de ce qui en étoit. Mais les gens du quartier lui ayant dit le contraire, aussi-bien que le Tailleur, il n'en voulut encore rien croire s'il ne voyoit tout de ses yeux. Pour cet éfet il s'en fut lui-même dans cet honnête lieu, où son argent lui faisant faire bien-tôt con-

naissance, on lui amena une fille. Il ne voulut point dire qu'il en vouloit une autre, de peur de donner du soupçon. Il la paya même grassement, de sorte que dès le jour même ce fut le meilleur ami du logis. Il y retourna le lendemain; & ayant demandé qu'on lui fit venir quelque chose qui en valût la peine, on lui amena celle qu'il vouloit, ou celle qu'il ne vouloit pas. Car au même temps il se prit à pleurer comme un enfant, & s'en étant allé à l'heure même sans rien dire, il monta à cheval & s'en retourna chez lui sans voir personne, ni même Mr de Marillac.

Cependant comme on ne fort pas ainsi des mains des Parisiens, & que mon pere nonobstant tout ce qu'on lui avoit dit, avoit eu la folie de signer des articles, on le fit revenir malgré lui, pour essuyer un procez à l'Officialité, où il fut condamné à deux mille francs de dommages & interêts. Il ne paya jamais d'argent si à contre-cœur, c'est pourquoi apres en avoir apellé au Parlement, il se pourvut au Conseil, voyant qu'il alloit être condamné. Mais tout cela ne fit que grossir son chagrin, au même tems que la dette: Sa chicane qui lui avoit été utile dans l'autre instance, lui fut nuisible dans celle-ci, & au lieu de deux mille francs, à quoi il avoit été condamné, il fut obligé d'en payer trois mille.

Quoi qu'il eût paru incorrigible apres la premiere affaire, on crût que celle-ci lui étant venuë de surcroît, il ne songeroit plus à reprendre une femme. Mais mon mal-heur voulant, comme j'ai déjà dit, que j'eusse une belle mere, & même la plus méchante que je pusse jamais avoir, il épousa une fille de qualité de nôtre país, qui s'empara si bien de son esprit, qu'elle ne fut pas plutôt dans la maison, qu'elle m'en chassa avec ma nourrice. Je fus reporté à Olinville, afin, comme je crois, que comme ce lieu m'avoit été funeste dès le premier jour de ma naissance, il m'arrivât la même chose

choses qu'à ma pauvre mere. J'i demeurai un an tout entier, sans que ma nourrice entendit parler de mon pere, quoi qu'elle lui eût fait écrire plusieurs lettres, & que même son mari eût été jusques à son Château. Au bout de ce temps là un charretier de la maison passant près d'Olinville, envoya dire à ma nourrice qu'il avoit ordre de lui donner un septier de blé, & comme si cela eut suffi pour ma nourriture, on fut encore un an sans s'informer si j'étois mort ou non, tant on avoit peur d'entendre demander de l'argent. Rien n'obligea les pauvres gens où j'étois de me garder, que quelque gentillesse qu'ils trouvoient en moi, ou plutôt le défaut qu'ils avoient d'enfans, qui étoit cause qu'ils me regardoient presque comme si j'eusse été à eux.

Cependant ma belle-mere étoit non seulement accouchée d'un garçon, mais étoit prête encore d'en mettre un autre au monde, ce qui faisoit que mon pere avoit encore moins de peine à m'oublier. Comme il ne se pouvoit faire néanmoins que quelqu'un du voisinage ne lui demandât de mes nouvelles, il se trouvoit souvent embarrassé; mais sa femme qui étoit plus fine que lui, disoit en même temps que je me portois bien, & que s'il ne me faisoit pas encore revenir, ce n'étoit que parce que ma présence le faisoit ressouvenir trop tendrement de sa défunte. Il n'i avoit que les bêtes qui donnassent dans un panneau tendu si grossièrement; mais les parens de ma mere étant pour mon malheur à plus de quatre-vingt lieues de notre pais, & n'ayant personne qui prit soin de moi, je demurai encore trois ans entiers chez ma nourrice, & je crois que j'i serois encore, si Mr de Marillac étant venu à Olinville, & m'ayant aperçu à la Messe, n'eût demandé, malgré le pauvre équipage où j'étois, si je n'étois pas le fils de son cousin. Comme je l'avois ouï dire plusieurs fois à ma nourrice, & que sans vanité je ne manquois pas

pas de cœur, je n'eus que faire qu'elle répondit pour moi, & dis à Mr de Marillac que j'étois le fils de Mr L. C. D. R. mais que pour mon malheur, je ne l'avois point vû depuis que je me connoissois. Ma réponse lui plût, qui n'étoit pourtant rien qu'une redite de ce que ma nourrice avoit dit plusieurs fois en ma présence; mais comme j'étois assez éveillé, & si je l'ose dire assez gentil, il me fit prendre la main par un de ses laquais, & me fit emmener au château. Il me fit habiller comme le devoit être un enfant de ma condition, & après qu'il m'eut gardé jusques à ce qu'il s'en retournât à Paris, il me renvoya par son Concierge chez mon pere, à qui il écrivit que je commençois d'être à un âge, où l'on devoit avoir plus de soin de moi.

Mon pere fut obligé de me recevoir; mais je puis dire que ce fut à son grand regret, car il me traita si rudement dès le jour même, que tout jeune que j'étois, il me fut aisé de juger qu'il n'avoit pas grande amitié pour moi. Si j'eusse osé je lui en eus demandé la raison, & en même temps à m'en retourner chez ma nourrice de qui j'avois reçu tout un autre traitement; mais n'osant ouvrir la bouche, je me tins à un coin, comme si je n'eusse pas été l'enfant du logis, pendant qu'on caressoit celui du second lit qui étoit galeux comme un braque. Jamais je ne fus si affligé, comme j'avois bientôt six ans, & que la connoissance commençoit à me venir, je pensai créver de dépit. Il me falut pourtant passer un an & demi comme cela, buvant, & mangeant avec les valets, & n'ayant d'autre consolation que celle que me donnoit nôtre Curé, qui étoit un bon homme. Je le priai de vouloir m'apprendre à lire, car on ne parloit point dans le logis de me donner un maître, & ravi que cela vint de moi, il s'y donna tant de peine, qu'en trois ou quatre mois je lus couramment dans toutes sortes de livres.

Il n'i avoit point de jour cependant que ma belle-mere ne me desolât, & non contente de me faire tout le mal qu'elle pouvoit, elle excitoit encore mon pere à me mal-traiter, par cent faux rapports, qu'elle lui faisoit pour le mettre en colere. Mon pere, qui ne m'aimoit pas, & qui la croyoit, me mal-traita plusieurs fois sans entrer en connoissance de cause, & mon desespoir fut si violent, que je resolus de m'empoisonner. Il y avoit de la seugé dans le Jardin, qu'on m'avoit montré pour être une herbe mortelle: J'en-pris, & apres m'être recommandé à Dieu, j'en mangéi suffisamment pour me faire mourir, s'il n'ût permis que je me mépris, en cueillant une herbe pour une autre, ou plutôt, comme je l'ai toujours crû, s'il n'ût fait un miracle tout évident pour moi. Car non seulement je n'eus ni convulsion, ni tous les autres symptomes que l'on doit avoir quand on s'est ainsi empoisonné, mais même je ne fus pas un seul moment malade. Je le dis au Curé, à qui je commençois d'aller à confesse, & il me gronda fort, me remontrant l'énormité du crime que j'avois commis. Il m'en fit demander pardon à Dieu, & m'obligea de ne rien faire dorénavant, dont je ne lui en demandasse permission.

La cruauté de ma belle-mere allant toujours en augmentant, & mon pere n'ayant pas de meilleur naturel pour moi, je resolus de m'en aller à la premiere occasion que je pouvois trouver, & l'ayant dit au Curé, il voulut m'en dissuader, me remontrant que n'ayant pas encore huit ans, j'étois incapable de toutes choses. Il m'exhorta à souffrir plutôt jusques à ce que je fusse en âge de porter les armes; mais considerant que j'aurois encore longtemps à attendre, je lui dis resolument que je ne le pouvois pas, & connoissant qu'à moins que de me prévenir j'exécuterois au plutôt mon dessein. Il en ave tit mon pere, qui feignant de ne le pas croire, lui dit qu'il n'avoit qu'à me laisser aller.

Le Curé le voyant si dur, ne pût s'empêcher de pleurer en m'embrassant, & m'exhortant encore une fois à prendre patience, comme il vit qu'il étoit impossible de m'y résoudre, il tira deux écus de sa poche, & me les mit dans la main. Il me dit en même temps qu'il étoit fâché de n'en pas avoir davantage; que j'en pourrois avoir besoin, & qu'il prioit Dieu d'avoir soin de moi; que je me souvinsse toujours que j'étois né Gentilhomme, c'est-à-dire, que j'étois obligé de mourir plutôt mille fois, que de faire un action indigne de ma naissance. Mon dessein étoit d'aller trouver Mr de Marillac en qui j'avois déjà reconnu tant de bonté, mais des Bohemes étant venus dans notre village, & leur ayant demandé s'ils vouloient m'emmener avec eux, ils me dirent qu'ils le vouloient bien, pourvû que je les pusse suivre.

C'en fut assez pour me faire prendre mon parti, & étant sorti de chez nous sans dire adieu à personne, je fis voir dès le même jour, combien la jeunesse est peu capable de retenir les leçons qu'on a données. Car je me mis au même temps à piller les poules à droit & à gauche, comme je voyois faire aux autres, & sans songer que j'étois encore à notre porte, & que même toutes ces terres étoient la plupart à nos parens, j'allai toujours mon chemin, sans faire réflexion à ce que je faisois. Chacun ayant fait son petit butin, on le fut porter au Capitaine, qui me voyant pour le moins six-poules pour ma part, me fit boire un petit coup de brandevin, dilant aux autres que ce n'étoit pas mal commencer, & que je serois un jour joi garçon. Nous fimes bonne chere le soir aux dépens de notre larcin, & n'y ayant rien où l'on s'accoutume plutôt qu'au libertinage, principalement quand on a été mal traité chez soi, je trouvai cette vie si douce, en comparaison de celle que j'avois menée, que je crus être en paradis.

Je palai près de cinq ans dans une vie si misérable,

ble, courant non seulement toute la France, mais encore plusieurs païs étrangers, dans lesquels nous étant arrivé quelque petite infortune; c'est-à-dire, quelques-uns de nos compagnons ayant été pendus, nous fîmes resolution de revenir dans nôtre païs natal. Nous rentrâmes donc en France par la Comté de Bourgogne, & prenant la route de Dijon, nous passâmes en suite dans le Lionnois, de là dans le Dauphiné, puis en Languedoc, & enfin dans la Comté de Foix. Nous crûmes que ce païs là nous seroit favorable, parce qu'étant environné de montagnes, ce nous seroit une retraite assurée, s'il nous arrivoit de trouver des gens qui ne voulussent pas s'humaniser à nos larcins; mais nous connoissions bien mal le terrain, les gens du païs en sçavoient encore plus que nous, & dès la nuit même ils nous dévalisèrent entierement, pendant que chacun étoit écarté çà & là, pour aller à la petite guerre. Ce malheur qui étoit arrivé par la faute de ceux qu'on avoit laissez au bagage, lesquels s'étoient laissez attirer imprudemment par quelques poules qu'on leur avoit fait paroître pendant qu'on étoit en embuscade, surprit & desola en même temps toute la troupe. Qui pis est pas un de nous n'avoit pû rien gagner dans la course, les habitans ayant tous terré leurs poules, comme s'ils se fussent donné le mot; tellement que quoi qu'on fut bien las, il falut se coucher sur la dure sans souper.

Cette vie qui m'avoit plû au commencement, parce que je n'avois pas de connoissance, n'avoit plus les mêmes charmes pour moi, depuis quelque temps. Car à mesure que la raison me venoit, je me faisois à moi même une secreta confusion, me ressouvenant de ce que j'étois né, & de ce que ma naissance demandoit. Je pleurois le plus souvent en secret, & j'aurois eu besoin d'un bon conseil: mais ne sçachant à qui me confier, enfin je me representai ce que nôtre Curé m'avoit dit en par-

partant, & me demandai si c'étoit-là la vie d'un Gentilhomme.

Cette pensée que je n'avois pas rapellée une seule fois depuis si long temps, fit tant d'impression sur moi, que je me résolus de desserter, & prenant le temps qu'on m'avoit déraché pour aller en course, je gagnai les montagnes du Casi, & vins descendre en Roussillon, par le col de Villefranche. En passant je vis sur la droite la plus haute montagne des Pirennées, elle s'appelle le Canigou, au cime de laquelle est un étang, où il y a toute sorte de bon poisson. Mais ce qu'il y a de plus particulier, c'est qu'on n'y scauroit jeter une pierre, qu'il ne pleuve eu même temps à versé; j'en demandai la raison aux habitans d'alentour, mais ils ne me la sçure n t dire.

J'avois toujous gardé jusques-là les deux écus du Curé, & ils me servirent bien dans ce voiage. Mon dessein étoit de prendre parti dans la premiere Compagnie que je trouverois, & comme on ne sçavoit ce que c'étoit en ce temps là de mesurer les soldats à l'aune, comme on fait aujourd'hui, j'esperai que ma petite taille ne m'empêcheroit pas de trouver qui voulut de moi. Comme j'étois fort bazanné, comme ont coûtume d'être ceux qui ont fait la vie que j'avois faite, je passai par toutes les Places des Espagnols pour un homme du pais, & quoi que nous eussions la guerre, on ne m'arrêta ni à Perpignan, ni à Salses. Enfin je gagnai Locates, qui étoit la tête que nous tenions, & je pris parti dans la Compagnie de Mr de S. Aunais, qui en étoit Gouverneur.

Je voulus être de tous les Partis que nous faisons contre la Garnison de Salses, & aiant bien tôt appris la langue Caralane, je crûs que je devois me servir de la ressemblance que j'avois avec un Espagnol, pour faire quelque action qui me pût faire distinguer. Car je commençois, pour dire le vrai, à m'ennuyer d'être soldat, & comme j'aprochois

de quinze ans , l'ambition me montoit déjà dans la tête jusques à m'empêcher de dormir. J'en demandai la permission à Mr de S. Aunais , qui me dit qu'il le vouloit bien , mais me voyant revenir sans rien faire : Cadet , me dit-il , cela n'est pas bien , il faut se faire déchirer une oreille , plutôt que de faire ce que vous faites : On voit les Ennemis quand on veut , & il ne faut pas demander à les aller voir , si l'on ne veut les aprocher de plus près. J'en ai été assez près Mr , lui répondis-je , mais nous étions trop de monde , & je ne prétens pas partager l'honneur que je veux remporter avec un si grand nombre. Combien étiez-vous donc , repliqua Mr. de S. Aunais ? Nous étions onze Mr , lui dis-je , & s'étoit trop de neuf , mais si vous voulez que j'y retourne demain avec mon camarade , je vous assure que vous ne me ferez plus de reproches. Ne veux-tu point des-ter , me dit-il aussi-tôt ; Si j'en avois eu envie , Mr lui répondis je , je ne vous en viendrois pas demander permission , voila déjà deux fois que je vais jusques aux palissades des ennemis , & si j'avois voulu entrer dans la Place , personne ne m'en auroit empêché. Ma hardiesse luy plaisant , il me demanda qui j'étois , à quoi je fis reponse , que si je réussissois dans mon dessein , je le luy dirois , mais que si je n'y réussissois pas , j'attendrois jusques à ce qu'il se presentât quelque occasion , qui me fut plus favorable. Il se plût encore à cette réponse , & jugeant qu'il falloit que je fusse né quelque chose pour parler de la sorte , il m'aima dès ce moment là , dont il ne tarda gueres à m'en donner des marques.

Cependant j'eus permission de sortir le lendemain , & étant arrivé à deux portées de mousquet de Salses , je fis mettre sur le ventre mon camarade dans un fonds , pendant que je m'aprochai encore davantage. Au reste , j'avois remarqué tous les deux

deux jours que j'avois été en parti, qu'un Officier de la garnison avoit un rendez-vous avec une fille, qui le venoit trouver dans une méchante maison abandonnée. Je m'y serois bien embusqué, si j'avois voulu, mais j'avois pris garde aussi qu'il s'en alloit reconnoître un moment auparavant par un soldat, & je ne voulois pas m'exposer à manquer mon coup. Etant arrivé à l'endroit où je voulois m'arrêter, je fis semblant de savonner quelque linge, & regardant de temps en temps du coin de l'œil, je vis mon soldat qui alloit à la découverte, & qui s'en retourna faire son rapport. Un moment après la fille vint d'un côté, & Mr l'Officier de l'autre, mais pendant qu'ils s'amusoient à faire l'amour, j'entrai deux pistolets de ceinture à mes deux mains, & l'ayant defarmé comme un mouton, je lui dis, que s'il ne marchoit devant moi, & sans rien dire, je lui allois mettre la bourre dans le ventre. Il ne jugea pas à propos d'essayer, si je serois homme à le faire, ou non, & croyant que je ne ferois pas mal d'en mener aussi la fille, quand ce ne seroit que pour empêcher qu'elle n'allât dire ce qui étoit arrivé à son amoureux, je leur fis prendre le chemin, sur lequel mon camarade m'attendoit. Ce nouveau renfort que je trouvois leur fit desesperer de se pouvoir sauver, ils parurent fort contrits, & pour moi j'étois dans une joie qui ne se peut exprimer. Nous marchâmes ainsi une bonne heure, pendant laquelle mon camarade ne songea qu'à gagner pais, mais croiant alors que nous étions en sûreté, il se mit à regarder la fille, & la trouva si belle qu'il voulut s'arrêter pour contenter sa fantaisie. Je lui demandai s'il étoit fou, dont ne se faisant que rire, il se mit en devoir d'assouvir sa brutalité. Je me mis fortement en colere contre lui, mais n'en devenant pas plus sage, je fus obligé de le menacer que je le tuerois. Il me dit

que je n'avois qu'à y venir, & me presenta en même temps le bout de son pistolet. Je ne m'étonnai point, je fus à lui en même temps tenant le mien d'une main, & mon prisonnier de l'autre. Lui qui étoit brutal, ne se contentant pas de m'avoir mis en joue, tira; mais m'ayant manqué, & ayant peur que je n'en fisse pas de même, il s'enfuit avec précipitation. Je ne me mis pas en peine de courir après lui, & toute mon inquierude fut de gagner chemin, me doutant bien qu'il alloit delerter, & avertir la Garnison de Salles de ce qui se passoit. Je doublai donc le pas, & le fis doubler de même à ceux que je conduisois, ce qui me fut salutaire. En effet, je n'étois pas encore à la porte de la Ville, qu'il parut trois Officiers bien montez, qui étoient accourus après moi: mais me voyant tout près d'y entrer, ils ne jugerent pas à propos de s'avancer davantage. J'entrai à Locares comme en triomphe. Chacun voyant venir un enfant de seize ans avec deux prisonniers, sortit dans la rue pour me voir, & j'eus bonne compagnie pour m'escorter jusques au logis du Gouverneur. Eh bien Mr, lui dis-je en le voyant, j'en ai approché de près, comme vous voyez, je vous avois bien dit que le grand nombre n'étoit pas le meilleur, puis que j'avois encor trop d'un homme avec moi, quoi que nous ne fussions que deux. Il me demanda ce que je voulois dire par-là, ce que je lui expliquai, lui racontant succinctement ce qui m'étoit arrivé. Il se mit là-dessus à me louer extraordinairement, & beaucoup plus que mon action ne meritoit, & me donnant en même temps un Drapeau dans le Regiment de Picardie, dont la Cour lui faisoit la disposition, aussi bien que de toutes les Charges qui étoient vacantes dans la Garnison: Il me dit fort obligeamment que je n'en devois pas aller, & qu'il prendroit soin de ma fortune.

Ce qui donna encore plus d'éclat à cette action , fut que le prisonnier se trouva être le Lieutenant de Roi de Salses , & Mr. de S. Aunais-laiant mandé en Cour , & de quelle maniere cela s'étoit passé , le Cardinal de Richelieu lui écrivit de m'envoyer aussi-tôt à Paris , & me fit toucher cent pistoles pour mon voiage. Je vous laisse à penser quelle fut ma joie , elle ne se peut exprimer , & j'en renoignai toute la reconnoissance imaginable à Mr. de S. Aunais , que je reconnoissois pour mon bienfaicteur. Il me demanda , avant que de partir , qui j'étois , & je lui contai ma petite fortune le plus succinctement qu'il me fut possible. Je suis bien aise , me dit-il , de sçavoir que vous êtes Gentilhomme. Ce n'est pas que la vertu ne soit à estimer dans tout le monde , mais elle a toujours beaucoup plus d'éclat dans une personne de naissance que dans un autre. Allez trouver Mr le Cardinal , continua t'il , c'est un homme , si je ne me trompe , qui va faire beaucoup de choses pour vous , il aime les braves gens , & fait tout ce qu'il peut pour les attirer à son service.

Je partis ainsi de Locates fort satisfait , apres avoir acheté deux chevaux , un pour moi , & l'autre pour un valet que j'avois pris. Comme j'étois encore jeune , & que la vanité regne dans une jeune tête , je voulus me faire voir dans mon pays , en l'état où j'étois , & sans considerer que je perdrois beaucoup de temps , je me détournai d't grand chemin , lors que je fus à Briare , & arrivai sur le soir au logis du Curé , où je mis pié à terre. Il fut surpris , & ravi en même temps de me voir , & apres lui avoir conté ce qui m'étoit arrivé , & où j'allois , je le remerciai des bontez qu'il avoit eues pour moi , & lui donnai dix pistoles , l'assurant que si jamais je faisois fortune , il y auroit bonne part. Il me dit que je trouverois une grande famille chez mon pere , qu'il avoit sept enfans , sans me conter , que cependant ses affaires n'é-

toient pas trop bonnes, Dieu lui ayant envoyé une grande affliction, en punition comme il croyoit du peu de naturel qu'il avoit eu pour moi. La dessus il me conta l'aventure du monde la plus extraordinaire qui lui étoit arrivée, telle que je la vais rapporter. Nous avons un de nos parens qui avoit nom Courtils, homme de qualité, allié aux premières maisons de la Province, quoi qu'il n'en fut pas originairement, mais qui avoit fort peu de bien pour soutenir sa naissance, & sa bonne maine; car il étoit un des hommes de France aussi bien-fait. Comme il cherchoit fortune, il étoit le plus souvent à Paris, où il est plus facile de la trouver, & soit qu'il eût des femmes qui fournissent à l'appointement, ou qu'il fut heureux au jeu, il étoit toujours magnifique, & voyoit les meilleures compagnies. Etant devenu amoureux d'une jeune veuve, qui avoit beaucoup de bien, il la rechercha en mariage, & crût lui donner dans la vûe par son grand air. Mais la Dame ne l'ayant pas écouté, soit qu'il n'eût pas son étoille, ou comme il est plus vrai semblable, qu'elle eût résolu déjà de se donner à Dieu, elle le pria de ne la pas importuner davantage. La difficulté aiguissant ses desirs, il étoit toujours par tout où elle étoit, & quoi qu'elle se eût prié de ne plus venir à son logis, il faisoit si bien qu'il n'y avoit point de jour qu'il ne la vit, soit à l'Eglise, soit chez quelqu'une de ses amies. Pour se défaire tout d'un coup de cet importun, elle se retira dans un Convent: mais Courtils ayant menacé d'y mettre le feu, la Dame en sortit, craignant qu'il ne le fit tout comme il le disoit. Cependant comme elle perseveroit toujours dans le dessein de ne le point souffrir, il résolut de l'enlever, & elle n'en eût pas plutôt le vent, qu'elle s'en alla secrètement à la campagne, sans que personne sçût où elle étoit allée, si ce n'est une de ses bonnes amies. Comme elle n'avoit mené personne avec elle, & qu'on ne la vit

point

point revenir, ses parens en furent en peine, de sorte que deux ou trois jours s'étant écoulés, sans qu'on en eue des nouvelles, ils s'imaginèrent que nôtre parent l'avoit enlevée, d'autant plus qu'il s'étoit vanré en plusieurs endroits quil l'enleveroit. Ainsi ils commencerent à rendre leur plainte en justice, & aiant fait entendre des témoins, ils eurent prise de corps contre lui. Un autre auroit mis remede à cela facilement, & puis qu'il étoit innocent, il n'avoit rien à craindre; mais soit qu'il eut d'autres affaires sur les bras, ou qu'il ne crût pas à propos de se justifier d'une chose dont il étoit innocent, il se refugia chez mon pere, & de là chez un autre parent, ayant eû avis qu'on sçavoit l'endroit où il étoit. Or il arriva que justement dans ce temps-là mon pere reçût un remboursement de vingt mille écus, & des filoux s'ayant sçû, ils loierent, ou firent faire des casques d'Archers, & sous prétexte de venir chercher Courtilz dans nôtre maison, ils lui mirent le pistolet sous la gorge pour sçavoir où étoit son argent. Mon pere qui ne vouloit point mourir si tôt, fut obligé de se conformer à la nécessité. Il montra lui-même l'endroit où il avoit mis son argent, & les voleurs l'ayant chargé sur un cheval de bas, mon pere leur vît prendre le chemin de la forêt, d'une tour où ils l'avoient enfermé avec tous les gens du logis, pour pouvoir se sauver plus facilement.

Cette perte étoit grande pour un Gentilhomme qui n'avoit pas vingt mille livres de rente, & qui avoit huit enfans; tellement que ne doutant point qu'il ne fut affligé, je ne sçus presque si je devois m'exposer à le voir, sçachant bien que comme ma vûë ne lui étoit pas agreable, cela ne feroit que redoubler son chagrin. Cependant aiant fait réflexion qu'il se pourroit plaindre de moi, si je manquois à mon devoir, je m'en fus chez lui, où il ne me reçût pas mieus que je l'avois deviné. Car

il croioit que j'y venois pour long-temps , aussi pour me faire voir qu'on ne me reconnoissoit pas pour le fils de la maison , ma belle-mere défendit qu'on donnât ni foin , ni avoine à mes chevaux. Mon valet me l'étant venu dire , j'en envoie querir chez le Curé , & mon pere qui étoit descendu dans son écurie , vit tout cela sans y donner ordre. Je crevois en moi-même de dépit , mais comme j'étois résolu de partir le lendemain , je crûs à propos de n'en dire mot , quoi que cela me fit bien mal au cœur. Je me retirai de bonne heure dans ma chambre , & comme je m'allois coucher , mon pere entra avec ma belle-mere , & me demanda un visage riant , si ce qu'avoit dit mon valet à table étoit vrai , sçavoir que j'allois trouver Mr. le Cardinal par son ordre. Je lui dis qu'où fort froidement , car je vois bien d'où procedoit cette demande , & que ce n'étoit que pour avoir part à ma faveur , s'il étoit vrai que j'y pusse entrer. Mon pere me dit qu'il avoit une grande joie de me voir sur le point de faire quelque chose , & ma belle-mere prenant la parole m'offrit sa maison , ajoutant qu'elle esperoit de moi , que quand j'aurois fait fortune , je procurerois celle de mes freres. Je luy répondis sur le même ton que j'avois fait à mon pere , que ce n'étoit pas une chose faite , mais que si j'étois assez heureux que cela pût être , je ferois toujours le bien contre le mal.

Cette parole donna lieu à de grands éclaircissements , & si je l'ose dire à de grandes excuses de ce qu'on avoit refusé du foin & de l'avoine à mes chevaux. Elle me dit que ce n'estoit que par une bévûe de celui qui en avoit le soin , à qui ils avoient donné ordre depuis le malheur qui leur étoit arrivé , de n'en point donner aux étrangers ; que ne me connoissant pas , il m'avoit traité comme les autres , mais que cela ne lui arriveroit plus. Je sçûs bien ce que j'en devois croire , mais la discre-
tion

tion & le respect m'obligeant à ne pas dire tout ce que je pensois, je lui dis que ce n'étoit qu'une bagatelle, & que cela ne valoit pas la peine d'en parler. Mon pere s'enquit alors de moi de ce que j'avois fait depuis que j'étois parti, & me fit une petite reprimandè, comme s'il ne se fust ressouvenir qu'en ce temps-là qu'il étoit mon pere.

Ils me laisserent coucher, apres bien d'autres questions, & leur ayant dit que je voulois partir le lendemain, je trouvai un grand déjeuner, comme si ç'avoit été une nôce. Ils firent lever les valets des deux heures avant le jour, manderent mes parens, qui étoient dans le voisinage: Et pour les obliger à venir, ils les instruisirent tous par une lettre circulaire, du sujet qui me faisoit aller à la Cour. Je vis donc arriver dix ou douze Gentils-hommes, les uns à pié, les autres à cheval, & je fus accablé de mille complimens, comme si j'eusse été déjà en état de faire leur fortune. Pour me délivrer de ces importuns, qui ne me plaisoient pas, je priai mon pere de vouloir permettre que je m'en allasse; que je n'avois point de temps à perdre, & que Mr le Cardinal, qui vouloit que son fût ponctuel, contoit peut être déjà les momens & les heures que j'avois trop tardé: Que je m'étois détourné de deux journées, ou peu s'en faisoit, pour avoir l'honneur de le voir, mais qu'il ne voudroit pas que cela me fut nuisible. Ma Belle-mere qui étoit presente à ce compliment, ne l'eût pas plutôt entendu, qu'elle s'en fut elle-même à la cuisine, d'où elle ne revint point qu'elle ne fût servir.

Se que je venois de voir chez mon pere, m'étoit une image de ce que je verrois à la Cour. D'abord que j'y fus arrivé, & qu'on scût que j'étois le Gader de Locates, chacun me fit mille complimens, & je fus fort surpris que des gens, dont je m'eusse été fort honoré de leur pouvoir parler une fois la semaine, me vinssent demander mon

amitié. Le Capitaine des gardes de Mr le Cardinal, à qui je m'étois adressé, lui étant allé dire que j'étois dans l'antichambre, il commanda qu'on me fit entrer, & me voyant sans un poil de barbe, & assez petit : Ce n'est qu'un enfant, dit-il, en riant à quatre ou cinq grands Seigneurs qui étoient avec lui, & S. Aunais se moque de nous, de nous avoir mandé ce qu'il a fait.

Je ne sçais pas Monseigneur, lui dis-je, après lui avoir fait la reverence, ce qu'il vous a mandé, mais si c'est que j'ai pris le Lieutenant de Roi de Salses avec sa maîtresse, il ne vous a dit que la verité. Il nous a bien dit autre chose, répondit en même tems Mr le Cardinal ; il nous a dit que tu avois empêché le soldat qui t'accompagnoit de baiser cette fille, que pour en venir à bout tu as marché contre lui, qu'il t'a tiré un coup de pistolet, mais que tout cela ne t'a pas empêché d'emmener tes prisonniers. Cela est vrai Monseigneur, lui repliquai-je, mais c'est bien peu de chose, & si j'en trouve jamais l'occasion, j'espere en faire bien d'autres pour le service du Roi, & pour celui de Votre Eminence. Il est résolu, dit-il, en se retournant vers ceux qui étoient autour de lui : Mais ce n'est qu'un enfant. Ce seroit dommage de l'exposer à l'âge qu'il a, & c'est proprement vouloir forcer la nature. Ce discours me fit craindre qu'il ne voulut rien faire pour moi ; c'est pourquoi reprenant la parole ; J'ai plus de forces, Monseigneur, lui dis-je, que vous ne pensez, & Votre Eminence en peut faire l'experience, si elle a quelque chose à me commander pour son service. Il ne me répondit rien ; mais parlant tout bas à son Capitaine des Gardes, il lui dit de me faire manger avec les Gentilshommes, & de s'informer qui j'étois. En même temps il entra dans son cabinet, ce qui me surprit, & m'affigea tout ensemble, m'attendant que je ne paroïtrois pas plutôt devant lui, que ma fortune seroit faite.

Le Capitaine des Gardes n'ayant pas manqué de faire ce que Mr le Cardinal lui avoit dit, & lui ayant rapporté que j'étois Gentilhomme, il me fit revénir l'après-dinée dans son cabinet, & me dit qu'il avoit tant de bonne volonté pour moi, qu'il avoit résolu de me mettre à son service; que je fusse sage & affectueux, & que je n'aurois pas lieu de m'en repentir. Je lui fis une profonde reverence en signe de remerciement, & tenois déjà les mains toutes ouvertes pour recevoir les bien-faits que je croyois qu'il alloit répandre sur moi, mais je fus fort surpris quand toutes mes esperances se terminerent à un habit de Page, qu'il commanda de me donner. Je ne fus pas assez maître de ma passion, pour ne pas faire paroître sur mon visage le mécontentement que j'en avois, dequoy s'étant aperçû; Que cela ne te fâche point, me dit-il, avec une bonté qui racommoda toutes choses, c'est que je te veux conserver, & quand il en sera temps je ne te mettrai peut-être que trop à tous les jours.

Un discours si obligeant aiant remis la sérénité sur mon visage, je me contentai de lui faire voir le changement qu'il y avoit, & de lui faire tout de nouveau une profonde reverence. Je m'atendois à sortir de-là que j'allois changer de figure, ou du moins qu'on alloit prendre la mesure de mon habit; mais le Gouverneur des Pages me dit, que j'écrivisse à mon pere de m'envoyer quatre cens écus, pour les presens, pour la petite oye, & pour la livrée, & que je ne pouvois pas être habillé auparavant. Mon chagrin fut terrible à cette déclaration; car de conté sur mon pere, je voyois bien que je m'abuserois; de vendre mes chevaux, j'y étois bien résolu, mais je n'en pouvois avoir plus de cinquante pistoles, ce qui n'étoit pas seulement la moitié; d'avoir recours à mes parens, c'étoit encore quelque chose d'incertain, eux à qui bien loin de faire part de ma fortune qu'ils croioient faite, je demandois du

secours. Je passai donc la nuit sans dormir, rêvant comme je pourrois sortir de cette affaire, & je me résolus d'aller trouver Mr de Marillac, qui étoit la seule ressource que je pouvois avoir. Mais m'étant assoupi sur le matin, il étoit trop tard quand je m'éveillai, & je fus obligé de remettre la chose après dîner. Cependant pour faire toujours ma cour, je m'en fus chez Mr le Cardinal, qui ne m'eut pas plutôt aperçû, qu'il me demanda pourquoy je n'étois pas encore habillé. C'est, Monseigneur, lui répondis-je, qu'il faut que j'aie de l'argent auparavant, & nôtre Gouverneur m'a dit que je lui apportasse quatre cens écus, & que cela seroit bien-tôt fait. Quelle maltôte, dit-il en même temps à ceux qui étoient autour de lui, en levant les épaules; puis se tournant vers moi. Allez lui dire de ma part, continua-t'il, que s'il vous prend un sou, il ne sera pas un quart d'heure chez moi; dites-lui encore que si cela n'est fait demain au matin, il peut prendre la peine de chercher maître.

Il est aisé de concevoir que ces paroles me furent fort agreables, & me sentant bien apuié, je n'en oubliai pas une seule, pour pouvoir mortifier nôtre Gouverneur. Il obéit fort ponctuellement, & me restant encore dix ou douze pistolles, je fus acheter les ajustemens qu'on ne donnoit point, dont Mr le Cardinal ne me rendit pas seulement mon argent, mais me fit encore rembourser au triple.

Pour n'être que Page je ne laissai pas d'être de la faveur. Il n'y en avoit point qui fut plus agreable à son Eminence, elle vouloit que ce fut moi qui fisse tout, & pour en être reconnoissant, j'étois toujours derrière son fauteuil tout prêt à faire ce qu'il me commandoit. A table c'étoit toujours moi qui lui donnois à boire, non pas que les autres ne le voulussent faire, & même ils en étoient jaloux, mais l'un nommoit par mon nom, afin qu'il

qu'il n'y eut que moi qui lui en présentât. Quand il alloit chez Madame d'Eguillon, c'étoit encore la même chose; il n'y avoit que moi qui l'y accompagnois, & il me faisoit tenir dans l'antichambre, où il n'entroit jamais personne, tellement que c'étoit moi qui allois querir ceux à qui il vouloit parler, & qui les faisois monter & descendre par un escalier dérobé, sans que personne s'en aperçût.

Le bruit du peuple étoit qu'il aimoit cette Dame, laquelle étoit sa nièce. Je ne dirai pas que cela ne fut point, car elle étoit assez belle pour en faire désirer la possession à qui que ce fut. Je sçais bien même que s'il n'avoit tenu qu'à moi, j'aurois été ravi d'être de ses amis; mais je dois dire pour détromper la postérité, que toutes les fois qu'il y alloit, ce n'étoit pas pour se divertir. Il s'y enfermoit avec des personnes qu'il ne pouvoit voir ailleurs sans donner du soupçon, c'est à dire, avec des étrangers, tantôt travestis en Moines, tantôt en Ecclesiastiques, tantôt en Marchands; & il me survient qu'un jour apres une de ces conférences, il me donna ordre de porter une bourse extrêmement lourde sur le chemin de Pontoise, me disant qu'à l'entrée d'un village, nommée Sanois, je trouverois un Capucin endormi, dont le capuche seroit hors de dessus sa tête, que je misse la bourse dedans, & m'en revinsse sans rien dire. Je trouvai tout cela, comme il m'avoit dit, & executai ses ordres ponctuellement.

Devant que de m'employer à des choses si secrètes, il m'avoit éprouvé par un endroit assez particulier. Il y avoit un homme nommé Sauvé, de qui il se servoit quelquefois à de pareilles choses, & il l'avoit déjà envoyé deux ou trois fois en Espagne, pour découvrir les intrigues que de certaines personnes avoient en cette Cour au préjudice de ses intérêts. Cet homme avoit épousé une fort jolie femme, & même qu'on pouvoit dire fort
belle,

belle, & étant chargé par Mr le Cardinal de sonder ma fidélité, il s'avisâ de faire agir sa femme, à qui il souffroit tant de choses, qu'on pouvoit dire qu'il n'étoit pas jaloux. Cette femme en usâ d'abord de bonne foi, & son dessein étoit de me surprendre, en me faisant bonne mine, piège inévitable pour tout le monde, & principalement pour la jeunesse. Mais lui ayant plu par je ne sçai quel endroit, elle m'avoüa de bonne foi la supercherie, & m'avertit de me défier de tout le monde. Elle fit donc telle réponse que je voulus à son mari, dont le Cardinal étant informé par lui-même, qui pour gagner ses bonnes grâces lui avoit avoué ingenuement qu'il avoit sacrifié sa femme, & qu'il se sacrifieroit encore lui-même pour son service, il eut tant de confiance en moi, que j'eus part à quantité d'affaires importantes.

En éfet, il m'ordonna à quelques jours de-là de quitter mon habit de Page, & de m'en aller vers le marché aux chevaux à une maison qu'il me désigna; que je montasse jusques à la quatrième chambre, & que si je trouvois une croix sur la porte faite avec de la craie, je demeurasse en bas jusques à ce qu'il m'envoîât Sauvé. Je trouvai ce qu'il m'avoit dit, & m'étant mis sur la porte de la rue, le nez dans un manteau, Sauvé vint un moment après, qui me demanda ce qui en étoit. Je lui dis, que j'avois trouvé ce que son Eminence souhaitoit, apres quoi il m'interrogea si je n'avois point vû sortir deux hommes, l'un vêtu en Prêtre, l'autre en Abbé; c'est-à-dire, celui-ci avec un manteau-court. Je lui dis que non, à qui il me répondit que j'y prisse garde, & que si cela étoit, je m'avancasse jusques à l'Hôpital de la Pitié, sinon que je demeurasse en sentinelle jusques à ce qu'il revint. Il fut bien une heure & demie devant que de venir, mais ce fut en bonne compagnie; car il avoit une escoliade des Gardes avec lui, dont une partie investit la maison, &

l'autre

L'autre monta en haut. On trouva dans la chambre les deux hommes qu'il m'avoit désignés, & on les mena à la Bastille. Mais il n'y en eût qu'un qu'on y fit entrer, & l'autre ayant eu permission de se retirer : Je lui portai le lendemain dix mille écus en or, qui étoit apparemment la récompense qu'on lui avoit promise, pour avoir vendu son camarade.

Me voyant employé à des choses si secretes, je ne souhaitois rien plus passionnément que de me voir plus vieux d'un an, ou deux. Car, je me figurois que j'aurois bien d'autres emplois, quand je serois sorti de Page, & je souhaitois sur tout que ce fut à la guerre, ou j'avois une partieliere inclination. Cependant mon pere & ma belle-mere aiant sçû que toutes mes esperances avoient abouti à des troupes, furent fachez des honnêtetez qu'ils m'avoient faites, ce qui ne m'empêcha pas de desirer de faire quelque chose pour mes freres, qui en avoient grand besoin. Même pour leur donner des marques que c'étoit toute ma passion : J'écrivis à l'un & l'autre, que je les priois de me donner avis, s'il se presentoit quelque Benefice dans le pays : Mais ils me firent réponse que je n'avois que faire de faire tant le glorieux, qu'ils sçavoient le credit que je pouvois avoir, & qu'ils me permettoient de l'employer pour autrui.

J'étois assez en colere d'ailleurs pour prendre cela au point d'honneur, & Mr le Cardinal ayant eu la bonté à quelques jours de-là de m'interroger sur ma famille, je lui dis non seulement tout ce qui en étoit, mais encore le desespoir auquel j'avois été porté dans ma jeunesse. Il aima ma franchise, & comme je vis qu'il s'enqueroit de moment à autre de ce qui m'étoit arrivé, je lui parlai des obligations que j'avois à nôtre Curé, les lui exagérant néanmoins beaucoup au de-là de ce qu'elles étoient : Il me dit qu'il se plaisoit à me voir reconnoissant, mais en même temps comme
je

Je lui avois parlé de Messieurs de Marillac, il me demanda s'ils sçavoient que je fusse à lui, & si je les avois vus depuis peu. Je lui dis que non, mais que mon dessein étoit de les aller voir au premier jour : à quoi il me répondit que je ne le fisse pas, si je voulois qu'il me continuât l'affection qu'il me portoit. Je n'eus garde de rien dire après un commandement si précis, & s'apercevant que je paroissais tout étonné, & même interdit : Au moins, me dit-il, qu'il ne t'arrive pas d'aller parler de ce que je viens de dire, & songes que si cela t'arrive jamais, tu n'as plus rien à espérer auprès de moi. Je lui répondis qu'il me suffisoit de sçavoir sa volonté, & que je ne connoissois plus ni parens, ni amis, dès qu'il s'agissoit de son service.

Il parut satisfait de ma réponse, & en éfet continuant à m'employer comme auparavant, il m'envoya sur le chemin de saint Denis porter un sac plein d'or, avec ordre de le jeter sous une pierre de taille, que je trouverois apuyée sur d'autres pierres, un peu au delà de Montfaucon. J'avois ordre aussi de m'en revenir sur mes pas, tellement que je ne puis dire pour qui c'étoit, encore moins qui le vint ramasser. J'en portai un aussi quelques jours après dans Notre-Dame, à un homme qu'il m'avoit dit devoir être apuié sur un tronc, tenant sa tête d'une main, & ayant l'autre derrière son dos, ni plus ni moins que Molliere nous représente un Medecin, qui est avide d'argent. Ce fut dans celle-ci que je mis le trésor que j'avois en dépôt, mais il ne m'étoit pas permis de voir au visage celui à qui je faisais tant de bien. Je crois qu'il y avoit plus de mistere à tout cela : que de nécessité, & que ce n'étoit que pour voir si on lui seroit fidèle, ou pour rendre son Ministère plus estimé par le secret. Quoi qu'il en soit, je passai deux ans dans ces sortes d'emplois, pendant quoi il se fit diverses brigues

à la Cour pour le chasser de son poste ; mais toutes inutilement.

Pendant comme j'avois écrit à nôtre Curé, aussi-bien qu'à mon pere, de m'avertir s'il n'y auroit rien dans le pays que je pusse demander, il m'envoia un jour un homme exprés en poste, pour me dire qu'une petite Abaye de la valeur peut-être de quatre mille francs de rente, étoit vacante. Je la demandai aussi-tôt à Mr le Cardinal, qui me dit que c'étoit une chose faite, mais qu'il vouloit sçavoir pour qui je la demandois : Pour nôtre Curé, Monseigneur, lui répondis-je, qui m'a appris à lire, & à qui j'ai tant d'obligation : Et pourquoi, me dit-il, ne la demandes-tu pas pour quelqu'un de tes freres ; tu m'as dit ce me semble, que tu en avois beaucoup, & qu'ils ont besoin de bien. Il est vrai, Monseigneur, lui repliquai-je, mais de la maniere que Dieu m'a fait, je fais marcher la reconnoissance devant la nature. Ainsi c'est à Vôtre Eminence à juger, si mes services ne lui sont pas acquis preferablement à tout le monde, apres toutes les obligations que je lui ai. Nous le verrons, me dit-il en riant, & je te mettrai peut-être à l'épreuve plutôt que tu ne penses.

Je me préparois à lui répondre, lors que Mr le Prince de Condé entra, ce qui me fit rengainer mon compliment, pour songer à lui donner un fauteuil. Il ne fut guere avec lui, & l'ayant reconduit jusques à la porte de sa chambre, il aperçut Mr de Charost, qui étoit en ce temps-là un bien petit compagnon, & que nous avons vû depuis Capitaine des Gardes du Corps, Gouverneur de Calais, & Duc & Pair. Il le haïssoit mortellement, tellement qu'il ne fut pas plutôt entré, qu'il me dit de chercher son Capitaine des Gardes. L'ayant trouvé, je vins avec lui dans sa chambre, & il lui dit de le défaire, à quelque prix que ce fut, de cet importun : qu'il dit à ses Gardes
de

de lui refuser la porte, autrement qu'il s'en prendroit à lui. Le Capitaine des Gardes lui demanda s'il vouloit qu'il le chassât de l'antichambre : Je ne vous dis pas cela, répondit-il, mais que vous ne le laissiez plus entrer. Ce commandement se répandit un moment après dans la maison, & chacun commença à tourner le dos à ce pauvre malheureux, comme s'il avoit eu la peste. Je ne sçais s'il s'aperçût bien qu'il y avoit quelque chose sur le tapis, mais toujours n'en fit-il rien paroître ; de sorte qu'il demeura encore trois grandes heures dans l'antichambre. M^r le Cardinal qui avoit envie de sortir, m'envoya voir s'il y étoit resté, & lui ayant raporté qu'oui, il aima mieux garder la chambre, que de s'exposer à son compliment. Le lendemain, s'étant présenté pour entrer, les Gardes lui refuserent la porte, & ayant demandé à parler à leur Capitaine, le Capitaine fit dire qu'il n'y étoit pas. Deux jours se passèrent sans qu'il pût voir M^r le Cardinal, quoi qu'il assiégât la porte ; mais au troisième sçachant qu'il alloit à la Messe, il se fut mettre sur son passage. Les Gardes l'en délogerent encore, & ne le voulant pas laisser dans le chemin, il sauta dans une niche qui avoit été faite pour mettre une figure de marbre, & quand M^r le Cardinal vint à passer : Monseigneur, lui dit-il, vos Gardes ne veulent pas me laisser entrer, mais quand vous me chasseriez par la porte, je rentrerais toujours par les fenêtres. M^r le Cardinal ne pût s'empêcher de rire, le voyant dans la niche, & le trouvant si affectonné, non seulement il revoqua l'ordre ci-dessus, mais lui fit encore beaucoup de bien. Charost étant ainsi venu à bout de son dessein, continua à lui faire la cour assidûment, sans lui rien demander, néanmoins, quoi qu'il en eut assez de besoin. Cela plût au Cardinal, qui étoit bien aise qu'on l'aimât sans intérêt, & qui vouloit récompenser les gens sans en être importuné. Ce-
pen-

pendant il se presenta une occasion si favorable pour lui , qu'il crût devoir avoir recours à son Eminence. C'est pourquoy le venant trouver un jour qu'elle étoit de belle humeur : Si j'osois , Monseigneur , lui dit-il , je vous prierois de me faire gagner deux cens mille écus , dont il ne coutera pas un sou au Roi ni à vous. A qui donc , Charost , répondit Mr le Cardinal , en riant ? A me marier de vôtre main , Monseigneur , repliqua-t'il : J'ai découvert un bon parti , & si Vôtre Eminence veut dire une seule parole , ma fortune est faite. S'il ne tient qu'à cela , reprit le Cardinal , tu peux conter là-dessus. Charost lui embrassa les genoux pour le remercier , & lui disant que tout ce qu'il souhaitoit étoit qu'il envoiât demander Mademoiselle Lescalopier pour lui , il le fit au grand étonnement de tout le monde , qui sçavoit qu'il n'aimoit pas à se mêler de ces sortes de choses. Les parens de la fille n'eurent garde de refuser un homme qui gouvernoit l'Etat absolument : Ainsi Charost ayant épousé une femme si riche , se trouva en état d'acheter une grande Charge : Et le Cardinal qui ne mettoit auprès du Roi que ceux qui lui étoient devoüez entierement , lui fit traiter de celle de Capitaine des Gardes du Corps.

Pendant j'avois eu ma petite Abaye , comme j'ai dit ci-devant , & j'en envoyai les Bulles toutes musquées à nôtre Curé , ce qui fit deux effets bien differens ; car il en pensa mourir de joie , & mon pere & ma belle-mere , de tristesse. Ils vinrent tous à Paris , le Curé pour me remercier , eux pour me faire mille reproches. Ils me dirent si je n'avois point de honte de songer aux étrangers , pendant que j'avois des freres si necessiteux. Mais enfin apres avoir évaporé leur bile , ils me parlerent d'une autre maniere , c'est-à-dire , qu'ils s'efforcerent de me persuader de demander une nouvelle Abaye. Je leur dis que ce n'étoit pas ma faute

s'ils ne l'avoient pas eue, mais qu'on ne se gouvernoit pas comme cela à la Cour, qu'il n'étoit pas toujours temps de demander, & que le moyen de ne rien avoir étoit de se rendre importun : que si Mr le Cardinal m'avoit bien fait la grace de me considérer, n'étant que son Page, j'espérois avoir encore plus l'honneur de ses bonnes grâces, lorsque je lui rendrois d'autres services : que je n'étois pas sans naturel, quoi que je n'en eusse pas trop de lieu, mais que je me souviendrois plutôt de ce que mon honneur m'obligeoit de faire, que de toute autre chose. Je les apaisai par ces esperances, mais après les avoir eû ainsi sur les bras, j'eus encore toute nôtre Province, c'est à dire tous mes parens, qui croioient, après avoir fait donner une Abaye à nôtre Curé, il ne tiendrait qu'à moi de répandre sur eux les grâces à pleines mains. Il en vint même du fonds du Berri, que je ne connoissois point, & que je n'avois jamais vûs. Aussi me débiterent-ils d'abord par leur genealogie, me disant qu'ils étoient mes parens au troisiéme degré, & qu'ils esperoient qu'à cause de cela, je leur procurerois quelque emploi. Je tranchai court avec eux, & leur dis que j'avois la meilleure volonté du monde, mais que je n'avois point de pouvoir; ce qui étoit facile à connoître, puis que je n'avois encore rien fait pour mes freres: que m'étant au premier degré, il étoit juste qu'ils passassent devant ceux qui étoient au troisiéme; que ceux qui étoient au second étoient encore privilégiés, & que quand ils auroient tous de l'emploi, si tant est que je leur en pusse faire donner, ils pouvoient contenter que je ferois pour eux tout ce qui seroit en mon pouvoir. Ils entendirent bien ce que cela vouloit dire, & m'en étant ainsi défait, ils me laisserent en repos.

Enfin le temps que j'avois tant souhaité arriva, je veux dire celui où je devois sortir de Page. Mr le Cardinal me donna deux cens pistolles pour me faire

faire habiller, & me disant de rester avec les Gentils-hommes, j'eus esperance qu'il feroit bien-tôt quelque chose pour moi. Je ne demeurai pas cependant sans rien faire: je fus en Angleterre & en Ecole porter des lettres en chiffres; & comme il y avoit déjà du bruit en ce pais-là, je fus arrêté par un parti du Roi d'Angleterre, que j'aprehendois bien autant qu'un de ceux des revoltez. Je fus fouillé aussi-tôt, mais l'on ne me trouva rien, j'avois mis mes lettres dans la selle de mon cheval de poste, que j'avois fait faire à Paris, & à moins que de rompre les bandes, qui étoient d'un fer double, entre lequel elles étoient, il n'y avoit rien à faire. Ils fouillèrent bien dans les panneaux, & par tout, mais n'ayant pas découvert la cache, on me demanda d'où je venois, où j'allois, & mille autres questions semblables. Je répondis à tout cela, comme je m'y étois préparé, & ayant dit que j'étois un jeune Gentil-homme qui voiageois, cela leur donna du soupçon, trouvant que la voiture que je prenois, n'étoit gueres d'un homme tel que je voulois paroître. Cela fut cause qu'on m'arrêta quatre ou cinq jours, pendant lesquels je n'étois pas sans inquiétude. Car j'étois chargé, ou je me trompe, d'affaires bien délicates, & si je fusse venu à être découvert, je pouvois dire que c'étoit fait de moi. Ce qui me rassuroit néanmoins, c'est que mes lettres étoient la magie noire, c'est-à-dire, que j'eusse bien donné au diable à les déchiffrer. Il n'y avoit point d'Alphabet réglé comme à l'ordinaire, un trait semblable signifioit vingt mots diferens, & il n'y avoit que ceux qui en avoient la clef, qui pussent y connoître quelque chose. Pour bien expliquer ceci, il faut sçavoir qu'on étoit convenu qu'un trait signifioit un mot tout entier d'une ligne de S. Augustin, & que pour sçavoir lequel c'étoit, on mettoit le chiffre de la page au dessous du trait, de la quantiéme ligne, celui du rang

où se trouveroit le mot, & que pour une plus grande intelligence, le trait seroit consommé à la première lettre qu'il devoit y avoir au mot. Par exemple, si c'étoit le mot de *J'AUROIS*, & qu'il fut à la dixième page de S. Augustin, à la dixième ligne, & le cinquième en rang dans la ligne, la figure étoit faite de cette manière 10 1105.

Cela étant ainsi, je laisse à juger s'il n'eût pas valu être forcier pour deviner nos affaires. Toutefois je ne laissois pas de trembler, & je voyois bien que si on trouvoit mes lettres, je serois d'autant plus tourmenté, qu'on auroit plus d'inquietude de sçavoir ce qu'elles contenoient. Mais mon bonheur ayant voulu non seulement qu'on ne trouvât rien, mais encore qu'on crût à ma jeunesse que j'étois incapable de ces sortes de negociations, on me relâcha, & je rendis mes dépêches, dont je rapportai la réponse. Je fus fort bien païé de cette course, & j'eus une ordonnance de deux mille écus, dont un Commis de l'Épargne m'ayant voulu prendre quelque chose pour me donner de l'argent comptant, il fut chassé de son emploi, sur la plainte que j'en fis à Mr le Cardinal. Je ne sçais si mon voyage fit effet, ou si ce fut le génie de la nation Angloise qui lui faisoit prendre les armes légèrement, mais les trois Roiaumes qui commençoient déjà à remuer, comme j'ai dit, se trouverent bien-tôt remplis de confusion & de desordre, tellement que le Roi d'Angleterre qui nous avoit donné des marques de sa méchante volonté en plusieurs rencontres, eut tant d'affaires chez lui, qu'il n'eut que faire d'en aller chercher ailleurs.

Ce qui me confirme que nous avions bien autant de part à cela qu'un autre, est ce qui m'arriva trois mois après mon retour. Etant un matin, comme je n'y manquois guere, au lever de Mr le Cardinal, il me dit en particulier que je fusse au fauxbourg Saint Marceau, vis-à-vis une certaine
fon

fontaine, à l'enseigne de la femme sans tête ; que je montasse à la seconde chambre, & que je disse à un homme qui seroit couché dans un lit, qui avoit des rideaux jaunes, de ne pas manquer à le venir trouver chez Madame d'Eguillon sur les onze heures du soir. Je m'aquitài aussi-tôt de ma commission, mais comme il m'étoit permis de regarder cet homme, je me ressouvins bien que je l'avois vû en Ecosse, & je crois qu'il me reconnut bien aussi. Car je remarquai qu'il me regardoit fixement, & comme un homme qui cherche à rappeler sa memoire. Nous ne nous dîmes rien pourtant de ce que nous pensions, & il se contenta de m'assurer qu'il ne manqueroit pas au rendez-vous. L'heure étant venuë, j'eus ordre de l'aller attendre à la porte, afin de l'introduire dans le cabinet. Il vint déguisé en Oublieux, & je lui avois entendu crier des oublies le long de la rue, ce qui m'éloignoit bien de croire que ce fut lui ; mais m'ayant reconnu, & m'ayant dit qui il étoit, je le menai à Mr le Cardinal, avec qui il demeura enfermé jusques à quatre heures du matin. Les gens de Mr le Cardinal eurent ordre de s'en retourner, ce qui donnoit lieu encore à la médifance qui se faisoit de lui & de sa nièce, chacun croyant qu'il ne restoit là que pour coucher avec elle. D'ailleurs on avoit pris les clefs pour sortir quand on voudroit, ce qui faisoit que les domestiques de cette Dame étoient les premiers à en médire. Ce que je dis ici, n'est pas, comme j'ay déjà dit, pour soutenir qu'il ne se passoit rien entr'eux, mais pour faire voir que toutes les fois qu'il y restoit, ce n'étoit pas pour l'amour d'elle. Cette conference finie, mon homme sortit du cabinet, à la porte duquel j'étois toujours resté par ordre de son Eminence. Elle me fit lui donner mon manteau, car l'heure de crier des oublies étoit passée, & elle m'ordonna même de le conduire jusques à deux ruës de là. Deux jours après elle

m'a-

m'appella encore en particulier, & me dit d'aller trouver Mr de Bullion Surintendant des Finances ? de lui dire de sa part de me donner le ballot qu'il avoit fait, & de le porter dans la rue de la Huchette, à l'homme dont je viens de parler, que je trouverois logé à l'enseigne de la Truie qui file, au fonds de la cour à la premiere chambre. Je trouvai le ballot tout près, mais il étoit si pesant qu'il falut une charête pour le porter. Mr de Bullion qui le sçavoit bien, en avoit fait préparer une, & l'ayant fait mettre dessus, il me donna un bordereau, contenant la somme, & les especes qui étoient dedans, me disant qu'il falloit que je l'eusse pour le remettre entre les mains de celui pour qui il étoit. Etant arrivé à la Truie qui file, je trouvai mon homme qui se promenoit dans la chambre, & lui ayant donné ce bordereau, & dit que le ballot étoit à la porte, il regarda le bordereau, & me le rendit, disant que je me méprenois; que cela n'étoit pas pour lui, & qu'il falloit que ce fut pour un autre. Je lui dis que je ne me méprenois point, qu'il sçavoit bien que je le connoissois, & que mon ordre étoit pour lui; mais se mettant à marcher dans la chambre avec un air chagrin. Ce n'est pas pour moi, Mr, me dit il encore une fois, & vous n'avez qu'à vous en retourner.

Quand j'eus fait encore ce que je pûs, pour lui persuader ce que je voulois, & qu'il m'eut été impossible d'y réussir, je pris le parti qu'il me conseilloit, & apres avoir renvoyé le ballot chez Mr de Bullion, je fus rendre conte à Mr le Cardinal de ce qui m'étoit arrivé. Il me demanda si j'avois le bordereau, & lui ayant dit qu'oui, il le regarda, & il se mit en une furieuse colere contre Bullion, disant qu'il lui apprendroit une autrefois à faire ce qu'il lui disoit. Il l'envoya querir à l'heure même, & lui ayant demandé pourquoi il n'avoit envoyé que cinq cens mille francs, au lieu des

fix cens mille qu'il lui avoit dit, Bullion lui répondit que son Eminence lui avoit dit, celui sembloit, il n'y avoit que deux jours, qu'il falloit tirer le meilleur marché que l'on pourroit de cette affaire, qu'il avoit crû que l'autre s'en contenteroit, mais puis que cela n'étoit pas, il falloit lui envoyer le reste.

Autant que je pus comprendre à tout cela, car j'étois présent à l'éclaircissement, Mr de Bullion avoit envie de mettre cent mille francs du côté de l'épée, quoi qu'il tâchât de persuader, que ce qu'il en avoit fait, n'étoit que par bon ménage. Cependant, en attendant que les cent mille francs fussent contez, & que le ballot fut fait, son Eminence me renvoya trouver l'homme, pour lui dire qu'il auroit contentement, & que ce n'étoit que la faute de Mr de Bullion; ce qu'il me commanda de lui assurer, comme en ayant été le témoin. Je le trouvai qui faisoit sa valise, tout prêt à plier bagage, & paroissant surpris de me voir, il s'avança au devant de moi, & me demanda si j'avois quelque chose à lui dire. Je lui exposai ma commission, de quoi paroissant un peu remis: Il faut de la bonne foi en ce monde, me dit-il, avec un reste de colere, & je ne comprenois pas, qu'après m'avoir donné une parole positive, il n'y a que deux jours, on se mit en état si-tôt de m'en manquer. Je retournai ensuite chez Mr de Bullion prendre les six cens mille francs, & les ayant remis entre les mains de mon homme, je m'en revins chez son Eminence, qui attendoit mon retour avec impatience, & qui étoit tout inquiet de ce qui étoit arrivé.

Quoique ces sortes d'affaires ne fussent pas de mon goût, & que j'eusse bien mieux aimé quelque emploi de guerre, néanmoins je me consolais sur ce que j'avois l'amitié de mon Maître. Il m'avoit demandé encore une fois si je voyois Mr de Marillac, dont le frere avoit non seulement

M E M O I R E S

42
 été fait Maréchal de France, mais avoit encore épousé une parente de la Reine-mere, aupres de qui il étoit en grande faveur. Je lui dis que je me ressouvenois bien que son Eminence me l'avoit déjà défendu, qu'ainsi je n'avois eü garde de le faire: que je lui avois déjà dit, que je ne connoissois plus de parens, quand il s'agissoit de lui obeïr, & que ma douleur étoit que je ne lui en pusse pas donner des preuves. Il me dit que cela étoit bien, & ce fut d'un ton à me faire connoître qu'il en étoit content. Aussi se fia-t'il à moi dans une occasion où il falloit que ma fidelité lui fut connue, si toutefois il n'eut point d'autre motif, en faisant ce qu'il fit un mois apres, ou environ. Mais pour faire connoître par quel esprit il étoit animé, il n'est pas hors de propos, ce me semble, de reprendre les choses d'un peu plus haut.

Le Roi étoit un Prince extrêmement bon, tel que peut être aujourd'hui l'Empereur. Il étoit venu à la Couronne encore jeune, & avoit laissé gouverner les Etats à la Reine sa mere, Princesse d'une grande ambition, mais peu aimée des François, non seulement parce qu'elle étoit Italienne, nation qu'ils n'aiment pas, mais parce qu'elle avoit eü aussi-tôt pour favori un homme de son pays, dont le merite étoit aussi petit, que la naissance. Comme les Etats subsistent néanmoins par la crainte, aussi-tôt que par tout le reste, cec homme avoit trouvé moyen de se rendre redoutable jusques aux Princes du Sang, & la femme qui étoit encore plus insupportable que lui, étoit devenue si hautaine à cause des bonnes graces de la Reine qu'elle possédoit entierement, qu'elle mettoit tout le monde, s'il faut ainsi dire, à ses piés. Comme il falloit néanmoins se faire des creatures pour subsister à tant d'ennemis, la Reine mere en avoit gagné quelques unes, & entr'autres Mrs. de Marillac, dont l'un étoit de Robe, & l'autre
 d'E.

d'Épée, tous deux honnêtes gens, & dignes des grands emplois où ils furent élevés. Cependant quelque précaution qu'elle prit, le nombre des mécontents étoit si grand, qu'elle ne pût sauver son favori de leurs mains. De Luines qui avoit de l'ambition, souffla au Roi que sa mere le rendoit méprisable aux peuples, laissant gouverner l'Etat par un étranger. On ne sçait point même s'il ne l'accusa point d'impudicité, & de la mort du Roi son pere. Quoi qu'il en soit, ayant sçu persuader le Roi, auprès de qui il s'étoit déjà mis bien, en lui procurant de petits plaisirs, mais proportionnés à son inclination, il eut ordre de chercher quelqu'un qui tuât ce favori, ce qui fut exécuté par Vitri Capitaine des Gardes du Corps.

De Luines tâcha après cela de s'attribuer toute l'autorité, au préjudice de la Reine-mere, mais comme il avoit les épaules trop foibles pour un si grand fardeau, & que d'ailleurs le parti de cette Princesse se fortifioit tous les jours, par la jalousie qu'on avoit de ce nouveau Ministre, il fut obligé de lui en laisser la meilleure partie. Ceux qui s'étoient attachés à elle, & qui avoient appréhendé d'être envelopés dans la disgrâce de son favori, furent rappelés à la Cour en même temps, & comme Mrs de Marillac s'étoient montrés des plus affectionnés, ils furent aussi de ceux pour qui elle eut le plus de distinction. Celui qui étoit dans la Robe n'aspiroit pas moins qu'au Ministère, & se monroit si éclairé en toutes choses, qu'il en étoit jugé digne. Mais la Reine-mere ayant appelé à son service l'Evêque de Luçon, qui fut depuis appelé Cardinal de Richelieu, cet esprit tout autrement transcendant encore que celui de Marillac, brilla tellement que l'autre en fut tout obscurci.

Plus l'ambition de Marillac étoit grande, plus il eut de peine à souffrir Richelieu, dont les desseins étoient du moins aussi grands que les siens.

Et l'ambition n'engendrant pas moins de jalousie, que l'amour, ce fut-là la source d'une haine si terrible, qu'ils ne pouvoient se souffrir l'un l'autre. La mort de Luines qui ouvroit la porte à un ministère moins limité, l'augmenta encore de beaucoup, mais Richelieu ayant bientôt pris le dessus, non seulement sur lui, mais encore sur la Reine-mere, cette Princesse éprise d'un grand ressentiment sollicita fortement ses amis de se réunir à elle, pour chasser ce nouveau Ministre, avant qu'il eut le tems de s'affermir. Marillac & son frere ayant plus d'intérêt que personne à desirer sa perte, entrerent entierement dans les sentimens de la Reine. Ils firent mille brigues contre lui, & si le genie de ce grand homme eût été moindre, il ne pouvoit jamais manquer de succomber sous un si grand nombre d'ennemis. Comme il ne pardonnoit pas volontiers, il n'ôt pas plutôt affermi son pouvoir, qu'il tâcha d'abatre les têtes de ceux qu'il avoit le plus à craindre, & ne s'étant pas contenté d'avoir obligé la Reine-mere qui étoit sa bienfaitrice, de s'enfuir hors de France, il resolut de faire mourir les Marillacs.

Voilà la raison pour laquelle il m'avoit demandé tant de fois si je les voiois. Mais pour mettre ma fidelité à l'épreuve, ou peut-être pour se défaire du Maréchal, qui étoit un homme sans reproche, sans s'attirer la haine publique. Vous m'avez assuré, me dit-il un jour, que vous ne connoissiez point de parens, quand il s'agissoit de mon service, je le vais éprouver maintenant. Voici un ordre, continua-t'il, en me donnant un paquet, pour faire arrêter le Maréchal de Marillac, je suis bien aise que vous sçachiez ce que c'est, portez-le à son adresse, & souvenez-vous que vous témoignez tant de confiance, je merite bien que vous me gardiez fidelité. Ce discours m'embarassa, je vous l'avoie, & recevant ce paquet, Monseigneur, lui dis-je, si Vôtre Eminence vouloit se contenter
d'é-

d'éprouver ma fidélité par la connoissance que je lui donnerai que je sçais garder le secret, je lui serois bien obligé. Ce n'est pas que je lui refuse d'obéir, mais je la prie de considérer que quand elle chargeroit un autre de cet ordre, contre un de mes proches, je n'en serois pas moins à elle. Allez, vous dis-je, me répondit Mr le Cardinal, & prenez garde seulement que je ne fasse ce que vous me dites.

Ce fut à moi d'obéir apres ce nouveau commandement. Cependant je ne montrai jamais à cheval avec tant de regret, & je fus rentré plusieurs fois d'aller avertir celui qui étoit à Paris, du malheur qui menaçoit son frere. Je me disois pout me fortifier dans cette pensée, que c'étoit sans doute la volonté de ce Ministre, lequel étant d'ordinaire si secret, ne m'avoit fait cette confiance, que pour l'obliger à prendre la fuite. Mais enfin mon devoir l'emporta sur les obligations que je pouvois avoir d'ailleurs. Je fis même beaucoup de diligence pour paroître plus affectionné, de sorte que je rendis mon paquet six heures devant qu'on crût que je pusse arriver.

La prison de ce Maréchal fit grand bruit. Il n'y eut personne qui n'accusât Mr le Cardinal d'une grande violence, & n'osant à cause de cela se porter d'abord aux dernières extremités, il arrêta le cours de la Justice, qui étoit disposée à faire tout ce qu'il vouloit. Pour moi apres lui avoir rendu toute sorte d'obéissance, ainsi que je viens de dire, je crus, genereux comme il étoit, qu'il m'accorderoit la permission de solliciter pour lui, d'autant plus que ce que je lui en demandois étoit plutôt pour faire voir que j'avois de l'honneur, que pour espérer que mon intercession pût quelque chose contre un si puissant accusateur. Mais je ne lui eus pas plutôt découvert mon sentiment, que j'éprouvai que les grands hommes, comme les autres, sont sujets à des faiblesses. Il me dit, tout

en colere qu'il étoit ravi qu'un de ses domestiques prit party contre luy, & me regardant avec un œil d'indignation, il me fit tellement trembler depuis les piés jusques à la tête, qu'il y auroit eu beaucoup à dire que j'eusse eu tant de peur, si j'eusse été à la tranchée ou dans le combat.

Je n'osay me représenter devant luy le jour même, mais me rendant le lendemain matin à son lever il ne fit pas semblant de me voir, ou du moins s'il jeta les yeux sur moy, il les détourna si-tôt, qu'il sembloit qu'il eust peur que je ne le surprisssé en le faisant. Comme j'avois des ennemis dans la maison, on s'aperçut bien-tôt de ma disgrâce, d'autant plus que quelqu'un avoit entendu mon compliment, & la réponse qu'il m'avoit faite. Mr le Comte de Soissons qui étoit de ses ennemis, ayant dessein de luy faire piéces, prit ce temps-là pour me proposer de me donner à luy; mais quoi qu'il fût Prince du sang, & qu'il m'offroit de grands avantages, je fis réponse à ceux qui m'en parloient de sa part, que j'avois trop d'obligation à Mr le Cardinal, pour vouloir changer de Maître. Un autre auroit peut-être fait sçavoir à son Eminence la proposition qui m'avoit été faite; en effet, il vouloit qu'on ne luy celât rien, sur tout des choses qui alloient contre son service, mais jugeant qu'en l'état où j'étois, il pourroit croire que ce seroit pour me faire de fêre, je me contentay de faire ce que je devois, sans luy en aller rompre la tête.

La Ferté pere de celuy que nous avons vû Maréchal de France, étoit à ce Comte, mais fort infidèle serviteur. Car il ne faisoit pas un pas qu'il n'en avertit le Cardinal, & ayant découvert par je ne sçais quel endroit, qu'il m'avoit fait parler, il le sçût tout aussi-tôt. Le Cardinal me prit pour un traître; & me regardant encore de plus mauvais œil qu'il n'avoit fait, il me demanda si je n'avois rien à lui dire. Je luy répondis que non, & qu'il m'avoit

m'avoit clos la bouche, par la réponse qu'il m'avoit faite. Ne vous ai-je point aussi clos le cœur, me repliqua-t'il, & depuis cela n'auriez-vous point d'envie de vous venger de moi ? De vous, Monseigneur, lui répondis-je, tout surpris (car enfin je vis bien à son air, & à son discours, qu'il y avoit quelque chose de nouveau) comment en aurois-je la pensée, vous qui êtes mon bon Maître, & à qui je suis redevable de ce que je suis. Je sçais bien tout cela, me répondit-il, mais enfin quelles affaires avez-vous avec Mr le Comte de Soissons, & que machinez-vous ensemble ? je vis bien à ces paroles, qu'il falloit que quelqu'un m'eût vendu, & comme il n'y avoit que la vanité qui le pût déromper : Si je ne vous ai point parlé de cela, Monseigneur, lui répondis-je, ce n'est pas pour vous en faire un mystère, mais parce que Votre Eminence m'ayant grondé, j'ai crû que c'étoit assez que de faire mon devoir, sans faire le flâteur. Mr le Comte de Soissons m'a fait parler de me donner à lui, mais si ceux qui le lui ont pû dire, lui ont dit aussi la réponse que je lui ai faite, elle m'est si avantageuse, que ç'en est assez pour rentrer dans l'honneur de ses bonnes grâces. Je sçais tout, me dit alors Mr le Cardinal, pour m'intimider, & je vous conseille de me l'avoüer franchement, si vous voulez que je vous fasse grâce. Je n'ai point de grâce à demander, Monseigneur, lui répondis-je, mais seulement que vous me rendiez justice. J'ai dit que j'avois un trop bon Maître pour le vouloir changer contre un autre, & je-le dirai toute ma vie, tant que Votre Eminence voudra se servir de moi. Vous n'avez que cela à me dire, me repliqua Mr le Cardinal avec un grand sérieux, eh bien prenez-y garde, & vous vous en repentirez avant qu'il soit peu.

Je lui dis là-dessus tout ce qu'un homme innocent lui pouvoit dire, & comme il doutoit si je lui disois la vérité, il demeura huit jours entiers sans

me regarder , pendant lesquels il fit agir la Ferré , pour découvrir ce qui en étoit. La Ferré y fit tout son possible , mais ayant scû que c'étoit Mesfies qui m'avoit parlé , homme affectionné à son Maître , & de qui il étoit impossible d'arracher un secret , il s'adressa au Prince luy-même , & tâcha de luy tirer les vers du nez. Il lui dit pour cela , que j'étois un brave garçon , que j'en avois donné des marques à Locates , aussi bien que ma fidélité , depuis que j'étois à Mr le Cardinal ; que cependant il me maltraitoit d'une maniere , que j'en pouvois avoir quelque ressentiment : que c'étoit un temps pour gagner un homme qui valoit quelque chose , & que s'il vouloit il me parleroit de sa part. Le Comte de Soissons , qui étoit sans fard , & sans fincffe , lui dit que cela étoit inutile , que Mesfies m'en avoit déjà parlé , mais qu'il n'y avoit rien à faire avec moy.

Cela me rendit les bonnes grâces de Mr le Cardinal ; mais non pas la liberté à Mr de Marillac. Au contraire la Reyne-mere suscitait tous les jours de nouvelles affaires à ce Ministre , il crut lui faire un grand dépit , s'il le faisoit perir. Et comme les pretextes qu'il avoit pris pour le faire arrêter , ne suffisoient pas , il fut chercher le crime de peculat , dont il n'y a point de simple Capitaine qui ne soit coupable , si on le veut rechercher. En effet , qui est-ce qui se peut sauver du suplice , s'il est responsable de ce qu'ont fait ses soldats ? Ce fut pourtant sur un pretexte si leger , que le Cardinal commença à poursuivre sa vengeance , & ayant donné des Commissaires à sa guise à ce Maréchal , on l'interrogea sur mille bagatelles , qui n'étoient pas capables , comme a dit un fort homme de bien , de faire donner seulement le fouet à un Page. Il y répondit article par article , ce qui embarassa les Juges ; mais le Cardinal qui les voyoit chanceler , leur ayant envoyé dire qu'ils prissent garde à ce qu'ils avoient à faire , la crainte qu'ils

qu'ils avoient d'encourir son indignation, leur fit donner un arrêt tel qu'il le pouvoit souhaiter. Ils se condamnerent donc à avoir la tête tranchée, & l'aptes-d'ins même l'arrêt fut exécuté en place de Grèves. Comme je connoissois la délicatesse de Mr. le Cardinal, je luy demanday s'il trouveroit bon que je prisse le deüil, il me dit froidement que je ferois tout ce que je voudrois, ce qui m'en étoit assez dire, pour n'en rien faire.

Un mois ou deux apres, on me proposa un mariage fort avantageux en aparence, auquel Mr. le Cardinal tâcha de m'e porter, plutôt par faveur que par aucune raison. Car la fille qu'on me vouloit donner, étoit nièce & heritiere du Baron de Couper, qui étoit ennemy juré de sa Maison. En effet, ce Prince qui le portoit fort haut, avoit envoyé un jour son Capitaine des Gardes le maltraiter jusques dans son lit, sous prétexte qu'il avoit dit quelque chose de desobligeant à une Dame, pour qui il avoit de l'estime. Cela avoit été cause de bien du desordre; toute la Noblesse qui prenoit part à l'affront qu'il avoit fait à un homme de qualité, s'assembla sur un lettre circulaire que luy envoya le Baron, & apres être tombés d'accord que son rang le mettoit à couvert de son ressentiment, elle resolut que l'on s'empêcheroit d'orénavant de le voir, & que celui qui contreviendrait à cette Ordonnance seroit réputé pour un homme plein de lâcheté. Cette résolution avoit été exécutée dans toute son étendue; & ce Prince qui avoit des amis & des creatures, se vit tout d'un coup abandonné. Il fit tout ce qu'il pût pour regagner la Noblesse; mais pas un n'ayant voulu le revoir, il demanda le commandement de l'armée, lors que les ennemis vinrent jusques à Corbie, & comme le Ban & l'Arriere-ban étoient commandées; il espéra que la conjoncture luy seroit favorable. Pour réussir dans son dessein, il fit

une dépense épouventable, tenant jusques à douze tables de vingt-cinq couverts chacune, flâtant tout le monde, offrant de l'argent à chacun, & en envoyant même souvent à ceux qu'il croyoit en avoir besoin. Par ce moyen il regagna l'amitié de beaucoup, mais avec tout cela, les parens & les amis du Baron de Coupet, ne le luy avoient jamais pardonné, & comme ils ne respiroient que la vengeance, ou du moins que c'étoit là le prétexte qu'ils prenoient, ils jetterent les yeux sur moy, quand il fut question de marier sa nièce, esperant que Mr le Cardinal me protégeroit. Il y en eut même qui luy en parlerent, il me dit que je ne pouvois mieux faire. Je fus surpris de cette proposition, moy qui n'avois ny bien ny établissemens, qui pussent faire desirer mon alliance, & me défiant qu'il n'y eut quelque chose là-dessous, l'exemple de mon pere me fit résoudre de marcher bridé en main. Cependant je vis la fille qui étoit fort agreable, mais un peu trop libre, car dès la seconde entrevûe, elle me témoigna qu'étant déjà presque mari & femme, il ne faisoit pas que j'interprétasse mal si elle m'accordoit certaines petites libertés que je luy pouvois demander. C'étoit assez m'en dire, si j'eusse voulu entendre le reste, mais ces paroles me la faisant examiner de plus près, je jugeai qu'elle étoit grosse, & me refoidis tout d'un coup de sa poursuite. Je ne me trompois pas, elle l'étoit effectivement, & comme les parens avoient raison de luy vouloir donner promptement un mari, ils trouverent mauvais que je me fusse retiré, si bien qu'ils exciterent le Baron de Coupet à me faire querelle. Cependant pour me perdre auprès de Mr le Cardinal, ils luy furent dire que Mr le Comte de Soissons m'avoit détourné de cette alliance, & que même j'avois pris si hautement son party, qu'ils me croyoient aux mains avec leur parent, qui ne se trouvoit point, non plus que moy. Ils

pour

pouvoient bien lui dire ceste dernière circonstance, puis que c'étoit eux, comme je viens de dire, qui l'avoient obligé à me quereller; neanmoins Mr le Cardinal s'imaginant au même temps que tout ce qu'ils lui avoient dit étoit véritable, il jura ma ruine en secret, & il fit assez paroître que c'étoit-là son dessein, puis qu'à mon retour il me fit mettre en prison sans m'entendre.

J'eus recours à la Houdiniere, qui est mort Capitaine de ses Gardes, & qui étoit de mes amis, & l'ayant envoyé prier de me venir voir, je lui dis que j'étois un homme perdu, s'il ne parloit pour moy; qu'il falloit que mes ennemis eussent prévenu Mr le Cardinal, sinon qu'il ne se seroit pas porté à cette extrémité contre un homme de qui il avoit bien voulu se servir en plusieurs rencontres, qui étoit son domestique, & qui ne pouvoit l'avoir offensé, puis que la défense étoit légitime: que je le priois de vouloir s'informer de lui, dequoy il se plaignoit de moi; que si j'étois coupable, je n'avois que faire de Juges pour me donner la mort; que ma main seroit l'offense de celle d'un boureau, & que je ne pouvois pas survivre à la perte de son estime, & de ses bonnes grâces.

La Houdiniere me promit ce que je luy demandois, & m'étant revenu voir le lendemain, il me dit qu'il étoit bien fâché de n'avoir que de méchantes nouvelles à me dire; que Mr le Cardinal étoit en une si furieuse colère contre moy, qu'il avoit juré de me faire couper le cou, qu'il lui avoit dit qu'il n'avoit nourri qu'un serpent dans sa maison, que j'avois intelligence avec le Comte de Soissons, à la priere de qui non seulement je n'avois pas voulu épouser la nièce du Baron de Couper, mais contre qui même je venois de me battre pour luy faire plaisir. Je ne pus m'empêcher de rire à cette accusation, & apres lui avoir dit que les plus grands hommes se trompoient comme le

autres, je le pria de lui dire de ma part que je ne voulois pas seulement qu'on me coupât le cou, s'il se trouvoit que j'eusse vu ni entendu parler du Comte de Soissons, depuis la dernière affaire, mais qu'on me souât encore tout vif : que si je ne voulois point de la nièce du Baron de Couper, c'est que je ne voulois point de fille grosse, si elle ne l'étoit de mon air ; qu'elle l'étoit pour le moins de quatre mois, & que son Eminence n'exigeoit pas ces sortes de bassesses de ses serviteurs.

La Houdiniere redit mot à mot notre conversation à Mr le Cardinal, & il demeura bien surpris, quand il lui dit que cette fille étoit grosse. Il le regarda fixement entre deux yeux, sans rien dire, mais son silence ne dura pas long-temps. Seroit-il bien possible, la Houdiniere, lui dit-il, que j'eusse été pris pour dupe, & que de petits houbesaux eussent l'effronterie de me tromper ? La Houdiniere lui répondit, que depuis qu'il me connoissoit, il m'avoit toujours vu aller droit en besogne, que puis que je le disois il falloit qu'il en fût quelque chose, mais qu'il y avoit un bon moyen de s'en éclaircir ; qu'il falloit faire venir la fille devant son Eminence, ou envoyer chez elle une sage femme, qui s'y connoitroit encore mieux. Mr le Cardinal se moqua de cette proposition ; mais envoyant que en même temps le Baron de Couper, qui étoit en liberté pendant que j'étois en prison, il lui dit qu'il prit garde à ne lui pas mentir, & qu'il y alloit de sa vie ; qu'il lui dit si la nièce étoit grosse si c'étoit Mr le Comte de Soissons qui eut fait rompre mon mariage, & si c'étoit lui enfin qui avoit été cause que nous nous étions barus. Une demande comme celle-là embarrassa bien le pauvre Baron, il voulut chercher des détours pour ne pas répondre juste ; mais Mr le Cardinal le menaçant tout de nouveau, il fut obligé de se jeter à ses pieds, & de lui demander pardon. Monsieur le Cardinal l'en voia en prison.

L'heu;

l'heure même, & m'en fit sortir. Il me tendit la main en me voyant, me disant qu'il répareroit ce qu'il venoit de faire. Je la lui baisai fort respectueusement, & ne voulus lui rien dire, sinon que je le remerciois de toutes les bontez qu'il avoit pour moi; ajoutant néanmoins que je le priois de croire que j'étois incapable de trahison.

Etant ainsi rentré en grace, Mr le Cardinal me dit à quelques jours de-là de graisser mes bottes, & de me tenir prêt pour faire un petit voyage. Ce fut pour aller à Bruxelles, où Madame de Chevreuse avoit été obligée de se retirer, après avoir prétendu gouverner l'esprit de la Reine Regnante, & faire mille brigues dans l'Etat. Il la soupçonnoit d'avoir intelligence avec quelques Grands, & il me dit ce que je devois faire pour le découvrir. Cependant pour empêcher qu'on ne soupçonnât à quelle intention je faisois ce voyage, il me fit déguiser en Capucin, & pour faire croire que je l'étois véritablement, à un petit frere qu'il falloit que j'eusse pour compagnon, on me fit faire un habit deux ou trois jours avant que je partisse. Je fus outre cela loger aux Capucins de la rue saint Honoré, comme si j'eusse été de quelque Convent de Province. Le Gardien qui étoit gagné par le Pere Joseph favori du Cardinal, me reçut comme un de ses Religieux, & apres que j'eus reçu mes instructions par ce même Pere Joseph, qui se mêloit d'autres choses que de dire son Breviaire, je partis pour Bruxelles, muni d'une obediencè, mais de fort peu de forces pour faire ce voyage à pié. C'étoit pourtant une necessité, de peur de donner à connoître au petit Moine que j'étois un fort méchant Religieux. Mais ne pouvant résister à tant de fatigues, ni m'accoutumer à demander à dîner & à souper pour l'amour de Dieu, je maudis mille fois le voyage, & aurois bien souhaité de n'être pas si fort dans l'intrigue. J'arrivai cependant apres quinze jours de marche, & quel
que

que ce fut donner méchant exemple au Convent, je demeuray deux jours sans me pouvoir lever. J'étois roüé d'ailleurs d'avoir trouvé un si méchant lit, moy qui avois accoustumé d'en avoir un bon, mais pour comble de malheur, il me falut apres cela assister à l'Eglise. Tellement que je crus que le Cardinal m'avoit envoyé-là pour faire mon purgatoire.

Je fis connoissance cependant avec quelques François qui venoient au Convent, & feignant de ne pas connoître un certain homme, que je voyois souvent dans le Cloître, je leur demanday que c'étoit. Ils me dirent que c'étoit le Marquis de Laicques, qui étoit justement l'homme que je cherchois. C'étoit le favory, ou le bien-aimé de Madame de Chevreuse, ou pour mieux dire, il l'avoit été quelques années, mais depuis qu'elle s'étoit avisée de faire avec luy un mariage de conscience, elle l'avoit traité comme feu Monsieur de Chevreuse, c'est-à-dire, qu'elle avoit joint le ragoût d'un amant, à l'ordinaire d'un mary. J'avois été instruit de toutes choses à mon départ de Paris, & que le galant étoit le favory de l'Archiduc: Tellement que le but de Mr le Cardinal étoit que je le dérachasse de ses interêts, en lui donnant de la jalousie, ou que je m'intriguasse si bien, que je fisse resoudre le favory de l'Archiduc d'avoir commerce avec luy.

Laicques que je mourois d'envie d'acooster, me saisit de luy-même, en s'en venant droit à moy, & me demandant des choses qui regardoient le Convent. Je ne manquai pas de profiter de l'occasion, je l'entreteins, & comme je faisois le fort méchant François, ce que je rejetois sur ce que ma mere étoit Valonne, & que d'ailleurs mon pere y avoit reçu quelque injustice, il prit plaisir à m'entendre, & me revint voir fort souvent. Quelques-là je n'avois pas encore osé me retrouver, mais il s'enferra de luy-même, en me demandant

Si je voudrois me charger de quelques lettres de consequence, pour porter en France. Je luy dis que je me ferois beaucoup de plaisir de luy rendre service, mais que je n'osois, le danger étant trop évident. Il fit ce qu'il pût pour me rassurer, mais m'en excusant toujours, pour luy en donner plus d'envie, & moins de soupçon, il me pressa encore, me disant que j'obligerois la Patrie, pour laquelle je témoignoïs tant d'inclination, c'est-à-dire celle de ma mere qui étoit la Flandres. Je fis encore semblant de m'en défendre, & pour apuyer mon refus, je luy dis que quand bien même je luy aurois promis de le faire, cela ne dépendoit pas de moy : que j'étois soumis à l'obéissance d'un Gardien, & de plus, quel prétexte prendre pour retourner en France, moy qu'on sçavoit qui ne m'y plaisois pas? C'étoit là justement où il m'atendoit; il me répondit que s'il n'y avoit que cette difficulté, on la leveroit sans que je m'en mêlasse, que je n'avois qu'à lui donner ma parole, & que ce seroit à luy à faire ce qu'il faudroit.

Je fus long temps sans la lui vouloir donner, & feignant de me rendre qu'à ses instances, on parla au Gardien, qui étant sollicité par l'Archiduc luy-même, n'eut gardé de refuser ce qu'on luy demandoit. Il fut donc résolu que je feindrois d'avoir besoin des eaux de Forges, & que je donneroïis avis à ceux à qui on vouloit écrire, d'envoyer querir là leurs lettres. Cependant on me donna un frere pour compagnon, & nous nous en allâmes à Forges, à moitié chemin duquel Mr le Cardinal, sur une lettre que je luy avois écrite, un Courier à qui je donnay le paquet que j'avois eu de Laïques. Il l'ouvrit & le referma bien proprement, & apres être instruit de ce qu'il contenoit, il me le renvoya, me manda de donner avis de ma venue à celsuy à qui il s'adressoit. C'étoit à un nommé la Pierre, soi disant Avocat, demeurant dans la rue perdue près de la
place

M E M O I R E S

place Maubert. Il sortit en même temps de Paris pour me venir trouver; mais devant que je le visse, il y avoit déjà un homme auprès de moy pour le suivre à vûe, & voir ce qu'il deviendroit. Comme il ne se doutoit de rien, il fut descendre étant retourné à Paris chez le Comte de Chalais grand Maître de la Garderobe, ce qui fit presumer que le paquet étoit pour luy. Ce soupçon fut encore augmenté par la découverte qu'on fit que ce la Pierre avoit été son domestique; mais on n'avoit que faire de faire de si grandes recherches; le Comte de Chalais fit réponse de sa main, & le Cardinal reconnut son caractère, dès que je luy eus envoyé la lettre. Il fut fort surpris des choses qu'il vit dedans, on y parloit de se défaire du Roy, de faire épouser la femme au Duc d'Orleans, & pour luy, c'étoit par sa mort que devoit éclater la conjuration. Ce n'en étoit que trop pour faire mourir Chalais, & le Roy vouloit qu'on l'arrêtât sur le champ, mais le Cardinal ayant été d'avis qu'on se donnât patience, pour pouvoir découvrir qui étoient les complices, le Roy y consentit, à condition qu'on le gardât à vûe, de peur qu'il n'échappât. Cependant pour le tirer de Paris, on fit un voyage en Bretagne sous quelque prétexte, & je m'en retournay à Bruxelles porter ma dépêche. Le Comte de Chalais qui étoit bien éloigné d'avoit du soupçon du malheur qui le talonnoit, avoit envoyé en Espagne, suivant l'avis qui étoit poté dans la lettre que la Pierre luy avoit rendue, c'étoit pour faire son traité qui avoit été ébauché à Bruxelles, dont le Roy d'Espagne avoit été informé par un Courier exprés que luy avoit envoyé la Reyné, qui trempoit dans la conjuration, c'est-à-dire dans le dessein d'exterminer le Cardinal, car pour ce qui est du reste, elle en étoit innocente, & même elle étoit si éloignée de vouloir épouser le Duc d'Orleans, qu'elle tâchoit de le marier avec l'Infante d'Espagne sa sœur. Le Roy d'Espa-

gne

gne accorda à Chalais tout ce qu'on lui demanda de sa part, mais on ne lui donna pas le temps de jouir seulement de ses esperances, son Courier fut arrêté au retour, & le Cardinal ayant dequoy convaincre, lui fit couper le cou.

✱ J'étois à Bruxelles lors que cela arriva, & comme je sçavois que j'y avois grand part, se ne fut pas sans apprehension qu'on ne me fit servir de représailles, si par hazard on venoit à me découvrir. Je laisse à penser cependant combien je m'ennuiois dans le Couvent, où il me venoit de temps entemps de nouveaux ordres du Cardinal. Le Marquis de Laicques étoit toujours de mes bons amis, mais ne me disoit pas pourtant que tout ce qui venoit de se passer étoit le fruit de son intrigue. Car il prétendoit encore se servir de moi, & auroit eu peur de m'effraier, s'il me l'eut dit. Il avoit une fille dont il me parloit souvent, & qu'il témoignoit aimer avec passion. Si je n'eusse point été embarqué si avant avec lui en aparence dans les interêts des Espagnols, c'étoit un beau champ pour lui parler de se racommoder avec Mr le Cardinal. Mais je n'osois le faire après ce qui étoit arrivé, & ç'eut été donner à connoître trop clairement que j'avois manqué de fidelité. De parler de même à Madame de Chevreuse, ou à son galant, c'étoit s'exposer pareillement à une perte évidente, tout ce qui avoit été fait ayant été fait de concert entr'eux. Me voyant donc bien inutile en ces quartiers-là, je ne cessois de mander à Mr le Cardinal qu'il me fit la grace de me rapeller, mais comme il sçavoit que la plupart des Grands étoient mécontents, & qu'il craignoit qu'ils n'eussent recours aux Espagnols, il me laissoit là, pour voir si je ne découvrerois rien.

Je demurai deux ans entiers à faire cette vie que je maudissois mille fois le jour. Car il me falloit faire le cagot, métier qui ne me plaisoit gueres, aller à la quère, travailler au Jardin, & avec tout
cela

cela je ne faisois gueres bonne chere. Je regrettois souvent d'avoir quitté Mr de S. Aunais, pour m'en venir à la Cour, je me disois qu'il y auroit long-temps que je serois Capitaine, au lieu que je ne sçavois encore ce que j'étois : Mr le Cardinal n'ayant rien fait pour moi. Ce qui me faisoit le plus de peine, c'est que j'entendois quelquefois parler de la guerre, & comme mon inclination m'y portoit, ainsi que je crois avoir dit devant, la vie que je menois m'étoit encore plus insupportable.

Cependant j'allois voir Mr de Laicques fort souvent, & j'étois aussi connu chaz lui, & chez Madame de Chevreuse, que je pouvois l'être chez Monsieur le Cardinal. Un jour que j'en sortois, il y vint deux ou trois Gentilshommes, & un d'eux s'arrêtant pour me regarder, Ma foy, dit-il, aux autres, c'est R. lui-même, & nous n'en devons point douter. Je ne m'entendis pas plutôt nommer, qu'au lieu de regarder derrière moi, je marchai à grands pas, & tournai par la premiere rue. J'avois ma besace sur le dos, je la jettai dans une porte, & m'en étant allé chez un fripier, je lui dis à l'oreille; que s'il me vouloit vendre un habit, je lui en payerois tout ce qu'il voudroit. Car j'avois toujours une bourse sur moi qui étoit pleine, & c'étoit en cela seul que je n'avois pas été Capucin. L'envie de gagner quelque chose lui fit passer pardessus le scrupule qu'il se pouvoit faire d'aider à un Capucin à se sauver. Car il croioit fermement que j'étois un Moine qui voulois jeter le froc aux orties, & cela fit qu'il me vendit son habit trois fois plus qu'il ne valoit. J'en pris un à l'Espagnol, & apres qu'il m'eut donné une chemise, & une cravate, il m'alla chercher une perruque, une épée, & des bottes, qui étoit tout ce qui me manquoit. Dans cet équipage je fus à la poste où je pris un cheval, & marchant devant le postillon, je sortis de la Ville le plus vite qu'il me
fut

fut possible. La peur me donna des ailes, jamais je ne fus si vigoureux, & quoy qu'il y eut longtemps que je n'eusse fait ce métier là, & que par conséquent je ne fusse pas en haleine, je ne laiffay pas de courre si bien, que le postillon ne me pût suivre. Je sortis ainsi de la Flandres, où l'on commençoit à me chercher, car celuy qui m'avoit reconnu, étoit justement l'Ecuyer du Comte de Chalais, qui s'étoit venu fugier à Bruxelles, non pas qu'il fut complice de son Maître; mais parce qu'ayant eu peur qu'on ne l'arrêât, il avoit mieux aimé s'absënter pour quelque temps, que de courre risque d'aller en prison. Au reste il me connoissoit comme pain, si j'ose parler de la sorte, tellement qu'étant tout surpris de me voir si bien masqué, il voulut courir apres moy, pour me demander par quelle aventure j'étois devenu Capucin, moy qui ne passois pas pour y avoir jamais eu de penchant. Mais voyant que je le fuyois, il se douta que j'en avois quelque raison, & comme il sçavoit que j'appartenois à Mr le Cardinal, il se crût obligé de le dire au Marquis de Laicques, qu'il alloit voir. Le Marquis de Laicques luy dit qu'il révoit, mais l'autre qui sçavoit bien le contraire, luy ayant soutenu que j'étois le même qu'il disoit, le Marquis de Laicques s'en vint à l'heure même aux Capucins, où il me croyoit trouver. Mais on luy dit que je n'étois pas encore revenu, & croyant que je revendroit bien tôt, il demanda à parler au Gardien, à qui il dit qu'il eût à répondre de ma personne, dès que je serois rentré dans le Convent, & que cependant il alloit avertir Mr l'Archiduc, d'une affaire qui regardoit l'Etat. En éfet, y étant allé avec l'Ecuyer du Comté de Chalais, il le surprit tout autant qu'il l'avoit été lui-même. L'Archiduc donna ordre à son Capitaine des Gardes d'aller renouveler le commandement au Gardien, que le Marquis de Laicques luy avoit fait, mais pour se précautionner davantage, il fit
fer.

fermer les portes de la ville, après qu'il eut fait demander si je n'étois point sorti.

Comme on ne me connoissoit point, & que d'ailleurs je m'étois assez bien déguisé pour tromper ceux qui y auroient pû prendre garde, on lui dit qu'il falloit que je fusse encore dedans. Mais toutes ces allées & venues m'avoient sauvé, & ils virent bien quand la nuit fut un peu avancée, & que je ne revenois point, que je m'étois délié de quelque chose. Ils me crurent cependant dans la Ville, & firent faire un ban pour me livrer sous de grosses peines; mais voyant que personne ne m'indiquoit, ils envoierent apres moi, quand il n'en fut plus temps.

Mr le Cardinal fut fort surpris quand il me vit, & comme je revenois sans ordre, & qu'il crût que ce que j'en faisois n'étoit que pour m'être ennüié, il me gronda d'abord si furieusement qu'on ne peut pas davantage. Mais quand il scût le peril où j'aurois été sans cela, il changea de langage, & me dit que j'avois bien fait. C'est lui qui m'aprit, quelques jours apres, tout ce que je viens de dire, & le chagrin où avoit été l'Archiduc de ne m'avoir pas trouvé. Il me dit aussi que mon compagnon avoit été mis en prison, & qu'il couroit risque de n'en point sortir, qu'on ne lui eut donné la question ordinaire & extraordinaire.

Je trouvai en arrivant quelque changement à la Cour. Monsieur le Marquis d'Humieres, pere de celui qui est aujourd'hui Gouverneur de la Flandre Françoise, & Maréchal de France, avoit reçu commandement de se défaire de sa Charge de premier Gentilhomme de la Chambre, & il venoit tous les jours chez Mr le Cardinal pour tâcher de se faire rétablir. Mais Mr le Cardinal lui fit réponse qu'il falloit qu'il s'adressât au Roi, de la bouche de qui il avoit entendu prononcer son arrêt. Sa disgrâce venoit de peu de chose, & au moins il avoit la consolation que ce n'étoit pas par sa

la faire. Il étoit rousseau, comme en ce temps-là les péruques étoient fort rares, & qu'il sçavoit que le Roy haïssoit ceux de ce poil-là, il se peignoit avec un peigne d'acier, ce qui faisoit presque le même effet que s'il se fût teint les cheveux. Le Roy n'en avoit donc jamais rien connu, mais étant un jour à la chasse, il vint une grande pluie, que toute la teinture s'en alla; de sorte qu'il parut dans son naturel. C'en fut assez à ce Prince pour luy faire commandement, comme je viens de dire, de se défaire de sa charge, & quelques amis qu'il employât, le Roy ne voulut jamais se retracter.

J'avois reçu quelques caresses de Mr le Cardinal, apres luy avoir fait voir, comme j'ay dit cy-dessus, la nécessité qu'il y avoit pour moy de revenir. Mais soit qu'il fût bien aise de m'avoir toujours auprès de luy, ou qu'il ne voulut pas m'élever davantage; il se contentoit de me faire des gratifications de temps en temps, sans me procurer aucun établissement. J'avois eu deux mille Loüis d'or à mon retour, mais de l'humeur dont j'étois je n'en amassois gueres. Je faisois une dépense enragée, & quand j'aurois eu cent mille écus tous les ans, j'en aurois bien-tôt vû la fin. Je voyois bien que je faisois mal, mais je ne m'en pouvois empêcher. Pour avoir donc quelque chose de solide, je demanday une compagnie aux Gardes qui étoit vacante, mais Mr le Cardinal me dit que je ne sçavois ce que je demandois, qu'il n'y avoit point de Capitaine aux Gardes qui ne voulut être à ma place, & qu'il avoit affaire de moy. Il me fallut faire, comme si je luy eusse été encore bien obligé de ce refus, c'est-à-dire, que je le remerciaj de cette grace, laquelle neanmoins je ne croyois pas si grande qu'il la faisoit. Cependant il me donna encore une Abaïe de six mille livres de rente, & j'en fis pourvoir un de mes freres, dans le temps que ma belle-mere commandoit à dire à tout le monde que je ne pouvois rien

aupres de Mr le Cardinal, & que même il m'avoit si bien abandonné, que j'avois été deux ans en prison pour mes dettes.

C'est ainsi qu'elle parloit du voyage que j'avois fait à Bruxelles. Mais quoi que l'on m'aprit les discours de plusieurs endroits, je ne voulus pas laisser de faire mon devoir. Il y en auroit eû beaucoup à sa place, qui m'auroient bien remercié apres cela, mais voiant que je lui mandois qu'il faloit donner quelque argent pour ce qui se paie en pareille rencontre, elle se déchaîna plus que jamais contre moi. Non seulement elle se plaignit que je faisois de la difference entre mon frere, & notre Curé, à qui j'avois donné son Benefice gratis, mais que je lui faisois encore payer plus qu'il ne faloit. Sur ce fondement elle fut à Orleans consulter les Casuites, sçavoir s'il n'y avoit point de simonie à accepter cette Abbaye, faisant entendre à tout le monde qu'elle ne vouloit pas que sa conscience en fut chargée.

Cela ne m'empêcha pas de faire encore ce que je devois pour son aîné; sçachant qu'elle lui faisoit perdre son temps dans un village, je le mis à l'Academie, & apres avoir payé sa pension je le presentai à Mr le Cardinal, & lui demandai ce qu'il vouloit que j'en fisse. Mon dessein étoit de le mettre dans les Mousquetaires, mais sçachant qu'il n'étoit pas bien avec Treville qui les commandoit, je ne voulus pas le faire sans le lui dire: Je m'en trouvai fort bien, car il me dit de m'en donner bien de garde, & de lui faire porter plutôt le mousquet dans quelque Regiment. Comme je vis cela, je le mis dans les Gardes, & au bout de six mois Mr le Cardinal me donna une Enseigne pour lui dans le même Regiment. Il me dit en me le donnant, que je voyois la difference qu'il faisoit entre ceux qui étoient à lui, & ceux qui lui étoient indifferens; que les uns avoient permission de ser-
vir

vir qui bon leur sembloit, mais qu'il vouloit que les autres ne s'attachassent qu'à son service.

Ces choses suspendirent pour un temps les plaines de ma belle-mere, & elle n'en osa plus faire si ouvertement, de peur qu'on ne lui jettât des pierres. Mais mon frere ayant été tué dès la premiere compagnie à un siège que l'on fit en Flandre, elle recommença ses invectives, & dit qu'elle me connoissoit mieux que les autres; que j'avois fait tuer son fils pour avoir son bien, & que sans cela je ne lui aurois jamais procuré d'emploi; que c'étoit à même dessein que j'en avois fait venir encore deux autres à Paris, où je les avois mis pareillement à l'Academie, & que si j'avois fait donner un Benefice à un troisième, c'étoit de peur que celui qui l'avoit ne se mariât. Chacun me conseilloit de laisser-là cette folle, si je l'ose apeller de la sorte, mais ce que je faisois étant pour l'amour de moi, plutôt que pour l'amour d'elle, je ne laissai pas de prier Mr le Cardinal de vouloir me rendre l'Enseigne de celui qui avoit été tué, pour le donner à l'aîné des deux qui étoit à l'Academie. Cependant quand il falut aller à l'Armée, ce fut moi qui lui donnai encore tout ce qui lui faloit, & je puis dire que j'étois chargé d'enfans, sans avoir eu le plaisir de les faire.

Tout cela épuisoit grandement ma bourse, joint à cela mon humeur dépensiere, ce qui faisoit dire souvent à Mr le Cardinal que j'étois un panier percé. Il avoit cependant la charge de tout. Dès que je manquois d'argent, Monseigneur, lui disois-je, ayez pitié d'un pauvre pere qui a encore six enfans. Comme je sçavois prendre mon temps pour lui faire ce compliment, je le faisois rire, & il ne me refusoit gueres ce que je lui demandois. Enfin j'en tirois bien quinze mille livres tous les ans, l'une portant l'autre, sans conter les deux Abbayes, & les deux Enseignes aux Gardes qu'il
m'a-

m'avoit donnée. Il plaça une de mes sœurs dans l'Abaye de Montmartre, sans qu'il m'en coûtât un sou, ce qui me faisoit regarder comme un petit favory. Mais avec tout cela je n'étois pas toujours content de ma fortune, & quand je confiderois que je n'avois rien, & que s'il venoit à mourir, je ne sçaurois où donner de la tête, ce m'étoit une grande mortification. Il faisoit alors bâtir la Sorbonne, & y étant allé avec luy, Monseigneur, luy dis-je, si je pouvois avoir un jour icy une petite chambre, avec une portion de Docteur, cela m'accommoderoit bien, & je prévois que j'en pourray avoir affaire. Tu n'es jamais content, me dit-il, tu me coûtes plus que quatre autres, & cependant tu te plains toujours. A Dieu ne plaise, Monseigneur, luy répondis-je, mais je suis jeune, & je crains bien de manquer. Pourquoi es-tu si méchant ménager, me dit-il? Ah Monseigneur, luy répondis-je vous sçavez encore un coup que j'ay beaucoup d'enfans, je ne vous en demande que quand j'en ay besoin, & quelque bien que vous me fassiez je n'ay pas un sou de fonds. Je t'entens me dit-il tu me demandes du pain assuré en cas que je meure, il y faudra songer. Je le remerciai fort sincerement, cette parole m'ayant grandement plû. Quinze jours se passerent sans que son Eminence fit semblant de se ressouvenir de ce que je luy avois dit; & comme je ne croyois pas à propos de l'importuner tous les jours, je luy fis ma cour assidûment, sans luy parler de rien au bout de ce temps-là il me fit entrer dans son cabinet, & prenant une petite cassette il l'ouvrit & me dit; tu m'as demandé du pain, il est juste de t'en donner. Au même temps il en tira un parchemin lié avec de petits rubans, & me l'ayant donné entre les mains; Tiens me dit il voilà mille écus de rente sur la banque de Lion, & j'ay jugé à propos de te faire une rente viagere, parceque je ne te crois pas trop bon ménager.

Il est aisé de s'imaginer combien je fus réjoui de ce présent, j'en fus plus satisfait que s'il m'eut donné vingt mille écus, car enfin quoy que j'en pusse dire, je me connoissois bien moy même, & je n'ignorois pas que j'étois incapable de jamais rien amasser. Ce fut une jalousie terrible quand on fît dans la maison le présent que son Eminence m'avoit fait, on ne faisoit que dire que toutes les graces étoient pour les nouveaux serviteurs, pendant qu'on oublioit les anciens. Mais ce ne fut rien encore en comparaison des murmures de ma belle-mere. Elle dit que c'étoit inutilement qu'on luy vouloit jeter de la poudre aux yeux, que mon méchant naturel avoit toujours paru, quelque déguisement que j'eusse affecté, mais qu'il ne paroïssoit point mieux que dans cette occasion, ou je faisois semblant de recevoir un présent de Mr le Cardinal, pour me disculper dans le monde de frustrer comme je faisois mes legitimes heritiers, que c'étoit moy qui avois mis ce fonds à la banque, & qui y mettrois encore tout ce que je pouvois par le même principe. Mon pere étant venu à Paris, je me plaignis à luy de cette conduite, mais c'étoit un si pauvre homme, si j'ose parler de la sorte, & qui étoit tellement aveuglé de sa femme, qu'il auroit autant valu que je me fusse cassé la tête contre la muraille que de luy parler.

Nous étions fort souvent à Ruel, où Mr le Cardinal avoit une fort belle maison, & comme c'est un beau pais pour la chasse, & que je l'ai toujours extrêmement aimée, je ne m'y ennuyois pas un moment. Beaumont, qu'on appelloit le Dragon, étoit Capitaine de S. Germain, & comme il étoit de mes amis, il me veuoit prendre souvent pour chasser avec luy. Un jour qu'il m'étoit venu inviter à nous aller divertir, nous courûmes un cerf dans la forêt, & apres l'avoir pris, il voulut me mener voir une petite inclination qu'il avoit dans une maison écartée. Je lui dis que je ne

le pouvois pas ce jour-là, & l'ayant quitté, il s'en fut tout seul, sans mener seulement un laquais. En s'en revenant, il rencontra le valet de chambre d'un Gentilhomme du pays, qui portoit un fusil; & lui ayant demandé, s'il ne sçavoit pas que cela étoit défendu, l'autre le voyant tout seul lui répondit qu'oui, mais qu'il l'avoit pris, parce qu'il eut été bien-aise de tuer un lièvre. Beaumont choqué de cette réponse, lui demanda s'il ne le connoissoit pas pour lui parler de la sorte. Comment ne vous connoitrois-je pas, lui dit alors insolemment ce coquin, vous êtes trop bien marqué pour vous méconnoître? Beaumont étoit borgne, & perdit toute contenance à cette réponse. Cependant comme il voyoit l'autre sur ses gardes, il donna du cors, afin que s'il y avoit quelqu'un dans la forêt, on accourût à son secours. Le valet de chambre qui n'étoit pas fort, se tira incontinent, & revint chez son maître, où j'étois allé par hazard. Il ne dit rien de ce qui lui étoit arrivé, à quoi l'on auroit pu mettre ordre, s'il nous avoit prévenu. Mais comme nous étions à table, & qu'il étoit descendu à la cuisine, nous entendâmes du bruit dans la cour, ce qui nous fit lever pour voir ce que c'étoit. Je fus surpris, aussi bien que le maître du logis, car elle étoit toute pleine de justaucorps bleus, qui étoient justement des Gardes que Beaumont y envoyoit. Le valet de chambre leur avoit parlé, & ils le lui avoient demandé à lui-même, ne le connoissant pas. Sur quoi il leur avoit répondu, qu'il l'alloit faire venir. Mais au lieu de cela, il se fut mettre tout de son long sur une poutre, qu'on avoit placée le matin dans un bâtiment que faisoit faire son maître, de sorte qu'on ne le voyoit point. Cependant ce Gentilhomme croyant que ce lui étoit un grand affront, que ces gens-là fussent entrez chez lui, avoir pris un fusil, & étoit tout prêt de les charger, si je ne lui eusse dit que les plus courtes folies étoient

Étoient les meilleures, & m'avançant vers les Gardes qui me connoissoient tous, je leur demandai de quoi il s'agissoit. Ils me conterent ce que je viens de dire, & les aiant priez de ne pas avancer, jusques à ce que je revinisse, je le fus dire au maître du logis, à qui je proposai qu'un Garde entrât avec moi, pour lui montrer que son valet de chambre n'y étoit pas. J'eus bien de la peine à l'y résoudre, mais lui aiant remonté les affaires qu'il s'alloit faire, il me crût à la fin. Comme toute la maison étoit investie, le Garde s'obstina à chercher par tout, sçachant bien que le valet de chambre ne pouvoit s'être sauvé. Il n'i eût coin ni recoin qu'il ne visitât, mais à la fin voiant que ses peines étoient inutiles, il s'en fut dire aux autres qu'il falloit que le diable l'eut emporté. Le maître du logis ne sçavoit pareillement ce qu'il étoit devenu, & ce ne fut qu'après que les autres furent partis, qu'on le vit sortir de la cache.

Ce valet de chambre ne crût pas à propos de demeurer davantage chez son maître, & lui ayant demandé son congé, il s'en alla dans le lieu de sa naissance qui étoit à dix ou douze lieues de l'autre côté de Paris. Il trouva son pere qui avoit une grosse fièvre, & qui témoigna de la joye de le revoir, devant que de mourir. Comme c'étoit un pauvre homme, il étoit presque abandonné, si bien que n'ayant personne auprès de lui, il le pria de lui vouloir donner à boire, ce qu'il demanda plusieurs fois en un quart d'heure. Celui-ci lui en donna une fois ou deux, sans rien dire, mais s'ennuyant de recommencer toujours, il lui porta le sceau auprès de lui, disant qu'il en prit lui-même. Ce fut un creve-cœur épouvantable pour le pauvre pere, & lui reprochant son peu de naturel, ce malheureux prit le sceau, & le renversa sur lui, disant qu'il bâta tout son soul, puis qu'il avoit si soif.

Après un coup si dénaturé, il s'en vint à Paris,

M E M O I R E S

& allant le lendemain au Palais, il heurta sans y penser le President Seguier, de quoy ce President s'écartant mis en colere, il ordonna aux Huissiers de le mettre en prison. Comme c'est l'ordre d'interroger tous les prisonniers, celuy-cy en subissant son interrogatoire, se coupa en plusieurs endroits, & soit que sa physionomie fut méchante, ou comme il est plus vrai semblable qu'il se fut attiré la colere de Dieu par la mauvaise action qu'il venoit de faire, les Juges ordonnerent qu'on le transporterait sur le lieu de sa naissance, pour informer de sa vie, & de ses meurs. Le Commissaire qui s'y transporta trouva son pere mort, mais il avoit dit à tant de gens l'action dénaturée de son fils, qu'il n'y en eut pas un qui ne déposât contre lui. Le Commissaire ayant fait son raport à la Cour, & toutes les formalitez ayant été observées, ils procederent au jugement, qui alla tout d'une voix à le faire pendre. Il avoit au gibet des crimes épouvantables, & pour lesquels il auroit été roué tout vif, si on les eut eus auparavant.

C'est sans doute une belle leçon que celle-là, pour ceux qui croient pouvoir échaper à la punition Divine, laquelle avoir permis qu'il se fut sauvé d'une affaire fâcheuse, comme étoit celle de Beaumont, pour venir perir pour une bagatelle. Car enfin la source de son malheur vint du President Seguier, & sans luy il alloit la tête levée, comme s'il n'eut eu rien à craindre.

J'avois eu, comme j'ay dit, une Enseigne aux Gardes pour mon frere, il avoit été à deux ou trois sièges qu'on avoit faits cette campagne, & Mr le Cardinal voulant sçavoir s'il avoit fait son devoir, le demanda au Maréchal de Grammont, qui luy étoit venu faire la cour un matin. Le valet de chambre qui étoit de garde à la porte, me le dit, & que le Maréchal luy avoit répondu que c'étoit un joli garçon. Je pris mes mesures là-dessus pour faire encore pour luy quelque chose de plus

plus que je n'avois fait , mais comme j'avois honte de demander si souvent , je m'y pris de cette maniere. Mon frere avoit un cadet qui étoit parfaitement bien-fait , & comme il commençoit à être en âge d'aller à la guerre , je le presentai à Monsieur le Cardinal , & lui demandai , comme j'avois déjà fait à l'égard de l'autre , ce qu'il vouloit que j'en fisse. Monsieur le Cardinal fut charmé de son air , & ayant eu la bonté de me dire que je devois être content d'avoir un frere de sa taille , & de sa mine : Une Enseigne aux Gardes , lui dis-je en même-temps , Monseigneur , seroit bien à un Gentil homme comme lui , & une Lieutenance à son frere. Aussi bien celle de sa Compagnie est vacante , & si ce n'est que la bienveillance ne veut pas que je parle à son avantage , j'oserois promettre à Votre Eminence qu'il ne manquera ni de soin , ni de bravoure quand il en sera temps. Il rêva à ce que je lui disois , & prenant la parole : Tu as envie , me dit-il , de me faire une affaire avec Monsieur d'Espernon. Sçais-tu qu'il ne veut pas qu'on empiete sur sa Charge , & qu'il voulut quereller le Roy ces jours passez , parce qu'il avoit donné une compagnie aux Gardes ? S'il vous querelle , Monseigneur , luy dis-je en riant , nous voici déjà trois freres qui vous serviront de seconds , & à mesure que les autres deviendront grands , ils entreront dans vos interêts. Tu nous la donne belle , me dit alors Mr le Cardinal , mais va le trouver de ma part , & lui dire qu'il m'obligera de t'en gratifier. Je ne manquai pas de le remercier d'une si grande grace , & étant allé à l'heure même trouver Monsieur d'Espernon , il eut la bonté de me dire que je n'avois que faire de la recommandation de Mr le Cardinal , pour le peu qu'il s'agissoit , & que si je fusse venu de moi-même , je l'aurois obtenu pareillement :

Certainement rien n'étoit égal à la bonté que mon Maître avoit pour moi , & tout mon desef-

soit étoit que je ne pusse pas reconnoître tant d'obligations. J'en recherchois cependant les occasions autant qu'il m'étoit possible : Et comme j'étois un jour en débauche avec plusieurs personnes, un Anglois commença à parler mal de lui, soit que le vin l'empêchât de sçavoir ce qu'il disoit, ou qu'il en eût quelques raisons secretes. Je lui dis fort honnêtement que je le priois de parler autrement de mon Maître, sinon qu'il ne m'obligeroit pas. Mais n'ayant pas laissé de continuer, quoi que je lui puisse dire, à la fin la patience m'échapa & je lui jettai une assiette à la tête. Il voulut mettre l'épée à la main, mais j'y avois déjà la mienne, de sorte qu'il n'y eut pas trouvé son conte, quand nos amis se mirent entre-deux, & tâchèrent de nous accommoder. Il leur fut impossible de l'y faire consentir, & étant sorti lui troisième, chacun me fit office de service. Je les remerciai honnêtement, & leur dis que je n'avois rien à craindre, mais n'ayant pu empêcher que deux de ces Messieurs ne m'accompagnaissent jusques au logis, afin de rendre la partie égale si nous nous rencontrions, nous ne trouvâmes personne, quoy que nous prissions le droit chemin.

Le lendemain matin, comme j'étois encore au lit, mon valet de chambre me dit qu'un Gentilhomme me demandoit. Et m'étant douté que c'étoit de la part de mon homme, je lui dis de le faire entrer, & le fis assieoir à côté de mon lit. Je le reconnus d'abord, pour être un des deux qui s'en étoient allez avec lui, c'est pourquoi lui faisant signe des yeux de ne rien dire, tant que mon valet de chambre seroit auprès de moi, je l'entre-tins de chose & d'autre, comme si je l'eusse bien connu, jusques à ce que j'eusse envoyé mon valet de chambre quelque part. Il me fit son compliment apres cela, qui fut tel : Que j'avois offensé son ami, qui étoit une personne de qualité, que cette injure ne se pouvoit réparer que dans mon
sang,

sang, & qu'il m'attendoit pour cela avec de ses amis, sans le conter lui qui parloit, tellement que c'étoit deux de mes amis que je devois mener avec moi.

De tout son compliment il n'y eut rien qui me fit de la peine, que d'embarasser deux personnes dans ma querelle. Je ne sçus sur qui jeter mes yeux, & fus long-temps incertain; mais ayant fait reflexion tout d'un coup que j'avois deux freres, qui avoient part aussi-bien que moi dans les bien-faits de Monsieur le Cardinal, je résolus de n'en pas employer d'autres, puis qu'aussi-bien il s'agissoit de combattre pour ses interêts. La partie étant ainsi liée, je les fus avertir, & m'étant acheminé avec eux au bois de Boulogne, qui étoit le lieu du rendez-vous, nous mîmes l'épée à la main, & nous batîmes de pié ferme. Mon cadet fut blessé d'abord, mais quoi que son coup fut grand, il blessa, & desarma son homme. J'en fis autant du mien, & comme nous allions tous deux au secours de notre frere, celui contre qui il se battoit le perça de part en part, & il tomba mort à ses piés. C'étoit un spectacle assez touchant pour exciter des freres à la vengeance, le sang d'ailleurs qui couloit de la blessure du cadet ne nous y convioit que trop, mais cet homme nous ayant demandé quartier, lors que nous le pressions, je crus qu'il iroit de notre honneur de ne lui pas donner la vie.

Nous remportâmes ainsi trois épées, au lieu d'un frere que nous laissons mort sur le champ de bataille, petit profit sans doute en comparaison de la perte que nous faisons. Cependant ce ne fut pas là la seule que je fis; la blessure du cadet, qui pénéroit dans la capacité, se trouva mortelle; & après avoir résisté à la mort par la bonté de sa constitution, & par la force de sa jeunesse, je fus tout étonné qu'il rendit l'esprit entre mes bras. Jamais je ne fus si affligé. Je me voyois cause de la

perle de ces deux garçons, qui promettoient beaucoup, & que j'avois mené, s'il faut ainsi dire, à la boucherie. Il est aisé de juger du ressentiment de ma belle-mère à cette nouvelle, elle dit contre moi tout ce que la fureur lui mit à la bouche, mais je n'eus garde d'y trouver à redire, & tout ce que je répondis, c'est que si j'avois crû ce qui étoit arrivé, je me serois bien donné de garde de lui causer cette affliction. J'aurois pû dire encore beaucoup de choses pour me justifier, mais je crûs qu'il valoit mieux le laisser dire à d'autres, d'autant plus que je me flattois qu'il n'y avoit personne qui ne connût mon intention. Cependant outre tous ces chagrins, qui n'étoient pas petits, comme vous voyez, j'en avois encore un autre qui me rongeoit jour & nuit. Quoy que Monsieur le Cardinal fût la cause de notre combat, comme les duels commençoient à être exactement défendus, il ne me vouloit plus voir, & j'étois réduit à être fugitif, tout de même que si j'eusse été quelque assassin. L'on me disoit même qu'il me faisoit chercher par tout, pour me mettre entre les mains de la Justice, & qu'il avoit envoyé querir tout exprés Mr le Procureur general.

La Houdiniere qui étoit toujours de mes amis, étoit le premier à m'avertir de me donner de garde, & me disoit que Mr le Cardinal étoit si fort en colère, qu'il n'osoit s'exposer à lui parler pour moy. Je n'osois aussi l'en prier de peur que son Eminence ne se doutât qu'il me voyoit, & je croyois qu'il me pouroit servir plus utilement, si ne faisant semblant de rien, il tâcheroit de découvrir ses sentimens. Cela dura bien trois mois de la même nature, ce qui étoit un long terme pour un homme qui étoit obligé de se cacher. Cependant si j'avois quelques ennemis, ou pour mieux dire des jaloux, ils prenoient ce temps-là pour me perdre, & il est impossible de dire combien ils firent de contes à Mr le Cardinal,

Le Comte de Maulevrier de Normandie étoit de ceux-là , quoi que je feusse toujours crû de mes amis , & que même je lui eusse donné sujet d'en être ; car j'avois fait en sorte qu'il avoit eu une Enseigne aux Gardes, dont on lui refusoit l'agrément, & depuis je l'avois présenté à Mr le Comte de Harcourt pour aller à l'Armée avec lui , & je puis dire qu'à ma considération il lui avoit rendu service. Cét homme qui étoit d'une famille de Robe , telle qu'il y en a mille qui la valent bien dans la Province , étoit toujours sur la Noblesse, tellement qu'à l'entendre parler, on eut dit qu'il étoit de la côte de saint Louis. Je lui en avois dit mon sentiment, qu'il avoit assez bien reçu en apparence , mais ma disgrâce étant survenue en suite, je n'eus point de plus mortel ennemi. En effet, je fus averti de plusieurs endroits, qu'il ne trouvoit point d'occasion de parler à Mr le Cardinal, qu'il ne le fit à mon désavantage, & j'en étois si en colere, que quoi que je ne fusse réduit en l'état où j'étois, parce que je m'étois battu, je ne laissois pas de desirer d'être hors d'affaire, pour avoir moyen d'en tirer raison. La Houdiniere étoit un de ceux qui m'avoit donné cet avis, mais venant un jour me voir, il me dit qu'il falloit que je misse toute rancune bas, & que Mr le Cardinal m'avoit assez vengé de ce Normand. Il n'eut pas plutôt lâché la parole, que j'eus de l'impatience de sçavoir le reste, ce qui fit qu'il me dit, que l'autre étant venu à son ordinaire pour parler mal de moi à son Eminence, elle lui avoit dit que cela étoit bien vilain d'insulter les absens ; qu'il y avoit plus long temps qu'il me connoissoit que lui, mais que je ne lui avois jamais médit de personne ; que j'étois un brave homme, sans être fanfaron, & que mon malheur ne dureroit peut-être pas toujours. J'eus peine à croire un discours si obligeant d'un homme qui me persécutoit ; cependant j'en conçus un bon augure, & me consolant moi-même, j'attendis du temps,

& de ma patience, le remede que personne que lui ne me pouvoit donner.

Un mois se passa encore tout entier, sans que je visse paroître plus d'esperance, que j'avois fait depuis mon combat. Mais comme le temps commençoit à m'ennuyer, & que je craignois de m'être trompé, la Houdiniere vint me dire de la part de Monsieur le Cardinal, que je ne craignisse rien, & que je me remisse en prison. Il me dit apres cela qu'il s'étoit informé de moi fort obligamment, lui ayant dit qu'il lui sçavoit bon gré d'être toujours de mes amis, & qu'en un mot il se trompoit fort, si je n'étois aussi bien dans son esprit que j'avois jamais été.

Je ne dirai point que je fus extrêmement sensible à ce discours, & que je priai la Houdiniere d'affirmer son Eminence que j'avois toute la reconnoissance imaginable de ses bontez. Il est aisé de concevoir que je n'avois garde de manquer ni à l'un ni à l'autre. Quoi qu'il en soit, je me remis en prison dès le jour même, & je ne demandai point d'autre assurance; que la parole de Mr le Cardinal. Ceux qui sçurent que je l'avois fait, & qui n'avoient pas de connoissance de ce que Monsieur le Cardinal m'avoit fait dire, crurent qu'il falloit que j'eusse perdu l'esprit, & me plainirent dans mon aveuglement. Les autres qui ne me vouloient pas de bien, comme pouvoit être le Comte de Maulverrier, prirent cette occasion pour sollicitier contre moi, & quoi que de ma vie, comme avoit dit Mr le Cardinal, je n'eusse fait de mal à personne, je ne laissai pas de trouver mille gens qui m'en vouloient faire. Le plus dangereux de tous fut ce Comte, il avoit épousé en secondes nocces une parente du President de Bailleul, il la fit agir sous main pour me perdre, & si ce Magistrat eut été aussi mal intentionné que lui, j'aurois couru plus de risque. Mais je trouvai des informations si favorables, que quand je les eusse faites moi-même, elle

Elles ne l'auroient pas été davantage. Au lieu d'y exposer le fait tel qu'il étoit, & comme je l'ay exposé ci-dessus, elles faisoient mention, que l'homme à qui j'avois eu affaire, non content de m'avoir insulté dans nôtre repas, étoit encore venu m'attendre dans le bois de Boulogne, comme je revenois de Versailles avec mes freres; que la nécessité de se défendre, m'avoit obligé de mettre l'épée à la main, aussi bien que ceux qui étoient avec moi; Que j'avois tâché néanmoins auparavant de lui remontrer l'obéissance que l'on devoit à son Prince, & la peine qu'en couroient ceux qui ne satisfaisoient pas à ses Ordonnances. Elles étoient remplies encore de quantité de choses de même stile, tellement qu'ayant des gens qui prenoient tant de soin de moi sans le sçavoir, ma justification ne fut ni longue ni difficile.

Je ne sçavois cependant à qui j'en avois l'obligation, & quoi que je m'imaginasse quelquefois que c'étoit à Mr le Cardinal, cette pensée ne duroit gueres, quand je venois à faire reflexion, qu'un homme qui auroit eu tant de bonté pour moi, ne m'eût pas laissé si long-temps dans le mal-heur: Joint à cela, qu'il m'auroit du moins fait avertir plutôt de ne rien craindre.

Enfin étant sorti de prison, je me fus jeter aux pieds de son Eminence, à qui je dis que j'en userois avec lui plus sincèrement que je n'avois fait auparavant; que je lui avoisois de bonne foi que j'avois contrevenu aux Ordonnances, mais que quand je sçavois encore non pas être quatre mois en fuite, comme j'avois été, mais porter ma tête sur un échafaut; je ne pouvois jamais entendre mal parler de lui. Prenez garde qu'on ne vous écoute, me dit-il en me relevant, c'est moi qui vous ai tiré d'affaire, sans qu'on le sçache, & dans le temps qu'on a cru que j'avois envoyé querir Mr le Procureur general, pour vous faire vôtre proces, ce n'étoit que pour vous sauver. Si je ne vous en ai pas fait avertir,

ajouta-t'il , c'est que j'avois interêt que perſonne ne fut maître de mon ſecret ; que l'on venoit d'exécuter Bouteville & Des-Chapelles , pour la même choſe ; & qu'eſt-ce qu'on eut dit , que j'euffe ſauvé un de mes Gentilſhommes , pendant que je venois de faire perir un parent du premier Prince du ſang , & deux hommes alliés aux premières maiſons du Royaume ?

Un diſcours ſi obligeant me fit remettre dans la même poſture , dont il venoit de me tirer , & lui ferrant les genoux entre mes bras , Monſieur , lui diſ je , quand ſerai-je aſſez heureux pour mourir pour un ſi bon Maître , & que ne m'eſt-il permis de me battre contre tous ceux qui ſe déclarent ſes ennemis ? Il prit plaisir à voir mon zele , & cela fut cauſe que non ſeulement il me laiſſa dire pluſieurs choſes ſemblables , mais qu'il ne ſongea pas encore à me relever.

Ce qu'il m'avoit dit à l'égard de Bouteville , & Des-Chapelles étoit véritable , mais il ne diſoit pas qu'il avoit joint un reſſentiment domeſtique , à la rigueur des Ordonnances. Bouteville , qui étoit le Pere de Mr de Luxembourg d'aujourd'hui , étoit parent de Mr le Prince de Condé , comme il m'avoit dit , ou pour parler plus juſte , de la Princeſſe ſa femme ; mais cét honneur-là lui avoit été vendu bien cher. Il faut ſçavoir que le Duc d'Enguien , fils aîné de ce Prince , avoit épouſé Mademoiſelle de Brezé , niece du Cardinal , & ſon pere avoit été obligé de faire ce mariage pour aſſurer ſa vie , ou pour le moins ſa liberté. Son fils , qui ſçavoit la violence qu'on lui avoit faite , regardoit ſon mariage , comme des chaînes qu'on lui avoit données , & prenant ſujet de-là de mépriſer ſa femme , il lui avoit déjà reproché milles défauts , qui n'étoient que trop viſibles. Sa naiſſance étoit bonne , & elle étoit ſans doute d'une ancienne Maiſon. Mais le Duc d'Enguien ayant mandé un homme verſé dans les Genealogies , pour en ſçavoir la ſour-

se, celui ci se trouva tourné de tant de côtez, que soit qu'il fut véritable, ou non, il lui dit que la Maison de Maillé dont elle étoit, sortoit par bairdise d'un Archevêque de Tours. C'en fut assez à ce Duc pour insulter non seulement à sa femme, mais encore pour faire des railleries piquantes contre le Cardinal ; & comme il ne se passoit rien qui ne lui fut rapporté, il en eut tant de chagrin, qu'il n'attendoit que l'occasion pour faire paroître son ressentiment. Elle se presenta bien-tôt, Bouzeville s'étant batu en duel au préjudice des ordonnances, & même des défenses particulieres qui lui en avoient été faites, il fut suivi de si près, qu'il fut arrêté devant qu'il pût se sauver en Lorraine. Le Comte Des-Chapelles son cousin qui lui avoit servi de second, & qui s'enfuyoit avec lui, fut pris pareillement ; & comme c'étoit faire dépit à la Maison de Condé que de les faire perir par la main d'un boureau, le Cardinal le fit sous prétexte de la justice, mais en effet pour venger ses intérêts particuliers.

Après que j'eus été remis en grace, comme j'ai dit ci-dessus, Mr le Cardinal qui m'aimoit plus que jamais, me fit plusieurs gratifications, & me demanda si je n'avois pas encore quelque frere, que je voulusse faire servir. Je lui dis que j'en avois deux, que l'un avoit la dernière Abaie, qu'il avoit eu la bonté de me donner, mais que pour l'autre je ne m'en mélois pas, parce qu'ayant eu le malheur d'être accusé de la mort des trois autres, je ne voulois pas m'exposer à un pareil reproche. Je lui dis encore que j'avois une sœur dans le monde, qui passoit pour être jolie : que mon dessein étoit de la marier à un de mes amis, qui étoit un Gentilhomme de Bretagne, que je n'attendois pour cela que la réponse de mon pere, & de ma belle-mere. Il écoutoit tout cela avec une bonté singuliere, & étant venu à vâquer un Benefice auprès de chez nous qui étoit à la nomination, il me

Je donna sans que je lui demandasse. J'en fis présent à celui de mes freres qui étoit déjà d'Eglise, ce qui fut un nouveau sujet de plainte à ma belle-mere. Elle dit que je voulois que l'un eut tout & l'autre rien, & que j'aurois bien mieux fait de le donner à celui qui étoit miserable. Je pris le parti de la laisser dire, & attendant toujours réponse sur ce qui regardoit ma sœur, je fus trois mois entiers sans qu'on daignât me la faire. Enfin mon pere étant venu à Paris pour un procez, & étant bien-aise que je lui donnasse quelques amis pour solliciter pour lui, il m'annonça son logis par un billet. J'y fus aussi-tôt, & apres mes premieres civilitéz, je lui demandai à quoi il avoit tenu que je n'eusse eu de ses nouvelles. A vôtres mere, me dit-il ingénument, qui croit que vous la voulez tromper. Mais Mr lui dis-je, qu'en croyez vous? Ma foi, me répondit-il encore avec la même ingénuité, je ne sçais qu'en dire, & quand il s'agit de décider entre une femme qu'on aime bien, & un fils à qui l'on a obligation, on est bien embarrassé. Vous ne m'avez point d'obligation, Mr, lui répondis je, mais il me semble que vous devriez un peu plus me rendre justice.

Je ne voulus pas pousser la chose plus avant, de peur de lui manquer de respect. Son procez étoit contre Mr de la Vieuville, dont nous voyons aujourd'hui les descendants Ducs & Gouverneurs de Province. C'étoit, si j'ose parler de la sorte, un pot de terre contre un pot de fer, ce qui me faisant craindre l'évenement, je témoignai à mon pere qu'il devoit s'accommoder. Il me dit qu'il en seroit ravi; Et en ayant parlé à Monsieur le Cardinal, je le priai de vouloir s'en mêler, lui à qui j'avois déjà tant d'obligation. Il en parla dès le jour même à Mr de la Vieuville; mais lui qui croyoit, par les raisons que j'ai touchées ci-devant, faire condamner mon pere à l'amende, ou du moins le laisser tellement, qu'il abandonneroit son procez, lui

lui fit réponse qu'il feroit tout ce qu'il lui plairoit, mais qu'il le supplioit de vouloir laisser aller le cours de la Justice. Mr le Cardinal ne voulant pas insister apres cela, me dit que mon pere n'avoit que faire de prétendre d'accommodement, que Mr de la Vieuville n'en vouloit point, mais que pour l'amour de moi, il recommanderoit pour lui. Je dis cette nouvelle à mon pere, qui eut peine à y ajouter foi, tant elle lui étoit avantageuse. Cependant les procédures commencerent à se faire, & mon pere ayant avancé dans les fiennes, que Mr de la Vieuville avoit fait quelques violences dans un Village que nous avions auprès de Nogent l'Arthaut qui lui appartenoit, il eut non seulement la hardiesse de lui donner un démenti, mais il se déchaisna encore tellement contre nôtre Noblesse, que si on leur crû nous n'étions pas Gentil-hommes. Comme il n'y a que la vérité qui offense, il n'y eut que le démenti qui me fit de la peine. Cependant les Avocats m'ayant dit que c'étoit un stile auquel on ne prenoit pas garde dans les écritures : Je les crus d'autant plus volontiers que Monsieur le Cardinal m'avoit défendu les voyes de fait. Je résolus donc de nous défendre avec les mêmes armes qu'il nous attaquoit, & dès le jour même nous lui rendîmes le démenti, & prouvâmes nôtre Noblesse. Mr le Cardinal me demanda le soir comment alloit nôtre procès, je lui dis ce qui en étoit, à quoi il me répondit, qu'il s'étonnoit de ce que Mr de la Vieuville s'en fit tant accroire, que sa Noblesse ne valoit pas mieux que la nôtre, & que si je sçavois ce que Henri IV. avoit dit une fois à son pere, je lui rendrois bien le change.

Mr le Cardinal n'eut pas plutôt lâché la parole, que je le suppliai de vouloir me l'apprendre. Il n'en fit point de difficulté, & me dit que son pere étoit à Mr de Nevers, lequel voulant le récompenser de quelques services qu'il lui avoit rendus, avoit tant prié Henri IV. de le faire Cordon-bleu,

que

que ce Prince ne s'en étoit pû défendre : Que la coutume étant que les Chevaliers disent, *Domine non sum dignus*, lors qu'on leur met le colier de l'Ordre, Mr de la Vieuville en avoit dit autant, mais qu'au même temps le Roi lui avoit répondu, qu'il le sçavoit bien, qu'aussi n'étoit-ce qu'aux prieres de son cousin de Nevers, qu'il le lui accordoit. Mr le Cardinal ne m'auroit pas fait plus de plaisir, quand il m'auroit donné cent mille écus. Je fus dès le lendemain matin chez les Avocats, & leur ayant fait metere en leur stile ce que je venois d'apprendre, ce fut une grande mortification pour notre partie adverse.

Nous servions cependant de risée aux Juges, qui étoient ravis qu'on leur aprêtât à rire, & qu'on leur donna eueore de l'argent. J'en étois bien seul en mon particulier, mon pere de même ; & ce qui est difficile à croire, Monsieur de la Vieuville, l'Histoire de *Domine non sum dignus*, l'avoit mis à la raison, & craignant que des gens qui sçavoient des choses si particulières, n'allassent fouiller dans sa genealogie, & lui contester sa décente de Flandres, il eut bien voulu n'avoir pas refusé Mr le Cardinal. En effet il y avoit bien des choses à dire là-dessus ; aussi ne sçût il pas plutôt que nous y foyillions, qu'étant venu chez Monsieur le Cardinal, il s'en vint à moi en sortant, me dire qu'il étoit bien étonné de ce qu'il venoit d'apprendre : Qu'il n'avoit jamais sçû que je fusse le fils de sa partie, & que s'il en eût été averti plutôt, il n'auroit jamais plaidé. Je vis bien pourquoi il parloit de la sorte, & comme je n'étois pas d'humeur à se flâter, je lui répondis que j'avois lieu d'être bien content de moi, puis qu'il vouloit faire à ma considération, ce qu'il n'avoit pas voulu faire pour Mr le Cardinal ; que cependant quoi qu'il eût engagé mon pere à une grande dépense, j'étois prêt de le porter à l'accommodement, qu'il n'avoit qu'à me dire de quelle maniere il vouloit qu'il se fit, & que

que je lui en rendrois réponse. Ces paroles le faisoient rent, me disant que je ne recevois pas son honnêteté comme je devois, il me quitta sans me rien dire davantage.

Par ce moyen nous continuâmes nos procédures, & voyant qu'il s'abstenoit des investives, nous nous en abstîmes aussi. Le procez avoit été distribué à Mr Turcan Conseiller, homme qui a été le premier attiré au congrez, sous pretexte d'être impuissant, & qui aime mieux se laisser juger tel, que de rester avec sa femme qui lui étoit infidèle. Il étoit entierement de nos amis, au lieu que le President n'en étoit pas, si bien que quand il devint à raporter, comme il lisoit une pièce en notre faveur, le President lui demanda si ce qu'il disoit étoit dedans. Turcan étoit violent, quoy que sa femme dit le contraire, & comme à cause qu'il ne faisoit pas encore clair, il avoit deux flambeaux sur son pupitre, il en prit un & le lui jetta à la tête, disant qu'un homme qui le soupçonnoit, comme il faisoit d'être un fripon, meritoit d'être traité de la sorte. Le President fut obligé de baisser la tête, & lui demandant à quoi il songeoit, & qu'il avoit pensé le blesser, il lui jetta l'autre, & l'attrapa. Ce desordre fit cesser le jugement du procez. Le President sortit pour s'en aller plaindre à ceux qui lui en pouvoient faire raison, & Turcan s'en alla chez lui, où il lui vint ordre de se défaire de sa Charge.

Le procez étant ainsi demeuré au croc, nos amis communs s'entremirent d'accommodement, & chacun étant aussi fatigué l'un que l'autre de tant de procédures, ils n'eurent pas besoin de faire beaucoup de pas pour venir à bout de leur dessein. On convint qu'en se voyant on ne se parleroit point de tout ce qui avoit été dit, & ce fut le meilleur parti qu'on pouvoit prendre, parce qu'il eut été impossible d'en attendre parler, sans que le petit cœur eut senti quelque émotion. Cette

affaire étant terminée, mon pere s'en retourna chez lui, mais avant qu'il partit, je le priai de vouloir songer à ce que je lui avois dit touchant ma sœur, & que c'étoit assurément son avantage. Il me promit d'en parler à ma belle-mere, & deux jours apres qu'il fut chez lui, il me manda qu'ils donneroient volontiers les mains à ce que je souhaitois, pourvû qu'il ne leur en coûtât rien. J'admira, ou plutôt je plains l'aveuglement de ces gens, qui n'ayant plus d'enfans, si cela se peut dire, vouloient manquer une si bonne occasion, faute de donner peut-être vingt mille francs; car ce n'étoit que par avarice, pour ne pas dire par violence. En effet, apres la mort de mes deux derniers freres, & que je fus sorti de prison, Mr le Cardinal pour apaiser ma belle-mere, lui avoit permis de vendre la Charge de l'ainé, dont il n'avoit point voulu disposer jusques-là, croyant que j'avois encore un frere, à qui il la pouvoit donner. Elle en avoit fait de bon argent, & plus qu'il n'en falloit pour marier sa fille. Cependant apres cette lettre, j'en reçus encore un autre où l'on s'expliquoit mieux: On me mandoit que puis que je croyois cette affaire si bonne, on me prioit de ne la pas laisser manquer faute d'un petit secours: Que j'étois en état de faire cela, qui n'étoit qu'une bagatelle pour moi, & que ma sœur m'en auroit obligation.

Jamais je ne fus si en colère que je fus alors. Je leur récrivis aussi tout ce que je pensois là dessus, & mon chagrin parut si bien sur mon visage, que quelque soin que je prisse de le cacher, Monsieur le Cardinal s'en aperçût. Il m'en demanda la cause, mais craignant qu'il ne s'imaginât que ce que j'en faisois n'étoit que pour arracher encore cet argent de lui, je le priai de m'en dispenser, lui disant que ce n'étoient que des affaires domestiques, & que cela ne valoit pas la peine de rompre ses oreilles. Il ne se paya pas de ces raisons, & s'imaginant peut-

peut-être que je voulusse finesser avec lui, il me dit qu'il vouloit le sçavoir absolument, & qu'il prétendoit être obéï. Je m'en défendis encore sous le même pretexte, mais s'obstinant d'autant plus, qu'il me voyoit resolu à le lui cacher, je lui dis ce que c'étoit, & en même temps la crainte que j'avois qu'il ne m'accusât d'être intéressé. Je croyois, me dit-il aussi-tôt, que c'étoit quelque chose de consequence, & voilà une belle bagatelle; va, continua-t'il, je donnerai encore cela pour l'amour de toi, mais à condition que tu ne diras plus que ce sont tes enfans, & il me semble que ce sont bien les miens, apres ce que je fais tous les jours pour eux.

Si j'eusse pû me jeter dans le feu pour lui apres toutes ces bontez, je l'eusse fait sans doute, & de bon cœur. Mais étant assez mal-heureux, pour n'être qu'un pauvre serviteur inutile, je me contentois de lui témoigner par mon zele la passion que j'avois pour son service. Cependant ma sœur fut mariée à celui que je desirois, & passa quelques années dans un bon-heur achevé, à la réserve que Dieu ne lui envoya point d'enfans. Au bout de cinq ou six ans son mari se mit la dévotion dans la tête, & elle qui se faisoit un plaisir de se conformer à ses volontez, vécut de même si chrétienne-ment, qu'elle servit d'exemple à toute la Province de Bretagne. Mais le zèle de l'un & de l'autre allant jusques à l'excès, il se fit Prêtre, & elle Religieuse, & pendant qu'il faisoit une espece de mission dans son païs, elle se retira aupres de Meulan, dans un Convent à qui elle fit beaucoup de bien.

Peu de temps apres que Mr le Cardinal m'eut fait la grâce dont je viens de parler, il lui prit une si grande mélancolie qu'il n'étoit pas reconnoissable. Quelque respect que j'eusse pour lui, je ne pûs m'empêcher de lui témoigner l'inquietude que j'en avois, & le plaisir que ce me seroit d'y pouvoir
apor-

apporter quelque soulagement. Il me dit que ce n'étoit rien, mais quelque soin qu'il prit à me déniguer les choses, j'étois trop clairvoiant pour ne pas reconnoître le contraire, outre que depuis que j'avois l'honneur d'être à luy, j'avois si bien étudié à son humeur, que je le connoissois, s'il faut ainsi dire, jusques au fonds de l'ame. Ce fut à moy à me taire apres sa réponse; cependant je m'aperçus que son chagrin augmentoit plutôt que de diminuer, ce qui m'affligea extraordinairement. Pour passer ma tristesse, car cela dura pour le moins deux mois, j'allois quelquefois auprès du Luxembourg, où j'avois une habitude qui en valoit bien la peine. Pour ne la pas deshonorer, je laissois toujours mes gens vers la porte de la foire, & m'en allois à pié jusques-là. Un soir, comme je m'en revenois les joindre, je vis sortir un homme du Luxembourg, que je recomus aussi-tôt pour avoir vû à Bruxelles, & même qui étoit celuy que son employoit plus volontiers dans les affaires secrètes. L'heure induë qu'il étoit (car il étoit pour le moins deux heures apres-minuit) m'ayant fait croire qu'un homme de ce caractere-là ne se toît pas de là pour rien, j'en avertis aussi-tôt Mr le Cardinal, qui me dit que j'avois eu grand tort de ne le pas suivre. Je luy répondis que je l'avois voulu faire, mais qu'il s'en étoit aperçû; de sorte que j'avois jugé à propos de ne pas augmenter son soupçon. Il me dit que j'avois bien fait, & révant là-dessus, il me demanda son âge, son poil, sa taille, & enfin tout ce qui pouvoit servir à le faire reconnoître. Je luy dis tout cela, & en même temps on donna ordre à la poste, à tous les messagers & à tous les carrosses, d'avertir s'il se presentoit pour sortir de Paris. On fit tenir encore des hommes à toutes les aventës, pour voir s'il ne se mettoit point en chemin par quelque autre voiture.

Je jugeai à toutes ces précautions que cet homme, pouvoit bien être cause de son chagrin, & voyant qu'il

qu'il vouloit mettre quelqu'un en sentinelle auprès du Luxembourg, je luy dis qu'il n'y avoit personne de si propre que moy à luy rendre ce service, que je le connoissois, & qu'il ne m'échaperoit pas. Il me dit que cela étoit vray, mais qu'aussi il pouvoit me reconnoître; que si cela étoit, il prendroit de la défiance, & pourroit s'échaper. Pour luy ôter cette crainte de l'esprit, & pour luy ôter l'envie d'en prendre un autre, je luy remontrai que le portrait que j'en avois fait, n'étoit pas si sur que mes yeux: que ceux qu'il chargeroit de ses ordres pourroient le laisser passer sans le reconnoître, mais que moy me déguisant, comme il me venoit maintenant dans l'imagination, je le donnois aux plus fins de se défier de la moindre chose. Il me demanda comment je prétendois faire, à quoy je répondis que je me déguiserois en pauvre; & que couché sur du fumier comme un misérable estropié il me seroit aisé de regarder chacun au visage. Il approuva mon dessein, & m'ayant voulu voir dans ma métamorphose, je fis apporter secrètement deux vieilles bequilles, un habit plein de haillons, & enfin tous les ajustemens nécessaires, & faisant mon personnage comme si je l'avois étudié toute ma vie, il me dit d'aller, & que si je réussissois, je luy rendrois le plus grand service qu'on luy pût rendre de sa vie.

Ce n'en étoit que trop pour m'exciter, & ayant choisi mon champ de bataille au coin de la rue de Tournon, je commençay le visage tout terreux à faire des cris, comme si véritablement j'eusse eu beaucoup de mal, & de pauvreté. Plusieurs gens charitables me firent l'aumône, mais plusieurs carrosses étant survenus, j'eus peur que mon homme ne passât sans que je le visse, ce qui m'obligea de m'approcher. Je me mis le plus près de la porte qu'il me fut possible, & les Suisses à qui mes cris rompoient les oreilles, & m'en ayant voulu chasser, je leur promis que je ne ferois plus tant de bruit,

M E M O I R E S

ce qu'il fut cause qu'ils s'humaniserent. Je demeurai-là trois jours & trois nuits sans rien voir, ce qui m'ayant fait croire qu'il pouvoit entrer par la porte des Carmes, je changeai de poste. Dès le soir même je le vis venir avec un grand bruit, & ouvrir luy-même la porte, ce qui me causa un grand coup de joie.

Mr. le Cardinal, ce grand homme, qui venoit de me dire, moi si je n'a-

gens postez

qu'il fut be-

sofes étant

Une heure

billement

un man-

noître,

de par-

and il

il s'en

nent

re

u

t

t

t

t

t

t

t

t

t

t

t

t

t

t

t

t

t

t

t

t

t

t

t

t

t

t

t

conjurez, & je lui disois tous les jours qu'il falloit prévenir de bonne heure le dessein qu'ils pouvoient avoir contre sa Personne. Mais comme tout ce qu'il sçavoit jusques-là n'étoit rien, & qu'il vouloit avoir des preuves en main pour les convaincre, il m'envoya du côté de Bayonne pour me mectre postillon quelque part, afin que je pusse remarquer ceux qui iroient & viendroient en Espagne. Cependant l'on continua toujours d'observer les conjurez; & Mr le Cardinal ayant fait suivre Fontrailles jusques à Estampes, il prit la poste, ce qui fit juger qu'il alloit en ce pais-là. L'homme de Bruxelles le suivit peu de jours apres, & je mandai à Mr le Cardinal qu'ils étoient passez, & que je les avois conduits comme postillon jusques à Bayonne. C'étoit une grande imprudence à eux d'aller tous deux par le même chemin, mais Dieu qui aveugle ceux qui font mal pour les punir, permit encore que le Flamand prit la même route en s'en revenant, & comme j'avois ordre de l'arrêter, il y avoit du monde tout prêt pour me donner main forte. Il fut fort surpris, & se sentant chargé de choses qui le rendoient coupable, & qui lui faisoient craindre d'aller sur un échafaut (car il étoit François, au lieu que je le croiois Flamand) il prit du poison qu'il avoit sur lui, sans que je m'en aperçusse, & creva en deux heures de temps. Je fis ce que je pus pour le sauver, mais ne m'étant aperçû de son desespoir que dans un lieu où il n'y avoit point de secours, les Medecins ne purent arriver assez à temps, & le poison avoit déjà fait son effet.

J'avois trouvé dans la semelle de ses bottes l'original d'un traité que Fontrailles venoit de négocier en Espagne au nom du Duc d'Orleans, du Duc de Bouillon & de Cinqmars, & prenant la poste en même temps, pour l'aporter à son Eminence, & pour lui dire moi-même ce qui étoit arrivé, je pris le chemin du Languedoc, où il s'étoit avancé avec

Le Roy qui étoit allé au siège de Perpignan. Je le trouvai là malade de corps & d'esprit, mais encore plus de l'un que de l'autre. Car Cinqmars avoit prévenu le Roy contre luy, & on venoit de lui mander qu'il étoit perdu, ce qui l'avoit obligé de quitter Narbonne où il étoit, pour s'approcher de la Provence, & du Dauphiné, dont les Gouverneurs étoient à la dévotion. Il n'avoit tenu qu'à Cinqmars de le tuer dans ce voyage, & Ton dit qu'il avoit promis de le faire au Duc d'Orleans, qui le haïssoit mortellement. Mais ayant manqué l'occasion un jour qui luy avoit été tète à tète avec luy pour le moins un quart d'heure, il ne la pût plus recouvrer quand il voulut. Je fus reçu de son Eminence comme son ange tutélaire, & me souciaïe gueres que l'homme dont je viens de parler fut mort, puis que j'avois le traité, il m'envoya le porter au Roy, apres en avoir pris copie.

Comme il m'avoit témoigné son chagrin, je pris la liberté de luy représenter qu'il valoit mieux, ce me sembloit, garder l'original, & envoyer une copie: Qu'on ne sçavoit pas les mauvaises rencontres qu'on pouvoit faire, & que si l'on venoit par hazard à me l'ôter, il n'auroit plus de quoy justifier ce que j'avancerois. Mais il me dit qu'en l'état où étoient les choses, il falloit desabuser le Roy promptement, & que s'il ne luy envoyoit l'original, peut-être n'ajouteroit il pas foy à la copie. Je partis apres cette réponse, & le Comte de Charost qui étoit en quartier, & qui étoit reconnoissant, m'ayant fait parler au Roy en secret, je le surpris extrêmement par le présent que je luy fis. Il n'en communiqua rien à personne, & me demanda comment se portoit Mr le Cardinal. Je luy dis que j'avois ordre de luy dire, sçavoir qu'il étoit fort mal, & que c'étoit ce qui l'avoit empêché de se rendre aux ordres de sa Majesté. Car j'ay oublié de dire une chose fort particuliere, qui est que devant que Mr le Cardinal vint de Taras-

son, il avoit fait dire au Roi qu'il s'en alloit à la Cour, à quoi le Roi avoit répondu, qu'il ne s'en donnât pas la peine, & qu'il falloit qu'il attendit qu'il eut recouvré sa santé.

C'étoit sur cela qu'on lui avoit mandé qu'il étoit perdu, & pourquoi il s'étoit approché de la Provence & du Dauphiné. Cependant, comme c'étoit le plus grand politique qu'il y eut eu de plusieurs siècles, il crût qu'il ne pouvoit se remettre bien dans l'esprit du Roi, qu'en se rendant nécessaire. Et comme c'étoit un Prince timide & irresolu, & qui n'étoit pas capable de donner remède de lui même aux moindres choses, le Maréchal de Grammont, qui étoit tout dévoué au Cardinal, se laissa battre tout exprès à la journée d'Honnecourt, ce qui laissoit la frontière de Picardie sans résistance. D'abord que le Roi sçût cette nouvelle, il eut recours au Cardinal pour y donner ordre, & lui à qui il venoit de refuser le retour à la Cour, sous un pretexte honnête, ne fut pas seulement mandé pour y venir promptement, mais le Roi s'avança encore au devant de lui, quoi que le siège de Perpignan ne fut pas achevé, afin que comme il lui avoit mandé qu'il étoit toujours malade, il le pût voir sans differer.

Ce fut dans ce temps-là que je rendis au Roi le Traité dont je viens de parler. Il me dit de m'en retourner sur mes pas, & de prendre garde de ne me pas laisser voir. Je trouvai Mr le Cardinal en chemin, qui n'étoit pas si malade qu'il ne m'eût bien suivi. Et étant arrivé auprès du Roi, Mr de Cinqmars fut arrêté, & Mr de Thou, à qui il avoit confié son secret. Le Roi fit des carrés inconcevables au Cardinal, mais ce grand homme avoit conçu un si grand chagrin de voir que le Roi le maltraitoit, apres tous les services qu'il lui avoit rendus, qu'il lui vint des hemorroides qui le tourmenterent extrêmement. Il fut obligé d'y faire appliquer les sangsues, & les Chirurgiens y travail-

M E M O I R E S

lerent par ordre des Medecins. Tout cela ne faisoit cependant, & l'on voioit le plus bel esprit du monde dans un corps si languissant, qu'il étoit obligé de faire abatre des pans de murailles, pour entrer dans une chambre, couché au beau milieu de son lit. On le portoit pendant tout le voyage sur les épaules, les Suisses faisant plus souvent cette fonction.

J'étois inconsolable, de voir mon bon Maître en cet état là, pendant qu'à la Cour la plupart s'en réjoüissoient. Car il avoit autant abaissé la fortune des particuliers, qu'il avoit élevé celle du Roi, si bien que chacun auroit déjà voulu le voir mort, pour tâcher de rétablir ses affaires. La foiblesse du Prince en donnoit une grande esperance. Le Roi étoit enfermé le plus souvent dans sa chambre à prier Dieu, & quoi que cette occupation fût digne d'un Roi très-Chrétien, comme elle n'étoit suivie d'aucune autre qui eût apparence de vigueur, on voioit déjà les cabales se former au préjudice de l'autorité Royale. Cependant on faisoit le proces de Mr de Cinqmars, & de Mr de Thou, & ils avoient été conduits à Lion, au Château de Pierre-Encise. La jeuësse de l'un, & la probité de l'autre, donnoient de la compassion de leur fortune, & comme le Cardinal n'étoit pas aimé de tout le monde, on entendoit parler plusôt de sa cruauté, que de sa justice. On disoit qu'il étoit avide de sang, & sans considérer qu'ils étoient tous deux coupables, on rapelloit la memoire du Maréchal de Marillac, pour avoir sujet de le condamner. Son Eminence qui prenoit plaisir qu'on l'informât de tout, me disoit quelquefois qu'il étoit bien malheureux, & qu'il étoit permis à un particulier de poursuivre la mort d'une personne qui l'auroit voulu assassiner, mais que pour lui, qui avec des attentats particuliers, avoit encore à venger ceux qu'on faisoit à l'autorité Royale, l'envie prévaloit tellement, que

rou-

toutes les démarches étoient réputées pour autant d'injustices. Je l'ai vû plusieurs fois si contrit en me disant ces sortes de choses, qu'il sembloit tout prêt à pleurer, & quand je lui disois qu'il ne devoit pas prendre garde au peuple qui ne sçait le plus souvent ce qu'il dit, ni ce qu'il fait, il me répondoit que c'étoit lui cependant qui rendoit un homme immortel, & qu'après avoir travaillé si long-temps à cette immortalité, sa destinée étoit si malheureuse qu'il n'emporteroit que le nom de tyran.

C'étoit avec des douteurs si pressantes qu'il me disoit ces sortes de choses, que cela suffisoit seul pour faire juger de la grandeur de son ame. Cependant son trepcha la tête à Mr de Cinqmars, & à Mr de Thou, & Mr de Bouillon qui avoit été arrêté en Italie, auroit couru risque de la même chose, s'il n'eut donné sa place de Sedan pour se sauver. L'on fut surpris que Mr le Cardinal lui eut pardonné, après avoir reçu en plusieurs rencontres des marques de sa méchante volonté. Car ce n'étoit pas là la première fois qu'il avoit résolu de troubler l'Etat, & même de se joindre aux ennemis particuliers de son Eminence. En effet, il venoit tout nouvellement de prendre une amnistie pour avoir favorisé la rebellion du Comte de Soissons, à qui il n'avoit pas seulement donné retraite, mais en faveur de qui il avoit encore pris les armes. Mais tout ce que l'on pouvoit dire à cela, c'est que quand il y alloit de la grandeur du Roi, ou de celle de l'Etat, son Eminence ne se ressouvenoit plus des injures qu'il avoit reçues.

Quoi qu'il en soit, c'étoit un homme né pour donner commencement à la grandeur où nous voyons que la France s'est élevée aujourd'hui, & que tous les bons François devoient souhaiter immortel. Mais Dieu qui a donné un terme à toutes choses, ayant déterminé de toute éternité celui auquel il ne devoit être, il passa de ce monde

en l'autre, au grand regret de tous les serviteurs. Deux ou trois mois auparavant, j'avois bien prévu ce qui devoit arriver de sa maladie, & j'étois au deſeſpoir de voir que la plûpart s'en réjouïſſoient. Le Roi même témoignoît avoir apprehenſion qu'il n'en réchapât, & il avoit des flatteurs qui lui ſouffoient aux oreilles continuellement, que de l'iſſuë de ſa maladie dépendoit tout ſon bon-heur. C'étoit quelque choſe d'aſſez étrange, ſi l'on conſidère que ce grand Miniſtre, qui avoit trouvé les affaires dans un pitoyable état, lors qu'il en avoit pris le timon, avoit réduit les Huguenots à l'obeïſſance, ôté le Portugal, la Catalogne, & l'Alſace, à la Maïſon d'Autriche, ſauvé l'Italie, & enfin fait tant de miracles, que la poſterité commence d'admirer qu'un homme qui a pû faire de ſi grandes choſes, avoit des qualitez ſurnaturelles. Il me dit en mourant, qu'il m'avoit toujours conſidéré par deſſus tous les ſerviteurs, & qu'il étoit falché de n'avoir pas fait plus de choſes pour moi : Que s'il étoit ſeur que le Roi le voulut croire, il lui conſeilleroit de m'employer dans les affaires les plus importantes; que j'avois toute la conduite, le courage, & tout l'eſprit, qui étoient néceſſaires pour y réuſſir, ce qu'il avoit éprouvé en divers rencontres.

Si j'avois été ſenſible pendant ſa vie aux marques de ſon eſtime, je le fus bien davantage en l'état où je le voyois. Toutes ſes bontez me revinrent à la penſée, & ſongeant que j'allois tout perdre, & que dans un moment cét homme, qui avoit fait trembler toute l'Europe, ne ſeroit plus rien, je fus tellement mortifié, que ſi cette penſée m'eut duré ſeulement deux jours, j'aurois été capable de tout abandonner. Cependant il n'eut pas plûtôt les yeux fermés, que le Roi fit paroître qu'il deſaprouvoit ce qu'il avoit fait. Car au même temps il rapella mi le gens qui avoient été exilés, ce qui me donna une telle averſion pour la Cour, que je
re.

résolus de n'y pas demeurer un quart d'heure davantage. Il y avoit cependant force gens qui me demandoient, le Duc d'Orléans me fit parler par Egremont, qui étoit un de ses Gentilshommes, & celui-ci pour me tenter, me dit que je n'avois qu'à faire réflexion sur la fortune, qui sans doute étoit beaucoup meilleure que la mienne : Qu'il avoit déjà plus de deux cens mille écus de bien, & que s'il vivoit seulement jusques à cinquante ans, il ne mourroit jamais, qu'il n'en eut encore deux fois autant. Mais il ne disoit pas qu'il avoit gagné cela par des voyes que je ne voulois pas pratiquer. Il jouoit au Trictrac avec son Maître, & comme il avoit des gens de moitié avec lui, ils faisoient des contes pour rire à ce Duc, qui lui faisoient faire non seulement bien des fautes, mais qui donnoient moyen à l'autre de pousser une Dame, ou de marquer une partie plus qu'il n'avoit. C'est ainsi, comme je viens de dire, qu'il avoit gagné tant d'argent, mais Dieu qui ne permet pas qu'un bien acquis par de si méchantes voyes puisse profiter, fit ensuite qu'il s'adonna tellement à la chicane, qu'il perdit en plaidant ce qu'il avoit gagné au jeu.

Mr le Duc d'Orléans ne fut pas le seul qui me voulut avoir. Mr le Prince de Condé me fit encore parler par le Duc de la Rochefoucault, qui venoit de revenir en Cour, apres avoir été exilé comme les autres. Mais quoi que ce fut le Prince du monde le plus politique, ce n'étoit pas néanmoins le moyen de m'avoir, que de me faire parler par le plus grand ennemi de mon Maître. J'étois donc prêt de me retirer, quand la Reine me fit l'honneur de me dire qu'elle vouloit que je fusse à Bruxelles, pour lui rendre un petit service. Je fus surpris de cette proposition, elle qui ne devoit pas aimer les créatures de mon Maître, qui lui avoit fait beaucoup de mal. Car sans parler de beaucoup de choses, qui avoit éloigné tout ce qu'il y

MEMOIRES

24
 avoit de personnes dans ses intérêts, & il avoit eû si peu de considération pour elle, ou pour mfeux dire il avoit eu tant de zèle pour l'Etat, que sur l'avis qu'il avoit eû, qu'elle avoit reçu des lettres d'Espagne, il les lui avoit fait chercher ju'ques dans les parties les plus cachées de son corps. C'étoit un aveu qui ne se pardonnoit gueres, & qui devoit apatement, comme je viens de dire, faire rejallir son ressentiment sur tout ce qui avoit appartenu à son Eminence. Aussi crûs-je qu'on ne me faisoit cette proposition que pour me faire péir, & que Madame de Chevreuse ayant mandé mon évésion hors de Bruxelles, on m'y vouloit faire retourner pour payer cette fois-là, ce que j'avois évité l'autre. Prévenu de cette opinion, je remerciai la Reine de l'honneur qu'elle me vouloit faire. Mais ne recevant point mes excuses, je fus obligé d'en chercher d'autres, & de dire qu'ayant été employé du temps du Cardinal de Richelieu dans cette Cour, j'y étois si suspect, que le moyen de faire échapper une affaire, étoit de me la remettre entre les mains.

☛ C'est ainsi que je cachois adroitement la crainte qui me faisoit parler. Mais la Reine qui avoit été avertie par Madame de Chevreuse, comme je l'avois bien deviné, de ce qui m'étoit arrivé en ce pais-là, me fit dire qu'elle sçavoit ce qui me faisoit parler de la sorte, & qu'il falloit que je misse toute crainte bas: Qu'y allant de sa part, il ne m'arriveroit point de mal, & qu'elle m'en donnoit sa parole Royale. Une si grande obstination à se servir de moi, malgré tout ce que j'avois pu dire, me rendit toutes ces promesses si suspectes, que je remerciai la Reyne tout de nouveau, & elle envoya à ma place un nommé Morville, que lui donna le Cardinal Mazarin, qui depuis la mort de mon Maître étoit devenu premier Ministre. Cette députation étoit pour s'aboucher avec la Porte, qui étoit dans la confiance de la Duchesse
 de

de Chevreuse, & sçavoir de lui bouche à bouche s'il pourroit gagner le Comte de . . . favori de l'Archiduc, pour en cas de la mort du Roi, qui ne pouvoit pas aller loin, avoir une armée toute prête pour assurer la Regence à la Reine. Elle auroit bien pû se servir de la Duchesse de Chevreuse pour gagner ce favori, mais comme le Cardinal Mazarin, qui sçavoit l'ascendaant qu'elle avoit eu sur l'esprit de la Reine, ne vouloit pas la lui rendre encore plus considerable par un nouveau service, il avoit adroitement insinué à cette Princesse que la Porte, qui ne faisoit pas tant d'éclat, conduiroit cette négociation avec plus de secreté; & comme elle n'avoit plus pour Madame de Chevreuse la tendresse qu'elle avoit eue autrefois, elle se laissa persuader aisément.

Morville étant arrivé à Bruxelles, gagna aisément la Porte, sous l'esperance qu'il lui donna d'une charge de premier valet de chambre du Roi. Il lui dit sur toutes choses de ne pas révéler le secret à Madame de Chevreuse, & lui qui lui avoit obligation de sa fortune, & qui de petit Tailleur qu'il étoit dans son métier, avoit été par elle installé jusques dans son lit, commença à trahir sa bienfaitrice, & sa maîtresse. Le Comte de . . . étoit mieux avec Madame de Chevreuse que la Porte ne pensoit. Comme elle étoit d'inclination amoureuse, elle lui avoit donné des preuves indubirables de l'estime qu'elle avoit pour lui, si bien que la Porte ne se fut pas plutôt ouvert, qu'il alla tout révéler à sa maîtresse. Il est impossible de dire le ressentiment de la Duchesse, elle reprocha à la Porte tout ce qu'elle crût capable de le mortifier, mais lui qui ne manquoit pas d'esprit, jugeant en même temps qu'une si grande confiance du Comte de . . . ne pouvoit partir que d'une amitié reciproque, au lieu d'en paroître surpris, lui reprocha son inconstance, & ajouta qu'un homme qu'on trompoit dans un endroit si sensible,

pouvoit bien se venger de quelque maniere que ce fut. La Duchesse n'aima pas ces reproches d'un homme comme lui, & fut sur le point de le chasser; mais elle n'osa le faire, de peur que s'en retournant en France, il ne fut dire à la Reine, la vie qu'elle menoit, & mille intrigues qu'elle avoit eues à son préjudice. Elle apprehenda d'ailleurs qu'il ne la sacrifiat à la Marechale de Schonberg, qui apres avoir resisté à l'amour du Roi, n'avoit pu selon le bruit commun se défendre de celui d'un homme de si basse étoffe.

Le Comte de . . . qui étoit jaloux de la Porte, fut surpris qu'apres ce qui étoit arrivé, elle usât si modérément avec lui, & la jalousie le rendant capable de toutes choses, il resolut, pour s'en délivrer, de lui donner du poison. Comme la Porte apprehendoit non seulement l'humeur de la nation Espagnole, mais encore le ressentiment de la Duchesse, il se tint sur ses gardes, ce qui lui sauva la vie. Car il ne voulut jamais manger qu'en son particulier, & jusques à ce qu'il revint en France, il eut cette précaution-là.

Pendant toutes ces intrigues, le Roi avoit une si méchante santé, qu'on voyoit bien qu'il ne pouvoit pas vivre encore long-temps. Madame de Chevreuse, qui avoit eu tant de credit sur l'esprit de la Reine, attendoit cette mort non seulement comme la fin de son exil, mais encore comme le commencement de sa fortune. C'est pourquoy, voulant obliger la Reine à lui porter encore plus d'affection, elle resolut de faire elle-même ce dont la Porte avoit été chargé. Mais comme elle craignoit que tant qu'il demeureroit aupres d'elle, ce lui seroit un obstacle pour disposer entièrement du Comte de . . . elle le renvoya en France, de concert avec lui, & il s'y laissa resoudre, quelque regret qu'il eut de l'abandonner à son rival, esperant que s'il n'étoit pas heureux du côté de l'amour, il le seroit peut-être de celui de la fortune.

Et

Et à la vérité, la promesse de la charge de valet de chambre du Roi l'avoit si fort tenté, qu'il songeoit à l'avoir préféablement à toutes choses. C'est pourquoi il ne fut pas plutôt à Paris, qu'il fut trouver la Reine, à qui il dit que n'ayant pu réussir dans sa négociation, Madame de Chevreuse s'en étoit chargée, & prétendoit s'en acquiter mieux que lui. La Reine qui commençoit d'avoir pour le Cardinal Mazarin cette grande confiance que nous avons vûe depuis, lui ayant fait part de cette nouvelle, au lieu de s'en réjouir, il s'en affligea; & épris des mêmes sentimens, que j'ai remarqués ci-dessus, il dit à la Reine qu'elle alloit se perdre, si le Roi venoit à découvrir ce qui se passoit: que l'aversion qu'il avoit pour Madame de Chevreuse étant invincible, il n'y avoit rien qu'elle dût éviter davantage que d'avoir commerce avec elle: qu'il étoit bon de voir la Porte, qui ne pouvoit être suspect, puisqu'on le croioit disgracié, qu'il seroit même utile un jour à bien des choses, mais que pour Madame de Chevreuse, elle étoit bien éloignée de l'être dans le temps présent.

La Reine qui savoit la vérité de ses paroles, n'eut pas de peine à le croire. On manda à Madame de Chevreuse qu'on lui étoit bien obligé des peines qu'elle prenoit, mais qu'elles n'étoient pas nécessaires, en l'état qu'étoient les choses. Cependant le Cardinal Mazarin fit agir la Porte auprès de la Reine, pour lui ôter les impressions avantageuses qui lui pouvoient rester de Madame de Chevreuse, & ce fut par des services si importants qu'il mérita la charge qu'on lui avoit fait offrir. On ne s'en revêtit pas néanmoins que le Roi ne fût mort, & même il parut que ce fut à la recommandation de Madame de Chevreuse, laquelle toute habile qu'elle étoit, fut si dupe en cette occasion, qu'elle prit pour une grace, ce qui n'étoit qu'une récompense des trahisons qu'on lui avoit faites.

Cependant il étoit de l'honneur de Mazarin, après avoir empêché que la Reyne ne prît une précaution qui lui pouvoit être si utile, de chercher d'autres biais pour lui assurer la Regence. Et comme il craignoit l'esprit de Mr Desnoyers Secrétaire d'Etat de la guerre, & qu'il eut été bien aise de l'éloigner, il le servit de lui pour en faire la première proposition au Roy; Esperant de deux choses l'une, ou que le Roy en s'y laissant porter, la Reyne lui en auroit toute l'obligation, puis que c'étoit lui qui mettoit les fers au feu, ou que se mettant en colere, il disgracieroit celui qui lui en auroit parlé. Mr Desnoyers fut assez dupe pour se laisser engager dans cette affaire. Mais comme il sçavoit qu'il étoit difficile d'y réussir; il voulut prendre le Roy par son foible; c'est-à-dire, lui faire représenter par son Confesseur, que n'ayant plus guerres à vivre, il ne devoit songer qu'à son salut: Que Dieu ne nous ayant rien tant recommandé que le pardon des ennemis, il falloit qu'il oubliât tous les sujets de chagrin que la Reine lui pouvoit avoir donnez, qu'il avoit déjà fait revenir à la Cour ceux qui lui étoient devenus suspects, par l'attachement qu'ils avoient pour cette Princesse; qu'il ne restoit plus que de lui rendre des marques de son affection: Que l'occasion s'en presentoit, en lui donnant la tutelle de ses enfans, qui étoit une chose si naturelle, que la Loi en excluoit toutes sortes de parens à son préjudice: Que s'il en usoit autrement, il falloit qu'il lui demeurât quelque fiel sur le coeur; qu'il n'y avoit rien de si dangereux, & qu'il prît garde à ne pas pardonner à demi.

Le Confesseur fut assez bon pour faire ce que ce lui-ci lui disoit, soit qu'il crût y être obligé par le devoir de sa charge, ou que ce fut seulement pour qui rendre service. Mais il eut commandement aussitôt de se retirer, le Roi ayant sçu en suite, que ce qu'il n'avoit fait n'étoit qu'à la considéra-
tion

tion de Mr Desnoyers, il le renvoya aussi chez lui, & donna sa Charge de Secrétaire d'Etat à Mr le Tellier, qui est aujourd'hui Chancelier de France. Comme la fortune de ce Ministre, & celle du Marquis de Louvois son fils, sont si prodigieuses qu'elles approchent de celle de quantité de Souverains, si tant est qu'elles ne soient pas plus grandes, j'en dirai ici un mot, pour faire voir que quand on a infiniment du mérite, il n'y a rien à quoi l'on ne se puisse élever.

Mr le Tellier étoit fils d'un homme de Robe, & fut élevé par lui pour être de la même profession. Ayant passé par quelque petite charge, pour être capable d'une plus grande, il eut envie de celle de Procureur du Roi du Châtelet, qui est une charge unique, & fort considérable. Celui qui la vendoit ayant plusieurs Marchands en main, le préféra aux autres, à condition qu'il lui donneroit de l'argent comptant dans un terme qui étoit fort court. Mais comme il lui manquoit dix mille écus pour faire toute la somme, il étoit en danger de ne la pas avoir, quand Monsieur le Pelletier, qui avoit une charge qui lui donnoit quelque maniement, les lui apporta. Toute sorte d'obstacle étant levé par ce moyen, il eut les provisions & s'acquiesça bien-tôt tant de réputation & d'estime, qu'on le regarda comme un homme qui en sagesse n'avoit pas eu son pareil depuis long-temps. Cela n'empêcha pas qu'il ne lui arrivât un accident. Étant un jour paré la ville monté sur sa mule, comme c'étoit la coutume des Magistrats de ce temps-là, il survint quelque désordre, & sa charge l'obligeant d'y remédier, des Pages de la grande Ecurie du Roi lui saisirent la bride, & l'emmenèrent avec eux à la grande Ecurie sans le connaître. Mais les Ecuyers lui firent excuse, & obligèrent les Pages à lui demander pardon. Il étoit si bien-faisant, qu'il ne voulut pas se plaindre de cette violence, qui auroit fait bien de la peine à

ceux qui y avoient trempé. Cependant Mr de Bellion eut affaire de lui, pour une chose qui regardoit le peuple, & lui ayant trouvé un esprit d'une pénétration, & d'une solidité merveilleuse, il lui insinua de quitter sa Charge pour entrer dans le Conseil.

Ce fut en faisant ce pas là qu'il commença à se faire connoître à mon Maître, à qui j'ouïs dire plusieurs fois beaucoup de bien de lui. Cependant ce fut encore toute autre chose quand il eut paru dans le Conseil, & apres avoir eu toutes les marques de distinction, qu'on donne aux gens de probité, & de merite, il eut enfin, comme je viens de dire, la charge de Secrétaire d'Etat. Ce fut à condition neanmoins de donner quatre cens mille francs à Mr Desnoyers, & les lui ayant envoiez chez lui, il les refusa, prétendant que comme il n'y a rien de sûr à la Cour, le moindre changement le feroit rentrer dans sa Charge. On raporta donc l'argent chez Mr. le Tellier, & Mr Desnoyers étant venu à mourir peu de temps apres, le Cardinal Mazarin, sous le bon plaisir de la Reine-mere, lui fit don de cette somme qu'il prétendoit revenir au Roi, à l'exclusion de ses heritiers. De si grands biens-faits l'obligerent à servir avec encore plus d'affection, il donna des marques de son esprit dans toutes les occasions délicates qui survinrent bien-tôt, & la guerre civile s'étant allumée en France, il demeura inseparablement attaché aux interêts de la Reine-mere, & à ceux de Mazarin, qu'il regardoit comme son bien-faïcteur.

Mazarin étant venu à mourir, il s'empara de l'esprit du jeune Roi, qui avoit le discernement de connoître ceux qui le servoient bien, & ceux qui le servoient mal, de sorte que les mêmes raisons qui l'avoient obligé de donner son amitié à Mr le Tellier, l'obligerent à faire arrêter Mr Fouquet. Mr le Tellier n'étoit pas bien avec celui-ci, ce qui fut cause qu'on présuma qu'il avoit contribué sous main à sa disgrâce; mais pour faire voir qu'on se
mê.

méprenoit, & qu'il n'étoit capable que de porter le Roi à ce qui étoit du bien de son service, il lui laissa faire son procez sans s'en mêler, ce qui leur fait perir indubitablement, s'il leur fait.

Le Roi n'eut plus de premier Ministre apres la mort du Cardinal Mazarin, & s'il eut quelqu'un qui pût être réputé tel, ce fut sans doute Mr le Tellier. Il avoit deux fils, & une fille, la fille étoit mariée au Marquis de Villequier, qui est aujourd'hui Mr le Duc d'Aumont. Pour ce qui est des fils, il destina l'aîné, qui est le Marquis de Louvois, à être du monde, & l'autre à l'Eglise. Celui-ci eut la Coadjutorerie de l'Archevêché de Reims, que possédoit le Cardinal Antoine, & par ce moyen il se vit sûr d'être un jour Duc & Pair. L'autre eut la survivance de la charge de Secrétaire d'Etat. Ses grands services sont si récents qu'il seroit inutile d'en parler, tout ce qui vient d'arriver dans l'Europe vient d'être conduit par sa tête, & il tient aujourd'hui sa place avec autant de réputation, que mon Maître en a eu de son temps. C'est tout dire, ce me semble, à son avantage : Cependant il me permettra de mettre cette différence entre ce temps-ci, & celui d'alors, sçavoir que mon Maître bien loin d'être secondé par un grand Roi, n'avoit point souvent de plus fort ennemi que celui à qui il tâchoit de rendre service, au lieu que le Roi d'aujourd'hui est le premier à cheval, pour faire réussir les entreprises qu'il a projetées dans son cabinet.

Quoi qu'il en soit, tant de grands services du pere & du fils, n'ont pû mieux être récompensés qu'ils le sont aujourd'hui. Le pere est Chancelier de France, la plus belle charge de la Robe, & qui donne le pas, soit qu'on se trouve au Conseil ou à la Cour. Le fils est Secrétaire d'Etat, Ministre, favori, & en un mot celui sur qui le Roi se repose également de la paix, & de la guerre. Cependant je ne dois pas oublier une circonstance qui prouve-

ra la reconnoissance du pere, & du fils. Mr Colbert qui avoit l'administration des Finances, étant mort il y a deux ans ou environ, ils ont procuré la charge à Mr le Pelletier, fils de celui dont j'ai parlé ci-dessus, & cela pour recompense de ce que nous avons dit.

Si je me suis étendu un peu au long sur la naissance, & sur le progres de la fortune de Mr le Chancelier, & du Marquis de Louvois son fils, ce n'a pas été une chose si inutile que l'on diroit bien. Ayant à parler dans la suite de plusieurs grandes actions qui se passerent sous leur Ministère, il falloit donner une idée de ceux qui gouvernoient, & faire voir que ces grands coups de tête partent de gens consommés dans la politique, & dans les affaires les plus délicates.

Mais pour en revenir à ce qui me regarde, d'abord que j'eus refusé de me charger de la négociation, dont j'ai parlé ci-dessus, je ne fus vû de bon œil en aucun endroit, & fus tellement mal-traité de la Reine, & du Ministère, que je résolus de me retirer. Le Roi cependant, apres avoir exilé Mr Desnoyers pour lui avoir osé parler en faveur de la Reine, n'en usa pas si rigoureusement avec le Cardinal Mazarin, ni avec Chavigni, qui avoient embarrassé ses intérêts. Il est vrai qu'ils s'y prirent plus finement, au lieu de proposer au Roi de la faire Regente, ils lui dirent que pendant qu'il étoit encore en état de le faire, ils lui conseilloient de vouloir régler les choses, comme il vouloit qu'elles fussent apres sa mort : Que le bas âge dans lequel il alloit laisser ses enfans demandoit cela de lui, qu'au moins il auroit la consolation en mourant de sçavoir quelle seroit leur fortune ; au lieu que s'il n'avoit cette precaution-là, ils seroient exposez à d'étranges evenemens.

Le Roi trouva beaucoup de raison dans ce conseil, mais d'abord qu'il voulut mettre la main à l'œuvre, il rencontra partout des difficultez insur-

montables. Il ne songeoit qu'à laisser la tutelle de ses enfans entre les mains de la Reyne, ou du Duc d'Orleans son Frere; mais l'un lui paroissant d'un esprit trop inquiet, & l'autre trop bonne Espagnole; il prit le milieu, qui fut qu'ils se mêleroiēt tous de leur administration, esperant que l'un pour l'autre, ils en feroient mieux leur devoir. Il en arriva de cette conduire, comme d'un Etat qui demeura dans la neutralité, pendant que deux voisins démêlent leur querelle, ni l'un ni l'autre ne furent contents de ce que le Roi faisoit pour eux, & ce fut de nouvelles brigues pour faire changer sa dernière volonté. Ceux qui étoient de la Cour, s'apercevoient bien de tout ce qui se passoit, mais l'on ne pouvoit dire encore qui auroit le dessus, ni même qui gouverneroit la Reyne, si elle devenoit jamais la maîtresse absolue. Car elle avoit l'esprit de faire bonne mine à tout le monde, ce qui lui aqveroit tous les jours de nouvelles créatures. Le Cardinal Mazarin faisoit cependant tout son possible pour faire pancher la balance de son côté, & afin que la Reyne se laissât prévenir de son affection à son service, il profita des derniers momens de la vie du Roi, pour tâcher de lui faire faire quelque chose de plus qu'il n'avoit fait en sa faveur. Il lui remontra qu'une mere avoit toujours les sentimens de la nature, qui lui faisoient faire une grande différence entre les interêts de ses enfans, & ceux de ses proches, qu'il n'en étoit pas de même du Duc d'Orleans, lequel apres avoir osé prendre les armes plusieurs fois contre lui, les prendroit bien plus facilement contre un enfant; que dans le temps le plus florissant de l'Etat, sa naissance avoit été suffisante pour le faire suivre de quantité de Noblesse, à plus forte raison que ne seroit ce point, quand il y joindroit une si grande autorité? Le Roi ne se laissa point toucher de ces paroles, il répondit qu'il avoit pœnévü à tout, par la forme qu'il avoit établie par sa déclaration, & mourut sans y rien innoier.

J'avois pristant de goût à la Cour, que quelque résolution que j'eusse faite de la quitter, je ne m'étois pas mis encore en état de le faire. Je suivois la fortune du Duc de Richelieu, qui étoit celui que mon Maître avoit institué pour porter son nom & ses armes. Il y en avoit qui disoient qu'il étoit son fils, & qu'il faisoit est de la Duchesse d'Aiguillon, mais il avoit trop peu d'esprit pour être le fils d'un si grand homme; ce qui justifie assez que ce n'est qu'une médisance. Quoi qu'il en soit, voyant qu'il traînoit plutôt son nom, que de le porter, je pris congé de lui sans dire pour quoi, bien mortifié néanmoins de quitter un séjour que je croyois seul capable de captiver le cœur d'un honnête homme. Mon dessein étoit de prendre parti à la guerre, qui étoit fortement allumée de tous côtez sur nos frontieres; car quidi que j'eusse perdu bien du temps, je me trouvois encore fort & vigoureux, & en un mot en état ce me sembloit de faire quelque chose. Cela m'obligea de faire ma cour à Monsieur le Tellier, de qui j'étois connu assez particulièrement, pour avoir lieu d'espérer quelque chose, mais comme c'étoit la politique même, il en parla à Mr le Cardinal, qui lui défendit de me donner aucun emploi. Je reconnus bien-tôt qu'il falloit qu'il y eut quelque ordre comme celui-là, car Mr le Tellier ne me parla plus; comme il avoit de coutume de faire, & au lieu de m'assurer positivement, comme il avoit fait auparavant, qu'il me donneroit ce que je demandois, se contenta de me dire qu'il seroit ravi de me faire service. C'étoit un mot si en usage chez lui, quand il ne vouloit rien faire pour une personne, que je me le tins pour dit. Cependant je me plainis de ce qu'il m'avoit amusé si long-temps, & Mr de la Chastre m'ayant vû pestant, & grondant au sortir du Bureau, il me dit que si je voulois, il me chercheroit un Maître, qui me consoleroit de celui que j'avois perdu. Je lui dis que je

Je voulois bien , pourvû que ce ne fut pas le Duc d'Orleans , & m'ayant nommé en même temps le Duc de Beaufort , je lui répondis que je l'avois toujours bien estimé , mais qu'ayant été dans des intérêts contraires à feu Mr le Cardinal , il ne pourroit prendre de confiance en moi , ni moi le servir de bon cœur. Il me demanda si j'étois sage de parler de la sorte , & si apres avoir été si long-temps à la Cour , j'avois fait un assez méchant usage de tout ce que j'y avois vû , pour ne pas sçavoir qu'il n'i avoit que l'interêt qui dût regler les sentimens , que tant que Mr le Cardinal de Richelieu avoit été au monde , j'avois bien fait de n'être pas des amis de ceux qui étoient oposés , mais que maintenant que j'étois maltraité du ministre , je devois me lier d'interêt & d'amitié avec ceux qui avoient sujet de le haïr : Que si quelqu'un étoit en ces termes-là avec lui , c'étoit sans doute Mr de Beaufort , à qui il avoit volé les bonnes graces de la Reine-mere , & qui sans lui auroit pû faire toutes choses pour ses amis & pour les creatures : Que c'étoit un Prince ferme , vigoureux , qui sçavoit estimer les gens de merite , & à qui enfin il y avoit plaisir de se donner : Que si je voulois , il lui en parleroit , & que quand ce ne seroit que la haine qui seroit commune entre nous pour Mazarin , cela suffisoit pour me donner plus de part qu'à aucun autre dans sa confiance.

La peine que j'avois à quitter la Cour , & l'envie de me venger de la piece que me venoit de faire ce Ministre , firent que j'acceptai ses offres , apres m'être rendu à ses raisons. Il en parla à Mr de Beaufort , qui lui témoigna qu'il seroit ravi de m'avoir , & ce Prince lui ayant dit que je me trouvasse à Anet , où il devoit aller , je partis de Paris avec un de mes amis , qui avoit une maison en chemin , & avec qui j'avois fait une partie de longue paume. Nous envoyâmes toujours nos valets devant , & étans partis en suite , nous prîmes le chemin du cours

cours la Reine, pour passer de-là dans le bois de Boulogne, & gagner saint Cloud. Comme nous fumes un peu au delà de la maison du Maréchal de Bassompierre, où il y a aujourd'hui un Convent de Religieuses, on jeta une pierre au Gentilhomme avec qui j'étois, qui le frapa par derrière, de sorte qu'il tourna visage pour voir d'où elle venoit. Il vit sur la terrasse du logis, dont je viens de parler, des gens qui baïssioient la tête, & croyant que c'étoient des femmes, Corbleu, me dit-il, elles veulent rire. Comme il disoit ces mots, ces gens se releverent, & nous jetterent encre des pierres, & il nous fut facile alors de voir que ce n'étoit pas ce que nous avions crû, mais des hommes qui ne se cachoiënt plus, & qui même nous insultoiënt de paroles, & nous accabliënt de coups. Mon ami mit en même temps le pistolet à la main, & une pierre lui ayant donné sur le bras, il ne marcha point, & tira son coup. Beau s'en fallut qu'il ne tuât celui qu'il l'avoit atteint, il alloit tirer son autre pistolet, si des gens du lieu ne l'eussent averti, que c'étoit le Duc d'Orléans qui étoit là avec toute sa Cour. Cet avis nous vint trop tard, nous crûmes incontinent que nous allions être poursuivis, & n'ayant point d'autre parti à prendre que celui de nous sauver, nous baissames la main, donnâmes des deux à nos chevaux. Nous n'étions pas encore au haut de la montagne des bons hommes, que nous vîmes paroître cinq ou six cavaliers qui venoient à nous à toute bride, & quoi que nos chevaux fussent tout essoufflez, nous piquâmes tout de nouveau sans leur laisser prendre haleine. Il eut été nécessaire qu'ils eussent été bons pour nous tirer d'affaire, car il sembloit que les leurs volassent, & ils nous atteignirent devant que nous eussions pu gagner le bois de Boulogne. Comme nous vîmes qu'il n'y avoit plus moyen de s'en défendre, nous prîmes le parti de tourner tête, & mon ami qui ne manquoit pas de

courage, alloit tirer le seul coup qui lui restoit, quand un de la troupe qui étoit de ses amis lui dit que puis que c'étoit lui, la paix étoit faite, & qu'il n'y avoit qu'à s'engainer. Au même temps joignant les étets aux paroles, il courut l'embrasser, & les autres remettant leurs pistolets dans le fourreau, nous en fûmes quittes pour leur dire, que si nous avions crû que le Duc d'Orleans y eût été, nous nous serions bien empêchés de faire ce que nous avons fait. Ils nous païerent de la même monnoie dont nous les païons, c'est à dire qu'ils nous assurèrent aussi, que s'ils eussent sçû que c'eût été nous, ils en eussent usé autrement. Mais je doute fort qu'ils l'eussent pû faire, un Prince qui prenoit plaisir à aller tirer le manteau sur le pont-neuf, comme faisoit le Duc d'Orleans, n'étoit pas d'humeur à s'arrêter, quelque priere qu'ils lui eussent pû faire.

La paix étant faite de la maniere que je viens de dire, ils voulurent que nous nous en retournassions avec eux, à quoi je m'opposai de tout mon pouvoir, & pour sçavoir que je serois suspect dans cette compagnie, & parce que je me voulois rendre ponctuellement à mon rendez-vous. Tout ce que je pûs dire néanmoins fut inutile, & aiant été obligé de marcher, nous trouvâmes Mr le Duc d'Orleans avec cinq ou six autres, qui faisoient la débauche. Il n'examina pas si j'avois été au Cardinal de Richelieu, ni si j'avois refusé de me donner à lui, il nous obligea de nous metere à table, où apres avoir bû jusques à l'excez, il eut envie de se donner un plaisir de Prince, c'est-à-dire, de faire quelque chose d'extraordinaire. Ce fut de manger une amulette sur le ventre de Vallon, Colonel du Régiment de Languedoc, homme d'une grosseur prodigieuse, mais qui n'avoit garde de devenir de plus belle taille, puis qu'au lieu de faire diete quelquefois, il n'avoit point d'autre passion que celle de faire bonne chere. Vallon se couchant donc tout
de

de son song, presenta sa table qui étoit en relief, & ceux qui servoient ayant mis l'omelette dessus, l'excez de la débauche fit qu'il ne sentit pas qu'elle le brûloit, ou du moins il crût qu'il y alloit de son honneur de ne le pas dire.

Après que l'on eut mangé de ce ragoût, dont le Duc d'Orleans aussi bien que tous les flatteurs, exagererent mille fois la bonté; on dit qu'il falloit s'en retourner à Paris, & aller chez la Neveu, qui étoit une fameuse courtisane. Quelques affaires que j'eusse, il falut que je fusse de la partie malgré moi. L'on y fit tout ce qu'on étoit capable de faire, en l'état où nous étions; & après avoir fait enrager la maîtresse du logis, & quelques autres de même trempe, qu'on étoit allé chercher, le Duc d'Orleans pour faire sa paix, dit qu'il leur vouloit donner du plaisir, & ce fut d'envoyer querir un Commissaire, sous pretexte qu'on faisoit du bruit dans ce logis-là. Le Commissaire vint avec main forte, & Mr le Duc d'Orleans nous ayant fait cacher dans une chambre à côté, il n'y eut que lui qui parut avec Vvallon. Ils s'étoient couchez tous deux dans le lit avec la Neveu, qui étoit au milieu, & le Commissaire le trouvant en flagrant délit, & ne le connaissant point, il lui fit commandement de se lever, & sur son refus il dit à ses gens de le faire lever par force. Ils se mirent en devoir de lui obeir, mais comme ils commençoient à le gouspiller, ils furent bien surpris de nous voir sortir de notre cache, non pas toutefois en posture de gens qui leur vouloient faire du mal, mais ayant le chapeau à la main, & portant grand respect à celui qui étoit dans le lit. Cependant rien ne les surprit davantage que l'habit du Duc d'Orleans qu'on apporta, & le cordon bleu, sur lequel ils jetterent d'abord les yeux, leur frapa tellement la vûë, que quand la foudre seroit tombée, ils ne seroient pas demeurez plus interdits. Le Commissaire commençant à reconnoître son erreur, se jeta aux pieds du Duc pour

Implorer sa miséricorde. Le Duc lui dit de ne rien craindre, & qu'il en seroit quitte à bon marché. Nous ne sçavons ce qu'il vouloit faire, mais il ne fut pas long-temps à prendre son parti. Il fit venir les autres courtisanes, qui n'avoient point encore paru devant le Commissaire, & les ayant fait arranger sur le bord du lit, les unes auprès les autres, & presenter le derriere, il obligea le Commissaire & toute la troupe, de venir rendre hommage à ce qu'ils voyoient, nus en chemise, une bougie à la main, pour faire, disoit-il, amende honorable.

Il nous fut permis apres cela de nous en retourner chacun où nous voudrions, & comme j'avois perdu bien du temps, & que je craignois que Mr de Beaufort ne fut déjà à Anet, je marchai toute la nuit, de peur qu'il ne pensât mal de mon retardement. Je trouvai qu'il n'étoit pas encore arrivé, dont j'eus beaucoup de joie. Mais deux jours s'é-rans passez sans que j'en entendisse parler, je ne sçus ce que cela pouvoit dire. Comme j'étois dans une grande impatience, & que d'ailleurs je m'ennuyois, je sortois le plus souvent & m'avançois sur le grand chemin, pour voir si personne ne venoit. Enfin je vis venir un homme à toute bride, & ne doutant point que ce ne fut quelqu'un de sa part, je le voulus arrêter pour lui demander des nouvelles. Mais n'ayant pas le temps de me répondre, il passa outre & entra dans le Château. On en ferma les portes incontinent, & j'en fus d'autant plus surpris, qu'il s'en falloit de beaucoup que la nuit ne fût venue. Je m'en étois aproché à dessein d'y entrer, & frappai à la porte afin que son me vint ouvrir, mais ce fut inutilement. J'y demurai une heure sans qu'il vint personne, & j'étois prêt de m'en retourner, quand j'entendis des pleurs qui me firent ouvrir les oreilles. On abaisa à même temps le pont-levis, & je sçus que certe affliction étoit de ce qu'on avoit arrêté le Duc de Beaufort.

Ce Prince avoit été fort bien avec la Reine-mere, elle lui avoit donné des marques d'estime, & de confiance, qui faisoient qu'on n'en pouvoit douter. Car un jour qu'elle avoit crû que le Roi devoit mourir, elle lui avoit remis ses enfans entre les mains, ce qui avoit donné de la jalousie à tous les Princes. Si le Duc de Beaufort en eut bien usé apres-cela, il y avoit apparence que s'il n'avoit pas été Ministre, il auroit du moins été des plus avant dans la faveur, mais ayant fait des brigues avec Châteauneuf, à dessein de perdre le Cardinal Mazarin, celui-ci ne se vit pas plutôt le maître, qu'il dissipa cette faction, faisant arrêter la meilleure partie de ceux qui en étoient, & exilant les autres. Quoi que je ne sceusse rien de toute cette intrigue, je ne laissai pas d'y être envelopé. Quelqu'un ayant rapporté à Mazarin, qu'il m'avoit vû parler à Monsieur de la Chastre, il me mit au nombre de ceux dont il vouloit s'assurer, & je fus bien surpris qu'en m'en revenant d'Anet, je me vis mettre à la Bastille. Mr de la Chastre n'en fut pas quitte à meilleur marché; au contraire, comme il avoit plus à perdre, il ne pût recouvrer sa liberté qu'en donnant sa démission de la charge de Colonel General des Suisses qu'il avoit.

Il est vrai qu'il ne demeura pas si long temps en prison que moi. Comme je n'avois pas de ces puissantes protections qu'il pouvoit avoir, je fus oublié dans ma misere, & je n'eus pas seulement la consolation d'être visité des miens. En effet, mon pere & ma belle-mere, voyant que j'étois mêlé dans les affaires d'Etat, ne voulurent pas s'exposer à la colere du Ministre, & ayant peur que mes freres eussent plus de naturel, ils leur défendirent de me venir voir. Il est impossible de dire quel fut mon desespoir, sur tout dans les commencemens. Mais enfin n'ayant rien à quoi l'on ne s'accoutume, je fis de nécessité vertu; & passai six ans entiers sans autre compagnie que celle de quelques Livres qu'on m'a-

m'avoit permis de faire venir. Cependant Mr de Beaufort s'étoit sauvé de Vincennes, où il avoit été emprisonné, & voyant que tous les Ordres du Royaume étoient mécontents de la conduite du Cardinal Mazarin, il recommença ses brigues avec plus de fruit qu'auparavant. Il y avoit si long-tems que j'étois en prison, que je ne croyois pas que personne songeât que je fusse encore au monde; mais lors que j'i pensois le moins, je vis entrer un homme dans ma chambre, que je reconnus pour être à Mazarin. Il me dit qu'il venoit m'offrir ma liberté, & que si je lui voulois promettre, qu'après me l'avoir donnée, je l'avertirois de bonne foi de tout ce que je scaurois des intrigues du Duc de Beaufort. Je ne balançai point sur la réponse que j'avois à faire. Je lui dis que la proposition me faisoit bien connoître pourquoi j'avois été arrêté; que c'étoit aparemment pour avoir été soupçonné d'avoir intelligence avec ce Prince, que Dieu sca voit ce qui en étoit, mais que quoi que je n'eusse aucun engagement avec lui, rien n'étoit capable de me faire tromper un homme avec qui l'on croyoit que j'eusse été bien. Il me voulut dire plusieurs choses pour me faire changer de résolution, mais ne lui ayant point fait d'autre réponse, sinon que le métier d'espion ne me convenoit pas, il s'en alla reporter à son Maître ce que je lui avois dit.

La proposition qu'il m'avoit faite, me fit juger qu'il falloit que le Duc de Beaufort se fût sauvé, & que même il se faisoit craindre. L'envie de le secourir dans son ressentiment, me fit souhaiter de pouvoir comme lui trouver moyen de recouvrer ma liberté, y ayant pensé serieusement, je mis en pratique le seul moyen que j'en avois. Je gagnai celui qui m'aportoit des livres, & comme il venoit si souvent, qu'on ne se desbioit plus de lui, il me donna à plusieurs fois de quoi faire une corde assez longue, pour descendre de ma chambre dans le fossé. Quelque péril qu'il y eut dans cette entre-

prise,

prise, j'en vins à bout une nuit qu'il faisoit fort obscur, & comme j'avois remarqué exactement toutes choses, je trouvai moyen de sortir du fossé, & fus entrer dans Paris par la porte S. Martin. Je passai le reste de la nuit sous l'ovant d'une boutique, n'y ayant pas d'apparence d'aller éveiller personne, & la pointe du jour étant venuë, j'entrai dans une chambre garnie au fauxbourg S. Germain. Je m'informai là de ce qui se passoit, & ayant sçû que tout étoit en combustion dans la ville, au sujet d'un Edit qu'avoit envoyé le Cardinal, par lequel il taxoit toutes les Cours souveraines, la haine que j'avois pour lui, me fit oublier l'amour que je devois avoir pour ma Patrie, qui étoit menacée par là de grandes révolutions. En effet, le Parlement que cela regardoit, donna en même temps un Arrêt contre ce Ministre, & quelques uns de les Membres furent même d'une opinion si violente contre lui, que si Ton eût suivi leur conseil, on auroit tâché tout d'un coup de venger dans son sang, mille attentats qu'ils prétendoient avoir été faits au préjudice des loix de l'Etat.

Le peuple qui se voyoit accablé d'Edits, entra dans les interêts du Parlement, & toutes choses se disposerent à la sedition, & à la révolte. Mais ce qui la bâta, fut que la Reine-mere fit arrêter quelques uns de ce corps, ce qui servit comme de signal pour prendre les armes. Dans un moment les chaînes furent renduës, les rues barricadées, & les artifans sans songer qu'en quittant leurs boutiques, ils alloient cesser de gagner leur vie, se travestirent en gens de guerre tant la haine étoit grande contre le Ministre. La Reine mere crût appaiser ce desordre par la douceur, mais l'ayant tenu inutilement, elle fit paroître quelques soldats du régiment des Gardes qui ne firent qu'irriter les séditieux. Je crus alors qu'il n'y avoit plus de danger pour moi de sortir, & un garçon qui m'avoit servi me reconnoissant, s'écria qu'il me faisoit deman-

der

de ce que c'étoit que de Mazarin, & que j'avois éprouvé sa violence. En même temps il vint à moi pour me saluer, mais j'étois si en colere de ce qu'il m'avoit fait connoître, qu'au lieu de recevoir ses complimens, je me mis à le gronder bien fort. Tous ceux qui avoient ouï ce qu'il avoit dit, vinrent au tour de moi, & me firent cent questions, auxquelles je n'avois garde de répondre. Mais les plus zelez m'obligerent à aller avec eux au corps-de-garde, disant qu'ils vouloient que je les commandasse, en cas qu'il arrivât quelque chose, & que j'avois la mine de sçavoir mieux qu'eux le métier.

Cette sedition auroit été bien loin, si la Reine qui avoit refusé d'abord de rendre les prisonniers, ne s'y fut à la fin résoluë, & cela ayant fait rentrer chacun dans le devoir, j'eus peur que ce qui m'étoit arrivé, ne me fit de nouvelles affaires auprès du Ministre. En éfet, après m'avoir si fort maltraité sans sujet, il sembloit que j'avois lieu de craindre qu'il ne m'accusât d'avoir été un chef des seditieux, & quoy que la Reine mere eut promis de tout oublier, comme je sçavois qu'on ne manque jamais de prétexte, quand on veut perdre un homme, je me vis obligé à chercher quelque protection. Celle du Parlement me parut la plus assurée en l'état où étoient les choses. Non seulement il avoit l'amitié du peuple, qui étoit assez simple de croire que tout ce qu'il faisoit n'étoit que pour lui, mais il avoit encore engagé dans les interêts plusieurs Provinces, qui ne vouloient pas moins de mal au Cardinal Mazarin. Le Parlement reçut ma requête, qui lui fût présentée par le Duc de Beaufort, qui étoit merveilleusement agreable aux Parisiens, parce qu'ils le croyoient irréconciliable avec Mazarin. Ma requête fut entherinée, & me voyant en sureré, je me liai d'interêt avec le Duc de Beaufort, & avec vous ceux qui haïssoient le plus le Cardinal. Si

je voulois rapporter toutes les brigues que l'on fit contre lui, il faudroit que ces Memoires fussent en plusieurs volumes, mais ayant resolu de ne parler que des choses auxquelles j'ai eue quelque part, je me contenterai de dire que le Parlement lui en fit tant qu'il resolut de le punir. Il lui étoit impossible d'en venir à bout, à moins que de reduire Paris à l'obéissance, lequel avoit, comme j'ai dit ci-devant, pris son parti avec tant de hauteur, & qui étoit encore tout prêt de le prendre au moindre sujet qu'il lui en donneroit. L'entreprise paroïsoit non seulement difficile, mais encore au dessus de ses forces, Il y avoit plus de cent mille combattans dans la Ville, & toutes les Troupes du Roi ne montoient à rien, s'il faut ainsi dire. Néanmoins le Duc d'Enguien qui étoit devenu Prince de Condé, par la mort de son pere, étant revenu de Flandres, & lui ayant promis d'épouser son parti, on retira son Armée de ses quartiers, & toute la Cour étant sortie de Paris, la ville fut bloquée. Comme il n'y en a point de si peuplée dans le monde, les passages que l'on avoit occupez, la jetterent bien tôt dans la misere; & chacun ayant dit que c'étoit une honte de souffrir d'être affamez par une poignée de gens, on donna ordre pour faire revêir des forces qui étoient sur pied. Ces forces étant arrivées sur le champ de bataille, les Capitaines qui étoient tous Conseillers (car ce n'étoient que des compagnies de bourgeois) voulurent les mettre en bataille, afin de les faire voir aux Generaux; mais pas un ne sçachant comme il s'y falloit prendre, ce fut un désordre si épouvantable, qu'ils prièrent même à rire à ceux même qui n'en sçavoient pas plus qu'eux. Cependant il sortit un homme des rangs, qui tous fier, & tout bon de gloire, dit que ce n'étoit pas aussi comme cela qu'il falloit commander, qu'il avoit été six mois soldat aux Gardes, qu'il se trompoit bien, s'il n'en venoit pas mieux à bout. Chacun fut ravi

vi d'entendre qu'il y avoit parmi eux un homme de service, & lui ayant déferé le commandement, par un cri de, vive le Parlement, & nôtre nouvel Officier, il fut créé Major general de l'Infanterie, pour marque de laquelle Charge, il reçût une canne des mains de Vedeau de Grammont Conseiller aux Enquêtes. Grammont fut même tout prêt de lui donner son hausse-col, mais ayant peur qu'il ne s'égarât, & que cela ne fît perdre à sa Maison la reputation où elle étoit d'avoir l'humeur guerrière, il lui en fut chercher un autre. Son fils continuant dans les mêmes inclinations, conserve chèrement ce hausse-col, aussi bien que sa barbe, qui fait croire sur tout dans le Carnaval, que c'est quelque vieux corporal qui s'est déguisé en Conseiller.

Le nouveau Major se broûilla un peu dans un ordre de bataille. Néanmoins chacun ayant admiré ce qu'il avoit fait, les Officiers du Regiment l'emmenerent dîner en ceremonie, & lui donnerent le haut bout à la table. On parla là des moyens de faire lever le blocus, & tout ce que le Major prononça fut crû comme des oracles. Cependant cela n'empêcha pas que le Prince de Condé ne fit attaquer Charenton, où les Parisiens avoient jetté trois mille hommes sous la conduite de Glanieu, & ce poste leur étant de consequence, il sortit vingt mille hommes de la ville pour marcher au secours. J'en étois comme les autres, & j'avois l'honneur d'être un des principaux Officiers de cavalerie, laquelle avoit été commandée pour soutenir l'infanterie. Nous lui laissâmes donc prendre l'avant-garde en sortant, mais elle n'eût garde de s'attribuer ce qu'elle ne vouloit pas lui être dû. Le Prince de Condé étant venu au devant de nous avec trois ou quatre cens chevaux, elle voulut prendre le poste de l'arrière-garde, mais comme l'ordre de bataille étoit disposé autrement, nous ne le souffrîmes point, & continuâmes à lui déferer

L'honneur d'être à la tête en nous retirant à toute bride vers la ville. Chacun prit pour une fuite, ce qui n'étoit qu'un éfet du Commandement qu'on nous avoit fait de nous tenir à l'arrière-garde. Quoi qu'il en soit, si le Prince de Condé eut voulu, il eut passé toute notre infanterie à la pointe de l'épée, mais il se contenta de prendre Charenton, où il perdit le Duc de Châtillon son parent.

J'us honte de rentrer dans la ville apres une action comme celle-là, car quoi que je n'eusse peut-être pas fui des premiers, il me sembloit toujours que c'étoit assez que d'avoir été dans une si méchante compagnie, pour avoir part à l'afront. Depuis ce temps-là nous voulumes encore éprouver nos forces, mais ayant été battus par tout, quoi que nous fussions toujours dix contre un, je vis bien que je n'acquerois jamais trop d'honneur, tant que je ne combattois qu'à la tête d'une milice. Cependant le Parlement ne diminoit rien de la haine qu'il avoit contre le Cardinal, mais comme dans le cas dont il s'agissoit, le proverbe étoit faux qui dit, qu'il faut que l'Épée cede à la Robe, il songea à s'accommoder, d'autant plus que mille gens de qualité, qui sembloient avoir pris son parti, entreprennent commerce à la Cour. Plusieurs n'étoient pas d'avis de cela, dirent qu'il valoit mieux envoyer demander du secours à l'Archiduc, & le Prince de Conti, qui avoit été déclaré Generalissime du parti, étant de cet avis, on nomma le Marquis de Noirmontier & Laïques, pour y aller. Je fus aussi de ce nombre, non pas en qualité comme eux de Plenipotentiaire, mais de Ministre subalterne, qui devoit suivre leur avis.

Je ne craignis point cette fois-là de m'aller montrer, y étant envoyé de si bonne part, & ne doutai point que nous n'y fussions bien reçus. En effet, l'Archiduc nous promit de faire marcher son Armée pour dégager Paris, & je fus laissé auprès de lui pour le faire ressouvenir de ses promesses. Mais
je

je n'eus pas demeuré huit jours, que je m'aperçus que le Comte de qui étoit toujours son favori, traversoit nos desseins. Il ne voulut pas d'un homme si clair-voyant que moi pour l'éclairer, il manda à LaFéques qui étoit son ami, qu'il fit en sorte qu'on me fit revenir bien-tôt; & toute que je pus comprendre à cette conduite, c'est que Madame de Chéreuse qui paroissoit desirer la perse du Cardinal, & qui étoit toujours bien avec ce Comte, tâchoit d'empêcher l'entrée de ces troupes dans le Royaume, pour faire un traité plus avantageux pour elle. Cependant nôtre voyage ayant donné de l'inquietude à la Cour, elle fit la moitié du chemin pour tâcher d'avoir la paix & comme l'Archiduc tâdoit trop à venir, & même que le Parlement commençoit à se repentir d'avoir appelé les étrangers, la chose fut bien-tôt conclue.

Chacun y stipula ses intérêts, les uns eurent de l'argent, les autres des charges, & il n'eut que moi qui n'eut rien, quoi que les principaux du parti m'eussent promis qu'on me feroit donner quelque établissement. Ce fut alors que je reconnus le peu de fonds qu'il y a à faire sur la parole des Grands, lesquels nous promettent tout, quand ils croient avoir affaire de nous, & nous oublient dès que nous ne leur sommes plus nécessaires. Enfin j'aurois été réduit en un pitoyable état sans ma rente de Lion. C'étoit la seule chose que j'avois, & mes freres avoient consumé tous les autres bienfaits que je pouvois avoir reçus. Ce n'étoit pas de quoi faire le grand Seigneur, mais toujours ce n'étoit pas aussi de quoi être tout-à-fait misérable. Cependant cela m'avoit appris à être bon ménager, & comme je n'avois plus personne à quoi pouvoir demander, j'avois réduit mon train à un valet de chambre & à un laquais, au lieu que du temps de Mr le Cardinal de Richelieu, j'avois toujours six ou sept domestiques. Cela me sembloit étrange,

parce que j'étois accoutumé, comme on dit, à nager en grande eau, mais je ne sçavois pas encore ce que c'étoit que de la nécessité, & je ne tardai guère à l'apprendre.

Mazarin qui me vouloit un mal à mourir, pour m'être sauvé de prison, & pour avoir pris parti contre lui dans ces derniers troubles, me fit saisir ma renge sous un nom emprunté, & faisant faire d'autres saisies de même nature, il empêcha que je n'en fusse averti, que lorsque je fus pour toucher de l'argent. Je fus surpris de trouver des créanciers que je ne connoissois pas, mais traitans cela de bagatelle, je fus chez un Procureur qui me dit la même chose, & qu'il me feroit bien-tôt donner mainlevée. Cependant il me demanda les saisies, & n'ayant pas eu la précaution de les prendre, je m'en trouvai chez celui qui avoit accoutumé de payer, lequel me remit au lendemain. Le lendemain j'y fus, & son me dit qu'il étoit allé à dix lieues de Paris, chez une de ses sœurs qui se mourroit.

On me traîna sous ce prétexte-là pour le moins quinze jours, & je n'eus garde de deviner que cet homme d'intelligence avec Mazarin, s'étoit fait celer pendant tout ce temps-là. Enfin quelqu'un m'ayant dit qu'il l'avoit vû dans la rue, j'y retournai, louant Dieu de ce que son absence n'avoit pas duré plus long-temps. Mais on me voulut dire encore la même chose, ce qui me fit juger qu'il y avoit du mal entendu. Je dis tout résolument que je sçavois son retour par des gens qui l'avoient vû, & que j'attendrois plutôt toute la nuit, que de ne lui pas parler. Il n'étoit pas loin de-là, & ayant écouté tout ce que je disois, il cria de loin qu'on me fît entrer, & qu'il n'importoit pas pour moi. Il me fit de grandes excuses de ce qu'il étoit parti sans me donner contentement, me dit qu'il ne faisoit que d'arriver, qu'il chercheroit mes papiers le soir, & que je les aurois sans faute le lendemain à quelle heure

heure je voudrois. Je pris encore cela pour argent comptant, & étant revenu dès la pointe du jour, il fit le malade, & me dit que l'état où il étoit, l'avoit empêché de me tenir parole. Il voulut encore me remettre à un autre jour, mais ma patience étant à bout, je fus chez mon Procureur pour dresser un commandement. Lui étant signifié, il ne parla plus de saïsie; mais fit réponse que je pouvois m'adresser à Lion, que sa commission étoit cessée, & pour prouver ce qu'il disoit, il me donna copie d'une prétendue révocation. C'étois me renvoyer, comme on dit, au Calende Grec, & étant obligé d'écrire à Lion, j'envoyai mon contrat par la poste, afin qu'en même temps qu'il seroit arrivé, celui à qui j'écrivois fit ses diligences. J'attendis de ses nouvelles deux ou trois ordinaires; mais fort inutilement, mon contrat se trouva perdu, & ce fut un autre que lui qui me le manda, à qui j'avois fait écrire par un de mes amis.

Tout cela me fit perdre bien du temps, & s'en étant encore passé beaucoup, devant que j'eusse pû lever une autre grosse, enfin l'on me manda de Lion que le pateur ordinaire étoit remis, & que c'étoit à lui à qui je me devois adresser. Je lui fis signifier un autre exploit, & il répondit alors qu'il y avoit des saïties entre ses mains, lesquelles je devois faire lever, devant que de le pouvoir contraindre. Je le sommai de me donner copie, & y ayant satisfait, il me donna le nom de sept créanciers seulement, dont, comme j'ai déjà dit, je n'avois jamais ouï parler. Je les fis assigner à leur élection de domicile, & après être comparus par Procureur, il y en eut trois qui déclinerent la Jurisdiction du Châtelier, sous prétexte de quelque privilege. L'un vouloit me traduire aux Requêtes du Palais, l'autre à celles de l'Hôtel, & le dernier au grand Conseil, où il prétendoit avoir ses causes connues. Enfin l'instance après avoir du-

ré trois mois, étant prête à juger, on la porta aux Confeil privé, sous prétexte d'un reglement de Juge. Je tombai mal-heureusement entre les mains d'un Rapporteur, qui naturellement avoit averfion du travail, ainfi je crus quelque temps que s'il ne me jugeoit pas, il y avoit plus de naturel que de malice. Mais enfin je me trompai, & ayant gagné un de ses laquais, il me dit en confidence que je ne m'attendisse point à être jugé, & que cela étoit défendu à son Maître. Je lui demandai comment il le fçavoit, à quoi il me répondit qu'il y étoit venu un homme de la part du Cardinal Mazarin pour lui faire cette priere, & sur le portrait qu'il m'en fit, je reconnus que c'étoit Bellinzani, digne ferviteur d'un tel Maître.

Il est impossible d'exprimer mon reffentiment à ce discours, je parlai au Maître des Requêtes avec vigueur, mais n'en ayant pû tirer raifon, je fus m'en plaindre à Mr le Chancelier Seguier, qui promit de me faire justice. Deux jours apres ce ne fut plus cela, d'abord que Mazarin lui eut parlé, il ne songea plus à fa parole, & quoique je fusse tous les jours chez lui, j'avançai tout autant que si je n'y avois pas été. Cependant l'argent commençoit à me manquer, & j'avois déjà été obligé d'en emprunter à mes amis, qui avoient compassion de l'état où j'étois réduit. J'écrivis à mon pere de vouloir avoir pitié de moi, mais je n'en eus point de réponse, & j'aurois été entierement abandonné, si tout le monde eut été comme lui. On me confeilla de presenter un Placet à la Reine-mere, Princesse pitoyable, & qui n'étoit haïe des Parisiens que parce qu'ils ne la connoiffoient pas. Je la priois de vouloir ordonner à Mr le Chancelier de me rendre justice, & au Rapporteur de juger mon procez, mais cette Princesse se reposant de toutes choses pour mon malheur sur le Cardinal Mazarin, je n'eus garde de recevoir de grace de celui qui étoit ma partie.

Il m'arriva alors ce qui arrive à tous les malheureux, je fus abandonné de ceux que je croyois mes amis ; & apres avoir encore sollicité vainement pendant deux ou trois mois, je tombai dans une si grande pauvreté, que je me fis honte à moi-même. Ne sçachant plus où donner de la tête, ma dernière ressource fut d'aller chez mon pere, esperant qu'apres avoir fait tant de choses pour la maison, il ne me refuseroit pas quelque petit secours, quand je le lui demanderois autrement que par lettres. A peine eus-je de quoi me conduire jusques chez lui, & c'étoit sans doute une chose digne de pitié, de voir un homme qui avoit fait autrefois si belle figure, être réduit à se voler un repas, de peur de manquer d'argent. Les anciens domestiques qui sçavoient quelle avoit été mon opulence, ne voulurent pas croire que ce fut moi quand j'arrivai ; & si mon pere & ma belle-mere eussent pu comme eux me méconnoître, ils l'auroient fait de bon cœur. A peine me firent-ils manger à leur table, quoi que je les y trouvasse en arrivant, & ce ne fut que reproches pendant le souper, de ce que ma méchante conduite m'avoit réduit en cet état. C'est une étrange chose que la misere, elle abat l'esprit aussi-bien que le corps, je ne sçus que leur répondre, & si je n'avois soupiré de moments à autre, on auroit cru que j'aurois perdu toute sorte de sentiment.

Je me trouvai si mal dès le premier jour dans cette maison, que si j'eusse sçû où aller, je n'y aurois pas demeuré un quart-d'heure. Mais nôtre pauvre Curé étoit mort il y avoit deux ans ; & il me sembloit que le Ciel eut pris plaisir à me combler de disgraces. Je patientai donc ne pouvant mieux faire, & tâchant de faire entendre raison à mon pere, je le sondai s'il seroit d'humeur à me prêter quelque chose pour m'en retourner à Paris. Je lui dis que n'ayant rien de si clair que mon affaire, on ne pourroit pas toujours me dénier justice ; que la

persecution n'avoit qu'un temps, que même le Cardinal Mazarin le laisseroit de m'en faire, quand ce ne seroit que pour éviter les plaintes que je ferois contre lui. Je lui dis encore quantité de choses, pour lui faire voir que son argent ne seroit pas perdu, & que mon dessein étoit de le lui rendre; mais m'interrompant brusquement: Vous me prenez, me dit-il, sans doute pour une dupe, croyez-moi, allez faire vos contes à d'autres, je sçais pourquoi vôtre rente est faisie, & ces creanciers, contre qui vous declamez tant, sont bien mal-heureux d'avoir affaire à un homme avec qui non seulement ils courent risque de perdre leur deub, mais qui a encore tant de méchante foi.

Si j'eusse pû me poignarder sans offenser Dieu, je n'y aurois pas manqué, dans le desespoir où me jetterent ces paroles. Je ne pûs m'empêcher de lui faire milles reproches, & quoi que je sçusse bien à quoi le respect m'obligeoit, je dis & fis des choses qui n'étoient pas honnêtes à faire, ni à dire devant son pere. Il prit sujet de-là, lui ou ma belle-mere, de ne vouloir pas que je mangeasse davantage à leur table, & afin que je n'en pourasse pas, il vint un valet dès dix heures du matin, qui mit un couvert sur la mienne, & me signifia leur volonté. Cependant quoi qu'on s'y fut pris de si bonne heure, je n'eus à manger que quand on deservit de devant eux, & j'eus l'honneur de partager les restes de leur table avec leurs valets. Mais ce qui me faisoit le plus enragé, c'étoit de voir la gloire de mes freres, & entr'autres de l'Abé, qui s'en faisoit si fort accroire, qu'il sembloit que personne ne le valut. Il avoit vingt-cinq ou trente chiens, cinq ou six bons chevaux & deux piqueurs; & quoi qu'il n'eût tout cela que par son moyen, il ne m'offrit jamais un concours pour aller à la chasse.

C'est une raillerie de dire qu'on meurt de douleur, j'en serois mort si j'en en mourrois. Enfin

Je demeurai trois mois dans cette maison toujours traité de même, au bout desquels n'y pouvant plus souffrir le traitement que j'y recevois, je m'en retournai à Paris. J'eus bien de la peine à arracher de mon père de quoi faire mon voyage, mais je n'étois pas encore à deux lieues de chez lui, que celui qui étoit alors son Curé courut après moi, & m'apporta dix pistoles. Il me dit qu'il y avoit long temps qu'il avoit dessein de me les offrir, mais que les ayant données à garder à un de ses amis, il ne les avoit pû r'avoir plutôt. Que son prédécesseur m'avoit tant d'obligation, & lui à son prédécesseur, qu'il auroit bien souhaité en avoir d'avantage pour me les donner.

J'avois reçu en ma vie quantité de sommes considérables de Mr le Cardinal, mais j'avoie que je n'avois jamais été si sensible à ses bienfaits, que je le fus à celui-ci. Je dis au Curé, que j'acceptois de bon cœur ce qu'il me donnoit, & que Dieu me feroit la grace de lui en témoigner un jour ma reconnoissance. Que je n'en faisois point le fin, que je ne pouvois être en plus grande nécessité, & que pour dire les choses comme elles étoient, il me rachetoit la vie. Nos complimens échangés de part & d'autre, je continuai mon chemin, & étant arrivé à Paris, j'y trouvai la guerre civile toute prête à se rallumer. Le Prince de Condé étoit allé à S. Maur sur une fausse alarme, & la Cour n'étoit gueres moins grosse que celle du Roi. Ce Prince qui avoit si bien servi le Cardinal Mazarin, ainsi que j'ai rapporté ci-devant, en avoit eu pour récompense une rude prison, de laquelle il n'étoit sorti que par un bonheur extrême. Ainsi craignant à tous momens qu'on ne lui fit le même traitement qu'on lui avoit fait, il minottoit la guerre, laquelle lui étoit soufflée aux oreilles par quantité de gens qui haïssient Mazarin. Si j'eusse été dans l'équipage que j'aurois souhaité, je n'aurois pas manqué de lui

aller faire offre de mes très-humbles services, mais étant si différent de ce que j'avois été autrefois, je me contentai de faire des vœux pour qu'il pût réussir dans ses desseins.

Cependant le Parlement recommença à donner des Arrêts contre Mazarin, & même il avoit été obligé de sortir du Royaume, pour se dérober à la furie du peuple, qui avoit demandé son éloignement. Voyant une occasion si favorable pour moi, je presentai Requête à la Cour, par laquelle je lui exposai mon affaire comme elle étoit, & l'injustice qu'on me faisoit depuis tant de temps. Elle la répondit, & ordonna que nonobstant l'instance pendante au Conseil, mes parties seroient assignées devant elle. A quoi ayant satisfait personne ne comparut, si bien que j'eus Arrêt, par lequel le payeur fut condamné à vider ses mains dans les miennes, moyennant quoi il seroit valablement déchargé. Il n'o'sa s'opposer à cet Arrêt, de peur que je ne le fisse passer pour un Mazarin, qualité qui étoit capable en ce tems-là de perdre un homme, sur tout à Paris, où la populace en vouloit beaucoup à ceux qui avoient cette reputation. Je touchai donc tout d'un coup une bonne somme, ce que je n'eus pas plutôt fait, que j'envoyai vingt pistolles à notre Curé, sçavoir dix pour son principal, & autant pour l'intérêt. Cependant l'éloignement du Ministre n'étoit qu'une grimace pour amuser le peuple, & il avoit encore autant de credit dans le Conseil, que s'il y eut été présent. Chacun en faisoit du bruit, surtout le Prince de Condé, qui avoit un parti puissant dans le Parlement, & parmi le peuple. Car sa reputation, qui étoit fondée sur quantité de victoires qu'il avoit déjà remportées, lui attiroient également, & ceux qui avoient été présents à tant de grandes actions, & ceux qui n'avoient fait qu'en entendre parler. Son pretexte, comme je viens de dire, étoit la crainte d'un traïtement pareil à celui qu'il avoit reçu, mais son véritable

ritable motif étoit de rendre sa fortune encore meilleure qu'elle n'étoit, ce qui étoit fort aisé à connoître par sa conduite. Car en même temps qu'il tâchoit de faire accroire qu'il étoit irréconciliable avec Mazarin, il traitoit avec lui en secret, & s'il lui eut accordé toutes ses demandes, non seulement il auroit souffert son retour, mais auroit été encore tout disposé à lui rendre son amitié. L'on ne scauroit dire à quoi il tint que leur traité ne réussit, si ce n'est que l'ambition de ce Prince le tourmentant continuellement, il faisoit tous les jours de nouvelles demandes, à mesure qu'on lui accordoit les anciennes. En effet, je sçais de bonne part que le Cardinal lui envoya dire plusieurs fois, que tout ce qu'il avoit demandé lui étoit accordé, & il ne tint qu'à lui que les troubles, qui arriverent peu de temps après, n'arrivassent pas.

Si je voulois rapporter ici tout ce qui les précéda, je le ferois aussi bien qu'aucun autre, mais cela étant plutôt d'un Historien, que d'un homme qui écrit des Mémoires, je me contenterai de dire qu'après beaucoup d'allées & venues de part & d'autre, on eut recours aux armes. Le Prince de Condé qui avoit beaucoup de places de guerre à lui, y envoya de ses creatures pour les défendre en cas de siege, & sur tout à Montrond qui étoit dans le cœur de la France, & qui passoit en ce temps-là pour une place imprenable. Mon ressentiment ne me permettant pas de demeurer neutre dans cette guerre, je m'attachai auprès de M^r de Beaufort, lequel après avoir été mal avec le Prince de Condé, jusques à se vouloir poignarder l'un l'autre, s'étoit enfin réconcilié avec lui par l'entremise du Duc d'Orléans. Or il faut sçavoir que le Duc d'Orléans se laissoit gouverner par le Cardinal de Retz, par le Duc de Rohan, & par Chavigni, & que ces trois personnages ayant chacun leur intérêt particulier en recommandation, ils l'avoient empêché bien des fois de conclure la paix, ce qu'il lui eut été aisé de faire, puis
que

que le Prince de Condé en faveur de qui il s'étoit déclaré, ne lui auroit jamais osé contredire. Le Cardinal Mazarin qui étoit revenu à la Cour, se voyant à la veille de si grands troubles, voulut faire un dernier effort pour les prévenir, & résolut de contenter le Duc d'Orléans & le Prince de Condé, s'ils vouloient ne pas insister tant sur les intérêts de ceux qui avoient pris leur parti, manda au Prince de Condé de lui envoyer quelqu'un des siens, en qui il prit confiance, mais dont il ne se fut point encore servi dans leurs négociations, afin que ses démarches ne pussent être suspects à ceux qui avoient intérêt d'en empêcher le succès. Le Prince de Condé prit un de ses Gentilshommes à qui il donna ses prétentions par écrit, mandant au Cardinal, qu'il étoit inutile de penser long temps là dessus, & qu'il n'en vouloit rien rabattre. C'étoit une loi bien dure pour le Cardinal, qui après cela n'avoit plus qu'à choisir ou de la paix ou de la guerre; mais l'un lui sembla encore meilleur que l'autre, il signa le traité, disant à ce Gentilhomme, que comme il y avoit des choses dedans qui demandoient quelque temps, devant que d'en pouvoir voir l'exécution, il prioit le Prince de Condé de dire au Duc d'Orléans, dont les intérêts n'avoient pas aussi été oubliez, de n'en point parler à la femme, parce que se laissant gouverner par le Cardinal de Retz, par le Duc de Rohan, & par Chavigni, ils ne manqueroient jamais d'en être avertis, & de faire tout leur possible pour le rompre.

Si le Prince de Condé eut suivi ce conseil, il est certain que cela auroit empêché bien des malheurs, mais croyant que le Cardinal ne s'arrêtoit à si peu de choses, que pour paroître plus misterieux, il s'en fut sautant & dansant, si cela se peut dire ainsi, chez le Duc d'Orléans, & d'aussi loin qu'il le vit, nous réponds la bête, lui dit-il, par les oreilles, elle a été obligée de se livrer la corde au cou. Vous avez tout ce que vous demandez, & pour moi

Si trouve assez bien mon conte pour en être content. Il donna en même temps le traité à ce Duc, lequel en ayant fait part à sa femme, & elle au Cardinal de Retz, au Duc de Rohan, & à Chavigni, ces trois Messieurs lui demanderent à quoi il songeoit de le vouloir signer : Que tout l'avantage y étant du côté du Prince de Condé, à qui on s'étoit non seulement adressé pour le negocier, mais à qui encore on accordoit les principales graces : Qu'il possédoit déjà assez de places dans l'Etat, sans permettre qu'il s'accrût davantage ; que son ambition étoit immodérée, quoi qu'il rachât de la couvrir ; que le soin qu'il prenoit de l'intérêt de ses créatures, procedoit plutôt du besoin qu'il prévoyoit qu'il en auroit, que de son penchant à l'obliger ; qu'il avoit plus d'intérêt que personne d'empêcher cet accroissement de puissance ; que la Couronne le regardoit, s'il venoit faute du Roi & de son frere, mais qu'ils l'avertissoient qu'il n'en seroit plus tems, s'ils ne s'y prenoient de bonne heure. Enfin qu'ils le prioient de faire reflexion, que de la conclusion ou de la rupture de ce Traité, dépendoient le bonheur de l'Etat, la conservation de sa personne, & le salut de tous les peuples.

Cependant ils parlerent à la Duchesse d'Orleans plus à découvert. Ils lui dirent que le dessein du Prince de Condé étoit de s'emparer de la Couronne : Que l'éclat de ses victoires rendoit son usurpation non seulement moins odieuse au peuple, mais encore agreable : Qu'après cela on mettroit son mari dans un Convent, ou du moins qu'on le tiendroit captif toute sa vie, que sa destinée ne seroit pas meilleure, qu'elle auroit un Cloître pour retraite, si tant est qu'on ne s'avisât point de contester la naissance de ses enfans, sur ce que son mariage n'avoit été aprouvé, pour ainsi dire que par force : Que l'unique moyen d'empêcher tant de maux, étoit de rompre ce Traité, en attendant qu'on pût dégager entièrement son mari d'avec un
homme

homme qui lui devoit être si suspect; que ce soit la regardoit, elle qu'il aimoit tendrement, & à qui il en avoit donné plusieurs marques; qu'ils n'avoient point de leçons à lui donner là dessus, mais que s'ils ne craignoient de lui manquer de respect, ils lui diroient qu'elle devoit employer tous les charmes pour en venir à bout: que le lit étoit un grand secours pour un esprit de la trempe de son mari, qu'ils n'avoient rien à lui dire d'avantage, & qu'elle en useroit comme il lui plairoit.

Ces paroles ne firent que trop d'effet sur l'esprit de l'un & de l'autre. Quand ils furent tous deux en leur particulier, ils n'eurent point d'autre entretien, & la Duchesse d'Orléans ayant trouvé l'esprit de son mari disposé à recevoir toutes les impressions qu'elle avoit recûes elle-même, le traité fut rompu; sans que le Duc d'Orléans en dit aucune raison qui fut seulement aparente. Le Prince de Condé vit bien la faute qu'il avoit faite de ne pas suivre le conseil du Cardinal; mais comme il n'y avoit plus de remède, & qu'il falloit après cela prendre d'autres mesures; il leva des troupes, & donna commencement à une seconde guerre civile. Le Cardinal voulant lui ôter Montrond, fit marcher des troupes de ce côté-là, & chacun fut attentif à ce qui arriveroit entre deux les partis. On ne demeura pas long-temps sans s'engager à des escarmouches, & un Colonel des troupes du Prince de Condé nommé Concreffaut, ayant été pris par le Comte de Bougi qui commandoit dans Bourges, on ne sçût s'il seroit traité, ou comme prisonnier de guerre, ou comme rebelle. La Duchesse de Longueville qui étoit dans Montrond, ayant peur que Bougi ne prit ce dernier parti, lui écrivit une lettre de civilité là-dessus, à laquelle ayant répondu avec toute l'honnêteté qu'elle pouvoit desirer, les Officiers qui trembloient de part & d'autre, se rassurèrent, & ne craignirent plus de s'exposer
com-

comme ils auroient fait. Cependant ce ne fut pas une loi pour le Cardinal, il fit pendre un autre Officier qui étoit tombé entre ses mains, mais Mr le Prince de Condé ayant usé de reprefailles, cela lui fit peur, & il n'osa d'Orénavant en user avec tant de severité.

Le Duc d'Orléans, pour avoir pris jalousie du Prince de Condé, ne s'étoit pas séparé de ses intérêts, dans lesquels il étoit retenu par plusieurs considerations. Il avoit fait des troupes aussi bien que lui, & leur avoit donné le Duc de Beaufort pour General. Je lui servis d'Aide-de-Camp pendant toute la Campagne, & m'éloignai si peu de lui, que personne ne scauroit rapporter mieux que moi tout ce qui lui arriva. La persécution qu'il avoit soufferte depuis le nouveau Ministère, faisant croire aux Parisiens qu'il ne se racommoderoit jamais avec lui, la ressemblance qu'il y avoit de leurs sentimens avec les siens, le leur rendit si agreable, joint à cela de certaines manieres populaires qu'il avoit, que ce n'est pas assez de dire qu'ils l'aimèrent, puis qu'il en fut adoré. Les harangères sur tout lui en donnerent des marques essentielles, soit en lui faisant tous les jours des presens, ou en cherchant toutes les occasions de se rencontrer où il étoit. Ce fut pour cela qu'il fut appellé par dérision le Roi des Halles: Mais avec tout cela pas une lui témoigna tant d'amitié qu'une dont je vais parler. Elle le vint trouver un matin, avec une fille de dix-sept à dix-huit ans, belle comme le jour, & lui dit que n'ayant qu'elle d'enfant, elle se croiroit la plus heureuse personne du monde, si non seulement il vouloit lui faire l'honneur de coucher avec elle, mais encore de l'engrosser. Le Duc de Beaufort, qui ne ressembloit pas à son pere, qui aimoit plus les hommes que les femmes, lui dit qu'il étoit ravi de l'obliger, qu'il lui répondoit bien de l'un, mais non pas de l'autre; que cela ne dépendoit pas de lui; que ce

pen

pendant il y alloit faire son possible. En même-temps pour lui faire voir qu'il étoit de bonne foi, il fit coucher la fille avec lui, & les renvoya toutes deux fort satisfaites.

Ce Prince avoit une sœur qui étoit mariée au Duc de Nemours, Prince qu'avoit mille bonnes qualitez; & qui n'en avoit pas une seule de méchante. Mr le Prince de Condé qui avoit des affaires dans la Province de Guienne, laquelle avoit embrassé ses interêts, lui avoit donné le commandement de ses Troupes, & elles agissoient de concert avec celles du Duc de Beaufort. Si la qualité de beau-frere eut été suffisante pour établir l'union entre deux esprits entièrement oposés, il est sans difficulté que le Prince de Condé n'auroit point fait de faute de s'en aller en Guienne, mais devant prévoir que son absence alloit engendrer une haine mortelle entre ces deux Princes, laquelle n'étoit déjà que trop allumée par mille raisons, il s'exposa au plus grand peril qu'il eut couru de sa vie, qui fut d'être obligé de s'en revenir de si loin, pour remédier au mal qu'il avoit fait. En effet, apprenant de tous côz, que non seulement ils étoient sous les jours à la veille de s'égorger, mais aussi qu'ils laissoient tellement déperir les affaires, que tout s'en alloit perdu, il partit d'Agen lui septième, pour s'acheminer en deçà de la Loire, où ils étoient. Quoi qu'il eut caché son départ avec beaucoup de soin, & qu'il eut dit qu'il alloit à Bordeaux, où il avoit quelques affaires, le Comte de Harcourt qui commandoit l'Armée du Roi de ce côté-là, en fut bien-tôt averti, & détachant en même temps un nombre infini de petits partis, ils s'emparèrent des passages & des rivieres. Il trompa leur vigilance en marchant jour & nuit, si bien qu'il étoit déjà passé, lors qu'ils arrivèrent.

Cependant le Marquis de Levi qui étoit dans ses interêts, avoit eu un passeport du Comte de Harcourt

court pour se retirer dans sa maison , & le Prince de Condé étoit tombé d'accord avec lui , qu'à la faveur de ce passeport , il le suivroit comme s'il eût été de sa suite. Ce Marquis l'attendit donc à Langez , & ils prirent tous le chemin d'Auvergne , où étoit la plupart de son bien. Pendant qu'on y rafraîchit un peu , le Prince de Condé qui sçavoit que le Cardinal Mazarin avoit envoyé border la riviere de Loire , fit parler à Bussi Rabutin , qui étoit dans la Charité , lequel promit de favoriser son passage. En effet , il retira une garde qu'il avoit vers le Bac d'Allier , où le Prince de Condé s'étant présenté , il passa sans obstacle. Il y avoit si longtemps qu'on maschoit , que chacun étoit sur les dents , aussi bien que les chevaux : C'est pourquoi on avoit été obligé d'en acheter en Auvergne , mais la difficulté des chemins les avoit encore tellement lassés , qu'on n'avoit pas fait toute la diligence qu'on eût bien désiré. Le Roi qui étoit du côté d'Angers , eut donc le temps de remonter la Loire ; & comme les couriers marchaient de tous côtez , pour avertir de prendre le Prince de Condé mort , ou vif , il y en eut un qui passant près de lui , reconnut Guitaut qui étoit son favori , & se doutant qu'il n'étoit pas loing , puis que l'autre étoit-là , il le demanda au valet de chambre de Mr le Prince , qui s'étoit arrêté derrière. Si l'on eût eu l'esprit bien présent , on n'eût pas manqué de tirer ce courier à l'heure même , mais le Duc de la Rochefoucault ne s'en étant avisé qu'un moment apres , il eût le tems d'éviter l'embuche qu'on lui préparoit.

Le Roi fut bien-tôt averti de cette rencontre , aussi bien que le Cardinal Mazarin. Il dépêcha en même temps quelque Cavalerie sur le chemin de Châtillon sur Loire , & peu s'en falut qu'il ne tombât entre ses mains. Néanmoins s'en étant tiré avec beaucoup de bon-heur , il arriva enfin à Châtillon , & de-là à Lori où étoit son Armée. Il trou-

va les choses encore en plus méchant état qu'on ne lui avoit mandé. Les Ducs de Nemours & de Beaufort en étoient tous les jours prêts d'en venir aux mains l'un contre l'autre, & après avoir dissimulé long-temps leur ressentiment, il avoit enfin éclaté dans l'occasion que je vais rapporter. Les habitans de Gergeau, ville de l'apanage du Duc d'Orléans, avoient promis au Duc de Nemours de l'avertir si l'Armée du Roi paroissoit, afin qu'il eut le tems de leur envoyer garnison. Ils ne manquèrent pas à leur parole, & il fut détaché cinq ou six cens hommes des troupes du Duc d'Orléans, pour se jetter dans la Ville. Celui qui les commandoit ayant eu un faux avis en chemin, que les troupes du Roi y étoient déjà entrées, s'en revint sur ses pas, ce qui obligea ceux de Gergeau d'envoyer de rechef donner avis que si on les negligeoit ainsi, ils seroient obligez d'ouvrir les portes. On renvoya donc les mêmes troupes, mais pour cette fois-là il étoit trop tard, si bien qu'elles furent obligées de s'en revenir.

Le Duc de Nemours fut outré de cet accident, & soit qu'il crût qu'il y eut de la trahison, ou qu'il fût bien aise de trouver ce pretexte-là, pour décharger sa bile, il s'en prit au Duc de Beaufort, & l'accusa ouvertement d'intelligence. Le Duc de Beaufort lui donna un démenti, & si toute l'Armée ne se fut employée pour suspendre le ressentiment du Duc de Nemours, il en seroit arrivé dès ce temps-là d'étranges choses. Le Prince de Condé étant venu justement peu de jours après ce que je viens de rapporter, il s'entremet de quelque accommodement, mais le Duc de Nemours ne lui voulut donner aucune parole, sinon que tant que le bien des affaires vouldroit qu'il ne fût rien, il s'en abstenendroit pour l'amour de lui, mais qu'après cela il feroit ce qu'il jugeroit à propos. Ayant ainsi non pas accommodé cette affaire, mais l'ayant
du

du moins assoupie pour un temps, il marcha contre l'Armée du Roi, qui étoit commandée par le Vicomte de Turenne, & par le Maréchal d'Hocquincourt. Elle étoit dans des quartiers séparés les uns des autres, & ceux du Maréchal étant les plus exposés, il les attaqua, & en emporta quatre, devant que le reste se pût mettre sous les armes. Ainsi toute la cavalerie de ce Maréchal fut taillée en pièces, & si l'infanterie ne se fut sauvée de bonne heure, sa défaite n'auroit pu être plus entière. Le Vicomte de Turenne pourvut un peu mieux à sa sûreté, il s'empara d'un poste où il arrêta les troupes victorieuses du Prince de Condé, & la nuit étant survenue, il se retira à Gien.

Le Prince de Condé avoit un de ses Gentilshommes qui avoit été fait prisonnier quelques jours auparavant, & sachant qu'on parloit mal à la Cour de ce Maréchal, à la suite de qu'il attribuoit ce qui étoit arrivé, il lui fit dire que s'il vouloit s'attacher à ses intérêts, il trouveroit plus de reconnoissance auprès de lui. Hocquincourt à qui ses amis avoient mandé ces sortes de discours, & qui en étoit outré, demanda quel avantage lui feroit son Maître, & celui-ci lui promit cent mille écus de sa part, moyennant qu'il amenât de certaines troupes qui étoient en sa disposition. Hocquincourt, après avoir fait ce traité, dit à ce Gentilhomme, que si le Prince de Condé avoit de l'argent, il auroit encore le Comte de Grandpré, & deux ou trois Colonels Allemands. En effet, ils donnerent leur parole, mais le Prince de Condé n'ayant trouvé aucun fonds pour faire réussir une chose si avantageuse, tout cela s'en alla en fumée.

Le Prince de Condé fut ravi après une action de si grand éclat, d'aller faire un tour à Paris. Il y fut reçu avec un applaudissement universel, & même les femmes eurent tant d'estime pour lui, qu'il y en eut plusieurs qui furent ravies d'éprouver, s'il

au-

auroit autant de bravoure dans un combat particulier, qu'il en avoit dans une bataille. Madame Pie sœur de Concreffaur, dont j'ai parlé ci-devant, fut de celles là. Elle lui manda qu'elle avoit des choses si particulieres à lui dire, qu'elle n'osoit les confier à personne, mais que s'il vouloit se donner la peine de passer chez elle, il les sçauroit bien-tôt. Ce billet étoit trop pressant pour y manquer, mais au lieu d'apprendre quelque affaire d'Etat, comme il s'y atendoit, elle lui avoua sa foiblesse, & le pria d'en vouloir user honnêtement. Le bon Prince étoit pitoyable, il se mit en état de lui rendre service, & comme la declaration s'étoit faire dans un cabinet où il n'i avoit point de lit, il mit à ce défaut des carreaux les uns sur les autres, & lui donna contentement. Je vins à Paris le jour même que cette aventure lui étoit arrivée, & ayant une lettre à lui rendre de la part du Duc de Beaufort, je le fus trouver à l'Hôtel de Condé, où il me retint à souper. Comme nous étions à table, il dit à Concreffaut qui s'y rencontra justement, qu'il venoit d'avoir une bonne fortune; qu'une Dame extrêmement grande lui avoit écrit le matin de aller trouver, que n'i ayant pas manqué, il étoit passé dans des appartemens superbement meublez; Qu'il étoit entré de là dans un cabinet plein de miroirs & tres-magnifique, qu'elle ne lui avoit rien refusé, & qu'en un mot il en seroit très-content sans une chose. Concreffaut lui demanda en même temps ce que ce pouvoit être, à quoi apres avoir répondu que c'étoit que toutes les parties de son corps répondoient à sa taille. Il lui demanda s'il ne devinoit point qui c'étoit, il n'en fallut pas davantage à Concreffaut pour se douter de la verité, il dit aussi-tôt à ce Prince qu'il falloit que ce fut sa sœur, & se mettant le premier à en railler, il empêcha que les autres ne l'en raillassent. Cependant le Prince de Condé ayant peur qu'on ne crût pas ce qu'il disoit, tira la lettre de sa poche, & la montra à qui la voulut voir.

Le Prince de Condé étant dans ce temps-là dans le feu de sa jeunesse, & ayant quantité de petits maîtres autour de lui, qui étoient tous débauchez, ils s'exercitoient à des choses qui ruïnoit non seulement son corps, mais encore ses affaires. En éfet, le Duc de Lorraine étant entré quelque temps apres en France, le Vicomte de Turenne se trouva enfermé entre ses troupes, celles du Prince de Condé, & celles du Duc de Wittemberg. La Cour se croyoit donc perduë, ne sçachant plus ou donner de la tête, si son armée venoit à être défaite; mais le Prince de Condé se trouvant malheureusement arrêté par une vilaine maladie, qu'il déguisoit sous le nom de fièvre, il ne pût découvrir l'intelligence que la Cour avoit avec le Duc de Lorraine, à qui elle donna beaucoup d'argent. Ainsi le Vicomte de Turenne eut permission de ce Duc de se retirer à Melun, ce que le Prince de Condé eut bien empêché s'il eut été dans son armée.

Quoi que la guerre parût si allumée entre les deux partis, on ne laissoit pas encore de proposer divers traitz sous main. Je fus à saint Germain deux ou trois fois pour le Duc de Beaufort, à qui Mazarin offroit de donner la charge d'Amiral, & deux cens mille écus d'argent comptant, s'il vouloit se détacher des intérêts du Prince de Condé, & porter le Duc d'Orleans, auprès de qui il avoit beaucoup de crédit, à faire la même chose. J'y trouvois aussi parfaitement bien mon compte, je devois avoir une compagnie aux Gardes. De si belles offres n'étoient que trop suffisantes pour tenter ce Prince, aussi fit-il ce qu'il pût pour en venir à bout, mais Mademoiselle de Montpensier, que le Prince de Condé amusoit de l'esperance d'épouser son fils, & qui enrageoit d'être mariée, rompit toutes nos mesures.

Comme l'Armée étoit aux portes de Paris, nous étions toujours dans la Ville, & j'i rencontrai ma sœur que la guerre avoit obligée de quitter son

Convent. Ce fut cependant dans un équipage qui me surprit beaucoup, car elle avoit quitté ses habits, pour en prendre de ceux du monde, & qui plus est elle étoit retournée avec son mari. Elle l'avoit trouvé lors qu'elle y pensoit le moins, & comme il n'y a rien de si aisé à rallumer que des feux qui ont été bien ardens, il ne l'avoit pas plutôt vûe, qu'il avoit oublié l'Ordre de Prêtrise, où il s'étoit engagé bien légèrement. Elle de même ne s'étoit plus souvenue de sa dévotion; mais ce qui est de plus extraordinaire, c'est qu'elle qui n'avoit point eu d'enfans pendant cinq ou six ans qu'ils avoient demeuré ensemble, étoit devenue grosse dès les premiers jours. Je lui témoignai ma surprise, mais elle me dit pour toutes raisons qu'elle étoit obligée d'obéir à son mari, & que Dieu qui les avoit joint par un Sacrement, ne lui avoit rien appris qui le pût rompre.

Pour raconter cette affaire qui fit beaucoup de bruit dans Paris, sans être obligé d'en interrompre le fil, je dirai qu'ils vécutent encore trois ou quatre ans ensemble, pendant lesquels ils élevèrent un fils dont elle accoucha au bout de son terme. Cependant mon beau-frere mourut, & ma sœur s'étant voulu mettre en possession de tous ses biens, qui étoient considérables, il y eut opposition de la part des parens, qui prétendoient que cet enfant ne pouvoit pas être légitime. Ce fut un grand proces que ces prétendus héritiers voulurent porter en Bretagne, à cause des biens qui y étoient situés, mais ayant fait faire une saisie de meubles qui étoient à Paris, & de plus le contrat de mariage y ayant été passé, ces deux actes attribuerent jurisdiction à la Justice du lieu; outre que c'est uniquement au Parlement de Paris qu'appartient la connoissance des choses qui concernent la validité des mariages.

Les prétendus héritiers se voyant obligés d'y procéder, chargeant un Avocat des plus habiles

biles; il exposa dans son plaidoyé, tout ce que la Rhetorique la plus fine a coûtume de mettre en usage, quand elle veut persuader. Il dit que ce seroit se moquer de la Religion, que d'introduire un abus comme celui-là, lequel autoriseroit ce que disoient les Huguenots, sçavoir qu'un Prêtre pouvoit être marié : que non seulement il falloit déclarer cet enfant illegitime, mais encore punir la mere d'un sacrilege qui étoit épouvantable; que rien n'avoit obligé les conjoints de se separer, mais que quand une fois ils l'avoient fait pour se donner à Dieu, c'étoit un vœu dont il n'y avoit que le Pape qui les pût relever; que dans la cause dont il s'agissoit, c'étoit bien autre chose, que c'étoit un homme qui n'avoit pas promis simplement de se donner à Dieu, mais qui s'y étoit consacré par tout ce qu'il y a de plus saint dans la Religion. Un Prêtre en un mot, c'est-à-dire, un homme qui avoit offert mille fois le Sacrifice, par lequel nous esperons nôtre salut, qui avoit reçu un nombre infini d'ames au Sacrement de Penitence, qui leur avoit donné la Communion, & fait enfin tout ce qu'un caractere si haut, & si relevé, lui peut permettre : qu'on considérât ce qui arriveroit si l'on autorisoit ce sacrilege, combien de confessions & de Communions inutiles, & par consequent combien de gens damnés.

J'aurois trop de choses à dire, si je voulois rapporter ce plaidoyé tout au long. Il étonna ma sœur qui étoit presente, d'autant plus qu'il y mêla quelques invectives qu'elle ne pût entendre sans rougir. Cependant son Avocat commençant à parler, chacun lui prêta silence, & il dit qu'il s'étonnoit qu'on fit une cause si noire d'une action, où il n'y avoit qu'un peu de foiblesse; que ce n'étoit pas toutefois de ce que sa partie s'étoit remise avec son mari, apres une separation de cinq ou six ans, mais de ce qu'on avoit permis à son mari de se faire Prêtre, sous prétexte d'un zèle indis-

cret. Que Dieu défendoit formellement de le parer
 ce qu'il avoit conjoint, comment donc souffrir
 qu'un homme qui avoit juré fidélité à une femme,
 violât un serment qui avoit été fait en face de l'E-
 glise, & que le mariage étoit un Sacrement, l'au-
 tre Sacrement qui étoit subléquent ne le pouvoit
 rompre; que l'enfant qui étoit venu n'avoit que
 faire des visions de son pere, que la naissance étoit
 établie par le contract qu'il avoit fait avec la mere,
 & par la benediction nuptiale qu'il avoit reçüe
 qu'en un mot, si le Parlemens avoit jugé plusieurs
 fois que la bonne foi du mariage étoit capable de
 legitimer des enfans, dont la naissance étoit sou-
 vent bien incertaine, à plus forte raison combien
 avoit-il lieu d'espérer de la Justice qu'il jugeroit en-
 core la même chose dans une cause, où l'honneur
 de la mere bien loin d'être ataqué, n'étoit pas seu-
 lement suspect.

Les Juges furent long temps aux opinions, pen-
 dant quoi il est aisé de juger de la crainte de ma
 sœur, & de la mienne. Car j'y étois arrivé devant
 que le dernier plaidoié finit. Mais cela n'empêcha
 pas que des gens sans me-connoître, ne me dis-
 sent tout ce que l'autre Avocat avoit plaidé, &
 même il y en eut qui nous condamnerent, tellement
 que nous fûmes bien-heureux de ne les avoir pas
 pour Juges. Cependant ils se tromperent dans
 leur opinion, nous gagnâmes notre procez tout
 d'une voix, & nos parties furent condamnées aux
 dépens.

Cette affaire fut cause neanmoins que l'on refusa
 quelque temps apres des Bultes à Mr de Ville-
 montée, nommé à l'Evêché de S. Malo, qui s'étoit
 séparé d'avec sa femme, mais pour un autre su-
 jet que celui qu'avoit eu mon frere. En effet, c'é-
 toit pour quelque galanterie qu'il avoit reconnu
 en elle, pendant qu'il étoit Intendant de Justice,
 & Maître des Requêtes, ce qui le dégoûta telle-
 ment du monde, qu'apres l'avoir obligé d'ac-

rier dans un Convent, il se jeta dans la devotion.

L'affaire de ma sœur m'ayant détourné de mon sujet, il est bon d'y revenir, & de reprendre les choses où j'en suis demeuré. Le Prince de Condé ayant manqué par la faute le traité dont j'ai parlé tantôt, résolut de pousser les choses jusques à l'extrémité, plutôt que de ne pas avoir tout ce qu'il souhaitoit. Les autres Princes n'avoient pas moins d'appetit; & s'assembloient tous les jours à Luxembourg, pour voir comment ils pourroient obliger la Reine à chasser le Cardinal, & à leur donner plus de part dans les affaires, qui étoit le motif de toutes ces assemblées. Cependant les Ducs de Beaufort & de Nemours penserent avoir querelle plusieurs fois pour la préséance, ce que le Duc d'Orléans & le Prince de Condé voulant empêcher, ils jugerent que le premier qui viendroit au Conseil, prendroit la première place. Le Duc de Beaufort se plaignit de ce règlement, les bâtards de France ayant cette prérogative dans le Royaume de passer devant les Princes étrangers. Mais on lui dit qu'on ne pouvoit faire autrement, & qu'il n'avoit qu'à se contraindre un peu pour arriver toujours le premier. Il n'y manqua pas, si bien qu'on eut dit qu'ils étoient toujours été en sentinelle, pour voir quand la porte s'ouvreroit.

Enfin après bien des choses mises en avant pour détruire le Cardinal, le Prince de Condé résolut de sortir de Paris pour aller au secours de ses troupes, qui étoient menacées par celles du Roy, qui étoient beaucoup plus nombreuses. Sa présence avec quelqu'autre précaution qu'il prit, fit retirer le Comte de Miossens qui s'étoit avancé du côté de S. Cloud, mais n'étant pas content de ce qu'il avoit fait, il tourna contre saint Denis, où il y avoit garnison Royale. Comme la place ne valoit rien, elle fut bientôt emportée, mais on ne la pût conserver par la même raison qui l'avoit fait

perdre. Le Prince de Condé qui avoit éprouvé la foiblesse des Parisiens, quand il avoit eu affaire à eux vers Charenton, ne les trouva pas plus braves maintenant qu'ils combattoient pour lui. Car ils l'abandonnerent devant saint Denis, tellement que si chacun eut fait comme eux, il auroit échoué devant une bicoque.

A quelques jours de là le Prince de Condé qui étoit revenu à Paris, retourna dans son armée, sachant que celle du Roi s'étoit mise en campagne, pour déloger la fièvre, qui par le moyen du Pont de saint Cloud, s'étoit couverte plusieurs fois de la Rivière de Seine, pour éviter le combat. Il trouva que les ennemis avoient déjà fait un pont de bateaux du côté de saint Denis, pour faire passer une partie de leur Armée, pendant que l'autre marchoit en deçà de la rivière. Comme il craignoit d'être enfermé, il fit lever le camp, & voulut se retirer entre Charenton & Villeneuve saint Georges, où il esperoit que les Rivières de Marne & de Seine lui seriroient de bons retranchemens. Le Vicomte de Turenne, à qui il avoit affaire, pénétrant son dessein, se mit à ses trousses, & commença à charger son arrière-garde dès les hauteurs du Fauxbourg S. Martin. Le Prince de Condé se voyant pressé, crût bien qu'il ne pourroit jamais gagner le Pont de Charenton, sur lequel il lui falloit défilier, si bien que se résolvant malgré lui au combat, il fit faire halte à son avant-garde, laquelle étoit arrivée à la tête du Fauxbourg saint Antoine. Il trouva là quelques retranchemens que les Parisiens avoient faits pour se mettre à couvert du pillage du Duc de Lorraine, lequel avoit desolé tous les environs, & l'expérience qu'il avoit au fait de la guerre, lui faisant comprendre en un moment qu'il ne lui pouvoit arriver rien de plus avantageux que ce que le hazard lui offroit, il logea ses troupes dedans à mesure qu'elles arrivoient.

L'armée

L'armée du Roi étoit plus forte de la moitié, que celle de ce Prince, mais le Maréchal de la Ferté qui en commandoit une partie, étant encore au de là de la Seine, les forces étoient à peu près égales de part & d'autre. Le Roi qui ne croyoit pas cependant que le Prince de Condé lui pût échapper, s'avança sur les hauteurs du Menil-montant, d'où il pouvoit voir sans danger tout ce qui se passeroit. Il crût en faisant cela faire deux choses fort avantageuses pour lui, la première que la présence augmenteroit le courage des soldats, la seconde qu'elle empêcheroit la ville de Paris de donner retraite au Prince de Condé. En effet, on lui refusa de laisser entrer ses équipages, & il fut obligé de les mettre sur le Boulevard. Le Maréchal de la Ferté sçachant que le Vicomte de Turenne alloit donner, se pressa de repasser la Seine, mais comme ce n'étoit pas une affaire d'un moment, le combat commença sans lui. Le Vicomte de Turenne étant arrivé à la tête du Fauxbourg, le fit attaquer vigoureusement, pendant qu'il envoya des troupes pour essayer d'entrer par un autre endroit.

J'avois toujours eu bonne opinion jusqu'à là du courage du Duc de Beaufort, & je croyois que les médisances qu'en faisoit le Duc de Nemours, étoient plutôt fondées sur la haine qu'il lui portoit, que sur la vérité. Mais je vis là qu'il fit tout ce qu'il pût pour s'en aller dans la Ville, sous prétexte de la faire désoler pour le Prince de Condé, ce qui me fit croire que c'étoit aussi tôt pour fuir le combat. Au reste comme après avoir dit ei-devant que ce peuple l'avoit assisté dans quelque petite expedition, il est nécessaire de dire pour quoi il n'étoit plus dans les mêmes sentimens pour lui. Il faut sçavoir que non seulement il étoit las de la guerre, mais qu'il se plaignoit encore que ses troupes ne l'avoient pas plus épargné que celles des ennemis, ce que le Prince de Condé n'avoit pu

d'hui sous son nom , & Sarrafin m'ayant dit que je prisse garde à n'être pas découvert du Comte de Marfin , ni de quelques autres creatures du Prince de Condé , il écouta mes propositions qui lui étoient plus avantageuses qu'à son Maître. Car on lui promettoit vingt mille écus d'argent comptant , au lieu qu'on offroit qu'une femme au Prince de Conti , avec quelques pensions. Neanmoins comme il n'aimoit pas sa condition , il fut bien aise d'en changer , & convint avec moi qu'il épouserait Mademoiselle Martinotzi , nièce du Cardinal. Pour me mieux cacher dans la ville , je pris l'habit de Cordelier , dans le Convent desquels j'avois ordre de confesser avec Pere Faure , grand ami de son Eminence. Aussi étoit-il chargé d'une affaire secreete , qui étoit de ramerer Bordeaux à l'obeïssance , en fomentant de certaines divisions qui regnoient entre les principaux. Ce Pere étoit grand Predicateur , ce qui le faisoit confiderer par tout. Il confessoit d'ailleurs les principales familles , ainsi ayant employé ces deux talens pour venir à bout de ces prétentions , il y réussit , ce qui lui fit donner l'Evêché d'Amiens , qu'il a encore aujourd'hui.

Le Prince de Conti pour satisfaire à notre traité s'en vint à la Cour , où le Cardinal lui fit beaucoup de caresses , & fut marié quelques jours apres dans le cabinet du Roi à Fontainebleau. Il avoit resigné tous ses Benefices au Cardinal , sous le nom d'un nommé Montréuil , & son Eminence ne se mettant pas beaucoup en peine d'être simoniaque , lui en fit une grosse pension. Pour ce qui est de Sarrafin , on se mocqua de lui quand la chose fut faite , & au lieu de vingt mille écus qu'on lui avoit promis , il fut obligé de se contenter d'un petit Benefice. Il pesta & cria contre l'ingratitude de Mazarin , mais il n'avoit que faire de se soucier tant des biens du monde , & il n'avoit plus gueres à vivre. Le Prince

de Conti fâché d'être devenu le mépris de tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens par son mariage, & en colere d'ailleurs d'une lettre que lui avoit écrite le Prince de Condé, le maltraita de parole, & de la main, de sorte qu'il en conçut tant de déplair, qu'il mourut dans peu de jours.

Le Cardinal me traita assez bien apres le succes que j'avois eü dans ma negociation, mais ce n'étoit rien en comparaison de ce que faisoit le Cardinal de Richelieu. Leurs maximes aussi étoient bien différentes, celui-ci ne faisoit bonne mine qu'à ses amis, & celui-là la faisoit indifferement à tout le monde. Je m'en allois alors à l'armée qui étoit en Flandres, nous y fimes quelques conquêtes, mais elles auroient été plus grandes, sans la division qui regnoit entre le Vicomte de Turenne, & le Maréchal de la Ferté. Je servois sous celui-ci, & il me prit en amitié; de sorte qu'il ne pouvoit presque vivre sans moi. Comme ma destinée m'avoit fait échoir dans son partage, je crus que je lui devois faire ma court preferablement à l'autre, quoique mon estime ne fut pas égale pour tous les deux. Il fut ravi de me voir reconnoissant, & cela fut cause qu'il me conta toutes ses affaires, jusques à me dire qu'il n'avoit pas été tout-à-fait content de sa premiere femme. Comme je le vis de si bonne foi, je lui demandai si ce ne seroit point être indiscret que de lui en demander la raison. Il me dit qu'il vouloit bien me la dire, & que la bête étant morte, (car ce furent les propres termes) il ne prenoit plus de part à ses sorites. Là dessus il me conta qu'il l'avoit épousée malgré elle, & que voulant l'accoutumer de bonne heure à son humeur, il lui avoit dit dès le jour même de ses nocces, que si elle ne prétendoit vivre à sa fantaisie, elle pouvoit se preparer à passer mal son temps; qu'elle se desist de toutes ses habitudes, qu'elle n'en fit point de nouvelles, & sur tout qu'elle n'eut aucun commerce avec de certaines gens

qu'elle avoit pensé épouser : Qu'elle lui avoit répondu fort honnêtement qu'elle n'étoit au monde que pour lui obéir, mais que quelque temps après elle lui avoit bien fait voir le contraire, qu'elle avoit été coquette jusques au dernier point, & qu'en un mot il avoit été obligé de lui avancer les jours, aussi bien qu'à son galant.

Je fus extrêmement surpris d'une si grande sincérité, principalement venant d'un homme qui n'avoit pas la réputation d'en avoir beaucoup. Aussi ne penetrais-je pas son secret, qui étoit de m'insinuer adroitement qu'il étoit jaloux, & capable de tout entreprendre, si quelqu'un étoit assez hardi pour vouloir débaucher celle qu'il avoit épousée en secondes nocces. Or il sçavois que j'étois des bons amis d'un certain homme qui la voyoit souvent en son absence, & dont le bruit étoit qu'il en étoit amoureux. Quand j'eus reconnu sa pensée, je ne fis pas semblant de rien, & quoi qu'il me remit souvent sur le même chapitre, je fis toujours la sourde oreille. A la fin il fut obligé de s'expliquer, & me dit qu'il me croyoit assez de ses amis pour lui garder le secret : Que Madame la Maréchale voyoit une personne qui ne lui plaisoit pas, lequel étoit de ma connoissance, que je savois que c'étoit assez que de donner de l'ombrage à un homme comme lui, pour n'être pas en secret : Que comme une lettre pouvoit être perdue, il vouloit que j'en fusse le porteur moi-même, que je visse aussi la femme de sa part, à qui j'en disse autant, & que si elle trouvoit étrange qu'il soupçonnoit sa conduite, je lui disse qu'il le trouvoit bien davantage, de ce qu'elle lui en avoit donné lieu.

Je fus surpris qu'il eût jeté les yeux sur moi pour une affaire qui lui devoit être de si grande conséquence, & n'ayant pu m'empêcher de lui en témoigner mon sentiment, il me dit que me connoissant il y avoit long-temps, & sçachant les negocia-

gociations importantes à quoi m'avoit employé Mr le Cardinal de Richelieu, il jugeoit qu'il falloit que je fusse fort secret : qu'il esperoit de moi la même chose, qu'il me promettoit en recompense de s'employer pour me faire donner un Regiment, & qu'il ne croyoit pas que le Cardinal le lui refusât.

Ma destinee m'appellant à tant de negociations, il la falut suivre, je m'en vins à Paris, où je vis mon ami qui me dit que le Maréchal étoit fou, qu'il avoit vû sa femme, comme on voyoit toutes les autres, c'est-à-dire, sans un autre dessein que de passer son temps ; que s'il lui vouloit rendre tout l'argent qu'il avoit perdu chez elle, il engageoit par devant Notaire de n'y plus aller, mais que jusques à ce qu'il eut eu sa revanche, il ne le lui promettoit pas. Je trouvai cette réponse bien sèche, & jugeant qu'elle ne m'étoit faite que pour me donner le change, je lui dis que je m'étonnois qu'on en usât de cette maniere avec un de ses amis : que je ne savois point son intrigue, n'ayant jam. ais été curieux jâques au point que de m'informer des affaires dont je n'avois que faire, qu'il falloit cependant qu'elle eut fait grand bruit, pour venir aux oreilles d'un mari, lequel est toujours le dernier à sçavoir ces sortes de choses : que souvent ce n'étoit pas un grand malheur, tous les maris n'étant pas d'humeur à faire éclater leur infamie ; mais que je me stompois bien, s'il en étoit de même du Maréchal, lequel à ce que j'avois oûï dire, avoit fait mourir sa premiere femme sur un simple soupçon : que je le priois de faire reflexion à ce que je lui disois, qu'il avoit affaire à un homme violent, lequel d'ailleurs étoit de la faveur ; que je voulois dire par là qu'il pourroit lui faire insulte, sans qu'il en put jamais tirer raison, que je vois tous les jours des exemples pareils, qu'ainsi je le priois de ne me point dire, qu'on ne pouvoit ofenser un Gentilhomme impunément ; que cela étoit bon quand il s'agis-

soit d'un homme à peu près de nôtre volée, mais qu'à l'égard d'un Maréchal de France, il ne nous restoit plus que la voye de l'assassinat.

Il écouta toutes mes raisons sans m'interrompre, mais voyant que j'avois cessé de parler, Je croyois, me dit-il, que vous fussiez de mes amis, je suis bien fâché de m'être trompé. Quand j'aurois aimé Madame de la Ferté, j'aurois crû que vous auriez été le premier à m'i servir, vous sçavez que c'est une chose que nous faisons volontiers les uns pour les autres, mais c'est assez vous déclarer que de me tourner comme vous faites de tant de côrez. Je vous dirai, cependant en confidence, que Mr le Maréchal est jaloux mal à propos, il n'a que le jeu qui me mene chez sa femme, & encore un coup je voudrois retenir mon argent, & n'i retourner de ma vie.

Quoi qu'il me pût dire, je vis bien qu'il étoit plus amoureux qu'il ne vouloit que l'on le crût, mais m'imaginant avoir satisfait aux devoirs de l'amitié, je fustrouver Madame la Maréchale, qui me connoissoit bien, mais non pas tellement qu'elle eût lieu de croire que j'étois chargé d'un compliment pareil à celui que j'avois à lui faire, Aussi ne l'eut-elle pas plutôt entendu, qu'elle s'emporta extraordinairement. Elle me dit qu'elle n'avoit pas lieu d'être surprise du procédé du Maréchal, qu'il cherchoit une querelle d'Allemand pour la faire perir, comme il avoit fait sa premiere femme, mais qu'elle appartenoit à des gens qui auroient soin de la venger, qu'encore ne diroit-elle rien, si elle lui avoit donné quelque sujet d'en user comme il faisoit; qu'il n'étoit pas extraordinaire de voir un mari jaloux, quand il avoit une femme coquette, mais que pour elle, toute la terre sçavoit de quelle maniere elle vivoit; qu'hors du jeu, elle ne voyoit personne, pourquoi donc l'accuser d'un crime qui étoit toujours précédé de coquette-rie, & de rendez-vous.

Elle

Elle auroit toujours parlé, si je ne l'eusse interrompue. Mais lui voyant un si grand flux de bouche, je crus l'arrêter, en lui disant que son mari ne m'avoit point chargé d'entendre ses justifications : que pour moi, j'étois persuadé de resté qu'elle n'étoit que trop sage, mais que ce n'étoit pas assez si son mari ne l'étoit : que le moyen de le lui faire connoître, étoit de s'empêcher de voir la personne qui lui étoit suspecte, que puis qu'elle ne le voyoit que pour le jeu, elle en seroit bientôt consolée, y ayant bien d'autres joueurs que lui à Paris : que je croyois que Mr son mari lui rendoit assez de justice pour être persuadé aussi bien que moi de sa vertu, qu'aussi n'étoit-ce que par un excès de délicatesse qu'il la faisoit prévenir, appréhendant que dans le poste où il étoit, la médifance ne trouvant rien à motdre sur sa conduite, elle ne mordît sur la sienne, ce qui lui feroit autant de tort.

Elle me fit réponse que j'avois beau tourner les choses comme je voulois, je ne les lui ferois pas croire pour cela autrement qu'elles n'étoient : que son mari étoit un brutal, & un jaloux, & qu'elle ne seroit jamais que mal-heureuse avec lui : que néanmoins puis qu'elle y étoit, je pouvois lui dire qu'elle suivroit ses volontez, qu'elle ne verroit plus celui dont il s'agissoit, & que s'il vouloit encore, elle se déferoit de tous ceux qui pouvoient venir chez elle, jusques à son domestique. Ces paroles ne suffisoient que trop pour rémoigner son dépit, néanmoins comme ce n'étoit pas à moi à y prendre garde, je pris congé d'elle si peu prevenu de sa vertu, que je doutai fort qu'elle executât ce qu'elle m'avois promis. Cependant afin que son mari ne pût apprendre de nouvelles de sa conduite, elle rompit sa partie du jeu qu'elle avoit chez elle, & fut quelques jours sans sortir. Mais ayant donné rendez-vous ensuite à celui dont je lui avois parlé, elle se recompensa autant qu'elle pût de la penitence qu'elle avoit faite.

Le Maréchal en fut averri par des espions qu'il avoit auprès d'elle, & étant résolu de la faire périr avec son galant, il envoya trois Dragons de son Régiment à Paris, avec ordre d'affassiner l'un, & d'empoisonner l'autre. Le premier fut plus zisé à exécuter que le second : mon ami revenant un soir bien tard de jouer chez le Maréchal d'Estrées, fut attaqué, & tué tout en un même temps. Les Dragons voulurent le sauver, mais un étant tombé sur l'épout qui est près de la rue S. Louis, il paya pour les autres, & fut même en prison. On lui serrá les pouces pour sçavoir ses complices, & par qui-ils avoient été excitez à cet affassinat : à quoi ayant répondu tout ce qu'il sçavoit, le Lieutenant Criminel Tardieu fut porter les informations à Mr le Cardinal, & lui demanda ce qu'il vouloit qu'il en fit. Mazarin qui avoit de l'obligation au Maréchal, lui dit de les supprimer, & de faire étrangler le Dragon dans la prison. La chose fut exécutée, mais le Cardinal appréhendant que la Maréchale ne succombât sous une pareille entreprise, la fit avertir sous main de prendre garde à elle, & de regagner la confiance de son mari. Elle avoit été extrêmement mortifiée de la mort de son amant, mais ce compliment lui fit tourner toutes ses reflexions sur elle-même, elle demanda la protection de la Reine-mere, & feignant d'être devenué dévotte, elle commença à l'accompagner dans toutes ses œuvres de piété. Le Maréchal la trouvant si changée à son retour, crût que tout ce qu'on lui avoit mandé étoit une médifance, & comme il y avoit long-temps qu'il ne l'avoit vüe, il la reçût plutôt en maîtresse qu'en femme. Cependant elle ne voulut pas passer ce qui étoit arrivé sans en avoir un éclaircissement, & il fut tellement à son avantage, que son mari lui demanda pardon de son soupçon.

La guerre continuoit toujours, mais le cœur de
la

La France en étoit délivré, & le Prince de Condé avoit été obligé, apres avoir eu de grands desfeins, de se retirer en Flandres chez les Espagnols. Quantité de personnes de qualité l'avoient suivi, & ne s'étoient souciez ni d'établissement, ni de femmes, pour lui témoigner leur attache. Cependant un d'eux ayant été pris, & la Cour parlant de lui faire couper le cou, le Prince de Condé qui avoit pris Langon de son côté, lui envoya dire qu'il lui feroit le même traitement qui feroit fait à l'autre; que néanmoins pour la consideration qu'il avoit pour lui, il lui permettoit d'en donner avis à Mr le Cardinal, afin qu'il vit à lui conserver la vie. La chose étoit de trop de consequence à Langon pour la negliger; il envoya en même temps au Cardinal Mazarin, mais ce Ministre qui avoit résolu de faire perir l'autre, lui manda qu'il eût à se sauver, tellement que voyant qu'il n'y avoit point de raillerie, il se jeta d'une seconde chambre en bas, & quoi qu'il fut tout estropié, la peur lui donna de si bonnes aïles, qu'il se tira d'affaire.

J'étois allé à Paris, pour faire ressouvenir le Maréchal de la Ferré de la promesse qu'il m'avoit faite, de demander un Regiment pour moi; il me la confirma encore, & en effet s'entremît en apparence de l'exécuter: Mais Mr le Cardinal me dit que ce seroit faire crier tout le monde, qu'il aimoit mieux me donner de l'argent de sa bourse, & qu'il falloit avoir patience. Comme je sçavois qu'il n'y avoit pas grand fonds à faire sur ce qu'il promettoit, je jugeai bien que mon affaire étoit échoïée, mais je ne m'apperçus pas que c'étoit un tour que m'avoit joué le Maréchal, ce que je ne sçus que plus de deux ans apres; car Monsieur le Cardinal ayant eu affaire de moi pour une affaire que je dirai tantôt, me l'aprit lui-même. Cependant comme je me rendois justice, & que je n'avois pas lieu de me plaindre, je ne cherchai

châi qu'à passer mon temps , & le hazard ayant voulu que je fisse coterie avec le Comte de Harcourt , cadet du Duc d'Elboëuf d'aujourd'hui , je me trouvai un jour engagé dans une débauche , où apres avoir bu jusques à l'extez , on proposa d'aller voler sur le Port-neuf. C'étoient des plaisirs que le Duc d'Orleans avoit mis à la mode en ce temps-là , ainsi jeus beau dire avec quelques autres que je n'i voulois point aller , les plus forts l'emportèrent , & il me falut suivre malgré moi. Le Chevalier de Rieux , cadet du Marquis de Sourdeac , qui avoit été de mon sentiment , ne fut pas plutôt arrivé sur le Port-neuf , qu'il me dit que pour ne point faire comme les autres , if nous falloit monter sur le cheval de bronze , & que nous verrions de la route à nôtre aise ce qui se passeroit. Aussi-tôt dit , aussi-tôt fait , nous grimpons du côté de la tête , & nous servant des rênes pour mettre nôtre pied , nous fîmes si bien que nous nous assîmes tous deux sur le cou. Les autres étoient cependant à guetter les passans , & prirent quatre ou cinq manteaux ; mais quel qu'un qui avoit été volé ayant été se plaindre , les Archers vinrent , & nos gens ne trouvant pas la partie égale , s'enfuirent d'une grande vitesse. Nous en voulûmes faire autant , mais les rênes ayant cassé sous le Chevalier de Rieux , il tomba sur le pavé , pendant que je demeurai perché comme un oiseau de proie. Les Archers n'eurent que faire de lanterne sourde pour nous découvrir , le Chevalier de Rieux qui s'étoit blessé , se plaignoit de toute sa force , & étans accourus au bruit , ils m'aiderent à descendre malgré moi , & nous menerent au Châtelet. Comme il est impossible que l'on n'ait toujours quelques ennemis , il y en eut qui prirent plaisir à gloser sur cette aventure , & le Cardinal Mazarin qui jouissoit de l'autorité souveraine , entendant faire mille médisances de nous , commanda qu'on nous traitât à la dernière rigueur. Nous fûmes donc interrogés avec

Toutes les précautions qu'on a coutume de prendre avec des criminels, & moi sur tout qui avois eu autrefois quelques paroles avec le Lieutenant Criminel, qui s'étoit imaginé que je l'avois détruit auprès du Cardinal de Richelieu. Si je me fusse senti coupable, je n'aurois pas manqué de le recuser, & je le lui dis fort bien. Mais n'ayant rien sur le cœur qui me fit aucun reproche, je répondis devant lui, dont il eut beaucoup de joie, croyant qu'après cela il auroit le moyen de me témoigner sa méchante volonté. En effet, je m'aperçus que le Greffier, qui étoit d'intelligence avec lui, écrivoit bien plus de choses que je n'en disois; ce qui m'obligea de ne me pas contenter de la lecture qu'il m'en faisoit, & de lui demander à le lire, devant que de le signer. Surquoi il me fit réponse que ce n'étoit pas la coutume, & qu'il ne feroit pas de nouvelles loix pour moi. Ce discours me le rendit encore plus suspect, tellement que lui ayant dit résolument que je ne signerois pas sans cela, il me maltraita non seulement de paroles, mais m'envoya encore dans un cachot. Dieu sçait quel fut mon desespoir, quand je me vis traité comme les assassins & les voleurs de grand chemin. Cependant je ne voyois point de voye de pouvoir sortir de cette misere; & il me tenoit si bien resserré, que je ne pouvois parler qu'aux Guichetiers. J'en priaï un de vouloir porter une lettre à un de mes amis, & lui demandai pour cela de l'encre & du papier; mais quelque promesse que je lui fisse de récompenser ce service dès que je serois hors de prison, bien loin de le toucher, il me dit encore mille choses facheuses, & qui étoient capables de desesperer un honnête homme. Le Chevalier de Rieux n'étoit gueres mieux traité que moi, & comme nous étions tous deux accusez du même crime; le Lieutenant Criminel avoit été obligé de le faire mettre pareillement dans un cul de basse fosse, de peur de donner à connoître qu'il n'agissoit contre moi que par

par passion. Ce Chevalier ne valoit gueres mieux que son frere, qui étoit un débauché, & qui avoit comme lui l'ame noircie de plusieurs crimes, ainsi il crut que Dieu l'avoit fait tomber dans ce précipice pour le punir de toutes ses fautes. Ressemblant donc à ces gens qui font mille belles résolutions quand ils se voyent prêts de faire naufrage; il fit vœu de changer de vie, s'il pouvoit jamais sortir de prison, mais il ne s'en resouvint plus dès que Dieu eut exaucé ses prieres, & il continua ses débauches, jusques à ce qu'ayant mangé tout ce qu'il avoit, il se mit dans saint Sulpice pour avoir moyen de subsister. Cependant cette vie étant incompatible avec son inclination, il quitta la soutane & le petit colet, & demeura encore quelques années dans le monde, mais s'étant fait beaucoup d'affaires de route façons, il pria pour une seconde fois la profession Ecclesiastique, & aiant par la crainte de la Justice humaine, que la Justice Divine, il se fit Prêtre, & est enfin Ctré aujourd'hui en Normandie, où il ne fait pas dire néanmoins beaucoup de bien de lui.

Mais pour revenir à mon affaire, le Cardinal, ayant la tête rompuë tous les jours de faire un exemple dans Paris, où il étoit nécessaire d'arrêter les vols qui se faisoient journellement, commanda au Lieutenant Criminel de lui apporter les informations, & les ayant vûës telles qu'il avoit plu à ce Juge de les faire, il lui dit de nous faire nôtre proces. Ce commandement avoit été trop public pour être ignoré des gens de la Cour, & comme le Chevalier de Rieux appartenoit à tout ce qu'il y avoit de gens de qualité, ils se crurent obligez de s'entremettre pour lui, de peur qu'il n'arrivât un affront à une famille si considerable. Ils furent donc trouver le Lieutenant Criminel, lequel dit qu'il seroit ravi de les obliger, pourvu que cela se pût faire sans que je me ressentisse de la grace: que nôtre affaire étant la même, il falloit que ceux que
nous

nous avions dit être avec nous, subissent l'interrogatoire, ce qui n'avoit point été fait à cause du sang qu'ils tenoient, qu'il falloit dis-je qu'ils dissent que c'étoit moi qui les avoit provoquez non seulement à aller sur le Pont neuf, mais qui avoit fait encore tout le mal dont on nous accusois. Ces Messieurs acceptèrent le parti, & l'ayant été proposer aux autres, ils se trouvoient de bonne volonté, de sorte que je me vis chargé tout d'un coup de mille choses à qui je n'avois pas songé. J'étois donc sur le point de devenir la victime du Lieutenant Criminel, & je l'aurois été sans doute, si Dieu ne m'eût envoyé du secours d'un endroit d'où j'étois bien éloigné d'en attendre. Il vint un jour dans mon cachot la femme d'un Guichetier avec son mari, & ayant compassion de moi: je vis qu'elle me regardoit d'une manière plus pitoiable, qu'on n'avoit fait de puis long-temps. Elle n'osa pourtant me rien dire en présence de son mari, mais étant revenue une seconde fois, elle prit son temps pour me montrer une lettre, afin que je la prisse sans qu'il s'en aperçût. Il me fut impossible de le faire, cet homme ayant continuellement la vûe sur moi, ce qui obligea cette femme de faire semblant de regarder sous ma paille, & l'y ayant jettée adroitement, je l'y trouvai quand elle fut sortie. Elle contenoit qu'elle avoit pitié de moi, voyant que le Lieutenant Criminel agissoit avec autant de passion que s'il eut été ma partie; que j'étois perdu indubitablement, si je ne trouvois lieu de faire agir quelque personne de considération, qu'elle tâcheroit de m'apporter une plume, de l'encre & du papier, que j'écrivisse, & qu'elle feroit tenir ma lettre.

Cet avis ne pouvoit pas être plus de saison; mon ennemi étoit prêt de me confronter les témoins, & il s'atendoit apres cela de donner bien tôt la Sentence, laquelle n'auroit pas manqué d'être confirmée par le Parlement. En effet, il avoit fait faire
d'au-

d'autres informations que les premières, & au lieu, que dans celles-ci, les Archers disoient qu'ils m'avoient trouvé sur le cheval de bronze, ils dépofoient dans celles-là, qu'ils m'avoient trouvé surpris en volant; & que j'avois été pris comme je voulois me sauver. La Guichetiere tint la parole; elle se servit de la même ruse pour me faire tenir ce qu'elle m'avoit promis, qu'elle avoit fait pour me donner son billet, tellement qu'ayant de quoi écrire je fis deux lettres, l'une pour Mr le Cardinal Mazarin, l'autre pour M^r de Marillac, fils de celui qui avoit été Garde des Sceaux. Je les lui adressai toutes deux, & la Guichetiere les lui ayant portées, il lui dit qu'il étoit étonné de quoi je m'avisois, que tant que j'avois été en faveur, sa famille qui auroit eû tant de besoin de moi, n'en avoit jamais entendu parler, & que maintenant que j'étois dans l'affliction, j'avois recours à elle & que néanmoins il ne laisseroit pas de me rendre service; ce qu'il auroit déjà fait, s'il avoit eû le besoin que j'en avois. Ces paroles m'ayant été rapportées par un second billet de la Guichetiere, je les trouvai fort justes, & fort genereuses: en effet, c'étoit beaucoup faire pour un homme dont il n'avoit pas lieu de juger avantageusement, sa famille ayant ignoré la priere que j'avois faite au Cardinal de Richelieu; lors de la mort du Maréchal son oncle, & ayant au contraire bonne memoire que ç'avoit été moi qui avois porté l'ordre de le faire arrêter. Que qu'il en soit, il s'aquita dès le jour même de sa parole, il presenta requête sous mon nom au Parlement, par laquelle il exposa que le Lieutenant Criminel étant mon ennemi capital, par les raisons que j'ai déduites, & dont je l'instruisois par ma lettre, il agissoit avec tant de passion contre moi, qu'il avoit fait supprimer les premières informations pour en faire de nouvelles: que non content de cela, il avoit donné lui-même les instructions au Chevalier de Rieux, & aux autres témoins

ppur

pour me charger : Qu'il avoit empêché que la Requête que je presentois pour le recuser, ne fut parvenue jusques à ceux qui pouvoient me rendre justice, & que sans une espece de miracle, je n'aurois pas trouvé moyen de presenter celle-là : qu'enfin j'étois si bien innocent de ce qu'on m'accusoit, que quoi que je me fusse trouvé en compagnie de gens qui ont accoustumé de forcer les inclinations, je m'étois separé d'eux, apres avoir été obligé par force de les accompagner.

Le credit de Mr de Marillac qui avoit beaucoup de parens & d'amis dans le Parlement, ayant fait répondre ma Requête, autant que la justice de ma cause, il fut fait défense au Lieutenant Criminel de passer outre à mon procès. Cependant les Archers qui m'avoient pris ayant été assignés pour venir déposer devant un Commissaire du Parlement, pas un n'osa comparoitre, & j'obtins un ajournement personnel contre eux, qui fut converti en un decret de prise de corps. J'en fis prendre trois ou quatre prisonniers, lesquels ayant été amenez à la Conciergerie, avoient les choses comme elles s'étoient passées, tellement que j'étois prêt d'avoir Arrêt, par lequel la connoissance de mon affaire auroit été ôtée au Lieutenant Criminel, s'il ne se fut avisé de se pourvoir au Conseil. Le Parlement qui avoit déjà reçu diverses reprimandes du Roi, pour s'être mocqué des Arrêts de cette compagnie, sachant qu'elle en avoit donné un, par lequel il lui étoit défendu de continuer sa procedure, n'osa la passer outre, ce qui traîna les choses en longueur. Neanmoins Mr de Marillac ayant remontré au Conseil l'injustice qu'on me faisoit, le Lieutenant Criminel fut roudu, & il lui fut fait défense d'être mon Juge. L'on substitua à sa place le Doyen des Conseillers du Châtelet, à qui l'on ordonna de faire de nouvelles informations, & s'y étant comporté en un homme de bien & d'honneur, la verité fut éclaircie, & mes ennemis en

MEMOIRES

ourrent le démenti. Je sortis donc de prison, après y avoir demeuré quatre mois, dont j'avois resté deux mois & demi dans le cachot. Ma première visite fut chez Mr de Marillac, qui me reçut fort bien, & sans me dire un seul mot de ce qu'il avoit touché à la Guichetiere, il me rendit la lettre que je lui avois envoyée pour Mr le Cardinal Mazarin, n'ayant pas jugé à propos de la rendre. Apres avoir satisfait à cette obligation, je songeai à m'acquitter d'une autre qui n'étoit pas moindre, ce fut de remercier la Guichetiere, à laquelle ayant voulu faire un present assez considerable, je fus fort surpris de le lui voir refuser. Ce qui m'étoit arrivé m'avoit donné assez de lieu pour rentrer en moi-même, & comme j'avois vécu en homme du monde, plutôt qu'en homme qui pense qu'il doit mourir un jour, j'avois fait resolution de changer de vie; néanmoins m'étant mis en tête qu'il falloit que cette femme fut devenue amoureuse de moi, je crus être obligé de la contenter, sans faire reflexion que je manquois à ce que j'avois promis à Dieu. Mais si j'avois été surpris de lui avoir vu refuser mon present, je le fus bien davantage de la maniere qu'elle reçut ma declaration. Sans s'amuser à faire les façons que font ordinairement les femmes qui veulent paroître plus vertueuses, qu'elles ne le sont dans le fonds, elle me dit que je ne méritois pas les graces que Dieu m'avoit faites, que je devois bien plutôt songer à le remercier, qu'à attirer sa colere par une chose aussi criminelle, qu'étoit l'adultere que j'avois formé dans mon coeur. Quo si elle m'avoit obligé, ce n'étoit que parce qu'elle avoit reconnu l'injustice qu'on me faisoit, mais que c'étoit mal la recompenser que de lui proposer un crime si énorme. Je fus ravi qu'elle me remit dans un bon chemin par une remontrance si chrétienne, & eus bien plus d'estime pour elle, que je n'aurois jamais pu avoir d'amour, quoi qu'elle fut jolie.

Ce.

Cependant je n'eus pas plutôt perdu la pensée d'un crime, que j'en conçus un autre dans mon cœur. Je fis résolution de me venger de mes faux témoins, & ayant commencé par le Chavalier de Rieux, je lui voulus faire tirer l'épée dans une rue, où je l'avois rencontré par hazard. Comme il n'étoit pas brave naturellement, il tâcha de me faire comprendre que j'avois le plus grand tort du monde de m'en prendre à lui, lui qui avoit toujours été de mes meilleurs amis. Mais comme je savois ce que j'en devois croire, je ne me contentai pas de ses paroles & lui donnai quelques coups de plat d'épée, voyant qu'il ne vouloit pas mettre la sienne à la main. Mon content de cela, je poussai ma vengeance jusques contre le Comte de Harcourt, que je savois en avoir pas bien usé aussi avec moi, quoi qu'il fut d'une Maison qui étoit la plus honnête du monde avec les Gentilshommes. Cependant comme sa qualité te mettoit à couvert de me faire raison, je cherchai les moyens de lui faire connoître que je n'étois pas insensible. Je ne fus pas long temps sans les trouver, il y avoit un Capitaine de la Marine, nommé Desplanches, qui étoit de ses voisins à la campagne, & avec qui il en usoit avec hauteur, sous prétexte que ses ancêtres avoient été receveurs d'une de ses terres, dans laquelle ils avoient fait une telle fortune, qu'ils avoient laissé leurs descendans beaucoup plus à leur aise que lui. En effet, ce Desplanches qui en étoit un, n'avoit gueres moins de trente mille livres de rente, & ayant obtenu des lettres de Noblesse, & portant les armes, il se croyoit exempt des bassesses que le Comte de Harcourt vouloit exiger de lui. Outre cela ce Prince avoit grande envie d'une terre qui lui appartenoit. apellée les Rufflais, & étant voisine de celle de Harcourt, il lui faisoit toujours quelque niche.

Je ne scûs pas plutôt tout cela, que je fus faire offre de service à Desplanches, que je ne connois-

fois point, mais à qui je fis comprendre dans peu de temps, que je le servirois de bon-cœur, vû ce qui m'étoit arrivé avec son ennemi. Cet homme qui étoit le plus grand yvrogne que j'aye connu de ma vie, ne me remercia point autrement, qu'en me disant qu'il vouloit boire avec moi, & sans vouloir differer la chose, me pria à dîner à la fleur de Lis, où il demouroit près l'Hôtel de Soissons. Il me dit pourtant apres ce premier compliment, qu'il m'étoit obligé, mais ne lui voyant point prendre feu, comme j'eusse bien voulu, je crus ou qu'il manquoit de courage, ou qu'il avoit peur de se faire des affaires avec un Prince. Je demurai dans ce sentiment jusques à dîner, mais la soupe étant mangée, il n'eut pas plutôt avalé deux ou trois salades, qu'il commença à parler du Comte de Harcourt en des termes fort desavantages. Je lui dis qu'il me pardonât, si je lui disois que ce n'étoit pas de cette maniere qu'il falloit se venger de son ennemi, que j'avois ouï dire que ce Prince lui avoit fait plusieurs algarades jusques dans la maison, que nous irions chez lui s'il m'en vouloit croire, & que nous verrions s'il seroit si hardi que d'y revenir. Desplanchés qui s'échauffoit toujours de plus en plus à force de boire, me dit que c'étoit bien son intention, & ayant demandé à trois Officiers de son Regiment, qui étoient avec nous, s'ils vouloient être de la partie, il n'y en eut pas un qui n'y consentit, de sorte qu'il fit seller ses chevaux, & nous dit d'envoyer querir les nôtres. Je croyois apres cela qu'il n'y avoit qu'à se boter, & à monter dessus, mais il n'étoit pas accoutumé à se lever de table si-tôt, il étoit encore six heures du soir qu'il n'en étoit pas sorti, & il étoit si saoul, qu'au lieu de songer à ce qu'il avoit proposé, il commença à quereller un de ces Officiers, de sorte que si je ne me fusse mis au devant, il n'en seroit pas demeuré aux paroles. Je m'éforçai de le faire rentrer dans son bon sens, lui remontrant combien

ce qu'il faisoit étoit hors de saison : mais comme il n'entendoit non plus de raison qu'un Suisse, il continua toujours dans ses emportemens, & cet Officier qui le connoissoit mieux que moi, fut obligé de sortir, de peur qu'il ne pousât sa folie plus loin. Les deux autres ayant peur que je n'interprétasse cette action à un manque de courage, me dirent en même temps tout bas qu'il falloit que nous en fissions de même, qu'il n'étoit pas sage quand il avoit bû, & que si nous ne prenions ce parti, nous courrions risque bien-tôt d'esluyer la mauvaise humeur. Je me crus obligé de les croire, & ayant renvoyé nos chevaux, nous fûmes tous coucher chez nous, pendant que Desplanches battit ses valers, & fit enrager l'hôte & l'hôtesse, à qui il s'en prenoit de ce que nous étions sortis.

Le lendemain matin j'étois encore dans le lit, quand il entra dans ma chambre, & sans me parler de sa méchante humeur de la veille, il me demanda si je n'étois pas dans la résolution de m'en aller chez lui, comme je lui avois promis. Je lui dis qu'oui, & qu'il n'avoit seulement qu'à me dire quand il vouloit partir, il me répondit que ce seroit dès le moment qu'il auroit des nouvelles des autres, chez qui il avoit envoyé, & me pressant de me lever, il se promena à grands pas dans ma chambre, où il fit cinq ou six tours, roulant quelque chose d'importance dans sa tête. Enfin il rompit le silence qu'il avoit gardé pendant qu'il se promenoit, & me dit qu'il étoit tout inquiet : qu'il appréhendoit de se faire des affaires, & que le Comte de Harcourt ne demandoit autre chose, afin d'avoir moyen d'avoir la confiscation de son bien. Ce discours me fit comprendre que les gens de sa sorte se ressentoient toujours de leur naissance, quelque lettres de Noblesse qu'ils eussent obtenues, & j'allois sans doute abandonner un homme si rempli de foiblesse, si ces Officiers ne fussent

entrés dans ce moment. Je leur dis ce que Desplanches venoit de me dire, surquoi ils haussèrent les épaules. Mais étant gens d'honneur, ils lui remontrèrent qu'il valoit mieux mourir que d'endurer davantage les affronts qu'il avoit reçûs; qu'ils ne lui disoient pas d'aller insulter le Comte de Harcourt jusques chez lui, mais d'aller chasser sur sa terre, puis qu'il en avoit une dans son voisinage, afin de faire voir à l'autre qu'il ne le craignoit point.

Pour lui donner du cœur, ils lui permirent de déjeuner, à condition qu'il ne boiroit que sa part de deux bouteilles de vin, & cela ayant fait l'effet qu'ils esperoient, nous montâmes à cheval, & prîmes le chemin de Normandie. Quoi que cet homme ne dût avoir autre chose en tête que d'arriver bientôt, nous ne le pûmes empêcher de s'arrêter une journée entière à Mantres, où il avoit trouvé le vin bon, & en ayant fait remplir cent bouteilles, il fit marcher ce convoi à notre tête. De peur que le Comte de Harcourt qui étoit chez lui n'eût avis de notre marche, nous jugeâmes à propos de n'arriver que la nuit, & ayant défendu de dire le nombre que nous étions, nous sortîmes le lendemain, & fûmes à la chasse jusques aux bords de la terre de Harcourt, à laquelle confinoit celle des Russais. Ce Prince fut averti incontinent que nous étions-là, & s'imaginant que ce n'étoit que Desplanches avec ses valets, il lui dressa une embuscade au retour. En effet, lors que nous passions le long d'une haye, nous fûmes salués de deux coups de fusil, dont une balle emporta une partie du pommeau de ma selle. Comme j'étois bien monté, je tournai mon cheval incontinent, & tombai sur un de ceux qui avoient tiré, avant qu'il eût eu le temps de recharger. Je l'aurois tué si j'eusse voulu, mais n'étant pas d'humeur à profiter de la facilité que j'en avois, je me contentai de lui donner cent coups du bout de mon fusil,

m'ayant reconnu il me nomma, me demanda si en consideration de son Maître, dont il me croyoit toujours des bons amis, je ne voulois pas lui pardonner. C'est ton Maître, lui répondis je, qui est cause que je te maltraite si fort, mais je te laisserai aller, pourvu que tu me promettes de le lui dire. Il n'eut garde de me refuser, & ayant pris le plus long pour éviter Desplanches, & ces Officiers, qui avoient couru apres les autres, il arriva e fin au Château de Harcourt, meurtri de coups, & son habit dans un tel desordre, qu'il étoit aisé de voir qu'il avoit été maltraité. Desplanches & ses amis me blâmerent fort de l'avoir ainsi laissé aller, & ils croyoient qu'il auroit été mieux de le mettre en Justice, mais moi qui ne songeois qu'à ma vengeance particuliere, fus fort content de ce que j'avois fait. En éfet, le Comte de Harcourt fut enragé de l' affront qu'il croyoit avoir reçu, & sans considerer qu'il m'en avoit donné le sujet, il assembla ses amis, résolu d'abîmer la maison des Russais, qui n'étoit de nulle défense, avec ceux qui étoient dedans. Cela ne se pût faire si secretement que nous n'en fussions avertis, & nous étant retirés au champ de bataille, maison du Comte de Crequi Berniculle, qui n'étoit pas bien avec lui, nous lui offrimes nos services contre le Marquis de Sourdeac, avec qui il étoit non seulement en procès, mais à qui il faisoit la guerre dans les formes. Car ils-alloient en parti l'un sur l'autre, & souvent il y avoit quinze ou seize cens hommes de chaque côté, comme si l'on eut voulu donner une bataille rangée. Il y avoit cependant bien de la difference entre cette milice, & des troupes réglées, ce qui se remarqua particulièrement un jour que le Comte de Crequi Berniculle s'étoit avancé : car le Marquis de Sourdeac n'eut pas plutôt tiré un petit coup de fauconneau de son Château du Neufbourg, que tous les escadrons s'enfuirent à toute jambe; chacun rejeta sur la peur qu'avoit eu son cheval : ce

qui étoit plutôt un effet de la sienne, mais comme la honte étoit presque commune, ceux qui avoient fait ferme, firent semblant de croire tout ce qu'on vouloit. En faisant ainsi la guerre au Marquis de Sourdeac, je la fis aussi au Comte de Harcourt, sur la terre de qui je fus tuer deux ou trois fois des perdrix. Son Concierge vint pour me prier de me retirer, feignant que son Maître s'en étoit retourné à Paris, mais je sçavois bien le contraire, aussi dès la nuit suivante il fut faire couper des arbres aux portes de Rufais.

Je crus que j'en avois assez fait pour témoigner mon ressentiment, d'ailleurs Desplanches étant obligé de s'en retourner à l'armée, je fus obligé de l'accompagner jusques à Paris, dont il n'osoit prendre le chemin tout seul. Y étant arrivé je fus à la Cour, où Mr le Cardinal me demanda d'où je venois, ce qui me fit croire qu'il sçavoit ce qui s'étoit passé. Néanmoins je n'osai pas lui dire la vérité, craignant qu'il ne me fit quelque rude recommandation, & peut-être quelque chose davantage. Mais je fus tout surpris qu'au lieu d'être si en colère que je pensois, il me dit que j'avois bien fait, & qu'il m'en estimoit davantage : que Folleville-le-Dens, qui étoit un Gentilhomme du pays, & qui étoit dans le service, lui avoit tout conté, que je n'avois que faire de rien craindre, & qu'au contraire je pouvois compter sur sa protection. Je le remerciai de sa bonté, & lui demandai cependant ce qu'il vouloit faire de moi. Car tandis que j'avois été en prison, il avoit donné ma compagnie, & je me voyois, s'il faut ainsi dire, valet à louer. Il me dit de ne me pas mettre en peine, & que je n'avois qu'à le suivre. Car il alloit tous les ans sur la frontière, où il accompagnoit le Roi, qui commençoit non seulement à devenir grand, mais encore à donner des marques de ce qu'il seroit un jour. En effet, il aimoit déjà la guerre par dessus toutes choses, & quoiqu'on lui remontrât qu'il

se feroit du mal à être ainsi à cheval, au soleil & à la pluye, il n'en decendoit ordinairement, que quand le jour finissoit.

Comme j'avois passé plus de temps à la Court, qu'à la guerre, & que je voyois bien qu'il m'étoit impossible, quelque inclination que j'eusse au métier, d'y réussir comme ceux qui l'avoient fait toute leur vie, je ne fus pas fâché du commandement que m'avoit fait Monsieur le Cardinal. Je m'attachai donc auprès de lui le plus qu'il me fut possible, en quoi je puis dire que je n'oubliai rien. Cependant il se trouva assez de gens qui s'efforcèrent de me persuader que je prenois un méchant parti, & entr'autres Artagnan & Besmau, lesquels se plaignoient qu'ils avoient fait toute leur vie la cour à son Eminence, sans en être plus avancez. En effet, il n'i avoit rien de si mince que leur figure, & même elle étoit si digne de pitié, que le plus souvent ils ne sçavoient où prendre un sou pour aller dîner. Cela les obligea à songer à faire retraite, mais comme ils étoient du fonds de la Gascogne, & que leurs moyens ne leur permettoient pas d'entreprendre un si long voyage sans argent, ils chercherent à en emprunter, & s'ils eussent trouvé seulement dix pistoles, l'un ne seroit pas mort commandant la première compagnie des Mousquetaires du Roi, & l'autre n'auroit pas aujourd'hui plus de trois millions de bien. Quoi qu'il en soit, tout ce qu'ils me purent dire, n'ayant pas été capable de me rebuter, je suivis son Eminence qui accompagnoit le Roi sur la frontière. Le Comte de Harcourt fut du voyage, & me regardant de travers, je lui fis dire par un de mes amis, que s'il n'étoit pas content, il n'avoit qu'à parler : A quoi il répondit que je ne me connoissois pas, mais qu'il m'apprendroit un jour à me connoître. C'étoit une bravade dont je me moquai, & dont aussi plusieurs gens se moquerent avec moi ; car pour être Prince, il ne devoit pas tant s'en faire accroître,

& beaucoup d'autres que lui, & même de ceux de la Maison, n'avoient pas toujours dédaigné de tirer l'épée contre des Gentilshommes. Cependant mes amis me donnerent avis de prendre garde à moi, dont je ne fis pas de cas, croyant qu'un Prince étoit incapable de faire des bassesses. Mais ceux à qui je témoignai ces sentimens, me dirent que qui avoit été capable de me vouloir faire périr pendant que j'avois été en prison, le pouvoit bien faire encore pendant que j'étois en liberté. Quoi qu'il en soit, mon esperance ne fut pas trompée, & s'il tâcha de se venger de moi, ce ne fut pas au moins par des voyés si basses, que celles qu'on me faisoit appréhender. En effet, je ne trouvai personne qui me rendît d'embuches secrètes, & quoi que je lui attribuasse l'accident qui m'arriva quelques jours apres, toujours dois-je dire à l'avantage de celui avec qui j'eus affaire, que j'eus le temps de mettre l'épée à la main, & si que je fus mal-traité, ce fut plutôt un coup du hazard, qu'un assassinat premedité.

Il y avoit à la Cour un Gentilhomme de Normandie nommé Breauté, brave de sa personne, bien-fait, mais d'une presumption si extraordinaire, que cela faisoit qu'on ne prenoit pas garde aux bonnes qualités qu'il pouvoit avoir d'ailleurs. Il avoit hérité de ce défaut du Marquis de Breauté son proche parent, lequel avoit si bonne opinion de lui-même, qu'il avoit défié au combat vingt-cinq Espagnols, l'un apres l'autre : mais Grobendonc Gouverneur de Bolduc s'étant moqué de sa presumption, lui fit réponse qu'il en auroit assez d'un, & pour lui faire voir qu'il disoit vrai, il n'avoit qu'à mener vingt-quatre François avec lui, & qu'il enverroit contre eux vingt-cinq Espagnols. Breauté se trouva choqué de cette réponse, néanmoins ayant demandé permission au Prince d'Orange, dans les tropes de qui il servoit, de rendre ce combat, il y alla apres l'avoir obtenue, &

com

combatit si malheureusement, qu'il y fut tué avec vingt-deux de ses seconds. Les deux autres demandèrent quartier, & ayant été emmenez prisonniers à Bolduc, Grobendonc les fit mourir, ce qui souilla la victoire que ceux de son parti avoient remportée. Mais il dit pour ses raisons, que tous les combatans avoient juré de combattre jusqu'à la dernière goutte de leur sang, & que ceux-ci n'ayant pas tenu leur parole, il étoit juste qu'ils expiasent leur parjure par la perte de leur vie. Quoi qu'il en soit, Breaute n'avoit que le combat de son parent à la bouche, & quoi qu'il n'en pût pas tirer grande vanité, néanmoins il se citoit à chaque bout de champ, pour faire voir que ceux de la Maison étoient remplis de courage; ajoutant en même temps, que si les gens de Grobendonc avoient eu affaire à lui, ils n'en auroient pas été quitte à si bon marché. Je lui avois ouï faire & conte plusieurs fois, qui avoit fait rire tous ceux de la compagnie, mais comme l'expérience m'avoit appris qu'il ne faisoit pas toujours se moquer des sottises d'autrui, j'avois été le seul qui avois gardé le sang froid, & ainsi étant bien éloigné de croire que je me fusse attiré quelque querelle. Cependant lors que j'i pensois le moins, il m'obligea à mettre l'épée à la main, & prit pour prétexte que j'avois fait comme les autres. Mon honneur ne me permettoit pas de le défabuler, mais me défiant qu'il y avoit quelque autre chose sur le jeu, & étant bien aise de m'en éclaircir, je lui dis que s'il n'i avoit que cela qui l'obligeât de me quereller, il seroit bien de remettre l'épée dans le fourreau: Que je n'avois jamais songé à ce qu'il m'accusoit, & que ce qu'il y avoit de gens avec moi en étoient témoins: que ce que j'en disois n'étoit pas par crainte, & que je croyois avoir assez témoigné mon courage en d'autres occasions, pour croire qu'il n'i alloit pas du mien en celle-là. En disant ces choses je me tenois à la longueur de l'é-

pée, pour ne pas engager le combat, mais lui méprisant ma justification, ou plutôt étant animé par un autre sujet, il se jeta sur moi de furie, & me blessa au côté. Je ne sentis pas plutôt couler mon sang que je devins furieux, je tâchai de me venger, & la fortune ayant secondé mon courage, je lui passai mon épée tout au travers de la cuisse. Mais il eut bien-tôt sa revanche, il me perça le corps de part en part, & étant tombé un moment après de foiblesse, il me désarma.

Je l'avois soupçonné, comme je crois avoir assez fait entendre, d'agir par les mouvemens du Comte de Harcourt, ces soupçons augmentèrent encore par ce qui me fut rapporté le lendemain. L'on me dit qu'il avoit porté mon épée chez ce Prince, & que pour célébrer leur victoire, ils avoient fait une si grande débauche, que tous ceux qui en étoient, s'en étoient retournés dans un pitoyable état. Cependant le Comte de Harcourt n'eût garde d'avouer que cela venoit de lui, il ne lui étoit pas honnête de faire voir qu'il ne se battoit que par procureur, & il avoit déjà assez méchante réputation de la manière qu'il vivoit, & qu'il traitoit sa femme, sans chercher encore à l'augmenter. En effet, il ne menoit pas la vie d'un Prince, mais celle d'un infigne débauché; ce qui étoit cause qu'il en usoit si mal avec sa femme, comme je viens de dire, que le bruit étoit par tout qu'il l'avoit battuë. Je ne sçais si cela étoit vrai dans le fonds, & pour être frere du Duc d'Elbœuf, qui avoit fait mourir la Sienné par ses mauvais traitemens, il avoit cette méchante réputation. Quoi qu'il en soit, il est toujours constant que cette Dame, qui étoit une riche héritière, ne pouvant plus endurer sa méchante humeur, prit le parti quelque temps après de se retirer dans une Religion, où elle est encore aujourd'hui.

Mon coup étoit trop grand pour être si-tôt guéri: j'avois les poulmons percez d'outré en outré, & l'on

l'on n'aprochoit point de chandelle de ma blessure, que je ne la soufflaste aussi-tôt. Monsieur le Cardinal qui haïssoit le Comte de Harcourt & sa Maison, parce qu'elle lui avoit toujours été opposée, se desiantraussi-bien que moi que cela venoit de lui, se déclara ouvertement pour moi, & dit en présence de tout le monde, que Breauté n'avoit qu'à se bien cacher, & que s'il tomboit entre ses mains, il lui apprendroit à quereller les gens de guer à pain. Il n'en demeura pas-là, pour faire dépit au Comte de Harcourt, plutôt que par l'amitié qu'il avoit pour moi, il m'envoya son Chirurgien, & de plus une bourse où il y avoit cinq cens écus. C'étoit une chose si peu ordinaire à lui, que d'envoyer ainsi de l'argent, & principalement à un homme qui n'étoit ni son domestique, ni attaché à sa fortune, que chacun en fut surpris. Je le fus moi-même, & n'aurois scû à quoi attribuer un traitement si avantageux, si Desplanches ne me fut venu voir, & ne m'eut dit que Mr le Cardinal l'avoit envoyé chercher, pour lui dire qu'aussi-tôt que la compagne seroit faite, il s'en allât chez lui avec de ses amis, & qu'il fit tout ce qu'il pourroit pour faire en rager ce Comte: que son Eminence voyant que j'allois être bientôt guéri, souhaitoit que je fusse de la partie, qu'il lui avoit dit, & qu'il m'en parleroit assurément dès que je serois sur pied. En éfet, étant allé remercier après ma guetison, des bontez qu'il avoit eûes pour moi, il me dit qu'il seroit bien aisé que je fisse ce voyage: & ce fut dans ce tems-là qu'il m'aprit ce que j'ai dit tantôt, sçavoir que le Maréchal de la Ferté m'avoit joué, quand'il avoit fait semblant de demander un Regiment pour moi. Je crois que cette confidencé ne vint que de quelque sujet de mécontentement qu'il avoit contre lui. En éfet, l'on disoit en ce tems-là que son Eminence avoit sa fidélité suspecte, & que quoique ce Maréchal dit ordinairement qu'il n'avoit jamais tourné-casaque, c'étoit plutôt man-

que qu'on eut pû exécuter ce qu'on lui avoit promis, que de bonne volonté de sa part.

La campagne étant finie, Desplanches prit quatre brave garçons de sa Compagnie, avec un sergent qu'il déguisa en valets, pour ne rien faire connoître, & nous nous en allâmes chez lui, où il vit aussi un Gentilhomme du Perigord, qui étoit Capitaine dans son Regiment. Il reçut en chemin une lettre de son Colonel, qui étoit le Comte de Tonecharante, par laquelle il lui demandoit fort honnêtement le congé d'un soldat. Par malheur elle lui vint lors qu'il étoit à table, & les fumées du vin, ajoutant encore quelque chose de rude à son humeur, qui étoit assez brutale, il dit à un homme qui étoit venu exprès, pour la lui apporter, que Monsieur le Comte de Tonecharante sa lui donnoit bonne, qu'il donnât congé s'il vouloit à ses Soldats, mais que pour lui il n'en vouloit rien faire. Comme nous vîmes qu'il étoit tour-ému, nous lui demandâmes ce que c'étoit, quoi qu'il en eut déjà assez dit, pour nous en faire deviner la meilleure partie. Il nous montra la lettre qui étoit la plus honnête du monde, tellement que ne pouvant souffrir sa brutalité, je lui dis qu'il avoit tort de parler de la sorte, que je n'avois point l'honneur de connoître particulièrement Monsieur le Comte de Tonecharante, mais qu'il me permettroit de le lui dire qu'on n'en usoit point ainsi avec son Colonel, qu'il avoit l'honnêteté de lui demander une chose, laquelle dépendoit plus d'un Colonel que d'un Capitaine, que celui-ci ne pouvoit donner aucun congé, sans l'agrément de celui-là, & que si la pratique étoit toute contraire, c'est que les Colonels étoient assez honnêtes gens pour ne pas vouloir chagriner leurs Capitaines: Que son refus alloit obliger le sien à se servir de son autorité, qu'il donneroit congé au soldat qu'il lui demandoit si honnêtement: Que ce ne seroit pas la seule perte qu'il feroit, qu'il perdrait encore son

ami.

amitié, laquelle il devoit conſerver ſur toutes choſes, puis qu'on vouloit à la Cour, comme auſſi il étoit bien juſte, que les Capitaines aportaſſent autant qu'ils pourroient du leur, pour bien vivre avec leur chef, que je le priois, comme faiſant profeſſion d'être ſon ami de faire reflexion à ces choſes, que quoi qu'il eut aſſez de bien pour ne point ſouhaiter d'autre fortune, néanmoins il ne faloit pas détruire en un jour la bonne opinion qu'on pouvoit avoir de lui au Bureau; que Mr de Toncecharante l'y perdrait infailliblement; & qu'en core un coup je le priois d'y faire reflexion.

Je ne ſçais comment il me donna la patience de lui dire toutes ces choſes, mais bien loin d'en faire ſon profit, il ſe mit à ſoutenir, que c'étoit aux Capitaines à donner le congé aux ſoldats, & non aux Colonels. Et s'emportant extraordinairement, parce que je n'étois pas de ſon avis, il fut aſſez brutal pour me donner un dementi dans ſa maiſon; car nous étions alors aux Blanches, près d'Evreux, terre qui lui appartenoit, & qui n'étoit éloignée de celle des Ruſſais, que de ſix ou ſept lieues. Il n'eut pas plutôt lâché la parole, que je lui jettai une aſſiette à la tête, comme le via le rendoit favorable, il me joignoit, quoi que trois ou quatre perſonnes qui étoient à table avec nous ſe fuſſent miſes entre-deux. Par bon-heur pour l'un, & pour l'autre, nous n'avions point d'épées, & notre combat n'étoit qu'à coups de poing, ne fut pas fort ſanglant. Toutesfois nous étions ſi acharnez, que ce ne fut qu'avec grand peine qu'on nous put ſeparer. Il n'y avoit pas d'apparence après cela d'achever mon voyage, ce qui me fit commander à mes valets d'aller ſeller mes chevaux. Ceux qui étoient preſens ſurent ce qu'ils purent pour nous raccommoder, mais il ſe fit tenir à quatre, & n'en voulut rien faire. Je ſortis donc de chez lui, & comme il étoit déjà tard, tout ce que je pus faire fut d'aller coucher à Bailli, qui eſt ſur le grand

chemin de Paris. Il vouloit me suivre à toute force, mais ses amis qui ne voyoient rien dans mon procédé que de fort juste, l'en ayant empêché, il eut le temps de cuver son vin. Le lendemain matin ce fut tout autre chose, il dit à ces Messieurs qui avoient couché chez lui, qu'il étoit au desespoir de ce qui étoit arrivé, qu'ils devoient me retenir, & qu'il vouloit courre apres moi pour me demander excuse. L'entendant parler de la sorte, il n'y eut personne qui n'approuvât ce qu'il disoit, & ayant fait seller leurs chevaux, ils vinrent tous de compagnie au petit galop, & me trouverent à Mantes, où je m'étois arrêté, ne me souciant pas de faire grande diligence. Comme je vis leurs chevaux tout en sueur, j'eus peine à comprendre ce qui les pouvoit amener si vite, craignant que ce ne fut pour me faire insulte, je me mis sur la porte de ma chambre mes deux pistolets à la main, mais Desplanches qui marchoit à la tête de tous, me tendant la siegne, en signe d'amitié, me pria d'oublier ce qui s'étoit passé, me disant que je savois que quand on avoit bû, on n'étoit pas raisonnable.

Je n'eus garde de tenir ma colere, le voyant parler de la sorte. Car outre que je ne croyois pas qu'il y allât du mien à ce qui étoit arrivé, je me faisois un plaisir d'obéir à Mr le Cardinal, par l'ordre de qui, comme j'ai dit, je faisois ce voyage. Je m'en retournai donc avec lui, apres nous être embrassés, & nous étant encore arrêtés deux jours aux Planches, nous arrivâmes enfin aux Russais où l'on nous dit que le Comte de Harcourt étoit dans son Château. J'invitai Desplanches à sortir dès le jour même, mais il fit le malade, ce qui me fit prendre mon fusil, & m'en allant tout seul avec mes valets jusques sur la terre de Harcourt. Il ne partit point de gibier, mais y allant auans pour me faire voir que pour en tuër, je tirai en l'air, & il sortit un des gens du Comte pour découvrir qui

qui c'étoit. D'abord qu'il me vit, il me reconnut, & fut porter la nouvelle à son maître de ce qu'il avoit vu. Le Comte de Harcourt ſachant que je n'étois que moi troiſième, fit ſortir tout ſon monde, ſans vouloir néanmoins ſe mettre à la tête, & comme je vis que je n'aurois affaire qu'à de la canaille, & que j'en pouvois être envelopé, je pris le parti de faire retraite. Je fus pourſuivi vivement, mais comme j'étois bien monté, je pris les devans, & gagnai le long d'une haie, qui étoit au bord du chemin. Ces gens me pourſuivoient toujours, & même me tiroient quelques coups de loin. Mais j'évitai bien un autre peril, je n'eus pas fait cinquante pas dans la haie, qu'on me fit une rude décharge, laquelle, graces à Dieu, me fit plus de peur que de mal. Auſſi en pouvoit-on avoir à moins, & j'avois ſeulement cinq coups dans mon chapeau & dans mes habits. Je vis en même temps Desplanches avec ſes ſoldats, & ne doutant point qu'il ne m'eut voulu aſſaſſiner, je l'allois tuer indubitablement, s'il ne ſe fut avisé de me dire qu'il n'avoit pas crû tirer ſur moi, mais bien ſur les gens du Comte de Harcourt. Je fus aſſez dupe pour prendre cela pour argent comptant, & lui ayant dit, que puis que cela étoit, nous n'avions qu'à marcher contre eux, il rechargea, & nous leur donnâmes la chaffe. Nous nous en revînſmes ainſi aux Ruſſais, où il admira le peril que j'avois couru, auſſi bien que tous ceux qui étoient avec lui. Il m'en demanda pardon, avec des paroles qui acheverent de me faire croire que tout cela n'étoit arrivé que par hazard. Mais mon valet de chambre qui avoit plus d'eſprit que moi, me dit en me touchant, que je ne m'y faſſe pas, & que j'étois chez un homme qui en avoit fait bien d'autre, qu'un paſſant lui avoit dit qu'il en avoit tué déjà deux ou trois, au travers d'une haie, & que puis que j'avois eu querelle avec lui, le plus ſur étoit de m'en aller. Ce diſcours me fit rentrer en moi-même, &

commençant à faire reflexion, que j'avois été bien simple de croire ce qu'il m'avoit dit, je fis dessein de quitter un homme avec qui il y avoit si peu de sûreté. Cependant j'en cherchai un pretexte, & ayant envoyé un valet à Etiofne pour voir s'il ne m'étoit point venu des lettres, je lui en donnai une, que j'avois écrite moi-même, & par laquelle il paroissoit que j'avois des affaires pressées à Paris. Je pris donc congé de ce traître, sans faire semblant de rien, & Dieu voulant que je ne demeurasse pas incertain si mon soupçon étoit bien fondé, fit qu'un soldat dit à mon valet de chambre, qu'il l'avoit mené boire exprez pour lui tirer les vers du nez, que je prenois un bon parti, & que je l'avois évisé belle. Il n'en vouloit pas dire davantage, quoi que mon valet de chambre le pressât de parler plus clairement; mais comme c'en étoit assez pour me faire juger du cœur du personnage, je ne fus pas plutôt à cheval que je lui dis, comme il venoit me reconduire, que je me ressouviens d'ois toute ma vie de l'avanture de la veille, & que dans l'occasion je lui en dirois deux mots. Il demeura tout interdit à ces paroles, mais ne lui voulant pas donner le temps d'entrer en justification, je poussai mon cheval, & m'en éloignai tellement, que quand il auroit voulu dire quelque chose il m'auroit été impossible de l'entendre.

Cependant il lui arriva tout ce que je lui avois prédit, Mr de Donecharante ayant été informé de sa malhonnêteté, donna le congé au soldat, & ne s'étant pas contenté de lui avoir fait cet affront, il fit dessein de le faire tasser, dès le moment que l'occasion s'en présenteroit. La chose étant difficile en ce temps-là, & ce n'étoit pas comme aujourd'hui, où les Colonels sont absolument les maîtres; d'ailleurs le Roi avoit besoin d'Officiers, & on les menageoit un peu plus qu'on ne fait à présent. En effet, ils étoient un peu plus rares, & on n'en voyoit

voyoit point venir en foule, comme il en vient aujourd'hui, pour manger leur bien, & pour prodiguer leur vie. Quoi qu'il en soit, Mr de Toncecharante eut beau avoir si méchante intention contre lui, il lui fut impossible de la mettre à execution jusques à la paix des Pirenées. Mais le temps étant venu alors qu'on n'avoit plus affaire autrement des gens de service, il fit si bien qu'il le fit mettre au nombre de ceux qu'on castoit, quoi qu'il fut le cinq ou sixième Capitaine du Regiment, & que dans les autres corps, la reforme se fit par la queue. Desplanches ne put pas souffrir cette injustice sans s'en plaindre, ce que le Comte de Toncecharante ayant bien prévu, il prit les devants auprès du Roi, à qui il conta plusieurs brutalitez, que cet homme avoit faites, & même quelque chose de pis. Car il n'i avoit rien de sacré pour lui, quand il y avoit du vin sur le jeu, & il parloit aussi mal de Dieu, & des Princes, qu'il faisoit de ses ennemis.

Ainsi s'étant présenté devant le Roi, & lui ayant remontré qu'il y avoit plusieurs années qu'il le servoit; qu'il avoit toujours eu une bonne Compagnie, qu'il n'avoit jamais été repris d'avoir manqué à son devoir, qu'il avoit du bien, & enfin mille choses semblables; le Roi qui l'avoit écouté paisiblement, lui répondit qu'il le sçavoit aussi bien que lui, mais que s'il prétendoit que cela le dût faire conserver, il devoit donc avoir soin de servir Dieu, aussi régulièrement qu'il l'avoit servi; qu'il ne vouloit pas lui dire par-là qu'il falloit qu'un Officier mangeât les Saints, mais qu'il ne fut pas impie; qu'il sçavoit de bonne part qu'il avoit pilsé dans un Benitier, en derision de l'eau benite; qu'il ne sçavoit à quoi il tenoit qu'il ne lui fit faire son procez, & que s'il n'avoit appris en même-temps, que c'étoit le vin qui le lui avoit fait faire, il pourroit se repentir d'avoir eu la hardiesse de se monter devant lui. Desplanches qui sçavoit dans son

COSTE

œur que le Roi ne lui reprochoit rien que de vé-
ritable, n'ut garde d'insister apres cela, & s'étant
retiré tout honteux, il se fut confiner dans sa Pro-
vince, d'où il ne sortit point, que pour venir
épouser à Paris la fille de Monsieur de Brillac,
Conseiller de la grande Chambre; mais sa fem-
me n'ayant pas eu le pouvoir de le retirer de sa
débauche, il creva cinq ou six ans apres, à force
de boire.

J'avois resolu, lorsque j'étois parti de chez lui,
ainsi que j'ai dit ci-dessus, de tirer raison de la su-
percherie qu'il m'avoit faite, mais Mr le Cardina-
l, à qui j'avois dit le sujet pour lequel je m'étois
retiré si promptement, m'en fit une si expresse dé-
fense, que je n'osai jamais y contrevenir. Ce-
pendant il m'envoya à Bruxelles pour une affaire
secrète, qu'il ne m'est pas permis de reveler, & dans
laquelle je ne pûs réussir. Monsieur le Prince de
Condé étoit toujours avec les Espagnols, & ce fut
pendant que j'étois dans cette Ville, qu'arriva la
mort de Beauvais, pere de Madame la Comtesse de
Soissons, lequel étoit Ecuyer de ce Prince. C'é-
toit un homme de cœur, mais qui s'en faisoit un
peu trop accroire, ce qui fut cause de son malheur.
Car comme il descendoit de chez Mr le Prince de
Condé, il prit un Gentilhomme de condition par
le bras, qui montoit, & qui avoit le haut du des-
gré, si bien qu'il passa au dessus de lui. Ce Gen-
tilhomme ne voulut rien dire à cause du respect
qu'il étoit obligé d'avoir pour le Maître de la mai-
son, mais étant sorti en même-temps, il fut
trouver un de ses amis, qu'il pria d'aller trouver
Beauvais de sa part, pour lui dire qu'il vouloit
avoir raison de cet affront. Beauvais n'étoit pas
d'humeur à rompre une partie comme celle-là,
ainsi ayant choisi un de ses amis pour lui servir de
second, ils se battirent deux contre deux. Il y en
eut un de tué tout toide du côté de son ennemi,
mais il n'ut pas le temps de se réjouir de cet avan-
tage,

âge, il reçut un coup de pistolet dans la tête, dont il mourut quelques jours apres. Mr le Prince de Condé étant averti de cet accident, le fut voir avant que de mourir, & comme il n'y avoit plus d'esperance au corps, il lui dit que dans l'état où il étoit, il ne devoit plus songer qu'à son ame: qu'il sçavoit qu'il y avoit long temps qu'il entretenoit une femme, de laquelle il avoit des enfans, car c'est de celle-là que vient Madame de Soissons, Beauvais n'ayant jamais été marié: qu'il luy conseilloit de décharger sa conscience, ce qu'il pouvoit faire en seépousant: qu'il ne pouvoit mieux lui témoigner l'estime qu'il avoit pour lui, qu'en lui procurant son salut, & que s'il le vouloit croire, il enverroit querir un Prêtre à l'heure même. Beauvais avoit perdu toutes ses forces, & il y avoit déjà vingt-quatre heures qu'il ne disoit mor, mais la parole du Prince de Condé, ou pour mieux dire le discours qu'il lui avoit tenu le ranimant: Non, Monseigneur, lui dit-il, je ne vous croirai pas, avec une voix haute, je n'ai jamais rien promis à cette femme, & je ne vois pas que je sois obligé de lui rien tenir. Mr le Prince de Condé lui dit qu'il le devoit mieux sçavoir que lui, & que ce n'étoit que sur le bruit commun qu'il lui avoit tenu ces paroles, à quoi l'autre ayant encore répondu la même chose, il le laissa mourir en repos.

Pendant que cela se passoit, la guerre continuoit toujours de même force. Cependant ce n'étoit pas sur la frontiere seulement qu'elle causoit du desordre, mais encore dans le cœur du Royaume, où la foiblesse du Ministère faisoit prendre des licences qui alloient à la destruction de l'autorité souveraine, & de l'économie du Royaume. Je ne pretens pas en disant cela parler de ce que les Parlemens faisoient, mais de l'audace de quelques particuliers, lesquels se croyant tout permis dans un temps comme celui-là, établissoient de petites
 tiran.

tyrannies, qu'ils obligoient de reuerer. En effet, dans chaque Province il y en avoit deux ou trois de chaque nature, & ils se mocquoient des ordres du Souuerain, s'ils n'étoient conformes à leurs intentions. C'étoit un grand chagrin pour le Cardinal, & encore plus pour le Roi, qui avoit mille fois plus de cœur, & à qui d'ailleurs la chose touchoit de plus près. Mais le temps vouloit qu'il dissimulât, & comme tout jeune qu'il étoit, il avoit extrêmement de politique, il n'eût garde d'entreprendre de reformer un abus, qui auroit pu devenir plus grand en voulant le réprimer si à contre-temps. Cependant rien ne fut plus hardi que ce que fit un certain fou, qui avoit épousé une de mes parentes, & dans quoi je pensai être embarrassé. Cet homme s'appelloit le Marquis de Pransac, & avoit plus de vanité qu'il n'étoit gros, quoi qu'il fût d'une Maison si nouvelle, que s'il avoit quelque noblesse, ce n'étoit qu'à cause qu'il n'étoit fils de petit fils d'un Président de Bordeaux. Au reste puisque je suis tombé sans y penser sur sa genealogie, je rapporterai une chose assez particuliere de pere de son grand-pere, & ce sera si succinctement que je tâcherai de ne point ennuyer. Celui-ci étoit Marchand d'eau de vie de son métier, il paroïssoit si peu dans la Ville qu'on ne croyoit pas qu'il eut vaillant seulement deux mille francs. En effet, il demouroit non seulement dans une petite maison, mais faisoit encore la plupart de son negoce sous des noms empruntez. Il n'avoit pour tous enfans qu'un fils unique, lequel il avoit élevé du mieux qu'il avoit pu, & comme il ne vouloit pas qu'il prit le parti de la marchandise, il l'envoya au College. Etant en Philosophie, il vit la fille d'un Président, & en devint si éperduement amoureux, pour la voir seulement à l'Eglise, que le jaunisse lui en vint. Son pere qui n'avoit que lui d'enfans, comme je viens de dire, & qui étoit plus riche qu'il ne paroïssoit, fut au desespoir de le voir tout moribond,

ribond, & apres l'avoir tourné de tous côtés, pour sçavoir la cause de son mal, il fit tant qu'il tira son secret. Il lui dit, que si ce n'étoit que cela, il prit bon courage, qu'il feroit en sorte de lui faire avoir cette fille, & s'en allant à l'heure même chez son pere, il la lui demanda en mariage pour lui. Le President crût que ce petit homme extravaguoit, il lui demanda qui il étoit, pour lui faire un pareil compliment, & jugeant de son bien par sa mine, qui étoit fort mediocre, il fut sur le point de le faire chasser par ses laquais. Ce petit homme ne s'étonna point de toutes les marques qu'il lui pouvoit donner de son mépris; & pour finir tout d'un coup cette affaire, lui demanda ce qu'il donneroit à sa fille en mariage, & que quoi que ce pût être, il en donneroit trois fois autant à son fils argent comptant, sans contes encore une charge comme la sienne, dont il consignerait le prix, afin qu'il pût en être pourvu quand il seroit capable de l'exercer. Le President l'entendant parler de la sorte le regarda entre deux yeux, & ne connoissant rien en lui qui lui dût faire présumer qu'il ne fut fort sage, il commença non seulement à le traiter plus honnêtement, mais encore à lui demander s'il étoit en état d'exécuter ce qu'il promettoit. Le petit homme lui fit réponse qu'il ne pouvoit être trompé en cela, puisque le tout consistoit dans les especes, & le menant à l'heure même chez lui, il lui fit voir un coffre fort, dans lequel il y avoit plus de huit cens mille francs.

Le mariage dont il étoit question fut bientôt conclu apres cela, & c'étoit de lui qu'étoit sorti le pere de notre fou. Je laisserai à juger si j'ai tort de l'appeler ainsi, quand j'aurai rapporté ce que j'ai à en dire. Quoi qu'il se connût mieux que personne, il crut qu'un carrosse quelque beau qu'il fut, n'étoit jamais si bien paré, que quand il y avoit de belles armes, c'est pourquoi sans se soucier de por-

ter celles que son grand-pere avoit prises, & dont son pere s'étoit contenté, il en choisit de telles qu'il lui plût, & les écartela de seize quartiers, dont le moindre avoit alliance avec des maisons Souveraines. Il prit avec cela une livrée magnifique, si bien qu'il attira bien-tôt l'admiration de tous les courtaux de Paris. Comme il y a dans cette grande Ville des gens qui cherchent à vivre aux dépens des fors; un de ceux-là voyant qu'il étoit entêté de grandeur, lui fit une généalogie, par laquelle il lui prouva qu'il descendoit en droite ligne de mâle en mâle de la maison de Dreux, cadets de la Maison Royale, & que comme tel, il avoit droit de porter au premier & quatrième quartier, les armes de France, au second & troisième celles de Dreux. Il fut charmé de cette découverte, & m'étant trouvé justement chez lui lors que cela arriva, il m'en demanda mon sentiment. Cela lui plaisoit trop pour le contredire, ainsi ayant donné dans son sens, j'achevai de le rendre si fou, qu'il envoya querir à l'heure même son Sellier, à qui il commanda un carrosse magnifique, lui donnant les armes qu'il vouloit porter d'orénavant, afin qu'il les y mit. Il échangea aussi sa vaisselle d'argent le même jour, faisant mettre ses armes sur celle qu'il achetoit; & pour ne rien oublier qui pût prouver la grandeur de sa maison, il fut encore passer un contrat sur le soir, par lequel il prit la qualité de tres-Serenissime Prince L. . . . de Dreux, ajoutant néanmoins le nom de Rhadon, qui étoit le sien. Mais il prétendoit s'en défaire par succession de temps, ou attribuer ce surnom à quelque substitution imaginaire, à l'exemple de plusieurs maisons de France, qui seroient bien embarrassées de dire d'où vient celui qu'elles ont pris, si elles en vouloient dire la vérité.

Quoi qu'il en soit, le Marquis de Fransac échangea encore sa livrée, prit celle de Mademoiselle de Montpensier, à la réserve de la doublure, dont

Tune étoit verte & l'autre bleuë, & augmentant son train de quatre Pages, & de quelques laquais, il fit honte à plusieurs Princes, qui ne marchotent pas avec si grand équipage. Il n'âit garde d'oublier le daix dans sa nouvelle grandeur, & ne lui manquant plus que le nom d'Altesse, pour être tout à fait Prince, puis qu'effectivement il commençoit à croire qu'il l'étoit, je fus celui qui le lui donnai le premier, pour me mieux mocquer de lui. Il m'en scût si bon gré, qu'il ne voulut plus que j'eusse d'autre table que la sienne, & si j'eusse été d'humeur à le croire, je n'avois plus que faire d'aller chercher à manger ailleurs. Celui qui lui avoit donné l'avis de sa nouvelle Principauté fut aussi recompensé largement, & pour rencherir par-dessus moi, il le traita d'Altesse Royale, soutenant que puis qu'il venoit de tant de Rois, il ne voyoit pas pourquoi il vouloit se contenter de la Serenité. Le Marquis de Pransac trouvoit qu'il avoit raison, & en donnoit des marques par un branlement de tête, en signe d'aplaudissement. Mais voulant me donner du plaisir tout du long, je commençai à leur contredire, si bien qu'il s'établit juge entre nous deux. Je lui dis donc que le moyen de faire croire qu'il y avoit de la vision dans sa nouvelle qualité, étoit de se donner un titre qui ne lui appartint pas, qu'il n'i avoit que les fils des Rois qui eussent celui d'Altesse Royale, & que dès que cela s'éloignoit davantage, l'on ne donnoit plus que celui de Serenissime : Qu'il vit Mr le Prince de Condé, le Prince de Conti son frere, & mille autres que je ne nommeroïis pas, parce que je n'avois que faire d'aller chercher des exemples hors de chez nous. Ce discours avoit un peu rabatu de la vanité de son Altesse de Pransac, mais mon adverse partie voulant continuer de lui faire sa cour, me dit que son Altesse Royale étoit bien autant que le Prince d'Orange, qui se faisoit donner cette qualité. Je lui répondis qu'il n'i avoit que les Gazetiers de

Hollande qui en usassent de la sorte, & que si elle étoit dûë à Madame la Princesse d'Orange, comme fille & sœur d'un Roi d'Angleterre, ce n'étoit pas à dire qu'elle passât en la personne de son mari : que les Princesses du Sang Royal d'Angleterre, aussi-bien que celles du Sang Royal de France, ne perdoient jamais leur rang, quoi qu'elles eussent épousé des maris au dessous d'elles, & qu'il prenoit sans doute le change, attribuant au mari ce qui n'étoit dû qu'à la femme.

Son Altesse de Pransac trouva que j'avois raison, & se contentant de la qualité qui lui étoit dûë, il dit d'un ton plein d'esperance, mais encore plus plein de folie, que le temps ameneroit toutes choses. Chacun fut étonné de lui voir arborer de si belles armes, & paroître en si grand équipage, mais n'ayant pas de quoi soutenir tout cela, il altera bientôt son fonds, si bien qu'il fut obligé de se retrancher de temps en temps, & même d'aller faire un tour à la campagne, afin de rapporter de quoi dans la Ville pour se faire considerer des Bourgeois.

Cet abus dura tout autant que la guerre. Mais le Roi ayant rétabli la Paix dans le Royaume par son mariage avec l'Infante d'Espagne, il donna ordre au Procureur General du Parlement, de sçavoir un peu pourquoi le Marquis de Pransac vouloit être Prince du Sang. Le Procureur General, pour satisfaire à cet ordre, s'en fut chez lui avec des Huissiers, & ayant cassé les carrosses, où étoient les Fleurs de Lis, ils furent dans l'Office, où ils briserent la vaisselle d'argent, lui donnant d'ailleurs assignation pour répondre à une Requête qui avoit été présentée au Parlement à ce sujet. Jamais homme ne fut si embarrassé que se trouva alors Son Altesse, il envoya chercher celui qui l'avoit mis dans cette belle affaire, mais il s'en étoit allé, voyant bien qu'il n'étoit plus temps pour lui de paroître. Il envoya aussi chez moi, & la curiosité me fit aller le trouver,
pour

pour voir comment il soutenoit cette attaque. Au reste le pauvre homme étoit plus digne de pitié que d'autre chose, il étoit toujours si fou, qu'il souffrit que je le traitasse d'Altesse, & ayant voulu changer de stile tout expres, il me dit avec une gravité merveilleuse, que je prisse garde à ne pas manquer de respect, que son procesz n'étoit pas encore perdu, & qu'il me montreroit dans peu ce que c'étoit que d'offenser un Prince du Sang. Cependant il lui fallut rabatre dans peu de temps de sa fierté, le Procureur General qui le poursuivoit vivement, ne concluoit pas moins qu'à cinquante mille écus d'amende, à le faire déclarer, lui & sa posterité, déchus des privileges de Noblesse, à faire amende honorable, & à quantité d'autres choses qui n'étoient gueres moins pleines d'infamie. Pour aller au devant de tout cela, les Avocats lui conseillèrent de se desister de ses prétentions, à quoi il se résolut enfin avec grand peine. Néanmoins il lui fallut faire un Factum lui-même, personne ne voulant travailler pour lui dans une si méchante cause, & il y exposa que c'étoit cet homme dont j'ai parlé, & moi, qui lui avoient insinué qu'il étoit Prince du Sang; qu'il l'avoit crû, comme il étoit de bonne foi, mais que cette même bonne foi le dispoisoit à croire le contraire, puis que cela n'étoit pas, qu'il en demandoit pardon au Roi, qu'il n'avoit jamais eu pensée d'offenser, & qu'il le supplioit d'avoir pitié de lui, sans le traiter à la dernière rigueur. Je fus appelé pour être oïi sur la déposition, & mes amis crurent qu'on m'alloit arrêter; mais m'étant fait interroger, je fis connoître à la Cour que bien loin d'avoir aidé à l'enfermer dans la folie, je m'en étois toujours moqué; que je n'étois pas cause s'il avoit si peu d'esprit, que de prendre sérieusement une chose qu'on ne disoit que par raillerie; que je connoissois trop son origine pour lui en attribuer une si grande, & qu'enfin il étoit impossible de rendre les fous sages, quel que chose que l'on fût fait. Mon interro-

interrogatoire lui servit plus que je n'eusse pensé, ayant dit plusieurs autres circonstances de la foiblesse de son esprit, le Parlement le traita doucement, & il en fut quitte pour demander pardon à la Cour, & pour payer mille écus d'amende.

Depuis cet Arrêt il a falu qu'il ait changé de nom & d'armes. Pour ce qui est du nom il a repris le sien, mais pour ce qui est des armes il a été pour le moins quatre ou cinq ans sans en porter. Enfin il s'est déterminé apres un si long-temps à prendre d'or au Lion de Sable, mais comme il ne scauroit oublier les Fleurs de Lis, il en a mis quantité dans ses alliances, dont il écartele, ce qui fait dire à tous ceux qui scavent son affaire, que quand on est fou, on l'est toujours. Quoi qu'il en soit, pour faire croire qu'il est encore jeune, quoi qu'il ait pour le moins soixante & dix ans, il fait les doux yeux à present à Madame la Duchesse de Saux, mais d'une maniere toute honnête & toute respectueuse, car il se contente d'aller du fauxbourg S. Germain où il demeure, à la Messe aux Minimes, pour la voir passer, & il s'en retourne le plus satisfait du monde pourvû qu'elle veuille prendre de l'eau benite de lui, ou qu'elle remarque seulement qu'il l'a saluée. Cette Duchesse a été quelque temps sans prendre garde à sa folie, mais quelqu'un en ayant averti son mari, le Duc de Saux en a voulu avoir le plaisir lui-même, tellement qu'apres avoir tout vû de ses yeux, il a obligé sa femme de lui jeter de temps en temps quelques regards favorables, ce qui a rendu le bon homme si fou, que si cela dure encore seulement un mois ou deux, ce sera pour l'envoyer tout-à fait aux petites maisons.

Comme je n'ai pas voulu en faire à deux fois de cette Histoire, j'ai parcouru plusieurs années auxquelles il me faudra revenir, pour parler plus particulièrement de ce qui me regarde. Je n'étois point
mal

mal avec Mr le Cardinal , & quoi que je n'eusse pas
 réussi dans le voyage que j'avois fait Bruxelles, il
 m'employa encore dans une négociation secreete
 qu'il avoit de ce côté-là. Ce fut pour retirer le
 Comte de Marcin du service du Prince de Condé,
 pour lequel il avoit sacrifié sa femme, car s'il avoit
 demeuré fidele, le Baron de Maréchal de France ne
 lui pouvoit échaper. En éfet, il y avoit peu d'hom-
 me qui entendit la guerre mieux que lui, ni qui fut
 plus propre pour acheminer heureusement une en-
 treprise. Cependant pour toute recompense le
 Prince de Condé venoit de se broüiller avec lui sur
 ce qu'il n'avoit pas exécuté les ordres au pié de
 la lettre. Le Comte de Marcin voulut s'excuser, &
 lui remontrer que l'occasion avoit demandé qu'il y
 changeât quelque chose; mais ce Prince qui étoit
 le plus violent de tous les hommes, se tourna
 contre la muraille sans le vouloir écouter, & ne lui
 disant autre chose, sinon. En user avec moi, Mar-
 cin, comme cela, paroles qu'il repeta cinq ou six
 fois, dans un tel excez de colere, qu'il en mordoit
 la cheminée. Marcin crût à propos de se retirer,
 de peur qu'il ne lui arrivât pis. Mr le Cardinal aiant
 de bons espions à Bruxelles, ne manqua pas d'être
 averti aussi-tôt de cette mes-intelligence, ce qui
 l'obligea, comme je viens de dire, de m'y envoyer.
 L'emploi étoit gaillard, & il y alloit de ma vie, si
 j'eussé été reconnu, mais passant pour un Marchand
 de Liege, je fus loger dans une rue détournée. Je
 feignis d'être malade en arrivant, & disant que j'a-
 vois une lettre de consequence à rendre au Comte
 de Marcin, qui étoit du même païs, dont je me di-
 sois, je l'insinuai si bien à mon hôte, qu'il s'offrit
 de la lui aller porter. Je lui recommandai de ne la
 lui rendre qu'en main propre, à quoi n'ayant pas
 manqué, le Comte de Marcin seconda ma feinte, &
 lui dit qu'étant de sa porte, il le prioit d'avoir soin
 de moi: qu'il me dit seulement que si j'avois be-
 soin de quelque chose, je ne feignisse point de l'en-

voyer quérir chez lui ; qu'il ne pouvoit me venir
 voir plutôt que le lendemain, parce qu'il alloit
 monter à cheval, mais qu'il n'y manqueroit pas
 sur les huit heures du matin. Mon hôte revint avec
 ces bonnes nouvelles, mais il n'eut garde de me
 trouver au logis : j'étois en embuscade à dix ou
 douze maisons de là, pour voir si au lieu de cette
 réponse, il ne viendroit point des soldats pour
 m'arrêter. J'y demeuray pour le moins encore
 une heure après l'avoir vu revenir, mais voyant
 qu'il ne paroissoit rien, je m'en retournai. Il me
 demanda d'où je venois, moi qui lui avoit dit n'ê-
 tre point en état de sortir, & si je voulois me ren-
 dre encore plus malade. Je lui dis que j'avois vou-
 lu aller à la Messe, mais que j'étois si foible, que
 j'avois pensé ne jamais revenir. Cette conversation
 étoit finie, il m'aprit ce que lui avoit dit Mr de
 Marcin, dont j'eus beaucoup de joie, esperant que
 puis qu'il prêtoit ainsi l'oreille, je pouvois croire
 que mes peines ne seroient pas perduës. Je passai
 ainsi la nuit dans de grandes esperances, & Mr de
 Marcin étant venu à l'heure qu'il avoit dit, me de-
 manda quelles propositions j'avois à lui faire, &
 quelles assurances il pouvoit prendre en moi. Je
 lui dis que pour les assurances elles étoient tou-
 tes entières, & pour ne lui en point laisser lieu de
 douter, je lui fis voir une lettre de creance que
 j'avois de Mr le Cardinal. Il me dit que c'étoit
 quelque chose que ce que je lui monstrois, que
 néanmoins ce n'en étoit pas assez ; que je devois a-
 voir une lettre de creance du Roi même : que quoi
 que Mr le Cardinal gouvernât le Royaume, comme
 premier Ministre, il s'engageoit souvent dans des
 négociations dont il se retireroit, sous prétexte qu'e-
 les n'étoient pas agreables au Roi : que c'étoit pour
 reconnoître toujours dans quels sentimens étoient
 ceux qu'il faisoit rechercher, & souvent pour les
 rendre suspects à leur parti : que cependant je pou-
 vois lui dire quels avantages on lui vouloit faire :
 que

que s'il les trouvoit assez grands pour les écouter, je pouvois retourner querir un pouvoir plus ample & plus certain, sinon qu'il seroit inutile de me donner cette peine. Il avoit raison, quand il disoit que Monsieur le Cardinal s'engageoit souvent dans des affaires, dont il se retiroit avec l'aide de la Cour. C'étoit ce qui l'avoit sauvé en bien des rencontres, & du temps des guerres civiles, il avoit rendu par là la foi du Prince de Condé suspecte aux Parisiens, & apres leur avoir fait voir que ce Prince ne leur étoit pas si affectionné qu'il leur vouloit faire accroire, il avoit rompu souvent avec lui, lors que le Prince de Condé croyoit que les choses ne pouvoient plus manquer. Quoi qu'il en soit, étant question de me déclarer, je dis à Mr de Marcia que s'il vouloit renoncer aux intérêts de ce Prince, & à tous les traitez qu'il pouvoit avoir faits avec les Espagnols, le Roi lui donneroit cinquante mille écus d'argent comptant, un Gouvernement de Province dans le cœur du Royaume, & assurance d'être Chevalier de l'Ordre à la première promotion. J'avois bien d'autres offres à lui faire, mais je ne voulois pas tout d'un coup déployer ma marchandise, & à l'exemple de ces Marchands qui ne montrent jamais ce qu'ils ont de plus beau que le dernier, je voulois le laisser parler, & reconnoître auparavant ses sentimens. Il me dit que Monsieur le Cardinal se-mocquoit de lui de lui faire de telles offres, qu'il y avoit long-temps que s'il avoit voulu l'écouter, il lui en avoit fait faire de plus avantageuses : Qu'il falloit qu'il le crût, ou bien outie contre Mr le Prince de Condé, ou bien miserable, s'il s'étoit mis en tête de le tenter avec si peu de chose : Qu'il ne lui offroit pas la moitié des pertes qu'il avoit souffertes dans le bien qu'il avoit en France, que c'étoit bien loin de vouloir effacer par quelque bien fait, tant d'autres méchants traitemens qu'il avoit reçus : que s'il avoit quitté la Catalogne dans un temps où sa présence y étoit si ne-

cessaire. Mr le Cardinal devoit s'en imputer la faute qu'à lui seul, qu'après l'avoir fait mettre en prison dans le temps que le Prince de Condé, le Prince de Conti, & le Duc de Longueville, avoient été arrêtés, quoi qu'il n'eut jamais rien fait qui eût pu le rendre suspect d'aucune infidélité, il falloit du moins tenir plus secrets les ordres qu'il avoit donnez de lui faire le même traitement, lors que le Prince de Condé étoit sorti du Royaume: qu'il n'y avoit rien qu'un homme ne fit pour assurer sa liberté, qu'il se ressouvenoit tous les jours de ce que lui avoit coûté la perte de la sienne, qu'il avoit été obligé pour se sauver de se jeter du haut d'une tour en bas, qu'il en avoit eü une jambe cassée, & que pour éviter un pareil traitement, il n'y avoit rien de si sacré qu'il ne fut permis de violer; qu'il ne faisoit pas donc que Monsieur le Cardinal l'accusât tous les jours, comme il faisoit, de la plus noire infidélité qui se fut jamais faite; que s'il y avoit quelqu'un à qui pût imputer une chose comme celle-là, c'étoit à lui qui l'avoit fait arrêter une fois sans sujet, & qui auroit fait la même chose une seconde, s'il n'y eut donné ordre, que ce n'étoit pas assez de soupçonner un homme pour en venir à ces extrémités, mais qu'il falloit si bien averer les soupçons, qu'ils fussent clairs comme le jour. Il me fit encore quantité d'autres plaintes, qui seroient trop longues à rapporter, & que je ne voulus pas interrompre, parce que je sçavois qu'un cœur qu'on laisse décharger étoit plus susceptible d'accommodement. Cependant voyant qu'il avoit jetté son plus grand feu, je lui dis que je ne prétendois point justifier Mr le Cardinal, mais que je lui dirois seulement en passant, qu'un homme qui étoit dans le poste qu'il étoit, se trouvoit souvent bien embarrassé: que trop de confiance étoit capable de le perdre, & qu'une maxime la plus en usage dans la politique, étoit de s'assurer toujours de la personne des gens, qui pouvoient être suspects, & puis

approfondir apres cela s'ils étoient coupables ou
 non, que s'il avoit été à sa place il n'en auroit peut-
 être pas moins fait ; que le grand attachement qu'il
 avoit au Prince de Condé n'avoit pu plaire à ce Mi-
 nistre, lequel voyoit que ce Prince pour réussir dans
 le projet qu'il avoit fait de le perdre, se portoit aux
 plus grandes extrémités : qu'il ne falloit point ra-
 peller un temps si malheureux, mais tâcher d'en
 effacer le souvenir par un accommodement plein de
 sincérité, & où il trouvât ses avantages ; que puis-
 que ceux que je lui avois offerts n'étoient pas capa-
 bles de le contenter, je le priois de me dire ce
 qu'il souhaitoit, & que je m'emploierois auprès
 de Mr le Cardinal pour lui faire avoir toute sorte
 de satisfaction. Il me dit qu'il y penseroit, qu'au-
 si bien cette conversation n'étoit déjà que trop
 longue, que les Espagnols étoient défians, & qu'il
 falloit leur ôter le sujet de concevoir aucun soup-
 çon ; que comme il ne me pouvoit plus voir dans
 ce Logis, il me prioit de m'en aller à Liege, & de
 le venir trouver dans son château de Modave, où
 il se rendroit dans huit jours ; qu'il ne sçavoit com-
 ment je pourrais passer par les places Espagnoles,
 que je ne pouvois éviter ; qu'il me donneroit bien
 un passeport, si Mr le Prince de Condé étoit ab-
 sent, mais que comme c'étoit à lui à faire pour
 ce qui regardoit les François, il n'osoit empiéter
 sur son autorité, de peur que cela ne me fût plus
 nuisible, que profitable : qu'il valoit mieux que
 je m'adressasse au Secrétaire du Gouverneur des
 Pays-bas, comme si j'étois Liegeois ; que ces sor-
 tés des gens faisoient tout pour de l'argent, sans
 examiner souvent s'il n'y avoit point de mystere. Je
 le remerciai de son avis, & n'eus pas besoin de
 m'en servir, car j'avois pris toutes mes precautions
 en venant à Bruxelles, & au lieu de venir par le
 grand chemin de Paris, j'étois venu le long de la
 Meuse jusques à Liege dans un bateau marchand
 qui avoit un passeport. Le Maréchal de Fabers

Gouverneur de Sedan qui avoit été averti par Mr le Cardinal que je marchois pour affaire de conséquence, m'avoit recommandé au battelier, & pour passer seulement à Charlemont, & à Namur, j'avois été obligé de me déguiser comme si j'eusse été un de ses garçons. Etant arrivé à Liege, j'y avois trouvé un homme que Mr le Cardinal y entretenoit pour lui servir d'espion, & m'étant adressé à lui par son ordre, il m'avoit donné un passe port sous le nom d'un bourgeois de la ville. Ainsi n'ayant rien à craindre, je sortis de Bruxelles, pour me rendre à Modave dans le temps prescrit. Je vins coucher à Louvain, & ayant passé le lendemain par Tirlemont, je laissai à gauche la petite place de Loo, & continuai mon chemin entrant à une lieue de là dans le pais de Liege. J'attendis six jours dans la ville capitale, des nouvelles de Mr de Marcin, car il venoit tous les jours des passans de Modave, qui me pouvoient dire à coup sur quand il seroit arrivé. Enfin ayant sçu que ses domestiques, qu'il envoyoit toujours devant, étoient au Château, j'en pris le chemin, & le fus trouver le jour même qu'il étoit arrivé. J'y fus déguisé en maçon, dont nous étions convenus lui & moi, car ces sortes de gens n'étoient point suspects pour le venir voir, & comme il aimoit les bâtimens, il n'étoit pas étrange de le voir s'entrettenir avec eux pour raisonner à fonds sur ce qu'il vouloit entreprendre. D'abord qu'il me vit, il me reconnut, & me demanda si je lui avois apporté le devis que je lui avois promis. Je lui dis qu'oui, & tirant un papier de ma poche, je feignis de le lui vouloir mettre entre les mains. Mais il me dit de le garder, & que quand il auroit vu quelque chose dont il s'entretient avec un ouvrier, nous le verrions ensemble dans son cabinet.

Pour ne point donner de soupçon il dit, me voyant si éloigné de lui que je ne le pouvois entendre, qu'il

qu'il ne croyoit pas que je fusse son fait : que je venois pourtant de Cologne tout exprès, où je faisois ma demeure, mais qu'on lui avoit dit que je m'en faisois beaucoup plus accroire que je n'avois de science. Cela réjouit quelques gens qui me porteroient déjà envie, & qui craignoient que je ne fusse venu pour leur couper l'herbe sous le pié. Cependant Mr de Marcin ayant fait encore plusieurs tours devant que de s'en aller dans son cabinet, je m'y enfermai avec lui, & lui demandai réponse sur ce que je lui avois dit. Il me répondit que cela étoit bien-aisé, & en même temps m'expliqua ses intentions, qui étoient qu'on le fit Maréchal de France, Gouverneur de Province, Chevalier de l'Ordre à la première promotion, General d'Armée, ou en Italie, ou en Catalogne, avec tout cela qu'on lui donnât deux cens mille écus d'argent comptant. Ces demandes étoient exorbitantes, ainsi j'en devint tout surpris, néanmoins comme mes instructions alloient au delà de ce que je lui avois avancé dans notre première conversation, je lui dis que j'avois écrit à Mr le Cardinal depuis que je n'avois eu l'honneur de le voir, & en avois eu réponse, qu'au lieu du Gouvernement de Province que je lui avois offert de sa part, il lui seroit donner le bâton de Maréchal de France, dont il croyoit bien qu'il seroit plus content : qu'il me mandoit encore qu'on lui conteroit jusques à cent mille écus d'argent comptant, & qu'avec tout cela on lui donneroit toute sorte d'assurance, comment il seroit Cordon-bleu dès que le Roi en feroit. Il se mit en coléré à ces ofres, & me demandant si Mr le Cardinal ne faisoit point de difference entre le Maréchal Foucaut & lui, à qui avec cette dignité on avoit donné jusques à cinquante mille Louis d'or : Je lui dis que je croyois bien qu'oui, mais qu'il n'étoit pas maître d'une forte place comme étoit l'autre, quand il avoit attaché un traité si avantageux : que le Cardinal en lui accordant un

si grande grace, avoit considéré qu'il lui coûteroit beaucoup davantage pour retirer cette place de ses mains, qu'il ne lui donnoit: qu'il falloit prendre garde aux circonstances, & qu'à bien considérer toutes choses, ce n'étoit qu'un Capitaine qu'on ôtoit aux Espagnols, en le faisant passer de nôtre côté, perte qui ne leur pouvoit pas faire grand mal, puisque Mr le Prince de Condé leur restoit, qui nous en feroit encore assez.

Je lui dis encore assez de choses pour tâcher de le persuader, mais il ne rabâtit rien de ses prétentions; cè que voyant, je le priai de me les vouloir donner par écrit, afin de les montrer au Cardinal, que j'étois résolu d'aller retrouver. Mon dessein étoit droit, & je ne songeois qu'à me disculper envers son Eminence, qui vû ce qui étoit arrivé entre Mr le Prince de Condé & lui, avoit si bien creu que je réussirois dans ma négociation, qu'il m'avoit chargé de ne lui offrir les cent mille écus qu'à toute extrémité. Je craignois donc qu'il n'en rejetât toute la faute sur moi, & étois bien aise de lui donner des preuves du contraire. Mais Mr de Marcin expliquant ma demande tout d'un autre façon, se leva en colere, & me dit qu'il ne sçavoit à quoi il tenoit qu'il ne me sacrifîât à l'heure même à son ressentiment. Pour qui je le prenois, pour lui faire une telle demande, & si c'étoient-là des tours ordinaires du Cardinal, qui tâchoit de jeter un homme dans une abîme de négociations, afin de faire connoître à ceux de son parti, qu'il ne tenoit qu'à lui de traiter avec eux: que s'il étoit assez fou de me donner ainsi ses prétentions par écrit, elles ne tarderoient gueres à être publiques en Espagne, à Bruxelles, & dans toutes les villes alliées de cette Couronne, que ce n'étoit donc que pour lui faire perdre la confiance qu'on avoit en lui, que j'avois été envoyé; que je me retirasse le plus promptement qu'il me seroit possible, & qu'il n'avoit plus rien à me dire. Je fus étonné de l'emporté-

ment avec lequel il me parloit, néanmoins ayant assez de flegme pour me posséder, je le laissai achever tout sans l'interrompre, & voyant qu'il ne disoit plus rien, je pris la parole, & lui dis, que si l'intention de Mr le Cardinal étoit telle qu'il venoit de dire, cela passoit ma connoissance: que pour moi qui lui pouvois rendre compte des miennes, je voulois bien lui avouer ingénument pourquoi, je lui avois fait une telle demande; que j'avois affaire à un ministre difficile, & qui croyoit que toutes choses d'eussent aller selon sa tête, que je l'avois vû si préoccupé du succès de ma negociation, que je ne songeois qu'à lui faire voir clairement, que j'y avois fait tout de mon mieux: que j'avois de bonne foi que j'avois eû tort de lui faire cette proposition, n'ayant pas l'honneur d'être connu de lui, mais que l'envi que j'avois de le voir retourner en France, où l'on récompenseroit son merite tout autrement qu'on ne seroit en Espagne, faisoit que pour ne lui point laisser de mauvaise impression de celui qui m'avoit envoyé, j'étois prêt de lui montrer mes instructions que j'avois gardées, quoi qu'il ne fut pas nécessaire, & que même il y eût eû de danger pour moi, si on me les eût trouvées.

Ce discours le radoucit un peu, mais non pas à un point qu'il diminuât aucune chose de ses demandes. Ainsi n'ayant plus rien à esperer de lui, je lui dis adieu, & m'en revins en France par le même chemin que j'étois venu. Etant arrivé à Charleville, il m'e fallut attendre une escorte pour aller jusques à Rhetel. Car le Prince de Condé tenoit Rocroy, & Montal qui en étoit Gouverneur, faisoit des courses qui empêchoient la communication de ces deux villes. Mr le Duc de Noirmoustier qui étoit Gouverneur de Charleville, & dont j'étois connu particulièrement, me demanda d'où je venois. Mais n'ayant pas d'ordre de lui faire part de mon secret, je lui dis que je venois de Spa,

dont les eaux m'avoient été ordonnées par les Médecins. Il prit ma réponse pour argent comptant, & ayant envoyé sa cavalerie dans le pays de Luxembourg, où l'on refusoit de payer les contributions, j'eus le temps de m'ennuyer jusques à son retour. Enfin comme il y avoit beaucoup de gens qui atendoient aussi bien que moi pour passer, il nous donna une escorte dès qu'elle fut arrivée. Mais nous n'en étions gueres plus forts, car elle n'étoit que de trente Maîtres, & encore si fatigués de leur course, que les hommes & les chevauxomboient presque sur les dents. Si ceux qui avoient à passer m'eussent voulu croire, nous n'aurions pas attendu si long temps, & nous étions suffisamment pour donner quelque chose au hazard. Mais la plupart n'ayant pas été de mon sentiment, il me falut faire comme eux malgré moi, dont nous eûmes les uns & les autres, lieu bientôt de nous repentir. En éfet, Montal sçachant qu'il y avoit force gens dans la ville, qui n'atendoient que le retour de la cavalerie pour passer, fit épier le jour qu'elle devoit revenir, & envoya divers parris sur notre chemin, tellement que ç'eût été un miracle, si nous eussions pû les éviter. Comme nous fûmes à demie lieuë de Pierrepont, les ennemis qui étoient dans le bois, nous découvrirent, & s'étant partagez en deux, les uns nous prirent en tête, les autres en flanc. Notre escorte qui étoit si fatiguée, ne fit qu'une mediocre résistance, & voulut s'enfuyr, mais les chevaux secondant malson intention, elle fut prise la premiere. Pour nous autres nous faisons un grôs à part, & tâchâmes de nous défendre. Il y eut même quelques-uns qui tuèrent deux Officiers des ennemis, mais étant accablez par le nombre, il nous fut forcé de chercher notre salut dans les jambes de nos chevaux. Chacun voulant s'en retourner du côté de Charleville, je fis d'abord comme les autres. Cependant, ayant remarqué que des Dragons avoient gagné les

devant

déjà , & qu'ils occupoient déjà un defilé par où il nous faloit passer necessairement , je me jetai dans un bois , je fis si bien que j'évitai de tomber entre les mains de trois Cavaliers qui m'avoient pour suivi. Je le traversai d'un bout à l'autre : Et étant sorti par l'autre côté , je ne vis personne , ce qui me fit croire que j'étois hors de péril. En effet , je marchai bien deux lieues sans trouver aucun obstacle , mais comme je me réjouissois déjà de m'être sauvé , quatre Cavaliers bien montez m'entourerent , & l'un d'eux étant venu au qui vive , je n'eus pas plutôt répondu , vive France , qu'il me menaça de me tuer si je ne me rendois. Cependant les autres qui s'étoient approchez , étoient déjà à dix pas de moi , si bien que voyant que ce seroit inutilement que je prétendois me sauver , je fus contraint de suivre ma destinée , qui vouloit que je demeurasse prisonnier. Je fus emmené dans un bois voisin , où étoit le reste de l'embuscade , & celui qui les commandoit m'ayant demandé qui j'étois , & d'où je venois , je lui dis que j'étois François , & que je venois de Charleville. Il se trouva que c'étoit un Gentilhomme de deux lieues de mon pays , si bien qu'ayant bien tôt fait connoissance , bien loin de souffrir qu'on me fouillât , ni qu'on me fût aucun tort , il me traita fort honnêtement.

Je demurai avec lui jusques au soir , qu'il leva son embuscade , de quoi je fus fort étonné , me semblant que ce n'étoit d'ordinaire qu'au lever du soleil. Mais il me dit qu'il étoit inutile qu'il y demeurât davantage , parce que n'étant-là que pour arrêter les gens qui se seroient échapez des mains de ceux qui nous avoient attaquez les premiers , il étoit vrai-semblable de croire qu'il y en avoit peu qui s'étoient sauvez , puis qu'il n'avoit vu paroître que moi seul. En effet , je trouvai tous les autres qui étoient déjà arrivez à Rocroy , & ce me fut une consolation dans mon malheur ; encore dois-je dire que je fus beaucoup mieux traité qu'eux ,

puis qu'il n'y en avoit pas un à qui l'on n'eût pris
 la bourse, au lieu que j'avois encore la mienne,
 qui, graces à Dieu, étoit assez bien garnie. Ce-
 pendant mon inquietude fut de sçavoir si je devois
 mander ou non, cet accident à Mr le Cardinal.
 Car si d'un côté, je considerois qu'en le lui man-
 dant, il me seroit bien-tôt sorti, je faisois reflexion
 de l'autre, qu'en m'adressant ainsi au pre-
 mier Ministre, c'étoit donner à connoître que j'é-
 rois plus considerable que l'on ne pensoit. Car
 j'avois dit à Mr de Montal que j'étois un Lieute-
 nant d'Infanterie de Grancey, Regiment que je
 connoissois depuis le premier jusques au dernier
 des Officiers, tellement que quand il m'eût inter-
 rogé, j'étois pour lui rendre raison de tout ce
 qu'il eut voulu sçavoir. Enfin apres avoir bien ré-
 vé à ce que j'avois à faire, je crus que le dernier
 parti étoit le meilleur, me resolvant de faire la
 guerre à l'œil, & de me découvrir au premier
 qui pourroit obtenir sa liberté sur sa parole, où
 d'attendre l'échange generale, qu'on disoit devoir
 bientôt arriver. J'avois encore un autre ressour-
 ce, qui étoit d'offrir ma rançon, puis que j'avois
 de l'argent, mais Mr de Montal ne l'ayant pas
 voulu recevoir, je me vis frustré de cette esperance.
 Quoi que nous ne fussions pas loin de la capitale
 du Royaume, où chacun d'ordinaire a quelque
 connoissance, il n'est pas concevable neanmoins
 combien, il y en eut peu qui reçurent de soulage-
 ment dans leur affliction. Je ne pus voir souffrir tant
 d'honnêtes gens, sans partager avec eux ce que j'a-
 vois, ce qui me fit bientôt voir la fin de ma bourse.
 Je me consolais cependant sur ce que je devois
 bientôt toucher une demie année de ma rente de
 Lion, mais quand le tems fut échû, & qu'il fut que-
 sion d'envoyer une quittance, ce fut un autre em-
 barras. Il falloit signer mon nom que j'avois caché
 à Mr de Montal, ayant pris celui d'un Lieutenant de
 Grancey, ainsi ne voulant pas m'exposer à paroître

me menteur, j'aimai mieux rester dans la misère où je commençois d'entrer, depuis que l'argent me manquoit, que de donner méchante opinion de ma sincérité. Cependant beaucoup de ceux à qui j'en avois prêté, en ayant reçu de chez eux, se cachèrent de moi de peur d'être obligez de me le rendre, & moi qui avois assisté tout le monde, fus tellement abandonné, que ma misère surpassa tout ce que j'en pourrois dire. Je fus obligé de vivre pendant plus de trois mois du pain de munition qu'on donnoit aux prisonniers, & pour comble de malheur, mon linge m'ayant été volé, je restai avec une seule chemise, & une cravate, tellement que quand il les faloit blanchir, j'étois obligé à demeurer tout nud. Pour moi quand je pense à un temps si miserable, j'ai peine à comprendre comment j'ai pû résister à mon affliction, & sur tout voyant que ceux que j'avois assistez dans leur misère, me suyoient ni plus ni moins que si j'eusse eu la peste, quoi qu'ils sceussent dans leur ame que je n'étois réduit dans ce miserable état, que par la compassion que j'avois eüe de celui où je les avois vüs eux-mêmes. Cependant l'échange générale dont on avoit parlé ne venoit point, & quoi que la campagne fut prête à recommencer, il n'i avoit point d'esperance qu'elle se fist auparavant. C'étoit là seule nouvelle que je demandois, sans m'en informer d'aucune autre; car enfin j'étois à la veille de succomber de misère, ma chemise commençoit déjà à s'en aller par lambeaux, & je ne sçavois plus ce que c'étoit que de biere, ni de vin. Enfin, je faisois compassion à tout le monde, mais chacun étoit si serré qu'on ne songeoit que pour soi, si bien qu'on se contentoit de me souhaiter une meilleure fortune, sans se mettre en état de me la procurer.

Il est aisé de juger que je n'avois pas l'esprit libre dans un si miserable état, & je fus sur le point mille fois de m'aller découvrir à Mr de Montal, aimant

aimant autant mourir tout d'un coup, que de me voir ainsi miner peu à peu. Neanmoins gagnant encore sur moi d'avoir quelques jours de patience, enfin l'échange tant désirée arriva, mais ce ne fut qu'à ma confusion. Le Maréchal de Grance ayant donné le nom des Officiers de son Regiment qui étoient prisonniers, n'eût garde d'i mettre celui que je pouvois, puis que l'homme à qui il appartenoit, étoit au corps. Ainsi j'eus le déplaisir de voir partir tout le monde, sans être du nombre, & je demeurai si accablé d'affliction, que mon corps y succomba. J'eus une fièvre qui me dura pour le moins deux mois, & m'étant fait porter à l'Hôpital, je n'eus plus d'espérance qu'en un Officier de Picardie, que je croyois honnête homme, & à qui je m'étois découvert. Je l'avois prié de deux choses, avant que de partir; l'une de vouloir rendre une lettre, que j'écrivois à Monsieur le Cardinal, par laquelle je lui donnois avis du malheur qui m'étoit arrivé; l'autre de me vouloir envoyer la demie année de ma rente, que je l'avois prié d'aller recevoir. Pour cet effet je lui avois donné un blanc signé, afin que celui qui avoit coutume de me payer, le remplis du stile qu'il falloit. Mais au lieu de me rendre ce service, il me vola mon argent, & pour comble de cruauté, retint la lettre que j'écrivois à Monsieur le Cardinal. Ainsi j'eus beau attendre sa réponse, & celle de son Eminence, j'eus autant de nouvelles de l'un que de l'autre, & je fus assez fou de me flatter trois mois durant, qu'il y avoit quelque raison qui en empêchoit. Enfin voyant que j'étois abandonné, si j'ose parler de la sorte, du Ciel & de la terre, mon desespoir fut si grand, que si je n'eusse craint les jugemens de Dieu, je me serois moi même donné la mort. Cependant je retombai malade, & fus bien-tôt à une telle extrémité, qu'on m'avertit de donner ordre à ma conscience. Je demandai donc un Confesseur, & étant tombé heureusement entre les mains d'un hon-

honnête homme, je lui fis confidence d'une partie de mes chagrins, c'est-à-dire du faux nom que j'avois pris, & qui me privoit du secours que j'aurois pû recevoir sans cela. Je n'osai pas lui dire le reste, de peur qu'un faux zele ne l'obligât à reveler ma confession. Quoi qu'il en soit, apres m'avoir consolé le mieux qu'il lui fut possible, il s'offrit d'aller pour moi à Paris, & l'ayant pris au mot agreablement je lui donnai un blanc-signé, comme j'avois fait à l'Officier de Picardie, afin qu'il reçût ce qui se trouveroit dû de ma rente. Je ne lui pûs dire au vrai combien il y avoit, me doutant bien qu'on m'auroit fait quelque friponnerie. En éfet, il trouva qu'il avoit reçu cinq cens écus, qu'il avoit emportés, mais comme il m'étoit dû encore une demie année, il me rapporta une pareille somme, à la réserve de ce qu'il en falut ôter pour les frais de son voyage. Si j'avois osé, comme je viens de dire, lui confier l'affaire du Cardinal, il s'en seroit sans doute aquisé aussi fidèlement puis qu'il étoit François de naissance, & d'inclination. Mais Dieu ayant permis que les choses tournassent d'une autre maniere, je me résolus maintenant que j'étois hors de misere, de me donner encore patience, & d'attendre que le temps achevât ma consolation. Je pris ce dessein d'autant plutôt, qu'on commençoit déjà à parler de la paix générale, à quoi les Espagnols qui l'avoient toujours regettée, n'avoient plus tant de repugnance, par le malheureux succès qu'ils avoient eu dans les campagnes précédentes. Tout dépendoit néanmoins de celle dans laquelle on alloit entrer, & si les Espagnols eussent pû nous battre, toute esperance en eut été bientôt ôtée. L'armée du Roi étoit entre les mains de Mr de Turenne, lequel avoit eu long-temps pour compagnon dans le commandement le Maréchal de la Ferré. Mais celui-ci s'étant laissé battre par sa fauce devant Valenciennes, le Vicomte de Turenne avoit si bien fait,

fait qu'on ne lui avoit plus donné de camarade. Les affaires n'en avoient pas été plus mal, au contraire la jalousie qui regnoit entre ces deux chefs, & qui avoit ruiné les plus beaux projets, n'ayant plus lieu de faire de si grands désordres, nous avions conquis des places de tous côtés. Cependant comme nous méprisions toutes ces conquêtes sans celle de Dunquerque. que nous devions néanmoins remettre entre les mains des Anglois, par un traité fait avec eux, le Vicomte de Turenne y marcha avec son armée. Mr de Montal qui appréhendoit la paix, dit tout haut qu'elle ne dépendoit que du succès de cette entreprise, & ce discours m'étant rapporté, je fis des vœux conformes à ce que j'étois obligé, par ma naissance, & par l'intérêt de mes affaires. Car enfin je voyois bien que ce n'étoit que par là que je pouvois espérer de recouvrer ma liberté. Quoi qu'il en soit, comme la place étoit d'une extrême conséquence pour les uns & pour les autres, autant que nous apportâmes de soin pour la réduire, autant les Espagnols apportèrent du leur pour la conserver. Eux qui de puis plusieurs années fuyoient de donner bataille avec beaucoup de précaution, mirent toutes leurs forces en campagne, & le Prince de Condé les ayant joints avec les siennes, ils marchèrent conjointement jusques à la portée du canon de nos lignes. Le Vicomte de Turenne qui avoit bien prévu qu'ils ne laisseroient pas prendre une telle place sans coup ferir, s'étoit précautionné en toutes choses en grand Capitaine, & les ennemis ne voulant pas s'exposer inconsidérément, résolurent de reconnoître les lignes, avant que de s'avancer davantage. Dom Juan d'Autriche qui commandoit les Espagnols, quitta donc la tête de son armée dans ce dessein. Le Prince de Condé en fit de même de son côté, mais le Maréchal d'Hocquincourt qui étoit de leur parti, & qui avoit plus de courage que de prudence, s'étant avancé

avancé beaucoup plus que tous les autres, on fit feu sur lui, & il reçut un coup de mousquet qui l'envoya en l'autre monde. Cela fit retirer ceux qui l'avoient suivi, mais ne leur ôta pas le dessein de venir attaquer nos lignes. Le Viconte de Turenne l'ayant sçû par ses espions, en sortit pour marcher au devant d'eux, & ayant rangé son armée en bataille, il ne s'amusa point à l'encourager par une harangue hors de saison, mais visitant tous les rangs pour voir si rien n'y manquoit, il fit voir un visage si content à tous les soldats, qu'il n'y en eut pas un qui n'en conçût une bonne opinion pour la victoire.

Si j'avois été du nombre des combatans, je prendrois plaisir à raconter une action qui nous fut si glorieuse, mais quoi que le nombre soit beaucoup plus grand de ceux qui écrivent ces sortes de choses sans les avoir vûes, que de ceux qui les rapportent pour y avoir été presens, néanmoins comme je sçai par experience que la plupart sont sujets à se tromper, je ne suis pas résolu d'imiter leurs fautes, & je me contenterai de dire que le Viconte de Turenne ayant passé sur le ventre de l'armée ennemie, revint contre Dunquerque, qu'il obligea de capituler. Une ville si forte ayant été réduite à l'obéissance, il tourna ses armes contre celles qui sont le long de la mer. Elles ne crurent pas pouvoir résister contre une armée qui venoit de gagner une grande bataille, & prendre Dunquerque; ainsi s'étant soumise en fort peu de temps, toute la Flandre s'en alloit perdue, si les Espagnols n'eussent fait les démarches nécessaires pour avoir la paix. J'étois toujours extrêmement allerté sur les nouvelles, voyant, comme je viens de dire, que ma liberté dépendoit d'une chose à laquelle tant de monde avoit intérêt. J'avois même prié cet honête Ecclesiastique qui avoit bien voulu faire un voyage pour moi à Paris, de m'avertir de tout ce qu'il sçauroit. Il eut donc la bonté de me dire le premier le succès de la bataille, & com-

ment les Espagnols faisoient leurs efforts pour avoir la paix. J'en eus une joye intoncevable, cependant les choses traînerent encore plus de dix-huit mois, & j'eus tout le temps de m'ennuyer. Je ne sçais au vrai ce que pduoit penser de moi Mr le Cardinal, puis qu'il y avoit plus de trois ans qu'il n'avoit eu de mes nouvelles. Sansdoute il croyoit que je fusse mort, & c'est tout ce qu'il pouvoit penser, vû qu'il ne pouvoit pas croire que je fusse en vie sans lui donner avis de ce que je faisois. Mais comme j'avois toujours eu esperance de sortir, j'avois diferé de moment à autre à lui donner de mes nouvelles, & enfin il s'étoit écoulé un temps si long. Je sçais bien que beaucoup de gens m'ont blâmé de cette conduite, mais je prie ceux qui examinent les choses sans passion, de faire reflexion à ce qui m'obligeoit d'en user de la sorte, apres quoi je me soumets entierement à leur jugement.

Quoi qu'il en soit, étant sorti de prison à la paix-generale, je vins trouver Mr le Cardinal qui étoit à Vincennes. Il me regarda comme un spectre, neanmoins m'ayant demandé d'où je venois, & s'il ne falloit pas que je fusse bien hardi que de me presenter devant lui apres tant de temps, je lui répondis que j'avois crû avoir raison, en faisant ce que j'avois fait, que neanmoins c'étoit à lui à en juger, s'il avoit la bonté de m'entendre. Je lui déduisis en même temps ce qui m'avoit empêché de lui écrire, & qu'il seroit superflu de rapporter ici, puis que j'en ai parlé ci-dessus amplement. Mais ne faisant que hausser les épaules, comme s'il eut entendu le discours d'un fou, il me dit pour toute réponse qu'il avoit pitié de moi, & que si Dieu ne me secouroit, il faudroit bien-tôt me mettre aux petites maisons. Ce discours me scandalisa si fort, que je sortis tout en colere, & ayant trouvé la Cardonniere qui est aujourd'hui Lieutenant General, je lui dis que son Maître, car il avoit toujours été à lui, étoit si insupportable, depuis qu'il

qu'il avoit la fortune en poupe, qu'il n'i avoit plus de moyen de le souffrir : qu'il ne se soucioit plus d'offenser ni Gentilhomme, ni homme de Robe & que je voudrois que le temps pût revenir qu'il eût affaire de moi, pour me pouvoir venger des paroles dures qu'il venoit de me dire. Je croyois parler à un de mes amis, en parlant à la Cardonniere, & du temps qu'il n'étoit que petit compagnon, je lui avois prêté sans reproche plusieurs fois de l'argent. Mais ne se souvenant plus du plaisir que je lui avois fait, j'eus à peine lâché ces paroles, qu'il commença à prendre son parti, & en venant de paroles à autres, nous mêmes l'épée à la main, & nous nous blefâmes tous deux. Si nous n'avions été separez par le Marquis de Renel, nôtre combat n'auroit pas fini sans nous tirer plus de sang, mais nous étant impossible à l'un & à l'autre de nous contenir apres cela, chacun prit son parti, & le mien fut de me cacher, le Cardinal ayant juré en presence de toute la Cour, qu'il me feroit couper la tête, si je pouvois tomber en ses mains. Je me tirai dans un Couvent, où j'avois le Superieur qui étoit extrêmement de mes amis, pendant que la Cardonniere étoit accablé de visite de tous les Grands, lesquels pour plaire au Cardinal étoient capables de toutes sortes de bassesses. Cependant comme mon affaire faisoit grand bruit dans Paris, & que les Religieux où j'étois pouvoient concevoir du soupçon, le Superieur trouva à propos de leur faire accroire que j'aspirois à prendre l'habit, mais que je voulois m'éprouver auparavant. Il me conseilla donc d'aller la nuit à l'Office, & de faire paroître une grande ferveur, croyant que quand il s'agissoit de sauver un homme, il étoit permis de se servir de toutes sortes de ruses. Ce n'est pas à moi à décider s'il faisoit bien ou mal, quoi qu'il en soit, je lui eus toujours beaucoup d'obligation, puis que sans lui je courois grand risque de perir sur un échafaut. Cependant le Cardinal étoit Ita-

licien.

lien, c'est à dire desirieux de vengeance, il fit saisir ma rente, & m'auroit réduit en un pitoyable état, si mon ami m'eût abandonné. Mais il ne tint pas en cela la conduite des Moines, dont la plupart ne songent qu'à leur intérêt, & au contraire, plus il me vit misérable, plus il prit soin de me consoler. Pour moi, je ne sçavois plus que dire de ma cruelle destinée qui m'atiroit tant d'affaires, sans qu'il y eut, ce me semble, de ma faulté, je m'examinois quelque fois là-dessus, comme si j'eusse été nommé pour me faire mon procès à moi-même; mais soit que l'amour propre agit en moi, ou qu'effectivement je fusse plus malheureux que coupable, j'avois toutes les peines du monde à me condamner.

Je demurai dans ce Convent jûsques à la mort du Cardinal; qui quoi qu'elle arrivât bien tôt apres, ne vint neanmoins que trop tard selon mon desir. Car enfin tout Chrétien que je suis, je ne pouvois souhaiter du bien à un homme qui me faisoit tant de mal, & qui apres avoir été cause que j'avois perdu trois ans entiers ma liberté, me confinoit dans un endroit qui n'avoit gueres plus de charmes pour moi que la prison dont j'é sortois. Si j'eusse pu être devot, je me serois sans doute donné à Dieu, & je lui en demandai plusieurs fois la grace, mais n'étant pas appelé à cette vocation, il falut se résigner à ce qu'il vouloit de moi, & prendre patience en enrageant. Mr le Comte de Charost, dont j'ai parlé ci-devant, & qui me faisoit la grace de m'aimer, parla au Roi en ma faveur, devant que j'osasse paroître, & lui ayant conté mon aventure, dont il n'avoit point de connoissance, quoi qu'elle ne me fût arrivée que pour avoir été employé à son service, ce Prince qui est la bonté même, lui dit qu'il me pardonnois, pourvû que le démêlé que j'avois eu avec la Cardonniere ne fût pas un duël. Car il avoit juré à son Sacre sur l'Evangile, qu'il ne feroit jamais de
 grace

Grâce pour ces fortes de crimes, serment que nous n'avons point vû qu'il ait rompu depuis, ni que nous ne verrons point qu'il rompe jamais, puis que ce qui arriva quelque temps apres que j'eus ainsi fait ma paix, nous en doit convaincre. Je veux parler de l'affaire de Messieurs de la Frette, & de Mr de Chalais, dans laquelle je fus bien-heureux de n'être pas embarrassé, comme on va juger par ce que je vais dire.

Il faut sçavoir que quinze jours ou trois semaines auparavant, ayant fait une partie de paume avec un Gentilhomme de Poitou nommé la Verie, qui étoit Officier aux Gardes, nous la fîmes jouer dans un jeu de paume qui est dans la rue de Vaugirard, tout proche le Luxembourg. Il y en avoit mille autres à Paris qui étoient plus beaux que celui-là, mais nous le choisîmes, parce que nous étions tous deux du quartier, & que nous y pouvions aller en robe de chambre. Nous jouâmes plusieurs parties, mais comme nous étions sur la fin de la dernière, le Chevalier de la Frette entra, qui s'étoit mis auprès du corbillon, commença malicieusement à jeter les balles dans les blouses. La Verie perdoit, & étoit de méchante humeur, & comme on ne jouoit pas en ce temps-là par partie, mais qu'on payoit les balles qui étoient perduës, il lui dit qu'il le prioit de ne vouloir pas davantage se donner ce plaisir. Je ne sçais si ce fut d'un air chagrin, ou si le Chevalier de la Frette, qui à dire les choses comme elles sont, ne faisoit que le métier de breteur fut bien aise de ce prétexte, pour lui faire querelle, mais au lieu de s'arrêter, il péta le corbillon entier, & le renversa dans les blouses. Cela donna lieu à des paroles, & le Chevalier de la Frette s'en trouva si offensé, que sans considerer que l'autre étoit non seulement sans épée, mais encore, s'il faut ainsi dire, tout nud, il s'en vint sur lui à la charge. Les marqueurs, & les gens qui étoient sous la galerie, se jetterent entre
deux

deux , & l'ayant empêché de le maltraiter , nous quittâmes la partie , & nous en fûmes dans la chambre , où nous nous habillâmes. Comme il n'i avoit point de gens d'épée sous la corde , pas un de ceux qui étoient là ne prévint ce qui alloit arriver de cet accident. Ainsi étans sortis sans que personne y donnât ordre , la Verie me dit , que quoi qu'il s'allât perdre , il en vouloit avoir raison , & je n'osai lui contredire , de peur qu'il n'attribuât à un manque de courage , ce qui n'auroit été qu'un effet de mon jugement. Me voilà donc moi , qui ne faisois que de sortir d'une affaire , embarrassé dans une autre , qui étoit bien plus dangereuse. Je fus ainsi chargé d'aller parler au Chevalier de la Frette , qui demouroit dans la même rue , à un grand-hôtel , où loge aujourd'hui le Duc d'Elbœuf. Je n'eus que faire de lui faire un long compliment , d'abord qu'il me vit , il se douta de ce qui m'amenoit , & me prévenant il me dit qu'il nous faloit encore chercher un homme , parce que deux de ses amis qui avoient scû la querelle , lui avoient fait promettre qu'il ne feroit rien sans eux. Nous fûmes chercher le Comte de Beaumont , cadet du Marquis d'Entragues , que nous avons vû depuis à la Cour , sous le nom du Marquis d'illiers , & qui fut tué à la bataille de Seneff , commandant les chevaux legers du Roi. Mais ne l'ayant pas trouvé heureusement pour lui , nous prîmes un Gentilhomme nommé Chllvaut , qui étoit voisin d'une des terres de son pere , & que nous trouvâmes à l'Hôtel d'Entragues. Notre rendez-vous fut auprès des Carnes déchauffez , où nous nous battîmes vigoureusement. J'i fus bleffé , & le delavantage nous en demeura , ce qui termina le combat sans qu'il y eût personne de tué. Nous nous retirâmes chacun où nous pûmes , croyant que nous étions perdus apres cela , mais le bon-heur ayant voulu que la chose demeurât secrète , la Verie retourna à sa charge , comme si de rien n'ût été ,

Je pas un de nous n'essuya le moindre chagrin pour une affaire si délicate. Pour moi, j'avois cherché mon azile chez le Marquis de Noirmoustier, fils aîné du Gouverneur de Charleville, dont j'ai parlé ci devant, mais il m'aprit bien-tôt que je n'avois rien à craindre, ce qui fit que je me montrai comme les autres.

Quinze jours ou trois semaines apres, comme j'ai dit ci dessus, arriva la querelle de Mrs de la Frette, laquelle ne se termina pas si heureusement. L'aîné étoit au bal au Palais Royal, où tous les gens de la Cour s'étoient rendus, & comme chacun sortoit, cét homme qui étoit fier, & qui en vouloit à Mr de Chalais pour une maîtresse, le poussa à plaisir, ce qui faisant retourner la tête à celui-ci, pour voir ce que c'étoit, il n'eut pas plutôt reconnu la Frette, qu'il lui dit quelque chose de desobligeant. S'ils avoient eu des épées il seroit arrivé du desordre, quoi qu'on ne fut gueres dans un lieu à en faire, mais chacun étant habillé pour le bal, la Frette ne voulut rien dire, & attendoit qu'il fut parti pour en avoir raison. Ils neurent donc partie pour se battre trois contre trois, & étans convenus du lieu ils differerent jusques au lendemain à cause que l'heure étoit indue. Cependant cette querelle étoit arrivée dans un trop bon endroit pour demeurer secreete, le Roi en fut averti, & il envoya en même temps le Chevalier de S. Aignan, pour dire à la Frette qu'il lui défendoit les voies de fait, & que s'il passoit outre, il lui seroit couper le cou. Le Chevalier de saint Aignan qui étoit son cousin germain, ayant trouvé lui fit son compliment, à quoi la Frette ayant répondu qu'il étoit trop de ses amis, pour rompre une partie qui étoit faite, & pour laquelle on n'atendoit que le point du jour, il ajouta qu'il valoit bien mieux qu'il en fut lui-même, & que Chalais rouveroit bien-tôt un homme pour lui donner. Le Chevalier de saint Aignan, sans considerer qu'il venoit de la part du Roi,

Roi, & que quand même les duëls n'auroient pas été défendus aussi exactement qu'ils l'étoient, il s'alloit faire une affaire dont il ne devoit jamais espérer de regnir, accepta le parti, & son manda à Chalais de chercher un homme. Le Marquis de Noirmoutier son beau frere, qui le devoit servir, sçachant, comme j'ai déjà dit ci-devant, l'affaire que j'avois eüe avec le Chevalier de la Frette, songea à moi, m'envoya chercher, mais heureusement je m'étois arrêté ce soir-là à jouer chez un de mes amis, & quoi qu'à Paris ce ne soit gueres la coûtume de découcher, comme on y parloit beaucoup de voleurs en ce tems là, il m'obligea à prendre un lit chez lui. Ce contre-temps me tira d'affaire, & c'est en cela seul que la fortune, qui me faisoit la guerre depuis long-temps, témoigna qu'elle n'avoit pas ençore résolu de me perdre. Les huis combatans furent la Frette, Ovarti son frere, qui étoit Lieutenant aux Gardes, le Chevalier de saint Agnan, le Marquis de Flammardin, le Prince de Chalais, le Marquis de Noirmoutier, le Marquis d'Antin, frere de Madame de Montespan, & le Vicomte d'Agencieu. Le succès du combat ne fut funeste qu'au Marquis d'Antin, qui y fut tué tout roide, mais quoi que les autres en sortissent à meilleur marché, ils ne laisserent pas pour cela d'être fort à plaindre. Le Roi fut dans une furieuse colere, sur tout contre le Chevalier de S. Agnan, lequel étoit aussi ençore plus à blâmer que les autres. Cependant leur sort fut égal; il falut qu'ils songeassent tous à sortir du Royaume, & il falut que ce fut incognito, le Roi ayant donné ordre sur les ports, & sur les autres confins de son Etat de les arrêter. Les uns se retirerent en Espagne, les autres en Portugal, quelques-uns d'un autre côté, selon qu'ils crurent y trouver mieux leur fortune. Mais comme quelque bien que l'on soit dans un pays étranger, c'est toujours une espece de bannissement, que d'être éloi

éloigné du sien , chacun eut le temps de se repentir de sa folie. Le Chevalier de saint Agnan ne fut plaint de personne , tout le monde trouvant qu'il étoit encore mieux qu'il ne meritoit. Messieurs de la Frette n'attirerent pas non plus grande compassion , s'étans montrez toujourns si querelleurs qu'on ne pouvoit mieux les comparer qu'à ces chevaux hargneux , lesquels n'en veulent point souffrir d'autres dans l'écurie. Pour ce qui est des autres , il n'en fut pas de même , on plaignit leur malheur , & on auroit bien souhaité , si cela se fut pû , que le Roi se fut relâché de sa rigueur à leur considération. En éfet , ils étoient tous fort honnêtes gens , & meritoient une meilleure fortune. Mais personne n'en osa parler au Roi , quoi que le Duc de S. Agnan fut fort bien auprès de lui , il fut le premier à dire à ce Prince , que la faute de son fils étoit d'une nature à ne jamais obtenir de pardon : que s'il sçavoit où il étoit , il seroit le premier à le déceler , pour en faire faire la justice ; qu'il ne lui romproit donc point la tête pour lui demander sa grace , & qu'il croioit que chacun seroit comme lui. On trouva ce discours fort bon pour un courtisan , qui tâchoit de plaire à son Prince par toutes sortes d'endroits , mais fort mesfisant à un pere , qui au lieu d'envenimer les choses , étoit obligé bien plutôt de les adoucir. Les parens de Mrs de la Frette n'en firent pas de même , s'ils n'osèrent s'exposer eux-mêmes en parler au Roi , ils firent jouier toutes sortes de ressorts pour le fléchir. La Duchesse de Chaulnes obligea son mari qui étoit Ambassadeur à Rome , d'en parler au Pape , & quoi que le S. Pere dût approuver la rigueur du Roi à cet égard , il ne pût s'empêcher de lui promettre son secours en cette occasion. En éfet , aiant envoié un Legat en France à quelques années de là , pour des affaires qui ne sont pas de ce sujet , & qu'il seroit superflu de rapporter , il le chargea de lui parler de celle-là , & de

lui témoigner qu'il y prenoit quelque part. La Duchesse ne pouvoit employer personne dont la recommandation pût être plus efficace, le Pape avoit pouvoir de dispenser le Roi de son serment, qu'on croioit être ce qui le rendoit si rigide, mais il fit réponse au Legat qu'en toute autre chose il se feroit beaucoup de joie d'obliger le Saint Pere, mais qu'en celle-là il avoit prétendu si-bien se lier les mains, qu'il n'y avoit que Dieu seul qui le pût dégager d'un serment fait si solennellement. Ce n'est pas qu'il mît en doute l'autorité du Saint Siège, mais que comme il y alloit du service de Dieu à se montrer Prince de parole, il croioit que le Pape lui-même se déporteroit de sa recommandation, s'il en vouloit examiner les conséquences.

Ceux qui sçurent la réponse que le Roi avoit faite, en eurent encore plus d'estime pour lui. Le Pape même qui ne s'étoit rendu qu'aux instantes prieres de Mr de Chaulnes, ou pour mieux dire à son importunité, fut ravi du refus qui lui avoit été fait, & s'il en faut croire ce que j'en ai ouï dire à un homme de condition, en fit remercier le Roi sous main. Cependant la faveur du Duc de saint Agnan étant devenue bien grande peu de temps après le mal-heur de son fils, chacun crût qu'il l'emploieroit en faveur de ceux qui étoient en fuite, mais il s'en donna bien de garde, soit qu'il reconnut que cela seroit inutile, ou comme d'autres ont voulu dire, qu'il ne fut pas assez bon pere.

Quand cette affaire eut fait un peu de bruit, comme il arrive toujourns ordinairement au commencement de toutes choses, on cessa d'en parler pour s'entretenir d'une autre qui étoit sur le tapis. On avoit arrêté Mr Fouquet Surintendant des Finances, qui avoit des ennemis si puissans, que ç'a été un miracle comment ils ne l'ont pas fait perir par une mort infame. On publia plusieurs choses

con-

contre lui , d'abord qu'il fut arrêté , pour le rendre plus odieux au peuple , mais je dois ce témoignage à la vérité , de montrer qu'il y en avoit beaucoup de fausses , ce que justifierai d'autant plus aisément , que j'ai même eü part à quelques-uns. Mr Fouquet étoit un homme qui avoit l'ame grande & genereuse , & s'il eut été d'une autre profession que de celle de la Robe , cela auroit paru encore bien d'avantage. Mr le Cardinal Mazarin l'avoit pris en averfion , parce qu'étant Procureur General du Parlement , il n'avoit pû souffrir plusieurs fois qu'il parlât mal de ce Corps , dont il avoit l'honneur d'être un des principaux Membres. Il lui avoit dit pourtant qu'il ne vouloit pas disconvenir qu'il n'y eut des gens dedans qu'il eut été à souhaiter n'y être pas , mais cette réparation n'étoit pas assez grande pour un Italien , à qui il faut peu de chose pour garder toute sa vie un fort ressentiment : le Cardinal qui étoit mort comme une femme , n'osa le lui témoigner tant qu'il vécut , mais il dit au Roi en mourant , que c'étoit un homme qui dissipoit non seulement les Finances , mais qui se les aproprioit encore : que ses maisons surpassoient de beaucoup les Maisons Royales , pour la beauté des bâtimens , & pour la magnificence des meubles : qu'il donnoit des pensions à plusieurs personnes de la Cour , marque qu'il minutoit quelque chose de dangereux ; qu'il faisoit fortifier Belle-Isle , place qu'il avoit achetée de la Maison de Gondi : qu'elle étoit dans le voisinage des Anglois , anciens ennemis de la Couronne , avec qui il n'oseroit assurer qu'il n'eut pas correspondance : que le seul moyen de couper la racine de toutes ces choses , étoit de s'assurer d'un homme si dangereux ; qu'il falloit néanmoins prendre garde à ne le pas faire , tant qu'il seroit Procureur General , parce que le Parlement voudroit être son Juge & le renverroit sans doute absous : qu'il prit ses mesures là-dessus , & sur

tout que la chose fut executée, avant qu'il en pût avoir aucun soupçon.

Ce fut ainsi que Mazarin s'en alla en l'autre monde, aiant voulu être Italien jusqu'à la fin de ses jours. Car un peu avant que de mourir, il avoit embrassé Mr Fouquet, comme le meilleur de ses amis, lui avoit parlé de mille services qu'il en avoit reçûs pendant les guerres civiles, & particulièrement de cinquante mille écus qu'il lui avoit envoieés, pendant qu'il avoit été obligé de s'enfuir à Liege, & qu'il ne lui avoit rendus que longtemps après. Mais comme c'étoit ainsi qu'il amorçoit tous ceux qu'il avoit dessein de tromper, il crût que pour être sur le bord de sa fosse, il ne devoit pas changer de conduite, si bien qu'il laissa le Roi avec toutes ces belles impressions. Ce Prince qui étoit né pour toutes les grandes choses qu'il a executées depuis, sçût fort bien garder le secret, qui est une des qualitez des plus essentielles pour faire un grand homme, & ne s'étant conseillé qu'à Mr le Tellier, dont la fidelité ne lui pouvoit être suspecte, puis qu'il l'avoit éprouvée en mille occasions, & à Colbert que le Cardinal lui avoit désigné en mourant comme capable de gouverner les Finances. Ceux-ci lui firent suivre le plan que le Cardinal lui avoit laissé, c'est-à-dire, qu'ils lui conseillerent de ne rien entreprendre, que Fouquet ne fut défait de sa charge de Procureur General.

Au reste, puis qu'il s'agit de parler de Colbert, qui a été le plus grand Ministre que l'on ait vû depuis plusieurs siècles, je rapporterai ici ce qui m'étoit arrivé avec lui, il y avoit déjà plusieurs années, & comme dès ce temps-là il étoit homme de bonne foi. Ma sœur, dont j'ai parlé ci-dessus, pour avoir eû ce grand procès touchant la naissance de son fils, avoit du côté de son mari une rente sur l'Hôtel de Ville, dont le contrat avoit été remis entre les mains de son pere, qui comme cha-

cun

en sçait , étoit payeur des rentes. Son mari n'en sçavoit rien , mais ma sœur aiant trouvé après sa mort parmi ses papiers un petit memoire par lequel il paroïssoit qu'il avoit une rente de cinq cens livres sur la Ville , & que le contrat étoit entre les mains de Mr. Colbert , je fus trouver celui qui étoit Ministre , comme devant avoir les papiers de son pere , puis qu'il étoit l'aîné , & lui en parlai. Il demanda à voir ce memoire , & aiant été assez bête , puis qu'il le faut dire à ma confusion , de le lui montrer , comme il vit qu'il étoit sans date , & que nous aurions de la peine à justifier ce qu'il contenoit , il me dit qu'il n'avoit jamais ouï parler de cela , qu'il chercheroit néanmoins , & que je pouvois revenir dans huit jours. J'y fus au bout de ce temps-là , pendant lequel ma sœur ne laissa pas de donner de l'argent pour voir à l'immatricule , si elle n'en pourroit point avoir de nouvelles , mais il me dit qu'il n'avoit encore rien trouvé , & me mena ainsi deux mois durant. Ceux à qui ma sœur s'étoit adressée lui dirent la même chose , si bien que je croiois qu'il ne falloit point ajouter de foi à ce memoire , quand il vint un homme chez moi me dire que si ma sœur vouloit ceder la moitié du contrat , on le lui feroit retrouver. Je lui dis que je ne pouvois pas lui rendre réponse sur le champ , parce que je ne sçavois pas sa volonté , mais que s'il vouloit revenir le lendemain à la même heure , je l'aurois vûë , & lui pourrois parler précisément. Je trouvai la proposition un peu violente , & ne pouvant deviner de quel côté elle venoit , ou de Colbert , ou de ceux à qui ma sœur s'étoit adressée , je résolus de faire suivre l'homme quand il reviendrait. Je le fis effectivement ; & celui que j'avois envoieé après lui , me rapporta qu'il étoit entré chez Mr Colbert. Quoi que ce ne fut qu'une présomption , je la trouvai si forte néanmoins , que je crûs que je ne courois pas grand risque de lui aller parler un peu

vigoureusement. J'y fus donc tout en colere, & aiant pris pour prétexte que je venois encore voir s'il n'avoit point de nouvelles de nôtre contrat, comme il m'eut dit que non; Cela est bien vilain, lui dis-je, de retenir ainsi non-seulement le bien d'autrui, mais de le vouloir encore avoir par force. Ne faites-point le fin, continuai-je, nous sçavons que c'est vous qui avez envoyé chez moi pour me faire des propositions injustes, j'ai fait suivre vôtre homme, il est entré ici, & il ne m'en faut pas davantage pour vous convaincre. Mr Colbert, tout étonné de me voir parler si résolument, changea de couleur; néanmoins s'étant bien-tôt remis, soit qu'il fût accoutumé au crime, ou que me connoissant pour homme d'honneur, il se doutât bien que je n'étois pas capable de maltraiter un homme de son mérite; Oüi, ce me dit-il, c'est moi qui ai vôtre contrat, puis qu'il vous le faut dire, mais je ne le retiens pas si injustement que vous pensez, le pere de vôtre beaufrere doit au mien une somme considerable, ce que je trouve sur son registre, & il le lui a laissé pour sureté de son dû. Je lui demandai qu'il me fit voir, ce qu'il me disoit, & que j'en croirois le registre, mais il me fit réponse qu'il ne donnoit pas ainsi à connaître les affaires de sa famille, qu'il étoit honnête homme, & que je l'en devois croire sur sa parole.

Ce fut toute la raison que j'en pûs tirer: surquoi étant allé au Conseil avec ma sœur, les Avocats nous dirent qu'il falloit avoir recours à l'immatri-cule, & en lever une seconde grosse, après néanmoins que nous l'aurions fait jurer qu'il ne l'avoit pas. Nous lui fîmes donc donner une assignation, & en attendant l'échéance, nous fîmes feuilleter tous les registres de l'Hôtel de ville. Mais le pere & le fils étant d'aussi bonne foi l'un que l'autre, avoient altéré celui qui nous pouvoit donner con-

trat avoit passé depuis sous le nom de tant de personnes, que ni le sien ni le nôtre n'i paroïssoit plus. La seule ressource qui nous restoit, étoit dans le serment-qu'il alloit faire, mais nos amis nous aiant dit que qui avoit été capable d'une friponnerie, le seroit bien encore de se parjurer, nous fûmes conseillés de terminer le procès par un accommodement. Il se fit donner quittance de tous les arrerages qu'il avoit fait recevoir sous des noms empruntés; ma sœur lui ceda encore l'année courante, moiennant quoi il lui rendit son contrat.

Je laisse à penser si un homme dont la conscience étoit si delicate, se fit un scrupule d'accabler le pauvre Mr Fouquet, qui tenoit une place dans laquelle il devoit si-bien voler le Roi, & le peuple. Il n'eût donc rien de plus à cœur que de le faire défaire de sa charge, afin qu'on le pût arrêter, & comme il falloit un prétexte pour l'y obliger, on lui fit accroire que dans les grandes occupations qu'il avoit au Conseil, lesquelles rouloient toutes maintenant sur lui, puis que Mr le Cardinal n'étoit plus pour le soulager, il falloit qu'il abandonnât les affaires du Parlement, auxquelles il lui seroit impossible de vaquer. Pour lui dorer mieux la pillule, le Roi lui fit meilleure mine que jamais, de sorte que le bon homme donnant dans le panneau, chercha Marchand pour sa charge, laquelle étant sans contredit la plus belle du Parlement, fut brigüée par tout ce qu'il y avoit de gens en état de la pouvoir acheter. Mr de Ficuber fut celui qui en voulut donner davantage, il en offrit jusques à seize cens mille francs, mais Mr Fouquet aima mieux la donner à Mr de Harlai qui étoit de ses amis, quoi qu'il lui en donnât deux cens mille francs de moins. Il n'y avoit guères que lui capable d'une generosité comme celle-là, aussi fut-elle admirée également de ses amis, & de ses ennemis. Cependant ceux-ci pour ternir une si belle action,

publièrent bien-tôt que c'est qu'il avoit assez volé le Roi, pour ne pas prendre garde à si peu de chose, & comme on croit plutôt le bien que le mal, chacun le crut, jusqu'à ce que par l'issue de son procès l'on reconnut, que bien loin d'avoir du bien, il devoit plus de deux millions plus qu'il n'avoit vaillant. S'étant ainsi défait de sa charge, le Roi crut à propos de s'approcher de la Bretagne, avant que de le faire arrêter, afin que s'il avoit quelque intelligence; ou dedans, ou dehors du Roiaume, il se pût saisir de Belle-Isle, où il craignoit que n'éclatât la rebellion. Ce projet fut conduit avec beaucoup de prudence, supposé qu'il eût été besoin de prendre tant de précaution, car devant que Mr Fouquet se défit d'aucune chose, les troupes étoient déjà aux environs de Belle-Isle, tellement que quand quelqu'un auroit voulu entreprendre quelque chose pour lui, il lui auroit été impossible d'exécuter son dessein. Sa prise étoit bien du monde, & n'en affigea guères moins, car quoi qu'il fût venu dans un temps où le Ministère étoit odieux, par les grands impôts, comme on voioit néanmoins qu'il prenoit plus de soin de dépenser ses trésors, que d'accumuler comme beaucoup d'autres, on le sépara de ceux pour qui l'on avoit de la haine. D'ailleurs comme l'intérêt commande à la plupart, & que chacun trouvoit son compte avec lui, ce qui sert beaucoup pour se faire aimer, on ne put voir sans regret qu'on l'eut mis en prison, lui qui avoit fait plus de bien, que de mal, puis qu'il n'étoit coupable en rien de ce qui s'étoit passé sous le Ministère du Cardinal Mazarin, si ce n'est d'avoir exécuté ses ordres trop fidèlement. Mais ce qui donna le plus de compassion de son malheur, fut de voir celui que le Roi choisit pour remplir sa place. Car il cachoit sous une modération apparente, une ambition demesurée, toujours double, quoi qu'il parut être droit, ne prêchant que la fidélité, pendant qu'il voloit im-

puné-

punément, faisant la guerre à tout le genre humain, parce qu'il s'engressoit de ses dépouilles, violent au delà de l'imagination, quoi qu'il ne recommandât que la douceur. Au reste, n'ayant aucune bonne qualité, sinon qu'il sçavoit cacher adroitement ses défauts. En effet, il n'y a presque personne qui ne croie qu'il n'eut renoncé à toutes sortes de plaisirs pour se donner entièrement aux affaires. Cependant il n'y avoit point d'homme plus débauché que lui. Il avoit son heure pour les grisettes aussi bien que pour le public, toute la différence qu'il mettoit entre l'un & l'autre, e'est que celui-ci ne le voioit jamais qu'avec un visage refrongné, & que celles-là jouissoient de sa bello humeur.

Si e'étoient un grand malheur à Mr Fouquet d'avoir déplu au Roi, ce n'en étoit pas un moindre d'avoir une partie secreete comme Mr Colbert. En effet, quoi qu'il eut minuité sa perte depuis longtemps avec Mr le Cardinal, & que pour la rendre infailible, il eût fait mille tours de souplesse: comme néanmoins il aprehendoit qu'il ne se pût justifier, non-seulement il gagna des gens d'affaires pour lui servir de faux témoins, mais même il lui fit valoir par Berrier les papiers qui pouvoient servir à prouver son innocence. Non content de cela, il sema encore de lui des bruits épouvantables dans le monde, comme d'avoir corrompu la plupart des femmes de la Cour par son argent, afin que leurs parens & leurs amis qui auroient pu être disposés à lui rendre service dans son malheur s'employassent plutôt pour le perdre. Et c'est en cela que je puis rendre un témoignage plus assuré que beaucoup d'autres, puis qu'on fit courir le bruit que ce n'étoit que pour cela que la Reine-mere chassoit Mademoiselle de la Morte Argencourt, & que je sçais cependant de bonne part, que ce fut pour avoir vû le Marquis de Richelieu, au préjudice de ses ordres. Cette fille qui étoit fille

d'honneur de cette Princesse, avoit toujours été de mes amis, & même beaucoup de gens croioient que j'en étois amoureux. Je n'avois garde de m'en défendre, c'étoit une des plus belles personnes de la Cour : & quoi qu'il y en eut beaucoup qui se déclarassent pour Mademoiselle de Meneville, qui étoit aussi auprès de la Reine-mère en la même qualité, néanmoins l'autre avoit ses partisans, & qui croioient même qu'elle valoit bien celle-là. Pour moi je n'ai garde de vouloir décider entre ces deux beautez, ce que j'en dirois pourroit être suspect, après ce que je viens de dire. Quoi qu'il en soit, comme j'étois un jour à Fontainebleau, où les Reines étoient restées pendant que le Roi étoit en Bretagne, elle me dit la larme à l'œil, qu'elle étoit perdue, si je ne lui rendois un service : que je fisse en sorte de lui apporter dans sa chambre un habit d'homme, mais que je prisse garde de n'être pas découvert, parce qu'on l'observoit. Je lui demandai ce que cela vouloit dire, & si elle participoit assez à la disgrâce de Mr Fouquet pour être obligée de s'enfuir. Ce n'est pas cela, me dit-elle, je n'ai jamais eu assez de particulier avec lui, pour être touchée de sorte de son malheur, que je sois contrainte d'en venir à cette extrémité. Je vous dirai pourtant qu'on veut que l'amour m'ait fait faire des fautes assez lourdes pour en être punie. La carogne de Beauvais a soufflé aux oreilles de la Reine-mère, que je vois son gendre, & cette Princesse qui se laisse conduire par elle, s'est mise cela si fortement dans son esprit, qu'elle a mandé une de mes parentes pour m'emmener en Religion. C'est la Comtesse de Maulevrier, avec le mari de laquelle vous avez eu autrefois des affaires. Au nom de Dieu tirez moi de ses mains, en me faisant la grace que je vous demande, & joignez-y celle de me faire trouver un cheval aux pressoirs du Roi, de l'autre côté du bac de Valvins, sur lequel je me puis sauver.

Si j'eusse été amoureux, comme on le vouloit, je laisse à penser si j'eusse été content de ce compliment. Mais n'ayant jamais eu pour elle, qu'une amitié qui ne m'avoit point incommodé, je me trouvai en état de chercher le moien de lui rendre service, sans être troublé d'aucune jalouse. J'envoiai un de mes chevaux où elle m'avoit dit, & lui portai un habit dans sa chambre. Mais comme il n'y avoit personne pour le recevoir, je le mis sous son lit où elle m'avoit dit de le mettre, & m'en fus causer avec la bonne femme Madame du Tilleul, sous-gouvernante des filles, qui étoit de mes bonnes amies. Comme toutes les chambres des filles, ou pour parler plus juste toutes les loges, étoient ouvertes : car elles ressembloient proprement à celles des comediens, j'aperçus en me promenant avec elle, sur une toilette, des pignes, une boëtte à poudre, & tous les autres ingrediens qui servent à l'ajustement d'une fille, & aiant remarqué entre autres choses une petite boëtte de pommade, j'en voulus prendre pour me frotter les mains que j'avois un peu rudes. Je la trouvai toute d'une autre couleur que celle de l'ordinaire, ainsi croiant qu'elle pouvoit servir aux lèvres, où j'avois un peu mal, j'en mis assez imprudemment. Mais je ne fus pas long-temps à m'en repentir, au même temps mes lèvres me firent un mal enragé, ma bouche se rétrécit, mes gencives se riderent, & quand je vins à vouloir parler, je fis rire tellement Madame du Tilleul, que je jugeai qu'il falloit que je fusse bien ridicule. Ce qui fut le pis, fut que je ne pus presque articuler aucune parole, & courant promptement à un miroir, je me fus regarder, & me fis tant de honte à moi-même, que je m'enfuis pour me cacher. En m'en allant je trouvai Mr. le Duc de Roquelaure qui entroit pour venir faire la cour à quelqu'une des filles, & étant tout étonné de me voir de la sorte, il me demanda qui m'avoit mis en cet état. Je lui

contai naïvement mon infortune , à quoi il me fit réponse en se moquant de moi , que je n'avois que ce que je meritois , qu'à mon âge je devois ſçavoir qu'il y avoit de toutes ſortes de pommades ; que celle que j'avois priſe n'étoit ni pour les mains , ni pour les cheveux , & qu'elle étoit un peu plus rare. Il me quitta après s'être ainſi raillé de moi , & s'en allant dans la chambre de la Reine-mere , il lui fit ſa cour à mes dépens. Auſſi-tôt tout le monde accourut pour me voir , & voiant que j'avois aprêté matiere de rire , j'en aurois rit tout le premier , ſ'il m'avoit été permis d'ouvrir la bouche. Cette aventure fut le ſujet de l'entretien de toute la Cour , pendant plus de huit jours , & on le manda même à Nantes , où le Roi étoit , qui pour être ſi ſerieux ne put s'empêcher d'en rire. Pour moi , j'en avois tout autant d'envie que les autres quand je penſois à cet accident , mais quoi que je me trouvaſſe la bouche d'eau fraîche , & tantôt de vin tiède , il n'y eut que le temps qui m'aporta du ſoulagement.

Pendant cette petite diſgrace m'ayant empêché de me montrer de quelques jours , je ne pus apprendre des nouvelles de Mademoiſelle de la Motte , que quand il me fut permis de ſortir. Je ſûs alors que la Comteſſe de Maulevrier l'avoit emmenée dans une Religion à Chaliot , & que cette clôture qui étoit une véritable priſon pour elle , avoit été précédée d'une mercuriale que la Reine-mere lui avoit faite. Je ſus auſſi que cette fille qui étoit folle pour le Marquis de Richelieu , s'étoit déchainée contre la Beauvais , nonobſtant le reſpect qu'elle devoit avoir pour la Reine , & lui avoit reproché entr'autres choſes qu'elle avoit été trouver le Roi , lors qu'il étoit encore jeune , & l'avoit prié de coucher avec elle. J'eus peine à croire qu'elle eût fait une ſi grande folie , mais la choſe m'étant confirmée de tout ce qu'il y avoit de gens à la Cour , je leur demandai ſi ce qu'elle avoit

avoit reproché à la petite Borgnesse étoit véritable, & si nôtre grand Roi avoit été assez charitable, pour lui accorder sa prière. Surquoi l'on me dit que c'étoit une chose dont personne ne doutoit, me demandant où je pouvois être alors, puis qu'il n'y avoit que moy en France qui l'ignorât.

Quoi que ce soit-là la véritable Histoire de Mademoiselle de la Motte, néanmoins Mr Colbere la mit malicieusement, comme j'ai dit ci-dessus, au nombre de celles pour qui Mr Fouquet avoit eu de l'estime. Mais ce n'étoient-là que de petites malices, au prix de celles, dont il se servit pour le faire périr, il tira de tous les Parlemens ceux qu'il crut les plus devoüez à sa faveur, pour en faire ses Juges, & les flattans tout en particulier de quelque avantage, s'ils lui vouloient vendre leur voix, il tint sa mort si assurée, que celui qui avoit coutume de fournir les échafauts, eut ordre d'en tenir un tout prêt pour lui. Cependant il avoit fait si bien entendre au Roi que Mr Fouquet n'en pouvoit jamais réchaper, que ce Prince avoit commandé sa garde à cheval pour l'escorter jusqu'à Chartres, voiage qu'il avoit prémédité, non pas par dévotion, mais pour éviter les prieres qu'il prévoioit qu'on lui pourroit faire en faveur de Mr Fouquet. Car quoi qu'il ne fut pas d'une naissance extraordinairement illustre, il avoit marié une de ses filles au fils aîné du Comte de Charost, & il avoit peur que cette Dame ne vint se jeter à ses pieds. Mais pendant que le Roi tout botté attendoit pour partir qu'on lui vint dire que le bon homme étoit condamné, un de ses Commissaires qui étoit Conseiller au Parlement d'Aix, dit qu'il s'étonnoit comment il y avoit des gens si prévenus dans la Chambre, qu'ils eussent voulu conclure à la mort, sans bien examiner auparavant si leur jugement étoit équitable, ou non : qu'à regarder les choses seulement dans la superficie, il étoit vrai que Mr Fou-

Fouquet avoit mérité la mort : qu'on avoit trouvé dans ses papiers des projets de révolte, des moïens pour y réüffir, le chemin qu'il falloit tenir pour se conduire dans une voie si oblique, & enfin mille choses semblables, dont la moindre paroïffoit digne du plus rude châtiment : que néanmoins, quand on venoit à considérer où l'on avoit trouvé les preuves d'un si grand crime, on étoit contraint de surseoir son jugement; que c'étoit parmi des papiers de rebut, non pas seulement au coin d'une chambre, mais dans une cheminée, toutes prêtes à être consumée par le feu, afin que comme avoit fort bien dit Mr Fouquet dans sa défense, il ne parût plus aucunes marques d'une chose qu'il n'avoit formée dans son esprit; que par le desespoir où il étoit de se voir maltraiter de Mr le Cardinal Mazarin, qui lui donnoit en toutes rencontres des marques de sa méchante volonté : que c'étoit une chose généralement reçüe dans le Roïaume, que l'on ne punissoit point la volonté, à moins qu'on ne se fût mis en devoir d'en procurer l'exécution, qu'on ne voïoit point cela dans le cas dont il s'agissoit, mais au contraire de fortes présomptions d'un prompt repentir : que les Rois ne devoient pas être plus rigoureux que Dieu, lequel pardonne si facilement les premiers mouvemens; qu'il y avoit d'ailleurs quelque chose de plus fort, que tout ce qu'il venoit de dire, que Mr Fouquet soutenoit formellement qu'il avoit de quoi prouver positivement son repentir, sans le vol qu'on lui avoit fait de ses papiers; que ces paroles étoient peut-être pour s'excuser, mais peut-être étoient-elles véritables : que toujours c'étoit une chose constante, & qui ne pouvoit être révoquée en doute, qu'on avoit trouvé sous son sellé des requêtes adressées à Mr Colbert, avec le mot de Monseigneur à la tête, titre qu'on ne lui avoit jamais donné avant la prison de Mr Fouquet : que c'étoit donc une marque qu'on étoit entré chez lui,

quand

quand on avoit voulu , & que cela emportoit une conséquence infaillible , qu'on n'y étoit entré que pour le perdre , c'est-à-dire , qu'on avoit emporté tous les papiers qui pouvoient servir à la justification : que nonobstant tout cela il s'étoit lavé du crime de peculat , dont ses ennemis s'étoient fait forts de le convaincre; qu'il avoit fait voir l'état de ses biens , lors qu'il étoit entré dans le Ministère , ceux qu'il avoit reçus de sa femme , lesquels montoient à plus d'un million , les pensions qu'on lui donnoit , les bienfaits qu'il avoit eûs en diverses rencontres ; & que quoi que tout cela fût extrêmement considérable , néanmoins il avoit non seulement tout mangé , mais devoit encore plus de deux millions : qu'ainsi il ne falloit pas tirer des inductions qu'il étoit criminel , par la grande dépense qu'il avoit faite , qu'il en avoit eu le moien sans faire tort au Roi , & que ce n'étoit qu'à lui seul qu'il l'avoit fait , & à sa famille.

La plupart des Juges admirerent , non pas tant le discours de cet homme , quoi qu'il fût rempli de force , que le mépris qu'il faisoit des Puissances qu'il devoit choquer par là , puis qu'elles souhai-toient la mort de Mr Fouquet. Cependant comme il ne faut qu'un bon exemple pour porter nôtre prochain à bien faire , ceux qui avoient à parler après lui suivirent ses sentimens , & ceux qui avoient conclu à la mort , aiant honte d'avoir prévariqué à leur devoir , se retracèrent : de sorte que dans un moment on vit un si grand changement dans la Chambre , qu'on eut dit que le S. Esprit les avoit tous inspirés. Cependant comme il y avoit toujours matière d'ordonner quelque punition à Mr Fouquet , soit à cause du projet dont j'ai parlé ci-dessus , ou de ce qu'il avoit fortifié Besle-Isle de sa propre autorité , on le condamna au banissement. On fut fort surpris à la Cour d'un arrêt si peu attendu , cela fut cause qu'on rompit le voiage.

de

de Chartres , & Mr Colbert aiant peur que si Mr Fouquet avoit la liberté , il ne fit connoître un jour bien des choses , qu'il avoit intérêt à tenir cachées , il fit en sorte que le Roi convertit sa peine en une prison perpetuelle. Après donc avoir demeuré je ne sçais combien de temps dans le donjon de Vincennes , on le conduisit à Pignerol , où il a demeuré pour le moins seize , ou dix-sept ans. Mais ç'a été pour faire penitence de ses fautes , car ceux qui l'ont connu dans ce lieu de persecution , rapportent qu'il en a fait un si bon usage , qu'il ne lui pouvoit rien arriver de plus avantageux. Quoi qu'il en soit , je ne puis m'empêcher de rapporter ici ce qui lui arriva dans l'entrevûe qu'il eut avec Mr de Lausun , qui fut mis-huit ou dix ans après dans la même prison , chose que j'ai ouï raconter à celui-ci , il n'y a pas plus de trois mois. S'étant rencontrés tous deux , ils s'aborderent , & Mr Fouquet ne se ressouvenant que confusément de l'endroit où il l'avoit vû , lui demanda où c'étoit , soit qu'il en eut perdu le souvenir dans sa disgrâce , ou comme il est plus vrai-semblable , que Mr de Lausun n'eût pas été assez considérable de son temps , pour le bien remarquer. Quoi qu'il en soit , Mr de Lausun lui aiant rendu compte de ce qu'il vouloit sçavoir , par une démangeaison qui est si naturelle à tout le monde , lui voulut encore conter son histoire , & le surprit extrêmement quand il lui dit les paroles qu'il avoit eues avec le Roi , au sujet de Madame de Monacq , comment il lui avoit dit , qu'il n'étoit qu'un tiran de lui vouloir ôter sa maîtresse , le refus qu'il avoit fait d'aller faire sa charge de Colonel-General des Dragons dans l'armée qu'il envoyoit en Italie , comment il lui avoit demandé de le faire General , & sur le refus qu'il en avoit fait , comment il lui avoit jeté les provisions de sa charge. Enfin , comment le Roi l'avoit envoyé à la Bastille , d'où néanmoins il étoit sorti vingt-quatre heures après , pour reve-

voir mieux que jamais auprès de lui. Mr Fouquet écoutoit tout cela comme une merveille, & voyant un homme d'une si méchante mine, il ne pouvoit comprendre comment le Roy qui étoit un Prince extrêmement éclairé, se pût coëfer à un point, que lui qui étoit le plus fier de tous les hommes, eut démenti son caractère en faveur d'un sujet qui en paroïssoit si indigne. Cependant il ne témoignoit rien de ce qui se passoit dans son ame : & au contraire écoutoit avec attention tout ce que l'autre lui disoit ; mais quand ce vint à son mariage avec Mademoiselle de Montpensier, comment le Roi après y avoir donné son consentement, avoit retiré sa parole, le desespoir où avoit été cette Princesse, & enfin tout ce qui s'en étoit ensuivi, il ne se put empêcher de se tourner vers un autre prisonnier d'Etat qui les étoit venu joindre, & portant son doigt à son front, ainsi qu'on a coutume de faire quand on veut dire que quelqu'un a le cerveau gâté ; il voulut lui faire entendre par là qu'il n'avoit pas meilleure opinion de celui qui lui parloit. Mr de Lausun s'en aperçût, & ne faisant pas semblant d'y avoir pris garde, il acheva les autres merveilles de sa vie, & qui acheva de confirmer Mr Fouquet dans ses premiers sentimens.

Colbert étant devenu tout puissant par la disgrâce de ce Ministre posséda tellement l'oreille du Roi, qu'il donna de la jalousie à Mr le Tellier, qui comme vieux courtisan, qui avoit rendu de grands services, prétendoit, comme il étoit juste, recevoir quelques marques de distinction. La manière dont se prit Colbert pour y réussir, fut de faire voir une grande économie dans les Finances, dont il changea toute la forme, faisant supprimer les treforiers de l'Epargne, & ceux qui avoient eü quelque part à leur administration. Tous ces gens furent mis en prison, sous prétexte qu'ils avoient volé le Roi, & ceux qui prétendoient qu'il

leur

leur fut dû des sommes immenses, se trouverent si éloignez de leur conte, qu'il leur falut abandonner tout leur bien, pour celles qu'on leur demandoit. En éfet, pour dire la verité, il y avoit eü bien de l'abus, & il étoit bien juste que l'on y mit ordre. Cependant plusieurs Grands se trouverent interressez en cela, les uns ayant épousé des filles de partisans, les autres étant prêts de s'allier avec eux pour racommoder les affaires de leur Maison. Le Duc de S. Agnan étoit de ce dernier nombre, & le Comte de Seri son fils aîné étoit accordé avec Mademoiselle Manero, à qui le pere avoit promis deux millions en mariage. Ce Duc étoit fort bien auprès du Roi, comme j'ai déjà dit, & Mr Colbert pouvant craindre qu'il ne lui rendit quelque méchant service, d'autant plus que sa faveur croissoit de jour en jour, à cause qu'il se rendoit utile aux plaisirs de la Majesté, il l'apaisa en lui promettant de donner sa fille aînée à son fils à la place de Mademoiselle Monero. On croit qu'il ne lui fit cette promesse qu'à regret, le Duc n'étant pas riche, & ayant en vûe de la marier plus avantageusement: mais quelque pensée qu'il eût là-dessus, il n'eut osé s'en dédire, si le Comte de Seri eût vécu. Aussi pour se conserver l'amitié du Duc, il lui dit, que puis que Dieu avoit disposé de son fils, & qu'il lui en restoit encore un, son bas âge ne devoit pas empêcher qu'ils ne s'alliasent ensemble, qu'il avoit une cadette qui seroit bien son fait, & que s'il lui vouloit donner sa parole, il lui donnoit la sienne que la chose se feroit, quand leurs enfans seroient en état d'être pourvûs. Le Duc de saint Agnan qui avoit besoin de bien, & qui ne pouvoit pas trouver un homme qui pût lui en donner davantage, n'eut garde de refuser ses ofres, & le temps ayant amené les choses en maturité, le mariage s'est accompli selon le projet qui en avoit été fait.

Ce qui faisoit desirer cette alliance avec tant de chaleur à Mr Colbert, c'est que Mr de S. Agnan,
com-

comme je viens de dire , étoit tous les jours de mieux en mieux auprès du Roi. La raison est que ce Prince étoit devenu amoureux de Mademoiselle de la Valliere , fille d'honneur de la Duchesse d'Orleans , personne d'une mediocre beauté , mais qui plaisoit plus que celles qui étoient infiniment plus belles. Ainsi il lui rendoit service dans cet amour , dont il étoit bien-aise de dérober la connoissance à la Reine. Cette fille étoit de Tours , d'une Maison plus considerable parmi la bourgeoisie , que parmi la Noblesse , puis que pour dire les choses comme elles sont ; elle n'étoit pas seulement Demoiselle. Car quoi qu'il y en eût eu un de son nom qui eût été annobli par Henri III , lors qu'il fut obligé de se retirer à Tours , du temps que les guerres civiles déchiroient son Roiaume , néanmoins comme ce n'étoit que le frere de son bisayeul , la grace que le Roi lui avoit faite , ne s'étendoit pas sur toute sa famille , & ce n'étoit que sur ses descendants , supposé qu'il en eût laissé. Cependant le Pere de cette fille avoit eü un employ considerable à la guerre , & même avoit épousé une fille de qualité ; ce qui faisoit que ses enfans en vouloient être. Quoi qu'il en soit , elle étoit entrée chez Madame la Duchesse d'Orleans , sans qu'on se fût mis fort en peine d'aprofondir ces sortes de choses , & devant que le Roi la regardât de bon œil , elle avoit fait un amant qui en étoit si amoureux , qu'il songeoit à l'épouser. C'étoit un Gentil-homme d'auprès de Chartres , aîné de sa Maison , qui jouissoit bien de vingt mille livres de rente ; tellement que c'étoit un grand avantage pour elle. Il s'appelloit l'Estourville , étoit Lieutenant aux Gardes , & n'avoit qu'un seul défaut , qui étoit d'avoir un pere , sans le consentement de qui il ne se pouvoit marier. Ainsi étant obligé de lui aller faire la cour pour l'avoir , il quitta Mademoiselle de la Valliere , qui le pria de revenir tout le plutôt qu'il lui seroit possible. Il n'étoit pas necessaire de le lui recommander,

der, son amour ne lui permettoit pas de demeurer long-temps éloigné d'elle, & s'il n'eut tenu qu'à lui, il n'auroit fait qu'aller & venir. Mais aiant affaire à un pere, qui ne se contentoit pas d'une fille sans bien, & d'une naissance si médiocre, il lui falloit plus de temps qu'il ne pensoit pour le ménager, si-bien que quand il rapporta son consentement, il trouva les choses extrêmement changées. Le Roi n'étoit pas seulement amoureux de sa maîtresse, mais sa maîtresse l'étoit si éperdûement du Roi, qu'elle avoit prévenu par sa déclaration, celle qu'il auroit pû avoir envie de lui faire. Ce fut la premiere nouvelle qu'il aprit arrivant à Paris, & aiant peine à le croire, si elle ne lui étoit confirmée par la bouche même de Mademoiselle de la Valliere, il s'en fut pour la voir au Palais Roial. Mais ce n'étoit plus le temps qu'il la pouvoit voir facilement, le Monarque amoureux avoit mis des gens auprès d'elle, pour lui répondre de sa conduite, & ces gens lui aiant demandé qui il étoit, il se nomma, croyant que son nom lui serviroit de passeport. On le fut dire à Mademoiselle de la Valliere, mais cette fille étoit si remplie de sa nouvelle grandeur, que craignant que si le Roi venoit à apprendre le dessein qu'elle avoit eü pour lui, il ne fut capable de la quitter, elle feignit de ne le pas connoître. Une si grande ingratitude étant rapportée à l'Estourville, il vit bien ce que cela vouloit dire, & n'aiant plus de lieu de douter de son malheur, il s'en retourna chez lui si accablé d'affliction, qu'il fut obligé de se mettre au lit. Ceux qui sçavoient son histoire lui demandoient s'il n'étoit pas fou de se desesperer ainsi pour une ingrata, mais n'étant pas capable de raison, il donna un exemple qu'un véritable amant peut mourir de douleur. En effet, après avoir languï plus de trois semaines, ne faisant que parler de l'ingratitude de Mademoiselle de la Valliere, il rendit l'esprit, après avoir conjuré un de ses amis de lui dire qu'il n'y avoit qu'elle qui étoit cause de sa mort.

Mr Colbert entra dans tous les interêts de Mademoiselle de la Valliere, dès qu'il la vit maîtresse du Roi, & cela lui fit emporter la balance par dessus ceux qui prétendoient comme lui avoir part aux bonnes grâces du Monarque. Cependant après avoir passé une grande partie de ma vie auprès des Grands, je me vis comme abandonné de tout le monde, si-bien que si je n'eusse eü ma rente j'aurois fort mal passé mon temps. Mon pere vivoit toujours, & quoi que par les-bienfaits que j'avois procurez à la Maison, il fut fort à son aise, je ne me ressentois aucunement de ce bien. Je crois au contraire qu'il eut été d'humeur à me laisser mourir de soif, faute de me donner un verre d'eau. Cela me faisoit bien de la peine quand je venois à y faire reflexion, mais comme, graces à Dieu, je n'étois pas tout à fait miserable, je prenois mon mal en patience, d'autant plus que je ne me l'étois pas attiré par ma faute. Enfin comme nous étions sur la fin de l'année 1663, je reçus une lettre de son Curé, par laquelle il me donnoit avis de venir en diligence, soit que je fusse bien-aise de le voir encors, avant que de mourir, ou que je voulusse donner ordre à mes affaires. Comme je n'en avois point qui me pussent retenir au préjudice de cette nouvelle, je partis incontinent par la poste, & arrivai six heures après chez lui. Il fut surpris de me voir, & se douta bien que je n'étois pas venu de moi-même; néanmoins feignant d'en être bien aise, il me dit que je n'avois fait que le prévenir, puisque son dessein étoit de me mander, que son grand âge ne lui pouvant plus permettre d'esperer de revenir en santé, il vouloit donner ordre à ses affaires; que comme il n'y avoit rien que l'on dût éviter avec plus de soin que les procez entre les proches, il croioit que je ne lui refuserois pas en l'état où il étoit, de m'accommoder avec sa femme, & avec mes freres: qu'il prétendoit que j'eusse lieu de me louer de lui, que pour cet éfet il vouloit

que toute la succession fut partagée également, la femme allant pour une tête, sans qu'il fut parlé ni de ses reprises, ni de son dotaire; que c'étoit un avantage pour moi, puisqu'elle avoit apporté beaucoup de bien, qui demeureroit ainsi confondu dans la succession, au lieu que s'il le faisoit distraire, comme c'étoit la coutume, elle emporteroit la meilleure part. Je ne répondis rien à ce discours si injuste, mon pere ne voulant pas moins que me faire perdre par là le bien de ma mere, qui étoit considerable, les fruits qu'il m'en devoit, depuis qu'il s'étoit remarié, & mon droit d'aînesse, supposé que je n'absorbasse pas tout ce qu'il avoit par mes prétentions. Il crut que mon silence étoit un consentement tacite à ses volonte, si-bien que croiant qu'il n'y avoit plus qu'à envoyer querir un Notaire, il dit à son son valet de chambre de l'aller chercher. L'état où il étoit me fit souffrir tout cela sans lui vouloir contredire, esperant que sans que je fusse obligé de le chagriner, il feroit peut-être quelque reflexion à l'injustice qu'il me vouloit faire; mais le Notaire étant venu, & voiant qu'il lui commandoit d'écrire sa volonte, je le priai de vouloir différer jusqu'à ce que je pusse prendre conseil: que je le priois de se ressouvenir que j'étois son sang, aussi-bien que les autres, lesquels avoient toujours joiï des douceurs de la maison, au lieu que j'en avois toujours été privé, que l'aîné du second lit étoit pourvû d'ailleurs de deux bons Benefices, lesquels le mettoient en état, non seulement de se passer de patrimoine, mais d'assister son cadet: que j'avois marié ma sœur, laquelle pareillement étoit assez riche, pour n'avoir besoin de rien: que je ne disois pas cela pour vouloir qu'il les exclût de la succession, que je ne prétendois pas leur ôter ce que la nature leur donnoit, mais qu'aussi devoit-il faire la même chose à mon égard: que néanmoins je consentois, s'il le trouvoit bon, qu'il donnât à ma belle-mere une pension si forte qu'il vou-

voudroit, laquelle j'étois tout prêt de ratifier : que je voulois bien aussi qu'il en donnât une à mon cadet, afin que si son frere n'en usoit pas comme il faut avec lui, il eut toujours de quoi subsister. Mais qu'à l'égard du reste, il me permettroit, comme je lui venois de dire, de prendre conseil sur ce que j'avois à faire.

Au reste il n'y avoit rien de plus honnête que ma proposition, & c'étoit proprement me dépouiller pour revêtir les autres. Mais mon pere étoit si préoccupé d'amour pour ma belle-mere, & pour ses enfans, que s'il eût pû se lever pour me battre, je ne doute point qu'il ne l'eut fait. Il me dit qu'il voioit des preuves de ce qu'on lui avoit toujours dit de moi, que je n'étois qu'un tigre, & un dénaturé, qui voulois avancer la mort par ma desobeissance : qu'il m'avoit fait une proposition, où il n'y avoit que moi qui trouvât de l'avantage, mais que l'envie que j'avois de troubler ma Maison, m'obligeoit à m'en priver, plutôt que de m'empêcher de faire du mal : qu'il ne s'en souvenoit pas si je m'étois toujours brouillé avec mes Maîtres, qui me connoissoient mieux que lui : qu'un autre à ma place auroit fait une fortune prodigieuse, mais que Dieu m'avoit traité comme je le meritois ; que je me retirasse de devant lui, pour ne pas troubler le repos de sa conscience ; qu'il me donnoit sa malediction si je perseverois dans mon dessein, & que c'étoit à moi à voir si je voulois le laisser mourir dans ces sentimens.

Je vous avoué que j'eusse voulu être bien loin quand je l'entendis parler de la sorte, je tâchai d'adoucir son esprit par les plus profondes soumissions qu'il me fut possible, & tâchant de lui faire connoître que je ne demandois que la justice, je lui dis encore une fois que s'il ne vouloit pas laisser aller les choses selon le cours ordinaire, de peur qu'elles ne fussent trop des-avantageuses à ma belle mere,

mere, & à ses enfans, je consentois de donner du bien à ceux qui n'en avoient point : que j'en avois autant de besoin que les autres, puis qu'on parloit de supprimer la banque de Lion, ou tout au moins de retrancher les rentes qu'elle faisoit, que mon frere l'Abbé seroit toujours plus riche que nous tous ensemble, & qu'il étoit bien juste que je ne m'attendisse pas à lui, puis que quoi qu'il me fut redevable de tout le bien qu'il avoit, il ne m'avoit jamais offert une piece de trente sols, dans le temps qu'il m'avoit vû en si grande necessité.

Je ne sçais si ma passion me faisoit croire que ce que je proposois étoit le plus raisonnable du monde, ou si véritablement c'étoit la vérité. Mais mon pere en aiant une autre pensée, je fus si malheureux qu'il mourut outré contre moi. Comme il n'y avoit point de ma faute, je crus que Dieu ne songeroit guères aux maledictions qu'il m'avoit données avant que de mourir, & cela ne m'empêchant pas de songer à mes affaires, je fis mettre la selle sur tous ses effets. Il n'est pas difficile de s'imaginer que ma belle-mere se plaignit extrêmement de ce procédé, elle qui dans le temps que j'usois si honnêtement, m'avoit fait la guerre avec tant de cruauté. Je fis ce que j'avois fait autrefois, qui fut de la laisser dire, vû qu'elle en avoit plus de raison qu'en ce temps-là; neanmoins pour n'avoir rien à me reprocher, plutôt que pour aucune défiance que j'eusse de mon bon droit, je lui ofris mille écus de rente, moiençant qu'elle se desistât de toutes ses prétentions. C'étoit assurément un present que je lui faisois qui lui devoit paroître bien honnête, puis qu'en bonne justice elle ne pouvoit esperer que son bien, dont la meilleure partie étoit encore en nature; mais comme elle avoit pris des précautions que je ne sçavois pas, elle me fit dire que je devois accepter les ofres que mon pere m'avoit faites, pour peu que j'eusse été bien sensé, & que

que je verrois dans peu le tort que j'avois eu de
les refuser.

Ce discours ne fit aucune impression sur moi, ne
me doutant nullement de la fraude qu'on m'avoit
faite. Ainsi ne songeant qu'à justifier mes droits,
je travaillai exactement avec les Avocats, & les
Procureurs, lesquels trouverent selon leur calcul,
que j'absorbois tout le bien, quand même il eut
été plus considérable. Je ne songeai donc qu'à fai-
re lever le sellé, pour avancer toutes choses, & les
malitez qu'il falloit faire aiant été faites pour
moi, je trouvai dans les papiers que ma belle-mere
m'avoit séparée par son contrat de mariage: ce qui
me fit croire que mes affaires en iroient encore
plus mieux, puis que s'il y avoit quelque rembourse-
ment qui eut été fait de son bien, mon pere n'en
seroit point responsable. Je ne pus m'empêcher de
lui en dire, m'imaginant que c'étoit peut-être pour
me flâter du contraire qu'elle témoignoit tant de
intérêt, mais elle me dit pour toute réponse qu'il
me falloit aller jusqu'au bout, & que peut-être ver-
rois-je des choses qui m'ôtteroient l'envie de rire,
je ne pouvois comprendre ce que c'étoit, quelque
gêne que je donnasse à mon esprit: mais enfin
cette Enigme se dévelopa dans un moment. Celui
qui faisoit l'inventaire aiant trouvé un sac de pa-
piers avec un étiquete, me le montra, & j'y lus
ces paroles écrites de la main de ma belle-mere.
(Remboursemens que j'ai faits de mes deniers de
plusieurs parties de rentes dûes par mon mari, les-
quels j'ai à reprendre par préférence à tout le mon-
de sur son bien.) Je ne m'étonnai point jusqu'à ce
que j'eusse vû ce que c'étoit, & aiant tiré les pa-
piers du sac, j'y vis des contrats de constitution
faits par mon grand pere au profit de quelques
particuliers. Le principal étoit pour le moins de
cinquante mille écus, tellement que si ce que ma
mere prétendoit avoit lieu, elle avoit raison de dire
qu'il n'y avoit pas pour moi le mot pour rire.

Comme j'étois sorti jeune de la maison, & que je n'avois jamais eu de connoissance des affaires, je ne pus rien dire jusqu'à ce que je fusse mieux instruit. Cependant je vis bien qu'il y avoit de la friponnerie là-dessous, & l'explication la plus avantageuse que j'y pusse donner pour ma belle-mere, fut qu'elle s'étoit servie du revenu des Benefices de son fils pour l'appliquer à son profit. Ce qui me confirma dans cette pensée, fut que quoi que mon frere l'Abé laissât manier tout ce qu'il avoit à mon pere, & à ma belle-mere, il ne se trouva pas dix francs sous le sellé, lors que mon pere étoit mort. En éfet, on ne trouva que huit francs & demi d'argent contant, belle somme pour une Maison qui faisoit quelque figure dans la Province, ou pour mieux dire, belle marque comment ma belle-mere s'étoit abstenue d'y mettre la main. Quoi qu'il en soit, après avoir révé long-temps sur ce que j'avois vû, je fis reflexion qu'il étoit impossible que mon grand-pere eut laissé tant de dettes, puis que tout nôtre bien ne montoit pas davantage, & que cependant mon pere avoit marié deux de ses sœurs à qui il avoit donné vingt-cinq mille francs à chacune. Au reste je tirois de là une consequence infailible qu'il falloit que mon pere bien loin d'être chargé de toutes ces dettes, eût son bien franc & quitte : qu'ainsi c'étoient de vieux contrats qu'on faisoit revivre par une collusion avec les creanciers, dont les principaux étoient tous parens de ma belle-mere.

Je témoignai mon soupçon à d'habiles gens, qui furent de même sentiment que moi, & les Avocats s'étant encore trouvez de même avis, ils jugerent à propos que devant que de m'engager dans un procès, qui ne se pouvoit autrement qu'il ne me fit de la peine, je tâchasse à découvrir sous main la fausseté. J'y fis tout mon possible, aiant fait agir quantité d'honêtes gens de la Province, qui sçavoient ce que j'avois fait pour la Maison, & qui avoient com-

passion de me voir traité de la sorte ; mais quoi qu'ils s'y emploiasent de bonne maniere , & de bonne foi , ceux qui avoient servi ma belle-mere ne l'ayant pas fait pour s'en repentir , & peut-être en ayant reçu une bonne récompense , tous leurs soins furent inutiles ; & je me vis réduit d'entrer dans un procès de longue discussion. Je m'inscrivis donc en faux contre ces prétendus remboursemens , & ayant eu permission de jeter des Monitoires , j'en fis publier dans les Paroisses de ceux que je croiois avoir aidé à la fausseté , esperant que la fête de Noël qui aprochoit , les obligeroit de penser serieusement à leur conscience. Ma sœur me donna lors des marques de son bon naturel , elle me vint trouver , & me dit que quoi que ce qu'elle m'alloit dire dût la broüiller avec sa mere , si elle en avoit jamais connoissance , elle devoit néanmoins pour rendre témoignage à la verité , m'avouer qu'elle avoit ouï dire à mon pere en causant de choses & d'autres avec sa femme , que son pere ne lui avoit jamais laissé un sou de dettes , & qu'au contraire il avoit trouvé huit mille francs d'argent comptant , lors qu'il étoit venu à mourir : qu'elle s'en ressouvenoit comme s'il n'y avoit qu'un quart d'heure , & que si je croiois que cela me pût servir , elle le diroit en Justice. Je la remerciai de sa bonne volonté , & ne voulant pas qu'elle encourût la haine de sa mere pour l'amour de moi , je lui dis qu'il me suffisoit de connoître son cœur , sans exiger ce sacrifice : que j'étois fâché de n'avoir pas de bien , qu'il n'y auroit qu'elle qui seroit mon heritiere , & que j'aimois les gens de bonne foi. En effet , elle en fut autant que je le pouvois desirer ; car elle me donna une déclaration à trois ou quatre jours de là , par laquelle elle ne prétendoit rien sur le bien qui reviendroit à ma mere de ce qui avoit jamais appartenu à mon pere , reconnoissant qu'il étoit à moi , & priant son fils en cas qu'elle fut morte de n'y rien prendre , s'il ne venoit à lui échoir qu'en ce

temps-là. Je me mocquai de son papier qu'elle vouloit à toute force remettre entre mes mains, & l'ayant déchiré en sa présence, je lui dis que nous nous accommoderions toujours bien elle & moi : que je lui sçavois autant de gré de ce qu'elle faisoit, que si elle me donnoit cent mille écus, & que tout mon chagrin étoit de n'être pas en état de reconnoître sa bonne volonté.

Nôtre procès qui avoit d'abord été intenté sur les lieux, vint bientôt à Paris, par le moien d'un prétendu creancier de ma belle-mere, qui croiant y avoir toute sorte de crédit, & la servir plus utilement, l'y fit évoquer à cause qu'il avoit ses causes commises. Bien loin d'en être fâché, j'en fus ravi y ayant peut-être autant d'amis que lui, & croiant qu'ils ne m'abandonneroient pas dans une cause si juste. En effet, chacun m'offrit les services, & moi qui avois haï jusques-là les procès plus que toutes les choses du monde, entrepris le mien avec tant de chaleur, que j'en perdois le boire & le manger. Je ne sçais quand j'y pense encore, à quoi attribuer un si grand changement, si ce n'est que ma belle-mere ayant toujours pris à tâche de me chaginer, je me faisois à mon tour un plaisir de lui donner de la peine. Cependant le bureau étoit contre moi, & je ne vois personne qui ne me dit que je perdrois mon procès, à moins que je ne produisisse quelque piece qui pût justifier l'injustice qu'on me faisoit. J'avois levé autant de contrats de mes deux tantes, pour montrer qu'ayant eu cinquante mille francs, il falloit que mon pere en eut eu bien d'avantage, mais les Avocats se moquoient de moi, quand je disois que c'étoit une preuve suffisante, ajoutant qu'en matiere de procès, on ne jugeoit point sur la présomption.

J'étois sans doute dans un embarras inconcevable, entendant ces sortes de choses, & je me vois à la veille d'être encore condamné aux dépens, quand un Conseiller de la grande Chambre

me fit dire que si je voulois épouser sa fille, il me feroit gagner mon procès. Je demandai à celui qui me faisoit cette proposition, qui étoit ce Conseiller, à quoi il me répondit qu'il lui étoit défendu de le dire, à moins que je n'eusse accepté le parti, mais qu'aussi-tôt que je lui aurois donné ma parole, il me feroit voir & le beau-pere, & la fille. Je lui repliquai que l'on ne se marioit pas sans connoître, & que devant que de rien promettre, j'étois bien-aïse de sçavoir à qui j'avois affaire: qu'en premier lieu cette proposition me paroissoit bien gaillarde, ou pour parler plus juste, d'un homme peu scrupuleux: que mon beau-pere prétendu étoit donc personne à vendre la justice, puis qu'il me la faisoit acheter aux dépens de ma liberté, & peut-être de mon honneur: qu'en second lieu cette précaution de me vouloir faire donner ma parole avant que de le connoître, marquoit une défiance qu'il avoit de sa réputation; que ce ne pouvoit être que deux ou trois de ces Messieurs que je ne voulois pas nommer, mais que si c'étoit un de ceux dont je me défiois, j'aimois mieux être toute ma vie misérable, que d'acheter mon bien par une alliance si honteuse. Cet homme me laissa dire tout ce que je voulus sans m'interrompre, puis haussant les épaules, il me dit qu'il pardonneroit cette imprudence à un homme de vingt ans, mais qu'un qui en avoit près de cinquante, n'étoit pas excusable de dire de si grandes pauvretés: que j'appellois donc vendre la justice, que de me vouloir servir de son crédit, quelle obligation avoit un homme de préférer mes intérêts, à ceux de ma belle-mere, qui selon les apparences avoit le bon droit de son côté: que ces Messieurs de qui je disois tant de mal, étoient pourtant les plus autorisez dans le Parlement, que tout trembloit sous eux, & que si l'on en faisoit quelque médifance, c'est que les autres enrageoient de n'avoir pas tant d'esprit, pour tourner une affaire comme il falloit: qu'il me

falloit laisser perdre mon procès, puis que j'étois assez fou que de le vouloir perdre; que ce seroit bien employé que de m'en faire payer les dépens, & que quand on lui en apprendroit la nouvelle, il seroit le premier à dire que je n'aurois que ce que je méritois.

J'avoué que je fus touché de cette menace, & sachant en moi-même de justifier le procédé de ce beau-pere prétendu, je me dis qu'il n'étoit peut-être pas si condamnable que je me l'étois imaginé: que les services qu'il vouloit me rendre pouvoient être intéressés, mais non pas injustes: que ces sortes d'hommes voioient plus clair que les autres dans un procès, & que c'étoit assurément par là qu'il prétendoit me faire gagner le mien: que d'ailleurs il n'étoit pas étrange qu'il demandât pour récompense que j'épousasse sa fille; qu'il étoit permis à un homme de demander tel salaire qu'il vouloit; que cependant à bien examiner toutes choses, ce n'étoit pas moi qui donnoit du bien à sa fille, mais sa fille qui m'en donnoit, puis que sans lui j'étois à la veille de ne pas avoir un sou. Enfin à en parler franchement, l'aversion que j'avois pour ma belle-mere m'ayant fait voir plus de facilité à cette affaire que je n'aurois crû, je dis à cet homme que je me rendois à ses raisons, pourvû que le beau-pere prétendu ne fut point Mr Genou, & que la fille ne fût point quelque bête épaulée. J'avois tellement Mr Genou en tête, pour quelques injustices que je sçavois qu'il avoit faites à d'honnêtes gens, que je ne m'avisai point d'en exclure encore quelques-uns qui ne valøient guères mieux que lui. Ainsi mon homme croiant que l'affaire étoit déjà plus d'à moitié faite, il me nomma Mr de Canac, qui étoit un autre scelerat, pour ne pas dire qu'il étoit encore plus méchant que lui. Son nom me fit écrier, comme s'il m'eut pris quelque mal prompt & subit, & l'apareilleur n'en jugeant rien de bon, me dit de prendre garde à ce que j'allois faire, que
le

Le gain ou la perte de mon procès dépendoit de mon procédé ; que la Damoiselle étoit sage , & n'avoit rien de desagréable ; qu'un refus outreroit le pere qui aimoit la vengeance , & qu'en un mot je ne m'en prisse qu'à moi , s'il m'en arrivoit du mal. Je lui répondis qu'il m'en arriveroit tout ce qu'il plairoit à Dieu , mais que je ne ferois jamais le gendre de Mr Canaïe : qu'il pouvoit me faire perdre mon procez sans noircir beaucoup sa conscience : qu'il avoit déjà tant fait de ces sortes de tours , qu'elle devoit être plus noire que la cheminée : que je m'étonnois cependant comment il n'avoit pas encore trouvé moyen de marier sa fille , laquelle commençoit à monter en graine : qu'il me sembloit qu'il lui étoit tombé souvent des pareilles affaires que la mienne entre les mains , & que je m'étonnois qu'il eût jetté les yeux sur moi pour être le mal-heureux.

Enfin j'en dis trop pour un homme qui avoit un procez dont il étoit un des Juges , & sur tout devant un personnage dont le métier étoit de traffiquer pour lui avec ses parties. Ainsi lui aiant été redire de mot à mot tout ce que je lui avois dit , ma belle mere ne sollicita point contre moi avec tant de chaleur , qu'il le fit secrètement. Cependant ce fut son bonheur que le refus que j'avois fait de sa fille , il la maria à un Gentil-homme bien plus riche que je ne pouvois être , quand même j'aurois gagné mon procès , ce fut à Montigni fils du Gouverneur de Dieppe , & il ne lui en couta pour tout , ou du moins pour la meilleure partie de sa dot , qu'une petite injustice. Quoi qu'il en soit , je ne me repens point qu'il ait emporté cette conquête , elle porte le haut-de-chausse vigoureusement , & tout ce que son mari peut faire aujourd'hui qui sente encore le maître ; c'est que quand il lui plaît , il va s'ennivrer à Chartres , n'y aiant point de vin pour lui dans sa maison. On me permettra bien cette verité pour le gendre d'un homme que j'ai

tant de sujet de haïr : en éfet , il fut cause que je perdis à quinze jours de là mon procès avec dépens , & depuis je n'ai point eü d'ennemi qui m'ait fait la moitié du mal qu'il a tâché de me faire.

Cependant les dépens montoient à une somme confiderable , & ma belle-mere qui n'avoit pas envie de me ménager , aiant levé un Executoire contre moi , me fit à la persuasion de Mr de Canare mettre en prison , lors que je m'en défois le moins. Comme il étoit de deux mille tant de livres , & qu'en ce temps-là comme en celui-ci l'argent étoit fort rare , je ne trouvai point d'ami assez charitable pour me les vouloir prêter. Il y en eut beaucoup néanmoins qui me vinrent voir , & qui m'aiderent à derefter l'ingratitude de cette femme , mais tout cela ne me foulageant point , il falut prendre patience , & me résoudre à ce qu'il plaisoit à Dieu d'ordonner. Je trouvai dans la prison beaucoup d'honnêtes gens , qu'une destinée semblable à la mienne réduisoit au même état , ils n'en étoient pas cependant si affigés que je pouvois être , & je vois qu'ils cherchoient à se divertir , comme s'ils eussent été en liberté. N'étant pas de leur humeur , je me mis à pester contre mes Juges , & même contre le siecle où l'on faisoit si peu de justice , & y aiant là des espions aussi bien qu'ailleurs , je fus envoyé à Pierre-Encise , c'est-à-dire , que mon affaire qui étoit purement civile , commença à devenir criminelle. Je fus long-temps à deviner ce que je pouvois avoir fait , pour être traité de la sorte , mais me ressouvenant que j'avois dit quelque chose contre un Ministre , je ne cherchai plus d'autre cause de mon mal-heur. Comme ce que j'avois dit n'étoit pas autrement de conséquence j'eus la liberté de me promener , & les autres prisonniers voiant un nouveau venu , s'empresserent de sçavoir mon histoire. Je n'eus garde de vouloir leur dire ce que j'avois fait , & me disant innocent je suivis en cela l'exemple de la plûpart , qui croient

croient qu'en niant toutes choses, ils en sortiroient bien plutôt. J'y trouvai entr'autres le Marquis de Fresne que j'avois connu assez particulièrement, pour le traiter d'une autre maniere que les autres, c'est pourquoi je lui avoiai franchement mon imprudence, lui demandant ce que je devois faire pour la reparer. Il me dit que difficilement me donneroit-il un bon conseil dans une affaire si délicate, qu'il en avoit bon besoin lui-même, & que son mal-heur ne provenoit que de la même chose. Il me surprit en me disant cela, aiant toujours ouï dire que c'étoit parce qu'il avoit voulu vendre sa femme à des Corsaires, & n'ayant pû empêcher de lui témoigner ce que j'en pensois, il me répondit, que puis que j'étois si mal informé, il m'apprendroit dans peu de mots quelle étoit sa véritable Histoire. Comme nous n'aviens rien à faire, & que je m'étois fait autant de plaisir d'apprendre une aventure si extraordinaire, qu'il s'en faisoit à la conter, nous nous assimes sur un banc qui étoit sur la plate-forme, où nous nous promenions, & voyant que je m'apprêtois à l'entendre, il me dit que pendant que sa femme étoit encore fille, il en avoit été passionnément amoureux; que quoi qu'il se dit à lui-même que les filles tenoient des meres, la vie que menoit la sienne ne l'avoit pû détourner de se contenter à quelque prix que ce fut, c'est pourquoi après avoir essayé inutilement de le faire, sans être obligé de l'épouser, il s'y étoit résolu, voyant qu'il ne lui restoit plus que ce moyen-là pour devenir heureux, qu'il l'avoit donc demandée à la mere en mariage de son consentement, mais que cette femme qui avoit peine à se défaire de son bien, la lui avoit refusée: que ce refus n'avoit fait qu'animer la passion de l'un & de l'autre, qu'ils avoient résolu ensemble de s'en aller, qu'il l'avoit enlevée, & avoit trouvé un Prêtre pour les marier: que la chose étant faite, il avoit été force à la mere d'y consentir, qu'il avoit été le plus heureux de tous

les hommes pendant trois mois, mais que son bonheur n'avoit pas duré davantage : que d'Ecuilli son frere étoit devenu amoureux de sa femme, & elle de lui : que leur imprudence avoit été cause, qu'il s'en étoit aperçû aussi-tôt, dont il avoit été si outré, qu'il avoit été tenté plusieurs fois de les tuer tous deux : que néanmoins, considérant que cela feroit un grand éclat dans le monde, il avoit révé en lui-même à d'autre moïens, d'autant plus qu'il ne pouvoit encore haïr sa femme, à tel point toute infidelle qu'elle étoit, qu'il eût la force de tremper ses mains dans son sang ; que n'ayant pas la même tendresse pour son frere, il avoit résolu de se battre contre lui, sous prétexte de leurs partages, pour lesquels ils avoient eü quelques paroles ensemble : qu'à ce propos il avoit parlé plusieurs fois sur le chapitre de leurs interêts, afin que l'occasion lui servît d'excuse, mais que l'amour qu'il avoit pour sa femme lui avoit fait tout souffrir sans repliquer. Qu'infi il s'étoit vû, s'il faut ainsi dire, arracher les armes des mains, dont il avoit grand dépit, ne voulant pas le quereller de guet à pan : mais qu'une circonstance qu'il avoit vûe de ses propres yeux lui avoit fait changer le dessein qu'il avoit contre lui, en celui de s'en défaire par une voie plus sûre, que non seulement, il l'avoit surpris couché avec elle, étant un jour entré à l'improviste dans sa chambre, mais avoit encore entendu le complot qu'ils faisoient de l'assassiner : que son frere le voiant, avoit feint de ne faire que rire avec elle, ce qu'il avoit feint aussi de croire de son côté, pour ne lui pas donner sujet de se défier ; qu'ainsi ils s'étoient separez l'un de l'autre sans se rien dire de fâcheux, mais qu'ils n'en pensoient pas moins dans le cœur : qu'en éfet, il avoit donné ordre à son valet de chambre de l'en défaire, lors qu'il iroit à la chasse, tout de même que son frere avoit commandé la même chose à quelques soldats qu'il avoit gagnez à force d'argent : que cependant les

uns & les autres avoient manqué leur coup, non pas toutefois sans que cela eut fait grand bruit dans le monde : que son valet de chambre particulièrement avoit si mal pris ses mesures, que le soupçon en étoit tombé sur lui ; que cela l'avoit perdu auprès du Roi, mais qu'on avoit tout attribué à l'interêt, sans soupçonner rien de sa jalousie : qu'après cela son frere ne pouvant plus revoir sa femme avec tant de commodité, elle qui étoit de race à ne se pouvoir passer d'amant, en avoit fait à droit & à gauche ; qu'entr'autres elle avoit eü un homme d'un grand crédit, lequel étant encore dans le feu de sa jeunesse, ne songeoit qu'à passer son temps, quoi qu'il fût appelé aux grandes affaires : qu'il n'avoit pü souffrir un commerce si honteux sans faire beaucoup de bruit, & même sans parler mal de cet amant : qu'il avoit sçü & que ç'avoit été la premiere cause de son mal-heur : que néanmoins comme il avoit eü peur de faire parler le monde, qui auroit pü dire qui ç'en eût été trop que de baiser la femme & de maltraiter le mari, il avoit differé sa vengeance jusqu'à ce qu'il en trouvât l'occasion : qu'elle s'étoit offerte bien-tôt après que lui qui parloit, ne pouvant souffrir qu'on le montrât au doigt dans toutes les compagnies, avoit pris le temps de l'absence de cet homme, pour faire faire un voyage à sa femme : que pour lui ôter tout soupçon, il avoit feint de se racommoder avec elle, l'avoit traitée en femme bien aimée, & enfin qu'elle s'étoit si bien laissée surprendre, qu'elle avoit été la premiere à lui demander quand ils partiroient : que la voiant de si-bonne humeur, il n'avoit pas voulu lui laisser le temps de se repentir, qu'il lui avoit fait prendre le chemin de Lion, d'où il l'avoit menée en Provence, à dessein de la vendre à un Corsaire qui s'en devoit charger moyennant un certain prix : mais qu'il avoit été si malheureux, que sa femme s'étoit sauvée par un miracle : qu'au lieu donc d'en être défait, il n'avoit

aquis que la réputation d'un scélerat , & d'un perfide : que l'amant de sa femme qui ne demandoit qu'un prétexte pour le perdre , avoit mis celui-là pour le loger où il étoit ; que cependant on le tîmpamisoit dans le monde d'une étrange sorte : que sa femme ayant prié un Marchand de la ramener, il lui avoit avancé quelque argent , pour lequel il étoit obligé de la plaider : que cela faisoit une instance au Parlement , où il n'oublioit pas son histoire , afin de faire voir le besoin qu'elle avoit eû de lui , & d'étaler son ingratitude : qu'en éfet , que quoi qu'il voulut beaucoup de mal à ce Marchand pour ne l'avoir pas laissée où il l'avoit trouvée , il ne pouvoit pas s'empêcher de dire qu'après une si grande obligation , c'étoit une chose bien honteuse à elle de vouloir éluder son payement , sous prétexte qu'étant en puissance de mari , elle n'avoit pas été en pouvoir de lui passer une obligation.

Quoi que je scûsse la plus grande partie de son histoire , je ne voulus pas l'interrompre. Il m'apprit cependant quelques circonstances que je ne scavois pas : par exemple, que la prison qu'il souffroit , n'étoit que pour avoir choqué l'amant de sa femme. Cela me fit faire reflexion que tout mal-heureux que j'étois, je ne l'étois pas tant néanmoins, que si je me fusse marié , & prenant toutes les femmes en aversion , je fis vœu que pas une ne me seroit jamais de rien. Je passai trois ans dans Pierre - Encise , sans entendre parler ni d'amis , ni d'ennemis , & m'i croiant confiné pour le reste de mes jours , le chagrin m'accabla tellement que je n'étois pas reconnoissable. Aussi plus je faisois de reflexion à ma destinée , plus je trouvois que j'étois mal-heureux. Et pensant quelquefois à Mr le Cardinal de Richelieu , je soupirois pour sa mémoire , plus que je n'avois jamais fait pour aucune maîtresse. Enfin ayant passé un si long-temps dans un chagrin plus aisé à s'imaginer qu'à d'écrire, Mr l'Archevêque de Lion frere du Maréchal

chial de Villeroy, à qui s'adressoient tous les pa-
 quets de la Cour, comme Lieutenant de Roi de la
 Province, m'envoia dire que je pouvois sortir,
 mais que le Roi me donnoit encore la ville pour
 prison. Je le fus remercier, comme si la grace me
 fut venuë de lui, & comme il étoit rempli de va-
 nité, il reçût mon compliment de même que s'il
 lui eut été bien dû. J'avois été nourri aux dépens
 du Roi tant que j'avois demeuré à Pierre - Encise,
 ainsi s'étant amassé une petite somme des arrera-
 ges de ma rente, j'eus moien de payer ma belle-
 mere, & me vis encore quelque argent devant moi.
 Je résolus d'en être bon ménager, voiant à combien
 de choses j'avois été exposé faute d'avoir deux
 cens pistoles pour payer ces miserables dépens :
 mais quelque résolution que l'on fasse, il est bien
 difficile de se soustraire à son mal-heur. Mr l'Ar-
 chevêque de Lion m'ayant emmené à la chasse avec
 lui à sa maison de Vimi, qu'il fait appeller Neu-
 ville, nonobstant qu'il m'eut dit que je ne pouvois
 sortir de Lion, il fallut jouïr au retour, & ma
 complaisance me coûta tout ce que j'avois. Ce fut
 alors qu'outré de la perte que je venois de faire, je
 me mis à gloser sur la vie de cet homme, qui est si
 éloignée de sa profession. En éfet, c'est un Ar-
 chevêque entouré de gardes, au lieu de Prêtres,
 suivant un cerf à la tête de cent chiens, au lieu de
 suivre la Croix, faisant bonne chere, au lieu de
 faire abstinence, ne parlant que des grandeurs de
 la Cour, au lieu de parler de l'humilité, & enfin
 si fort à charge à la ville de Lion, qu'il en est plû-
 tôt le titan, que l'Archevêque. En éfet, j'ai vu de-
 vant mes yeux une chose difficile à comprendre,
 dans le siecle où nous sommes, mais qui n'en est
 pas moins veritable. De temps en temps il envoïe
 querir les Echevins, sous prétexte de quelques
 ordres qu'il a reçûs de la Cour, & s'il leur dit que
 son frere le Maréchal lui a mandé qu'il a perdu
 quelque argent, c'est à dire qu'il faut qu'ils lui
 apor-

aportent le lendemain la même somme , & ils n'oseroient manquer. Voila à quelles conditions il les protège comme il fait , & cela m'a coûté aussi-bien qu'aux autres rentiers le quart de ma rente. Car. aiant épuisé la ville par ces contributions , qui ne vont jamais moins qu'à deux ou trois mille pistoles , il a été obligé de solliciter un Arrêt du Conseil , par lequel on a réduit , comme je viens de dire , les rentes aux trois quarts.

Quand j'eus perdu mon argent , c'est à dire , huit ou dix jours après , il m'envoia querir , pour me dire que la Cour me permettoit de m'en aller où je voudrois. Cela me fut inutile , étant obligé d'attendre un nouveau secours , tellement que demeurant toujours dans mon auberge , qui étoit les trois Rois , je passai mon temps le plus agréablement que je pûs. Il y venoit tous les jours loger de nouveau monde , cette ville étant sur le passage de diverses Provinces , ainsi on se desennuioit facilement , & je trouvois que pour un homme qui n'avoit pas beaucoup de bien , ce séjour n'étoit pas désagréable. Pendant que j'étois là , Mr de saint Silvestre Officier en réputation dans nos troupes , y vint loger. Je ne le connoissois point , mais lui & moi étant d'humeur à faire bien-tôt connoissance , nous fîmes ensemble quelques parties de plaisir. Il venoit de Comté où son regiment étoit , ce me semble , en garnison , & aiant trouvé sur le chemin un Gentil-homme de la ville nommé Servieres , le parent de celui qui a un si beau cabinet , ce Gentil-homme le vint prier à souper , & S. Silvestre lui demanda s'il trouveroit bon que je fusse de la partie. Il étoit trop honnête pour ne m'en pas faire la civilité , & y étant allé librement , il nous demanda à jouer deux ou trois tours de tric trac , après nous avoir fait fort bonne chere. Comme je sçavois assez bien ce jeu-là , je le pris au mot , & nous ne jouâmes qu'un demi Louïs au tour. La fortune fut tellement égale entre nous , que nous jouâmes plus

plus de quatre heures entières, sans pouvoir avoir un tour l'un sur l'autre, & me disant que nous ne devions pas nous quitter sans cela, nous continuâmes à jouer jusques au lendemain matin. Cependant la fortune s'étoit déclarée, & avoit été tellement en ma faveur, qu'à huit heures de matin je lui gagnois cent pistoles. Comme le cornet nous tomboit des mains d'envie de dormir, il me dit qu'il me demandoit quartier, à quoi je lui répondis que c'étoit à lui à me le donner quand il voudroit : que je ne voulois pas quitter, parce que je gagnois, mais que j'avois tout au mois autant besoin que lui de dormir. Étant donc tous deux si bien intentionnés pour nôtre repos, nous quitâmes le jeu, à condition de le reprendre dès que nous aurions dîné. Nous nous couchâmes-chacun dans un bon lit, aiant dormi quatre ou cinq heures, nous mangâmes la soupe. Il falut après cela s'acharner l'un contre l'autre, & la fortune continuant de me favoriser, je lui gagnai jusqu'à cinq cens pistoles. Enfin considérant qu'il ne pouvoit jamais revenir d'une si grosse perte, & que nous allions encore passer la nuit, il me pria de lui vouloir jouer sans plus trois cens pistoles en trois tours liés. J'y consentis volontiers, & pris les deux premiers, sans qu'ils se pût reconnoître, mais étant venu tout d'un coup un revers de fortune, j'en perdis deux autres aussi vite, tellement qu'étant tant à tant, nous remîmes encore en trois. Ils furent plus disputés que n'avoient été les autres, mais y aiant succombé à la fin, je n'eus que deux cens pistoles de reste. La somme étoit assez considerable pour le petit jeu que nous avions joué d'abord, néanmoins peu s'en étoit valu qu'il n'en eût perdu huit cens, tant il est vrai qu'il n'y a rien de si dangereux que le jeu.

Quoi qu'il en soit, cela me consola de la perte que j'avois faite avec Mr l'Archevêque, & aiant alors de l'argent pour m'en aller à Paris; je fus
prien-

prendre congé de lui. Je fus quelque temps sans m'oser montrer à la Cour, croyant qu'après ce qui m'étoit arrivé, je n'y serois pas vû de trop bon œil. En effet, nous étions dans un siècle où les Ministres vouloient être regardez comme des Dieux, & quoi qu'ils ne fussent pas tous de la côte de saint Louis, ils prétendoient accoûter les Gentilshommes à avoir plus de respect pour eux, que pour des Princes. Je fus néanmoins voir Mr de Turenne, dont la conduite étoit bien différente de la leur. Car quoi qu'il fut un peu de meilleure Maison, autant qu'ils s'en faisoient accroire, autant étoit-il honête & affable. Je le connoissois dès le temps que j'avois été à Mr le Cardinal de Richelieu, & avois eu l'honneur de le voir toujours depuis de temps en temps. Il me reçût donc fort honêtement à son ordinaire, & m'ayant dit qu'il étoit plus aise de me voir là, qu'à Pierre-Encise, il me demanda ce que je faisois. Je lui dis que j'y étois bien embarrassé, que Mr le Cardinal de Richelieu avoit fait à mon égard, ce que les finges font à l'égard de leurs petits, que pour me trop aimer, il étoit cause de la perte de ma fortune : que s'il m'avoit laissé suivre le métier des armes, comme j'avois commencé, je serois en meilleure posture que je n'étois : que c'étoit mon inclination, ce qui avoit été cause que j'avois recommencé sous Mr le Cardinal Mazarin : que la fortune cependant m'avoit encore troublé dans mes entreprises ; que quoi que tout cela voulut dire, que je devois chercher parti ailleurs, & que d'un autre côté je fusse d'un âge à demander plutôt le repos, qu'à entrer en apprentissage, je ne pouvois néanmoins m'empêcher de lui dire que s'il avoit affaire d'un vieil Aide de camp, j'étois merveilleusement bien son fait : qu'il n'avoit que faire de craindre que j'embarquasse les choses autrement que selon sa volonté, par un feu bouillant de jeunesse, qui me fit entendre une parole au lieu de l'autre.

que

que graces à Dieu j'avois l'esprit meur , ou du moins le devois avoir : que pour ce qui est de monter à cheval , je fatiguois encore aussi-bien que si je n'avois eü que vingt-cinq ans , ce qu'il ne tiendroit qu'à lui d'éprouver.

Je fis rire Mr de Turenne de la maniere que je lui fis offre de mes services , & m'ayant pris au mot , il me dit qu'il me donneroit un camarade , que s'il n'étoit pas si vieux que moi , du moins n'y auroit-il pas beaucoup à dire. Il vouloit parler de Clodoré , lequel avoit été Capitaine dans un vieux corps , & comme je le connoissois , je fus plus aise que ce fût lui qu'un autre. Au reste , quoi que cet homme fût fort connu par ses services , il y avoit un autre endroit qui le faisoit encore mieux connoître , mais non pas si avantageusement pour lui. Il avoit le mal-heur d'avoir épousé une femme coquette , & une fois qu'il revenoit de l'armée , un de ses amis l'ayant obligé en passant à Paris de l'accompagner dans un lieu de débauche , il l'y avoit trouvée , qui dans son absence tâchoit à y prendre son plaisir. Je laisse à penser combien une aventure si cruelle avoit fait de peine à un homme de cœur , il l'avoit non-seulement maltraitée sur le champ : mais encore mise en Religion ; cependant par un retour bien surprenant , sur tout à une personne qui avoit toujours passé pour homme d'honneur , il l'avoit reprise quelque temps après , & étoit actuellement avec elle. Cela lui faisoit un tort inconcevable dans les troupes , & si j'eusse été marié , je n'aurois eü garde de faire cotterie avec lui , de peur qu'on n'eut dit que nous n'eussions été camarades en toutes choses. Il fut ravi à ce qu'il me témoigna , de ce que je voulois encore servir , & ayant fait nôtre équipage ensemble , nous nous préparâmes pour cette glorieuse campagne de Hollande.

Depuis le mariage du Roi nous avons eü quelque petite guerre à droit & à gauche , mais où les forces du Roiaumes n'avoient pas été toutes occupées ,

pées, si l'on en excepte la campagne de l'Isle. Ainsi le Roi n'avoit employé à ces petites expéditions que des Capitaines de mediocre réputation, si-bien que leurs fautes avoient fait connoître combien les grands hommes étoient à estimer. Ainsi le Roi aiant affaire à une République florissante, & dont les richesses surpassoient celles des plus grands Monarques, fit choix du Prince de Condé, & du Vicomte de Turenne, les-deux plus grands Capitaines qui fussent dans toute la Chrétienté. Cela fit rajeunir le Prince de Condé, qui avoit essuié diverses mortifications, depuis qu'il étoit revenu d'avec les Espagnols, car hors qu'en 1568, on s'étoit servi de lui pour la conquête de la Comté, on n'en avoit fait non plus de cas, que si tant de grandes actions ne l'eussent pas rendu recommandable. Encore si cela lui étoit arrivé, n'en étoit-il redevable qu'à la jalousie que le Marquis de Louvois avoit conçû du Vicomte de Turenne, qui tant qu'avoit duré la campagne de l'Isle, avoit eü l'oreille du Roi à son préjudice. Ainsi pour éloigner ce grand homme, il avoit fait revenir l'autre, qui étoit confiné, s'il faut ainsi dire, dans sa maison de Chantilli, où il avoit essuié divers chagrins. En éfet, l'on avoit remarqué que quand le Roi avoit envoyé des troupes en Hongrie, il n'en avoit donné le commandement au Comte de Coligni son parent, que parce qu'il s'étoit brouillé avec lui, & comme tout le monde ne sçait pas cette circonstance, je suis persuadé qu'on ne sera pas fâché que je la raporte. Lors que le Roi avoit fait des Cordons bleus, ce qui arriva, ce me semble, en 1660, le Prince de Condé avoit eü la nomination d'un, & le Comte de Coligni avoit crû que ce seroit lui, à cause des obligations que ce Prince lui avoit, ou du moins le Duc de Luxembourg, qu'on appelloit en ce temps-là le Comte de Bouteville. Aussi sembloit-il que ce Prince les dût préférer, tant à cause de leur qualité, que de ce qu'ils avoient l'honneur de lui

apar-

apartenir. Mais aiant nommé à leur préjudice Guitaut son favori, le Comte de Coligni en fut si scandalisé, qu'il s'en fut le trouver à l'heure-même, & lui reporta les provisions de la charge de Capitaine-Lieutenant de ses Gendarmes. Cependant il lui dit qu'il ne meritoit pas ce qu'il avoit fait pour lui; qu'il avoit quitté pour le suivre une des premieres charges de la Maison du Roi, & que pour récompense il lui préféreroit un homme qu'on ne sçavoit pas s'il étoit Gentilhomme: qu'il avoit des enfans, & que si Dieu lui faisoit la grace de les élever, il leur donneroit plutôt un coup de pistolet, que de souffrir qu'ils s'attachassent jamais à d'autres qu'au Roi: que du moins s'il faisoit quelque injustice, c'étoit à lui à le faire, & qu'on n'en avoit pas tant mal au cœur. Le caractère du Prince de Condé étoit de n'être guères endurant: mais soit qu'il considérât qu'il avoit tort, ou qu'il le voulût regagner par la douceur, il lui dit qu'il ne devoit pas se mettre tant en colere, que s'il avoit nommé Guitaut au préjudice du Duc de Luxembourg & de lui, c'est qu'il avoit crû que leur qualité leur feroit obtenir ce que l'autre ne pouvoit esperer par la sienne; que s'il eut sçû que les choses eussent tourné comme elles avoient fait, il en auroit peut-être usé autrement; qu'il devoit être content de cette satisfaction, & qu'il ne tiendroit pas à lui qu'il ne le fut à l'avenir. Quoi que ce fut beaucoup à Mr le Prince de Condé de parler de la sorte, lui qui n'avoit jamais coûtume de pleyer, néanmoins le Comte de Coligni n'en fut pas satisfait, & il se retira tout-à-fait broüillé avec lui.

Ce fut-là la principale raison, comme j'ai déjà dit, pour laquelle on lui donna le commandement des troupes qui marchoiert en Hongrie. Ce qui fâcha tellement le Prince de Condé, que s'il n'avoit eu Chantilli pour ronger son frein, il seroit mort de douleur. Cependant il y demeura le plus long-temps qu'il pût sous prétexte de ses gouttes: mais
 quoi.

quoï qu'il en fut extrêmement incommodé, il se seroit encore mieux aimé à la Cour, s'il s'y fut vû rrairé comme il sembloit que sa naissance le demandoit. Mais le Roi qui se ressouvenoit du temps passé, prenoit plaisir à le tenir si bas, que cela faisoit même de la peine à ceux qui n'y avoient point d'intérêt. En éfet, il me souvient qu'un jour comme il étoit dans la chambre du Roi, qui déjûnoit pour aller à la chasse, il fut une heure à tenir la chemise qu'il lui falloit donner, sans que ce Prince lui dit une seule parole, quoï qu'il n'eut que Bontemps son premier valet de chambre, un Recolct & moi, avec qui s'entretenir. Car il n'y avoit que nous dans la chambre, & il avoit défendu qu'on laissât entrer personne.

Quoï qu'il en soit, quand le Roi se vit à la veille d'une grande guerre, il changea bien de conduite. Il n'y eut sorte de caresses qu'il ne fit à ce Prince, & se tenant enfermé avec lui, & avec le Vicomte de Turenne depuis le matin jusqu'au soir, il tâcha avec l'aide de ces deux grands hommes de se perfectionner dans le métier de la guerre. Je ne rapporterai point le succès de cette campagne, cela seroit trop affecté pour des Memoires, outre que nous avons encore l'esprit tout rempli de ces grands évenemens. Cependant je dirai que n'ayant point d'ennemis sur les bras, nous nous donnâmes du bon temps, autant que nous voulûmes: surquoï je me souviens que le Vicomte de Turenne qui prévoit ce qui devoit arriver, dit au Roi que ce temps-là ne dureroit pas toujours, & que s'il n'y prenoit garde, il y auroit beaucoup à déchanter. Le Roi faisoit bien la grâce à Mr de Turenne, que d'avoir beaucoup de confiance en lui: mais le Marquis de Louvois, qui à proprement parler faisoit la charge de General d'armée, ne l'avoit pas plutôt entretenu, qu'il changeoit son esprit entierement. Ainsi voiant qu'il ne gaignoit rien à se rompre la tête, il laissa aller toutes choses.

tes, sans s'en mettre aucunement en peine, puis qu'on ne le vouloit pas croire. Cependant je faisois ma charge d'Aide-de-camp, où je n'avois pas grande peine; mais lors que j'y pensois le moins, je changeai de qualité ou du moins on me prit pour un General, puis qu'on vint à moi pour avoir des certificats. Le Duc de Longueville avoit en entrant en campagne, plusieurs Gentilshommes, & entr'autres le Chevalier de Montchevréuil: frere de celui qui est Colonel aujourd'hui du Regiment du Roi. C'étoit un homme parfaitement bien-fait, & qui avoit eu de bonnes fortunes. Car la mere de son Maître l'avoit tellement aimé, qu'un jour comme il revenoit de l'armée, elle lui avoit elle-même tiré ses bottes, afin qu'il fut en état plutôt pour lui rendre service. Il avoit eu encore les bonnes graces de beaucoup d'autres, tellement qu'il auroit été fort à son aise, si le jeu ne l'avoit perdu. Mais il avoit joué tout ce qui étoit à lui, & tout ce qui n'y étoit pas, & un jour il avoit perdu tout l'argent de la recrue du Regiment de Normandie, qu'on lui avoit confié. Il avoit fait souvent de ces petits tours, ce qui l'avoit perdu, non seulement de réputation, mais lui avoit encore gâté la cervelle. En éfet, il s'étoit vû dans de telles extrémitez, que la crainte avoit produit cet éfet. Cependant il ne pouvoit s'empêcher de jouer, & il ne fut pas plutôt arrivé en Hollande, qu'il recommença sur nouveaux frais. Mais la fortune ne lui étant pas favorable, il perdit tout ce qu'il avoit: de sorte que sa cervelle qui n'étoit pas trop forte, en fut si bien démontée, que la fièvre chaude le prit, qui le troussa en peu de jours. Son Maître ne lui survécut guères, s'étant soulé au camp du Prince de Condé, avant que de passer le Rhin, si bien qu'il fit ce coup d'étourdi qui lui couta la vie, & celle de tant d'honnêtes gens. Or comme il y avoit peu de distance, entre la mort de l'un & de l'autre, les parens du Chevalier de Mont-

che-

chevreuil me vintrent trouver , pour me prier de vouloir écrire en leur païs, où ils ſçavoient que j'avois des habitudes , comment il étoit mort de regret d'avoir perdu un ſi bon Maître. Je trouvai la demande fort plaifante , moi qui ſçavois qu'on l'avoit mené à Nuits le lendemain que nous étions entrez dans Rimbergue, qui étoit pour le moins quatre ou cinq jours avant que nous paſſaſſions le Rhin. Mais faiſant l'ignorant , je leur diſ que je voulois bien le faire pour l'amour d'eux , quoi que j'euffe ouï dire qu'il étoit malade auparavant. Au reſte je ne ſçavois encore pourquoi ils fouhaitoient ce ſervice de moi , & tout ce que je croiſois , c'eſt qu'ils étoient bien-aïſes de cacher la nature de ſa mort, de peur qu'il n'en retombât une tâche ſur leur famille. Mais il y avoit une autre raiſon, c'eſt qu'il avoit encore jouë l'argent de beaucoup de perſonnes , & ils aimoient mieux faire accroire qu'on le lui avoit pris après ſa mort , que de dire qu'il étoit mort de regret de l'avoir perdu. Quoi qu'il en ſoit , c'étoit une délicateſſe où je ne pouvois rien , car après ce qu'il avoit fait , tout ce qu'ils pouvoient faire ne pouvoit pas être d'une grande conſequence. D'un autre côté ils n'avoient que faire d'aprehender que l'on redemandât cet argent, la terre de l'aîné étoit en decret , qui étoit le ſeul à qui l'on ſe pouvoit adreſſer, & ſi Madame de Maintenon eut tardé davantage de prendre ſoin de cette famille , bien loin d'être en état de payer pour les autres , il y auroit long-temps qu'elle ſeroit à bas. Je ne diſ point cela par envie, ni pour trancher du grand Seigneur, pour peu qu'on veuille ſe reſſouvenir de ce que j'ai dit de moi ci-devant, on voit bien que je ne me flâte pas, & quand je ſerois encore plus riche que tout ce que je vois de gens, mon humeur ne ſeroit pas de m'en faire accroire. Cependant je ne demandai pas ſi précifément ce que ces Meſſieurs vouloient , qu'il ne reſtât quelque curioſité à ceux à qui j'écrivois, & aiant bientôt ſû que le Chevalier de Montchevreuil étoit

Étoit mort, ce qu'on appelle fou, les parens croyent que cela ne pouvoit venir que de moi, & sur ce pié-là me voulurent beaucoup de mal. Pas un neanmoins n'étoit si méchant que de me quereller, mais comme ils sont voisins de la Normandie, & qu'on veut que ce soit de ce pais-là que sortit la trahison, ils firent ce qu'ils purent pour me perdre. Si Madame de Maintenon avoit été ce qu'elle est aujourd'hui, ils y auroient réussi facilement, & tout ce qui me pouvoit arriver de mieux, étoit d'être renfermé pour toute ma vie dans la Bastille, mais par bonheur son crédit n'étant pas encore si grand, tout ce qu'ils purent me faire, fut la moüe. La vérité pourtant est que je n'avois rien dit, ni en bien ni en mal, mais croiant qu'il y auroit de la foiblesse à moi de chercher à les delabuser, je leur laissai croire tout ce qu'ils voulurent, & fus toujours mon chemin.

Cependant nous avancions toujours en Hollande, & après avoir passé le Rhin, nous passâmes l'Issel, sur lequel nous assiegeâmes Doesbourg. Le Duc d'Orleans frere du Roi étoit à l'armée, & sa naissance voulant qu'il eût le principal commandement après lui, il passa d'un côté du fleuve, pendant que le Roi demeura de l'autre. Il y avoit beaucoup à dire qu'il n'eut l'air & la mine du Roi, autant que l'un étoit majestueux, autant l'autre avoit quelque chose de bas dans le visage, & dans les manieres. Il avoit mêmes celles d'une femme, mettoit du rouge comme elles, ce qu'on disoit pourtant qu'il faisoit à cause qu'il avoit une dartre sur la jouë, & qu'il auroit été trop défiguré sans cela. Quoi qu'il en soit, si l'on trouvoit matiere de l'excuser en ceci, on ne pouvoit pas faire de même en une autre chose. Il mettoit une cornete comme une femme quand il se couchoit, & la Fontange couleur de feu n'étoit pas oubliée, avec un ruban de même par dessus le menton; il est vrai qu'ayant honte lui-même de cette foiblesse, il faisoit sortir tout le monde quand il étoit prêt de mettre cet ajuste

stement, mais comme il restoit toujours quelque valet de chambre, & quelque favori, cela s'étoit si bien répandu dans tout Paris, qu'il n'y avoit personne qui l'ignorât. Au reste il falloit être brave pour avec des manieres si faides plaire aux François, qui sont gens à ne rien pardonner, mais cette qualité ne manquoit pas à ce Prince, & lui qui appréhendoit le soleil, parce qu'il avoit peur de se haller, n'aprehendoit pas le feu, quoi que l'inconvenient en fût un peu plus dangereux. En effet, il s'exposoit en toutes rencontres: ce qui ne plaisoit pas trop au Chevalier de Lorraine son favori, non pas tant toutefois par la crainte qu'il avoit pour ce Prince, que pour être obligé de partager le péril avec lui. Car quoi qu'il eût aquis quelque réputation sur mer, & lors qu'avec le Comte de Guiche, & un autre, il s'étoit mis quelques années auparavant dans une chaloupe, pour aller brûler un grand vaisseau, on vouloit qu'il l'eut plutôt fait pour y avoir été excité par les autres, que par aucun penchant qu'il eût à la bravoure. Cela étoit bien extraordinaire pour un homme qui étoit fils d'un des plus grands Capitaines, & d'un des plus braves soldats, que nous eussions eu depuis longtemps: ce qui me faisoit croire que tous les bruits qui en courroient n'étoient que médisance. Mais quelque incrédule que je fusse, il falut reconnoître la verité l'année suivante, lors qu'au siege de Mastricht, il fit en presence de toute l'armée une chose qui ne permit plus de douter de sa foiblesse. Mais pour revenir à Doesborg, il y arriva un grand malheur à Martinet Maréchal de camp, & Colonel du Regiment du Roi. Car comme il étoit dans la tranchée, il vint un coup de canon du quartier du Duc d'Orleans, lequel le tua tout roide. Le Roi le regretta fort, aussi peut-on dire qu'il l'avoit fort bien servi, aiant été le premier qui avoit aidé à mettre l'Infanterie sur le pié que nous la voions aujourd'hui. Cependant comme la plu-

plûpart des soldats sont des bêtes feroces , qui ne sçavent le plus souvent ce qu'ils veulent , bien loin de plaindre son mal-heur , ils en donterent des marques publiques de réjouissance. Je dirai même que beaucoup d'Officiers n'en furent pas fâchez , lui attribuant quantité d'innovations qui avoient été faites dans le métier , lesquelles faisoient à la vérité que le service du Roi s'en faisoit mieux , mais qui épuisoient leurs bourses. Il leur étoit bien inutile néanmoins de se réjouir , la mort de Martinet ne devoit pas rétablir les choses comme elles avoient été, & la Cour s'étoit trop bien trouvée de ses maximes , pour ne pas continuer à les mettre en pratique. Ainsi ne desirant donner le régiment du Roi qu'à quelqu'un qui seroit capable de suivre ses traces , elle le refusa à quantité de gens de la première qualité , qui le demandoient , pour le donner au Comte de Montbron , qui n'étoit qu'un simple Gentil-homme , mais qui étoit déjà à la tête de la seconde compagnie des Mousquetaires , où la fortune l'avoit élevé contre l'esperance de tout le monde , & même contre la sienne. En effet , qu'di qu'il eût du mérite , ce n'étoit pas une place que l'on pût obtenir sans faveur , & il avoit falu tout ce qui étoit arrivé pour la lui faire avoir. Il avoit servi à son avènement dans le régiment de Picardie , où il avoit été Capitaine , après quoi il avoit été fait sous-Lieutenant de la compagnie des Mousquetaires du Cardinal Mazarin. La mort du Cardinal étant arrivée , le Roi prit cette compagnie , qui fut appelée les petits Mousquetaires , jusqu'à ce que Colbert Maulevrier l'achetât de M. de Marsac qui la commandoit alors. La faveur de son frere fit qu'elle quitta ce nom , pour prendre celui de seconde compagnie , le Roi en aiant déjà une. Cependant Mr de Casaux , qui est mort Gouverneur de Bergues , étoit encore devant Mr de Montbron , mais croiant qu'on lui avoit fait injustice de ne la lui pas donner , lui qui l'avoit toujours com-

mandée sous Mr de Marsac , il se retira , si-bien que Mr de Montbron qui étoit à garder Madame du Plessis Felliere , qui avoit été arrêtée pour les intérêts de Mr Fouquet , fut mis à sa place. Voilà par où la fortune commença à le regarder de bon œil , ensuite dequoi elle fit encore que Colbert Maulevrier , qui étoit bouffi d'orgueil de voir son frere si bien auprès du Roi , quitta sa charge , à cause qu'on lui avoit refusé un Gouvernement de consequence , dont il avoit voulu traiter Mr de Montbron qui avoit fait sa cour comme il faut auprès du Marquis de Louvois , eût permission d'en traiter avec lui , & comme il avoit épousé une femme riche , il fut en état de faire ce qu'il vouloit.

Voilà enfin comme il étoit parvenu en cinq ou six ans au poste où il étoit. Mais le Roi lui aiant donné son régiment , & l'aiant fait en même temps Brigadier d'infanterie , comme il étoit homme d'esprit , & qu'il voioit bien ce que cela vouloit dire , il quitta les Mousquetaires pour servir à la tête de ce corps. Je fus ravi que le Roi l'eût choisi pour un emploi si considerable , & aiant toujours été de ses amis , je ne fus pas le dernier à lui en aller faire compliment. Il me reçût fort bien , me dit qu'il m'avoit obligation , & qu'il seroit ravi de me témoigner sa reconnaissance. Je lui dis qu'il ne tiendrait qu'à luy , que j'avois un neveu qui étoit dans la premiere compagnie des Mousquetaires , c'étoit le fils de ma sœur , que je lui demandois une Lieutenance pour lui , s'il y en avoit une vacante dans ce régiment , sinon la premiere qui vaqueroit. Il me l'accorda à l'heure-même , & la maniere dont il me la donna , m'obligea plus que le présent qu'il me faisoit. Car il s'en fut à l'heure-même chez Mr de Louvois , faisant son affaire de la mienne , & lui disant mille biens de mon neveu , qu'il n'avoit pourtant jamais vû. Ce qui le rendoit ainsi si honête , c'est que du temps qu'il n'étoit pas si grand Seigneur , il n'avoit pas tenu à moi que je ne lui rendisse un grand ser-

service. Il voioit une certaine femme nommée la Marquise de Courvandon, qui passoit pour avoir dix-sept ou dix-huit mille livres de rente, & croiant que ce seroit sa fortune, il lui avoit parlé de mariage. J'allôis aussi voir cette femme, mais sans autre dessein que de m'y divertir, car on y trouvoit à toute heure bonne compagnie, & comme elle avoit pris une certaine confiance en moi, qu'elle n'avoit pas en tout le monde, elle me pria de lui dire ce que je sçavois de lui, & de son bien. Je lui dis que pour l'un je la satisferois à l'heure-même, mais que pour l'autre je lui demanderois un peu plus de temps : que le Comte de Montbron étoit homme d'esprit, & de mérite; que je sçavois de bonne part qu'il avoit du bien, & que si elle me vouloit donner deux ou trois jours, je lui en parlerois avec plus de certitude. Je m'en fus une heure après le trouver lui-même, pour sçavoir ce qu'il vouloit que je disse, & m'ayant fait ma leçon par écrit, je fis ce que je pûs pour achever ce mariage. Mais nous avions affaire à une folle, qui étoit plus difficile à conduire que nous ne croions. Elle en amusoit une douzaine d'autres de la même esperance, & pendant qu'elle parloit ainsi de se marier à tout le monde, elle consommoit le mariage avec de certaines gens, qui sans s'amuser à la bagatelle, avoient trouvé le secret d'aller droit au fait. Cependant comme elle étoit vieille & laide, & qu'à moins que de bien payer, elle n'eût pas trouvé marchand, elle rencontra des gens de si grand apetit, qu'elle a été succée comme il faut. Ainsi il n'y a plus tant de presse, & s'il se presentoit encore quelque époux, je crois qu'il n'auroit plus tant de peine.

Le siege de Doesbourg qui avoit été fatal à Martinet, le fut encore à deux hommes qui portoient comme lui le nom d'un animal, ce qui fut remarqué de toute l'armée. L'un fut Mr Cirou Gou-

verneur de Ste Mencheu , l'autre Mr Souris , Major d'un Régiment Suisse. Pour moi , j'étois bien éloigné de là avec mon General , il avoit été obligé de remplir la place de Mr le Prince de Condé , qui avoit une armée à part , & qui avoit été blessé au passage du Rhin , & nous voïagions plutôt dans les villes , que nous ne les assiegiions. Car nous n'arrivions pas plutôt devant , que nous en trouvions les portes ouvertes , ou du moins l'on ne tarδοit pas à nous les ouvrir. Nous prîmes ainsi un nombre infini de places , & si nous n'eussions trouvé quelque résistance à Nimegue , nous ne nous serions presque pas aperçûs que nous étions à la guerre. La raison pourquoi les ennemis étoient en si grand desordre , c'est qu'il y avoit de la division chez eux , outre qu'ils n'avoient aucun secours de leurs voisins , qui voiant le Roi armé si puissamment , craignoient , s'ils faisoient la moindre démarche qui ne lui plût pas , de le voir fondre sur eux. C'étoit enfin la plus grande pitié du monde que de voir l'état où ils étoient réduits , & quoi qu'on en puisse dire l'on ne dira rien qui y fût comparable. Pour comprendre cela tout d'un coup , je dirai que leurs Ministres étoient si embarrassés , qu'ils recevoient indifféremment tous ceux qui se presentoient pour porter les armes. Surquoi j'ai ouï faire une plaisante histoire d'un Italien , lequel étant interrogé par le Pensionnaire d'Hollande , s'il avoit servi , & d'où il étoit. Après lui avoir rendu raison sur l'un , & sur l'autre , tira son épée dont il porta plusieurs estocades contre la muraille , pour lui montrer qu'il étoit fort rigoureux. Mais le bon de la chose fut que le Pensionnaire lui aiant dit qu'il étoit donc Catholique , puis qu'il étoit Italien. Oüi , ce lui dit-il , je le suis puis que vous le voulez sçavoir , mais cette épée que vous voiez est toute Huguenote pour le service de l'Etat , & pour celui de vôtre Seigneurie. Le Pensionnaire trouva cette réponse si bonne , qu'au lieu d'une compagnie qu'il lui demandoit,

doit, il le fit Lieutenant Colonel, mais celui-ci n'eût pas plutôt touché de l'argent, qu'il s'en alla sans faire aucune levée.

Comme ils étoient si attrapez tous les jours, & que le desordre croissoit chez eux, plutôt que de diminuer, ils crurent que la paix quelque défavantageuse qu'elle pût être, le seroit toujours moins qu'une guerre, où depuis un mois ils avoient perdu trois Provinces entières. C'étoit-là le sentiment de beaucoup de gens; mais le Prince d'Orange étant d'un autre, il envoya au Marquis de Brandebourg son oncle pour lui remontrer l'intérêt qu'il avoit de joindre ses armes à celles de la République, mais nous nous étions emparez indifféremment des places qui étoient à lui, & de celles qui étoient à elles, & qu'enfin tout nous étoit bon. Quoi que le Roi fut le Prince du monde le mieux servi des espions qu'il avoit en ce pays-là, ne l'avertirent néanmoins de ce qui s'y brasloit que plus de huit jours après que le Vicomte de Turenne lui en avoit donné avis. Je ne sçais par quel canal il lui pouvoit venir de si bonnes nouvelles, mais il fut trouver le Roi, à qui il dit qu'il faloit faire la paix, pendant qu'il la pouvoit faire avantageuse, ou du moins raser une partie des places que nous tenions, afin d'avoir une armée toute prête pour s'opposer aux ennemis. Le Roi voulut sçavoir le sentiment du Prince de Condé là-dessus, & lui aiant envoyé un Courier exprès à Arnheim, où il s'étoit fait porter après sa blessure, le Prince de Condé lui manda la même chose. Le Roi étoit assez éclairé de lui-même pour voir la nécessité de ce conseil, mais aiant laissé la direction de toutes choses au Marquis de Louvois, qui croioit en sçavoir plus que ces deux grands Capitaines, il se laissa endormir de l'esperance que ce Ministre lui donnoit, qu'il romproit bien toutes les brigues que les ennemis pourroient faire en Allemagne, & comme une faute en attire une autre, principalement à l'égard de ceux qui ne veulent jamais a-

voûer qu'ils ont tort, on eût beau voir beaucoup de secours en campagne, on ne suivit ce conseil qu'à la dernière extrémité. Le Prince de Condé & le Vicomte de Turenne furent fort fâchez de voir le Marquis de Louvois écouté à leur préjudice, & au préjudice du bien de l'Etat, & s'il n'eût réparé cette faute par des services tout-à-fait importans, peut-être que le Roi n'en seroit pas si satisfait qu'il est aujourd'hui.

Mr de Turenne s'étant approché d'Arnhem, en-voia faire compliment au Prince de Condé, & s'informer de sa santé. Quoi que ce message semble regarder plutôt un domestique, qu'un Aide-de-camp, néanmoins il jeta les yeux sur moi, d'autant qu'en lui rendant cette civilité, je lui devois encore parler d'autre chose. Je le trouvai fort incommodé de sa blessure, de sorte qu'en parlant à moi, il étoit obligé d'interrompre son discours par les grandes douleurs qu'il souffroit. Cela fut cause que je tâchai d'abreger matière, autant qu'il me fut possible, & comme je prenois congé de lui, le Duc de Mecklebourg entra, à qui l'on avoit dit dans l'antichambre le mauvais état où il étoit. C'en étoit assez pour lui faire prendre un air triste, & composé; mais entrant dans la chambre comme un évaporé, ou plutôt comme un fou *Fructus belli*, Mr commença-t'il à dire, *Fructus belli*, & répétant ces mots pour le moins une douzaine de fois, il s'approcha de son lit, sans lui faire d'autre compliment. Si j'eusse pû demeurer dans la chambre pour voir la fin de cette comédie, je n'eusse eü garde de m'en aller, mais le respect que je devois au Prince de Condé m'ayant obligé d'en user tout autrement que je n'eusse voulu, tout ce que je pus faire fut de m'arrêter dans l'antichambre avec Desroches son Capitaine des Gardes, & de lui dire d'entrer pour voir à quoi se termineroit cette pantalonnade. Mais il me dit que je le prenois pour un grand sot, si je croiois qu'il s'allât con-
train-

craindre pour si peu de chose, si je ne connoissois pas le Duc de Mecklebourg, & si je l'avois crû capable de dire autre chose que des pauvretes.

Cependant le Marquis de Brandebourg attiré plutôt par l'argent des Hollandois, que par les raisons du Prince d'Orange, leur aiant donné parole de marcher à leur secours, non seulement ils rompirent un traité de paix qu'ils avoient mis sur le tapis, mais même ils poignarderent leur principal Ministre, qu'ils soupçonnoient de s'entendre avec nous. Plusieurs furent enveloppez dans sa disgrâce; & entr'autres Mombas avec qui j'avois eü autrefois des affaires, pour un Gentil-homme de mes parens nommé Brinon, qu'il avoit attrapé bien vilainement. Car pour dix mille écus qu'il avoit prêté à sa mere, il lui avoit fait vendre une terre qui en valoit bien quarante mille, sous promesse de lui donner le surplus de l'argent. Mais le contract n'avoit pas été plutôt fait, qui lui avoit suscité mille chicanes, de sorte que le pauvre garçon qui n'entendoit rien aux procès, lui avoit donné tout d'un coup quittance de quarante mille francs, croiant que cela faciliteroit le paiement du reste. Cependant bien loin que les choses eussent tourné selon son intention, Mombas apporta quelque créanciers qui formerent quelque demandes, & quoi que Brinon devant que de vendre sa terre, les lui eût indiqués pour être payez sur & tant moins de ce qui lui devoit revenir, ce fut un nouvel obstacle qu'il lui opposa. Il réduisit ainsi ce pauvre Gentil-homme à une si grande extrémité, que n'ayant plus de pain, il fut obligé de me venir trouver. J'en parlai à Mombas, qui contrefaisant l'homme d'honneur, me promit de le sortir d'affaire dans quinze jours, mais lui aiant fait dire qu'il n'avoit pas d'argent à Paris, & qu'il lui en donneroit en Hollande, s'il vouloit y aller, il abusa de la facilité de ce malheureux, de sorte que quand il fut éloigné il l'enrolla dans sa compagnie, & lui fit signer tout ce

M 4 qu'il

qu'il voulut. J'en fus dans une colere épouventable contre lui, mais la chose étant sans remede, puis que le Noraire y avoit passé, il falut bien en demeurer là, d'aurant plus qu'il fut pour le moins six ans sans revenir en France. Pour ce qui est de mon parent, il le fit crever de misere, ne lui donnant pas un sou au delà de sa solde.

Comme j'avois tou jours cette affaire sur le cœur je fus assez malicieux pour me réjouir de sa disgrâce. Car elle étoit presque aussi grande que celle du Pensionnaire d'Hollande, & excepté qu'il n'avoit pas perdu la vie, il avoit perdu pour le moins vingt mille livres de rente, après avoir essuï une rude prison. Cependant Mr de Turenne fut commandé pour marcher contre le Marquis de Brandebourg, qui s'avançoit à la tête de vingt-quatre mille hommes, & aiant voulu faire passer le Rhin à quelques Suisses, ils en firent difficulté, sous prétexte que dans le traité qu'ils avoient avec le Roi, ils n'étoient pas obligez d'entrer en Allemagne. Mr de Turenne leur dit que c'étoit là de vieux contes qu'il ne falloit pas croire, & leurs principaux Officiers étant dévoïez à tout ce qu'on vouloit, ils obli gerent leurs soldats de faire la volonté de Mr de Turenne. Il avoit ordre de consacrer l'Electeur Palatin sur bien des choses, & m'aïant envoïé le trouver pour une affaire de consequence, cet Electeur voulut que je dînasse avec lui. Nous étions fort bonne compagnie, & je n'étois pas le seul François qu'il avoit envoïé. Cependant il tâcha à nous mettre en train, & pour peu que nous eussions été de bonne volonté, il nous eut renvoïé en fort bon état. Il avoit à sa table un certain plaisant qui s'étoit introduit auprès de lui par ces sortes d'inventions dont je ne sçais point le nom, mais que je designerai assez en disant qu'en les mettant à l'oreille d'un homme, on lui parle sans que ceux qui sont dans la chambre entendent ce qu'on lui dit. Cet homme étoit un de ces aventuriers qui aiment tou-

res fortes de plaisirs , quoi qu'ils n'aient rien pour y fournir. Ainsi il avoit une gueuse qu'il nourrissoit comme il pouvoit , & souvent aux dépens de Mr l'Electeur.

Lors qu'il croioit donc qu'on n'y prenoit point garde , il faisoit glisser de dessus son assiette quelque aile de gibier , & souvent des pieces entieres , & les mettant adroitement dans sa poche , il nourrissoit cette femme sans qu'il lui en coûtât rien. On ne s'étoit point encor aperçû de son industrie , mais par mal - heur pour lui le Maître d'hôtel lui aiant vû serrer un dindonneau , dont c'étoit alors la saison , il vint à l'oreille de Mr l'Electeur , & lui dit que s'il vouloit il alloit lui donner sujet de rire. Ce Prince qui ne demandoit pas mieux , aiant voulu sçavoir ce que c'étoit , l'autre lui dit qu'il ne pouvoit pas le lui dire , parce que ce seroit une histoire trop longue , mais qu'il eût la bonté seulement d'avertir les Officiers François au sortir de table , qu'ils ne se scandalisassent pas de ce qu'on leur diroit. Le Prince prit cela pour argent comptant ; & aiant fait ce que son Maître d'hôtel lui avoit dit , à peine eûmes nous rendu graces à Dieu , que ce Maître d'hôtel s'en vint lui dire qu'il falloit qu'il y eût quelqu'un de la compagnie qui ne fut pas honnête homme : qu'on lui avoit pris un gobeler de vermeil doré sur le buffet , & que s'il l'en vouloit croire il feroit foüïller tout le monde pour voir à qui l'on s'en devoit prendre. Comme nous étions avertis , ainsi que je viens de dire , qu'il y avoit quelque chose sur le tapis , nous ne nous étonnâmes pas de ces discours , & étans les premiers à dire qu'il avoit raison , nous nous mîmes tous en rond comme si nous avions eü dessein de chanter aux chansons. L'homme dont il étoit question fut obligé de se mettre en rang comme les autres , & après qu'il en eût foüillé quelques-uns de nous , il s'en vint à lui , & lui trouva le dindonneau dans la poche. Il ne dit rien jusqu'à ce qu'il l'eût tiré , mais le tenant par

les pieds, il le montra à Mr l'Electeur, lui disant que s'il n'avoit pas trouvé le voleur de gobelet, du moins avoit-il trouvé celui qui prenoit les dindons. Mr l'Electeur pensa se crever de rire, voiant la farce, & nous en avions tout autant d'envie que lui. Cela eût sans doute déconcerté tout autre que cet homme sur qui chacun avoit les yeux tourneés : mais lui qui étoit éfronté comme un page de Cour : Oüi, Monseigneur, dit-il, à son Altesse Electorale, j'ai pris un miserable dindonneau, parce que j'ai un chien malade & qui est dégouté, mais lui vous prend tous les jours des bœufs entiers, & n'a garde de vous en avertir ; Cette repartie fut trouvée merveilleuse, sur tout à l'égard d'un Maître d'Hôtel, qui a coûtume de faire valoir son talent, & Mr l'Electeur en fut si content, qu'il ordonna qu'on lui donnât un plat à l'avenir.

Après que j'eus fait avec lui ce que j'avois à faire, je m'en retournai trouver Mr de Tutenne, à qui je fis raport de ce qu'il m'avoit dit. Je lui dis aussi ce que j'avois vû à l'égard de l'homme aux dindons, ce qui le divertit un moment. Cependant l'armée marcha du côté du Nekre, & comme nous étions à une lieuë de Wimphem, tous les Officiers se vinrent plaindre à lui, qu'on ne les payoit qu'en argent qui n'avoit point de cours : qu'il falloit que ce fut une friponnerie du Tresorier, lequel ne recevoit que de bonnes especes, mais qui les convertissoit assurément en celles-là, par le profit qu'il y trouvoit. Ce Tresorier étoit de mes amis, & étant bien-aïse de l'avertir de bonne heure de ce qui se passoit, je le vis si embarrassé, que je connus bien qu'on ne l'avoit pas accusé à faux. Comme je vis qu'il ne se pouvoit remettre ; je lui dis qu'il n'y avoit point tant de quoi s'étonner, qu'il y avoit remede à toutes choses, & que je l'avertirois de ce qu'il devoit faire, si ce qu'on disoit étoit vrai. M'entendant parler de la sorte il se jetta à mes pieds, &

me

me dit qu'il me seroit obligé de la vie, & m'avoüant à l'heure-même que le desir de gagner quelque chose lui avoit fait commettre cette faute, je le vis si intrigué, que si j'eusse tardé plus long-temps à lui dire mon secret, je erois qu'il seroit mort de peur. Voiant cela je lui demandai de combien étoit la dernière voiture qu'il avoit reçûë, & s'il n'avoit donné depuis que de ces méchantes especes. Il me dit que oui, parce qu'il les recevoit de Strasbourg à la place des Louïs d'or, & des pistoles qu'on lui envoioit d'un autre endroit : Que la dernière voiture avoit été de deux cens mille francs, mais que comme il venoit de me dire, il l'avoit toute convertie en ces méchantes pieces. Comme j'eus entendu ces choses, je lui dis de faire un bordereau lui-même, tant de l'argent qu'il avoit dans sa caisse, que de celui qu'il avoit donné ; mais de déguiser si bien son écriture qu'on ne la pût reconnoître : Que quand Mr de Turenne l'enverroit querir, comme il ne manqueroit pas de faire, il lui soutint qu'il n'avoit reçû que ces especes, & lui offrit d'envoier chercher le bordereau, pour justifier ce qu'il disoit : que cependant pour apaiser les Officiers, il donnoit sa parole que s'il leur restoit de cet argent à la fin de la campagne il leur en donneroit d'autre, ou du moins des Lettres de Change, & que pour lui donner cours dorénavant, il pria Mr de Turenne de faire faire un Ban, par lequel il fut enjoint à tous les Vivandiers de le prendre, à peine de dix écus d'amende. Il se trouva fort bien de mon avis, Mr de Turenne l'ayant envoié querir, & vû son bordereau, dit aux Officiers, qu'il n'avoit pû les paier que de l'argent qu'il avoit reçû, qu'ils devoient cependant être fort contents de ses offres, & faisant faire un Ban à l'heure même, il ne fut plus parlé de cette affaire. Par ce-moien non seulement le Tresorier évita la punition qu'il craignoit, mais fit encore un grand profit, car les

vivandiers lui rapportoient le même argent pour en avoir d'autre , & lui donnoient deux ou trois sous par écu. Il m'en eût tant d'obligation, qu'il m'offrit de me prêter de l'argent , si j'en avois affaire ; mais n'en manquant pas , graces à Dieu , je lui fus tout aussi obligé que si j'en avois pris.

Mr de Turenne ne se contenta pas d'avoir passé le Rhin , comme j'ai dit ci-dessus , & aiant encore passé le Neckre , il obligea le Marquis de Brandebourg de se retirer au delà du Mein , qu'il traversa après lui. Je ne sçaurois dire pourquoi il lâchoit ainsi le pié devant nous , puis qu'il avoit un tiers plus de monde , si ce n'est que s'il fut venu à perdre le combat , il auroit laissé tout son pays exposé. Quoi qu'il en soit , quoi que ce fût lui qui eût commencé la querelle , il fut le premier à nous rechercher d'accommodement , & on lui promit de se retirer de son pays , moiennant qu'il ne se mêlât plus à l'avenir que de ses affaires. L'affaire du Brandebourg étant ainsi accommodée , Mr de Turenne s'en retourna du côté du Rhin ; où les troupes arrivoient si fatiguées , que c'étoit pitié de les voir. Cependant bien loin qu'elles eussent le temps de se reposer , il falloit rentrer en campagne , le Roi se préparant déjà à prendre Mastricht , car il ne l'avoit osé ataquér l'année précédente , & quoi qu'il y eût eü presque toujours une armée à l'entour , la garnison n'avoit pas laissé de faire des siennes. Même il y avoit eü quelques Officiers qui étoient venus demander à faire le coup de pistolet , & il n'avoit pas tenu à eux qu'ils n'essaïassent leurs forces. Entre ceux-là il n'y en avoit point qui se fut hasardé davantage que Sommardik , lequel ne s'étoit pas seulement présenté comme les autres ; mais avoit fait encore mille algarades , s'il faut ainsi dire , à toute l'armée. Cela faisoit dire qu'il falloit qu'il eût un caractère , & un cavalier me le soutenant sérieusement , & qu'il avoit vü plusieurs personnes qui en avoient , je me mocquai tant de
lui ,

lui, que pour m'en convaincre, il me dit que sans aller plus loin, lui qui me parloit en avoit un: que si j'en doutois, je pouvois lui tirer un coup de pistolet de trois pas, & qu'il en avoit bien essayé d'autres. Il me prit un grand éclat de rire à ces paroles, & ce cavalier voiant que je restois dans mon incrédulité, me pressa tout de nouveau d'essayer s'il disoit vrai, ou non. Je n'eus garde de le faire, dont il conçût tant de dépit, qu'il me dit que si je ne voulois pas m'en éclaircir par moi-même, je pouvois le faire par ce que j'allois voir devant mes yeux. A ces mots il me quitta pour aller jusqu'à une portée du pistolet de la pallissade, & ne sçachant à quel dessein, je vis qu'il tâchoit de prendre une vache, dont il y en avoit un troupeau aussi grand qu'un de moutons. Il lui fut tiré plus de deux cens coups devant qu'il pût venir à bout de son dessein, & c'étoit sans doute quelque chose de plaisant, de voir que cet homme après avoir écarté la vache des autres, étoit obligé le plus souvent de recourir après elles, au milieu d'un nombre infini de mousquetades, voiant qu'elle s'en retournoit joindre le gros. Enfin après avoir donné ce plaisir à toute l'armée, & à moi particulièrement qui sçavois pourquoi il le faisoit, il me ramena la vache, me demandant si j'étois encore incrédule. Je vous avoué que je ne sçûs presque qu'en dire après ce que j'avois vû, où je trouvois quelque chose de surnaturel; néanmoins lui aiant dit que cela pouvoit être arrivé par hazard, je fus cause qu'il y retourna le lendemain, & qu'il y fut tué.

Cependant toutes choses se préparoient pour le siège de Mastricht, pendant lequel je fus en Alsace & en Lorraine, par ordre de Mr de Turenne. Et passant à Belfort, j'y vis le Gouverneur qui étoit si neuf dans le métier, pour commander dans une place de cette conséquence, que je ne me pus empêcher de le dire à mon General. Comme il étoit extrêmement sage, il ne me répondit rien, mais le Marquis de

de Florenſac cadet du Duc d'Uſez qui n'avoit pas la même retenue , me demanda de quel païs je venois , & ſi je ne ſçavois pas que c'étoient les femmes qui faiſoient tout maintenant : qu'il étoit frere de Madame de Maintenon , fidèle dépoſitaire des ſecrets de Madame de Montespan , & qu'il n'importoit pas pour une Place ou deux de moins , pourvu qu'on fit ſa cour à la maîtrefſe du Roi. Il vouloit taxer par là la conduite du Miniſtre de la guerre , comme ſi c'eût été lui qui eut fait un ſi mauvais choix. En éfet , pour ne nous point laiſſer douter que ce ne fut là ſon intention , il nous dit qu'à l'exemple de Mr Colbert qui avoit triomphé du regne de Mademoiſelle de la Valliere , Mr de Louvois vouloit triompher de même de celui de Madame de Montespan : que c'étoit pour cela qu'il ſ'attachoit ſi fort à ſes interêts , & que ſi l'on en croioit même la voie publique , il n'étoit pas un de ceux qui l'eût moins ſervi pour arriver au poſte où elle étoit. On fut ſurpris de le voir raiſonner ſi ſérieuſement , lui qui étoit d'une Maiſon qui avoit toujours été plutôt capable de dire une folie , qu'une bonne choſe , mais la nature lui avoit accordé quelques bonnes ſaillies de fois à autre , à quoi elle avoit joint un autre miracle en ſa faveur , qui étoit d'être le premier de ſon nom qui eût paſſé pour brave. En éfet , il n'y avoit rien de ſi rare dans la maiſon d'Uſez que de voir des gens qui allaſſent à la guerre , ce qui a fait dire à la Chronique ſcandaleuſe , qu'il falloit qu'il ne fût pas fils de ſon pere.

Avec tout cela ce Mr le Gouverneur ne laiſſoit pas de ſçavoir une partie de ſa leçon. Car à ce qu'on me dit , il avoit obligé la Ville à lui faire de gros préſens , & même je m'étois laiſſé dire que ſans la conſidération d'où il venoit , on en auroit porté des plaintes à la Cour. Je dis encore cela au Marquis de Florenſac , qui ſ'efforçant de dire les choſes de mieux en mieux , me répondit qu'il ne
falloit

faloit pas s'en étonner, qu'aussi-tôt qu'il avoit eû ce Gouvernement il avoit été en bonne école, qu'il l'avoit vû aller chez le Maréchal de la Ferté, lequel quoi qu'il fut fort gouteux, avoit eû en sa vie de bonnes mains: qu'une heure de leçon d'un homme comme lui, valoit mieux qu'un mois d'un autre. Et là-dessus se mettant à me conter tout ce que ce Maréchal avoit fait, pendant qu'il étoit Gouverneur de Lorraine, il m'en dit tant, que si je voulois tout rapporter, j'en aurois du moins pour deux jours. Cependant il me dit une chose entr'autres dont je me ressouviendrai toujours, & que je veux bien dire ici, afin que par l'échantillon on puisse juger de la piece. Il me dit, dis-je, que ce Maréchal étant arrivé à Nanci, Messieurs de Ville lui avoient porté en l'allant saluer plusieurs presens, & entr'autres une bourse de jettons d'or, dont chacun pesoit deux Louis, que d'un côté la ville de Nanci y étoit représentée, & de l'autre cinq fusées mises en face, qui sont ses armes: que quand ils avoient été sortis il avoit regardé ces jettons, & les avoit trouvés parfaitement beaux, à cause de la matiere: qu'il avoit donc été bien aisé d'en avoir encore une autre bourse, qui lui coûtât le même prix: que pour cet éfet il avoit renvoié querir les Magistrats, & feignant de ne pas connoître quelle Ville ils avoient voulu mettre dessus, il leur avoit demandé laquelle c'étoit. Surquoi aiant répondu que c'étoit Nanci, Vous vous mocquez de moi, leur avoit-il dit, cela n'en a point l'air. Cependant vous ne vous en devez prendre qu'à vous-même, si vous avez si mal réüssi, c'est pour avoir fait un si petit modèle, & si vous l'eussiez fait plus grand, on ne pourroit pas s'y méprendre. Pour voir si je dis vrai, je vous conseille d'en faire faire un autre au plûtôt: que les Magistrats avoient bien entendu ce que cela vouloit dire, & que ne voulant pas se broüiller avec lui pour quatre cens pistolles plus ou moins,

ils lui en avoient fait faire qui étoient grands comme des medailles.

Je n'osai pas faire ce conte au Vicomte de Turenne, comme je lui en faisois beaucoup d'autres, car ce n'étoit pas lui faire sa cour que de lui dire quoi que ce soit qui aprochât de la médifance. Il étoit scrupuleux là - dessus jusqu'à l'excès ; & Messieurs les petits-maitres qui étoient d'un caractère bien opposé, disoient aussi en parlant de lui, que c'étoit un homme de l'autre siècle. Cependant quelque répugnance qu'ils lui connussent pour ces sortes de choses, la nature prévaloit souvent par dessus toutes leurs réflexions. Aussi pouvoit-on dire d'eux qu'ils étoient semblables au pere du Duc du Lude d'aujourd'hui, lequel aux dépens de sa fortune, ne put s'empêcher un jour de dire en parlant de Marie de Medicis qui demandoit son voile, qu'il n'en faloit point à un Navire qui étoit à l'ancre. Allusion qu'il faisoit à cause du Maréchal d'Ancre, qu'on disoit avoir ses bonnes grâces. En effet, toute cette jeunesse faisoit tous les jours cent folies devant lui, & comme j'entendois tout ce qu'il en disoit, & en sa presence, & quand elle étoit sortie, je n'avois garde de ne pas profiter de l'exemple qu'elle me donnoit. Cependant quoi que nous eussions fait la paix avec le Brandebourg, il ne laissoit pas de s'allumer un feu dans l'Allemagne, dont on devoit bien-tôt sentir l'embrasement. L'Empereur qui avoit intérêt à ne pas souffrir que le Roi s'aprochât si près du Rhin, considérant toutes les alliances qu'il avoit faites avec divers Princes, comme autant de marques de son ambition, sollicita les Princes de l'Empire de s'unir avec lui pour l'en éloigner. Les Ducs de Brunswic furent ravis de cette conjoncture, eux qui craignoient d'avoir un voisin si dangereux, & quelques autres étant entrez dans les mêmes intérêts, le Roi fut obligé d'envoyer, non seulement des troupes en Alsace, mais d'y aller faire un tour
lui

Jai-même , après la prise de Mastricht. Mr de Turenne fut commandé particulièrement pour avoir soin de cette frontière , & s'étant acheminé dans les Evêchez , je logeai à Mets auprès d'une maison qui avoit été donnée au Comte d'Isle, Colonel de Cavalerie, qui passoit avec son Régiment. Comme je ne me portois pas bien , je me couchai de bonne heure , & m'étant endormi je fus réveillé par un grand bruit , comme si le feu eût été dans la maison. Je me levai vîtement en robe de chambre pour voir ce que c'étoit , & aiant entendu que c'étoit dans la ruë , je mis la tête à la fenêtré , & vis l'hôte du Comte d'Isle qui crioit au secours. Je ne connoissois que fort médiocrement ce Colonel , qui étoit Catalan , & dont les manieres étoient un peu dures pour moi , qui avois appris sans vanité auprès de Mr le Cardinal de Richelieu comment il falloit vivre. Neanmoins étant obligé de prendre le parti des troupes , puis que j'en étois , je m'abillai incontinent , & aiant pris mon épée , je ne fus pas plutôt descendu qu'abordant l'homme qui crioit si fort , je lui demandai s'il n'y avoit point de moïen d'apaiser ce desordre. Par bon - heur il me connoissoit , & nous avions logé ensemble une fois dans une hôtellerie à Verdun ; ainsi me faisant quelque civilité : Oüi , Mr dit - il , je veux vous en faire juge , vous êtes du métier , & vous me direz si cela lui est dû. Ce Mr qui est logé chez moi , après avoir bien bû , & bien mangé , veut que je lui donne une servante d'ustancile , Qu'est-ce que cela veut dire , pour qui me prend-il , & ne me connoissez - vous pas pour homme d'honneur. Je vous avouë que ce discours me fit rire , quoi que je fusse descendu fort serieusement , & voiant qu'il s'amassoit déjà un nombre infini de canaille , je le priai de la faire retirer , lui promettant que j'allois accommoder toutes choses. Il eût peine à s'y résoudre , me disant qu'il avoit affaire à un diable qui se moëqueroit de moi. Mais lui
aiant

aiant dit de ne rien craindre, je le fis rentrer dans sa maison, où nous trouvâmes le Comte d'Isle, qui avoit enfermé une de ses servantes, & qui vouloit à toute force qu'elle couchât avec lui. Je me nommai pour lui faire ouvrir la porte, & voyant qu'il n'en faisoit rien, je fus obligé de lui dire que je venois de la part de Mr de Turenne, & qu'il me connoitroit dès qu'il me verroit. Je pris toutes ces précautions afin qu'il ne crût pas que je vinsse à faux, ainsi n'ayant osé résister davantage, je lui dis que Mr de Turenne n'avoit point de connoissance de ce qui se passoit, mais qu'il ne pouvoit manquer de l'avoir bien-tôt, si le bruit continuoit davantage: que je lui laissois à penser l'effet que cela feroit dans l'esprit d'un homme si sage, lui qui étoit ennemi juré de tous les desordres: que l'on disoit qu'il vouloit avoir une servante d'ustancile, qu'il en auroit vingt le lendemain, s'il en avoit tant de besoin, mais que de vouloir obliger ainsi un homme d'honneur à lui fournir de quoi contenter sa débauche, c'étoit une chose qui ne seroit bien reçûe de personne: que le mieux que l'on pût interpréter cela pour lui, seroit qu'on crût qu'il y eût du vin sur le jeu; que c'étoit une étrange extrémité d'être obligé de s'excuser d'un défaut en avouant un autre; qu'il y fit réflexion pendant qu'il en étoit encore temps, afin qu'il n'eut pas lieu de s'en repentir.

Le Comte d'Isle mit de l'eau dans son vin, m'entendant parler de la sorte, cependant étant de l'humeur de ces gens, qui après avoir fait une sottise, ne veulent jamais avouer qu'il ont tort, il me dit que pour l'amour de moi il se priveroit de ses droits, mais que je sçavois bien que cela lui étoit dû. Ces paroles étoient capables de rallumer la querelle, si je n'eusse empêché l'hôte de les relever, & les aiant priez tous deux de vivre en bonne intelligence, puis qu'ils n'étoient pas ensemble pour long-temps, je leur fis toucher dans la main

l'un de l'autre, & se promettre qu'ils boiroient ensemble le lendemain. L'hôte qui étoit un bon homme, me dit que si j'en voulois être, il nous donneroit à déjeuner, & le Comte d'Isle se sentant piqué d'honneur, dit qu'il le vouloit bien, à condition qu'il nous traiteroit le soir. Ces promesses réciproques ne m'ayant point laissé de lieu de douter de leur bonne foi, je fus me remettre dans mon lit, & il n'auroit jamais été parlé davantage de servante d'ustancile, si quelqu'un aiant sçû cette querelle, ne l'eût été répandre dans les troupes. Cela fut cause que ce pauvre Comte fut un peu berné, & quand on le voioit, on se disoit les uns aux autres, voila nôtre ami dont l'intention étoit si bonne. Que n'a-t'il pû établir ce qu'il vouloit, du moins nous nous en serions ressentis comme lui. Pour moi ils me disoient qu'ils me vouloient bien du mal de l'avoir fait désister de ses prétentions, que peut-être à force de se faire craindre, il en auroit fait une loi : que je me mélassé une autrefois de mes affaires, sinon que j'aurois à faire à eux. Le Comte d'Isle se voiant ainsi raillé, pria Mr de Louvois de vouloir l'envoier en Catalogne, où aussi-bien l'on commençoit d'envoier des troupes. Car les Espagnols qui ne pouvoient souffrir que nous prissions la Hollande, avoient tâché de nous en couper les passages, se mettant en devoir de se saisir de Charleroi, à quoi toutes les forces des Hollandois les avoient assistez. Cependant ils n'en étoient pas fortis à leur honneur, ce qui leur devoit faire connoître qu'ils devoient songer à deux fois avant que de s'attirer sur les bras un ennemi si puissant. Le Comte d'Isle crût par là se mettre à couvert de la raillerie, mais au contraire il alla porter dans son païs une réputation qui n'auroit peut-être pas volé si loin, s'il se fût tenu où il étoit. Quoi qu'il en soit, pendant qu'il attloit faire la guerre aux Espagnols, nous nous préparâmes à soutenir celle que l'Empereur nous déclaroit.

roit ; & comme le theatre devoit être aparamment en Alsace , Mr de Turenne se mit à faire fortifier Haguenau & Saverne , sans conter Brisac , où l'on ajouta de nouvelles fortifications. Ce fut une grande joie pour les gens de guerre que ces grands préparatifs , car comme chacun ne songe qu'à soi , on se crût à couvert de la casse qu'on appréhendoit , si le traité d'Hollande se fût achevé. Pour moi qui étoit trop vieux pour esperer de faire fortune dans un métier , que l'on ne commence jamais de trop bonne heure , bien loin de m'en réjouir , j'en eus du chagrin pour l'amour du peuple , qu'on auroit bien délivré de ce mal-heur , si on eût voulu traiter les Hollandois un peu plus doucement dans les propositions qu'ils avoient faites de la paix. Mais on en avoit usé si rigoureusement avec eux , qu'ils s'étoient résolus contre leur genie à suivre les volontez du Prince d'Orange , qui ne trouvant sa grandeur que dans la guerre , la vouloit à quelque prix que ce fût.

Le Roi qui voioit qu'il n'avoit point de Capitaine qui conût l'Allemagne comme le Vicomte du Turenne , lui fit commandement d'y rester , pendant que de son côté il avoit d'étranges affaires sur les bras. Car les Anglois que nous avions eü d'abord pour compagnons dans nôtre entreprise , nous avoient laissez tout seuls pour démêler la fusée , & le Roi d'Angleterre en avoit été quitte pour dire qu'il n'avoit pû faire autrement , & que des raisons d'Etat l'y avoient obligé. Cependant nos côtes étoient exposées à la décente des Hollandois , & nous qui étans assistez de toutes les forces maritimes d'Angleterre n'avions pû leur rien faire sur mer , ne fûmes pas assez fous pour nous aller presenter sur leur passage. Dans cette extrémité le Roi fut obligé de commander le Ban & l'arriere-Ban du Roiaume , & il en vint une partie en Lorraine , parce que nous craignons que le Duc qui en étoit dépourvü depuis long-tems , ne prit un tems si favorable

ble pour y entrer. Voiant qu'une si rude guerre s'ap-
prêtoit, je vous avouë que j'enrageai plusieurs fois
de n'être pas jeune, & que quelque obligation que
j'eusse à mon bon Maître Monsieur le Cardinal de
Richelieu, je lui vøulus un peu de mal de m'avoir
retiré d'un métier, où tout vieux que j'étois, je me
plaisois merveilleusement. Cependant il ne falloit
pas croire que l'on me vit jamais avec des gens de
mon âge, je craignois que leur compagnie ne me
rendit encore plus vieux, & affectant non seule-
ment des manieres de jeunesse, mais encore de
certains airs ridicules, moi qui avois la barbe &
les cheveux tous blancs, je me cachai sous une
peruque blonde, & me servis de la mode qu'on
avoit de se faire raser entierement. Mr de Tu-
renne avoit un certain Gentil-homme nommé Bois-
guiot, homme qui prenoit plaisir à porter une bar-
be blanche, & à être toujors à la vieille mode.
C'étoit mon fleau, & comme s'il eût pris à tâche
de me faire enraget, il me parloit toujors de
Locates, & de mon entrée chez Mr le Cardinal
de Richelieu. C'étoit assurément le plus bel en-
droit de ma vie, mais il m'étoit impossible de le
souffrir, d'autant plus qu'il y ajoûtoit presque tou-
jours qu'il n'étoit qu'un enfant en ce temps-là; &
que c'étoit dequoi son oncle l'avoit bercé, pour
lui insinuer de jeunesse que la vertu ne manque ja-
mais de récompense. Aussi-tôt chacun me regar-
doit tout étonné qu'étant si vieux, je voulusse pa-
roître si jeune, & il y en avoit qui pour achever
de me desesperer, me disoient qu'il falloit dont
que j'eusse près de soixante & quinze ans. Je ne
sçavois que répondre à un discours si desagréable,
& rougissant le plus souvent, aussi-tôt de colere,
que de honte, l'éclat de mon teint faisoit dire à
quelques nouveaux venus, & qui ne sçavoient pas
combien ils me faisoient leur cour, que pour cela il
falloit avoier que je jouïssois d'une parfaite santé.
Ce discours ne finissoit point, & il y avoit toujors
quel-

quelque sort ou quelque malicieux qui le relevoit, tellement que ce qui me pouvoit arriver de plus agréable, étoit qu'il se présentât quelque ordre pour me faire monter à cheval. Je me disois bien quelquefois à moi-même, que j'avois tort d'avoir cette foiblesse, & que je serois le premier à condamner celui qui l'auroit comme moi. Mais en vérité qu'il est difficile de se défaire de l'amour propre, & après avoir éprouvé moi-même ce qui m'est arrivé, que je m'empêcherai bien de blâmer personne, quelque défaut que je lui connoisse.

Ce fut un plaisir que de voir arriver la Noblesse en Lorraine, si l'on n'eut sçû que c'étoient des Gentilshommes, on les eut pris plutôt pour des gardes de pourceaux, que pour ce qu'ils étoient. Et quoi que la plupart se fussent armez de plumes, cela leur seïoit aussi-bien qu'à moi de faire le jeune homme. Cependant ce n'auroit été rien que la mine, s'ils eussent fait le service comme il faut. Mais il ne falloit pas prétendre faire vivre dans la discipline, des gens qui avoient pour les commander, des personnes qui n'en sçavoient pas plus qu'eux, & qui même faisoient de plus grandes fautes, parce que tous ignorans qu'ils étoient, ils faisoient encor les suffisans. Ce n'est pas qu'on n'eût tâché en faisant les Capitaines, de chercher des gens de service, mais il y avoit si long-temps que la plupart l'avoient quitte, que soit qu'ils n'eussent jamais sçû grand chose, ou qu'ils l'eussent oublié, ils paroïssent tout aussi neufs que s'ils n'avoient servi de leur vie. Le Duc de Lorraine vieux & expérimenté Capitaine aiant affaire à ces gens-là, ne fut pas fort embarrassé pour les réduire, & sçachant que le Marquis de Sablé qui commandoit la Noblesse d'Anjou, dormoit entre deux draps à la Françoisë, il donna dans son quartier, le pilla entièrement, & le prit prisonnier lui-même. Si Sablé eut été un homme qui eut eu quelque ambition, cette affaire étoit capable de le désespérer, mais il étoit

Étoit enseveli dans la débauche, tellement que s'il étoit venu à l'armée, ce n'étoit qu'à son corps défendant. En effet, il n'avoit jamais voulu manger de guerre, que pendant la campagne de l'Isle, encore étoit-ce parce que le Duc de Sulli son beau-frere l'avoit chargé de sa compagnie de cavalerie, ce Duc étant aussi propre au métier que lui. Je puis dire cela sans craindre beaucoup de passer pour médifant, toute la terre sçait ce qui lui est arrivé en Hongrie; & que le jour du combat de S. Godard, il s'étoit pris si fort de vin, qu'il ne pût jamais monter à cheval. Il resta donc couché dans la tente, pendant que nos gens en étoient aux mains avec les Turcs, ce qui étant sçû de la Cour, il fut si fort méprisé, qu'on envoya garnison dans toutes ses terres. Pour moi je veux croire avec tous les amis, que cela ne lui est arrivé que par malheur, & que c'est un fort brave homme, mais pour faire que tout le monde en eût la même pensée, il devoit faire ce qu'à fait le Duc de Villeroi, lequel après avoir pleié à la tranchée pendant la campagne de l'Isle, & voiant que tout le monde se mocquoit de lui; brava la mort l'hiver suivant en Comté, où il s'exposa plus que le moindre soldat.

Mais pour revenir au Marquis de Sablé, il fut emmené à Strasbourg, ou le Duc de Lorraine se retiroit d'ordinaire avec sa nouvelle épouse, qui étoit de la Maison d'Apremont. Quoi que ce fût alors une fort belle personne, n'étant devenue comme elle est presentement, que depuis qu'elle a eu la petite verolle, ce vieux Duc l'avoit moins épousée pour sa beauté, que par intérêt. Il avoit perdu un procès contre son pere, qui avoit duré long-temps, & de peur de lui donner la somme à quoi il étoit condamné, il avoit mieux aimé épouser sa fille. Le Marquis de Sablé qui étoit bien-fait de sa personne, croiant que cette circonstance, joint à cela la grande disproportion de l'âge du Duc & de la Duchesse, étoit capable d'avoir jetté
de

de l'aversion entr'eux, résolut de s'en écarter, & comme il avoit plus de penchant à l'amour, qu'à la guerre, il crut qu'il auroit lieu de se consoler de sa prison, s'il pouvoit obliger cette belle personne de répondre à l'affection qu'il commençoit à se sentir pour elle. C'est bien difficile de dire au vrai s'il réussit ou non dans son dessein; si j'étois néanmoins aussi prompt à juger des choses que tous ceux qui étoient alors à Strasbourg, je dirois avec eux qu'il eût lieu d'être content; mais comme je ne suis pas d'humeur à décider si légèrement de toutes choses, & principalement dans une affaire où il y va de l'honneur d'une personne de cette qualité, j'aime mieux dire, que quoi que les apparences fussent qu'il n'étoit pas si mal-heureux, néanmoins on court risque souvent de se tromper, quand on ne juge des choses que par les apparences. Quoi qu'il en soit, cela ne laissa pas de donner de l'ombrage à ce vieux Duc, & comme le secret de mettre son esprit en repos, étoit que le Marquis de Sablé s'en retournât promptement en France, il lui en facilita tous les moyens. Un autre que Sablé auroit été peut-être plus sensible à la gloire de pousser son intrigue avec cette Princesse, qu'à recouvrer sa liberté, mais lui qui ne songeoit qu'à son plaisir, fut bien-aise de s'en retourner à Paris, où il fut bientôt consolé de son absence.

A l'égard du Duc de Lorraine, n'ayant plus rien qui troublât son repos, il employa le temps qu'il n'étoit point obligé de donner aux armes, à des occupations qui lui étoient toutes particulières. Il visitoit jusqu'aux moindres bourgeois, & il avoit plus de plaisir à être avec eux, qu'avec des gens de qualité. Je lui avois bien vû faire autre chose pendant que j'étois à Bruxelles, il alloit danser aux chansons en pleine rue avec les uns & les autres, & il avoit pris ce temps-là pour faire un présent considérable à la fille d'un Avocat, dont il étoit amoureux. Car la mode à Bruxelles étant de don-

ver des couronnes de fleurs, il lui en avoit donné
 une, où il y en avoit effectivement, mais qui étoit
 enrichie de diamans. On avoit jugé de là qu'il fa-
 loit que son cœur fut grandement touché. En effet,
 la plus belle qualité n'étoit pas d'être fort liberal,
 & c'étoit au contraire ce qu'on trouvoit qui lui
 manquoit. Cependant ce n'étoit pas là la seule
 preuve qu'il lui avoit donnée de son amitié, com-
 me elle avoit une mere qui n'aimoit pas qu'elle vît
 des gens d'épée, il s'étoit déguisé plusieurs fois en
 homme de robe pour l'aller voir, & la fille lui
 avoit fait accroire que c'étoit un President de Nan-
 ci, ce que la bonne femme avoit crû de bonne foi.
 Ces sortes de déguisemens étoient assez ordinaires
 à toutes sortes de personnes, ainsi il n'avoit pas
 grand lieu de s'en étonner, mais il en pratiquoit
 d'autres, où il n'y avoit que lui qui pût prendre
 plaisir. Il étoit logé dans la rue des fripiers, &
 je l'ai vû une fois qui s'étoit accommodé comme
 ces sortes de gens, & qui avoit paré le devant de sa
 porte, de tous ses vieux habits, tellement que qui
 ne l'eût pas connu, l'eût pris pour être du métier.
 Cependant il étoit assis sur une chaise avec un ta-
 blier devant lui, causant avec le voisin, tout de
 même que s'il eût été son camarade. En effet, à
 moins que de le connoître, comme je viens de dire,
 il n'y avoit personne qui ne s'y trompât, de sorte
 qu'il s'y arrêta un cavalier, qui lui demanda com-
 bien il lui vendroit un buffe, qu'il voioit pendu
 avec les autres hardes. Le Duc lui dit qu'il devoit
 l'essayer avant que d'en faire marché, & le dé-
 crochant en même temps, il le lui mit sur lui, ce
 que l'autre souffrit volontiers, n'ayant garde de
 croire que celui qui lui rendoit ce service fut le
 Duc de Lorraine. Mais il ne fut pas long-temps
 sans en être éclairci, le Duc d'Arscor étant surve-
 nu avec plusieurs Officiers de guerre, ne pût de-
 meurer dans le silence, le voiant dans un état si
 éloigné de celui où il devoit être; cela fit que le ca-

valier reconnoissant son erreur, remonta à cheval pendant qu'ils se faisoient des complimens les uns aux autres, & emporta le buffe. Le Duc de Lorraine qui n'aimoit pas à perdre, se mit à courir après lui, mais l'autre aiant six-jambes contre lui deux, sa peine fut fort inutile. On le railloit un peu de cet accident, lequel on crut capable de le faire renoncer à ces sortes de plaisirs qui n'appartenoient qu'à lui, mais il y retourna peu de jours après, aiant l'esprit tourné d'une maniere qu'il ne se divertissoit jamais tant qu'à ces sortes de choses. Cela étoit cause qu'il étoit aimé du menu peuple par tout où il se trouvoit. En effet, il se familiarisoit continuellement avec lui, alloit manger chez le Pauvre, comme chez le riche, tenoit leurs enfans sur les fonds de barême, & ne vouloit pas que ceux qui l'avoient choisi pour parreïn, l'apellassent autrement que leur compere. Il ne les apelloit aussi jamais que du même nom, & souvent l'on voyoit qu'il faisoit arrêter son carrosse à la porte d'un artisan, pour demander comment se portoit toute la maison.

Mais pour revenir à la guerre, les ennemis se trouverent si forts, que Mr de Turenne fut obligé de lâcher le pié, & ils prirent des quartiers d'hiver en deçà du Rhin. Nos troupes cependant étoient dispersées dans le voisinage, avec ordre de prendre garde à ce qu'ils feroient; & comme on craignoit de divers côtez, Mr de Turenne laissa des gens de service dans chaque quartier, afin que s'il survenoit quelque chose, ils pussent y remédier d'eux-mêmes, sans qu'il fût obligé d'y marcher en personne. Aussi il luy étoit impossible d'être par tout, & il avoit choisi de rester du côté de Philisbourg, où les ennemis faisoient paroître de plus grands desseins. Pour moi après avoir fatigué extrêmement pendant deux campagnes, j'étois demeuré malade dans le quartier de Mr de Pillois Brigadier de cavalerie, où après avoir pensé mourir,

rir, je fus guéri par une espece de miracle. Car comme il n'y avoit plus d'esperance à moi, un cavalier ennemi qui avoit été fait prisonnier dans un parti, & qui étoit dans une prison auprès de mon logis, me fit dire qu'il me guériroit, si je voulois lui donner de quoi paier sa rançon. C'étoit si peu de chose, que je n'eus garde de vouloir marchander avec lui, & il me fit prendre un bouillon avec de l'eau de vie, du sucre, de la canelle, du poivre, & une certaine poudre qu'il avoit dans une tabatiere, qui raccommoda tellement mon estomach, qu'en huit jours de temps je fus en état de monter à cheval. Je me préparai donc à aller trouver Mr de Turenne, qui avoit eü la bonté plusieurs fois en écrivant dans le quartier, de s'informer de mes nouvelles, mais Mr de Pillois ne me le voulut jamais permettre, que ma santé ne fût rasfermie entierement, de sorte que dans le temps qu'il me retint, j'eus lieu de lui rendre un service, dont il me scût bon gré, & qui sans vanité m'aquit quelque réputation, quoi que je n'y emploiasse qu'un peu d'adresse. Les ennemis assiegerent une petite ville auprès de Hombourg, & comme il étoit chargé de la défendre, il assembla les troupes du voisinage, lesquelles ne faisant que deux mille cinq cens chevaux, il y trouva bien de la difficulté, parce qu'en même temps il eût avis qu'il étoit arrivé du secours aux assiegeans, de sorte qu'ils étoient pour le moins sept ou huit mille hommes. Il tint Conseil de guerre là dessus, & chacun aiant été d'avis qu'on ne pouvoit rien entreprendre sans mettre les troupes en grand hazard, je le vis revenir si affligé, que je fis un effort pour lui apporter quelque soulagement. J'avois oüi dire que la ruse servoit quelquefois plus que la force, ainsi étant résolu d'y avoir recours, je donnai tellement le gêne à mon esprit, que je m'avisai d'un moien, qui eût un succès aussi avantageux que je le pouvois désirer. Ce fut d'envoier un homme du lieu avec

une lettre au Gouverneur, laquelle portoit que le hazard aiant voulu qu'il se fût assemblé jusqu'à dix mille hommes pour une revûe, Mr de Pillois marchoit avec eux à son secours : qu'il seroit le lendemain à deux heures après midi en présence des ennemis, & qu'il n'avoit qu'à se défendre jusqu'à ce temps - là s'il vouloit être témoin de leur défaite. Ce n'étoit rien que cette lettre, & il faisoit au lieu de la porter à ce Gouverneur, la rendre entre les mains de celui qui commandoit à ce siege, & il faisoit aussi que celui qui la portât fût un homme qui ne fût rien de mon dessein. C'est pourquoi aiant conçu toutes choses dans mon esprit, je dis à Mr de Pillois qu'il envoiât querir le plus riche de son quartier, & le menaçât que s'il ne portoit sa lettre sûrement, non - seulement il mettroit le feu à sa maison, mais le feroit enoore prendre à son retour. Il eût assez de confiance en moi pour faire ce que je lui disois, & cet homme étant venu, il ne lui servit de rien de vouloir s'excuser sur la difficulté qu'il y avoit de passer au travers des quartiers des ennemis. Mr de Pillois lui dit qu'il falloit le faire, ou se résoudre à périr, & n'y aiant point de milieu entre l'un & l'autre, il alla se préparer pour son message. Mais tandis qu'il le faisoit, mon hôte qui avoit le cœur François, & que j'avois gagné sous promesse d'une récompense assez considérable, prit les devans, & fut l'attendre sur le chemin, lui faisant croire qu'il avoit affaire du côté où il alloit. S'étant ainsi joints tous deux, & aiant pris langue l'un de l'autre, celui qui étoit chargé de la lettre, lui exposa son embarras, ajoutant que quoi qu'il pût faire, il ne pouvoit manquer de périr, puis qu'étant reconnu pour un épion ce qu'il ne pouvoit éviter, il alloit être pendu sur le champ, & que d'un autre côté s'il ne s'aquiroit de sa commission, il avoit laissé sa femme, & ses enfans entre les mains de Mr de Pillois, qui outre le sac & l'incendie de
sa

sa maison, leur seroit un pareil traitement que celui qu'il apprehendoit : qu'il ne lui avoit rien caché de son dessein : qu'ainsi il lui seroit inutile de se flatter : qu'il se remettroit donc entierement entre les mains de Dieu, n'ayant point de choix à faire quand il s'agissoit de son salut, ou de celui des personnes qui lui devoient être cheres à l'égal de lui-même.

Mon hôte feignit d'entrer dans son malheur, & pour gagner plus de créance dans son esprit, accusa Mr de Pillois de cruauté. Cependant après bien des discours qui ne témoignoiēt que de la compassion, il lui dit, que s'il étoit à sa place, il iroit se rendre à celui qui commandoit au siege, & lui diroit sous qu'elle menace il avoit été obligé de se charger de la lettre : qu'il lui permettroit de la porter, ou ne le lui permettroit pas, mais que l'un ou l'autre arrivant, il mettroit toujours sa vie en seureté, & celle de sa femme, & de ses enfans : que Mr de Pillois croiant qu'il auroit été pris en satisfaisant à ses ordres, n'auroit rien à dire, & que les ennemis de même ne lui pourroient faire de mal, voyant qu'il se seroit rendu volontairement entre leurs mains. Cet homme trouva cet expedient admirable, & s'étant déterminé à le suivre, il lui en fit mille remerciemens. Mon hôte le voyant si bien résolu, le quitta feignant que son chemin ne lui permettoit pas de marcher davantage avec lui, & s'en étant revenu sur ses pas il trouva Mr de Pillois qui marchoit à tout hazard avec ses deux mille cinq cens chevaux. Il lui rendit conte de la disposition où il avoit laissé son homme, & nous en conçûmes une bonne esperance ; nous imaginant que les ennemis croiroient que la lettre ne contenoit que verité, d'autant plus que celui qui la leur avoit renduë avoit été prévenu avant que de partir, qu'il marchoit un puissant secours pour faire lever le siege. En effet, ils donnerent si bien dans le panneau qu'ils ne l'eurent pas plûtôt décachetée, qu'ils résolurent de faire retraite.

Nous apprîmes cette nouvelle , que nous étions encore à trois lieues d'eux , & Mr de Pillois n'ayant que faire alors d'aller plus loin , reprit le chemin de son quartier , où à quelque temps de là il reçût des lettres de la Cour qui le complimentoit de ces heureux succès. Ce n'est pas que beaucoup de gens ne sçussent bien que j'y avois eü du moins autant de part que lui , mais comme il étoit là le General , & que c'est à eux d'ordinaire que s'attribuë le bien & le mal , il n'étoit pas juste qu'il ne jouit pas du privilège que lui aqueroit sa charge. Cependant je dois dire à sa louange , que c'étoit un homme qui entendoit parfaitement bien la cavalerie , & qu'il y en avoit peu dans l'armée qui en sçussent plus que lui. Il en donna des marques peu de temps après , lors qu'il ne voulut point charger , quelque commandement que lui en fit Mr de Vaubrun , le jour du combat d'Einslein. Car prévoiant que les ennemis le prendroient à leur avantage , il aima mieux attendre qu'ils se fussent avancez , que d'obeïr , & d'être batu. Je ne dis pas qu'il fit bien de le faire , après avoir servi aussi long - temps qu'il avoit fait , il devoit sçavoir que rien ne le pouvoit dispenser d'obeïr à son supérieur. Aussi quoi que cette occasion le mit en réputation de sçavoir son métier mieux que Mr de Vaubrun ; il ne laissa pas de porter la peine de sa désobeïssance , il fut cassé , & si on lui donna une pension de mille écus : c'est qu'on ne voulut pas qu'il fût dit qu'après avoir si bien servi , il n'eût pas de quoi vivre le reste de ses jours.

Au sortir de l'expédition dont je viens de parler , un Officier me vint faire un plaisant compliment , qui fut qu'ayant pris querellé avec Mr de Montperoux , Mestre-de-camp du régiment de Rouërgue , & voulant se couper la gorge avec lui , il me prioit de lui vouloir servir de second. Je lui dis que mon service lui étoit tout acquis , & en effet je lui témoignai particulièrement. Car au lieu de m'aller
 battre

battre comme il prétendoit, je fis en sorte qu'on l'épiât, de manière que je l'empêchai de se perdre. Ce Mr de Montperoux étoit un fort brave homme, mais qui étoit tellement allerte, qu'on avoit de la peine à s'accommoder à son humeur. Il avoit des saillies qui faisoient rire tout le monde, mais pas une n'avoit été si plaisante, que celle qu'il eût lors que le Roi lui donna son régiment. Car après que le Roi lui eût dit qu'il le lui accordoit, il le pria de lui vouloir donner le nom d'une des Provinces du Roiaume, ce qui n'étoit en usage que pour les vieux corps, & pour les petits vieux, ajoutant qu'il étoit si peu considéré dans sa Province, que si son régiment portoit son nom, il n'y auroit personne qui y voulut entrer. Le Roi trouva cette demande fort particuliere, & sur tout à un Gascon, dont la coutume est plutôt de se donner des louanges, que de se mépriser soi-même. Quoi qu'il en soit, il ne lui refusa pas sa demande, & Mr de Montperoux le servit avec beaucoup de courage, jusqu'à ce qu'enfin il lui arriva, ce qui arrive d'ordinaire à ceux qui vont long-temps à la guerre, je veux dire qu'il y fut tué.

J'étois d'un âge, comme j'ay déjà dit tant de fois, à n'avoir plus guères à vivre, ainsi je ne devois pas passer pour aimer à conserver mes jours aux dépens de ma réputation. Cependant ce que j'avois fait à l'égard de cet homme, qui m'avoit invité à lui servir de second, donna matière de parler à mes ennemis, & je fus assez mal-heureux qu'on dit que c'étoit manque de cœur. Si j'eusse été aussi fou que j'avois été autrefois; je me serois fait de belles affaires avec tous ces médisans, mais outre que l'âge ne me rendoit plus le sang si chaud, Dieu premierement, puis le Roi me défendant la vengeance, je m'y pris d'une autre manière pour faire voir que j'avois plus de cœur qu'eux. A la première occasion qui se presenta, je priai sans faire semblant de rien deux de ces Messieurs, de vouloir venir avec moi pour re-

connoître les ennemis, & je les menai si loin, qu'il se ruoient de me dire que l'on m'avoit donné de l'argent pour les faire périr. Comme je vis que c'étoit tout de bon, je leur dis que je m'étonnois qu'ils eussent peur eux, qui étoient si prompts à juger mal des autres, & ne m'en retournant pas encore pour tout cela, je m'approchai des coups de si près, qu'ils prirent la peine de me quitter. J'eus bien ma revanche quand je fus de retour au camp, je contai à leurs amis & aux miens comment ils m'avoient abandonné, & quoi qu'il se trouvât des gens assez charitables pour le leur aller redire, ils jugerent à propos de demeurer dans le silence, de peur qu'un homme qu'ils avoient vû de leurs propres yeux mépriser si fort sa vie, ne fut pas toujours d'humeur à souffrir leurs médisances. En effet, j'étois bien malheureux d'être ainsi le sujet de tant de méchans discours pour si peu de chose, vû qu'aujourd'hui il vient d'arriver une pareille aventure sans qu'on ait médité de celui à qui elle est arrivée. Chacun sçait que le Marquis de Crequi aiant appelé un Colonel en duel, ce Colonel au lieu de se trouver sur le pré, comme il avoit promis, a été avetir le pere de ce Marquis qui étoit General de l'armée, & ils s'en sont allez tous deux au rendez-vous, où ils ont trouvé le Marquis de Crequi avec son second. Qui a été bien surpris, ç'a été sans doute ce fils de voir son pere, à qui ne pouvant cacher le dessein qu'il avoit, il s'est jetté à ses pieds, & lui a promis de n'y plus retourner. Au reste comme il n'y a que bonheur & malheur dans le monde, bien loin, comme je viens de dire, que ce Colonel ait engagé par là sa réputation, on trouve qu'il en a usé en homme sage. Pour montrer mon malheur, j'ai eü le chagrin de l'entendre dire à ceux que je sçavois m'avoir blâmé comme les autres. Cependant comme l'occasion n'avoit pas encore voulu que je leur eusse témoigné ce que j'avois sur le cœur, je desirai qu'elle se pût rencontrer, sur tout à l'égard d'un

Certain fanfaron, nommé Châteaubaudot, que si on l'en eût voulu croire, eût passé pour la perle de tous les braves. Comme je lui portois donc une certaine dent, je ne me trouvois point avec lui, que je ne prisse plaisir à lui contredire. Surquoi il étoit si réservé, que bien souvent je trouvois moi-même qu'il avoit beaucoup de patience. Il faut bien croire qu'il n'étoit pas si brave qu'il le disoit, mais quoi que je düsse être content de l'avoir mortifié tant de fois, je cherchois encore l'occasion de le pouvoir faire, & elle s'offrit lors que j'y pensois le moins. En m'en retournant à l'armée la campagne suivante, j'arrivai à S. Disier un jour qu'il y avoit beaucoup de troupes, & j'aurois couru risque de demeurer à la rue, si je n'eusse trouvé un hôte qui moiennant un écu me ceda sa chambre. J'y fis donc mettre mes hardes, & aiant l'esprit en repos de ce côté-là, je sortis pour aller voir quelques Officiers de mes amis. Mais tandis que je me promenois avec eux, Mr de Châteaubaudot arriva dans la même hôtellerie où j'étois logé, & ne trouvant point de chambre que la mienne, prit la peine d'en faire sortir mes hardes, & de s'y camper. J'appris cela quand je fus de retour, & ne pouvant deviner que pouvoit être un homme si hardi, je montai en haut pour le connoître. Si je fus surpris de le voir, lui à qui je ne voulois déjà pas trop de bien, il ne le fut pas moins quand il vit que c'étoit à moi à qui il avoit affaire. Mais ne lui voulant pas donner le temps de me faire excuse, je fermai sur nous la porte au verrouil, & lui dis qu'il n'étoit pas juste que pour être arrivé une heure ou deux avant lui dans l'hôtellerie, j'eusse une chambre pendant qu'il demouroit à la rue: qu'il falloit qu'elle ne demeurât qu'à celui qui sçauroit mieux la conserver, & mettant en même temps l'épée à la main, je ne doutois point qu'il ne fit la même chose. Mais je fus fort surpris quand au lieu de se défendre, il me dit qu'il n'avoit garde de se faire

si méchante querelle, qu'il reconnoissoit qu'il avoit tort, & qu'une marque de cela c'est qu'il alloit faire emporter ses hardes, si je le vonlois laisser passer librement. J'eus pitié de sa foiblesse, & remettant mon épée dans le fourreau, je lui dis qu'au moins il se ressouviint d'être sage toute sa vie, que j'en avois beaucoup souffert, mais que peut-être je ne serois pas toujours d'humeur à en tant souffrir, que cependant je ne serois pas comme lui, quoi que j'en eusse plus de sujet; que je n'irois pas dire qu'il avoit plus de langue que de courage, mais qu'il seroit encore temps de le faire connoître, s'il n'aprenoit à se corriger. Je demurai ainsi maître de la chambre, ce qui ne fut pas une petite joie pour moi. Car j'avois à ma confusion que je lui en voulois plus qu'à pas un autre, & quoi que j'eusse assez de lumiere pour sçavoir que l'on devoit pardonner, je ne l'avois jamais sçu gagner sur moi. Cet accident fut cause qu'il quitta notre armée, & il s'en fut servir dans celle de Mr de Schomberg, qui commandoit en Catalogne. Il y eut une compagnie de Cavalerie dans le Régiment de Gassion, mais comme il aimoit son plaisir, il quitta au milieu de la campagne pour aller voir une maîtresse, & comme il s'en revenoit il fut tué par les Miquelets.

Pour moi j'étois toujours Aide-de-camp, & quoi que le Roi en eût qui pouvoient passer pour barbons, comme étoient le Marquis d'Angeau, & le Marquis d'Arce, néanmoins il n'y en avoit pas un qui me pût disputer la qualité de Doien. Cependant j'étois fort vigoureux, & Mr de Turenne disoit quelquesfois de moi, que c'étoit dommage que j'eusse commencé si tard, & que si j'avois pour le métier autant de disposition dans l'esprit, que j'en avois dans le corps j'y aurois pû faire quelque chose. En effet, je lassois par jour trois ou quatre chevaux, & j'étois si souvent dessus, qu'on m'apelloit par dérision le petit General d'armée. Je ne m'attirois pas toutefois cette qualité pour m'en faire accro-

croire, je cherchois plutôt à faire plaisir, qu'à nuire à personne, & je ne sçache qu'un seul homme qui se soit plaint de moi. Mais je laisse à juger s'il y avoit de ma faute, & je veux bien prendre tout le monde pour mon juge. Il y avoit dans le régiment de cavalerie de Harcourt un Gentilhomme du Vexin nommé Bellebrune, dont j'avois autrefois connu le pere, qui étoit Capitaine aux Gardes, si-bien que me croiant obligé de dire au fils mes petits sentimens sur sa conduite, je l'avois averti plusieurs fois de quelques choses que je ne croiois pas lui devoir aquerir beaucoup de réputation. En effet, il étoit fort débauché, & quoi qu'il eût une fort honnête femme, il ne laissoit pas d'en voir d'autres, & même des plus abandonnées. Cette débauche ne pouvant produire que de méchans effets, il lui arriva justement ce que je lui avois prédit, on le regarda dans le régiment comme un homme dont la compagnie étoit dangereuse, & il s'y fit deux ou trois affaires dont il ne sortit pas à son honneur. Pour comble de disgrâce, il apporta de Paris un méchant mal, & soit qu'il n'eût pas un grand fonds de bravoure, ou que cela l'incommodât tellement qu'il ne fût pas en état de servir, il me vint prier de parler à Mr de Turenne pour lui faire avoir permission de s'aller faire traiter. Nous avions alors les ennemis sur les bras; & ne croiant pas qu'il dût prendre ce tems-là pour s'en aller, je lui en dis mon sentiment. Il ne me voulut jamais croire; & voiant que je refusois d'en parler à Mr de Turenne, il lui en parla lui-même. Mais Mr de Turenne lui dit la même chose que moi, de quoi n'étant pas content, il s'en alla sans prendre congé de personne. J'avois eût raison de lui dire ce que je lui avois dit. En effet, nous donnâmes un jour ou deux après, & s'il avoit voulu attendre jusques-là, je n'aurois pas craint alors d'en parler à Mr de Turenne. Mr de Turenne qui étoit la bonté même, lui avoit aussi dit de se donner patience deux

ou

ou trois jours , mais n'en aiant rien voulu faire ; comme je viens de dire , il se fit casser. Dieu sçait si je parlai contre lui , & si au contraire je ne tâchai pas de l'excuser , quand on dit à Mr de Turenne la faute qu'il avoit faite. Cependant il ne se prit qu'à moi du mal-heur qui lui étoit arrivé , & l'on me manda de Paris , où il étoit , qu'il me menaçoit étrangement. Je traitai cela de bagatelle ; & dans le fonds je l'estimois trop peu pour le craindre. Mais je trouvai bien-tôt après que ce ne sont pas toujours les plus braves qui sont les plus dangereux , & qu'au contraire il n'y en a point de qui l'on se doit donner tant de garde que des lâches. J'éprouvai cette vérité quelque temps après. Je ne fus pas plutôt de retour de la campagne , que comme je venois un soir du Fauxbourg S. Germain , il sortit trois hommes sur moi l'épée nuë , & je le reconnus à la tête des deux autres. Je ne fus pas si surpris qu'il ne me restât encore assez de sang froid pour lui demander s'il étoit possible qu'un Gentil-homme se portât à une action si indigne. Mais s'il l'étoit il y avoit déjà long-temps qu'il n'en faisoit plus les actions , & après avoir réduit sa femme à une extrême pauvreté , & s'y être réduit lui-même , il avoit été obligé de se mettre dans les gendarmes , où je ne veux pas dire qu'il n'y ait d'honnêtes gens , mais où aussi je ne craindrai point de dire qu'il ne s'y rencontre de certaines personnes , à qui le crime ne fait pas trop de peur. Il avoit donc achevé de se corrompre parmi ceux-là , & s'étoit sans doute par leur conseil qu'il s'étoit porté à une vengeance si raisonnable. Cependant j'étois d'autant plus embarrassé que l'heure étoit induë , tellement que je ne pouvois espérer de secours du guet qui s'étoit retiré. Mais je n'avois pas affaire à d'assez braves gens , pour me presser comme auroient pû faire d'autres , & aiant eü la précaution de me ranger contre une boutique , je les empêchai de me pouvoir prendre par derrière. Pour moi , quand je fais réflexion au danger que
je

je courus, je m'étonne mille fois comment aiant résolu de faire une si méchante action, ils n'avoient pas pris d'autres armes. Mais Dieu l'ayant permis de la sorte pour me donner le temps de me pouvoir sauver, je les tint dans le respect avec la pointe de mon épée, jusqu'à ce qu'un carrosse passa, qui étoit celui du Duc de Lesdiguières. D'abord que mes assassins virent les flambeaux, ils s'enfuirent, & Mr le Duc de Lesdiguières qui étoit dedans m'ayant reconnu à la clarté, fit arrêter son carrosse, & me demanda ce que c'étoit. Je ne lui voulus pas dire le nom de celui de qui j'avois tant de lieu de me plaindre, aiant encore la considération de ne vouloir pas perdre un homme qui appartenoit à d'honnêtes gens, je lui dis seulement que j'avois été ataqué par trois personnes que je ne connoissois pas, & que sans lui j'aurois mal passé mon tems. Il mit pié à terre de peur de surprise, & nous marchâmes ainsi deux ou trois ruës, sans rien trouver. Mais comme cette journée étoit destinée aux aventures, nous entendîmes approchant d'un bâtiment neuf, & qui n'étoit encore élevé qu'à moitié, une voix plaintive qui en sortoit, & que nous reconnûmes pour être celle d'une femme. Mr de Lesdiguières commanda à ses laquais d'entrer dans ce bâtiment, pour voir ce que c'étoit; & comme nous les suivions, nous vîmes un spectacle qui nous surprit. Nous vîmes, dis-je, une fille parfaitement bien vêtue, de belle taille en apparence, avec un masque sur le visage, qui accouchoit sans autre secours que celui d'une fille qui paroïssoit bien neuve dans le métier qu'on lui faisoit faire. J'eus pitié de cette malheureuse, & je dis quelques paroles qui le pûrent faire connoître; mais Mr de Lesdiguières qui n'étoit pas autrement tendre sur l'article, ne se faisant que rire de cette aventure, peu s'en falut qu'il n'obligeât cette fille à ôter son masque. Je crois même qu'il l'auroit fait sans moi, & il lui dit cent choses qui étoient capables de la des-

sespe-

espérer, & que je n'aprouvai pas. J'eus beaucoup de peine à l'emmener; néanmoins en étant venu à bout, j'obligeai grandement cette misérable, qui n'auroit jamais accouché sans cela. Car je vois déjà qu'elle commençoit à étouffer de crainte d'être reconnue, & si cela eut duré davantage, elle ne s'en seroit jamais sauvée. J'eus la curiosité le lendemain d'aller dans ce quartier-là, & de m'informer s'il n'y avoit point une fille véruë de telle façon, & qui étoit de telle taille. Surquoi l'on m'instruisit si-bien, que je scûs que la Damaïsselle en question, étoit la fille d'un Conseiller, & qui-passoit pour une Vestale. Cependant quoi qu'il en fut pas une malheureuse, son enfant ne laissa pas d'être exposé comme celui d'une misérable servante, & le Commissaire ne faisoit que de le lever quand je passai dans la rue. Si j'avois voulu j'aurois bien pû donner des lumières là-dessus, mais considérant qu'il ne falloit pas perdre une pauvre fille, qui sans doute avoit été trompée; je demeurai dans le silence, & je n'en ai jamais tant dit que je fais à présent.

Cependant ce qui m'étoit arrivé à l'égard de Bellebrune, me donnant lieu de penser à ma seureté, je fus sur le point d'aller trouver Monsieur le Prince de Soubize son Capitaine, de qui j'avois l'honneur d'être connu assez particulièrement, pour espérer qu'il m'en feroit justice. Mais considérant que j'avois affaire à un misérable, je crûs que je serois mieux de me taire, & de prendre garde seulement à moi. Je me retirai donc de meilleure heure qu'à l'ordinaire, & s'il m'arrivoit de m'ennuyer, je prenois une brigade du guet, laquelle moiennant quelque petite chose, me reconduisoit jusqu'à ma maison. Par ce moien j'évitai toutes les embûches qu'il me pouvoit dresser, & il ne fut pas assez hardi pour m'attaquer en plein jour. Il y avoit trois ans que je recommençois d'aller à la guerre, & j'étois devenu si bon ménager, que j'avois amas-

Se les trois années de ma rente, ce qui étoit bien extraordinaire dans un temps, où l'on a coutume de faire de la dépense. Mais comme je touchois cent écus toutes les six semaines à cause de mon emploi, & que d'ailleurs j'avois la table de Mr de Turcotte, je ne m'étois jamais vû si à mon aise. Cependant étant embarrassé de cet argent, je songeai à le placer, & en ayant parlé à un de mes amis, il me dit que je n'avois que faire d'aller plus loin, & que si je voulois le lui donner, il me cederoit une partie d'une certaine rente qu'il avoit sur un Gentilhomme de Provence, à qui il avoit prêté vingt mille francs pour acheter un Gouvernement: que quoi que d'ordinaire il n'y eût point d'hipothèque là-dessus, il y en avoit une neanmoins qui ne pouvoit périr, qu'il y avoit un brevet de retenue de vingt mille écus, lequel étoit pour la seureté, & pour celle de Mr le Maréchal d'Humieres qui avoit pareillement prêté quarante mille francs: qu'ainsi je ne courois aucun risque, & que je lui ferois plaisir. Tout cela me parut fort vrai, comme en effet il n'y avoit pas le mot à dire. Etant donc bien aise de l'obliger, je pris mon argent, & le lui portai jusques chez lui, quoi que mon dessein eût été auparavant de le mettre à fonds perdu, ou du moins à l'Hôtel de Ville. En effet, j'aurois bien mieux fait, mais ma destinée voulant que je ne fusse jamais qu'un gueu je n'en eus le revenu que fort peu de temps, & le debiteur étant mort, le Roi donna le Gouvernement à Mr de Brissac Major des Gardes du Corps, sans songer qu'il y avoit un brevet de retenue. J'avois si mal pris mes mesures, qu'au lieu de me faire faire un transport avec garantie par celui à qui j'avois prêté mon argent, je m'étois contenté qu'il m'eût subrogé en son lieu & place. Ainsi tout mon recours étoit sur la succession de Mr de l'Arbouste, qui étoit celui qui étoit pourvû du Gouvernement. Mais comme il y avoit beaucoup plus de dettes que de bien, toute ma

con-

consolation fut que quand on auroit representé la chose au Roi, il obligeroit Mr de Brissac à nous payer. Je l'esperois d'autant plus que Mr le Maréchal d'Humieres y avoit interêt, lequel étoit assez puissant pour nous faire faire justice. Celui avec qui j'avois traité ne manquoit pas aussi d'amis, c'étoit Mr de Saillant, frere de Mr de Montauban Lieutenant-General des armées du Roi, mais si celui-ci fit tout son possible pour en avoir justice, l'autre ne s'en remua pas, & il nous dit pour ses raisons, que Mr de Brissac n'étant pas en état de nous payer, il ne vouloit pas chagriner le Roi, qui aiant crû lui faire un present considerable, seroit obligé de tirer cet argent de ses coffres. Cela ne nous contenta pas Mr de Saillant & moi, & comme j'avois mes raisons pour ne pas paroître ouvertement dans cette affaire, toute la sollicitation ne roula que sur Mr de Saillant, qui à la verité ne s'y endormit pas, mais qui cependant fut trois mois avant que de pouvoir avoir aucune réponse sur un nombre infini de placets qu'il avoit lui-même donnez au Roi. Enfin au bout de ce temps-là Mr de Louvois lui dit que s'il vouloit plaire au Roi, il falloit qu'il se desistât de ses prétentions, & que s'il trouvoit quelque chose à demander, on le lui accorderoit pour récompense. C'en étoit assez dire pour nous faire voir que nôtre dette étoit perdue, mais Mr de Saillant se croiant obligé pour l'amour de moi, & d'ailleurs pour l'amour de ses enfans, de n'en pas demeurer-là, presenta encore divers placets au Roi, à l'un desquels le Roi y répondit de bouche, qu'il sçauroit de Mr le Maréchal d'Humieres de quoi il s'agissoit. Mr de Saillant m'aïant dit cette réponse, je n'en eûs pas plus d'esperance, & Monsieur d'Humieres s'étant déjà assez déclaré, je craignis qu'il ne continuât à faire sa cour à nos dépens. Mais il en usa fort bien, & fort genereusement, car il dit au Roi que s'il ne l'en avoit pas importuné, c'est qu'il recevoit de
lui

Iuſtant de bienfaits, qu'il n'en ſeroit pas plus pauvre, quand il perdrait quarante mille francs. Mais qu'il n'en étoit pas de même de Mr de Saillant, lequel outre qu'il n'étoit pas riche, étoit chargé d'une grande famille. Pour ce qui eſt de moi, il n'eût garde d'en parler: car, comme je viens de dire, je ne paroifſois point dans l'affaire, & il me ſuſſoit que Mr de Saillant fit ſon devoir. Il y avoit lieu de croire qu'une déclaration comme celle-là nous ſeroit fort avantageuſe, & le Roi ou Mr de Briſſac en pouvoient être quittes pour vingt mille francs; mais aiant peur que ſi l'on nous payoit, il ne fallut auſſi payer Mr d'Humieres, on ne voulut point faire de jaloux, ſi-bien que Mr de Saillant eût pour dernière répoſe qu'il devoit ſ'abſtenir d'inſulturer davantage, & qu'il devoit plutôt chercher quelque choſe pour le demander au Roi. Il s'eſt néanmoins montré peu obéiſſant à ſes ordres, & il ſollicite encore aujourd'hui, mais juſques ici fort inutilement.

Cependant pour revenir à mes autres affaires que celle-ci m'a fait oublier, l'année 1675. étant déjà avancée, je me préparai à retourner à la guerre avec Mr de Turenne. Il étoit revenu ſi glorieux de la campagne précédente qu'il n'y avoit rien de même. Il avoit donné quatre combats avec des forces ſi inégales, que tout autre que lui y auroit ſuccombé. Mais ſa prudence & ſa valeur lui avoient tenu lieu de nombre, & dans le dernier il avoit chaffé au delà du Rhin avec vingt-cinq mille hommes, les Allemans qui étoient pour le moins ſoixante & dix mille. Dans les autres endroits où la guerre s'étoit répandue, elle avoit été également avantageuſe à notre parti. Le Roi avoit pris la Franche-Comté en perſonne, & Mr le Prince de Condé qui faiſoit tête au Prince d'Orange, lui avoit enlevé ſes bagages à la bataille de Seneff, & fait lever le ſiege d'Oudenarde. Il perifſoit cependant un nombre infini d'hommes dans toutes ces occaſions, & la paix eût été

été tout autrement avantageux aux deux partis. Mais il y étoit survenu un obstacle invincible, le Marquis de Grana avoit été assez adroit pour faire enlever le Prince Guillaume de Furstemberg, aujourd'hui Evêque de Strasbourg, de la ville de Cologne, & cela avoit rompu toutes les négociations qui s'y faisoient pour le salut de la Chrétienté. Il avoit été conduit à Neustat sous bonne & seure garde, & comme l'Empereur le sçavoit engagé dans des intérêts contraires, & qu'il appréhendoit son esprit, il résolut de s'en défaire, quoi qu'une action comme celle-là ne pût être approuvée de personne, & qu'elle fut même contraire au droit des gens. Car ce Prince étoit à l'assemblée de Cologne de la part de l'Electeur de ce nom, & la violence qu'on avoit faite de l'arrêter étoit déjà assez grande, sans la couronner par un autre qui fût encore plus blâmable. On eut lieu d'être surpris d'une telle résolution, & sur tout à l'égard de l'Empereur, qui étoit un Prince éloigné de toutes sortes de violences. Mais quelques-uns de ses Ministres lui représentant qu'il n'y avoit point de seureté pour lui sans cela, que le Prince Guillaume aiant autant de crédit dans l'Empire qu'il en avoit, tourneroit toujours les esprits du côté de ses intérêts, sa perte fut jurée, & si l'Empereur eût été moins pieux, il y auroit long-temps qu'il ne seroit plus. En éfet, on s'assembla dès le lendemain, plutôt pour garder quelque forme à son jugement, que pour examiner son affaire, & l'Empereur voulut qu'il ne s'y trouvât que trois de ses Ministres, entre lesquels étoit le Prince de Lokovits. Ils le condamnerent donc d'avoir la tête coupée, & il fut résolu que l'exécution se feroit entre quatre murailles, & qu'on n'en avertiroit le peuple que quand elle seroit faite. Mais le Prince de Lokovits qui n'avoit signé cette Sentence qu'à regret, soit qu'il fut Pensionnaire de France, comme ses ennemis publient, ou qu'il vit bien que cette action seroit ignominieuse

minieuse à son Maître, en envoia avertir le Nonce du Pape, à qui il fit dire d'aller trouver l'Empereur, & de le menacer de l'indignation du S. Siège, s'il passoit outre. Le Nonce qui avoit ordre du Pape de s'entremettre pour la liberté de ce Prince, n'eût garde de ne pas profiter de cet avis, il fit demander audience en même temps à l'Empereur, & l'ayant surpris extrêmement en lui faisant connoître qu'il sçavoit une chose qu'il n'avoit communiquée qu'à si peu de personnes, l'Empereur lui demanda qui la lui avoit dite, & fit ce qu'il pût pour le découvrir. Mais le Nonce lui dit qu'il lui devoit suffire de sçavoir qu'il ne lui disoit rien que de véritable, & qu'il le prioit encore une fois de faire réflexion aux suites que pouvoit avoir cette affaire. Comme l'Empereur étoit un Prince rempli de piété, & dont la délicatesse de conscience ne lui permettoit pas de s'atirer le Pape sur les bras, il se laissa intimider de la menace que le Nonce lui avoit faite, & au lieu de faire mourir le Prince Guillaume, on se contenta de le garder dans une étroite prison. Il servit ainsi beaucoup à ce Prince d'avoir embrassé la profession Ecclesiastique, car ce fut le biais que le Nonce prit pour le sauver, insinuant à l'Empereur qu'il ne lui étoit pas permis de faire mourir un homme qui s'étoit consacré à l'Eglise, & que s'il avoit manqué, il n'appartenoit qu'au Pape de le punir.

Quoi qu'il en soit, si le Prince de Lokovits trouva ainsi moien de le sauver, il se perdit lui-même en le faisant. Car l'Empereur aiant bien jugé que ce ne pouvoit être que lui qui avoit donné cet avis, il le fit arrêter, & en même temps son Secrétaire à qui l'on donna la question. On ne sçauroit dire tous les mauvais traitemens qu'on fit à l'un & à l'autre, ils surpassent l'imagination, car outre cette affaire pour laquelle on lui vouloit tant de mal, l'Impératrice n'étoit pas de ses amis pour s'être opposé à son mariage. En éfet, il avoit apuié les prétentions de

de celle qui partage aujourd'hui la couche Impériale, & si l'autre étoit morte plutôt, peut-être aurait-il trouvé moyen de se retirer de ce mauvais pas. Mais chacun lui étant contraire afin de faire mieux leur cour à cette Princesse, il fut enfin envoyé dans l'un de ses Châteaux, où il fut gardé à vûe jusqu'à ce qu'on s'en fut défait par le moyen du poison.

Toutes ces choses animoient tellement les esprits, que bien loin qu'il y eût aucune espérance de paix, la guerre s'allumoit d'une manière qu'il y avoit lieu de croire qu'elle ne finiroit pas si-tôt. On faisoit de part & d'autre tous les préparatifs imaginables pour faire pencher la fortune de son côté, mais avec tout cela elle se déclaroit pour nous, & devant que les ennemis se pussent mettre en campagne, le Roi avoit toujours pris deux ou trois des meilleures places. Par ce moyen les Pays-bas se minoient peu à peu, en quoi l'on peut dire qu'il y avoit un peu de la faute du Conseil d'Espagne. Car au lieu de ne remettre le Gouvernement de ces Provinces qu'à un homme d'une expérience consommée dans la guerre, le Duc de Villahermosa qui l'avoit alors, n'avoit jamais été que Capitaine de cavalerie, surquoi l'on peut juger s'il étoit capable de s'oposer à tant de grands Capitaines, que le Roi avoit dans son armée. Les ennemis avoient un autre mal-heur, qui étoit de n'avoir pas d'argent pour faire des Magazins, ainsi le Roi entroit en campagne au milieu de l'hiver, & il n'avoit à combattre que les rigueurs de la saison. Tout cela devoit les porter à faire la paix, & du moins c'étoit le sentiment de la plupart, mais les Ministres voyant par d'autres yeux que par ceux du vulgaire, la guerre fut continuée au grand déplaisir de toute l'Europe, qui ne pouvoit qu'elle ne souffrit extrêmement d'une guerre si rude, & si meurtrière.

J'avois toujours le même emploi, & à l'âge que j'avois.

j'avois je n'avois garde d'en solliciter d'autre. Ainsi sçachant que Mr de Turenne devoit partir dans quelques jours, je pris les devans avec mon petit équipage. En passant à Courtenai, je trouvai un Officier du régiment de Grana, nommé Cueillete, qui avoit été pris prisonnier à la bataille de Seneff, & qui remenoit en Allemagne une cinquantaine de soldats, qui avoient eü le même sort que lui. Ils avoient une route pour loger en païant, & les Echevins étoient obligez de leur donner une grange avec de la paille. Pour ce qui est de l'Officier, il logeoit dans une hôtellerie, & ayant fait connoissance avec moi, nous fimes trois ou quatre logemens ensemble. Je le trouvai fort honnête homme, & il me dit qu'il étoit Lorrain, & qu'il avoit été nourri page de Mr le Prince Charles aujourd'hui Duc de Lorraine. Ce me fut une compagnie fort agréable, moi qui ne faisois que les mêmes journées que lui, mais que j'achetai un peu chèrement. Car comme nous fumes arrivez à Bar-sur Seine, il me dit que l'argent lui manquoit, & que Mr de Louvois l'ayant fait attendre plusieurs jours pour lui donner son passeport, il n'en pouvoit avoir qu'il ne fût à Metz: qu'ainsi je lui ferois un extrême plaisir de le défraier jusques-là, lui & son monde, & qu'y étant arrivé, il me rendroit tout ce que j'aurois eu la bonté de lui prêter. Je donnai aisément dans le panneau, & j'avoüe que je fis pour lui ce que je n'aurois pas fait pour un homme de ma nation, à moins que de le bien connoître. Je lui dis qu'il n'avoit que faire de se mettre en peine, & lui avançai tout ce qu'il eut besoin. Mais étant arrivé à Metz, il me dit que l'homme qu'il croioit y trouver, étoit hors de la ville, qu'ainsi bien loin de me pouvoir tenir la parole qu'il m'avoit donnée, il me prioit de lui continuer mon assistance, & lui prêter ce qu'il lui falloit pour aller jusqu'à Strasbourg, qu'il trouveroit là mille connoissances au lieu d'une, & qu'il n'y seroit pas plûtôt

tôt qu'il me renverroit le tout fort ponctuellement. Je ne me défiai point du tout que ce ne fût là qu'un conte pour m'attraper, je lui donnai encore ce qu'il me demandoit, mais comme je n'en ai point eu de nouvelles depuis, c'est le moins que je puisse faire aujourd'hui, puisqu'il en a usé si mal honnêtement, que de faire connoître à tous ceux qui liront ces Memoires, la confiance qu'on doit prendre en sa parole.

Enfin Monsieur de Turenne s'étant rendu bientôt après dans son armée, il n'ent pas plus de sejour de se louer de Mrs de Strasbourg, que moi de Mr Cueillette. Ils lui promirent mille choses qu'ils ne lui tinrent pas. Mais il y devoit être accoutumé, & l'année précédente ils n'avoient pas été de meilleure foi. Cela l'obligea à passer le Rhin pour prendre garde qu'ils ne livrassent leur Pont aux ennemis, mais comme tous les environs de la ville étoient ruinez, il est impossible de dire combien nous souffrîmes faute de fourages, & pendant quinze jours entiers nos chevaux ne vécurent que d'herbes, qu'on alloit arracher autour du camp. Le Maréchal des logis de la cavalerie remonroit tous les soirs à Mr de Turenne, en prenant l'ordre de lui, que la cavalerie ne pouvoit plus subsister, s'il ne permettoit d'aller au fourage, car il y avoit je ne sçais combien de temps qu'il ne vouloit pas qu'on y allât. Mais il lui fit réponse qu'elle ne mourroit pas de faim, tant qu'il y auroit de feuilles aux arbres, & qu'il falloit en cueillir. Les ennemis n'étoient guères mieux que nous; & de part & d'autre l'on ne cherchoit qu'à faire faire quelque démarche, dont on pût profiter. Car si nous avions un grand Capitaine pour nous conduire, les Alle-mans en avoient un, qui n'étoit pas un sot, & il nous l'avoit bien montré la premiere campagne, lors que feignant d'en vouloir d'un côté, il étoit tourné de l'autre; de sorte qu'il s'étoit jetté sur Bonn, sans qu'il nous eut été possible de le secourir. Quoi qu'il

qu'il en soit ; après que les deux armées eurent beaucoup souffert de part & d'autre, elles s'approchèrent de si près, qu'on crût qu'on ne pouvoit plus éviter d'en venir aux mains. Chacun en fut ravi pour être délivré tout d'un coup d'inquiétude ; mais dans le temps que Mr de Turenne se flâtoit d'un heureux succès, il fut tué d'un coup de canon par la faute de Mr de St Hillaire Lieutenant-General de l'artillerie ; je dis par la faute, car Mr de Turenne lui aiant dit d'aller avec lui pour reconnoître où il pourroit placer une baterie ; il s'amusa à porter un manteau rouge, ce qui faisant connoître aux ennemis qu'il falloit que ce fût des Officiers, ils tirerent sur eux, & du même coup dont l'un fut tué, l'autre eut le bras emporté, comme il lui faisoit remarquer du bout du doigt quelque chose qu'il venoit de reconnoître lui-même.

Un autre à ma place entreprendroit ici de représenter la consternation où fut toute l'armée à un accident si funeste. Mais en verité il faudroit que j'en parlasse à tout hazard, & celle où je fus moi-même fut si grande, que je n'eus pas le temps de remarquer ce que les autres faisoient. Cependant je sçai bien que tout le monde se crût perdu, d'aurant plus que le Marquis de Vaubrun, & le Comte de Lorges, sans considerer que l'état où l'on étoit demandoit qu'ils s'accordassent ensemble, faisoient des brigues pour attirer tous les Officiers à leur parti. C'étoit la perte de toute l'armée si cette més-intelligence eut seulement duré deux jours, mais les plus sages leur aiant remontré qu'il ne s'agissoit pas en cette occasion de briguer l'honneur du commandement, mais de sauver celui du Roi, qui s'en prendroit à eux si les choses tournoient mal par leur faute, on les fit résoudre de mettre leur intérêt entre les mains des principaux Officiers. Ils les condamnerent à tirer entr'eux, & cela aiant assoupi leurs diferens, on commença à s'en retourner vers le Rhin, où nous avions un pont de bateaux,

teaux. Comme nous tenions divers postes, il en falut retirer les troupes auparavant, ce que nous fîmes après y avoir mis le feu, & entr'autres à Wilstat dont les moulins furent mis en cendre. Les ennemis qui avoient été avertis de la mort de Mr de Turenne, dans l'instant même qu'elle étoit arrivée, voiant que nous songions à nous retirer, y voulurent mettre obstacle, & se mettant aux champs dès le moment qu'ils nous virent branler, ils nous arrêterent au passage d'une petite riviere. L'on combattit opiniâtement de part & d'autre; les uns furent animez par la mort de leur Général, les autres par l'esperance qu'ayant affaire à des gens qui avoient perdu leur principal suport, la victoire leur seroit aisée; mais ni les uns ni les autres ne purent réussir pleinement dans leur dessein, les Allemans, après avoir passé la riviere, furent obligez de la repasser, & comme ils y laisserent beaucoup de monde, cela fut cause que nous nous attribuâmes la gloire de cette journée. Cependant nous fûmes contraints nonobstant cet avantage de suivre notre premier dessein, & les ennemis nous aiant reconduits jusqu'au Rhin, nous le passâmes en leur presence.

Comme mon emploi finissoit par la mort de Mr de Turenne, je songai à me retirer, beaucoup de gens étant dans le même sentiment que moi, nous fîmes une troupe capable de nous défendre, en cas que nous fussions attaquez. Car outre que nous étions environnez de tous côtez de gens qui nous vouloient du mal, les Allemans avoient encore passé le fleuve après nous, & faisoient diverses courses: En éfet, nous trouvâmes un de leurs partis avec qui nous vinmes aux mains, & que nous eûmes le bonheur de défaire à plate couture. Celui même qui le commandoit fut fait prisonnier, & ceux qui l'avoient pris l'ayant fouillé, lui trouverent un passeport qu'ils m'apporterent, car j'avois été choisi de toute la troupe pour commander,

jus-

jusqu'à ce que nous fussions en lieu de sûreté. Cela me parut extraordinaire, parce que parmi nous il n'y avoit que les garnisons qui fussent obligées d'en prendre, mais il me dit qu'il n'étoit pas aussi du corps de l'armée, & qu'il étoit de certaines troupes, qui en entrant en Alsace, avoient été dispersées à droit & à gauche dans des postes. En me disant cela je vis que le sang lui couloit le long de son justaucorps, ce qui me lui fit dire qu'il faisoit qu'il fut blessé. Il me dit que non, car il ne le croioit pas être, mais quand il eût vû son sang, je le vis changer tout d'un coup de couleur, & ce qui est de plus extraordinaire, c'est qu'il mourut un moment après, soit que sa blessure fut grande, ou comme il est plus vrai-semblable, que la fraieur dûr produire cet effet. En effet, elle est capable de faire des choses plus extraordinaires, & Mr le Marquis d'Uxelles, Colonel du régiment Dauphin, me dit encore ces jours passez, qu'à la bataille de Cassel, un de ses soldats tomba mort dans les rangs, quand il se vit sur le point de donner. Quoi qu'il en soit, ce fut à nôtre grand bonheur que cet accident lui arriva, sans quoi j'érois pris, moi, & toute ma troupe. Car à peine avions nous fait une lieüe; que nous rencontrâmes un autre parti, & qui étoit pour le moins de trois cens chevaux. Je fus surpris, & ceux qui étoient aux courçeurs, n'ayant pas eü le temps de venir au qui vive, les ennemis s'adresserent à moi pour sçavoir qui nous étions Dieu voulut que j'eus l'esprit present en cette rencontre, je lui dis que j'étois de la garnison, d'où étoit celui qui venoit de mourir, & pour leur mieux faire accroire que je disois vrai, je leur montrai son passeport, qui acheva de les persuader, si bien qu'ils me laisserent aller. Il est vrai que l'usage que j'ai de la langue Allemande que je parle presque aussi-bien que la mienne, contribua beaucoup à faire passer ma feinte pour une vérité. Cependant m'étant tiré si hûreusement de ce

mauvais pas , je continuai mon chemin , & arrivai en France , où l'on croïoit tout perdu après la mort de Mr Turenne. Le Roi lui-même avoit appréhendé qu'il n'arrivât quelque fâcheux événement , c'est pourquoi il avoit ordonné à Mr le P. de Condé qui étoit en Flandres , de se rendre incessamment à la tête de l'armée d'Allemagne. Cela n'empêcha pas les Allemans d'assiéger Haguenau , mais le P. de Condé s'étant mis en marche pour les combattre , ils leverent le siege. Ils en firent autant de devant Saverne , qu'ils avoient batu trois jours entiers de plusieurs piéces de Canon , & où ils avoient jetté diverses bombes , ce qui rassura un peu le Roïaume , voiant qu'ils avoient échoué devant si peu de chose. J'étois déjà arrivé à la Cour , lorsqu'on eût ces bonnes nouvelles , mais rien ne me surprit tant , que ce qu'on mandoit des Juifs qui sont établis en ces Villes , lesquels avoient trouvé le moien d'éteindre la fusée des bombes , lorsqu'elles étoient prêtes de crever. Ils se jettoient à corps perdu sur elles avec des peaux de bœufs nouvellement tuez , & en ôtant l'air à la fusée , ils faisoient , comme je viens de dire , que le feu s'éteignoit. Il eût été expédient à Mrs de Genes d'avoir beaucoup de ces gens - là dans ce qui leur vient d'arriver nouvellement , & leur Ville qui étoit la plus superbe de l'Europe , ne seroit pas réduite au miserable état où elle est aujourd'hui.

La mort de Mr de Turenne étoit toujours présente à mes yeux , & si Dieu eût voulu que j'eusse eü le moindre penchant pour la solitude , je crois qu'il ne m'en eût pas falu davantage pour m'aller confiner dans un Cloître. Mais y aiant toujours eü aversion , je ne pus profiter de l'exemple que m'avoit laissé ce grand homme , dont le dessein étoit de se retirer dans les Peres de l'Oratoire , s'il eût pû voir renaître la paix. C'est à ma confusion que je dis tout cela , & il est étrange qu'un homme qui

qui avoit soixante & dix ans passez , puisqu'il estoit roms que je l'avouë , fut encore si attaché au monde , qu'il n'y pût y renoncer. Mais à dire vrai , je ne paroissais pas mon âge , comme je crois déjà l'avoir dit , & si je n'étois pas beaucoup à craindre pour les femmes , je ne laissois pas encore de faire des jaloux. En éfet , je fus cause qu'un Gentil-homme de Picardie dont on me permettra de taire le nom , fit un tour à sa femme , lequel étoit capable de lui faire bien des affaires si on l'eut été dénoncer. Etant devenuë extrêmement malade , il fit faire un habit de Cordelier , parce qu'il sçavoit qu'elle avoit coutume d'aler à confesse à ceux de cet Ordre , & aiant gagné son laquais , il fit en sorte que quand elle l'envoia querir son Confesseur ordinaire , il lui vint dire qu'il étoit malade , mais qu'il lui alloit envoie un de ses compagnons. Cependant le mari endossa son habit , & étant entré dans sa chambre , où il n'eut garde d'être reconnu à cause de l'obscurité , il commença à faire un étrange personnage auprès d'elle. Car en même temps qu'il faisoit le Confesseur , il s'enquit si particulièrement si elle n'avoit point d'attache pour moi , qu'elle ne put comprendre comment après ce qu'elle disoit , il la rebatit cent & cent fois de la même chose. Il tacha encore de s'éclaircir de quelques autres soupçons qu'il pouvoit avoir , & si j'en dois croire ce qu'elle m'en dit le lendemain , il n'aprit rien que ce qu'elle vouloit bien que le monde sçût. Mais la verité est qu'elle le reconnut à la voix , ce qui lui fit prendre toutes les précautions. Cependant elle fut assez habile pour n'en pas faire semblant , ainsi ils abuserent l'un & l'autre , de tout ce qu'il y a de plus sacré dans la religion : L'un pour découvrir si elle ne lui étoit point infidele : L'autre pour le guérir d'une maladie , qui ne servoit qu'à ronger son esprit.

Pendant que j'étois à passer ainsi mon tems , les

troupes du Roi étoient occupées à repousser les ennemis, à qui il ne tint que d'entrer dans le Roiaume. Car la mort de Mr de Turenne ne fut pas le seul mal-heur qui nous arriva, nous en eûmes encore un autre auprès de Trèves, où le Maréchal de Crequi fut tellement battu, qu'on n'avoit jamais ouï parler d'une pareille défaite. Chacun veut, au moins ceux qui ne savent pas de quelle manière les choses se sont passées, que l'accident qui arriva à Vignori Gouverneur de Trèves, en fut la cause. On veut dis-je qu'étant convenu avec Mr de Crequi de charger les ennemis en queue, & qu'ayant été tué sur ces entrefaites, sans que ce General en eût le vent, il lui fut impossible de prendre toutes ces précautions. Mais il faut qu'on se desabuse, Mr de Crequi savoit dès la veille que son cheval lui avoit cassé le cou, & le Lieutenant du Roi de Trèves le lui avoit envoyé dire par un Lieutenant de cavalerie qu'il avoit détaché exprès. Tout ce qui fut cause de son mal-heur, fut, qu'au lieu de deux cens chevaux à qui il avoit permis d'aller au fourage, toute la cavalerie y alla, si bien que quand les ennemis parurent, il n'y avoit personne pour combattre. Quoi qu'il en soit, cela eût bien embarrassé la Cour, si les ennemis eussent su se servir de leur avantage, mais la jalousie qu'ils avoient contre le Duc de Lorraine, qui avoit gagné ce combat, fut cause qu'il ne fut suivi que de la prise de Trèves.

J'avois pris un certain train de vie depuis quatre ans qui m'étoit fort agréable, quoi que je ne dusse plus aimer que le repos, celui où j'étois m'ennuioit tellement, que j'eusse voulu retourner à la guerre, s'il s'en fut présenté quelque occasion. Mais comme chacun me connoissoit, j'avois honte, si cela se peut dire ainsi, d'aller demander de l'emploi à mon âge, & je demeurais sans rien faire, malgré moi. Je ne sçais si le chagrin que j'en avois ou autre chose me rendit malade, mais enfin je

je commençai à m'alliter, & dans sept ou huit jours je fus dans un si grand danger, qu'on crût que je n'en réchaperois pas. Mon mal étoit la diftenterie, & quoi qu'il n'y ait rien qui abbate tant, j'étois d'une si bonne constitution, que quand je n'aurois eü que vingt-cinq ans, je n'aurois pas eü plus de force. Ainsi j'étois bien éloigné de croire que je fusse si mal, & ce ne fut que mon valet de chambre qui me l'aprit, car le voiant pleurer comme un enfant, je voulus sçavoir pourquoi, & il me dit que c'étois parce que le Chirurgien lui avoit assuré que j'étois un homme mort. Je dis le Chirurgien, parce qu'il faut sçavoir que j'étois tombé malade à la campagne, & que n'y ayant point de Medecin que bien loin, je n'avois pas voulu qu'on en fût querir. Ce discours ne m'éfraia pas, mais voiant que mon mal empireroit plutôt que de diminuer, j'envoiai chercher une litiere à Paris, dont je n'étois éloigné que de douze lieües. Y étant arrivé je mandai un Medecin nommé Jonequet, dont j'avois coûtume de me servir, & la premiere chose qu'il me demanda, fut si j'avois été débauché. Je lui demandai ce que cela vouloit dire, car je sçavois qu'il y avoit plusieurs sortes de débauches, & je n'avois pas haï les femmes en mon temps. Mais il me dit qu'il vouloit parler du vin, ajoutant que si cela étoit, il ne faloit point me le cacher, & qu'il étoit impossible que j'en réchappasse. Je lui dis que non, à quoi il me répondit qu'il y avoit donc encore quelque esperance, cependant qu'il ne m'assuroit de rien, comme j'étois vieux, c'est pourquoi il me conseilloit d'envoier querir un Prêtre, & de me mettre toujourns en bon état. Je le crûs, & m'étant remis entre les mains de Dieu, il essaia en suite ses remedes pendant cinq mois entiers, durant lesquels je pris toujourns medecine, de deux jours l'un. C'est une chose que l'on aura peine à croire, & qu'un homme qui avoit près de soixante & onze ans, ait pü résister pendant un si

long-tems, à un mal qui a coutume de trôuffer les plus jeunes & les plus vigoureux en moins de rien. Mais Dieu sçait si je mens en la moindre chose, & si au contraire il y eût rien de plus terrible que le mal que je ressentis. Quoi qu'il en soit, après plusieurs consultations qui furent faites pendant ce tems-là, mon Medecin m'étant venu voir à son ordinaire, me dit qu'il se faisoit un reproche de prendre mon argent, & me soulager si peu : qu'ayant essaié tout ce qu'il pouvoit sçavoir de la Medecine, & tout ce que pouvoient sçavoir ceux qu'il avoit apelez en consultation, il ne vouloit plus me rendre de visites interressées : que tous les remedes qu'il m'ordonneroit étoient plutôt capables de me nuire, que de me soulager, qu'ainsi il me viendroit bien voir comme mon ami, mais plus comme mon Medecin. C'étoit me dire en peu de paroles qu'il m'abandonnoit, & que je n'avois plus que faire de songer à ce monde. Cependant quoi que mon âge, & mon mal me dussent faire peur, je n'en eus point du tout, & le pria seulement de continuer à me venir voir comme il avoit de coutume. Mais comme c'étoit un bon homme, il ne voulut plus prendre de mon argent, & quoi que mon mal durât encore quatre mois, il en usa toujours de même. Je mentirois si je disois que pendant ce tems-là je fus aussi tourmenté qu'auparavant, j'eus à la vérité un peu plus de repos, mais enfin comme j'étois encore bien éloigné de la santé, & que je la voulois recouvrer à quelque prix que ce fut, j'eus recours à mille charlatans pour me donner quelque soulagement. Je pris donc encore un nombre infini de drogues, mais ne faisant pas mieux que celles de Mr Jonquet, j'envoiai querir frere Ange Capucin, qu'on m'avoit indiqué comme un homme admirable. Etant venu je me plaignois à lui du long-tems qu'il y avoit que je souffrois, & comme j'atendois qu'il me dit quelque chose pour me

consoler, il me répondit avec un air impitoyable, qu'il en avoit bien vû d'autres qui avoient souffert plus long-tems que moi : que Mr le Duc de Luxembourg avoit eü le même mal quatre ans entiers, & qu'il me pouvoit bien arriver la même chose. Si j'eusse pû le battre l'entendant, parler de la sorte, je crois que je l'eusse fait, mais j'étois si foible que du moindre soufle on m'auroit jetté de l'autre côté. Ainsi étant obligé de tout souffrir, je lui demandai s'il pouvoit me donner quelque chose qui me soulageât, & sur tout qui me pût faire prendre quelque repos ; car à proprement parler, il y avoit huit mois que je ne dormois pas, & c'étoit ce qui m'abatoit davantage. Pour faire sa paix, il m'apporta le lendemain un cirop merveilleux, pour ce que je lui demandois, & qui outre cela étoit si agréable au goût, que je crus en le prenant prendre de l'eau de framboise. Je dormis douze heures sans me réveiller, & étant venu voir quel effet avoit fait son remede, je l'embrassai, & l'assurai que je ne tiendrois plus dorénavant la vie que de lui. Mais c'étoit chanter victoire un peu trop tôt. Tous les autres qu'il me donna, bien loin d'avoir le même succès, ne firent qu'irriter la nature, & tout ce qui m'en resta, fut que je n'eus point de peine à les prendre, étans tous aussi agréables que le premier. Je congediai donc frere Ange comme j'avois congédié les autres, & je crois que ce malheureux mal me dureroit encore, si Me d'Ort sœur du Marquis de Feuquieres ne fut venue à Paris. J'étois de ses amis, & avois toujours été de ceux de son mari, lequel étoit un brave Gentil-homme. Ainsi aiant demandé de mes nouvelles, & sçû le pitoyable état où j'étois réduit, elle me vint voir, & m'apporta elle-même d'un certain pain qu'elle fait en forme de pain d'épice, dont je n'eus pas plutôt mangé que je me trouvai guéri. Depuis ce tems-là j'en porte toujours avec moi, & je puis dire que je lui suis redevable de la vie.

Comme on ne pouvoit avoir été plus bas que j'avois été, Dieu me toucha le cœur si bien que je ne fus plus si insensible aux choses qui le regardoient. Je m'accoutumai à aller à l'Eglise plus souvent que je n'avois de coutume, & en un mot je songeai qu'il falloit mourir. Cela fut cause qu'ayant oïi parler d'un certain Capucin nommé le Pere Marc d'Aviano, qui passoit pour faire des miracles, j'eus la curiosité de l'aller voir. Je partis donc exprès de Paris, & fus en Flandres, où l'on m'avoit dit qu'il étoit. Mais ayant appris qu'il en étoit parti pour aller en Allemagne, je me mis à le suivre; & l'attrapai dans la Gueldre. Je n'eus pas besoin de m'informer où il étoit, le chemin étoit couvert de monde, qui poussé de même dévotion que moi, venoit de tous côtez pour le voir. Mais quoi que chacun s'empressât de me dire qu'on lui avoit vû guérir des malades, même des estropiez, j'eus beau ouvrir les yeux, je ne vis rien de ce qu'on disoit, & tout ce que je pûs remarquer, fut que ce bruit s'étoit si bien répandu dans toutes les Provinces voisines, qu'il n'y avoit jamais moins de cent milles âmes par tout où il faisoit quelque séjour. En effet, ni plus ni moins qu'à l'entrée de quelque grand Prince, on dressoit des échafauts, & on loüoit les fenêtres pour le voir passer. Mon zèle m'ayant porté à faire comme les autres, je ne fus pas long-temps sans m'en repentir. L'échafaut sur lequel j'étois, étant venu à rompre, je tombai de sept ou huit piés de haut, & j'eus le bras cassé. Plusieurs eurent le même accident, ou du moins un pareil, & quoi qu'on die que la consolation des miserables, soit d'avoir des compagnons, cela neanmoins ne me soulagea nullement, d'autant plus que je me voïois dans un païs, où il n'y a rien de plus rare que de trouver de bons Chirurgiens. En effet, quoi que j'eusse demandé le meilleur, il en vint un qui n'en sçavoit pas tant que nos apprentifs de France, & après m'avoir bien fait sou-

frit

fris pendant trois semaines, je me trouvai si mal guéri, que ce fût à recommencer. Je me repentis mille fois de ma dévotion, & ne voulus guères de bien à ceux qui m'avoient parlé du P. d'Aviano, mais tout cela ne me guérissant pas, je me vis réduit ou à porter mon bras à Paris en l'état où il étoit, ou à suivre un conseil qui m'étoit donné d'aller trouver le bourreau de Ruremônde. Cet homme sçavoit racommoder les os, aussi bien qu'il les sçavoit casser, & sa réputation étoit si grande, que plusieurs Gentilhommes qui m'étoient venu voir, m'avoient assuré que c'étoit la ressource de tous ceux qui se sentoient mal guéris. Il me fut bien rude de me remettre entre les mains d'un bourreau, mais considérant qu'outré que je risquerois beaucoup de vouloir aller à Paris en l'état où j'étois, je souffrirois comme un damné, il me fut force d'en prendre le parti. Etant arrivé à sa maison, je lui dis pourquoi je venois, & s'il pourroit me soulager, à quoi m'ayant répondu d'un air de bourreau, qu'il en avoit bien guéris de plus incommodés que moi, il me tâta mon bras, & soit qu'il s'y prit un peu rudement, ou que l'aversion que j'avois pour sa personne me fit croire qu'il m'avoit bien fait du mal, je fis une grimace qui lui auroit déplû s'il y eut pris garde. Cependant après m'avoir dit que celui qui m'avoit pensé n'étoit qu'un ignorant, & qu'il me voulut prouver par des termes de l'art que j'ai oubliéz, il me demanda si je n'avois personne pour me tenir, pendant qu'il feroit son operation. Je lui dis que non, mais qu'il n'en étoit pas nécessaire, que j'avois du courage, & quelque mal qu'il me fit, il ne me verroit pas tant seulement sourciller. Il branla la tête à ces paroles, ce qui étoit la même chose, que s'il m'eût dit qu'il n'en étoit rien. Aussi me répondit-il qu'il n'étoit pas assez fou pour l'entreprendre sans secours, & que puisque je n'avois pas eu la précaution d'amener quelqu'un avec moi,

faloit que j'arrendisse ses gens, lesquels étoient allez faire une petite execution jusqu'à deux lieues delà. Cette petite execution étoit qu'ils étoient allez roier un homme qui avoit tué sa femme, ainsi en étant revenus les mains encore toutes sanglantes, ils m'enpoignèrent ni plus ni moins qu'ils faisoient les criminels. Leur maître me pria alors le bras, & me le cassa dans un instant, ne se servant pour cela que de ses mains. Ce fut avec une si grande douleur, qu'il avoit eu raison de vouloir que l'on me tint; Cependant je n'eus pas lieu de me repentir de m'être adressé à lui, il me tira d'affaire en peu de jours, & depuis ce tems-là je me fers de mon bras, comme si je n'en avois jamais été estropié.

Cependant la guerre après avoir encore duré deux ou trois ans, s'étoit enfin terminée par un traité de paix, qui s'étoit fait à Nimègue. Le Roi y avoit eu toute sorte d'avantage, aussi-bien que dans ses campagnes. Car il avoit trouvé le secret de diviser ses ennemis, de sorte qu'au lieu de demeurer dans l'alliance qu'ils avoient faite, ils n'avoient songé qu'à faire leur traité particulier. C'étoit une faute si terrible, qu'il n'y en avoit point de pareille, aussi ne furent-ils pas long-tems sans s'en apercevoir. D'abord que le Roi les vit divisez, il se servit en grand politique d'une conjoncture si favorable, & comme il avoit éprouvé pendant la guerre que son Roïaume ne seroit jamais en repos, tandis que Luxembourg seroit aux Espagnols, il songea à l'avoir pour récompense d'Alost, qu'il prétendoit lui appartenir. Cette prétention n'étoit pas si chimerique que beaucoup de gens ont voulu dire: le Roi avoit pris cette Ville pendant le cours de cette guerre, & comme il étoit porté dans le traité de paix qu'il demetiroit le maître de ses conquêtes, à la réserve de celles qui étoient spécifiées qu'il devoit rendre, il prétendoit que celle-ci n'y étant point comprise, elle lui

Qui devoit appartenir indubitablement. Toute la question rouloit sur ce qu'il n'y avoit point tenu de garnison, ainsi les Espagnols disoient de leur côté qu'elle étoit revenue en leur pouvoir, aussi-tôt qu'elle avoit été abandonnée, mais le Roi répondoit qu'il l'avoit laissée à la garde des habitans, qui en étoient demeurez les maîtres, de sorte qu'il falloit suivre le traité de Nimegue au pié de la lettre. Enfin c'étoit une difficulté qu'il falloit vider par les armes, ou tout du moins remettre à l'arbitrage du Roi d'Angleterre, qui avoit été médiateur de la paix, & qui en étoit le garant. Mais comme ce Prince étoit un peu suspect aux Espagnols, ils aimèrent mieux nommer des Commissaires pour s'accorder à l'amiable. Le Roi en fit autant de son côté, & l'on choisit la Ville de Courtrai pour le lieu de l'assemblée, laquelle n'ayant produit que des alternations entre les uns & les autres, le Roi qui avoit la force à la main, fit investir Luxembourg.

Chacun crût qu'après cette hostilité la guerre alloit recommencer plus forte que jamais, & les Princes voisins en furent si alarmez, qu'ils députerent des Ambassadeurs aux deux Couronnes, ou pour mieux dire chargerent ceux qu'ils avoient auprès d'elles de leur remontrer, combien il leur seroit plus avantageux à l'une & à l'autre de terminer les choses par la douceur. Mais quelque peine qu'ils pussent prendre, il leur fut impossible d'y réussir. Le Roy vouloit avoir Alost ou Luxembourg; & les Espagnols voioient également de l'inconvenient pour eux à ceder l'un ou l'autre. Car en cedant Luxembourg, ils se fermoient la porte de l'Allemagne, où consistoit toute leur ressource, dans l'impuissance où ils se trouvoient. Si d'un autre côté ils cedoient Alost, c'étoit se défaire du revenu le plus liquide qu'ils eussent en Flandres, ce Bailliage leur rapportant jusqu'à 1600000 l. de rente. D'ailleurs il s'étendoit jusqu'aux portes

de Gand, & pas fort loin de Bruxelles: tellement que c'étoit réduire ces deux grandes villes en un état déplorable, & pour tout dire en un mot, dans la nécessité de se rendre d'elles-mêmes. Le Roi qui avoit bien plus d'envie du Luxembourg, que d'Alost, étoit le premier à leur dire que l'on les accommoderoit mieux que l'autre: mais comme tout ce qui venoit de lui étoit suspect, il n'avoit pas le don de les persuader. Cependant Luxembourg demuroit toujours bloqué, sans que pour cela il fût permis de recourir à la force pour s'ouvrir les passages. Le Roi d'Espagne qui ne se sentoit pas en état de résister à un Roi si puissant, avoit envoyé ordre aux siens d'éviter les voies de fait, tellement que quand les Soldats se rencontroient l'un l'autre, ils se batoient à coups de bâton, ou à coups de poings, quoi qu'ils eussent chacun une épée à leur côté. On aura de la peine à croire ces choses dans les siècles à venir, mais comme il n'y aura point d'Historien qui n'en fasse mention, cela sera cause que les plus incrédules seront obligés de se rendre. Si je raporte toutes ces choses, ce n'est pas pour y avoir été présent; ni par la démangeoison que j'ai de vouloir parler d'une matiere, qui a déjà occupé la plume de tant d'écrivains, je m'en serois bien abstenu, si ce n'est que je m'y suis trouvé intéressé en la personne de mon neveu, dont j'ai parlé tantôt; à qui il arriva un accident qui auroit été cause de sa perte, n'il n'eût eu de bons amis.

Il avoit quitté le régiment du Roi, où j'ai dit que je l'avois mis; & s'étoit jetté dans la cavalerie où son inclination le portoit. Il avoit été fait Capitaine pour une belle action qu'il avoit faite, & quoi qu'il ne fied pas bien à un oncle de donner des louanges à son neveu, je ne puis m'empêcher de dire qu'il étoit en quelque réputation dans le régiment. Cependant le malheur voulut qu'il perdit en un jour l'estime qu'on pouvoit avoir pour lui, ce qui

qui arriva moins toutefois par sa faute, que parce que son action fut cause que Luxembourg ne tomba pas entre nos mains. Comme il y avoit déjà du temps que nous étions devant, la garnison manquoit de beaucoup de choses, & sur tout d'argent; tellement que le Gouverneur ne pouvant plus la faire subsister, s'il ne lui en venoit de quelque endroit, il résolut d'envoyer quelqu'un à Bruxelles pour en apporter. Il jeta les yeux sur le Comte de Walsaline, & sur deux autres Officiers, & leur donna pour escorte le Capitaine Gregoire, vieux soldat qui connoissoit tous les chemins à plus de vingt lieues à la ronde. Il trouva moien de les faire passer, mais comme nous avions des gens dans la Ville, qui nous avertissoient de tout, non seulement nous sûmes quelques heures après qu'ils étoient sortis, mais encore ce qu'ils étoient alez faire à Bruxelles. On les auroit bien faisis si l'on avoit voulu, mais on se contenta de mettre des espions en campagne, afin qu'on pût être averti à point nommé de leur retour. Ces espions nous servirent si bien, qu'étant arrivez à une journée de la Ville, on en eût avis, tellement qu'on détacha divers partis, dont mon neveu en eût un à commander. Le hazard voulut même que le Capitaine Gregoire tombât dans son embuscade, & comme il n'avoit que dix-sept Maîtres, & que mon neveu en avoit bien soixante, il crut à propos de faire retraite. Il se retira du côté de Trèves & mon neveu l'ayant poursuivi, le serra de si près qu'il fut obligé d'entrer dans la Ville. Mon neveu se presenta à la porte presqu'aussitôt que lui, mais les Allemans n'ayant pas envie de nous favoriser, lui en refuserent l'entrée, sous prétexte qu'il faisoit en aller demander permission au Gouverneur. Mon neveu eût beau protester que le Roi se vengeroit de cette perfidie, ils le firent attendre une bonne demie heure, pendant laquelle le Capitaine Gregoire & le Comte de Walsaline déliberèrent ce qui

qui leur étoit le plus expedient , ou de demeurer dans la Ville , ou de passer outre. Le premier leur sembla le meilleur , ils visiterent une hôtellerie , au derriere de laquelle aiant vû une fausse porte , ils mirent un tas de fumier au devant. Le Gouverneur de Treves sçachant qu'ils avoient pris toutes leurs précautions , fit ouvrir les portes à mon neveu , & celui-ci aiant sçû que les Espagnols étoient dans cette hôtellerie , il logea son monde tout proche. Il visita lui-même tous les environs , vit le tas de fumier dont je viens de parler , mais n'aiant jamais crû qu'il y eut là une porte , il se contenta de mettre des sentinelles à quelques autres endroits. Cependant Gregoire pour lui ôter la pensée qu'il songeoit à s'en aller , fit grand bruit dans l'hôtellerie , comme s'il eût été en débauche , & même parut aux fenêtres le verre à la main. On continua le même bruit pendant la nuit , ce qui fit croire à mon neveu que c'étoient toujours les Espagnols. Mais c'étoient des Allemans qui avoient pris leur place , & ils s'en allerent par la fausse porte ; dont ils avoient ôté le fumier. Mon neveu ne reconnut le tour de souplesse qu'à la pointe du jour , & aiant pris langue ; il sçût qu'ils étoient allez du côté de Coblents , & les suivit. Quoi que Gregoire eût beaucoup d'avance , ses chevaux se trouverent si fatiguez , qu'il eut peur d'être pris avant que de pouvoir arriver à la Ville , c'est pourquoy aiant trouvé une Chapelle sur le chemin , il y fit entrer son monde , résolu d'y tenir bon , si mon neveu l'ataquoit. Mais le destin voulut qu'il ne songeât point qu'il pût être dedans , tellement qu'aiant passé sans la faire reconnoître , Gregoire en sortit , & conseilla au Comte de Wallasine , & aux deux autres Officiers qui étoient porteurs de l'argent , de se hasarder à passer seuls. C'étoit le meilleur conseil qu'il leur pouvoit donner , car nos gens ne s'en fioient pas si bien aux partis qui étoient détachez , qu'ils ne fussent sur

les

Les ruelles de côté & d'autre. Le Comte de Walsafine le crût, il partit avec les deux Officiers, & se jeta dans les bois, mais il y demeura trois jours devant que de pouvoir passer, si bien que si la faim ne l'avoit obligé de donner quelque chose au hazard, il y seroit demeuré davantage. La fortune favorisa son entreprise, il passa la nuit entre deux Escadrons sans être découvert, & il arriva tout à propos à Luxembourg, où la disette étoit si grande, que s'il eut tardé davantage, le Gouverneur ne sçavoit plus que faire.

Pour ce qui est du Capitaine Gregoire, il roda long-temps dans les bois, devant que de pouvoir passer. Cependant comme tout le pays étoit dans les intérêts d'Espagne, il eût des vivres en abondance; ce qui lui donna moyen d'attendre une occasion favorable. Enfin il la rencontra comme il la pouvoit désirer, & le Gouverneur qui étoit toujours en peine jusqu'à ce qu'il revint, fut ravi de voir qu'il n'avoit pas perdu un seul homme. Comme nous avions des nouvelles à tous momens de ce qui se passoit dans la Ville, on fut fort en colère contre mon neveu, de ce qu'il l'avoit ainsi laissé échaper. On en écrivit en Cour, & par bonheur pour lui, j'étois allé ce jour-là à S. Germain. J'avois quelques amis au bureau, & entr'autres Mr de Charpentier commis de Mr de Louvois, homme fort honnête, & fort obligeant, & qui sans abuser de sa fortune, a toujours tâché de rendre service à tout le monde. M'ayant rencontré au sortir de la Messe du Roi, il me dit qu'il me prioit de venir dîner avec lui, dont cherchant à m'excuser, parce que j'avois promis à un autre personne; Je ne vous en prie pas, me dit-il, à l'oreille, pour la bonne ehere que je vous ferai, mais pour vous avertir de quelque chose qui vous regarde. Il ne m'en dit pas davantage dans ce moment, parce qu'il y avoit un homme avec lui, à qui il ne vouloit pas donner à connoître ce qu'il avoit

avoir à me dire, mais cela me suffisant pour rompre toute autre partie, je m'y en fus, & apris de lui ce que je viens de dire. Après l'avoir bien remercié de ce service, je lui demandai ce que j'avois à faire, à quoi il me répondit, que je devois voir Mr de Louvois, & ne me pas étonner de tout ce qu'il me diroit: que je le laissasse décharger sa bile, & tâchasse seulement de lui faire connoître, que ce mal-heur pourroit bien être arrivé à un autre qu'à mon neveu; qu'il n'avoit jamais eü le mal-heur de lui déplaire que cette fois-là, & que s'il avoit la bonté de lui vouloir pardonner, cela l'obligeroit à être plus circonspect à l'avenir. Il me dit encore quantité de choses que je suivis ponctuellement, mais je le trouvai si en colère, que bien loin de me vouloir écouter, il me dit qu'il falloit faire le procès à un homme comme lui: qu'en prenant le Comte de Walsaline, il obligeroit Luxembourg à se rendre, & qu'il alloit de ce pas informer le Roi de l'obligation qui lui avoit. Je me jettai à ses piés pour le conjurer de n'en rien faire, mais il n'étoit pas homme à se laisser gagner par les prieres: de sorte qu'il auroit fait ce qu'il disoit, s'il ne fut arrivé par bon-heur un courier, lequel étant entré dans son cabinet, me donna le temps d'aller chercher des amis pour lui parler. Mr le Grand-Maître fut celui qui m'y servit le plus, & il ne le voulut jamais quitter, qu'il ne lui eût promis la grace de mon neveu. L'ayant ainsi obtenu, je lui mandai à qui il en avoit l'obligation, afin qu'il ne parut ingrat. Mais je lui recommandai sur tout de remercier Mr Charpentier, sans qui il auroit été impossible d'empêcher son mal-heur. J'avois connu Mr le Grand-Maître par le moyen de la Duchesse de Vitri, la meilleure femme qui fut jamais, & de qui j'aurai toujours bonne opinion, quelque chose qu'il y eût à dire à sa conduite. Aussi quelque obligation que j'eusse à ce Seigneur, voyant dans une visite que je lui étois allé faire,

qu'il

qu'il se mettoit à la déchirer, je le priaï d'avoïr la bonté de vouloir s'abstenir de pareils discours, lui faisant connoître que je sortirois plutôt que de les entendre. Il me dit qu'il me sçavoit bon gré de prendre ainsi le parti de mes amies, & qu'il ne faloit pas que je crusse que s'il en parloit mal, ce fût par médisance, qu'il n'avoit lâché ces paroles que pour voir si je pourrois l'excuser, que tout le monde lui venoit dire qu'elle avoit un certain Allemand chez elle, qui de laquais étoit devenu valet de chambre, & de valet de chambre écuyer. Qu'il ne vouloit rien dire de plus, parce qu'elle étoit de ses amies, mais que s'il en faloit croire la médisance, elle avoit tant d'affection pour lui, que le mieux qu'on le pût interpréter pour elle, c'est qu'il y avoit un mariage de conscience, entr'eux. Je ne sçûs qui pouvoit l'avoir si bien instruit, car la verité étoit que cette Dame se laissoit tellement conduire par ce malheureux, qu'il n'y avoit personne qui n'en jugéât du mal. Mais dans le temps qu'il me tenoit ce discours, Monsieur de la Tour entra, qui avoit épousé Mademoiselle de Vitri, & je crûs que c'étoit lui, pour se venger de l'obstacle que cette Dame avoit apporté à son mariage. Sa venue fut cause que nous interrompîmes cette conversation, mais me croiant obligé d'en avertir Madame de Vitri, je pris mes précautions, afin qu'elle ne le pût trouver mauvais. Je lui dis donc que si elle vouloit prendre en bonne part une chose que j'avois à lui dire, je lui donnerois un avis qu'il lui seroit bien salutaire. Elle me dit que je n'en pouvois point douter, & après m'avoir dit assez de choses honnêtes, pour me faire croire que je l'obligerois, je lui dis que je m'étois trouvé chez un Duc, lequel m'avoit dit tant de choses de la maniere dont elle vivoit avec son écuyer, que tout son serviteur que j'étois, j'avois eu beaucoup de peine à justifier sa conduite: Que cela ne venoit pas cependant d'aucun soupçon que j'eusse de sa vertu

vertu , que j'en répondrois corps pour corps : mais que si elle me permettoit de lui parler franchement & en ami , son Ecuier n'étoit qu'un homme à donner les écrivains , que comme il sçavoit les bruits qui couroient d'elle & de lui dans le monde , au lieu de les faire cesser en se montrant sage , il cherchoit à les augmenter en faisant croire ce qui n'étoit pas , que je sçavois de bonne part qu'il avoit pris de l'argent sans conter dans sa cassette , devant des gens qui l'avoient été voir , & cela pour leur insinuer seulement , que qui avoit pouvoir de mettre ainsi la main dans une chose si précieuse , n'avoit rien qui lui fût défendu : que je lui marquois cette particularité , comme la première qui se presentoit à mon imagination , que j'en sçavois cent mille autres de même nature : mais que sans qu'il fût besoin de rebatte ses oreilles de tant de bagatelles , c'étoit à elle à juger si cela étoit pardonna-ble à un homme de sa sorte.

Quoi qu'elle m'eût dit mille choses , ainsi que j'ai rapporté ci - devant , pour me faire croire que je lui devois ouvrir mon cœur , je vis bien néanmoins que je ne lui avois pas fait ma cour , en lui parlant si à découvert. Elle rougit plusieurs fois pendant mon discours , & quand j'eus cessé de parler , bien loin de faire tomber son ressentiment sur celui qui se l'étoit attiré avec tant de justice , ce fut sur son gendre , qu'elle accusa d'être l'auteur de toutes ces médisances. J'eus beau lui jurer que non , elle ne me crut pas , ou plutôt elle feignit de ne me pas croire , si bien que jurant qu'elle feroit tout le pis qu'elle pourroit contre lui , elle en donna des marques peu de jours après , en cherchant à vendre une fort belle terre qu'elle avoit auprès de Nemours. Comme elle étoit pour le moins de 400000 francs , il ne se trouva pas marchand si tôt , & Mr de la Tour fit ce qu'il pût pour en dégouter ceux qui en pouvoient avoir envie. Rien ne pouvoit excuser la conduite de cette

Dame

Dame à cet égard, non plus qu'à l'égard des choses que j'ai rapportées ci-dessus, mais comme si elle eut eu peur d'avoir encore trop bonne réputation, son inconsideration fut si grande qu'elle avertit son Ecuier de ce que je lui avois dit. Celui-ci qui étoit un laquais revêtu, & qui pour avoir changé d'habits, n'avoit pas changé de cœur, n'osa me rien témoigner, mais il eut tant de pouvoir sur sa maîtresse, que je vis bien qu'elle me faisoit la mine. Un autre que moi l'auroit laissée-là, & se seroit dit, que puisqu'elle étoit d'humeur à se perdre, elle le pouvoit faire en toute liberté. En effet, c'étoit assez le caractère du monde, & l'on ne voyoit pas que l'on s'obstinât à rendre service aux gens malgré eux, mais étant tout fait d'une autre manière que les autres, j'y retournai comme j'avois de coutume, & lui dis qu'en dépit qu'elle en auroit, je voulois qu'elle connût combien je lui étois acquis: que c'étoit pour cela que je venois lui dire, qu'en cherchant comme elle faisoit de vendre sa terre, elle aprêtoit plus que jamais de parler au monde, qu'on disoit que c'étoit pour en donner l'argent à son Ecuier, au préjudice de sa fille unique: qu'elle sçavoit, sans qu'il fût nécessaire de le lui dire, quelle consequence on vouloit tirer delà: qu'à une personne de sa condition de pareils contes étoient encore plus sensibles qu'à un autre que sa famille, & celle de Mr son mari en étoient au desespoir, & que si j'osois lui dire ce que l'on m'avoit dit, il y en avoit qui avoient conspiré contre la vie de celui qui étoit cause, qu'elle étoit ainsi dans les caquets de tout le monde.

Tout ce que j'avois pû dire à cette Dame ne l'avoit point touchée en comparaison de cette dernière circonstance. Elle s'enquit de moi qui m'avoit fait ce discours, & voiant que je ne le voulois pas dire, elle me conjura par toutes les prieres, & par toutes les caresses imaginables, de ne lui point cacher. Je ne crus pas à propos de lui dire une chose
com-

comme celle-là , ce qui lui fit croire que je l'avois inventée par plaisir. Je lui dis qu'elle en croiroit tout ce qu'elle voudroit ; & que le tems ne lui feroit peut-être voir que trop, que je n'étois pas capable d'augmenter ni de diminuer à la vérité. Je me separai d'elle sans autre compliment , & le lendemain passant par sa rue, je rencontraï Mr Theodore , c'est ainsi que s'apelloit son écuyer , lequel croiant avoir à faire à un homme comme lui , me dit que j'étois fort plaisant de venir conter des sottises à sa maîtresse. Il n'eut pas plutôt lâché cette parole, qu'il en fut payé à l'heure même, je lui déchargeai deux ou trois coups de ma canne sur les épaules , & il se sentit si surpris , qu'il ne mit pas seulement l'épée à la main. Cependant il s'y voulut prendre d'une autre manière pour se venger , il eut un ordre pour me faire venir devant Messieurs les Maréchaux de France, & il croyoit bien que selon la rigueur des Ordonnances, j'en aurois pour plusieurs années de prison. Mais ayant fait connoître son insolence à Mr le Maréchal de Villeroy, chez qui se tenoit l'assemblée, & qu'un homme de son étofe n'avoit pas droit de me faire venir devant lui, il ne se pût plus pourvoir qu'à la justice ordinaire, par devant qui j'avois fait mes diligences par le conseil d'un habile chicanneur. Ainsi quand il y voulut venir, il fut tout étonné que je l'avois prévenu, de sorte qu'au lieu de me pouvoir faire du mal, il ne tint encore qu'à moi de le faire arrêter en vertu d'un decret que j'avois obtenu contre lui. Madame de Vitri me voulut beaucoup de mal de tout ce procédé, & ne s'étant pû tenir d'en parler à mes amis, elle leur dit que j'avois eu si peu de considération pour elle, en maltraitant ainsi un de ses domestiques, qu'elle ne me le pardonneroit de sa vie. Je les priai de lui remontrer qu'il m'y avoit obligé par les propos insolens qu'il m'avoit tenus; qu'il étoit vrai que je devois considérer qu'une personne de sa sorte étoit

incapable d'offenser un honnête homme, mais qu'on n'étoit pas toujours maître de son ressentiment: que je devois aussi faire réflexion qu'il avoit l'honneur de lui appartenir, que j'avois manqué en cela, cependant que je la priois de remarquer que lui voiant une épée au côté, il y auroit pû aller du mien à souffrir son insolence. Un autre auroit peut-être trouvé ces raisons fort pertinentes, mais Mr Theodore aiant eu le don de le mieux persuader que moi, elle continua de me témoigner des marques de la colere. Je ne m'en mis pas autrement en peine, ne pouvant faire autrement, & j'eus au moins l'avantage que beaucoup de gens ne desaprouverent pas mon procedé. En effet, j'ose dire qu'il y avoit plus d'enêtement que de raison dans le sien, & elle le fit bien voir en vendant sa terre à Mr de Boisfranc Intendant de la Maison de Mr le Duc d'Orleans, pour la moitié de ce qu'elle valoit. Cela outa toute sa parenté contre elle, d'autant plus qu'il couroit un certain bruit, que pour consoler Mr Theodore de l'afront qui lui étoit arrivé, elle lui avoit donné la meilleure partie de l'argent. Quoi qu'il en soit, Mr de la Tour qui y avoit le plus d'intérêt, crût qu'il faloit se défaire de ce malheureux, c'est pourquoi avant que de le faire, il fut bien aise d'user de menaces, afin que de lui-même il prit le parti de se retirer. Son dessein lui réussit, Theodore voiant que tout le monde commençoit à se bander contre lui, s'en alla sans prendre congé de la Duchesse, & si l'on en croit la Cronique scandaleuse, elle en eut tant de regret, que cela fut cause de sa mort. En effet, elle ne survécut guères à son départ; Cependant il auroit beaucoup mieux valu pour Mr de la Tour, que s'eût été quatre ou cinq ans auparavant, elle n'auroit pas mangé la plus grande partie de son bien, ni perdu sa réputation, laquelle étoit si bonne auparavant; qu'on ne croioit pas qu'il y eût une Dame qui eût plus de vertu.

Cependant le blocus de Luxembourg continuoit & quoi que l'arrivée du Comte de Walfasine eût redonné courage à la garnison, comme ce qu'il avoit apporté ne pouvoit pas durer long-tems, elle devoit se retrouver bien-tôt dans la même misere. Cela obligeoit le Gouverneur à de grandes précautions; mais enfin il fit une faute, dont il auroit eü le cou coupé, s'il avoit été en France, ou du moins dont il auroit perdu son Gouvernement. A l'approche de nos troupes il avoit fait venir les violons sur le rempart, comme pour dire, qu'on ne lui pouvoit faire plus de plaisir, que de lui donner matière d'exercer sa valeur; ce n'avoit été que bals & réjouïssances depuis dans la Ville. Cependant il ne prenoit pas garde qu'il avoit affaire à des ennemis, qui sçavoient dancier au son d'un autre instrument, & dont le courage avoit assez paru dans la dernière guerre, pour n'en pas faire ainsi du mépris. Si j'osois ici faire une petite digression, je dirois que s'il avoit été attaqué à force ouverte, il lui seroit peut-être arrivé, ce qui arriva à Mr le P. de Condé au siege de Lerida. Comme il étoit cassé de mille succès merveilleux qu'il avoit eus en Flandre, la destinée du Comte d'Harcourt, qui avoit été batu devant l'année précédente, ne lui fit point de peur, & s'imaginant que la fortune étoit obligée de le suivre en Catalogne, comme elle avoit fait ailleurs, il mit ses violons à la tête des troupes qui montoient la tranchée. Il ne se contenta pas de cela, il envoya dire au Gouverneur qu'il lui donneroit souvent de pareilles serenades, à quoi il répondit qu'il tâcheroit de s'en revenger, & qu'il le prioit d'excuser s'il attendoit jusqu'au lendemain: que ses violons n'étoient pas encore préparés, qu'il seroit en sorte qu'ils le fussent pour la même heure; & qu'il étoit bien aise del'en avertir. Ces violons fut un tintamarre de canons qui tirèrent incessamment, pendant qu'il fit une vigoureuse sortie. Le P. de Condé s'y opposa généreusement, &

& il ne tint pas à lui qu'il ne le repoussât jusques dans la Ville, mais n'ayant pas été secondé comme il eût voulu, il lui falut plier malgré lui, & il laissa pour le moins sept ou huit cens hommes sur la place.

Quoi qu'il en soit, s'il m'est permis de blamer, un si grand Capitaine, à quoi servent toutes ces bravoures, ou pour micux dire toutes ces fanfaronnades; N'i-a-t'il pas mille autres moiens pour se signaler, & s'il arrive qu'on soit batu, comme il arriva à ce Prince, ne voudroit-on point pour toutes choses n'i avoir jamais songé? Mais c'est assez parler sur ce sujet, & il est tems de revenir à celui que j'ai quité. Le Gouverneur de Luxembourg étoit un fort brave homme, & il auroit fait qu'il n'eût pas été de la Maison qui a produit quantité de braves gens, s'il avoit été autrement. Aussi y avoit-il plutôt un excès qu'un défaut de courage dans ce que je viens de dire. Cependant il devoit considerer que si cela se peut excuser dans un soldat, ou dans un simple Officier, cela n'est pas pardonnable à celui qui est chargé du commandement. Ce fut néanmoins à quoi il fit le moins de réflexion, non seulement en cette rencontre, mais encore dans un autre qui étoit bien d'une autre consequence. Et c'est de celle-là que j'ai prétendu dire qu'on lui auroit fait de grandes affaires, s'il avoit été à nôtre service. Etant un soir au bal, il eût quelques paroles avec un Colonel de sa garnison, nommé Cantelmo, & celui-ci s'en tenant offensé, lui dit à l'oreille, que s'il vouloit l'obliger, il lui en feroit raison à l'heure même. Le Gouverneur le prit au mot, & sans songer qu'il avoit les ennemis sur les bras, il quitta le bal sans faire semblant de rien, & s'en fut au rendez-vous, qui étoit dans une rue détournée. Chacun mena un second, celui du Gouverneur fut le Comte de Wallasine, & celui de Cantelmo un Officier de son régiment. Leurs laquais prirent des flambeaux
pour

pour leur éclairer , & quoi que le combat ne durât pas long-temps , il ne laissa pas d'y avoir du sang de répandu. Le Gouverneur donna un coup d'épée à Cantelmo au côté qui lui glissa le long des côtes ; & soit que le Colonel crût être blessé plus grièvement , ou que le piè lui glissât , il tomba sur le pavé. Comme le Gouverneur le vit à bas ; il lui cria de demander la vie , & lui voulut ôter son épée ; mais le second de Cantelmo voyant le péril où étoit son ami , accourut à son secours , & alloit percer de part en part le Gouverneur , si les laquais ne l'eussent défendu avec plusieurs flambeaux. Il y en eut qui lui en donna d'un justement dans le visage , ce qui finit le combat. Car il fut tomber auprès de Cantelmo , & le Comte de Walsaline ne s'étant joint au Gouverneur , ils vinrent à bout facilement de deux hommes qui étoient à bas. Si Mr le Maréchal de Crequi , qui étoit devant Luxembourg , avoit eu ordre de le presser , il est aisé de comprendre qu'il eut réduit facilement une place dont le Gouverneur faisoit paroître si peu de prudence ; mais quoi que nous eussions la force à la main , nous n'osions pas entreprendre tout ce que nous aurions bien voulu , & nous avions des mesures à garder avec le Roi d'Angleterre , qui nous resserroient tellement , qui falloit qu'il convint avec nous de toutes choses. Que les Anglois ne s'en fassent pas acroire à cause de ce que je viens de dire ici , je ne prétens pas que nous les craignissions assez pour prétendre la loi d'eux. Quand ils se seroient déclarés contre nous , nos affaires n'en auroient guères été plus mal , mais il étoit de la prudence de ne pas faire de nouveaux ennemis , aiant déjà tant de jaloux. Je conviens bien qu'ils sont braves , mais je ne crois pas qu'ils puissent disconvenir que nous le soions aussi. Nous avons d'ailleurs ce qu'ils n'ont pas , je veux dire un grand nombre de gens qui entendent la guerre , & par dessus tout cela un Roi , que s'il se donne volontiers à ses

à ses plaisirs, les quitte encore plus volontiers quand il s'agit de la gloire.

Je ne dirai point ici ce qui fut cause qu'on leva le blocus de-Luxembourg, outre qu'il en est parlé en mille endroits, cela est si récent qu'il n'i a personne qui ne le sçache. Cependant comme on attribuoit toujours à mon neveu d'avoir été cause qu'on avoit manqué une place si considerable, il en eut tant de regret, que comme je le voyois tout mélancolique, je lui conseillai de quitter sa compagnie. Il ne me voulut pas croire, mais aiant toujours un si grand fonds de chagrin, il tomba malade, & fut bien tôt à l'extrémité. Comme je n'avois que lui que j'aimasse tendrement de toute ma famille, on ne m'eut pas plutôt mandé cette nouvelle, que je pris la poste pour aller secourir, ou du moins pour lui rendre les derniers devoirs. Je n'eus pas grand peine en faisant cela, on court maintenant en France si à son aise dans un souflet, que quelque âge que l'on ait, on ne s'en trouve gueres incommodé. Enfin j'arrivai bien tôt à Dunkerque, où étoit le lieu de sa garnison, & je trouvai que son mal étoit un peu diminué. Il fut bien aise de me voir, car véritablement si je l'aime, je puis dire qu'il me rend bien le réciproque. Quoi qu'il en soit, il sembla que ma presence lui redonnât du courage, il recouvra la santé, & je ne le voulus pas quitter que je ne la visse tout-à-fait rétablie. Cependant n'y ayant rien qui y contribuë tant que le divertissement, je tâchai de lui en procurer. Je priai les Dames de vouloir venir jouer dans sa chambre, & comme mon grand âge faisoit que je pouvois servir de grand chapeton, il n'y en eut pas une qui en fit difficulté. Cela ne dura pas beaucoup, les jeunes gens reviennent de loin. Il y avoit des Marionnettes dans la Ville, tout le monde les alloit voir, & le fameux Polichinel faisoit des merveilles. J'i menai mon neveu, & quoi que ces sortes de choses ne soient pas trop de son goût, ni du

mien, nous ne laissons pas d'y prendre du plaisir & même plus que nous ne pensions par une aventure fort extraordinaire, & que l'on trouvera sans doute fort divertissante. Je sçais bien que tous ceux qui liront ces Memoires se vout d'abord étonner que j'y fasse entrer une chose aussi fade, que des Marionnettes. Mais qu'ils se donnent patience jusqu'au bout; si je parle ici de semblables fadaïses, c'est qu'il y a une histoire attachée, laquelle en a bien fait rire d'autres que moi, & qui les fera peut-être bien rire aussi.

Brioché fameux joueur de Marionnettes, de Paris, voyant qu'on étoit las de ses lottises dans cette grande Ville, prit le tems que tout le monde en étoit sorti, pour s'aller promener. Il passa en Champagne, de là en Lorraine, de Lorraine en Alsace, & enfin à Strasbourg, ou ceux qui n'avoient pas vû Polichinel, le vinrent visiter. Après avoir fait une petite révolte dans tous ces lieux, il s'achemina en Suisse, je ne sçauois dire dans quel Canton, & je l'ai oublié, quoi qu'on me l'ait dit. Mais enfin ce fut dans un, où l'on avoit si peu eû parler de Marionnettes, qu'à la premiere représentation qu'il en donna, on crut qu'il étoit sorcier. On le fut donc dénoncer aux Magistrats, lesquels n'étant pas mieux versez que ceux qui l'accusoient dans ce genre de divertissement, résolurent de décréter contre lui. Cependant devant que de le faire, ils en conferèrent avec Monsieur du Mont Colonel d'un Regiment Suisse, qui seroit en France, lequel se moquant de leur simplicité, leur dit qu'il n'y avoit pas de sortilege à cela, & que s'ils avoient été à Paris, ou seulement dans une des bonnes Villes du Royaume, ils sçauoient qu'il n'y avoit rien de si ordinaire. Mr du Mont étoit assez railleur naturellement, & les Magistrats s'imaginant qu'il les vouloit jouer, ne s'arrêterent pas tellement à ce qu'il leur disoit, qu'ils n'ordonnassent qu'il en seroit informé. Ils

enten-

entendirent des témoins, & ayant rapporté qu'ils avoient oïï parler de petites figures, & que ce ne pouvoit être autre chose que des Diables, ils décréterent contre Brioché. Ils porterent la Sentence à Monsieur du Mont, lequel leur dit qu'ils alloient se faire mocquer d'eux, & qu'il en avoit du regret pour l'intérêt qu'il prenoit en la Patrie. Mais ne les ayant pu desabuser, il fut obligé de changer de discours, & leur dit, que s'il ne leur avoit pas avoué la chose d'abord, ce n'étoit que parce qu'il avoit vû qu'ils s'alloient engager dans une méchante affaire; qu'outre que Brioché étoit un François, nation qui est aujourd'hui en si grande estime, qu'on doit bien prendre garde à ne se pas faire d'affaire avec elle, il avoit parmi ses Marionnettes quantité de Princes, & de Princesses de toutes sortes de païs, qu'il ne pouvoit dire quelle relation il avoit avec toutes ces Puissances, cependant qu'il falloit qu'elle fut grande, puisqu'elles lui permettoient de les faire monter sur le Teâtre, & qu'en un mot ils alloient peut-être faire une furieuse affaire à leur Canton; qu'il ne leur en disoit pas davanrage, que c'étoit à eux à y penser, mais qu'en matière d'intérêts de Princes, & de Princesses, on ne pouvoit avoir trop de précaution.

Ce discours prononcé avec un sérieux surprenant toucha ces Magistrats, ils dirent à Monsieur du Mont, que ce qu'il leur venoit de dire, meritoit bien qu'ils y fissent une réflexion, qu'ils alloient s'assembler pour voir ce qu'ils avoient à faire, avant que de passer outre, & qu'ils le prioient de leur continuer ses bons avis. En effet, ils tinrent conseil là-dessus, & ayant tous été d'un même sentiment, sçavoir qu'il ne falloit pas se faire d'affaire mal à propos, ils députerent à Mr du Mont pour lui dire qu'ils se contenteroient de bannir Brioché, pourvû qu'il payât les frais faits contre lui Mr du Mont se chargea de lui en faire la pro-

position, mais Brioché n'y voulant pas entendre, Monsieur du Mont dit aux Magistrats, que puisqu'il ne se rendoit pas à la raison, il falloit qu'ils dépouïlassent les Marionnettes. Que quelque affinité qu'il eut avec les Paillances, elles entendoient qu'il satisfit à la Justice, & que ne le voulant pas faire tout leur ressentiment tomberoit sur lui. Ils trouverent cela le plus juste du monde, les Marionnettes furent dépouïllées, & Brioché eût la peine de leur faire faire d'autres habits, avant que de les faire paroître en Flandres, où il avoit dessein d'aller, avant que de s'en retourner à Paris.

Quoi que Mr du Mont ne lui eut point rendu de méchant service, ainsi qu'on peut juger par ce que je viens de dire, néanmoins ne pouvant s'ôter de la tête que cela ne fût, il lui fit une piece sanglante dont je puis parler, puisque j'y étois présent. Mr du Mont avoit été long-tems en garnison à Bergues, & ayant fait une maîtresse, l'envie lui prit de la venir voir à Dunkerque où elle étoit. Il se rendit secrettement dans la Ville, & y faisant quelque séjour, incognito, sa maîtresse l'obligea d'aller aux Marionnettes, sous promesse qu'elle lui fit de le déguiser si bien, qu'il ne seroit point reconnu. Il eut de la peine à lui accorder ce qu'elle lui demandoit, mais étant bien difficile de rien refuser à ce qu'on aime, il se laissa travestir en bourgeois, & se mit dans un coin avec elle, cette fille ayant fait accroire à ceux qu'elle connoissoit que c'étoit un des amis de son pere. Brioché étant venu sur le Théâtre avec Polichinel, & ayant jeté les yeux à droit & à gauche, le reconnut, quoi qu'il fit ce qu'il put pour se cacher, & en même tems il fit dire à Polichinel, grande trahison en Espagne, grande trahison en Angleterre, grande trahison en Portugal, grande trahison en Italie, grande trahison en Allemagne, & enfin grande trahison en Flandres. A ces mots il prit la parole

& lui dit qu'il prit bien garde à ne pas découvrir par son indiscretion, ce qui se passoit dans l'Europe. Mais Polichinel continuant de nommer tous les autres Estats, on ne sçavoit que dire de cette piece, dont on n'avoit jamais commencé de la sorte, quand on vit tout-d'un coup le dénouement. Brioché reprit la parole, & dit à Polichinel, que puisqu'il avoit une si grande démangeaison de parler, il lui en donnoit la permission, pourvû que du moins il n'allât pas dire que Mr du Mont Colonel Suisse étoit là déguisé en bourgeois avec la Maîtresse. Comme il y avoit des Officiers presens à qui son visage n'étoit pas inconnu, ils jetterent les yeux de tous costez pour voir ce que Brioché vouloit dire. Cependant Mr du Mont aida encore lui-même à se faire reconnoître, il eut tant de confusion de se voir surpris en cet état, qu'il voulut se cacher, mais un qui le connoissoit plus particulièrement que les autres, lui fut ôter son chapeau qu'il mettoit devant ses yeux, de sorte qu'il lui fut inutile de se cacher davantage. S'il eut quelque confusion, la maîtresse eut lieu d'en avoir plus que lui, elle abaissa ses coëffes en même tems & elle fut fort heureuse d'avoir ce remède. Cela fut cause que la Comedie fut interrompue, Mr du Mont lui jura à l'oreille qu'il la vengeroit, mais Brioché ne lui en donna pas le tems, il sortit de la Ville, dès le même jour, & s'étant retiré à Paris, il se mit à couvert de son ressentiment.

J'ai aporté cette histoire bien au long, & j'en m'en repens pas, n'imaginant qu'elle n'aura ennuyé à personne. En éfer, quelque chose qu'on dise des Suisses, je ne crois pas qu'on aye jamais osé parler d'une pareille simplicité. Cependant mon neveu se trouvant parfaitement bien guéri, je m'en revins à Paris, où en debisant cette nouvelle, j'aurois passé pour un grand inventeur de contes, si Brioché n'y eut été pour certifier que je disois la vérité. Je prie même ceux qui liront ces Memoires

res, & qui auront peine à y ajouter foi, de vouloir recourir à lui. Il se fera un plaisir de leur conter mille autres particularitez que j'ai oubliées exprés de peur d'être trop long, & qui ne seront pas moins agréables. Etant arrivé à Paris je me trouvai un petit fonds, & quoi que ce qui m'étoit arrivé à l'égard de Mr Saillant, me dût rendre sage, je ne laissai pas de songer à faire profiter mon argent. C'étoit une envie qui me prenoit un peu tard, & si j'avois été de même humeur du temps que j'étois chez Mr le Cardinal de Richelieu, il n'i a point de doute que je ne me fusse fait riche. Mais je m'y prenois un peu tard pour y réussir comme j'ai déjà dit, outre que j'étois destiné à n'avoir affaire qu'à des gens qui me devoient faire banqueroute. Mr de Saillant m'excusera si je parle de la sorte, c'est un mot qui m'est échappé par hazard, & il est bien pardonnable à un homme à qu'il en cour 8000 livres, sans conter les intérêts pour lui avoir voulu faire plaisir. Cependant mon dessein n'a pas été de lui faire outrage, il n'a pas manqué de bonne foi, non plus que celui dont j'ai à parler presentement, je leur pardonne à l'un & à l'autre. J'avois 2000 Ecus tout en beaux Louis d'or, & la vicillesse ayant cela de propre qu'elle cherche toujours à thesauriser, je m'informai de quelqu'un qui les voutut prendre, & entre les mains de qui ils furent seurement. On me proposa diverses personnes, auxquelles je trouvai à redire pour mon malheur, & je ne fus content que de Mr Joffier de la Jonchere, parce qu'il paroissoit beaucoup, & je crois qu'il avoit beaucoup de bien. Un autre y auroit été trompé aussi bien que moi, il avoit une charge de huit cens mil livres, une belle maison à Paris, des rentes sur l'Hôtel de Ville, des terres à la campagne, & quand j'aurois eu cent mille écus à placer, il avoit six fois plus de bien qu'il n'en faloit pour en répondre. Je lui donnai donc mon argent, & crus encore que je lui

lui avois beaucoup d'obligation de le vouloir prendre. Mais six mois après en passant dans la rue, je vis du monde amassé devant la porte, & m'étant arrêté pour sçavoir ce que c'étoit, l'on me dit que le Roi avoit envoyé garnison chés lui, & qu'on ne sçavoit ce qu'il étoit devenu. C'en fut assez pour me faire juger d'abord que mon argent courroit grand risque, je ne fus que trop bon prophète, & quoi qu'il parut quelques jours après, ni les affaires ni les miennes n'en allèrent pas mieux. Il fit une assemblée de tous les Creanciers, & m'y étant trouvé comme les autres, il nous dit qu'il y avoit encore de quoi nous paier, si nous voulions nous entendre, & que le Roi eut pitié de lui; que s'il étoit ruiné, ce n'étoit pas par la faute, qu'il avoit fait des pertes que le plus habile homme n'aurois jamais pu prévoir. Premièrement qu'un de ses Commis lui avoit emporté près de 10000 liv. secondement que dans le décri des pièces de quatre sols & des sols marquez, s'étant trouvé en exécution il n'avoit été averti que huit jours auparavant qu'il en avoit pour 6 millions 6 cens mil livres, & que tout ce qu'il avoit pu faire n'avoit pas empêché qu'il n'eut perdu plus de 80000 liv. que quoi que Mr de Louvois eût connoissance de cette perte, qui étoit de notoriété publique cela ne l'avoit pas empêché de le taxer comme les deux autres Trésoriers Généraux de l'Extraordinaire des Guerres, à la somme de 50000 liv. qu'il n'y avoit rien néanmoins à son égard de si injuste que cette taxe; qu'elle avoit été faite, sous prétexte qu'ils avoient eu part aux friponneries de certains Trésoriers Provinciaux, qui avoient fait de doubles emplois; qu'il ne vouloit pas répondre des autres, mais que pour lui il jureroit bien qu'il n'avoit jamais eu de commerce avec eux; que toutes ses pertes montoient à 1400000 livres, qu'elles lui étoient arrivées depuis un an ou deux, de quoi il avoit encore de quoi se consoler, nuis

que graces à Dieu, tous tant que nous ériens. Et nous n'avions rien à perdre avec lui.

Il ne pût achevet ces paroles sans donner des pleurs au souvenir de sa fortune paisée, laquelle étoit si différente de celle où il se trouvoit, que cela étoit digne de compassion. En effet, lui qui s'étoit vû dans une si grande opulence, qu'il n'y avoit gueres de Prince qui y fut davantage, fut réduit bien-tôt en un tel état, qu'il n'eut presque pas un lit pour se coucher. Sa femme qui étoit Colbert, & qui ne l'avoit épousé que pour ses richesses, le quitta voyant qu'il étoit devenu pauvre; ses amis, au moins ceux qui se disoient tels avant sa disgrâce, ne lui furent pas plus fidèles, & pour son malheur un nommé Brebier qui avoit épousé sa sœur le fit mettre en prison pour une lettre de change dont il avoit répondu pour lui. Enfin chacun lui fit du pis qu'il pût, & il n'y eut que moi, qui faisant reflexion à l'inconstance de la fortune, me creus obligé de lui rendre plutôt service, que de lui nuire. S'il étoit bien-seant à moi de dire ce que je fis, je le dirois librement, mais j'aime mieux que ce soit lui qui en parle. Cependant quoi que je ne sois pas en état de faire de grosses aumônes, je lui donnai de bon cœur mes deux mil écus; & si tous ceux qui ont affaire à lui étoient dans les mêmes sentimens, peut être ne pourroit-il pas en prison, comme il court grand risque aujourd'hui d'y pourir. Peut-être que Dieu lui a envoyé cette affliction, pour le punir de s'en être un peu trop fait accroire dans sa fortune, il n'y avoit rien d'assez beau pour lui ny pour sa femme, ils ne se vouloient pas donner la peine d'aller à la comédie, ils faisoient venir les Comediens jusques chez eux. Leur table n'étoit jamais servie assez délicatement, & il en étoit de toutes choses, comme de celles-là. Quoi qu'il en soit, ils croïoient avoir du bien pour vivre de la sorte. Il avoit une tres bonne & belle Charge, & qui lorsqu'il l'exerçoit en tems de guerre.

ne lui valoit gueres moins d'un million l'année de son exercice, & c'étoit toujours plus de ce cent mille écus par an, puisqu'ils n'étoient que trois qui avoient de pareilles Charges, & qu'ils les exercoient tour à tour. Bel exemple de la revolution des choses humaines, lequel nous doit apprendre qu'en quelque état que nous soions, il ne faut rien pour nous abaisser encor davantage que nous n'avons été élevez.

Un peu apres ce que je viens de dire, mon neveu vint à Paris, & comme il sortoit l'apres dînée de chez un de ses amis, il fut assassiné par 4 coquins, qui apres lui avoir donné trois coups d'épée s'enfuirent croyant l'avoir tué. Il étoit ordonné aux bourgeois, quand pareil accident arrivoit, ou même que deux hommes mettoient l'épée à la main l'un contre l'autre, de prendre les armes & de les arrêter. Mais c'étoit une ordonnance qui n'avoit gardé de s'exécuter au pié de la lettre. Outre que les Parisiens sont accusez d'être un peu trop poltrons, ce n'est pas aussi le fait d'un Marchand qui est à sa boutique, d'aler servir de Prevôt. Ainsi ces gens là, s'échaperent sans qu'on pût sçavoir qui c'étoit, & quelque recherche que j'en fisse, il me fut impossible de le découvrir. Les blessures de mon neveu se trouverent grandes, mais non pas telles que je pensois, tellement qu'il fut guéri en beaucoup moins de tems que je n'aurois esperé, ce qui me donna beaucoup de joye. Comme apres ce qui lui venoit d'arriver, il n'y avoit de lieu de douter qu'il n'eût des ennemis sur les bras, & même d'autant plus dangereux qu'ils se tonoient plus cachés, nous fîmes tout ce que nous pûmes pour les découvrir. Je m'informai de lui quel sujet il pouvoit avoir donné de le traiter si mal, & apres avoir bien rêvé en lui même, il me dit qu'il n'i avoit personne qu'il pût soupçonner qu'un homme d'affaire nommé la Bletterie: que s'étant trouyé en quartier d'hiver dans une Province voisine de la rivie-

re de Loire, il avoit fait connoissance avec la femme, laquelle en avoit usé si honnêtement avec lui, qu'il ne s'étoit pû empêcher d'avoir de l'amitié pour elle : que le mari qui étoit présent en avoit été le plus content du monde, si bien que bien loin de lui en faire la mine, il avoit été le premier à le prier de venir chez lui. Cependant il n'avoit pas toujours été dans les mêmes sentimens, à quoi il ne vouloit pas dire qu'il n'y eût de sa faute : que cet homme ayant été obligé de s'en aller à Paris vers la fin du mois de Janvier, il avoit laissé de l'argent à sa femme, avec ordre de le donner à une personne qui étoit associée avec lui dans les Fermes. Mais que lui ayant perdu le sien malheureusement dans le même temps, elle lui avoit donné 2000 écus, sans se souvenir de satisfaire à ce que son mari lui avoit ordonné : que cela avoit été cause d'un grand fracas, que faute de paiement les Fermiers généraux l'avoient fait exécuter, qu'il avoit eu beau écrire à sa femme, qu'il n'en avoit point reçu de réponse : c'est pourquoi il avoit été obligé de venir lui même sur les lieux, où il n'avoit pas eu plus de lieu d'être satisfait : qu'elle lui avoit dit qu'on l'avoit volé, mais qu'après avoir pris langue, il avoit reconnu qu'avec son argent il pouvoit bien avoir encore perdu quelque chose.

Mon neveu m'ayant ainsi fait sa confession générale, je ne le plaignis plus tant que j'avois fait auparavant. Je lui dis au contraire qu'il n'avoit que ce qu'il meritoit, & qu'un homme qui non content de baisser la femme de son prochain, lui voloit encore son argent, s'exposoit à perir comme il avoit pensé faire par la main de quelque assassin. Cela ne m'empêcha pas de faire toutes sortes de perquisitions pour découvrir si le coup venoit d'où il pensoit, je mis un valet de ma main chez la Bletterie, lequel se disant du village de mon neveu, & avoir tous les sujets imaginables de lui vouloir du mal, lui donna matière de s'expliquer, pour peu qu'il

qu'il en eût envie. Mais il se contenta de s'informez de lui de mille bagatelles, sans lui faire aucune ouverture considerable. Un autre auroit été rebuté apres tant de choses inutiles, sur tout apres avoir dépenfé plus d'argent que l'on fçau-
roit se limaginer. Car il faut que l'on fçache que quand on a nouvelles à Paris qu'on vous a fait quelque piéce, & qu'on croit que vous êtes d'humeur à vous venger, il y a un nombre infini de fripons, qui viennent vous faire aéroire qu'ils vous donneront des lumieres de ce que vous voulez fçavoir, & pour peu que vous foyez d'humeur à les écouter, ils auront bientôt trouvé le fonds de vôtre bourse.

Je fus la dupe de ces coquins pendant deux ou trois mois, au bout defquels un qui m'avoit succé comme les autres, me vint dire qu'il tenoit un des assassins. Je crus que c'étoit encor pour me tirer de l'argent, ainsi je lui dis que s'il ne s'en alloit je lui ferois donner les écrivieres. Mais il me répondit qu'il ne me demandoit rien que quand il me feroit livré entre les mains, que si je lui voulois donner dix pittoles, il me meneroit où il étoit : qu'il faloit cependant que mon neveu allât auparavant où il le meneroit, pour voir s'il ne se trompoit point, qu'il feroit enforte de lui faire voir cet homme, & que si c'étoit lui, il faloit avoir des gens tous prêts pour s'en assurer. Ces propositions me parurent trop raisonnables pour y trouver à redire, je lui promis ce qu'il lui demandoit & encore plus, & mon neveu étant allé avec lui, il le menâ dans la rue de la Mortellerie à une quatrième chambre, vis-à-vis de laquelle de l'autre côté du ruisseau, logeoit l'homme dont étoit question. Il mit mon neveu en embuscade derriere la fenêtre, lui disant qu'il viendroit bientôt à la sienne, & qu'il n'auroit pas le temps de s'enuyer. Et éfet il y vint un moment apres avec une femme qui le vendoit, & mon neveu ayant regardé attentivement, fu. si

bien per suadé que c'étoit un de ceux qui favoient si fort maltraité, qu'il m'envoya dire de faire avancer les Archers avec qui je voltigeois sur les ailes. Nous nous assurames de la porte de la rue en arrivant, & y ayant laissé trois ou quatre de ces archers, je montai avec le reste précédé de mon neveu qui voloit à cet action, comme y étant le plus intéressé. Nous fûmes bien-tôt dans la chambre où nous favions remarqué, mais nous n'y trouvâmes personne, & comme il étoit à la fenêtre lors que nous y étions entrez, il s'en étoit fui dans une de derrière. La femme qui étoit restée dans l'autre nous fit signe où il s'étoit caché, & y étant allez, nous trouvâmes qu'il en avoit fermé les verouïls, ce qui nous obligea de l'enfoncer. Il fit mine de se mettre en défense, & même tira un coup de pistolet qui ne blessa personne, mais étant sautez sur lui en même tems, nous l'emmenâmes au Châtelet. Mon neveu se rendit sa partie, & nous ne manquâmes pas de témoins pour prouver l'assassinat, car il avoit été fait en plein jour, & dans une rue des plus passantes de Paris; mais quand ce vint à les confronter au prisonnier, il n'i eût qu'un seul qui le reconnut, les autres disoient qu'il y avoit trop de tems pour s'en pouvoir souvenir. C'étoit toujours une demie preuve, & je creus qu'on lui donneroit la question apres cela: J'avois d'autant plus de lieu de l'esperer, que ce n'étoit qu'un miserable, qui avoit quitté les couleurs il n'i avoit que deux ans. Mais tout miserable qu'il étoit, il avoit de bons amis qui sollicitoient sous main pour lui. Mr Genou étoit même de ce nombre, & comme il avoit du credit dans le Parlement, tout ce que nous pûmes obtenir, fut qu'il garderoit prison encortrois mois, pendant lesquels il seroit plus amplement informé. C'étoit à nous apres cela à faire nos diligences, car ce tems expité, il devoit être mis dehors. Mais que pouvions nous faire davantage que ce que nous avions fait? Ces trois mois se passerent

ferent, sans que nous pussions rien découvrir de nouveau : Et apres avoir dépensé bien de l'argent, nous eûmes le regret d'être renvoyez hors de cour & de procez.

J'attribuai cet événement aux sollicitations de Mr Genou, & je croi que je ne me trompai pas. Cependant il ne m'étoit pas difficile de penetrer pourquoi il avoit pris ainsi parti contre nous. Je lui avois fait la même chose dans une affaire qu'il avoit eue, ou du moins Vedeau de Grammont son gendre contre une Dame, dont le pere étoit de mes amis; mais la difference qu'il y avoit de sa conduite à la mienne, c'est qu'il avoit sauvé un homme qui étoit digne de la rouë, au lieu que je n'avois fait que ce qu'un honnête homme étoit obligé de faire. J'en fais juge tous ceux qui sçavent de quelle maniere la chose se passa, & afin que le lecteur ne croye pas que je m'attribuë rien qui ne me soit dû avec justice, je veux bien en faire le recit. Le beau tems m'ayant convié à aller prendre l'air de la campagne, je sortis de Paris dans le dessein d'aller voir un Gentilhomme de mes parens nommé Meré, à qui j'avois rendu un service considerable il y avoit peu de temps, dans une affaire qu'il avoit contre un nommé Domanchin, fameux usurier. En effet ce maître fripon lui avoit volé pour le moins cinquante mille écus, & comme ce Gentilhomme avoit fait beaucoup de dépense d'ailleurs, principalement pour s'être chargé de l'équipage de chas-
se de Monsieur de Vendôme, il étoit entierement ruiné, s'il lui eût falu payer tout ce que Domanchin demandoit. Il m'employa dans cette affaire, & étant allé trouver sa partie, je fis en sorte qu'il en fut quitte pour quelque chose de plus, que ce qu'il lui pouvoit devoir legitimement, mais qui à beaucoup près n'alloit pas à une si grosse somme. Comme il croyoit m'avoir obligation de la peine que j'avois prise, il y avoit long-tems qu'il me sollicitoit d'aller chez lui, & le beau tems m'ayant
invité

invité, comme je viens de dire, à m'aller un peu divertir, je montai à cheval à la pointe du jour, & arrivai le soir même à sa maison. Il me fit toute sorte de bonne chere, & si j'eusse voulu croire, je ne m'en serois pas allé si-tôt: mais la campagne n'ayant le don de me plaire que pour un peu de temps, je pris congé de lui, & résolu cependant d'aller faire encore une autre visite dans un lieu qui n'en étoit pas fort éloigné. C'étoit à un de mes bons amis qui étoit Mr Hervé Conseiller de la grand'Chambre, qu'on m'avoit dit être chez Mr Sallé, qui avoit épousé sa fille. Je pris donc le chemin de la maison de son gendre, mais étant arrivé au Château, je scûs que l'un & l'autre n'y étoient pas, & qu'il n'y avoit que Madamé Sallé. Comme je l'avois vûe plusieurs fois chez son pere, où elle demouroit, je mis pié à terre pour l'aller voir, & à peine y avoit-il une demie heure que j'étois avec elle, qu'on lui vint dire que les valets de Mr Vedear de Grammont, qui avoit une terre dans le voisinage, pêchoient dans les fosses. Elle n'eût pas plutôt entendu ces paroles, qu'elle rougit de colère, & se tournant vers moi, Me me dit elle, vous êtes trop des amis de mon pere pour souffrir qu'on me fasse un affront; en disant ces paroles elle sortit de la salle où nous étions, pour aller défendre elle même ses droits. Je n'eus garde de l'abandonner dans un dessein si légitime, & quoique ces gens fussent venus exprés pour lui faire insulte, ils n'eurent pas la force de résister à une si belle Dame. Elle leur prit leurs filets, & ils se mouvèrent si consternez, que si elle eut voulu, elle leur eût fait donner aisément les écrivieres. Vedear qui étoit sur les lieux, fut fort surpris quand il scût de quelle maniere les choses s'étoient passées. Il en pensa crever de douleur, sur tout quand il fit reflexion qu'une Dame toute seule avoit été capable de faire tomber sur lui l'affront qu'il lui vouloit faire. Comme il a les inclinations toutes

mârtiales, ce qui est aisé de reconnoître à sa barbe dont j'ai parlé tantôt, & à un certain justaucorps bleu qu'il aime tant, qu'il y a pour le moins 10 ou 12 ans qu'il le porte, il convoqua le ban & arriere-ban de sa terre, & apres leur avoir fait une harangue pour leur inspirer une brave resolution, il leur dit qu'ils allassent chez Me Sallé reprendre ses filets, & que s'il n'y alloit pas avec eux, c'est qu'il ne convenoit pas à un grand Capitaine comme lui de marcher à une si petite expédition. S'il eut voulu dire quelque chose qui eût aproché davantage de son caractere, il lui étoit aisé, & il n'avoit qu'à dire que c'étoit parce qu'il n'étoit pas permis aux gens qui avoient des affaires ensemble, d'aller chez leurs parties, mais comme il étoit de ceux qui ne hayssent rien tant que leur profession, il ne voulut pas se servir des termes de la loi, & il aima mieux avoir recours à ceux de la guerre.

J'étois parti malheureusement de chez Me Sallé, lorsque cette canaille y arriva, car sans cela je me serois plutôt fait hacher en pieces que de souffrir qu'on lui eût fait cette violence. Mais l'ayant trouvée toute seule, son sexe, sa condition, & par dessus tout cela son visage qui est tout à fait charmant, & même tout à fait majestueux, ne furent pas capables de les arrêter. Au contraire, voyant qu'elle s'étoit mise sur la porte de la salle pour leur boucher le passage, ils entrerent malgré elle : de sorte que comme elle faisoit resistance, ils la renverserent par terre. Je ne sçaurois dire encor tout ce qu'ils lui firent d'injurieux, ils fouillerent toute la maison, tout de même que s'il y avoit eu quelque criminel, & qu'ils eussent eu ordre de le prendre. Enfin ayant trouvé ce qu'ils cherchoient, ils se retirerent apres avoir dit mille choses outrageantes à cette Dame, & qui meritoient punition. Elle avoit trop de cœur pour souffrir cette insulte, sans chercher à en tirer vengeance, elle envoya un homme exprès à son pere, pour l'avertir

tir de ce qui se passoit , & cet homme m'ayant
 trouvé en chemin , & dit ce qui étoit arrivé depuis
 mon départ , je me crus obligé honnêtement de
 retourner sur mes pas pour lui faire offre de mes
 services. Je la trouvai inconsolable , & ce fut en
 vain que je m'efforçai de lui dire que Mr son pere
 avoit assez de credit & d'amis pour la venger.
 Tout cela ne soulagea pas son affliction , & si je ne
 me fusse avisé de lui promettre que j'i allois tra-
 vailler à l'heure même , je crois qu'elle y auroit suc-
 combé. Ce fut en cela que je reconnus plus que je
 n'avois encor fait la grandeur de son ame : Elle me
 dit qu'il n'étoit pas juste que je m'exposasse pour
 ses intérêts , pendant qu'elle seroit en sécurité : que
 s'il étoit vrai que je voulusse bien entreprendre sa
 défense , elle étoit prête d'i courir avec moi : qu'elle
 n'étoit qu'une femme , mais que toute femme
 qu'elle étoit , elle se croyoit assez forte pour battre
 Mr Vedeau. Je lui dis que bien loin que cela fût
 nécessaire , il falloit même qu'elle s'en donnât bien
 de garde : Qu'après la violence que sa partie avoit
 faite , il falloit conserver le bon droit de son côté :
 Que c'étoit pour cela que je ne voulois pas seule-
 ment qu'elle me donnât un seul de ses gens dans
 une chose que je premeditois. En effet , j'envoyai
 prier des amis que j'avois dans le voisinage , de me
 vouloir prêter leurs valets , & y étans venus eux-
 mêmes , croyant que j'avois quelque affaire sur les
 bras , je les renvoyai , de peur que comme ils étoient
 tous mariés ou établis , ils ne se fissent des affaires ,
 ils furent obligez de me contenter , parce qu'autre-
 ment je n'aurois plutôt rien fait. Ainsi ayant cinq
 ou six bons garçons avec moi , qui ne se soucioient
 gueres de Monsieur Vedeau , dont ils n'étoient pas
 connus non plus que de ses gens , nous nous en-
 fumes chasser jusques à la porte de la basse court.
 Il étoit Capitaine des chasses du païs , & avoit des
 gardes dans la plupart des villages d'alentour , l'un
 desquels étant venu au premier coup que nous ti-
 râmes

mes, pour savoir qui nous en avoit donné la permission, je le regalai d'une volée de coups de bâton, avec ordre d'aller dire à Mr Vedeau, que s'il vouloit prendre la peine de venir lui même, je lui ferois le même traitement. Il en vint trois l'un apres l'autre, mais qui ne s'en allerent pas plus contents. Ils se sauverent au Château, où quoi qu'ils pussent dire, Mr de Vedeau ne jugea pas à propos de sortir. Neanmoins il crut que s'il pouvoit assembler quelques communes, il pouroit m'investir facilement, c'est pourquoi faisant sonner le tocsin dans sa Paroisse, il monta lui-même au haut d'une guerite, d'où il se mit à contempler avec sa lunette, s'il ne viendroit quelqu'un à son secours. Cela ne m'empêcha pas de continuer ma chasse, je fus tirer jusqu'à la porte de la basse-cour, & son justaucorps bleu me l'ayant fait aviser où il étoit, je fis semblant de vouloir tirer sur lui, de quoi s'étant aperçu par le moyen de sa lunette, quoi que naturellement il ne vit goutte, il fit le plongeon, dont j'eus beaucoup envie de rire. Car en vérité bien loin qu'il y eut quelque danger pour lui, il y avoit tant de distance qu'un fusil ne pouvoit pas porter à moitié. Mais il étoit impossible de le garantir de la peur, & cela fait voir qu'un homme n'en est pas plus méchant pour avoir une grande moustache. Cependant le tocsin sonnoit toujours & enfin les Paroisses voisins commençant à faire le même carillon, je crus qu'il étoit tems de faire retraite. En effet, je trouvai déjà des païsans qui vouloient s'emparer des défilez, mais n'ayant osé m'attendre, je me retirai fort content de ma petite expedition.

Vedeau se douta bien qu'il falloit que je fusse des amis de Madame Sallé, mais n'en ayant aucune preuve, il fut au desespoir de l'afront qu'il avoit reçu. Il en fit informer, mais ce ne pût être que contre de certains quidams qu'il lui fut impossible de mieux désigner, puisque nous n'étions connus
de

de personne, & que ceux qui m'avoient vû chez Me Sallé n'avoient pas été assez hardis pour me venir reconnoître. Cet affront fut suivi d'un autre, Mr Hervé ayant été informé de ce qui avoit été fait à sa fille, fit décréter contre ses gens, & ayant chargé un Huissier de ses pieces, il lui donna main forte pour pouvoir les mettre à exécution. Ces gens se sauverent : & tout ce que l'Huissier pût faire, fut de faire perquisition dans leurs maisons, où il n'y eut ni trou ni cave qu'il ne visitât. Mr Genou voyant que son gendre avoit tant d'affaires & qu'il lui étoit impossible de les démêler, s'il n'eust l'assistoit, s'avisa alors d'un tour de chicane, il fit présenter requêtes par ces fugitifs, lesquels avoient exposé que sous prétexte de faire perquisition de leurs personnes, on leur avoit pris tout ce que ils avoient chez eux, ils eurent permission d'en faire informer. Les faux témoins ne manquerent pas apres cela, & Mr Vedeau eut un décret contre l'Huissier, & contre les assistans. Celui-ci ne se défiant de rien, & n'ayant trouvé personne d'assez charitable pour l'avertir de ce qui se passoit, fut pris chez lui où il étoit tranquillement, & conduit dans les prisons de Châteauneuf en Timerais. C'étoit justement dans le voisinage de Vedeau, & où il avoit toute sorte de credit; ainsi il le fit mettre non seulement dans un cul de basse fosse, mais lui fit encore faire son proces. C'étoit une étrange chose de voir qu'un homme qui étoit obligé en conscience, & sur tout par le devoir de sa Charge de rendre justice à chacun, fut néanmoins porté d'une si grande passion, qu'il vouloit opprimer un innocent, & cela par le seul motif de vengeance. Car tout le crime de ce malheureux étoit d'avoir été chez lui chercher ceux contre qui Madame Sallé avoit obtenu décret, & il étoit non plus vrai que ce pauvre misérable eût fait quelque larcin, que si l'on disoit la même chose de moi, qui n'y étois pas. Cependant il étoit prêt de partir,

& l'injustice de Vedeau étoit telle , que de peur qu'il ne reçût du secours de ceux qui l'auroient pu assister , il avoit empêché que Mr Hervé ni sa fille ne pussent recevoir de ses nouvelles. Tous ceux qui prenoient quelque interest en lui , & qui ne sçavoient pas cette malice , étoient tout étonnez qu'ils l'abandonnassent ainsi , sur tout apres s'être jetté dans le précipice où il étoit , pour l'amour d'eux , & lui avoir promis le contraire. Enfin quelqu'un se doutant qu'il y avoit quelque chose là dessous de mal entendu , s'en fut à Paris , & surprit extrêmement Mr Hervé , en lui apprenant ce qui se passoit. Car c'étoit là la premiere nouvelle qu'il en avoit eue , & il avoit trop de cœur s'il en eut été averti plutôt , pour ne pas faire son devoir. Aussi mettant les fers au feu à l'heure même , il fit tant qu'il eut un Arrest , par lequel il fut défendu à la Justice de Châteauneuf de passer outre au jugement du prisonnier , & qu'il seroit amené à la Conciergerie. Un Huissier du Parlement monta promptement à cheval pour l'aller signifier , & il étoit tems qu'il arrivât. Le Procureur du Roi avoit donné ses conclusions pour le faire pendre , & selon l'air du bureau , le moins qu'il lui pût arriver c'étoit d'avoir le fouet & la fleur de Lis ou les Galeres. Vedeau fut fort fâché que sur le point de rendre son nom fort célèbre dans le pays , par une si grande injustice , il lui falut aller conter ses raisons au Parlement , où le pere de sa partie avoit du moins autant de credit que lui & toute sa famille. Mais la necessité l'y obligeant apres cela , il s'en vint à Paris , & comme cette Compagnie vit que c'étoit proprement l'affaire de trois de ses membres , quoi qu'elle se poursuivît sous d'autres noms , elle fit ce qu'elle pût pour les accommoder. En effet , il n'étoit gueres honnête que tout le monde fût imbu de mille violences , & de mille refuites , & de mille tours de chicane , pour ne pas dire mille injustices , qu'ils avoient

avoient faites ; mais la passion où ils étoient les uns & les autres, leur ayant fait fermer l'oreille à toutes propositions, ce fut là que se développa le nœud de l'affaire, & qu'on scût pourquoi Vedean avoit envoyé ses gens pêcher dans les fossés de Me Sallé. On scût, dis-je, que c'étoit en haine de ce que son mari lui avoit refusé de l'eau d'une riviere qui lui appartenoit, pour arroser une prairie, de quoi se voulant venger, il avoit acheté un petit fief moyennant 6000 liv. en vertu duquel il avoit prétendu que la riviere étoit non seulement à lui, mais que Mr Sallé n'avoit point de droit d'en faire aller l'eau dans ses fossés. Cette affaire ne pouvoit qu'elle ne fut d'une longue discussion, vû les incidens qui y étoient arrivés, & sur tout la profession des parties qui n'ignoroient aucun tour de chicanerie. Cependant le pauvre Huissier étoit toujours la victime de leur ressentiment, & quoi qu'il ne fut plus dans les cachots, la forme vouloit qu'il demeurât en prison, jusqu'à ce qu'on eût éclairci son affaire. Pour achever de le rendre encore plus malheureux, le Parlement ne voulut pas demeurer juge dans une instance qui regardoit des personnes si considérables dans leur corps, & s'en étant déporté, il se passa encore un temps considérable, devant qu'on eût nommé d'autres Juges. Enfin on en attribua la connoissance aux Requêtes de l'Hôtel ; & comme j'i avois de bons amis, je joignis mes sollicitations à celles de Mr Hervé. Cela fâcha fort Mr Genou, & son gendre, non pas qu'ils creussent que j'i eusse plus de crédit que leur partie, mais parce qu'il leur sembloit que c'étoit être bien hardi, moi qui n'i avois point d'intérêt de me déclarer contre eux si hautement. Mr Genou qui étoit fier, le dit à un de mes amis, pour me le redire, mais je lui fis réponse que j'avois été toute ma vie serviteur de Monsieur Hervé, & qu'étant d'ailleurs chez Madame Sallé, quand la première insulte lui avoit été faite, je ne
m'étois

m'étois pas pû dispenser honnêtement d'épouser leur parti. Je lâchai ces dernières paroles, sans faire reflexion que son gendre me pourroit soupçonner par-là d'avoir été celui qui avoit été tirer jusqu'à la porte de la basse-cour. Cela eut été pardonnable à un jeune homme qui fait les choses d'ordinaire sans reflexion, mais à moi nullement qui devois avoir plus de conduite. Aussi vis je bien un moment apres que j'avois fait une faute, & s'il eût été tems d'y remedier, je l'eusse fait de bon cœur. Mais ne m'en étant aperçu que trop tard, je laissai aller les choses comme elles pourroient, sans m'en mettre autrement en peine. Mon ami ayant été redire à Mr Genou ce que je lui avois répondu, sans croire néanmoins me faire tort, il conclut avec son gendre qu'il n'y avoit jamais eu d'autre que moi qui lui eut fait cet affront. Mr Genou me dit le lendemain à l'entrée des Requestes de l'Hôtel, où j'étois pour solliciter, que Me Sallé m'avoit bien de l'obligation, qu'apres m'être exposé comme j'avois fait en venant insulter son gendre jusqu'à sa porte, c'étoit prendre les choses avec beaucoup de chaleur, que de me trouver encore à toute heure pour solliciter pour elle. Il cherchoit à me prendre par ma réponse, & je m'aperçus qu'il avoit aposté deux hommes exprès, & qui sans faire semblant de rien, écoutoient ce que nous disions, mais ils ne firent que perdre leur tems les uns & les autres, comme j'étois sur mes gardes, je ne dis rien qui me pût nuire, & ils s'en retournerent comme ils étoient venus. Il resta néanmoins une certaine ulcere dans le cœur contre moi à Mr Genou, & ayant trouvé l'occasion de me témoigner sa méchante volonté, il la prit avec bien du plaisir.

Mais pour revenir à son affaire, les Requestes de l'Hôtel ayant encore tâché de l'accommoder avec M. Hervé, comme elles virent que leur obstination étoit grande à l'un & à l'autre, qu'ils
n'en

n'en vouloient point entendre parler, elles se disposèrent à leur rendre justice. On jugea d'abord ce qui concernoit l'Huissier qui étoit toujours en prison, & il en sortit à condition de suivre la Cour jusqu'à diffinition de procez. Car on ne pût encore juger son affaire au fonds, ce ne fut que par provision qu'il eût élargissement de sa personne. Cependant il en étoit de cette affaire comme d'une pelote de neige qu'on voit grossir à mesure qu'elle passe sur une montagne qui en est couverte, il s'étoit fait tant de procédures, qu'il y avoit pour le moins 40 ou 50 sacs, & il en coura un nombre infini d'argent à Mr Hervé pour la faire juger. Car ce fut lui qui fut obligé de fournir l'appointement de l'Huissier. Enfin ce procez après avoir duré je ne sçais combien de temps, fut enfin terminé par une Sentence à l'avantage de mes amis, & Vedeau en eut tant de regret, que de peur qu'on ne se moquât de lui, dans le pays où étoit arrivée la querelle, il fut long-tems sans y vouloir aller. Voilà qu'elle fut l'issue d'une affaire qui aprêta à parler à bien du monde, & où ils auroient sauté bien de la peine & de l'argent, s'ils avoient voulu croire le conseil de leurs amis. Car quoi que Mr Sallé eut fait condamner sa partie aux dépens, il lui en coura bien encore deux mille écus de faux frais, ce qui n'accorde personne, quelque bien que l'on soit dans ses affaires.

Ce procez s'étant terminé de la sorte, je me vis libre d'aller où je voudrois, car je n'avois pas voulu sortir de Paris, que je n'en eusse vu la fin. Il y avoit long-tems qu'un Gentilhomme d'au-pres de Melun me prioit de l'aller voir, je lui demandai, qu'ayant mis fin à quelques affaires qui m'arrêtoient à Paris, & que quand elles seroient tout-à fait terminées, je ne manquerois d'aller en ces quartiers-là, & que j'y serois au premier jour, & je fus ravi d'y aller pour plus d'une raison. En effet, outre que je me faisois un
plai-

plaisir d'aller chasser avec lui, j'étois bien aise d'aller visiter Monsieur de Charost qui étoit à Vaux-le-Vicomte, où l'on disoit qu'il étoit allé prendre l'air, mais c'étoit pour cacher un accident qui lui étoit arrivé. Le pauvre homme étoit tombé en enfance, & quoi qu'il ne fut pas extrêmement vieux, l'esprit qui a coutume de mourir le dernier en nous, l'avoit tellement abandonné, qu'on ne pouvoit pas croire, à le voir en l'état qu'il étoit, qu'il eut jamais été si habile courtisan. Cependant outre que ce que j'en ai dit ci-dessus est plus que suffisant pour faire voir qu'on le devoit croire tel, n'y avoit gueres d'homme qui sçût railler plus adroitement. J'en avois été témoin une fois en ma vie, & quoi que ce fût sur un sujet qui ne m'étoit pas trop agreable, toutefois ne m'étois-je pu empêcher d'en rire comme les autres. Cela arriva peu de tems apres la mort de Monsieur le Cardinal de Richelieu mon bon Maître. J'ai dit, ce me semble, que le bruit étoit qu'il étoit bien avec Madame la Duchesse d'Aiguillon sa nièce, & que même on vouloit que le Duc de Richelieu fut son fils. Ce bruit qui étoit déjà grand durant sa vie, augmentant encore apres la mort, devint enfin si commun, que les gens de la premiere qualité, s'en entretenoient. Il arriva même qu'une Dame de la Cour, ayant querelle avec la Duchesse d'Aiguillon, lui reprocha qu'elle avoit été la maîtresse d'un Prêtre, de qui elle avoit eu plusieurs enfans. Il en étoit sans doute de cela, comme de beaucoup de choses, lesquelles il est beaucoup plus expedient de tenir cachées que de les reveler, mais certe Duchesse étant de l'humeur de la plupart des femmes, qui n'écoutent que leur passion, elle s'en vint toute éplorée se jeter aux piés de la Reine, & lui demanda justice. La Reine lui dit de se relever, & s'informa de ce que c'étoit, & ce qu'elle avoit. Je parlois lors à Monsieur le Comte de Charost ;

avec

avec qui j'étois entré chez cette Princesse. Mais lui qui n'aimoit pas cette Dame avec qui il avoit en quelque démêlé, me quitta aussi-tôt pour aller entendre ce que c'étoit. Elle dit donc à la Reine que Me de S. Chaumont l'avoit appelée putain, car elle nomma ce mot en propres termes, ce qui étonna bien du monde, & qu'elle avoit encore ajouté qu'elle avoit eu cinq ou six enfans de son oncle. C'étoit ce semble à la Reine à prendre la parole, & lui dire ce qu'elle jugeroit à propos, mais Mr de Charôt ne lui en donnant pas le tems, Eh quoi, Me, dit-il, à la Duchesse d'Aiguillon, vous faut-il asfiger de si peu de chose, & ne savez-vous pas que de tout ce qui se dit à la Cour, il n'en faut jamais croire que la moitié? Il n'eût pas plutôt lâché la parole, que tous ceux qui étoient presens se prirent à rire, & la Reine voyant que tout le monde rioit, en rit aussi. Cela fâcha extraordinairement le Duchesse d'Aiguillon, qui n'avoit pas coûtume de souffrir que l'on se moquât d'elle: mais comme elle n'étoit plus dans le tems de son règne, & qu'au contraire la Reine la haïsoit mortellement, elle fut obligée de s'en retourner avec sa courtois-honte.

Comme on ne cherche qu'à dauber sur les malheureux, elle ne fut pas plutôt sortie qu'il se trouva dix personnes au lieu d'une, qui releverent la parole qu'elle avoit dite de putain, disant que si elle étoit indécente même dans la bouche d'un homme, à plus forte raison combien le devoit elle être dans celle d'une femme. Enfin on lui fit là son procez, tellement que si je n'eusse pas sçû ce que c'étoit que la Cour, il me suffisoit de voir ce que je voyois pour en être éclairci. En éfet cette femme qui faisoit tout trembler sous elle du vivant de son oncle, ne fut pas digne d'être jettée aux chiens, s'il m'est permis de parler de la sorte, pour avoir prononcé sans y penser ce que je viens de dire. Cependant l'on n'eut garde de faire tant de bruit d'une

Une bien plus grande pauvreté, que dit quelque tems après une fille de la Reine. Ce fut Mademoiselle de Guerchi, celle a qui arriva cette funeste aventure, je veux dire qui après être grosse du Duc de Vitri, se fit perir si malheureusement, en cherchant à cacher sa disgrâce par la perte de son fruit. Je dis donc qu'il lui arriva un jour de dire une chose si pauvre, qu'elle meritoit bien mieux que Me d'Aiguillon, qu'on lui jettât des pierres. La Reine l'aimoit par dessus tous les autres, & il arrivoit souvent que cette Princesse étoit occupée à des affaires particulières, elle la faisoit demeurer à la porte de son cabinet; avec ordre de ne laisser entrer que ceux qu'elle lui avoit dit. Un jour qu'elle l'y avoit laissée; Mr de Vic s'y presenta, & comme il revenoit de l'armée; & que son visage ne lui étoit pas connu, elle demanda son nom. Il se nomma en même tems, mais comme il ni avoit pas grande difference entre ce nom qu'il avoit, & celui d'une certaine chose, que je ne veux pas nommer, elle lui ferma la porte au nez toute encolere. La Reine qui avoit par hazard les yeux tourneés de son côté, ayant remarqué son action, lui demanda ce que c'étoit, mais elle paroissant toute interdite, se contenta de lui dire que c'étoit un insolent, & qu'elle n'osoit pas dire à sa Majesté ce qu'il lui avoit dit. Comme il y avoit beaucoup à dire qu'elle fût alors si habile qu'elle le fut depuis, la Reine se plut à la voir rougir, & la faisant approcher, lui dit qu'elle vouloit absolument qu'elle lui aprit ce que c'étoit: que si c'étoit une chose qui ne fut pas bonne à dire, elle pouvoit l'enveloper, qu'il n'y avoit rien qu'on ne pût faire entendre de cette maniere, & que pour elle qui avoit de l'esprit, cela ne devoit pas l'embarasser. Me de Guerchi voiant que la Reine lui donnoit cet expedient, resolut de s'en servir, mais elle fit les choses avec si peu d'adresse, que si elle ne les lui nomma pas par leur nom, il y peu à

Q dire

dire. Elle lui dit, qu'ayant demandé à celui qui elle avoit fermé la porte au nez comment il se nommoit, il luy avoit dit le nom de la chose avec qui on disoit qu'on faisoit des enfans. Mr de Guittaut Capitaine des Gardes de la Reine, qui étoit alors auprès d'elle, se mettant alors à rire comme un fou, Voulez vous parler, Madame, dit-il à la Reine, que c'est Mr du Vic qui s'est présenté, car il arriva hier de Flandres, mais le bon de l'affaire fut que cette fille luy soutint que elle ne se meprenoit pas, & que c'étoit luy qui changeoit une lettre au nom qu'elle avoit entendu.

Le Gentilhomme que j'étois allé voir auprès de Melun, s'appelloit le Comte de la Chapelle-Gautier fort honnête homme, & dont le père avoit été extrêmement de mes amis. Il étoit ennemy juré d'un autre Gentilhomme de son voisinage, nommé le Vicomte de Melun, ou pour mieux dire l'Arbaleste. Car il n'étoit pas de cette bonne Maison de Melun, dont il y a eu autrefois un Connétable, & dont descendent les Princes d'Epinois. Il étoit bien éloigné d'être d'une famille si illustre, il y avoit plus de gens de robe dans sa famille, que de gens d'épée. Cependant si on l'en eut voulu croire, Mrs de Charillon n'étoient pas de meilleure Maison que luy. Leur inimitié venoit de ce que le père de l'un avoit tué le père de l'autre, si bien que la source en étoit si légitime, que personne n'y pouvoit trouver à redire. Mon amy étoit l'offensé, car c'étoit son père qui avoit eu le malheur de perir par la main de l'autre, tellement qu'il n'en pouvoit entendre parler sans frissonner depuis les pieds jusqu'à la tête. Une personne de qualité à qui j'avois beaucoup d'obligation, m'avoit prié avant que de partir de Paris, de tâcher d'assoupir cette haine, en proposant à mon amy d'épouser la sœur de Melun. Mais je luy dis que je le priois de m'excuser, que ce seroit faire injure à Mr le Comte de la Chapelle, que je connoissois.

trop bien né, pour s'allier jamais à la fille de l'ho-
 micide de son pere. En effet, je ne me voulus ja-
 mais charger de cette commission, & quand je
 l'aurois fait, il auroit été bien inutile. Aussi bien
 loin que le Vicomte de Melun rachât par sa con-
 duite de lui faire oublier le mal qu'il étoit en droit
 de lui vouloir, c'étoit un homme d'un si mediocre
 genie, qu'il lui donnoit plutôt sujet de le hair
 davantage. Comme il étoit sujet à faire débauche
 il parloit à tort & à travers, quand il avoit deux
 verres de vin dans la tête, & si les défenses de se
 battre n'eussent été fort rigides, c'en étoit assez
 pour les mettre tous les jours en état de se cou-
 per la gorge. Cela eut été blamable à tout le mon-
 de, mais particulièrement au fils d'un homme
 qui avoit trempé ses mains dans le sang du pere
 de mon ami. Aussi bien loin qu'il lui fut permis
 d'en user de la sorte, le Roi n'avoit donné la grace
 au pere, qu'à condition qu'il ne se trouveroit
 ni lui ni les siens, où seroit le fils de celui qu'il
 avoit tué, que si même ce fils survenoit dans quel-
 que compagnie où ils fussent, ils seroient obligez
 de lui quitter la place. Au reste on ne pouvoit pas
 dire que cette Ordonnance ne fut dans les regles
 de la justice, mais le Vicomte de Melun au lieu de
 s'y conformer comme avoit fait son pere, en usoit
 si mal, que d'abord que je fus arrivé chez mon
 ami, la premiere chose qu'il me dit fut, qu'il ne
 le pouvoit plus endurer. Il m'exposa en même tems
 le sujet de ses plaintes, que je trouvai fort legiti-
 mes, mais à quoi je tâchai de donner la meilleure
 couleur que je pus, de peur d'aigrir encore son es-
 prit, qui ne l'étoit déjà que trop. Cependant je
 lui remontrai qu'il ne pouvoit avoir la moindre
 à faire contre lui, sans se commettre extraordi-
 nairement: que la même Ordonnance qui enjoin-
 gnoit à Melun d'éviter sa presence, lui enjoignoit
 à lui de ne point avbir de ressentiment: que com-
 me il étoit l'offencé, on croiroit qu'il auroit com-

menacé la querelle : qu'en l'état où il étoit , il lui faisoit mille fois plus de précaution qu'à un autre : qu'il avoit du bien , ce qui l'obligeoit de ne rien faire , sans y avoir bien pensé : que c'étoit souvent ce qui rachetois la vie , mais qu'aussi cela contribuoit souvent à nous perdre , qu'il y avoit des éveillez qui ne demandoient que la mort d'un honnête homme , pour profiter de ses dépouilles qu'en un mot nous avions affaire à un Prince qui n'entendoit point de railleries là dessus , & qu'à moins que ses affaires ne fussent claires comme le jour , je lui conseillerois de demeurer comme il étoit.

Ce Gentilhomme qui avoit pour le moins douze ou quinze mille livres de rente , & qui songeoit même à s'établir encore mieux par un mariage , goûta mes raisons , & les trouva si pertinentes , qu'il m'avoua qu'il m'étoit obligé. En effet , je crois que sans moi , il ne se seroit pu empêcher de faire quelque folie. Mais comme après avoir remis le calme dans son esprit , nous ne songions lui & moi , qu'à prendre du divertissement , soit à la chasse , ou à rendre visite aux Gentilshommes de son voisinage , il arriva une chose , que lors qu'il y pensoit le moins , le mit en état de se donner quelque satisfaction. Comme nous étions à dîner lui & moi , ce qui nous étoit bien extraordinaire , y ayant toujours compagnie , nous entendimes sonner du cors dans son parc , ce qui l'obligea de se lever avec précipitation , & de courir dans la cuisine , où il y avoit des fusils. Je le suivis au même temps , & en ayant pris chacun un , nous courumes où le bruit nous appelloit. Nous trouvâmes quantité de chiens qui chassoient un lièvre , qui avoit passé par une breche , & le Comte de la Chapelle n'eût pas plutôt jetté les yeux sur celui qui sonnoit , qu'il reconnût aux couleurs , que c'étoit le piqueur de son ennemi. Il fut tenté de le tuer , & je vis l'heure qu'il le couchoit en joue : mais faisant reflexion qu'il se vengeroit bien mieux de tuer les

Les chiens, il tira trois coups l'un sur l'autre. & il n'y en eut pas un qui fut tiré inutilement. Il me dit d'en faire de même, mais je le voyois si passionné, que je ne crus pas devoir faire ce qu'il me disoit. En effet son ennemi pouvoit survenir à tous momens, & il falloit bien qu'il y en eut un de nous deux qui eut son fusil chargé, s'il se presentoit. Cependant le piqueur qui n'avoit sonné que pour rompre les chiens, voyant qu'il n'y avoit que des coups à gagner, s'étoit retiré par la même brèche qu'il étoit entré, & les chiens le suivirent, soit que l'instinct leur fit craindre un même sort que celui qui étoit arrivé aux autres, ou qu'ils se trouvaient en défaut. Le Comte de la Chapelle voyant qu'il n'avoit plus rien surquoi décharger sa colere, vouloit sortir à toute force pour aller chercher le Vicomte de Melun, qui se doutoit bien n'être pas loin. Car l'on entendoit des chevaux qui alloient & venoient le long des murailles du parc, & ce ne pouvoit être que lui, & les gens qui l'accompagnoient. Mais je lui dis qu'il devoit être content de ce qu'il avoit fait, que si Melun s'étoit porté à cette action pour lui faire piece, le dementi lui en demeureroit. qu'ainsi c'étoit à son ennemi à courre maintenant, & non pas à lui, qui lui avoit tué ses chiens: qu'ouïre cela il étoit encore en droit de se plaindre, & peut-être de le faire aller en prison: que les choses pouvoient changer de face, s'il sortoit de chez lui, ce que je ne lui conseilloyis pas, à moins que de se faire des affaires mal à propos. Il fut touché de ces raisons, & nous en étant retournéz dans la maison, à peine y fumes nous que nous vîmes arriver un Gentilhomme de païs, nommé Chisi, lequel le Comte de la Chapelle sçavoit bien être des amis, de son ennemi. Ainsi il crut qu'il venoit de sa part, mais celui ci sans faire semblant de rien, se mit à table avec nous, & sans que dura le dîner, il ne fit que nous entretenir de choses & d'autres,

nous parler de celle-là. Nous commençâmes donc à croire qu'il pouvoit être survenu par hazard, & il ne nous fut plus si suspect, qu'il avoit été auparavant. Nous avions grand tort néanmoins, il ne venoit que pour voir combien nous étions de monde, & il avoit quité Melun tout exprès. C'est pourquoi d'abord qu'il eut diné, il se fut retrouver, & lui ayant dit apparemment que nous n'étions que nous deux, nous les vîmes arriver ensemble un quart d'heure après, suivis de cinq ou six autres tous à cheval. Le Comte de la Chapelle les aiant aperçus, devant qu'ils entraissent sur le pont-levis, s'alta sur son fusil, qui étoit auprès de lui, & dès que j'eus vû son action, je me doutai bien qu'il y avoit quelque chose de nouveau. Nous marchâmes donc au devant d'eux avec ses gens, & nous trouvâmes Melun à la tête des autres, lequel n'avoit osé passer le pont-levis. D'abord qu'il nous vit, il demanda ses chiens au Comte de la Chapelle, mais voiant qu'il le couchoit en joue, il jugea à propos de ne pas attendre sa réponse. Il fit fort bien, car assurément s'il eut attendu encore un moment, peut-être n'auroit-il jamais été en état de faire insulte à personne. Châs suivit son exemple aussi bien que tous les autres, & ils firent tous leur retraite de fort bonne grace.

Cette affaire ne pouvoit qu'elle ne fit grand bruit dans la Province, sur tout étant arrivée entre des personnes qui y faisoient quelque figure. Je conseillai en même tems à mon ami d'en porter sa plainte au Subdelegué de Mrs les maréchaux de France, afin qu'en aiant pris connoissance, cela empêchât qu'il ne fut obligé de donner sa parole à quelques Gentilhommes, que je prevoiois devoir s'entremettre de les accommoder. Il ne goura pas mes raisons, soit que ce Subdelegué ne fût pas de ses amis, ou qu'il crut qu'il seroit mieux de s'adresser tout d'un coup aux Maréchaux de France mêmes. Mais dans le tems qu'il se pre-
paroit

paroit lui-même pour aller à Paris, le Marquis de S. Teran Gouverneur de Fontainebleau le vint voir, & le pria de rompre son voiage pour l'amour de lui, lui promettant toute sorte de satisfaction. Comme c'étoit un vieux courtisan que je connoissois de longue main, il me pria de joindre mes prieres aux siennes, afin que le Comte de la Chapelle ne lui refusât pas la grâce qu'il lui demandoit. Je lui dis qu'il se moquoit de moi de me parler de la sorte, que véritablement j'étois de ses amis, mais que s'il ne pouvoit rien sur lui, à plus forte raison y pourrois-je quelque chose. En effet il avoit toujours été des amis de son pere aussi bien que moi, & outre cela sa charge, car il étoit aussi Capitaine des chasses du païs, lui donnoit une si grande autorité, qu'il n'y avoit point de Gentilhomme dans la Province qui n'eût de grandes mesures à garder avec lui. Mr de la Chapelle se trouva fort embarrassé à cette priere; car si d'un côté la politique vouloit qu'il ne se fit pas un ennemi de cette considération, d'un autre le plaisir de se venger du fils d'un homme qui avoit tué son pere lui étoit une puissante amorce pour n'écouter rien que son ressentiment. Aussi se laissant flâter qu'il pourroit se deporter d'une sollicitation, qui pour dire les choses comme elles sont, pouvoit passer pour incivile, il lui remontra que s'il n'y avoit pas d'autre démêlé entre sa maison, & celle du Viconte de Melin, que celui qui venoit d'arriver, bien loin de se faire prier, il auroit mille graces à lui rendre de la peine qu'il se donnoit: que si même ceux qu'il avoit étoient d'une nature à pouvoit s'oublier, il n'y a rien qu'il ne fit à sa considération, mais qu'il le prioit de réfléchir dans quelle obligation il étoit de poursuivre sa vengeance; ce qu'on diroit dans le monde, de ce qu'après avoir trouvé l'occasion, il avoit été capable de ne faire plus de cas de sa priere, que de venger le sang de son pere: qu'il le supplioit de considerer

que ce qu'ils demandoit étoit contraire aux loix de la nature. & outre cela capable de le perdre d'honneur : qu'il ne vouloit point d'autre juge que lui, c'est pourquoi il ne faisoit point de doute que bien loin de lui vouloir du mal, s'il ne lui pouvoit accorder sa demande, il en auroit plus d'estime pour lui.

Voilà quelles furent les raisons de mon ami pour combattre les sollicitations du Marquis de S. Teran. Elles ne pouvoient être plus justes, ni plus raisonnables, comme je laisse à penser à tous ceux qui ont un peu de bon sens. Cependant Mr de S. Teran ne s'en contentant pas, & il fit encore ce qu'il put, & pour déterminer mon ami à ne lui pas refuser ce qu'il lui demandoit, & pour m'obliger à lui faire la même priere. Mais après avoir vû qu'il ne gagneroit rien, ni auprès de l'un ny auprès de l'autre, il dit au Comte de la Chapelle qu'il ne lui vouloit point de mal de ce qu'il prétendoit & vouloit faire & qu'il faisoit, parce qu'il sçavoit que sa passion le préoccupoit tellement, qu'il étoit encore incapable de vouloir écouter le conseil de ses amis: qu'il avoit eu tort de le prendre ainsi à la chaude, mais qu'un peu de temps disposeroit peut-être son esprit à faire tout ce qu'on voudroit : qu'il lui demandoit donc de ne prendre aucunes mesures de vingt-quatre heures, pendant lesquelles il le conjuroit de faire reflexion, qu'outre que Dieu nous commande de pardonner à nos ennemis, c'étoit souvent acheter son repos que de pratiquer ce commandement au pied de la lettre : qu'il ne faisoit point de difficulté qu'il ne lui accordât cette grace ; qu'elle ne pouvoit prejudicier à ses intérêts, lui donnant parole que le Vicomte de Melun ne feroit aussi rien de son côté.

Ainsi le Marquis de S. Teran, sans faire semblant de rien, rendit un service considerable au Vicomte de Melun. Car le Comte de la Chapelle
ne

ne le voulut pas refuser, sur l'assurance qu'il lui donnoit que son ennemi ne s'en prévaueroit point, il se tint en repos chez lui pendant ces 24 heures, pendant lesquelles le M. de S. Teran envoie en Cour pour remontrer que leur querelle étant arrivée pour la chasse, il prioit le roi de lui en renvoyer la connoissance. Comme il n'y avoit là personne qui peut parler pour le Comte de la Chapelle, le roi lui accorda ce qu'il demandoit, si bien que au lieu de la qualité de mediateur, il prit celle de Juge. Mon ami fut fort surpris de ce tour d'adresse, & même n'en fut pas content. Cependant nous n'y trouvâmes point de remede, parce-qu'il étoit désormais trop tard de s'adresser à Mrs les Maréchaux de France, & que d'un autre côté e'eut esté prendre de la peine inutilement, que de vouloir faire revoquer au Roi ce qu'il avoit fait. Mon ami fut donc obligé d'aller à Fontainebleau pour voir qu'elle justice on lui feroit. Elle fut fort mediocte, le Vicomte de Melun demanda seulement excuse de ce qui étoit arrivé, dit que ç'avoit été sans dessein que ses chiens étoient entrez dans son parc, que s'il y avoit trouvé son Piqueur il sçavoit bien que ce n'étoit que pour les faire revenir: que c'étoit un malheur que le lèvre les eut menez sur ses terres, que s'il avoit été sur son pont-levis, il le prenoit à témoin lui-même, que ce n'étoit pas pour lui faire insulte, mais pour lui demander trois de ses chiens qu'il voioit lui manquer. Cependant s'il s'en trouvoit ofensé, il protestoit pareillement qu'il n'avoit jamais songé à le faire: que bien loin de cela, il seroit ravi de lui témoigner en toutes rencontres qu'il seroit son serviteur: qu'il lui promettoit de plus observer religieusement les conditions qui étoient entre leurs Maisons; c'est pourquoi si jamais il chassoit & que la bête prit le chemin qu'elle avoit pris, il feroit rompre les chiens. M. de la Chapelle fut content, & lui dit qu'après ce qu'il venoit de lui

Q. 5. temoi-

témoigner, il étoit fâché d'avoir tué ses chiens.

Voilà quel fut leur accommodement. Cependant nous fumes quelque tems sans ſçavoir pourquoi le Marquis de S. Teran avoit ainſi pris à ceux d'obliger l'un au préjudice de l'autre, mais un Gentilhomme du p. Ys qui n'étoit ni ſon ami, ni celui de Melun, nous dit qu'il l'avoit fait pour l'amour de Mr de Beſons Conſeiller d'Etat, dont la partie de mon ami avoit épouſé une parente. Nous eûmes peine à le croire, parce que ce mariage s'étoit fait contre ſon conſentement, mais nous ſçûmes d'un autre endroit que c'étoit la vérité, & même nous en eûmes des preuves qui ne nous permirent pas d'en douter. Ce Mr de Beſons étoit un homme qui avoit de l'eſprit-infiniment, & qui par le moyen de ſon habilité s'étoit fait beaucoup d'amis, mais le meilleur de tous étoit Mr le Chancelier qui lui avoit procuré l'Intendance de Languedoc, quoiqu'il n'eut jamais été Maître des Requêtes, & que ces ſortes d'emplois ne ſe donnent ordinairement qu'à ceux qui ſont pourvus de pareilles charges. Cependant il ne l'avoit pas ſeulement exercée pendant trois ans, comme ont de coûtume de faire les Intendants de Juſtice, mais il y avoit encore été continué, ou 6 fois, ce qui lui avoit acquis tant de crédit dans la Province, que le Roi n'en avoit pas d'avantage. En effet je lui ai oui dire à lui-même que quand il y venoit un Edit, il faloit qu'il donnât ſon attache, s'il vouloit qu'il fut exécuté ponctuellement. Je lui ai oui dire encore une choſe, mais bien plus extraordinaire que celle-là, car il me ſembloit que je me ſuis laiffé dire que c'eſt un uſage qu'on obſerve dans les Provinces, qu'il faut que les Intendants donnent leur attache ſur toute ce qui vient de la Cour. Quoiqu'il en ſoit, ſans vouloir aſſurer ſi cela eſt ou non, je dis donc qu'il m'a conté une fois, qu'ayant eu ordre de faire le procez au nommé Roule, lequel avoit été aſſez hardi de faire revolter le Vivarés, & ayant fait

mettre

mettre sa tête sur la porte d'Aubenas, ses parens ou ses amis l'ôterent pendant la nuit, mais qu'ayant le lendemain fait publier une ordonnance par laquelle il étoit enjoint à ceux qui l'avoient ôtée de la remettre à la même place dans 24 heures, ils y avoient fait. Je ne sçai si tout le monde sera de mon sentiment, mais il me semble qu'il y a peu de gens qui fussent capables de se faire obéir en une pareille rencontre. Cependant quoi que ces sortes de choses procedent d'ordinaire d'une grande sévérité, je puis dire que s'il étoit craint, il ne feroit pas d'être aimé, sur tout des gens qui alloient le grand chemin, & qui aimoient qu'on leur fit une prompte expedition. Car jamais homme n'a eu plus de vivacité d'esprit, ce qui fait que la Province le regrette encore, d'autant plus que Mr d'Aguesseau qui lui a succédé, à des qualitez bien opposées. En effet, je lui ai vû faire une chose surprenante, & que j'aurois peine à croire, si je n'en avois été témoin moi-même. Je lui ai vû dicter des lettres tous en un même tems à trois secretaires, & pendant cela ne pas laisser de m'entretenir. Il étoit impossible qu'un homme d'un si grand esprit ne brillât dans le Conseil, après y avoir été appelé. Le Roi lui confioit les affaires les plus délicates, & Mr le Chancelier ne dédaignoit pas souvent quelque éclairé qu'il fut, de se servir de son conseil. Il étoit sans doute celui de tous les Conseillers d'Etat qui avoit le plus de réputation, tellement qu'il ne falloit pas trouver étrange, si Mr de S. Teran avoit été bien aise de l'obliger. Aussi étoit-il en état de rendre service à tout le monde, & qui plus est sa fortune quelque considérable qu'elle fut, n'étoit rien en comparaison de ce qu'il prétendoit pousser. C'est pour cela qu'il paroissoit si attaché aux intérêts de Mr le Chancelier, & à ceux de toute la maison, autant peut-être par reconnoissance. Car il considéroit que le Roi avoit autant de confiance qu'il

en avoit en eux, le véritable moyen de s'avancer, étoit d'avoir leur recommandation. Cependant il n'y perdit que son tems, si Mr le Chancelier & le Marquis de Louvois son fils lui donnerent des témoignages d'amitié en plusieurs rencontres, ils ne firent pas la même chose dans une où il souhaitoit davantage de l'éprouver. M. Colbert étant mort, il ne prétendit pas moins qu'à remplir sa place, & il avoit sans doute assez d'esprit & d'intelligence pour s'en bien acquiter, mais cette faveur aiant panché pour un autre, il en mourut de chagrin.

Le démêlé qui étoit arrivé au Comte de la Chapelle, m'ayant retenu chez lui plus que je n'avois fait dessein, j'eus le tems de connoître toute la Province, car il n'y eut gueres de Gentilhommes, qui ne vinssent lui offrir service. J'en vis donc arriver de toutes sortes, riches & mal-aisés, & parmi ceux là le Comte de Kermeno, qui à la vérité n'étoit pas du païs, mais qui y venoit souvent attiré non pas par les charmes d'une certaine Dame, car je mentirois si je disois qu'elle en avoit, mais par une vieille connoissance, qui lui tenoit lieu de tout ce qu'il eut pu trouver ailleurs. Je le connoissois bien, & il ne fut pas nécessaire que le Comte de la Chapelle me dit qui il étoit. Je l'avois vu à la Cour, & à l'armée, & il n'étoit gueres plus estimé d'un côté que d'autre. Ce n'est pas qu'il ne fut un fort bon Gentilhomme, mais outre qu'il n'y en avoit point qui eussent la mine plus petite que lui, il avoit entrepris un métier qui ne lui convenoit pas. Son frere le Marquis du Garrot avoit fait la même chose, & ils avoient trouvé le secret tous deux de le faire casser, après avoir mangé un million de bien.

Toutes ces choses dont j'avois une parfaite connoissance, ne me donnerent pas une grande attention pour la personne, ce que le Comte de la Chapelle aiant bien remarqué, il me demanda, dès qu'il

fut

fut sorti, quel homme c'étoit, car bien loin de
 le connoître à fonds, il n'en avoit jamais ouï parler,
 avant qu'il vint dans le païs. Je lui rendis compte
 de ce qu'il vouloit ſçavoir, en quoi je puis dire
 que je n'augmentai ni ne diminuai rien de la veri-
 té. Je lui apris l'avanture de ſon frere, de laquel-
 le il m'avoit touché quelque parole, & qui eſt ſi
 bizarre qu'il n'y en a guerres qui le ſoit davantage.
 Le Marquis du Garrot après avoir mangé tout ſon
 bien, ne ſachant plus de quel bois faire flèche,
 s'avifa d'un expedient, par où il prétendoit ſe
 faire pour le moins 12. ou 15000. liv. de rente, de
 mille écus qu'il avoit. Le ſecrer qu'il trouva pour
 cela, fut de faire dire à toutes les vendeuſes de
 légumes de la halle, qu'il leur prêteroit de l'ar-
 gent au prix uſité parmi elles, qui étoit un ſou
 par jour d'un écu, qu'elles pouvoient auſſi aver-
 tir leurs amies que ſ'il y avoit de l'argent dans la
 banque, il étoit à leur ſervice: que le Bureau ſe-
 roit ouvert depuis une telle heure juſqu'à une au-
 tre, & qu'on tiendroit un regiſtre fidele, tant de
 la recette que de la dépense. Après un avis com-
 me celui là, ce ne furent que proceſſions à l'en-
 droit où étoit le bureau, & comme il donnoit de
 l'argent indifféremment à tout le monde, cela pa-
 rut ſi extraordinaire, qu'il courut un bruit que
 c'étoit un Diable. Un Commiſſaire en étant averti
 ſ'y transporta incontinent, & eut peine à y entrer
 tant la foule étoit grande. Mais ſ'étant fait faire
 place, il trouva le marquis du Garrot lui-même,
 qui avoit taché de ſe déguifer pour n'être pas con-
 nu. Il lui demanda ce qu'il faiſoit là, à quoi l'autre
 répondit qu'il n'avoit que faire de lui demander,
 puifqu'il le voioit bien, qu'il distribuoit de l'ar-
 gent à qui en vouloit: ſ'il n'étoit pas permis de le
 faire, & pourquoi il ſ'ingeroit de le venir troubler.
 Comme il avoit la mine auſſi baſſe que ſon Frere,
 le Commiſſaire ne trouva pas bon qu'il parlât a-
 vec fierté, il voulut l'emmener priſonnier, & lui
 n'étant

n'étant pas bien aisé d'y aller se nomma, esperant que son nom répareroit le défaut de sa mine. Mais voyant qu'il avoit affaire à un homme qui ne se foucioit gueres des gens de qualité, il fut obligé de lui dire qu'il avoit épousé la fille de Mr de Coureelles Conseiller de la grand Chambre. Le Commissaire qui avoit bien plus affaire d'un Conseiller que d'un Marquis, le prit sur un ton plus doux après cela. Il lui dit qu'à la consideration de son beau pere, il ne lui feroit pas cet affront, mais qu'il faisoit renoncer à son trafic, lequel aussi bien faisoit déjà trop de bruit pour le continuer. Il n'y eut point de replique, il faut fermer la caisse & le registre. Cependant voyant le Commissaire si bien intentionné, il lui demanda comment il pourroit ravoit son argent, surquoi il n'eut point de bonne réponse. Celui ci lui dit, que puisqu'il l'avoit donné si librement à des gens qu'il ne connoissoit pas, c'étoit à lui à trouver moyen de le ravoit. En effet, il ressembloit à celui de qui l'on conte qu'ayant obtenu du Roi d'Espagne un certain droit sur tous ceux qui regarderoient une comete, qui paroissoit depuis peu, il n'en avoit pas été plus riche, puisqu'il lui avoit été impossible de justifier ceux qui l'avoient regardée. Il en étoit dis-je, de même de lui, puisqu'il ne sçavoit, ni qui étoient les personnes qui avoient pris son argent, ni où elles demouroient, ni si elles n'avoient point même pris d'autre nom que le leur.

Etant revenu à Paris, la fièvre me prit, & je ne sçais si c'est que je n'avois point fait un peu plus d'excès que de coutume. Car la table étoit toujours mise chez le Comte de la Chapelle, & moi qui étois accoutumé à une vie réglée, ayant peine à me conformer à une chose si extraordinaire pour moi, & néanmoins étant obligé de faire comme les autres, je m'en trouvai mal plusieurs fois, devant que de m'alliter. J'eus recours aux remedes ordinaires, & même aux extraordinaires

pour

pour me guerir, qui étoient la diete & la seignée: mais la fièvre me continuant toujours, on me conseilla, au lieu de mon medecin, de faire venir un Chevalier Anglois- qui s'éroit rendu fameux dans le Royaume par plusieurs cures de cette nature. En effet, il n'y avoit point de fièvre qui fut à l'épreuve de son secret tous ceux qui en avoient été affigez y avoient eu recours, & comme ils en avoient été gueris, je n'aurois eu garde de ne pas faire la même chose, si l'on m'eût dit qu'il y en avoit eu beaucoup à qui elle étoit revenue deux ou trois mois après. J'avois donc cru plus à propos de me remettre en d'autres mains que dans les siennes, mais n'ayant pas de lieu d'en être satisfait, je l'envoiai prier de me faire la grace de me venir voir. Il y vint, & me fit bien rire de ce qu'il me conta du marquis de Hautefort premier Ecuier de la Reine, homme qui avoit bien 100000 l. de rente, mais d'une avarice si épouvantable, que quoiqu'il n'eût ni femme ni enfans, il n'y avoit personne qui ne s'en pleignît. Il me conta, dis-je, que se trouvant dans un pareil état, que celui où j'étois, il lui avoit envoyé dire qu'il avoit besoin de son secret, c'est pourquoi il lui feroit plaisir de le lui porter: que s'étant rendu chez lui, il l'avoit trouvé extrêmement mal, que néanmoins après avoir tâté son poux; vû sa langue, & enfin observé tous les signes qui lui pouvoient indiquer la qualité de sa maladie, il lui avoit dit de mettre son esprit en repos, qu'il l'en tireroit moyennant la grace de Dieu: que là dessus il lui avoit voulu faire prendre son remede, mais qu'il avoit dit qu'il vouloit sçavoir auparavant combien il lui coûteroit; qu'il avoit ouï dire à ceux qui avoient eu affaire à lui, qu'il étoit fort cher: qu'il falloit vivre: comme disoit Moliere, avec les malades, sinon qu'on seroit obligé de ne s'en pas servir: que ce discours l'avoit étonné, sur tout venant d'un homme qui avoit tant de bien: qu'il lui
avoit

avoit répondu qu'il se mocquoit de tenir ce discours, qu'il n'avoit pas coutume de parler de prix avec une personne de sa qualité, qu'elles en usoient comme bon leur sembloit, & qu'il en seroit le maître. mais que ne s'étant pas contenté de ces paroles, il avoit insisté à ce qu'il lui en fixât le prix : que ce croyans donc obligé de lui obéir, il lui avoit dit que des gens de sa volée ne lui avoient jamais moins donné que 50 pistoles, que cependant qu'il disoit encore une fois qu'il en useroit comme il lui plairoit ; qu'il s'étoit recrié là-dessus comme s'il l'eut poigné : que peu s'en étoit fallu qu'il ne lui eut dit des injures ; que le voyant dans cet emportement, il avoit crû à propos de lui laisser jeter son feu, pour voir à quoi tout cela aboutiroit : qu'après s'être ému comme un possédé, il lui avoit enfin offert quatre pistoles, à quoi ayant encore répondu qu'il ne vouloit point parler de prix avec lui, il lui avoit dit en colere de s'en aller, & qu'il n'avoit que faire de lui ni de son remede : que lui ayant obéi, il n'avoit pas été plutôt arrivé à sa maison, qu'il lui avoit envoyé un laquais pour lui offrir une pistole d'avantage ; que pendant quatre jours il avoit fait le même manège, mais qu'en marchandant ainsi il étoit allé en l'autre monde.

Je n'eus pas de peine à croire ce qu'il me disoit. J'avois été témoin moi-même plusieurs fois de quantité de villenies qu'il avoit faites, & entr'autres d'une que je n'avois jamais pu goûter : c'étoit dans le voyage que l'on fit pour le mariage de Mr. le Dauphin, car je cherchois toujours à vivre comme j'avois vécu, c'est-à-dire, que mon âge & le peu de moyens que j'avois ne m'empêchoient pas de faire le courtisan. Je dis donc que m'étant trouvé logé dans la même maison qui étoit marquée pour lui, l'hôte surprit son cocher qui lui déroboit de l'avoine, & s'en étant venu plaindre à lui, il le pria de lui vouloir faire justice ;

De-

De quoi donc lui repliqua Mr de Hautefort, car je ne vous entens pas, ou il me semble que vous lui avez fait rendre ce qu'il vous prenoit. Oui, Mr dit Phôte, mais je n'ai pas vû toute celle qu'il m'a prise, & je sçais bien que j'en avois une certaine quantité dans le coffre de l'écurie, & que la moitié de ce qui étoit, n'y est plus. C'est que ces chevaux l'ont mangée, lui répondit Mr de Hautefort froidement, amene moi des témoins que ce soit mon cocher, & puis il faudra qu'il te la paie. Mais Mr. lui repliqua l'autre tout surpris, en a-t-il été chercher lors qu'il a voulu faire ce larcin, & puis qu'il n'y en avoit pas, le moien d'en amener. Tant pis pour toi, lui répondit-il, ne sçais-tu pas bien que ce ne sont qu'eux qui font faire le procez à une personne, & puisque tu n'en a point, ne t'amuse point davantage à me rompre la tête.

Ce fut toute la raison qu'il en peut tirer, dont il me vint faire ses plaintes, comme un homme qu'il prenoit à témoin de l'injustice qu'on lui faisoit. Mais je ne pus que hauffer les épaules, & lui dire qu'il devoit prendre patience. Il fut bien obligé de le faire, de quoi il eut encore plus de lieu de s'apercevoir quand il sortit de chez lui, car bien loin qu'il fut d'humeur à lui paier le degast que ses gens pouvoient avoir fait, il ne paya pas seulement ce qui avoit été servi sur sa table, ou s'il le fit, ce fut à un prix si médiocre, qu'il ne rendit pas l'argent que les denrées avoient coûté. Mais puisque me voici sur ce voyage, il faut que je rapporte une histoire fort plaisante qui arriva à un Intendant. Il avoit une Maîtresse dans une ville, où le Roi logeoit avec toute la Cour, & se trouvant chez elle par hazard, quand les Maréchaux-des-Logis arriverent, il en pria un avec lequel j'étois de vouloir exempter sa maison. Cet Intendant avoit le malheur de ressembler à Mrs du Garot, de n'avoir pas trop fort bonne mine, ainsi le

Ma-

Maréchal des Logis ne le connoissoit point, lui dit, comme par maniere de dérision, que cela étoit trop juste; & qu'il y faisoit songer. Mais au même tems il prit sa craie, & la marqua comme les autres. L'Intendant ne se rebuta pas pour cela & tâchant d'obtenir ce qu'il demandoit, sans se faire connoître, car il étoit là *incognito*, le pria derechef d'exempter cette Dame, lui assurant que s'il la connoissoit, il jugeroit qu'elle en valoit bien la peine. Mais voiant que l'autre n'écoutoit pas ce qu'il lui disoit, il fut obligé de lui dire qu'il étoit l'Intendant, & que dans la rencontre il tâcheroit de se revancher de cette obligation. Je n'ai que faire de dire que le Maréchal des Logis lui fit excuse aussi-tôt, de ce qu'il n'avoit pas rendu d'abord à son caractère, tout ce qu'il lui devoit: cela est aisé à comprendre, & l'on sçait bien que personne ne cherche à desobliger des gens de cette considération. Il m'étoit arrivé peu de tems auparavant presque une pareille chose. Un Gentilhomme de mes amis, qui avoit une affaire avec le Président de Bretonvillers, m'ayant écrit de l'aier voir de sa part, je m'en fus à sa belle maison, dans l'Isle nôtre-Dame, & le portier m'ayant dit qu'il étoit dans sa chambre, je traversai la cour pour y aller. Je ne le connoissois point, & ne sçavois s'il étoit bien ou mal fait, vieux ou jeune. Quoi qu'il en soit, l'ayant trouvé lui-même, comme j'allois monter le degré, avec un martinet à la main, & tout comme un homme qui s'en alloit à la cave, je lui demandai le chemin de la chambre de Mr le Président. Il me répondit que s'étoit lui-même, & que je n'avois que faire d'aller plus loin pour le trouver, de quoi je fus si surpris que je demeurai presque comme un homme qui auroit fait un mauvais coup. Mais il chercha lui-même à m'ôter de ma confusion, en me demandant ce qu'il avoit pour mon service, tellement que voiant qu'il ne se scandalisoit point, je me remis. On peut in-

ferer

Ferer par ce que je viens de dire, que ce n'est pas un homme fort bien fait, mais je dirai à son avantage, qu'il n'y en a gueres de plus honnête. Cette occasion fut cause que j'eus moyen de le connoître & de le pratiquer, & je puis dire que dans le siecle où nous sommes, où chacun est attaché à son interest; je lui ai vû faire des choses qui font voir que s'il est le fils d'un partisan, il n'en a gueres les inclinations.

Tout le monde ne pardonne pas si facilement qu'on se meprenne, & encore quand on est rencontré dans un état qui semble indecent de son caractère. J'en avois eu une preuve deux ou trois ans auparavant, en allant voir un Conseiller des Enquestes nommé Machaut, qui demouroit dans la rue Michel-le-Comte. J'avois un procez de peu de chose par devant lui, & passant par hazard devant sa porte, je me servis de l'occasion pour lui demander qu'il se donnât la peine de le juger. Celui qui m'ouvrit la porte, me dit qu'il étoit chez lui, que je n'avois qu'à monter dans la salle & qu'il l'alloit avertir que je le demandois. Je fis ce qu'il me dit, & trouvant une porte qui donnoit dans le Jardin, je me mis à regarder dedans, & vis un homme en calceçon & en bonnet de nuit, qui suoit à grosse goutte à force de travailler. C'étoit justement mon rapporteur, grand floriste, & qui se connoissoit bien mieux en oignons de tulipes, ou de quelqu'autre fleur qu'à juger un procez. Je le regardai faire quelque tems, sans qu'il tournât la tête, mais enfin aiant été obligé de se relever pour prendre quelque relache, il jettâ les yeux sur moi, & s'en vint d'un air brusque me demander, à qui j'en voulois. Je lui dis à Mr de Machaut, ne croiant pas que je parlasse à lui. Mais il se fit connoître à l'heure même, me demandant encore plus brusquement ce que je souhaitois de lui. Lui donner un placet, lui dis-je assez fierement; puisqu'il ne me parloit par honnêtement. Donnez-le, me repon-

pondit-il, du même ton qu'il avoit commencé, puis-que c'est moi à qui vous en voulez, mais qu'il vous souviene une autre fois de prendre mieux votre tems quand vous voudrez parler à votre Juge. Rien ne fut jamais plus plaisant que nôtre conversation : comme mon procez n'étoit pas de grande conséquence, & qu'il m'étoit presque égal de le perdre ou de le gagner, je ne pus souffrir qu'il me brusquât sans lui rendre la pareille, & qui nous auroit entendu, auroit eu sujet de rire sans aller à la comédie. Cependant quoique je grondasse ainsi, je n'avois pas laissé de lui donner mon plaisir, & lui ayant pris fantaisie de le lire, il n'eut pas plutôt vu mon nom, que échangeant tout-à-coup de visage & de stile, il me demanda de quelle famille j'étois, & si je decendois de tel & tel à qui il donnoit des qualitez & des charges que je n'avois pas connoissance qu'il eussent jamais eues, quoique je fusse parfaitement instruit de toutes celles qui avoient été dans ma maison. Je lui dis pourtant qu'ouï pour finir plutôt un entretien qui commençoit à m'ennuyer. Sur quoi m'embrassant, il me dit que nous étions donc parens, & commença à me faire une genealogie où quelque attention que je pretasse, il me fut impossible de jamais rien comprendre. Je convins de tout ce qu'il voulut, & dès l'heure même il m'apela son cousin, me disant cependant que je n'en parlasse à personne avant le jugement de mon procez, parce que si ma partie venoit à le sçavoir, c'en seroit assez pour le recuser. Je lui dis que je n'avois garde, & nous étant ainsi séparés les meilleurs amis du monde, il me jugea 4 ou 5. jours après, quoi qu'il fut si lent ordinairement que c'étoit assez pour ne voir jamais finir une affaire que de l'avoir pour rapporteur

Comme en parlant de M. de Hautefort, je me suis engagé insensiblement dans un recit à quoi je ne m'atendois pas, j'ai quitté-là le Mariage de Mr. le Dauphin qui auroit peut-être été aussi agreable.

Du moins comme on prend plaisir à entendre parler des personnes élevées en dignité, il est certain que cela auroit été plus à la mode. Cette Princesse étant arrivée à Sermaises, & le Roi à Châlons avec Mr. le Dauphin, il fut resolu que la premiere entrevûe se feroit à moitié chemin. Cependant le Roi sans faire semblant de rien envoya Mr. l'Evêque de Condon qui avoit été Precepteur de Mgr. pour en aparence lui faire compliment de la part de son futur époux, mais en effet pour observer si elle étoit aussi fiere qu'on lui avoit dit. Car il y avoit quelqu'un qui lui avoit rapporté que, c'étoit une Princesse dont l'humeur ne s'accorderoit pas au genie de sa nation Françoisse, laquelle étant la plus civile & la plus honnête de toutes les nations, étoit bien aise que ceux à qui elle devoit obéir s'impatisassent avec elle. Il avoit ordre, en cas qu'il remarquât ce défaut, de lui insinuer doucement que les manieres de la France étant toutes autres que celles d'Allemagne, elle devoit tâcher de les prendre le plutôt qu'elle pourroit, afin de plaire non seulement au Roi & à son époux: mais encore à tout le Royaume, dont elle avoit déjà gagné l'estime par la reputation où elle étoit d'être la Princesse de l'Europe qui avoit le plus d'esprit. Mais il vint dire au Roi qu'il n'avoit eu que faire de mettre ses leçons en pratique, & qu'excepté que cette Princesse aimoit le particulier, il n'y avoit rien de plus civil ni de plus honnête. Le Roi fut ainsi au devant d'elles jusques à deux lieues de Châlons avec plus de satisfaction qu'il n'en auroit eu s'il lui eut rapporté de méchantes nouvelles. Madame la Dauphine n'attendit pas que le Roi eut mis pied à terre pour la venir saluer, elle descendit la premiere de carosse, & le Roi (sachant qu'elle marchoit à lui, descendit du sien, suivi de Monseigneur, mais à une distance raisonnable. Tout cela avoit été concerté auparavant, & il ne faut point douter que celui
qui

qui étoit le maître, n'eut donné tous ses ordres. Quoiqu'il en soit, le Roi après avoir parlé quelque tems en particulier à M. la Dauphine, qui s'étoit jettée à ses pieds en l'abordant, lui presenta Monseigneur, & après lui tout ce qu'il y avoit de personnes considorables, qui étoient à sa suite. Cette premiere entrevüe se fit au milieu de la campagne, ainsi le poste n'étant pas tenable, on remonta bien-tôt en carrosse, & le Roi fit monter M. la Dauphine dans le sien, & la fit mettre dans le fonds à côté de lui. Monseigneur le Dauphin pour être auprès d'elle ne se mit qu'à la portiere, & étant ainsi arrivé à Chalons, on y acheva les cérémonies du mariage qui y fut consommé. Cependant le Roi avoit mis auprès de cette Princesse une habile femme, qui étoit la Duchesse de Richelieu, & comme il n'en connoissoit point de plus capable dans son Roiaume, il l'avoit ôtée auprès de la Reine pour la lui donner. On avoit trouvé cela étrange, parce qu'étant Dame d'honneur de cette Princesse, & n'ayant pas d'autre qualité chez M. la Dauphine, il sembloit qu'elle fut déchûe au lieu d'être plus élevée. Mais elle qui avoit de l'esprit ne fut pas dans ce sentiment, elle regarda moins au titre qu'elle avoit, qu'à la confiance du Roi, & sachant de faire tout de son mieux pour plaire à sa nouvelle maîtresse, en même tems que elle plairoit au Roi, elle fit voir en y réussissant, que rien n'est impossible à une femme qui a de la prudence & de la conduite.

Le Roi ne s'arrêta pas à Chalons, & la Reine l'attendoit à Villers-Coroterets, & dans l'impatience qu'elle avoit de voir l'épouse de son cher fils, il n'y avoit point d'heure qui ne lui durât une journée entiere. Aussi le Roi étant bien-aisé de la satisfaire dans une chose si juste, ne perdit pas de tems en aucun endroit, & se rendit dans cette maison, où l'on avoit préparé toutes sortes de plaisirs. Le bal n'y fut pas épargné, & quoi qu'on
fut

Fut dans le Carême, on crût qu'il n'y avoit point de tems qui pût dispenser de faire paroître la joie qu'on ressentoit, de voir l'heritier d'un si puissant Roizume, marié avec une Princesse d'un si grand mérite. On y demeura quinze jours, au bout desquels le Roi reprit le chemin de son séjour ordinaire. Je ne puis m'empêcher de rapporter ici un trait de ma folie, car je ne puis pas apeler autrement l'entêtement que j'avois pour la Cour. Je demurai à Villers-Cotterets, tant que le Roi y demeura: & ce fut pour y être si mal à mon aise, que je fus obligé d'y coucher sur la paille. En été ce lieu n'étant pas capable de loger la dixième partie des gens qui y étoient, la plupart étoient obligez d'aller chercher gîte à deux lieuës de là, les autres campoient, & l'on eut dit que l'on étoit à la guerre. J'étois tellement roué quand j'eus ainsi passé de si méchante nuits, que quand je voulus monter à cheval, je me trouvai tout incommodé. Un de ceux qui dançoient au ballet, aiant pitié de me voir de la sorte, me dit que si je voulois lui donner mon cheval, il avoit une place dans un carosse qu'il me cederait. Je le pris au spot ne me pouvant faire plus de plaisir, & m'étant embarqué au milieu des danseurs du Roizume, je les entendis parler de mille choses, qui ne me divertirent gueres, mais qui toutesfois m'ennuyèrent moins, que si j'avois été obligé de rester sur mon cheval. Il faisoit encore si villain, que nous ne pûmes pas faire beaucoup de diligence: cependant pour nous amuser encore davantage, il arriva que notre carosse versa, & ce fut dans un endroit si plain de bruyes, que nous fûmes une demi-journée devant que de nous en pouvoir tirer. Il fallut aller chercher du secours dans les villages d'alentour, & il n'est pas concevable combien je pestois, moi qui n'avois pas besoin de ces accidens étant incommodé. Nous avions pris quelque arance pour arriver au même tems que

le Roi, mais cela nous aiant retardé de beaucoup il nous laissa tout-à-fait derriere. En passant auprès de nous il envoya voir qui c'étoit, qui étoit ainsi si bien accommodé, & celui qu'il y avoit envoie, lui aiant été dire que c'étoient les danseurs, il se prit à rire, en disant qu'il valoit mieux que ce fussent eux, que d'autres qu'ils avoient la jambe bonne, & qu'ils dansoient & sautoient fort bien, mais qu'il avoit bien de la peine à croire que sur un tel theatre, il pussent danser comme il faut. Cela nous fut rapporté par un homme de la Garderobe qui avoit un de ses parens parmi nous. Cependant quoi que la coutume soit d'admirer tout ce que dit le Roi, nous nous dispensâmes cette fois là de faire comme les autres, & nous étions trop chagrins de nôtre aventure, pour avoir envie de rire. Enfin à force de patience, nous nous tirâmes de ce mauvais pas, & nous fûmes obligez de prendre six chevaux de renfort, pour pouvoir tirer nôtre carosse. Comme nous étions tous François, & que nôtre genie est d'oublier les maux dès qu'ils sont passez, nous ne nous en souvîmes plus étant arrivez à Senlis, nous ne parlâmes que de faire bonne chere: & ces Messieurs ayant trouvé le vin à leur gout, ils en prirent tant qu'ils eurent besoin de s'aler reposer.

Nous achevâmes le lendemain nôtre voiage, & je trouvai à mon logis un homme qui m'y attendoit, avec qui j'en avois fait un plus long, mais où je n'avois pas eu tant de peine. C'étoit du tems que j'étois à M. le Cardinal de Richelieu. Il m'avoit envoie en Languedoc porter une dépêche à M. le Duc de Montmorenci Gouverneur de la Province; & comme je m'en revenois en poste, je trouvai un si méchant cheval au delà du peage du Dauphiné, qu'un homme qui auroit été roué tout vif, n'auroit pas souffert davantage. En effet, j'aurois bien mieux fait au lieu de ma méchante monture, de monter le cheval du postillon, &

m-

même de mettre plutôt pié à terre, mais aiant crû qu'à force d'éperons j'en pourrois venir à bout, je me fatiguai tellement que je ne crois pas de ma vie avoir eu tant de peine. Cependant comme il m'étoit arrivé d'avoir eu quelque impatience, le postillon avoit jugé à propos de prendre les devans, de peur que je ne le rendisse responsable du chagrin que j'avois. Je demurai donc au milieu de la campagne, comme un desespéré, & aiant voulu mettre pié à terre, je tombai dans un autre embarras, qui fut que la roffe se fit tirer, si fort, que je crûs qu'il m'arracheroit la main. Pour remédier à ce nouvel accident, je le fis marcher devant moi, mais il s'arrêtoit tout court de moment à autre, & quand je voulus presser, il tourna tantôt à droit, & tantôt à gauche, au lieu de suivre le grand chemin. Comme je vis cela, je remontaï dessus, mais ce fut une autre matiere. Enfin je crois que je ne serois jamais arrivé à l'autre poste, si à force de piquer je n'eusse attrapé une litiere, où étoit justement l'homme que je trouvai chez moi, avec un de ses freres. Je leur demandai combien'il y avoit encore de là au peage, & voiant le piroiable état où j'étois l'autre me dit qu'il me conseilloit d'entrer dans la litiere, que son frere monteroit sur mon cheval, & que le temps m'en dureroit moins de moitié. Il ne pouvoit rien m'offrir de plus agreable, ainsi l'ayant pris au mot, je me mis avec lui, & je trouvai un homme d'une si bonne conversation, & si agreable, que quand même je n'aurois pas été si las, j'aurois été ravi de le connoître. Etant arrivé au peage, nous soupâmes ensemble, & le lendemain je me servis encore de la voiture pour aller à Vienne & delà à Lion, où comme je n'avois rien qui me pressât, je demurai deux ou trois jours. Il y venoit pour faire une consultation de Medecins, à cause d'une indisposition continuele qu'il avoit, & son frere n'étoit avec lui que pour lui tenir compagnie. Mais ce fut la plus

plaisante consultation dont on ait jamais ouï parler, & j'en puis parler assurément, puisque j'y étois présent. Il dit aux Medecins qu'il ne venoit pas pour sçavoir d'eux, s'il jouïroit d'une meilleure santé, en observant le regime de vivre, à quoi ils assujettissoient ceux qui se mettoient entre leurs mains, mais si en continuant de vivre comme il avoit vécu, il pourroit esperer la même chose, qu'il aimoit la bonne chere, & ne haïssoit pas le sexe, qu'il lui étoit impossible de se passer de l'un & de l'autre, mais que si en lui permettant l'usage ils trouvoient que quelques perits remedes lui fussent salutaires, il étoit prest de se conformer à leurs ordonnances. Les Medecins se regarderent l'un l'autre, l'entendant parler de la sorte, & le jugerent tout d'une voix qu'il étoit digne de mort, quand ce ne seroit que pour vouloir vivre selon son caprice, au préjudice de l'obeïssance aveugle qu'on leur devoit. Cependant ils ne laisserent pas de lui donner de la marchandise pour son argent, c'est-à-dire qu'après lui avoir dit; qu'il feroit mieux de s'abstenir de toutes sortes de débauches, ils l'obligerent du moins de prendre des medecines, & de se faire saigner de temps en temps. Ce n'étoit que le moïen de l'envoyer plus promptement en l'autre monde, aussi le pauvre homme mourut l'Automne suivante, & comme il étoit pourvû d'un Benefice qui valoit mille écus de rente, ce qui est considerable en ce pais-là, je vis un jour arriver en poste son frere, lequel me venoit prier de le vouloir servir de mon credit, pour le lui faire avoir. Je n'en avois pas beaucoup; cependant l'honneur que j'avois d'être au premier Ministre d'Etat, me faisant considerer en quelque façon de tout le monde, je fus trouver Mr l'Évêque de Valence, de qui il dépendoit, & il me l'accorda de si bonne grace, que j'eûs lieu d'en être satisfait. Depuis ce temps-là cet homme s'étoit tellement reconnu mon redevable, qu'il m'envoïoit tous les ans un

présent de tout ce qu'il y avoit de plus rare dans le pays, & quand il venoit à Paris, j'étois toujours le premier à qui il rendoit visite. Il étoit venu cette fois-là pour une affaire qu'il avoit avec le Marquis de Rivarolles, Colonel du Regiment Royal de Piémont, & l'un des grands Prieur de l'Ordre de S. Lazare. C'étoit à cause de cette dernière dignité qu'il se trouvoit avoir démêlé avec lui. Car ayant des droits, où le Marquis en prétendoit, leurs gens qui étoient sur les lieux, n'avoient pû s'accorder ensemble, tellement que les maîtres étoient prêts d'entrer en procès. Je lui dis qu'il feroit bien de n'en point venir-là, s'il pouvoit, qu'il auroit affaire à forte partie, non pas à cause du Marquis de Rivarolles, qui n'avoit pas plus d'amis qu'un autre, mais parce qu'il y feroit joindre Mr le Marquis de Louvois, qui étoit Vicaire general de l'Ordre. Il me dit que c'étoit bien son dessein, qu'aussi me venoit-il voir tout exprés, pour me prier de m'en mêler: qu'il m'avoit oûi dire, ce lui sembloit, que je connoissois particulièrement Mr de Rivarolles, & qu'il avoit tant de preuves de l'amitié que j'avois pour lui, qu'il ne doutoit point que je ne lui rendisse ce service. Je lui répondis qu'il ne me faisoit que justice ayant cette pensée de moi, mais que je n'étois pas en pouvoir de faire ce qu'il desiroit; qu'il est vrai que j'avois été bien autrefois avec lui, mais que pour de certaines raisons que je voulois bien lui dire, nous nous étions brouillez ensemble. En effet, Mr de Rivarolles avoit mille bonnes qualitez, il étoit bien fait, avoit de l'esprit, & étoit brave, mais il étoit si fort intéressé, qu'il se seroit brouillé avec son meilleur ami pour cinq sols. Il s'étoit fait mille affaires en sa vie pour cela, aussi-bien que pour sa médiocrance; mais comme cela ne me regardoit point, j'aurois été le premier à le taire, s'il m'avoit tenu parole. Le sujet que j'avois de me plaindre de lui, est que l'ayant trouvé un jour à saint Germain, il

m'avoit venu embrasser, & après m'avoit fait mille caresses, m'avoit demandé ce que je faisois de mon neveu. Je lui avois dit que je l'avois mis dans le Regiment du Roi; car c'étoit dans le tems qu'il y étoit encore, surquoi il me répondit que si je me voulois joindre à lui, il lui feroit donner dans son Regiment une compagnie qui ne lui coûteroit rien: qu'il y avoit un Capitaine, dont il n'étoit point content, qu'il alloit faire tout son possible pour le faire casser, & que s'il y pouvoit réussir, il m'en avertiroit à l'heure même, afin que je fisse agir mes amis; qu'il ne vouloit pas demander lui-même la compagnie, de peur qu'on ne crût qu'il eut fait piéces à l'autre, pour me faire plaisir; mais que comme peut-être on lui en parleroit au Bureau, devant que d'en disposer, je pouvois conter qu'il feroit son devoir.

Il n'y avoit rien assurément de plus obligeant que ces paroles, aussi me croyant dans l'obligation de l'en aller remercier, j'y menai mon neveu avec moi, à qui il confirma ce qu'il m'avoit dit. Mais il ne fut pas en son pouvoir d'en venir à bout, & le Capitaine eut assez d'amis pour ne pas recevoir l'affront qu'il lui vouloit faire. Je ne laissai pas de lui en demeurer tout aussi obligé, que s'il l'avoit fait, & comme mon neveu se dégoûtoit de l'Infanterie, je lui conseillai d'acheter une compagnie dans son Regiment. Je m'informai donc s'il n'y en avoit point quelqu'une qui fût à vendre, & ayant appris que le Baron de Montesquiou avoit envie de se retirer, je fus trouver Mr de Rivarolles, & lui dis qu'après les bonitez qu'il nous avoit témoignées, mon neveu étoit résolu de s'attacher auprès de lui: que n'ayant pû lui faire donner une Compagnie pour rien, il vouloit bien en acheter une: que Mr de Montesquiou vouloit vendre la sienne, & que devant que d'en traiter avec lui, j'avois été bien aisé de lui demander s'il le trouveroit bon. Il me dit que je me mocquois de lui parler de la sor-

te, qu'il étoit fâché que mon neveu ne se voulut pas donner la peine d'attendre, qu'il lui en feroit tomber une assurément, qui ne lui coûteroit rien, mais que puisqu'il ne se soucioit pas davantage de son argent, il m'étoit bien obligé de lui avoir conseillé de l'employer pour servir avec lui : qu'il ne s'en repentiroit pas : qu'ils seroient camarades, & me contant ainsi quantité de belles choses, il me tint à dîner. Le Marquis de Terlon de la Maison de Merodes, qui a épousé la Marquise de Vervin, dîna avec nous, & ils étoient tous ensemble d'Avesnes, où son Régiment étoit en garnison. Nous bûmes ainsi tous quatre de la meilleure amitié du monde, & même il me conta qu'en venant le valet de chambre de Mr de Terlon avoit laissé tomber un sac, dans lequel il y avoit cinq cens pistoles, & que ne s'en étant aperçu qu'en arrivant à Paris, il s'en étoit retourné sur ses pas une lieue de là, & l'avoit fait rendre à un homme qui l'avoit trouvé. Enfin j'eûs tout le lieu du monde de me louer de son procédé, aussi-bien que mon neveu, tellement que je n'eûs plus d'autre impatience que de conclure promptement avec Mr de Montesquiou. Pour cet effet je le fus trouver dès le jour même où il étoit logé, & comme il lui étoit échû une succession de sept ou huit mille livres de rente, & que d'ailleurs il étoit fils unique, l'envie qu'il avoit d'aller jouir de son bien, se rencontrant avec celle que nous pouvions avoir de traiter avec lui, nôtre marché fut bientôt conclu. Je le fus redire à Mr de Rivarolles, lequel me témoigna qu'il s'en réjouïssoit, & pour me marquer qu'il avoit toujours dessein de me rendre service, il me dit qu'il vouloit faire lui-même l'affaire au Bureau : qu'il étoit bien aise de faire connoître à Mr de saint Pouange, que c'étoit de son consentement que mon neveu entroit dans son Régiment, que cela en étoit toujours mieux, & que si je voulois me trouver à S. Germain un jour qu'il me marquoit, je verrois devant

R s moi,

moi, comment il s'y prendroit pour me rendre service.

J'avois ouï parler plusieurs fois de quelques affaires que Mr de Rivarolles avoit eûes, & qui lui avoient fait des ennemis, mais voyant une si grande suite d'honnêteté pour moi, je me tuois de dire à tout le monde qu'il avoit assurément bien du malheur, & qu'il n'y avoit pas un plus honnête homme. En effet, que croire autre chose d'une personne dont je n'avois jamais éprouvé que de la bonté, & ne falloit-il pas le voir par un autre endroit, pour changer de sentiment. Je ne fus pas longtemps sans cela, m'étant rendu à saint Germain le jour qu'il m'avoit dit, & étant allé le trouver, il me dit qu'il avoit appris des nouvelles qui l'avoient surpris; que Mr de saint Poüange ayant sçû que Montesquiou étoit dans le dessein de quitter, il avoit disposé de la Compagnie en faveur du fils aîné de Mr le Comte de Grandpré: que comme il étoit neveu de Mr de Joyeuse Lieutenant General, il n'avoit osé rien dire, de peur de se faire des affaires avec lui: qu'il en étoit au desespoir pour l'amour de moi, & que la première Compagnie qui viendrait à vâquer, il prendroit si-bien les mesures, qu'on ne lui mettroit pas ainsi de Capitaine sans qu'il en fût averti. Je devinai à ce discours que ses intentions n'étoient pas si droites qu'il me vouloit faire accroire, & l'ayant quitté sans lui faire comme à mon ordinaire de grands remerciemens, je fus trouver Montesquiou, lequel étoit venu exprès pour donner sa démission. D'abord que je lui eûs dit cela; Voilà, me dit-il, un des tours de Mr de Rivarolles, je ne vous avois pas voulu dire de quoi il étoit capable, vous en voyant si entêté, mais je veux bien que vous sçachiez maintenant qu'il n'y a pas un plus grand scelerat. Il n'y a qu'à le demander à Clausel, qui étoit son Lieutenant, & qui est à présent Capitaine dans le Chevalier Duc, il y a deux ans qu'il lui fit avoir

con-

Tongé lui-même, pour aller chez lui, mais pendant qu'il y étoit, il écrivit en Cour qu'il ne revenoit plus, & demanda sa charge qu'il vendit mille écus. Il en a pourtant eû le démenti, Clausel ayant fait connoître son infidélité aux Generaux, ils l'obligerent de lui donner l'argent, ce que Clausel aimoit mieux que la charge, ne voulant plus servir sous un homme qui sçavoit faire de ces lâchetés. Quand à moi, continuait-il, je me moque de tout ce qu'il a fait, ou vôtre neveu aura ma compagnie, ou personne ne l'aura. Mr de S. Pouange n'en a pu disposer sans mon consentement, j'en parlerai au Roi, s'il en est besoin, & ne je crois pas que l'on me veuille faire cette injustice.

Je fus ravi de le voir parler de la sorte, car j'avois que j'avois tellement à cœur le tour que le Marquis de Rivarolles m'avoit joué, que j'eusse été bien aise qu'il eût reçu quelque petite mortification. Je l'animai donc encore davantage, si bien que nous nous en fumes de ce pas trouver Mr de S. Pouange. Il lui dit qu'il étoit surpris qu'il eût donné sa compagnie, puis qu'il avoit toujours bien servi le Roi, sans avoir jamais manqué en aucune chose: que depuis qu'il étoit dans le service, il avoit toujours eu une bonne compagnie, & s'il l'osoit dire, une de meilleures de l'armée, que s'il avoit eu dessein de quitter il ne croiroit pas qu'on le voulut traiter plus mal que les autres, à qui l'on avoit permis de tirer quelque argent: qu'il avoit dépensé dix mille écus, & qu'il étoit bien juste qu'il eût du moins de quoi s'en retourner, qu'il étoit convenu avec mon neveu sous le bon plaisir du Roi, à un prix dont ils étoient contents l'un & l'autre; que s'il lui permettoit d'exécuter nôtre traité, il étoit prêt de donner sa démission, sinon qu'il en mangeroit encore deux fois autant, devant que d'être la dupe du Marquis de Rivarolles. Mr de S. Pouange fut bien étonné de l'entendre parler de la sorte, car le Marquis

de Rivarolles lui avoit dit qu'il étoit content, que le Marquis de Grandpré eût sa compagnie. Cependant comme il étoit des amis de Mr de Joyeuse, qui lui avoit parlé en faveur de son neveu, il lui fit réponse qu'il devoit parler plutôt, puisque la chose étant faite, elle étoit maintenant sans remède, que la commission étoit scellée, & qu'il n'y avoit plus qu'à la délivrer. En effet, elle étoit sur sa table, & afin que nous n'en doutassions point il nous la montra. Moutefquiou lui repliqua fort résolument, qu'il ne lui importoit pas qu'elle fut expédiée, ou non, qu'il y avoit dedans que le Roi en gratifioit Mr de Grandpré, parce qu'il ne vouloit plus servir: qu'il lui déclaroit le contraire, & qu'une marque de cela c'est qu'il s'en retournoit de ce pas à la garnison. Mr de-saint Pouange n'étoit pas accoutumé qu'on lui parlât de la sorte, ainsi s'en trouvant tout scandalisé, il se mit en une furieuse colere. Il lui dit que Mr de Grandpré n'auroit pas sa compagnie, puis qu'il témoignoit vouloir servir, mais que mon neveu ne l'auroit pas aussi: qu'il prit garde cependant à faire son devoir, que ce seroit lui qui veilleroit sur sa conduite; qu'il étoit bien-aïse de l'en avertir de bonne heure, afin qu'il ne s'en prit qu'à lui s'il lui arrivoit quelque affront. En disant ces paroles il jeta la commission à terre, après l'avoir déchirée en trois ou quatre morceaux, & nous aiant fait voir par cette action que ce qu'on disoit de lui étoit véritable, sçavoir que quand il prenoit les intérêts de quelqu'un, il les prenoit avec chaleur, nous ne doutâmes point que tout cet éclat ne fut à la considération de Mr de Joyeuse. Cependant Moutefquiou aiant été ainsi obligé de servir malgré lui, donna un exemple qu'il est impossible de se dérober à sa destinée; il fut tué la campagne suivante en Allemagne, & ce fut l'obligation que son pere eût au Marquis de Rivarolles, à qui il avoit rendu mille services. Car dans le tems qu'il avoit eû la jambe emportée

d'un

d'un boulet de Canon devant Puicerda, & qu'il s'étoit fait porter à Toulouse, il n'y avoit rien qu'il n'eût fait, ou pour lui procurer du soulagement, ou pour lui donner quelque plaisir. En effet, il lui avoit mené tout ce qu'il y avoit de jolies femmes dans la Ville, dès qu'il apperçût que cela ne pouvoit estre prejudiciable à sa santé: mais quoi qu'il eust esté dans un état à songer plustost à sa conscience, qu'à medire de son prochain, il ne puren néanmoins qu'il n'en revint à son caractère. Il se mit à dire du mal de la plus grande partie de ceux qu'il avoit vûs à l'armée, & entr'autres d'un nommé Madaillan, homme de qualité, & qui avoit des amis dans la compagnie. Ils l'avertirent donc de ce que le Marquis de Rivarolles avoit dit de lui, & le firent revenir exprés de Paris, où il étoit, pour en tirer vengeance. Cela donna lieu à une fort plaisante aventure, Madaillan étant arrivé l'envoia appeller en duél, sans se trop informer s'il étoit en état de se battre ou non. En effet, celui qui y fut de sa part le trouva encore au lit, & comme on ne guerit pas si tôt d'un coup de canon, il y fut même encore plus de six semaines après. Cependant faisant semblant d'avoir envie de contenter Madaillan, il dit à son ami qu'il avoit pris medecine ce jour là, c'est pourquoi il lui estoit impossible de sortir. Mais qu'il esperoit que ce seroit pour le lendemain, & qu'il enverroit avertir Madaillan du lieu & des armes qu'il choisiroit. Cette reponse ayant esté rapportée à Madaillan, il eut de l'impatience que la journée ne fut passée, & s'étant reveillé de grand matin, ses gens qui ne sçavoient rien de ce qui se passoit, lui dirent qu'il y avoit un homme dans son antichambre, qui le demandoit de la part du Marquis de Rivarolles. Il ne douta point que ce ne fut pour s'aller battre, & après leur avoir dit de le faire entrer, il leur commanda de les laisser seuls ensemble. L'homme au lieu de s'en venir à son lit, comme il s'atendoit, s'aprou

cha d'une table, où il mit quelque chose qu'il avoit sous son manteau, & Madaillan ayant tiré le rideau, & s'étant levé à son seant, pour voir ce que c'étoit, fut fort étonné de voir toute la boutique d'un chirurgien. Cela fit qu'il crût avoir entendu une chose pour l'autre, c'est pourquoi il se mit à demander à cet homme s'il se trompoit, & si on ne lui avoit pas dit qu'il venoit de la part du Marquis de Rivarolles Il lui repondit qu'il ne se trompoit pas, s'il avoit entendu cela, que c'étoit lui qui l'avoit prié de lui venir couper une jambe, parce que l'ayant envoyé appeller en duel, il ne croit pas qu'il se voulût battre avec avantage: qu'il n'étoit pas encore guéri de celle qu'il avoit perdue devant Puicerda, qu'ainsi n'étant pas assez fou de s'allier commettre ainsi estropié qu'il étoit, contre un homme qui avoit tous ses membres, il vouloit ou qu'il en allât perdre une promptement quelque part; ou que s'il avoit tant d'envie de se battre, il se la laissât couper. C'étoit véritablement un chirurgien que celui qui lui faisoit ce compliment, de sorte qu'ayant peur qu'on ne se moquât encore plus de lui, s'il le maltraitoit, il lui dit de reprendre tous ses outils, & de se retirer. mais la moderation ne fit pas que la chose demeurât secreta, le Marquis de Rivarolles prit plaisir à la publier, & comme après cela il étoit impossible d'ignorer leur différent, le Subdelegué de Messieurs les Marchaux de France leur deffendit les voyes de fait, & les fit embrasser. Il est aisé de juger par tout ce que je viens de dire, que je n'étois gueres en état de rendre à mon ami le service qu'il desiroit de moi, aussi ayant affaire à un homme qui entendoit raison, & qui sçavoit ma bonne volonté, il crut bien que ce que j'en disois, n'étoit pas pour lui refuser mon assistance. Il se pourvût d'un autre costé, & ayant trouvé quelqu'un qui n'étoit pas si mal que moi avec le Marquis de Rivarolles, il lui fit dire que comme il n'en viendroit à plaider

avec

avec lui qu'à la dernière extrémité, il le prioit de lui vouloir faire justice, sinon s'il ne vouloir pas être juge lui-même en sa propre cause, de prendre pour arbitre telle personne qu'il lui plairoit. La justice que le Marquis de Rivarolles lui voulut faire, fut de lui faire perdre tous ses droits, ce que l'autre n'ayant pas esté conseillé de faire, il se résolut en dépit qu'il en eût de plaider. Pendant que moi, & ses autres amis lui cherchoient quelques habitudes auprès des Juges, il vint une personne le trouver qui lui dit qu'il ne craignoit point le procès, qu'il ne manqueroit point de sollicitation, & mêmes de si puissantes, que le Marquis de Rivarolles n'en pourroit avoir de meilleures: que d'ailleurs on empêcheroit que Mr de Louvois ne prit son fait & cause, & qu'il pouvoit conter là-dessus. Il me vint dire cette nouvelle, & en même temps qu'il ne sçavoit d'où elle venoit, que la personne qui étoit venu lui donner ces assurances, ne s'étoit jamais voulu faire connoître, & que quand il lui avoit dit que cela lui donneroit plus de courage, il lui avoit répondu qu'il avoit ordre de faire ce qu'il faisoit, mais qu'il lui suffiroit de voir qu'on ne l'abandonneroit pas au besoin.

J'eus beau rêver qui lui pouvoit avoir fait parler de la sorte, tous mes soupçons ne furent pas de longue durée. Car quoique je sçusse que le Marquis de Rivarolles eust beaucoup de gens qui lui voulussent du mal, je n'en connoissois point qui osassent se vanter d'avoir un si grand nombre d'amis. Si l'on eust parlé avec plus de modestie, j'aurois crû que ç'eût esté le Marquis de Carman, qui avoit esté Colonel du regiment de Languedoc, & qui avoit sujet de le haïr plus que pas un autre. Cette histoire est encore capable de faire juger du caractère de son esprit, c'est pourquoi je la rapporterai dans toute ses circonstances, mais le plus succinctement qu'il me sera possible. Etant devenu amoureux de Madame Carman, qui demuroit

dans la capitale du Roussillon, il fit quantité de pas-inutiles auprès d'elle, jusques à ce qu'ayant scû par une femme de chambre qu'elle avoit besoin d'argent, il lui apporta cent Louïs dans une bourse. Il prit le temps qu'elle estoit au lit, soit qu'il crût qu'il en auroit plus de plaisir, ou qu'elle en auroit moins de peine à se rendre à ses desirs, & lui ayant exposé depuis quel temps il l'aimoit, il accompagna ce discours de la bourse, qui le rendit encore plus persuasif. La Dame ne fit donc que les façons qu'il falloit faire pour lui faire croire, que si elle lui accordoit quelque faveur, ce n'étoit pas pour son argent, & lui ayant dit qu'il le mît sur sa toilette, elle crût gagner ces cent Louïs fort à son aise. Mais le marquis de Rivarolles voyant sa bourse comme il s'en alloit; la reprit adroitement; si bien que la Dame s'étant levée pour jouir de la vûë d'un metal si agreable, fut fort surprise de ne le pas trouver. Elle se douta bien ce qu'elle estoit devenuë, ayant ouï dire assez de fois de qui le Marquis de Rivarolles étoit capable, & peut-être cela ayant esté cause qu'elle avoit voulu estre payée d'avance, mais n'ayant eu garde de s'en vanter, elle couva dans son ame un ressentiment qui auroit produit d'étranges effets, si elle avoit eu autant de force, que de courage. Cependant comme si ce qu'il lui avoit fait n'eust pas esté suffisant pour l'outrer contre lui, il publia dans le monde le tour qu'il lui avoit joué, & le bruit s'en étant répandu incontinent dans tout le pais, il est aisé de comprendre dans quel desespoir il jeta cette Dame. Elle fut prête mille fois de s'offrir au premier venu, pourvû qu'il la vengeât, mais pendant qu'elle rouloit dans son ame des desseins encore plus criminels, elle reçût une lettre épouvantable de son mari, lequel ayant esté averti de l'afront qu'elle lui avoit fait, ne lui donnoit plus à vivre que jusques à son retour. Comme elle scavoit que ces reproches n'estoient que trop veritables, il n'y

cut

eur rien de comparable à sa frayeur. Cependant comme si elle n'eust pas encore esté assez malheureuse, elle se trouva grosse du fait du marquis de Rivarolles, ce qui acheva de la jeter dans le dernier desespoir. Aussi prit-elle une résolution terrible, & que ie ne scaurois rapporter sans plaindre extrêmement sa destinée. Car quoique ie ne la conussie pas, j'avois été des amis de son pere, qui étoit un homme de service, & fort bien auprès du Cardinal mazarin, elle s'empoisonna dès qu'elle scût que son mari revenoit de l'armée; tellement que ne la trouvant plus pour exercer sa vengeance, il devoit aparemment la faire tomber sur celui qui étoit l'auteur de sa honte, mais s'il avoit eu assez de cœur pour menacer sa femme, il n'en eust pas assez pour se vanger de son adultère, & il se trouva mille fois devant lui sans oser souffler.

Tout le monde scavoit cette histoire; & comme je ne doutois pas, que quelque mine que fit Carman, il n'eust bien voulu qu'il ne fut arrivé quelque méchante affaire au marquis de Rivarolles; je me doutai d'abord que c'étoit lui qui avoit fait dire à mon ami ce que j'ai rapporté ci-dessus, mais n'ayant gueres resté dans ce sentiment par la raison que j'ai touchée, mes soupçons tombèrent sur un autre, & ce fut le Marquis de Feuquieres, avec qui il y avoit fort peu qu'il avoit eu un démêlé. Il n'avoit pas tort pourtant en cette reneontre, & de quelque passion que ie sois prevenu, rien ne m'empêchera jamais de dire la verité: Il avoit joiué avec lui plusieurs fois, & après avoir perdu trois ou quatre cens pistoles qu'il avoit fort bien payées, il lui en avoit regagné cent cinquante, dont il ne pouvoit arracher un sol. Après le lui avoir demandées plusieurs fois, voyant qu'il lui avoit donné cent paroles sans en tenir une seule, il s'en fut à sa tente, lui prit ses chevaux, & sur ce que son écuiier lui voulut dire quelque chose, il lui donna des coups de canne. Or le Marquis de Feu-

Feuquieres étoit un homme de qualité, à qui une pareille insulte devoit tenir au cœur, & quoi qu'on les eut accommodés, il étoit à presumer qu'il n'étoit pas sans ressentiment, du moins ce fut ma pensée, & ayant conté cette affaire à mon ami, je lui dis que c'étoit infailliblement de ce côté-là qu'on lui étoit venu faire offre de services: que si cela étoit, son affaire ne pouvoit qu'elle n'allât bien, qu'il avoit des parens, & des amis qui avoient du crédit, mais que ce qui me donnoit plus d'espérance, étoit l'assurance qu'on lui avoit donnée que Mr de Louvois ne prendroit point parti contre lui.

Pour sçavoir néanmoins si c'étoit une chose à laquelle il put s'attendre, je lui conseillai d'aller voir ce Ministre, & lui dire que Mr de Rivarolles lui succitant un proces, qu'il croioit injuste, il venoit avant que de l'entreprendre remettre ses interets entre ses mains: que comme ils s'agissoit d'une chose, qui avoit quelque connexité avec les affaires de l'Ordre de S. Lazare, il sçavoit trop le respect qu'il lui devoit, pour rien faire sans lui en demander la permission; qu'il ne vouloit que lui de juge, s'il avoit le tems de s'en donner la peine, sinon qu'il lui seroit bien obligé de lui en donner un de sa main. Mr de Louvois le reçut fort bien, & lui aiant dit qu'il n'empêchoit point qu'on ne lui fit justice, il le renvoia devant les Juges ordinaires. Il commença donc ses procédures, & le Marquis de Rivarolles qui le savoit à six vingt lieues de son pays, fit d'abord mille chicânes pour le fatiguer. Celui qui lui avoit promis de solliciter pour lui s'aquita de sa parole, il trouva par tout mille facilitez, qu'il n'auroit pas trouvées sans cela; cependant voiant que quelque diligence qu'il put faire, son affaire n'avançoit point, il commença d'avoir la maladie du pays, & aiant une envie inconcevable de s'en retourner, il fit offrir deux cens pistoles au Marquis de Rivarolles, s'il vouloit le laisser en repos. Le Marquis de Rivarolles fut ravi de ses offres, lui qui voioit
que

que le vent du bureau n'étoit point pour lui, & comme le Roi formoit des camps toutes les années, & qu'il s'en préparoit un, où il faloit qu'il allât, il fut ravi de trouver ce petit secours étant brouillé le plus souvent avec l'argent comptant.

J'étois logé alors au Fauxbourg S. Germain, où mon occupation ordinaire étoit d'aller voir le matin mes amis, & d'aller jouer les après dînées. Car quoi que je fusse bien qu'il n'y a rien de plus dangereux que le jeu, comme je n'étois plus bon avec les Dames, il faloit bien que je passasse mon tems à quelque chose. Un de mes amis me mena à une fameuse Academie qui n'étoit pas fort éloignée de chez moi, c'est au petit Hôtel de Crequi lieu dangereux pour tout le monde, sur tout pour les jeunes gens, qui n'ont pas encore assez d'expérience pour se parer des coups qu'on leur porte. Enfin c'est un véritable lieu de friponnerie, & je m'étonne, qu'y ayant tant d'ordre dans Paris, ceux qui ont soin de la police, ne fassent pas mieux leur devoir pour l'abolir. Je m'étonne encore que le Duc de Crequi, sous le nom de qui se tient cette fameuse banque, n'ait pas écouté mille plaintes qui lui ont été faites là dessus, mais c'est qu'il faudroit qu'il donnât des appointemens à ses Officiers des Gardes, à qui ce privilege sert de recompense, & lui qui a des biens par dessus la tête, & qu'une fille unique, à qui les laisser, est si vilain, si cela se peut dire ainsi, qu'il aime mieux qu'on coupe la gorge tous les ans à une infinité de jeunesse, que de vouloir qu'il lui en couste fort peu de chose. Car il ne sauve en faisant cela, que les appointemens de deux pauvres miserables, de l'un desquels il n'auroit garde de se servir, pour peu qu'il fit de reflexion, qu'un tel homme pour domestique n'est pas capable de lui faire grand honneur. En effet, il n'a jamais été auparavant qu'un malheureux exempt, servant à conduire au suplice les criminels, à la place de qui il y auroit long-temps qu'il auroit été mis, si on lui avoit rendu justice.

Pour

Pour l'autre je n'ai garde d'en dire tant de mal, outre qu'il est d'une autre naissance, je ne lui ai jamais vû faire de friponnerie, & étant cadet, comme il est, il lui est pardonnable de chercher à gagner de l'argent, puisque son maître le veut bien.

C'est sous la direction de ces deux Messieurs, que roule ce bureau d'adresse; & dès le premier jour que j'y entrâi, j'y vis tant de physionomies paribulaires, que j'ûs peur qu'au lieu de m'amener dans une maison, on ne m'ût amené dans les bois. Mon ami jugeant à ma contenance de se qui se passoit dans mon ame, me dit de me rassurer, que les voleurs n'y étoient plus, qu'ils avoient été pris, il y avoit peu de jours, & que la justice exemplaire qui en avoit été faite empêchoit les autres de s'en approcher. En éfet il y avoit deux de ces heros, qui avoient été rouiez en Grève, pour au sortir de là avoir été voler la nuit. Et quoi que l'un se fit appeler le Comte de la Salle, & l'autre le Chevalier Despius, ni la Comté, ni la Chevalerie, n'avoient pas été capables de les sauver. Ce que me disoit mon ami ne m'ayant pas rassuré entièrement, non plus que les Gardes du Duc de Crequi, que je trouvai dans l'antichambre armez de leurs bandoüilleres, j'entraî en tremblant dans le lieu où se faisoit la scene. Et mon ami m'ayant présenté à Mrs les directeurs, comme un homme qui en cas de besoin serviroit d'acteur dans leur comédie, j'en fus acablé de complimens. Tout cela ne me plaisoit point néanmoins, & je crois que j'eusse pris à l'heure même le parti de me retirer si je n'eusse vû le Comte du Rouvrai Gentilhomme de Bourgogne, qui au coin de la Chambre en étoit aux mains avec un autre que je ne connoissois pas. Comme c'étoit un honnête homme, & de condition, je pris le parti de m'aller ranger auprès de lui, mais n'y ayant point trouvé de place, je fus obligé de me mettre à côté de celui contre qui il jouoit. C'étoit au piquet,

car

car on jouë-là à toutes sortes de jeux, quoique celui qui plaît le plus aux directeurs soit le lansquenet, parce que la retribution en est plus forte. C'étoit, dis-je, au piquet que jouïoit le Comte de Rouvrai, & celui que je vois jouër n'étoit pas un des plus fins acteurs du monde, quand à sçavoir ménager les avantages qui étoient permis honnêtement, mais pour ce qui est de ceux qui sont défendus, je suis persuadé qu'il y excelloit, & je le dois être à moins que d'être incrédule, puis que je vis de mes yeux une chose aussi adroite que l'on pût faire. Je crois que je ne lui plûs pas beaucoup de m'être ainsi mis auprès de lui, & en effet, je fus cause pendant quelque tems qu'il n'osa mettre en œuvre toutes ses petits tours d'adresse; mais la fortune s'étant déclarée pour celui contre qui il jouïoit, il perdit toute sorte de retenue, & voyant qu'il y alloit peut-être de la plus grande partie de son bien, il ne se soucia pas de tout ce que j'en pouvois dire, pourvu qu'il le put recouvrer. Il perdoit partie & revanche, & pour le tout qui étoit ce me semble de 24 pistolles, il en faisoit quatorze au Comte de Rouvrai, qui étoit le premier, & à lui neuf. Après qu'ils eurent écarté, le Comte de Rouvrai se trouva avoir le point, qui ne lui valoit que cinq, & le jeu étoit disposé de manière, qu'il ne pouvoit achever en contant. Pour l'autre cela se pouvoit, s'il eût eût 3 Dames, dont il en avoit écarté une, mais comme il vit qu'il avoit perdu, parce que le Comte de Rouvrai gagnoit les cartes, il ne laissa pas de les conter. Je crus qu'il s'abusoit par mégarde, & j'eus la bouche ouverte pour le dire tout haut, mais comme je regardois attentivement pour voir de quelle manière finiroit cette comédie, un maître fripon qui le voioit jouër aussi-bien que moi, & avec qui il étoit d'intelligence, faisant semblant de badiner avec son écart, le laissa tomber, & l'autre faisant de l'empresé pour le ramasser, comme s'il eut eu peur que le Comte de Rouvrai ne l'eût vu,

reprit adroitement la carte qui lui manquoit, & en remit une autre à la place, si-bien que je ne fus jamais si étonné que quand je la vis dans son jeu. Cès deux honnêtes Messieurs étoient, l'un un nommé Guerart, l'autre le Chevalier de Lignerac, tous deux fameux par leurs tours de friponnerie, et qui pourtant ne les rendoit pas plus riches. Car l'un qui avoit eû du bien l'avoit déjà mangé, quoi qu'il n'eût que trente cinq ans, & l'autre après avoir attrapé indifferemment toutes sortes de personnes, étoit obligé de se refugier souvent dans quelque maison de qualité, de peur de la prison.

Il est aisé de juger qu'elle impression cela me donna de cette honnête Academie. Cependant j'us le lendemain à mon lever une visite d'un homme que je ne connoissois point, mais qui se fit connoître, en me disant que m'y aiant vû la veille, & que sçachant que j'étois joueur, il me venoit donner avis de deux qui jouoient bien, & de ceux qui n'en sçavoient pas plus que les autres. Il apelloit jouer bien, quand on étoit fripon, & traitoit d'innocens ceux qui jouoient honnêtement. Il me dit que si je voulois il m'apprendroit tous les tours de souplesse qui se pouvoient pratiquer, non pas qu'il crût que je fusse homme à m'en servir, mais pour m'en pouvoir défendre. Je le remerciai de la peine qu'il vouloit se donner, & quoi que je ne l'eusse pas appelé en consultation, il ne laissa pas de faire comme les Avocats, qui ne vous entretiennent jamais sans requérir leur salaire. Il me demanda son droit, mais fort honnêtement; me disant qu'il étoit un Gentilhomme de conséquence, & qu'il n'avoit pas toujours été comme il étoit, qu'il esperoit se remettre bien-tôt, c'est pourquoi il me donnoit parole, foi d'homme d'honneur & de condition, de me rendre quatre pistoles qu'il me prioit de lui prêter. Comme ce n'étoit pas à l'Hôtel de Crequi seulement que se rencontroient ces sortes d'escrocs, je crûs que je pourrois parer facilement l'estocade,

l'estocade, mais celui-ci étoit si pressant, que quelque aguerrî que je fusse sur l'article, il me fut impossible de m'en sauver. Il est vrai qu'il ne m'en coûta pas ce qu'il me demandoit, il y eut même beaucoup à dire : voiant que je n'étois pas si dupe que de lui donner quatre pistoles, il se reduisit à trois, de trois à deux, de deux à une, enfin jusques à une piece de trente sols, que je lui donnai pour me délivrer de ses importunités. Il me fit mille remerciemens, & à peine fut-il sorti, qu'il rentra une autre figure que je ne connoissois pas mieux que lui. Son compliment fut néanmoins fort diferent, celui-ci venoit me prier à dîner, & son emploi étoit de rassembler les gens pour faire faire la partie de lansquenet, quand par la disette d'argent elle étoit rompuë. Il m'entretint de la fortune qu'il y avoit à faire au jeu ; que tel que je le voiois il avoit eû un bon carrosse & quatre laquais, mais si propres qu'il n'y avoit point d'Ambassadeur dont le train eût été comme le sien ; que quant à sa personne, il avoit été un tems qu'il changeoit d'habits tous les jours, avoit une épée, & des boutons d'or matif, & qu'il ne desespéroit pas tant de sa fortune, qu'il n'esperât de se voir encote au même état.

Enfin il me bâtir bien du païs en peu de tems, après quoi voulant me faire voir qu'il avoit la main bonne, il me tira un jeu de carte de sa poche, avec lequel il me fit tous les tours d'adresse qui ont coutume de surprendre davantage. J'eûs peur que tout cela ne produisît un même compliment que celui que je venois de recevoir, mais j'avois affaire à un homme qui n'étoit pas tout à fait si bas percé, & à qui l'emploi qu'il avoit produisoit quelque petite ressource. On lui donnoit le quart du profit qui pouvoit revenir de la banque, toutes charges déduites, & les trois autres se partageoient entre Dugas Lieutenant des Gardes de Mr de Crequi, du Four Enseigne, & Bragelogne, lequel avoit été au-

trois en grand crédit pour ces sortes d'Academies, mais à qui le Roi avoit défendu de donner à jouer, depuis que Foucaut, qui avoit été autrefois Conseiller au Parlement, mais qui avoit perdu sa fortune pour trop aimer le jeu, avoit été tué chez lui. Ce Bragelogne avoit eu de son tems tout ce qu'il y avoit de gens de la Cour, ainsi comme les autres esperoient qu'ayant de si bonnes connoissances, ils pourroient mettre leur maison dans la même vogue qu'avoit été la sienne, ils avoient associé avec eux. Mais outre que la maison étoit trop décriée, pour que les gens de qualité y voulussent mettre le pié, il l'étoit trop lui-même pour qu'ils prissent confiance en lui. Cependant ce qui l'avoit perdu de reputation, c'est parce que l'Abbé de Lignerac, frere du Chevalier, dont j'ai parlé ci-dessus, avoit voulu commencer à contrefaire l'honête homme. Cet Abbé qui ne valoit pas mieux que son frere, & qui après avoit été aussi indigent que lui, avoit eu la fortune, ou l'adresse de gagner quatre ou cinq cens mille francs, sçavoit fort bien jouer, pour me servir des termes que m'avoit appris mon donneur d'avis, tellement qu'y ayant beaucoup d'argent mêlé parmi celui-là, dont il étoit obligé à restitution, il dit un jour à un nommé Eroüard, à qui il avoit gagné de la sorte sept ou huit cens pistoles, s'il vouloit lui quitter pour soixante, ce qu'il lui pouvoit devoir. Eroüard sçachant qu'il y en a beaucoup que la prosperité rend insolens, crut qu'il se moquoit de lui, & lui dit qu'il ne prétendoit rien, parce qu'il ne lui étoit rien dû. Surquoil'Abbé de Lignerac prenant la parole, tâcha de tourner la chose adroitement, lui disant qu'il avoit un certain scrupule qui lui faisoit croire le contraire: que comme lui, à qui il parloit, étoit vieux, il monstroient souvent son jeu, que cela lui faisoit craindre que l'argent qu'il lui avoit gagné, lors qu'ils avoient joué ensemble chez Bragelogne, ne fut pas trop bien aquis: que beaucoup de gens

n'au-

n'auroient pas cette délicatesse, mais que pour lui, plutôt que d'avoir cela sur sa conscience, il aimoit mieux lui donner ce qu'il lui ofroit. Eroüard tout vieux qu'il étoit, entendit bien ce que cela vouloit dire, & aimant mieux avoir soixante pistolles que rien, il lui donna absolution de toutes choses. L'Abbé de Lignerac lui ayant ainsi contré son argent, ajouta qu'il vit Bragelogne, & que s'il faisoit son devoir, il en tireroit encore quelque petite restitution: qu'il avoit été de moitié toutes les fois qu'il avoit joué avec lui, & qu'il sçavoit bien que les choses s'étoient passées d'une manière, qu'il y étoit obligé. Mais Bragelogne ne fit pas cas autrement de tout ce qu'Eroüard lui pût dire, & plus accoutumé à prendre, qu'à restituer, il lui dit que l'Abbé de Lignerac avoit bien voulu lui faire ce présent, parce qu'il étoit bien dans ses affaires, mais que pour lui qui y étoit beaucoup plus mal, il n'en avoit ni la volonté, ni le pouvoir.

C'est ainsi que ces honêtes Messieurs qui tenoient la banque, non contents d'avoir tout l'argent des joueurs au bout de l'année, par le moyen de leur maltôte, à qui ils donnent le nom de ronde, tâchoient encore de se l'approprier par des moyens plus courts, & plus faciles. En effet, celui qui m'y avoit mené la veille, étant venu justement dans le tems qu'on me prioit à dîner, & m'y ayant entraîné malgré moi, je vis que Mr du Four ressembloit à Mr de Bragelogne. Il jouoit contre un pauvre malheureux nouvellement débarqué, & celui-ci avoit été assez bête pour prendre un conseil, qui faisoit signe de son jeu à l'autre. Tout le monde vit cela aussi-bien que moi, & même on se la disoit tout haut, tant la chose étoit grossière. Je demandai le nom de cet innocent, & quelqu'un m'ayant dit qu'il s'appelloit le Chevalier de Liffac, je voulus sçavoir d'où il étoit, parce qu'il y avoit eu autrefois un homme de son nom, qui m'avoit ren-

rendu service. On me dit qu'il étoit de la Comté de Foix, & comme c'étoit justement de ce païs-là, qu'étoit celui dont je viens de parler, j'eûs pitié de lui, & lui dis que s'il me vouloit croire il quitteroit le jeu. Cette parole donna de la confusion à du Four, qui se douta bien que je m'étois aperçû de quelque chose; néanmoins Lissac ne voulut point quitter, mais l'autre le fit; de peur que je ne disse à la fin tout ce que je voiois. En éfet, aiant pris Lissac en particulier, m'étant fait connoître à lui, je lui découvris comment on le friponnoit, & cela le mit tellement en fougue, qu'il fit mille extravagances. Car il ne s'agissoit pas de quereller-là celui qui l'avoit ainsi atrapé, lequel étoit environné de Gardes, mais de lui parler tête à tête quand il sorpiroit. N'aiant donc rien fait à cause du monde qui se mit au devant, je l'emmenai avec moi, & lui dis que s'il étoit sage il ne remettroit jamais le pié dans ce coupe gorge: que pour moi je lui voulois bien dire, que je permettois qu'on me donnât les écrivieres, si l'on m'y rattrapoit, que je n'y avois pourtant point laissé de mes plumes, & que je voudrois qu'il put dire la même chose. Comme c'étoit un jeune homme, & que la rage du jeu le tenoit, il ne profita point de mes leçons. Il y voulut retourner, mais du Four, dont l'affaire étoit venuë aux oreilles de Mr de Crequi, crut que pour insinuer à tout le monde que ce n'étoit qu'une médifance, il devoit renoncer à ses interêts. Ainsi quoi qu'il ne demandât pas mieux que de tenir de telles dupes en chambre, il lui fit fermer la porte au nez. Lissac n'osa rien dire à cause qu'il a voit peur de s'attirer Mr de Crequi sur les bras, & quoi qu'il lui dut être fort dur de se voir traiter de la sorte par un faquin, il se retira fort tranquillement. Si ce lui fut un affront, ce lui fut cependant un bonheur: au lieu de perdre son argent, comme cela ne lui pouvoit manquer, il fit une compagnie, & aiant ainsi
été

Été obligé de sortir de Paris, il évita l'écueil, où se brisent quantité d'honnêtes gens.

Il m'étoit pardonnable si je cherchois ainsi à passer mon tems, c'est le malheur des gens de ma profession d'avoir bien des heures inutiles. Et quoi que je cherchasse à me desennuier, tantôt en lisant, tantôt en jouant, & quelquefois en me promenant, toutefois étois-je obligé de convenir que de toutes les conditions il n'y en a point de si malheureuse que celle d'un Gentilhomme. Si j'usse pu devenir devot, comme j'ai déjà dit, ç'eût été un grand bonheur pour moi, mais je n'y avois, s'il m'est permis de me servir des termes ordinaires, aucune veine qui y tendit: c'est une grace que Dieu ne fait pas à tout le monde, & pour mes pechés, j'étois de ceux à qui il la refusoit. J'avois une de mes parentes mariée à douze ou quinze lieus de Paris, du côté de la Normandie, il y avoit long-tems qu'elle me prioit de l'aller voir, je lui mandai donc qu'elle m'envoîât son catrosse jusques à Pontoise, & que je m'y rendrois un certain jour nommé. Elle ne se contenta pas de faire ce que je lui disois, elle y vint encore elle-même, & étant arrivée au grand Cerf de fort bonne heure, elle fut se promener par la Ville en attendant que le carosse de Rouën, par lequel je lui avois mandé que je viendrois, arrivât. Elle n'étoit pas belle, & auroit eû sans doute fort grand tort de prétendre de l'être: néanmoins elle aimoit sa petite personne, & un certain air coquet qu'elle se donnoit, faisoit qu'elle n'étoit jamais sans adorateurs. Au reste deux Gentilshommes qui ne la connoissoient point, quoi qu'ils fussent du país, l'ayant prise pour toute autre qu'elle n'étoit, l'accosterent, & debuterent d'abord assez honêtement avec elle, ce qui fut cause qu'elle ne refusa pas leur compagnie. Cependant l'ayant trouvée de belle humeur, ils se confirmèrent dans l'opinion, tellement que quand ils furent à l'hôtellerie, ils voulurent pousser leur for-

fortune. Si l'on en croit ce qu'elle en dit, elle entendoit raillerie jusques-là avec tout le monde, mais sur l'article elle se seroit broüillé avec son meilleur ami, s'en éclaircira qui voudra, pour moi qui suis trop vieux pour le faire, j'aime mieux le croire, comme on le dit, que de l'aller voir, d'autant plus qu'elle se fit cette fois-là une grande affaire, pour ne pas accepter le parti qu'on lui proposoit. Elle se mit en défense, & les choses en allerent si avant, que ses cornettes furent déchirées. Toute l'hôtellerie étoit donc en rumeur quand j'arrivai, & je fus surpris quand étant descendu de carosse, l'on m'en eut appris le sujet. Je la fus trouver dans sa chambre, où elle s'étoit mise au lit, & après lui avoir témoigné la douleur que j'avois de cet accident, je lui demandai si elle n'avoit pas fait les procédures qui étoient à faire en pareille rencontre. Elle me dit qu'elle n'avoit rien fait, faute de conseil, mais que maintenant que j'étois venu, il falloit que je lui disse ce qu'il y avoit à faire. Je la blâmai d'avoir tant diféré, & lui aiant dit qu'il falloit faire informer de cette violence, j'eus recours à la Justice. Ces Messieurs les jeunes gens se trouverent fort étourdis, quand ils virent qu'on s'y prenoit non seulement de cette façon, mais qu'ils avoient encore affaire à une personne de qualité, qui ne manqueroit ni d'argent ni d'amis, pour les mettre à la raison. Quelqu'un leur conseilla de venir demander excuse de la sottise qu'ils avoient faite, à quoi s'étant resolus, ils enveroient sçavoir si on le trouveroit bon, mais je dis à celui qui y venoit de leur part, qu'il falloit une plus grande mortification pour de si mal-honnêtes gens. Je fis une faute considérable en me pourvoiant ainsi devant la Justice, & si i'eusse été bien conseillé, ce n'auroit jamais été que devant Messieurs les Maréchaux de France. Nous en eussions eu raison, & bien plutôt, & à bien meilleur marché, mais ma passion m'aiant emporté jusques au point

point de leur vouloir faire faire leur procès, comme pour viol, je ne fis point de réflexion que nous nous allions jeter dans un labirinte d'affaires, dont il nous seroit impossible de sortir, quand nous voudrions. Et éfet, nos parties aiant vû que nous avions pris ce parti-là avec tant d'imprudencce, firent informer de leur côté, & quoi qu'ils n'eussent rien à dire contre une femme, néanmoins ils embrouïllèrent tellement les choses par leurs procédures, & leurs chicanes, qu'ils obtinrent un Arrêt de défense, contre un décret que nous avions contr'eux.

L'affaire fut donc évoquée au Parlement, & comme en matiere de procès, c'est une chose qui ne finit point, pour rendre celui-ci immortel, ils cherchent à cette femme, & à son mari qui s'étoit rendu partie, toutes les affaires qu'ils pouvoient avoir eües en sa vie, ou pour mieux dire leur en firent de nouvelles, afin qu'ils se fatiguassent tellement, qu'ils fussent obligés de s'accommoder. Ce mari & cette femme avoient un malheur qui est fort commun dans le siecle où nous sommes, ils avoient une fille laquelle avoit fait un enfant avec le precepteur de ses freres, ce qui leur avoit fait tant de peine, qu'ils avoient été sur le point de la poignarder. Et rien ne les avoit empêchés, que le conseil que je leur avois donné de l'envoier plutôt à l'Amérique, & de faire courre le bruit qu'elle étoit morte. Ils m'avoient cru, & après avoir publié une feinte maladie, ils avoient fait un enterrement dans les formes, pendant que la nuit la fille prenoit le chemin de la Rochelle, où elle devoit s'embarquer. Cependant comme quelque précaution que l'on prenne, il est difficile que quelqu'un ne decouvre le secret, leurs parties vinrent à sçavoir que tout cet enterrement n'étoit qu'une illusion, & croiant qu'ils avoient fait poignarder leur fille, ils embellirent leur procès de cette nouvelle scene. Ils demanderent pour preuve que c'é-

toit la vérité, que la bierre fut retirée de la fosse, & que l'ouverture en fut faite en présence de la Justice. La chose leur ayant été accordée, cela embarrassait bien mon cousin, & ma cousine. Ils cherchèrent à se mettre à couvert de cette procédure, par plusieurs tours de chicane, dont ils ne pouvoient manquer au besoin, puisqu'ils étoient entre les mains des Procureurs, & des Avocats de Paris, ville qui le peut disputer à Rouen, où l'on prétend qu'est le centre de la plus fine chicane. Quoiqu'il en soit, cela ne leur ayant servi de rien, on trouva une buche dans la bierre, au lieu du corps, & le proces verbal en ayant été dressé ils commencerent à avoir le Procureur General sur les bras, qu'il leur demanda ce qu'ils avoient fait de leur enfant. Si ce leur avoit été un suterot de chagrin, d'entendre rapporter son histoire dans le Parlement, à laquelle les Avocats ne manquèrent point de donner un embellissement conforme au sujet, ce leur fut un grand embarras d'être obligez de rendre conte de sa personne. Car au lieu d'aller à l'Amérique, comme ils avoient crû l'y envoyer, ils l'avoient confiée à un homme, qui en étant devenu amoureux, lui avoit accordé sa liberté, à condition qu'elle le traiteroit, comme elle avoit fait le precepteur. Ils avoient de la peine à dire cela en Justice, & d'ailleurs ils ne sçavoient encore, si on les en voudroit croire. En effet : ce n'étoit pas assez, & il falloit la retrouver à quelque prix que ce fut. Ils demeurèrent donc incertains de ce qu'ils devoient dire, & faire, mais la justice croiant que leur embarras procedoit de toute autre chose, ils furent arrêtez l'un & l'autre, & logez à la Conciergerie. J'appris cette nouvelle avec le dernier chagrin, d'autant plus que je vois bien que c'étoit moi qui en étoit cause, pour les avoir plongez dans ce malheureux proces, ainsi que j'ai dit, par mon imprudence. Etant obligé de les tirer de là, où de mourir en la peine, je m'enquis le plus secretement qu'il me fut possible, de toutes les

les

ces femmes, qui vivoient d'un certain commerce, qu'il n'est point honête de nommer, mais qui se levoient aisément, sans que j'en dise davantage, s'ils n'avoient point parmi leurs Vestales une fille faite de telle, & de telle maniere. La grandeur de la récompense que je leur fis esperer, si elles me faisoient cette découverte, fit qu'elles se remoussèrent un peu. Car enfin je ne m'étois pû adresser qu'à elles dans mon embaras, & j'avois présumé non sans beaucoup de raison, qu'une fille qui étoit abandonnée de pere, & de mere, & dont les inclinations étoient si méchantes, n'avoit pû se retirer ailleurs. Quoi qu'il en soit, c'étoit une étrange chose, que des gens de condition fussent obligez d'une telle recherche, & que leur destinée fut si malheureuse, que pour sauver leur vie, ils deussent souhaiter d'être assurez de la continuation de leur infamie. Cependant on me fit passer en revûe, sans faire semblant de rien, une grande quantité de ces filles, & quoi-que j'eusse toujours ouï dire que le nombre en étoit excessif dans Paris, je n'aurois jamais cru à beaucoup près, que le desordre y eût été si grand. J'emploiai plus d'un mois à visiter tous les endroits qui m'étoient indiquez, & il n'y en avoit jamais moins de dix ou douze dans chacun; mais parmi un si grand nombre, je ne trouvois pas pourtant ce que je cherchois, & tout ce que j'en pus apprendre, fut qu'elle avoit paru chez une apareilleuse, nommée la Marchand, mais qu'un homme en étant devenu amoueux, il l'avoit mise en chambre. Je demandai qui étoit cet homme, mais on ne me le sut dire, ni l'endroit où il demeurait, tellement que comme ç'eût été chercher proprement une aiguille dans une ras de foin, que de prétendre la déterrer à Paris, je bornai là ma recherche. Cependant comme je ne pouvois douter de la verité de cet avis, non seulement à cause de certaines circonstances, mais encore parce qu'elle s'étoit découverte elle-même à une amie, qui étoit

celle qui faisoit ce rapport, les Avocats pour arrêter le cours des procédures criminelles qui se faisoient contre mon cousin & ma cousine, jugerent à propos de la faire entendre. C'étoit quelque chose que cela & il étoit facile aux Juges de connoître que des gens de condition n'en viendroient pas à un éclaircissement qui leur devoit faire tant de peine, à moins que ce ne fut la vérité : mais cette fille qui portoit son reproche avec elle, ne pouvant pas servir de témoin selon les loix, toute ma peine fut inutile, & il falut que je cherchasse un autre remède.

Cependant nos parties trionsoient, voyant nôtre embarras, & si nous eussions été dans un autre temps, je me serois, tout vieux que j'étois, coupé la gorge mille fois avec eux. Mais le Roi qui entre mille belles choses qu'il avoit faites, n'avoit rien fait sans doute de si beau ni de si glorieux, que d'ôter la fureur des duëls, étoit si rigide là-dessus, comme j'ai déjà dit, que ç'eut été vouloir se perdre absolument que d'aller contre ses ordonnances. J'avois de la peine néanmoins à me retenir, quand je les vois au Palais, & il m'arriva plusieurs fois de les pousser, sans qu'ils fissent semblant d'y prendre garde. Cela me donna encore plus de dépit, voyant que nous n'avions affaire qu'à des misérables. Cependant tout cela n'étant pas le fait, & les Juges m'avertissant, qu'à moins que d'avoir de meilleures preuves de la vie de Mademoiselle de . . . son pere & sa mere étoient en grand danger de la leur, je m'en fus chez le Doien des Commissaires du Châtelet, & le priai d'avertir ses confreres que quand on leur porteroit les registres des chambres garnies, ils s'informassent des hôtes, & des hôteses, s'ils n'avoient point chez elles ce que je cherchois. J'y attachai cent pistoles de récompense, ce qui fut caché qu'ils firent leur devoir. En effet, ce fut par leur moyen que je scus qu'il y avoit une fille, à peu près de la maniere que je la designois, dans la rue Galande, près de la place Maubert,

Maubert, & m'y en étant allé, sous prétexte de vouloir louer une chambre, je trouvai enfin cette malheureuse, qui étoit dans un si pitoyable état, que si je ne l'eusse vûë plusieurs fois, il m'eût été impossible de la reconnoître.

Elle fut fort surprisè de me voir, principalement quand l'ayant appellée par son nom, elle m'entendit lui faire des reproches. Elle crut que jeune comme elle étoit, il lui seroit falice de se défaire d'un pauvre vicillard, c'est pourquoy, pendant quelle faisoit semblant de pleurer, elle prit son tems pour gagner la porte; mais comme j'avois l'œil par tout elle ne pût executer son dessein, & la connoissance qu'elle m'en avoit donné m'ayant obligé à prendre toutes mes précautions, je la gardai à vûë jusques à ce qu'il me fut venu main forte. Son pere & sa mere avoient presenté requête qu'il leur fut permis de la faire enfermer, en cas qu'ils fussent assez heureux pour avoir de ses nouvelles, ainsi me servant de cette permission je la fis mener aux Madelonettes, lieu destiné pour enfermer les filles de méchante vie. Ce fut un grand bonheur pour moi d'avoir fait cette découverte. Mr & Madame de étoient sur le point d'être jugés, & je ne sçais ce qui fut arrivé de leur affaire. Cependant la representation qu'ils firent de leur fille, ayant rendu inutiles & vains tous les efforts qu'on faisoit pour les perdre, ils eurent main levée de leurs personnes, & quoi que leurs parties s'efforçassent de les faire retenir, sous prétexte qu'ils avoient abusé des cérémonies de l'Eglise, en faisant enterrer comme j'ai dit une buche, & faisant faire sur elle les prieres accoûtumée. En effet, ils eurent besoin d'amis, pour se laver de cette accusation, & même cela n'empêcha pas qu'ils ne fussent condamnés à une amende. Cependant les juges voient bien que tout cela n'étoit qu'une recrimination; mais aiant été obligés de suivre la rigueur des ordonnances, après avoir ainsi fait leur devoir,

ils rendirent justice à ma cousine. Ils condamnerent ses parties non seulement à tous les frais du procez , qui étoient considérables , mais encore au bannissement , ce qui fut une grande tâche pour leur Maison , qui faisoit quelque figure dans la Province. Mr & Madame de . . . furent consolés de tous les maux qu'ils avoient soufferts par un Arrêt si équitable, & s'en étant retournez chez eux, leurs parens & leurs amis les vinrent feliciter, de les voir ainsi délivrés d'inquiétude. Ils voulurent que je les accompagnasse, & tâcherent par toute sorte de bon traitement de se revancher des peines que j'avois pû prendre pour eux. Mr de . . . avoit des oiseaux, & me plaisant beaucoup à cette chasse, je passai quinze jours avec beaucoup de satisfaction, au bout desque's m'en voulant revenir, ils ne le voulurent jamais permettre. Comme je n'avois pas grande affaire à Paris, je me laissai aisément gagner, & demurai encore deux mois entiers dans cette maison, non pas que mon dessein fut de m'y arrêter si long-tems, mais pátce que sur la fin de mes jours je pensai faire une folie, dont je ne m'étois jamais crû capable. Il y avoit à cinq ou six lieues de là, une fille parfaitement belle, & d'un esprit dont il étoit impossible de se défendre. Elle vint chez Mr & Madame de . . . leur rendre visite, & dès que je la vis, je me sentis tellement touché, que quand je n'aurois eû que vingt-cinq ans, je n'aurois pas été plus amoureux. Je demurai donc à ses piés, pendant deux jours qu'elle demeura dans cette maison, & comme elle n'avoit point de bien, & qu'elle jugeoit du mien par la figure que je pouvois faire, elle crût qu'elle me devoit bien traiter, afin de m'obliger à l'épouser. Comme il n'y a personne qui ne se flâte, je crûs qu'étant encore assez vert & assez vigoureux, je pouvois lui avoir donné dans la vûë, & lui aiant promis de l'aller voir, à peine s'en fut-elle allée que je songeai à m'aquiter de ma promesse. Monsieur & Madame
de

de . . . me raillerent beaucoup , mais ne suivant que ma passion , je montai à cheval , & quoi que je leur promisſe que je ne demeurerois que deux jours tout au plus , j'en demurai quinze , ſi-bien que je m'en revins ſi tranſporté d'amour , ou pour mieux dire ſi fou , que quand j'y penſe ſeulement , j'en ai de la confuſion. Mr & Madame de . . . qui ne ſçavoient point mes affaires , & qui au contraire croioient qu'ayant été aſſez bien à la Cour , j'avois amasſé quelque choſe : me dirent qu'il faloit épouſer cette Demoifelle , & faire ſa fortune : que c'étoit une perſonne de qualité & fort vertueuſe , & qu'il valoit mieux lui laiſſer ce que j'avois qu'à des gens que je n'aimois pas ; que pour n'avoir point de bien , c'étoit de quoi je me devois le moins ſoucier à l'âge que j'avois ; que je ne me verrois point chargé d'un grand nombre d'enfans , & que quand même cela ſeroit , du moins ne les verrois-je que petits , & par conſequent ne ſerois-je point obligé à faire beaucoup de dépense pour eux. Ils ne faloit point qu'ils me diſſent tout cela , pour me rendre encore plus fou , j'avois déjà eû la penſée de me contenter à quelque prix que ce fut , & quoi que je viſſe bien que n'ayant point de fonds , ce ſeroit rendre une femme miſerable , toutes mes reflexions n'avoient pas été capables de me rendre ma raiſon. Ainſi ne me défendant de cette propoſition , que comme un homme qui étoit retenu ſeulement par ſon âge , ils me dirent que je me mocquois de m'arrêter à peu de choſe , que je ne paroifſois pas plus de quarante ans , & qu'encore une fois , ſi je voulois ils m'y rendroient ſervice. Je ne leur dis ni ouy , ni non , & aiant encore retourné à deux ou trois jours de là chez cette Demoifelle , je lui parlai moi-même de ce prétendu mariage , lui diſant que je ne la voulois point tromper : qu'il n'avoit tenu qu'à moi d'avoir beaucoup de bien , mais que j'avois été ſi peu ménager , que j'avois mieux aimé faire la fortune des

autres, que la mienne : que j'avois eû d'ailleurs une belle-mere qui m'avoit ruiné, en faisant revivre de vieilles dettes de nôtre Maison, auxquelles elle s'étoit fait subroger : qu'ainsi je ne lui offrois pas grand' chose, en lui ofrant ma personne : que je n'avois qu'une rente viagere sur la banque de-Lion, qui avoit été autrefois de mille écus, mais dont il y avoit maintenant le quart de retranché : que je n'avois dis-je que cette rente avec quatorze ou quinze mille francs, que j'avois mis entre les mains de quelques particuliers, & que c'étoit à elle à voir si elle voudroit se contenter d'un homme qui auroit voulu avoir vingt mille livres de rente, pour les lui offrir, mais qui étoit assez malheureux pour en être bien éloigné. Je lui dis ainsi que j'avois plus de bien que je n'en avois, puis que comme on peut voir, je lui mettois en ligne de conte ce que j'avois donné à Mr de Saillant, & à la Jonchere, qui étoit néanmoins perdu : mais je tâchois à mettre seulement mon honneur à couvert, & lui aurois fait accroire ensuite que je n'étois pas cause si l'on m'avoit fait banqueroute. C'est ainsi que l'amour avoit troublé ma raison, & je puis dire que je ne me connoissois plus moi-même.

Cependant ma proposition plût à la Demoiselle, à qui je promettois d'ailleurs de lui faire don de toutes choses. Ainsi comme elle ne dépendoit que d'elle-même, car elle n'avoit qu'une mere, qui faisoit tout ce qu'elle vouloit, nôtre mariage fut bien-tôt arrêté. Le bruit s'en étant répandu dans la Province, nous en reçûmes les complimens de tout ce qu'il y avoit de personnes de qualité dans le voisinage, & la fille ne doutant plus que je ne fusse bien-tôt son mari, m'accorda de petites libertés qui n'alloient point contre son honneur, & qui servirent à me rendre si amoureux, qu'il m'arriva des choses que la bienséance veut que je cache, mais qui lui firent croire que je n'étois pas si vieux que je paroissais. En éfet, il n'en fut pas ar-
rive

sive davantage à un jeune homme, & encore au-
 roit-il falu qu'il eût été prévenu d'une auffi forte
 passion que moi. Je dis cela pour faire voir que les
 filles ne disent pas toujours ce qu'elles pensent, car
 quoi que celle-ci se fut aperçûë souvent de pareille
 chose, elle ne m'en témoigna jamais rien, jusques
 à un certain jour; & Dieu le permit afin que je ne
 la rendisse pas malheureuse, & que je ne me
 le rendisse pas moi-même. Nous étions à Vê-
 pres, & sa dévotion l'ayant portée à ne s'en pas con-
 tenter, & à vouloir entendre Complices. Comme
 ce vint à l'Hymne qui s'y chante, elle me dit à
 l'endroit de (*ne pollutur corpora*,) que je prisse
 garde que cela ne m'arrivât plus. Je fus surpris de
 la trouver si sçavante, & lui ayant demandé qui
 lui en avoit tant appris, elle commença à rougir,
 & fut fort embarrassée. Plus je lui vis de confu-
 sion, plus je crûs qu'il y avoit quelque mystere là-
 dessous, & comme je ne voulois point qu'une fil-
 le en sçut tant, & encore une fille dont je préten-
 dois faire ma femme, je lui dis tout résolument
 que je voulois qu'elle m'aprit qui l'avoit si bien
 instruite. Elle me dit avec la plus grande ingénuité
 du monde, qu'étant un jour chez un de ses pa-
 rens, qu'elle me nomma, & qui étoit pourtant
 marié, il l'étoit venuë trouver à son lit, où sa
 brutalité l'avoit mené si loin, qu'elle avoit appris
 des choses qui lui étoient inconnuës auparavant.
 C'en étoit assez me dire pour me faire juger que cet
 homme en avoit été amoureux, & comme il étoit
 dans une grande fortune, & que je lui vois mille
 égards pour lui, j'attribuai à reconnoissance, ce
 qu'elle avoit toujours rejetté sur la reflexion
 qu'elle disoit faire qu'elle en pouvoit avoir besoin.
 En un mot je devins jaloux, ou pour mieux dire, je
 crûs que je n'aurois que ses restes, en quoi je dois
 rendre ce témoignage à la vérité, que je faisois un
 tort préjudiciable à cette fille, qui étoit une per-
 sonne encore plus vertueuse, qu'elle n'étoit bel-

le. Quoi qu'il en soit, quoi que le jour fut pris pour nous marier, je montai à cheval sous prétexte d'aller donner ordre à quelque chose, & lui aiant écrit une lettre fort ample, où l'amour & la jalousie avoient tantôt le dessus l'un de l'autre, ie la finissois en lui assurant que ie l'aimerois toujours, mais que ne serois jamais son mari. Mr & Madame de voiant un si grand changement, & ne sçachant pas ce qui en étoit cause, firent ce qu'ils purent pour nous racomoder; mais outre que son dépit ne lui permit pas d'écouter cette proposition, ma délicatesse fit le même effet, tellement que ie les priaï de ne pas essayer davantage une chose à laquelle ils ne réussiroient pas quand il n'y auroit que moi de qui elle dépendroit. Si j'eusse eû affaire à une fille fort intéressée, elle m'eut demandé de grands dommages & interêts, & sans doute i'y eusse été condamné; mais traitant la chose fierement, & comme doit faire une personne de condition, non seulement elle s'abstint de ces vilénies; mais me renvoia encore tout ce que ie lui avois donné. Je ne le voulus pas reprendre, & dis à celui qui venoit de sa part, qu'il n'avoit qu'à remporter ces bagatelles, & que ie les donnois de bon cœur à une personne que i'avois tant aimée. Mais quoi quelles valussent bien deux ou trois cens pistolles, elle ne les voulut jamais prendre, & me les renvoia pour une seconde fois, avec ordre de les laisser à Mr & à Madame de en cas que ie m'obstinasse à les lui renvoier.

Voila de quelle maniere finit cette affaire, laquelle ie me serois repenti plusieurs fois d'avoir manquée si i'eusse eû beaucoup de bien, pour mettre cette fille à son aise. Mais ma raison venant au secours de ma jalousie, qui peut-être auroit été trop foible contre mon amour, i'envisageai toutes les suites qu'auroit eû ce mariage, & sur tout l'état où i'aurois laissé une femme & des enfans venant à mourir. Quoi qu'il en soit; Dieu a tout fait

fait pour le mieux , & cette personne avoit trop de mérite pour rencontrer si mal. Cependant à moins que de vouloir finir mes jours chez Mr & Madame de ie crus que ie devois m'en retourner, & comme ils avoient encore l'honnêteté de me vouloir retenir à toute force , ie fus obligé de leur dire que j'avois des affaires qui m'appelloient indispensablement à Paris. Ils virent bien que ce n'étoit qu'un prétexte , c'est pourquoi sans faire semblant de rien , ils firent cacher la selle de mes chevaux , si bien que quand mes valets les voulurent seller , ils me virent dire qu'il leur étoit impossible , à moins que ie ne les leur fisse rendre. Je n'en parlai que par maniere d'aquit , voyant bien qu'il seroit inutile , & tout ce que ie leur demandai fut de me dire combien donc ils vouloient que ie fusse encore de temps chez eux. Ils me dirent huit jours , & il falut bien m'y résoudre , puis que ie ne pouvois faire autrement. Je crois pour moi qu'ils avoient une revelation de ce qui devoit arriver , & ils vouloient sans doute que ie fusse de la nôce malgré que j'en eusse. Cependant ce ne fut pas de la mienne , mais bien de celle de leur fille , qui après tout ce que ie viens de dire , a été encore si heureuse , qu'elle a trouvé un mari qui l'a mise fort à son aise , & ce qui est de plus difficile à croire qui ne l'aime pas seulement , mais encore qui l'adore. J'étois sur la fin de mon terme , & ie croiois de m'en aller le lendemain , lors que fut les trois ou quatre heures de l'après-dinée , on vint dire à Mr & à Madame de qu'un Gentilhomme inconnu demandoit à leur parler. Ils répondirent à celui qui leur annonçoit cette nouvelle , qu'on n'avoit qu'à le faire venir , à quoi aiant obéi , nous vimes entrer un homme fort propre , mais mis d'une telle maniere que ie le pris d'abord pour un étranger. Je ne me trompois pas , il étoit Suisse , & nous le connûmes bien dès qu'il eut commencé son compliment. Il dit à Mr & à Madame de moi-

tié jargon, moitié François, qu'il étoit leur ser-
viteur avant que de les avoir vûs, & cela seule-
ment fut le bruit de leur réputation, mais qu'a-
près avoir eû l'honneur de les saluer, comme il
venoit de faire, ce seroit encore une autre chose,
s'ils lui donnoient lieu de leur rendre ses très-
humbles services. Ce compliment étoit un peu tiré
aux chevaux, ou du moins il me sembla tel, nean-
moins il le fit d'une manière que je crus qu'il
n'étoit pas de ceux qui avoient pris les Marionnet-
tes de Brioché pour des diabolins; tellement que
s'il en fut demeuré-là, j'aurois crû qu'il se seroit
pû trouver des gens d'esprit parmi les Suisses, com-
me parmi les autres nations. Mais ie ne restai pas
long tems dans cette erreur, & ie fus obligé de
croire du moins que s'ils avoient un esprit à leur
mode, touïours n'étoit-il accompagné de gue-
res d'honneur. Car celui-ci après le compliment
que ie viens de dire, ayant demandé à entretenir
Monsieur & Madame de en particulier, leur
dit qu'ayant vû Mademoiselle leur fille, il en étoit
devenu si amoureux, que s'ils lui vouloient per-
mettre de l'épouser, il leur en auroit beaucoup d'o-
bligation, que s'il l'en avoit voulu croire, il
l'auroit fait sans le leur venir demander, mais que
quoiqu'il fut étranger; il sçavoit bien à quoi son
devoir l'obligeoit, principalement envers des per-
sonnes de leur qualité & de leur mérite, que c'é-
roit aussi la première chose qu'il avoit voulu faire
devant que s'engager plus avant dans cette pour-
suite: qu'il ne leur demandoit point combien ils
donneroient à leur fille, que quoi qu'il n'eut point
de bien, il se faisoit un cas d'honneur d'épouser
une femme qui lui eut obligation de sa fortune &
qu'il avoit une compagnie qui valoit du moins une
bonne terre, & d'ailleurs cinquante mille francs
d'argent comptant: que quoi qu'il l'eut trouvée
dans un lieu où les François faisoient scrupule de
prendre une femme, comme il n'avoit pas tant de
gens

penchant qu'eux à croire le mal, il s'étoit mis en tête que tout ce qui se pouvoit dire d'elle, n'étoit que médisance : que quand même il en seroit quelque chose, il sçavoit bien qu'une pauvre fille étoit foible d'elle-même, qu'aussi ce n'étoit pas pour rien qu'en son pays une femme qui manquoit à son honneur étoit bien plus criminelle qu'une fille, qu'il ne falloit pas que l'on crût que ce fut à cause qu'ayant un mari qui pourvoit à toutes ses nécessitez, il ne leur étoit pas permis d'y joindre le ragoût d'un amant, mais parce qu'ayant vû prendre une vigueur d'esprit dans la société de l'homme, qu'elle ne pouvoit pas avoir d'elle-même, on jugeoit que la faute qu'elle avoit faite, ne venoit que d'un libertinage, auquel il n'y pouvoit avoir d'excuse.

Il dit encore beaucoup de choses, pour prouver que tout ce que pouvoit faire une fille, devant que d'être mariée, n'étoit qu'une bagatelle, & entr'autres que nous commençons nous-mêmes à devenir de cette erreur, témoin ce que faisoient tous les jours de fort honnêtes gens, dont le nombre étoit si grand, qu'il auroit trop d'affaires s'il les vouloit spécifier par le détail : qu'il se contenteroit donc d'en nommer deux ou trois qui étoient de leur connoissance, comme pouvoient être le Comte du Bourg, Colonel de Cavalerie, S. Quentin, & Monsabés : que le premier avoit épousé une femme qui avoit eû un enfant de son propre pere, le second la maîtresse du Duc d'Epemon, & le troisième une fille, dont l'aventure étoit si publique, qu'elle avoit été même jusques au Parlement : qu'on ne pouvoit disconvenir que les deux premiers ne fussent d'honnêtes gens, & que si l'autre n'avoit pas cette réputation, ce n'étoit pas à cause de son mariage, mais parce que de lui-même il ne valoit pas grand chose : que si des François, il vouloit passer à ceux de sa nation, il seroit obligé de s'arrêter presque sur tout ceux qui avoient des femmes, que M^r. Scoup avoit pris la sienne dans

un lieu, où il avoit pu rendre témoignage par lui-même, qu'elle n'avoit pas la vertu en recommandation; que néanmoins on sçavoit bien l'estime où il étoit, non pas seulement parmi eux, mais encore parmi nous, & même auprès du Roi, qui l'avoit comblé de biens & d'honneur: que Madame Stoup non plus n'en étoit gueres moins estimée, quoi qu'il tombât d'accord que cela étoit un peu problématique: quoi qu'il en soit, que nos Dames ne lui en faisoient pas moins de caresses, qu'elle étoit toujours parmi un ras de Duchesses, & de femmes de la première qualité: que Madame Renould femme d'un Capitaine aux Gardes Suisses, étoit sur le même pié, quoi qu'elle en eût fait dire la même chose d'elle, devant que d'être mariée, qu'ainsi tout bien considéré, tant de délicatesse n'étoit bonne que pour les visionnaires.

Mr & Madame de . . . furent ravis de l'entendre discourir de la sorte, & après un discours si bien arrangé, & si persuasif, ils jugerent que si le malheur lui venoit d'être cassé, il avoit du moins assez de talent pour devenir un habile Avocat. Ainsin'ayant garde de refuser un gendre de sa trempe, puis qu'il ne s'en trouvoit pas tous les jours de semblable, ils lui donnerent leur consentement, sans vouloir d'autre assurance de ce qu'il étoit, que sa parole. Comme c'étoit une grande grace qu'ils lui faisoient, il leur en fit des remerciemens proportionnez à l'opinion qu'il en avoit; cependant il se presenta une petite difficulté, avant que de pouvoir conclure la chose, il demanda qu'ils la reçussent dans leur maison, afin de la pouvoir épouser dans un endroit plus honorable que celui où elle étoit. Mais eux ayant peur que ce ne fut un prétexte pour la remettre sur leurs bras s'en défendirent le mieux qu'ils pûrent, tellement que cela eut été capable de faire tout échoüer, si m'ayant communiqué cet entretien, je ne leur eûs remontré qu'ils pouvoient prendre de certaines mesures, qui ne leur per-

met,

mettoient pas de douter de la sincérité : qu'il falloit l'obliger d'acheter une terre dans leur voisinage, & que s'il faisoit ce pas-là, c'étoit une marque qu'il n'y entendoit point de finesse. Je croiois leur donner un bon expédient, mais ils me dirent qu'ils aimeroient mieux payer toute leur vie la pension de leur fille, que d'avoir jamais de tels gens pour voisins ; qu'ils allassent acheter du bien, s'ils vouloient, près le Comte du Bourg, qui étoit à quinze ou vingt lieues de là, & qu'étant les uns & les autres de même confrérie, ils n'auroient rien à se reprocher. Comme je vis cela, je leur dis qu'ils ne s'amusaient donc point à faire une difficulté sur la pointe d'une aiguille, qu'il falloit riquer quelque chose dans une pareille affaire, & que quand même ce qu'ils craignoient arriveroit, il n'y avoit pas un si grand inconvénient, qu'ils s'en dussent beaucoup mettre en peine : que quand ils auroient fait venir leur fille chez eux, & que l'homme leur manqueroit de parole, ils seroient toujours les maîtres de la renvoyer dans le Convent, que pour une crainte sans doute mal fondée, je ne leur conseillois pas de manquer une chose si avantageuse, qu'ils en auroient regret toute leur vie, & qu'en un mot, ils devoient chercher à quelque prix que ce fut de se décharger d'un fardeau si pesant.

Il n'y avoit pas le mot à dire à cela, ainsi Mr & Madame de . . . s'étant rendus à mes raisons, ils me dirent que puis que ce n'étoit qu'à ma considération qu'ils vouloient bien risquer quelque chose il falloit qu'au lieu de m'en retourner à Paris, comme je faisois mon compte, je demeurasse avec eux jusques à ce que l'affaire fut entièrement conclue. Il ne fut pas nécessaire de me faire une grande violence pour m'y faire résoudre, outre que dans une pareille occasion on a coutume entre pères de s'assembler, je me faisois un plaisir de voir si notre Suisse seroit aussi content le lendemain de ses nocces, qu'il le paroïssoit maintenant. Ainsi leur
 aiaut

ayant assuré que j'étois disposé à suivre leur ordre, & qu'ils n'avoient qu'à commander, ils m'emmenèrent à Paris dans leur carrosse, nous fûmes chercher l'épousée, laquelle dans l'esperance qu'elle avoit de sortir du Convent, avoit pris tellement soin de sa personne, que nous la trouvâmes belle comme le jour. Notre amoureux qui avoit pris la même voiture que nous, nous fit cent contes en venant, de la même force que ceux qu'il avoit faits à Mr & à Mad. de . . . en particulier, & j'avoie que quelque connoissance que j'eusse des gens de son pays, ie ne les aurois jamais crûs, si je ne les eusse entendus de mes propres oreilles. Cependant pour nous faire voir qu'il étoit de bonne foi, il nous pria avant que de descendre nulle part, de vouloir le mener à son hôtellerie, & ayant fait monter son beau-pere & sa belle-mere avec lui, il leur ouvrit une cassette, de laquelle il tira un billet de 30000 francs sur la Caisse des emprunts, il voulut aussi que j'en eusse la vûe, & me l'apporta dans le carrosse, d'où je n'étois pas descendu, parce qu'il m'avoit pris un certain mal, fait semblable en aparence à la goutte, mais qui pourtant ne se trouva rien le lendemain.

Nous demeurâmes huit jours à Paris, devant que de nous en retourner pour conclure ce mariage, & cependant Mademoiselle de . . . reçût tant de presents de son amoureux, que je me dis mille fois qu'il n'y avoit que bonheur & malheur dans le monde. En éfer, une fille qui auroit vécu comme une honnête fille est obligée de faire, & qui auroit eu d'ailleurs beaucoup de bien; auroit été trop heureuse de trouver le parti qu'elle rencontroit. Il n'avoit pas plus de 28. à 30. ans, & comme il avoit bien dit, sa compagnie valoit du moins une bonne terre. C'étoit une compagnie aux Gardes, & il en tiroit tous les ans 24000 francs. D'abord qu'il se fut fait connoître pour un homme de cette consequence, j'eus envie de lui rendre un & bon service, il nous avoit redit plusieurs fois en venant, qu'il n'en auroit pas plus

plus méchante opinion de sa femme prétendue, pour la trouver dans un lieu si suspect. Afin de l'entretenir dans cette bonne pensée, je me ressouvins de la pommade que j'avois trouvée chés les filles de la Reine, & dont j'ai parlé ci-dessus, ainsi je fis tous mes efforts pour en avoir de pareille, mais la fortune qui avoit voulu que j'en trouvasse lors que je n'en avois point de besoin, fit que je n'en trouvai point lors que j'en avois tant affaire. Mais Mad. de . . . avoit été, graces à Dieu, en trop bonne école, pour ignorer aucune chose. Si elle ne sçavoit pas ce secret, elle en sçavoit un autre qu'elle mit en usage, & avec des coquilles d'œuf elle répara si bien tout le desordre qu'il pouvoit y avoir à son fait, que quand son mari l'eut épousée il se releva tout exprés pour nous venir avertir qu'il avoit eû raison de nous dire tout ce qu'il nous avoit dit tant de fois. Nous le congratulames sur sa bonne aventure, & il en fut si charmé, qu'il n'y eut point de complaisance qu'il n'eût pour elle, si-bien que nous pûmes dire que s'il y avoit de bons maris, c'étoit sans doute parmi les Suisses qu'il les falloit aller cher.

Toute la Province fut fort étonnée de ce mariage, sçachant l'histoire de la Demoiselle, laquelle avoit trop fait de bruit pour être ignorée de personne. Cependant chacun sous pretexte de le venir congratuler, vint pour observer la contenance du mari, mais on ne vit point que pour être cocu, il fit une autre figure que les autre. Pour ce qui est de la nouvelle mariée, elle dit à celles qu'elles connoissoient seulement mediocrement, qu'il ne falloit pas qu'elles s'étonnassent si son mari paroïssoit si satisfait, que les gens de son país étoient des dupes, & qu'il étoit encore trop heureux pour un Suisse. Beaucoup qui avoient peut-être besoin de raconter des gens qui fussent d'aussi bonne foi que lui, envierent son bonheur, sur tout quand on lui vit un carrosse magnifique, avec un train où rien ne manquoit. La Demoiselle que j'avois pensé épouser, n'étoit point
encore

encore venue, quoi qu'elle fût des amis de la maison, & j'entendois dire quelque fois à Mt & à Madame de . . . qu'ils s'en étonnois. Mais pour moi je ne m'en étonnois pas, j'en sçavois à-peu près la raison, & comme elle avoit appris que j'avois été non seulement des nôces, mais que j'étois-encore dans le logis, elle n'y auroit jamais mis le pié; j'entens tant que j'y eusse demeuré; si une personne de qualité du païs ne l'y eut amenée, sans lui dire où elle l'amenoit. Elle se trouva donc tout d'un coup dans le Château, sans sçavoir où elle étoit, mais n'étant pas long-tems sans se reconnoître, elle lui témoigna le chagrin qu'elle lui faisoit. Cette Dame lui donna de méchante excuses, & comme il étoit de-formais trop tard pour reculer, elle fut obligée de la suivre. Jamais je ne fus si surpris quand je la vis; comme je connoissois son humeur, je jugeai bien qu'on lui avoit fait violence, cependant mes blessures n'étant pas si bien guéries qu'elles ne seignassent encore, je ne pûs jeter les yeux sur une personne que j'avois tant aimée, & que j'aimois peut-être autant que jamais, sans me sentir le cœur tout ému. Je souhaitai mille fois d'avoir été Suisse, pour ne pas avoir tant de délicatesse, & enfin j'étois si prêt à faire de nouvelle folies, que pour peu qu'on m'y eût poussé, j'aurois succombé assurément à la tentation. Mais quelqu'un ayant été assez indiférent pour en parler en sa présence, elle se leva le visage plein de dépit, & sans répondre un seul mot, elle sortit de la chambre, & fut se promener dans le Jardin. Cela fut cause que personne n'osa plus en ouvrir la bouche, & s'en étant retournée dès le jour même, elle nous sauva à l'un & à l'autre un peu de confusion.

Les nôces étant achevées, je m'en retournai à Paris, & ressemblant à ces filles de joye qui ne demeurent jamais trois mois en un même endroit, je fus loger auprès de S. Paul chez un baigneur. C'étoit un petit homme fort adroit, & qui eut bien fait quelque chose s'il eut voulu, mais il étoit si

débauché, qu'il n'y avoit rien de même, sur tout au jeu, où il perdoit en une heure tout ce qu'il pouvoit gagner en un mois. C'étoit à ce que je pûs juger la faute de sa femme, laquelle au lieu de le retirer doucement de sa débauche, ne s'amusoit qu'à crier après lui, si bien que ne haïssant rien tant que sa maison, il ne s'y trouvoit que le plus rarement qui lui étoit possible. Je le connoissois pour l'avoir vû garçon de Dupin, qui demouroit dans la rue S. Antoine, lequel étoit du même métier, & où j'avois logé pour le moins cinq ou six ans à diverses fois. Beaucoup de gens de qualité y demourois aussi, & pendant que j'y étois, il y arriva une aventure laquelle surprit bien du monde, & qui à mon avis surprendra tellement le lecteur, qu'il aura peine à y ajouter foi. Mais je le prie; avant que de juger témérairement, de vouloir s'informer de la vérité, Dupin est encore en vie, & les gens dont j'ai à parler appartenoient à des personnes de si grande considération, que leur nom n'est pas inconnu même aux étrangers; ainsi l'on peut sçavoir d'eux si j'aurai rien dit que de véritable. Cependant je ne blâmerai point leur incredulité jusques-là, & la chose me paroît à moi-même si extraordinaire, que quoi que j'en aie été témoin, j'en démentirois mes yeux, s'il étoit possible. Il y avoit deux personnes de condition qui étoient extrêmement amis, l'un étoit le Marquis de Ramboüillet, frere aîné de Madame la Duchesse de Montausier, l'autre le Marquis de Brecci, aîné de la Maison de Nantoüillet, dont il y a eû un Chancelier, lequel étoit en si grande faveur sous le règne d'un de nos Rois; qu'il obligea son Maître, dont il gouvernoit l'Etat avec une autorité absoluë, de demander pour lui le Chapeau de Cardinal. Ces deux hommes qui alloient à la guerre, comme y vont en France toutes les personnes de qualité, s'étant mis une fois à parler des affaires de l'autre monde, après plusieurs discours qui témoi-

gnoient

gnoient assez qu'il n'étoient pas trop prévenus de tout ce qui s'en dit, se promirent l'un à l'autre que le premier qui mourroit en viendroit apporter des nouvelles à son compagnon, & s'étant touchez dans la main, pour signe qu'ils se ressouviendroient de leur parole, ils cessèrent cet entretien pour en commencer un autre, qui étoit sans doute moins sérieux. Deux ou trois mois se passerent sans qu'ils songeassent ni l'un ni l'autre à ce qu'ils avoient dit : cependant le tems qu'on va à l'armée étant venu, le Marquis de Ramboüillet partit pour la Flandres, pendant que Preci arrêté par une fièvre maligne demeura chez Dupin où il logeoit. Au bout d'un mois ou cinq semaines, sur les six heures du matin, voila tout d'un coup qu'on vient tirer les rideaux du lit de Preci, & s'étant tourné pour voir qui ce pouvoit être, il aperçut le Marquis de Ramboüillet en buffe & en botte. Il lui voulut sauter au cou pour lui rémoigner la joie qu'il avoit de son retour ; mais le Marquis de Ramboüillet reculant deux pas en arriere, lui dit que ces caresses n'étoient plus de saison, qu'il ne venoit que pour s'aquiter de la parole qu'il lui avoit donnée, qu'il avoit été tué la veille en telle & telle occasion, qu'il n'y avoit rien de plus vrai que ce que l'on disoit ici de l'autre monde, c'est pourquoi il devoit songer à vivre d'une autre maniere qu'il ne faisoit, qu'il seroit tué à la premiere occasion, ainsi qu'il n'y avoit point de tems à perdre. Je n'ai que faire de dire que ce discours surprit le Marquis de Preci, il est aisé de se l'imaginer sans que je le die, cependant ne pouvant croire encore ce qu'il entendoit, il s'élança hors de son lit pour embrasser son ami, qu'il croioit le vouloir abuser, mais il n'embrassa que du vent, & Ramboüillet voyant qu'il étoit intradule, lui montra l'endroit où il avoit reçu le coup, qui étoit dans les reins, & d'où le sang paroissoit encore couler. Après cela il disparut, & laissa Preci dans une fraieur plus aisée à s'imaginer qu'à décrire. Il se jeta en même tems

à bas.

à bas de son lit, & non content d'appeller son valet de chambre, qui étoit couché dans une garde-robe, il réveilla toute la maison par ses cris. L'ayant entendu comme les autres, je me levai pour voir ce que c'étoit, & étant monté dans sa chambre avec Dupin, il nous dit ce qu'il venoit de voir, & nous attribuâmes cette vision à l'ardeur de la fièvre, qui lui duroit toujours. Nous le priâmes donc de se recoucher, lui disant qu'il falloit qu'il eût revê-cela, mais il fut au desespoir de voir que nous le prenions pour un visionnaire, & pour nous desabuser nous conta toutes les circonstances que j'ai rapportées. Il eût beau nous dire ce qu'il voulut, nous demeurâmes dans nôtre pensée, jusques à ce que la poste de Flandres fût arrivée. Mais la nouvelle étant venuë de la mort de ce Seigneur, laquelle se rapportoit à ce que nous en avions ouï, nous commençâmes à nous regarder, & à croire qu'il en pouvoit bien être quelque chose. Cette nouvelle s'étant répandue dans Paris, on crût que c'étoit un conte que l'on faisoit à plaisir, & chacun étant bien aise de s'en éclaircir, je reçûs plus de cent billets & autant de visites de mes amis, qui me sçachant logé dans la même maison, s'imaginoient que je serois plus capable qu'un autre de les tirer de peine. Mais quoi que je leur pusse dire, il leur resta toujours un certain soupçon, qu'il n'y avoit que le tems qui pût dissiper. Cela dépendoit de ce qui arriveroit à Preci, lequel étoit menacé, comme je viens de dire, de perir à la première occasion: ainsi chacun regardoit son sort comme le dénouement de toute piece, mais il confirma bien-tôt tout ce qui se disoit, les guerres civiles étant survenues, il voulut aller au combat de saint Antoine, quoi que son pere & sa mere qui apprehendoient la prophetic, se jettassent, s'il faut ainsi dire, à ses piés pour l'en empêcher, il y fut tué au grand regret de toute sa famille, qui le voioit plus propre à soutenir l'honneur de sa Maison, que celui qui lui devoit succéder. En été, il n'eût pas épousé
comme

comme lui une femme sans naissance, & sans bien, & qui si l'on en croit la méditation, a un-peu fait parler d'elle. Mais c'est la destinée de toutes les Maisons d'avoir des gens qui terminent l'éclat où elles peuvent être, & il n'est pas le seul qui a fait une folie, ce qui néanmoins ne l'excuse pas.

Mais pour revenir à mon nouvel hôte, sa femme m'ayant fait des plaintes de son jeu, je lui en parlai, en me faisant la barbe, mais il étoit si incorrigible qu'au lieu de me croire, moi qui avois assez d'expérience pour lui dire ce qui lui convenoit, il me fit réponse qu'il gaignoit plus qu'il ne perdoit : qu'il ne jouoit qu'à la paume où il sçavoit bien faire les parties, & que lui il ne buvoit point, il falloit bien qu'il se divertit à quelque chose. Je lui-dis que ces discours n'étoient bons que dans la bouche d'un homme qui auroit eu dix mille livres de rente, mais que pour lui qui étoit chargé de famille & qui étoit obligé de gagner sa vie, il ne falloit pas qu'il parlât de la sorte : que quand il ne perdrait point, dont on ne convenoit pas, néanmoins toujours étoit-il sûr qu'il perdrait son tems, qui étoit une chose de plus grande conséquence qu'il ne pensoit pas qu'un homme comme lui, à qui l'assiduité étoit nécessaire, que sans cela il ne devoit jamais espérer de faire fortune : que ce que je lui en disois n'étoit que pour son profit ; qu'il étoit en âge de connoître le bien & le mal, & que c'étoit tant pis pour lui s'il n'en profitoit. Cela en demeura-là à ce coup, & aiant toujours continué à faire la même vie, la femme vint un jour comme une désespérée me prier d'avoir pitié d'elle, qu'il étoit dans un jeu de paume tout proche, où il perdoit beaucoup d'argent, & qu'après la bonté que j'avois eue, si ie voulois encore avoir celle de lui aller dire de ne plus jouer, i'empêcherois qu'il n'en perdît davantage. Je n'aimois gueres à mettre le pié dans ces sortes d'endroits, sur tout depuis que j'étois d'un âge à ne plus jouir de ces sortes de plaisirs, que j'avois autrefois assez aimez ;
mais

mais le ieu de paume n'étant qu'à trois pas de chez moi, ie m'y en fus comme si ç'eut été sans dessein, & ie vis un homme qui ouïoit si mal, que quoi qu'il y eût vingt ans que ie n'eusse manié raquette, ie lui aurois encore donné beaucoup davantage. Je fis ce que sa femme m'avoit dit, & n'ayant osé m'en dédire, ie le fis revenir au logis. Le lendemain étant venu à mon lever, & lui dis que ie ne m'étonnois pas s'il m'avoit tant parlé de son ieu, que ce n'étoit qu'une mazette, & que ie parirois bien que tout vieux que i'étois, ie le gagnerois bien encore, si ie voulois m'en donner la peine. Il me dit qu'il me donneroit demi trente, si ie voulois, & ayant envie de lui faire voir qu'il n'étoit qu'une bête, ie le pris au mot. Je m'en fus donc dans le ieu de paume tout en robe de chambre comme i'étois, & lui ayant dit que ie ne jouïois pas pour peu d'argent, ie l'obligai à porter tout celui qu'il avoit dans sa maison. Nous nous mîmes donc à iouer dix pistolles en huit ieux, & n'ayant pris que ce que ie voulus bien lui laisser prendre, il me demanda si ie voulois bien lui donner sa revanche à quinze. Je lui dis que non, parce que ie serois encore trop fort, mais que s'il vouloit iouer le paroli, i'ofrois de le iouer but à but. Il fut ravi de ma proposition, & ayant mis vingt pistolles sous la corde, il en fut aussi bon marchand que la première fois. Il fut bien surpris d'avoir déjà perdu trente pistolles, & en ayant encore autant dans sa bourse, il me pria de lui iouer son tout. Je lui dis que ie le voulois bien, & que ie lui donneroïis quinze. Il crût que c'étoit que ie ne voulois point emporter de son argent, ainsi étant tout iouïeux d'avoir affaire à un homme qui avoit tant de générosité, il fit plusieurs sauts par dessus la corde, en quoi il excelloit beaucoup mieux qu'à la paume. Mais sa iouë ne fut pas de longue durée, comme i'avois peur de me fatiguer, ie ne feignis plus mon ieu, & la partie s'étant bien-tôt terminée à mon avantage, ie ramassai les soixante Louis, & le laissai bien confus.

Il me pria de n'en rien dire à sa femme, je le lui promis, mais sans dessein de lui tenir parole. Car je voulois qu'elle prît plaisir à la peine où je prévoiois bien qu'il alloit être, pour n'avoir plus d'argent chés lui. En effet, je ne fus pas plutôt retourné que je lui dis que je venois de trouver le secret de rendre son mari sage à l'avenir, que j'étois bien trompé, si après la faute qu'il venoit de faire, il lui arrivoit de jouer de sa vie : que je l'avois dépouillé nû comme la main, que je lui avois gagné soixante Louïs, & là-dessus lui contant de quelle maniere la chose s'étoit passée, j'ajoutai que mon dessein n'étoit pas d'en faire mon profit : que ce que j'en avois fait n'étoit que pour lui faire voir qu'il n'étoit qu'une dupe, & pour le rebuter du jeu ; que ie lui rendois à elle les soixantes Louïs, mais que je voulois qu'elle me promît qu'elle ne lui en parleroit que quand je lui en donnerois la permission. Elle me remercia, comme le service que je lui rendois le meritoit. Cependant ses pleurs que le commencement de mon discours avoit fait naître, ne secherent que lors qu'elle eut vû des effets de mes paroles par la restitution que je lui fis de son argent. Quand elle l'eut serré, elle commença à rire, & me dit qu'elle lui laisseroit tirer la langue d'un pié de long, devant que de lui donner aucune chose : qu'il pouvoit chercher où il voudroit dequoi nourrir ses enfans, qui étoient en grand nombre, & elle tint sa parole si exactement, que la maison fut sans pain un jour ou deux, chacun refusant de rien prêter à son mari à cause de la débauche où il étoit. Comme je le voiois tous les jours dans un étrange embarras, je pris sujet delà de lui faire une nouvelle correction. La misere où il étoit la lui fit recevoir avec plus de soumission qu'il n'avoit fait la premiere fois; cependant cela m'atira un fâcheux compliment, dont je me trouvai la dupe. Il me pria de lui prêter dix pistolles, & je ne les lui pûs refuser après lui en avoir gagné soixante. Car en le faisant, il eut falû que je lui eusse dit que
je les

Je les avois renduës à la femme, ce que je ne vou-
lois pas faire. Ce compliment fut suivi d'un autre de
même nature à quelques jours de-là, comme j'y
étois embarqué, & que d'ailleurs c'étoit pour les
nécessitez de la maison, je fus encore assez fou que
de lui donner ce qu'il me demandoit. Surquoi il
faut que j'avoüe que celui qui me le fit faire, fut que
je considèrai qu'ayant remis un fonds entre les mains
de sa femme, mon argent seroit toujours tout prêt,
dès le moment que lui voudrois faire part de ce
que j'avois fait. Enfin il me tira quarante Louis
comme cela à quatre diverses fois, & toute la pré-
caution que je pris avec lui, fut de lui faire faire un
billet. Cependant il n'y avoit point de jour qu'il ne
me promit d'être sage toute sa vie, & en effet il y eut
quelque changement dans sa conduite, soit que le
besoin qu'il avoit de moi, l'obligeat à dissimuler,
ou qu'effectivement la perte qu'il avoit faite fut trop
récente, pour ne la pas avoir encore devant les
yeux. Quoiqu'il en soit, sa femme le trouvant tout
changé, m'en rendoit grace chaque jour, conve-
nant qu'elle m'avoit une si grande obligation, qu'à
moins que d'une ingratitude épouvantable, elle ne
pourroit jamais l'oublier. Je lui dis la somme que
je lui avois prêtée, dont je lui fis voir l'emploi à
des choses nécessaires dans son ménage, à quoi elle
ne me répondit rien, sinon que j'avois trop de
bonté.

Cependant comme tout le monde ne se connoit
pas à Paris dans une même maison, il se trouva que
sous ma chambre il y avoit un homme de logé, qui
faisoit bonne figure, mais qui vivoit dans un si grand
désordre, que quoiqu'il eût du bien, il étoit le plus
souvent sans un sol. Ayant ouï dire à mon valet de
chambre, que j'avois gagné la veille deux cens pi-
stoles au tric-trac, ce qui étoit vrai, il résolut de
m'assassiner, & aiant communiqué son dessein à un
valet qui étoit à lui depuis long-temps, celui-ci se
chargea de faire le coup. Ils'y prit fort adroitement

T

pour

pour y reüssit. Comme il étoit toujours avec mon valet de chambre, il épia le tems que je serois sorti, & sous prétexte de venir causer avec lui, il s'approche de ma fenêtre, cassa une vitre à l'endroit où elle se fermoit. Il fit semblant que cela lui étoit arrivé par mégarde, & disant qu'il n'y avoit qu'à coler un papier à la place, afin qu'il n'en vint point de vent, il en fut querir lui même, & sur tout ce qu'il falloit, si bien que ce fut lui qui en fut l'ouvrier. Il fit cela afin de pouvoir ouvrir ma fenêtre par dehors, toutes & quantesfois qu'il voudroit, car ce n'étoit que de simples châssis de verre, & ils n'avoient point de volets, comme les croisées. Aiant ainsi disposé son affaire, il convia le lendemain mon valet de chambre d'aller au cabaret, & faisant le genereux, il le régala depuis trois heures après midi jusques à dix heures du soir. Mon ordinaire étoit de me retirer toujours fort tard, cependant m'étant arrivé ce jour-là de revenir meilleure heure que de coûtume, je fus surpris de ne point voir mon valet de chambre, & demandai si on ne l'avoit point yû. On me dit qu'il étoit sorti incontinent après moi, & aiant envie de me coucher, je me fis deshabler par un grand laquais que j'avois. Comme j'étois prêt de me mettre au lit, mon valet de chambre arriva, & je m'informai de lui d'où il venoit, & pourquoi il se retirait si tard. Il me demanda pardon, me dit qu'un de ses amis l'étoit venu prier à souper, & que croiant que je ne me retirerois pas plutôt que de coûtume, il s'étoit arrêté avec lui, mais que cela ne lui ariveroit plus. Je n'ai jamais été méchant maître, & depuis que je suis au monde, il ne m'est jamais arrivé de battre aucun valet. Aissi ne lui aiant pas dit grand chose, je me couchai, & m'endormis incontinent. Il en fit de même, & ce fut de si bonne somme, que j'eus de la peine à le réveiller, comme je le vais dire. Sur la minuit le valet qui avoit cassé ma vitre, monte à côté de ma chambre, & comme il y avoit une fenêtre sur l'escalier, qui n'étoit éloigné de la

mienne

amienne que de quatre ou cinq piés tout au plus, il mit une planche qui répondit de l'une à l'autre, à la faveur de laquelle il vint casser le papier qu'il avoit mis. Ce papier cassé, il foura le doigt avec lequel il ouvrit ma fenêtre, & s'étant glissé, dans ma chambre, il fut pour ouvrir la porte à deux ou trois marauts comme lui; qui le suivoient. Par bonheur mon valet de chambre qui couchoit à trois pas de moi sur un baudet, l'avoit fermée aux verrouils, tellement qu'ayant tiré le péne, sans songer à les ouvrir auparavant, la porte fit du bruit, & me réveilla. Je crus comme nous étions beaucoup de personnes logez dans la maison, que c'étoit quelqu'un de ma connoissance qui y aiant trouvé la clef, avoit voulu entrer pour me donner le bon soir. Ainsi je demandai d'abord qui c'étoit, mais personne ne m'ayant répondu, j'apelai mon valet de chambre qui ronfloit de tout son cœur. J'eus toutes les peines du monde à l'éveiller, cependant le bruit que je faisois aiant fait peur à ceux qui étoient dehors, & à celui qui étoit déjà dedans, celui-ci qui sçavoit tous les coins, & tous les recoins de la chambre, se cacha dans la cheminée, & les autres se sauverent par dessus le toit de la maison. Pour ce qui est du maître, il se tenoit à dix pas de sa porte, pour venir quand il en seroit tems, mais voiant que son coup étoit manqué; il rentra chez lui, bien inquiet comment son valet se tireroit de cette aventure. D'abord que j'eus réveillé mon valet de chambre, je lui dis d'aller voir à ma porte qui y étoit, car bien loin de songer au péril que je venois de courir, j'étois toujours au contraire dans l'erreur de croire que c'étoit quelque'un de mes amis qui avoit voulu entrer. Mon valet s'étant levé pour obéir à mon commandement, ouvrit la porte, & m'ayant dit qu'il n'y avoit personne, il se vint recoucher, & je me rendormis. Pour ce qui est de lui, comme j'avois interrompu son sommeil, Dieu permit qu'il ne pût reposer, tellement que celui qui étoit dans ma chambre vou-

lant se sauver, il fit du bruit, ce qui obligea mon valet de chambre de sauter en bas de son lit, & il me cria que je prisse garde à moi, & qu'il avoit entendu des voleurs. Ces paroles me firent peur, me ressouvenant de ce que j'avois ouy, avant que de me r'endormir, & prenant mon épée que je faisois toujours mettre auprès de moi, je lui demandois ce que c'étoit. Pendant cet intervalle il s'étoit approché de la fenêtre qu'il avoit trouvée ouverte, & voyant la planche qui étoit encore dessus, il la jeta dans la cour de peur que quelqu'un ne s'en servant ne levint attaquer par derrière. Il me dit ce qu'il venoit de faire, & que il falloit nécessairement que les voleurs fussent entrés par là. Cependant il m'assura qu'il y en avoit encore quelqu'un dans sa chambre, c'est pourquoy il me dit de défendre la porte, pendant qu'il défenderoit la fenêtre. Je laisse à penser à tous ceux qui lisoient ces Mémoires, si le voleur qui entendoit tout ce que nous disions, passoit bien son temps. Il se réblorit dans la cheminée, faisant le moins de bruit qui lui étoit possible, mais il ne lui servoit de rien de se tant cacher. Je dis à mon valet de mon valet de crier au voleur, & comme il étoit auprès de la fenêtre, il répandit bien tôt l'allarme dans la maison. Le voleur ou plutôt l'assassin, voyant qu'il ne pouvoit manquer d'être pris, sortit de sa cache, résolu de se faire tuer plutôt, que d'attendre qu'on apportât de la lumière. Mais comme nous tirions des estocades à tout hazard à droit & à gauche, mon valet de chambre lui donna un coup d'épée dans la cuisse, & sentant qu'il avoit blessé quelqu'un, il me dit de prendre garde à moi, m'avertissant de ce qui lui étoit arrivé. Le voleur ne s'étonna pas de ce que son sang se répandoit, & se précipitant plus que jamais sur son ennemi, il reçût encore un coup dans le corps, mais qui ne l'empêcha pas pourtant de joindre mon valet de chambre, avec qui il commença à venir aux prises. J'étois trop près d'eux, pour ne pas entendre ce qui se passoit, cependant il

ne me servoit de rien d'avoir une épée, je n'osois m'en servir, de peur de blesser l'un au lieu de l'autre. Ainsi je me contentois d'exciter mon valet de chambre à prendre courage, lui disant que nous ne pouvions manquer d'avoir bien tôt du secours. En effet, je commençois déjà à entendre qu'on se remuoit dans la maison, & le bruit que l'on faisoit dans ma chambre les devoit faire sans doute encore hâter d'avantage. J'en avois beaucoup d'impatience, aussi mon valet avoit de la peine à être maître de ce malheureux, à qui le desespoir donnoit plus de forces, qu'il n'en avoit d'ordinaire. Mais en attendant qu'il nous vint quelqu'un, il mit toujours mon esprit en repos, en me disant qu'enfin il ne lui échapperoit pas, & qu'il le tenoit par la gorge. Il n'étoit pas nécessaire qu'il me le dit, je l'entendis souffler dans le même moment comme un homme qu'on étrangle, & c'étoit déjà le commencement de la peine à laquelle il se devoit attendre vrai semblablement. Cependant le baigneur, & la femme étant montez, commencerent à heurter à ma porte, & assuré que c'étoit eux, je leur ouvris. Je jetai les yeux aussi-tôt sur celui que mon valet tenoit, & je fus fort étonné de voir que c'étoit un homme du logis, lequel je ne pouvois méconnoître, puis que je l'avois vû cent & cent fois. Le baigneur & la femme furent aussi surpris que moi, mais celui qui le fut le plus, fut mon valet de chambre qui venoit de sortir d'avec lui du cabaret. C'est pourquoi ne se souciant plus que je le sçusse, quoiqu'il me l'eût caché; Comment, malheureux, dit-il, c'étoit donc pour assassiner mon maître, que tu as fait tout ce que tu as pû cette après-dinée pour m'ennivrer, & tu croiois sans doute que je dormirois si fort, que je ne serois pas en état de le secourir. Ces paroles me firent voir que je l'avois évité belle, sur tout après qu'on m'eût dit que c'étoit lui qui avoit cassé la vitre, ce qui me fit juger que c'étoit un coup prémédité de longue main. Si j'eusse bien été violent,

je lui aurois passé à l'instant mon épée au travers du corps. Mais comme si ce que je vois m'eût ôté le sentiment, je paroissais interdit, & ne faisois que dire au baigneur & à sa femme, s'ils auroient jamais crû une telle chose. Ils levoient les épaules, & questionnant ce maraut, je lui entendis dire par trois fois ces paroles, Ah ! canailles, une demie heure plutôt c'en étoit fait. Je lui demandai ce que cela vouloit dire, mais il ne me voulut jamais l'expliquer. Tout ce que je puis comprendre, c'est qu'il avoit donné rendez vous plutôt à ceux qui s'en étoient enfuis pas dessus les tuiles, le vestige desquels l'on trouva dans le grenier sur le siege, où ils avoient mis les piez pour se sauver. Cependant son sang couloit le long de ma chambre, comme si l'on eut égorgé un bœuf, & aiant peur qu'il ne mourut entre mes mains, avant que d'être interrogé, je dis à mon hôte d'aller querir le Commissaire. Il me fit réponse qu'il feroit ce que je voudrois, mais que je prisse garde à ne me pas embarquer dans une affaire qui me couteroit bien de l'argent, que je n'étois ni blessé, ni volé, & que quand je serois pendre ce misérable, je n'en serois pas mieux. Ce conseil étoit assez selon mon goût, d'autant que je ne lui avois trouvé aucunes armes, pour se justifier il alleguoit qu'il n'en vouloit qu'à mon valet de chambre, avec qui il disoit avoir eu querelle au cabaret. En effet, comme c'étoit un rusé coquin, il avoit eu quelques paroles avec lui, avant que de sortir, afin que s'il étoit surpris en voulant faire son crime, il trouvât cette excuse. Mais la vitre rompuë il y avoit déjà plus de trois jours, marquoit bien le contraire, & si je l'eusse remis entre les mains de la Justice, il auroit bien salu chanter autrement. Quoi qu'il en soit, je me laissai aller aux prieres du baigneur & de sa femme, qui s'étoit jettée à mes piés pour me demander sa grâce, & il en furent fâchés ensuite aiant été atrapés par son maître, qu'ils découvrirent avoir été du complot.

Cette affaire s'étant terminée de la sorte, ie songai à sortir d'une maison où j'avois couru un si grand peril. Et aiant fait porter mes hardes dans un endroit où j'avois déjà logé au Fauxbourg S. Germain, je dis au baigneur qu'il nous falloit conter ensemble. Il me dit que le conte étoit plus aisé à faire, que de me donner de l'argent, qu'il n'en avoit point, & qu'il me prioit de me donner patience. Je lui dis en riant que je le voulois bien, mais que je n'attendrois pas long tems, que j'avois rendu à sa femme les soixante Louïs que je lui avois gagnés, & que si nous ne lui avions rien dit, c'est que nous avions été bien-aïse qu'il eut un peu de peine, afin qu'il se pût dégoûter du jeu. il me remercia un million de fois de cette grace, & je puis dire que je le crois de très-bonne foi. Aussi apella-t'il sa femme dans le même moment, pour lui dire de me rendre ce qu'il me devoit. Mais elle lui fit réponse qu'elle n'avoit que faire de ses dettes, qu'elle étoit séparée, & que tout ce qui étoit dans le logis lui appartenoit. Comme elle n'étoit point fardée, je vis qu'elle parloit du fonds du cœur, ce qui me surprit beaucoup, principalement après en avoir usé si obligamment avec elle. Je lui dis donc qu'elle fit bien reflexion à ce qu'elle disoit, que si j'allois conter son ingratitude, j'allois la décrier tellement, que personne ne voudroit plus venir loger chez elle; qu'elle sçavoir bien en conscience que l'argent que j'avois donné avoit servi aux necessitez de sa maison, ce que je lui avois fait remarquer exprés, afin qu'elle n'en prétendit cause d'ignorance: que de me refuser une cause si juste, étoit bien loind'avoir de la reconnoissance de ce que j'avois fait pour elle: que ce n'étoit pas pour le lui reprocher, mais qu'elle ne méritoit pas que j'en eusse usé si honnêtement. Enfin je lui en dis plus que les quarante pistolles ne valaient, mais quoi que je pusse faire, je ne la pûs resoudre à me payer, & son mari eût beau se mettre en colere, il n'y réussit pas mieux

que moi. Je lui rends cette justice de croire qu'il fit tout ce qu'il pût, du moins il s'y prit comme il ç'eût été son dessein, car il n'en demeura pas aux paroles, il y joignit quelque coups de poing & si ce ne me fusse mis entre deux, j'aurois eu le plaisir de voir qui auroit été le plus fort. En effet elle ne le laissa pas battre sans se revancher, & un autre qui moi se seroit sans doute donné cette comédie pour son argent. Ce mari voyant que je l'empêchois de poursuivre ce qu'il avoit commencé; me dit qu'il étoit au desespoir d'avoir une si méchante femme, & si déraisonnable; que néanmoins je n'y perdrois rien, & qu'à mesure qu'il feroit de l'argent il me l'apporterait. Il faut bien me contenter de ces paroles, n'en pouvant pas arracher d'avantage. Mais comme il y a beaucoup de différence entre promettre & tenir, non seulement il ne s'en est pas souvenu, mais même toutes les fois qu'il me voit, il cherche à s'esquiver. J'ai envoyé deux ou trois fois chez lui pour dire qu'un honnête homme n'avoit que sa parole, mais soit qu'il ne se soucie pas de l'être, ou qu'il ne soit pas en état de me paier, tantôt il y est pas pour mes gens, quoiqu'il y soit pour tous les autres, & tantôt il donne de si méchantes excuses, que c'est vouloir perdre son temps que d'y envoyer d'avantage. Le plaisant encore de tout cela, est que sa femme y voyant venir un jour mon laquais, lui dit que s'il ne sortoit elle lui alloit arracher le visage, que j'étois cause qu'ils n'avoient plus personne, & que depuis l'accident qui m'étoit arrivé, on fuioit sa maison comme si ç'eût été un coupe-gorge.

Je ne demurai gueres dans ma nouvelle demeure du Faubourg S. Germain, un de mes amis qui se marioit à la campagne m'ayant mandé, je me rendis chez lui, où je trouvai bonne compagnie. Comme c'étoit un Gentilhomme riche, qui n'avoit pas envie de se ruiner, il suivoit une certaine maxime fort en usage aujourd'hui chez les gens de qualité, qui est
d'ai-

d'aimer beaucoup à régaler les maîtres, mais à n'être point chargé ni des valets, ni des chevaux. Ainsi il avoit fait bâtir une grande hôtellerie à deux cens pas de chez lui, afin que sous pretexte de n'en point trouver, on ne vint point rompre une loi qu'il cherchoit à établir. Outre l'utilité qu'il y trouvoit, cela lui étoit d'ailleurs fort agreable, les petits Gentilshommes, vulgairement apellés houbereaux, ne le visitoient plus si souvent, car n'ayant pas toujours de quoi paier la dépense de leur monture, ils aimoient mieux se contenter de leur lard, que de venir faire bonne chere, & qu'il leur en coûtât quelque chose. Cela les faisoit un peu gronder, mais comme on ne se soucioit pas trop de tout ce qu'il pouvoient dire, les honnêtes gens n'y prenoient pas garde, & aprouvoient au contraire cette nouveauté, qu'ils trouvoient commode. Quoi qu'il en soit, n'ayant point eu de peine à m'y conformer, j'envoiai mes chevaux & mes valets où étoient les autres, & m'en fus voir mon ami. Jamais je ne m'ennuai moins dans un endroit, que je fis dans celui-là, j'y trouvai toutes sortes de plaisirs, & par dessus tout cela j'y gagnois quatre cens pistolles. On a coûtûme de dire que la fortune n'aime que la jeunesse, & c'est une chose dont on auroit bien de la peine à détromper beaucoup de gens ; cependant, tout vieux que j'étois, je n'avois pas lieu de m'en plaindre depuis quelque temps, & si j'avois tenu registre des gains & des pertes que je pouvois avoir fait, j'aurai bien encore trouvé mille pistolles de bon. Pour n'être pas en état de les reperdre, je résolus de les mettre à la Caisse des emprunts, sachant bien qu'en les mettant-là, je ne courois point risqué qu'on me fit banqueroute. Pour cet éfet une personne de qualité s'en retournant à Paris, je le priai de me mettre dans son carosse, résolu de revenir dès que j'aurois fait mon affaire. Je ne menois qu'un laquais avec moi & en laissai un autre à l'hôtellerie, avec mon valet de chambre, pour avoir soin de mes chevaux. Ec-

que moi. Je lui rends cette justice de croire qu'il y fit tout ce qu'il pût, du moins il s'y prit comme si ç'eût été son dessein, car il n'en demeura pas aux paroles, il y joignit quelque coups de poing, & si je ne me fusse mis entre deux, j'aurois eu le plaisir de voir qui auroit été le plus fort. En éfet elle ne se laissa pas battre sans se revancher, & un autre que moi se seroit sans doute donné cette commedie pour son argent. Ce mari voiant que je l'empêchois de poursuivre ce qu'il avoit commencé; me dit qu'il étoit au desespoir d'avoir une si méchante femme, & si déraisonnable; que néanmoins je n'y perdrois rien, & qu'à mesure qu'il feroit de l'argent il me l'apporterait. Il faut bien me contenter de ces paroles, n'en pouvant pas arracher d'avantage. Mais comme il y a beaucoup de difference entre promettre & tenir, non seulement il ne s'en est pas ressouvenu, mais même toutes les fois qu'il me voit, il cherche à s'esquiver. J'ai envoyé deux ou trois fois chez lui pour dire qu'un honnête homme n'avoit que sa parole, mais soit qu'il ne se soucie pas de l'être, ou qu'il ne soit pas en état de me paier, tantôt il y est pas pour mes gens, quoiqu'il y soit pour tous les autres, & tantôt il donne de si méchantes excuses, que c'est vouloir perdre son temps que d'y envoyer d'avantage. Le plaisant encore de tout cela, est que sa femme y voiant venir un jour mon laquais, lui dit que s'il ne sortoit elle lui alloit arracher le visage, que j'étois cause qu'ils n'avoient plus personne, & que depuis l'accident qui m'étoit arrivé, on fuioit sa maison comme si ç'eût été un coupe-gorge.

Je ne demurai gueres dans ma nouvelle demeure du Faubourg S. Germain, un de mes amis qui se marioit à la campagne m'ayant mandé, je me rendis chez lui, où je trouvai bonne compagnie. Comme c'étoit un Gentilhomme riche, qui n'avoit pas envie de se ruiner, il suivoit une certaine maxime fort en usage aujourd'hui chez les gens de qualité, qui est
d'ai-

d'aimer beaucoup à régaler les maîtres, mais à n'être point chargé ni des valets, ni des chevaux. Ainsi il avoit fait bâtir une grande hôtellerie à deux cens pas de chez lui, afin que sous prétexte de n'en point trouver, on ne vint point rompre une loi qu'il cherchoit à établir. Outre l'utilité qu'il y trouvoit, cela lui étoit d'ailleurs fort agreable, les petits Gentilshommes, vulgairement apellés houbereaux, ne le visitoient plus si souvent, car n'ayant pas toujours de quoi paier la dépense de leur monture, ils aimoient mieux se contenter de leur lard, que de venir faire bonne chere, & qu'il leur en coûtât quelque chose. Cela les faisoit un peu gronder, mais comme on ne se soucioit pas trop de tout ce qu'il pouvoient dire, les honnêtes gens n'y prenoient pas garde, & aprouvoient au contraire cette nouveauté, qu'ils trouvoient commode. Quoi qu'il en soit, n'ayant point eu de peine à m'y conformer, j'envoiai mes chevaux & mes valets où étoient les autres, & m'en fus voir mon ami. Jamais je ne m'ennuai moins dans un endroit, que je fis dans celui-là, j'y trouvai toutes sortes de plaisirs, & par dessus tout cela j'y gagnois quatre cens pistolles. On a coûtume de dire que la fortune n'aime que la jeunesse, & c'est une chose dont on auroit bien de la peine à détromper beaucoup de gens; cependant, tout vieux que j'étois, je n'avois pas lieu de m'en plaindre depuis quelque temps, & si j'avois tenu registre des gains & des pertes que je pouvois avoir fait, j'aurai bien encore trouvé mille pistolles de bon. Pour n'être pas en état de les reperdre, je résolus de les mettre à la Caisse des emprunts, sçachant bien qu'en les mettant-là, je ne courois point risque qu'on me fit banqueroute. Pour cet effet une personne de qualité s'en retournant à Paris, je le priai de me mettre dans son carosse, résolu de revenir dès que j'aurois fait mon affaire. Je ne menois qu'un laquais avec moi & en laissai un autre à l'hôtellerie, avec mon valet de chambre, pour avoir soin de mes chevaux. Ec-

pendant je leur donnai ordre de venir au devant de moi, un iour que ie leur marquai, mais aiant dessein de m'emmener mon petit équipage, ils avancerent leur départ de quelques iours, si bien que quand i'arrivai, où ie croïois qu'ils se dussent rendre, il me fut force d'y demeurer, faute d'y trouver ni valets ni chevaux. Je ne scûs à quoi attribuer ce manquement, i'avoüe qu'il ne me tomba pas dans l'esprit l'accident qui m'étoit arrivé. Je crus donc qu'il faloit qu'il fut survenu quelque chose à mon équipage, ou que s'étant fait peut-être quelque partie de chasse ce iour-là, mon ami s'étoit servi de mes chevaux, où les avoit pretez à quelqu'un, faute d'en avoir suffisamment dans son écurie.

Ce fut ainsi que ie raisonnai, mais avec peu de vrai-semblance, puisque pour peu de reflexion que i'y eusse fait, i'eusse bien vû que quand même mon ami en auroit manqué, il n'auroit eû garde de prendre les miens, sachant que ie devois revenir. J'aurois bien jugé de même, que s'il fut survenu quelque accident à mon petit équipage, i'en aurois eu avis, & que même on m'auroit envoyé quelque voiture à la place, afin que ie m'en pusse aller. Mais comme on est ingenieux à s'abuser soi-même, ie n'eus pas grande inquietude iusques au lendemain. Cependant le soir étant venu, sans que i'eusse aucune nouvelle, ie ne fus plus si tranquille, & commençai à me défier de mon malheur. J'avoüe que ce fut ma faute, & que i'avois vu assez de chotes de mon valet de chambre pour m'en defaire. C'étoit le plus grand ivrogne qui fut jamais, & fort souvent quand i'en avois affaire, il étoit à cuver son vin, ou sur un lit, ou dans une écurie. J'apris même quand il fut tombé entre mes mains, comme ie le vais dire, qu'il prenoit quelquefois la peine d'aller sur le grand chemin de troubler les passans, mais comme il avoit fait son devoir dans l'accident qui m'étoit arrivé, & que i'ai rapporté ci-dessus, cela faisoit que i'en souffrois plus que d'un autre, ne scachant pas qu'il

se mêlât d'un métier si dangereux. Quoi qu'il en soit, voulant m'éclaircir du soupçon où ie commençois d'entrer, i'envoiai un homme à l'hôtellerie où je l'avois laissé, & il me rapporta qu'il y avoit déia cinq iours qu'il étoit parti avec mon laquais pour venir, disoit-il au devant de moi. C'en fut assez pour ne me pas laisser lieu de douter de ce qui étoit arrivé, ie retournai à Paris pour prendre conseil sur ce que i'avois afaire, cependant comme mon laquais avoit un frere qui demouroit au Fauxbourg S. Antoine, ie m'en fus chez lui, & lui dis qu'il l'avertit quand il le viendroit voir, comme ie ne doutois point qu'ils ne fit, que ie lui pardonnois moiennant qu'il me fit prendre l'autre: que ie sçavois bien que de lui-même il auroit été incapable de faire une friponnerie de cette nature, sans le conseil de mon valet de chambre qui n'étoit qu'un coquin: que c'étoit lui qui l'avoit débauché, dont i'avois regret, parce que i'avois toujours eu de l'amitié pour lui, qu'il n'avoit qu'à lui dire toutes ces choses, que depuis cinq ou six ans qu'il étoit à moi, il sçavoit si j'étois homme de parole, & qu'enfin c'étoit le moien de sauver sa vie, laquelle étoit en grand danger sans cela.

Ce que ie disois à celui-ci étoit véritable. Je n'avois jamais trouvé de meilleur valet, ni même de plus fidele; ainsi falloit que l'autre l'eut enchanté, si cela se peut dire ainsi, pour lui faire commettre cette faute. Quoi qu'il en soit, dans une maladie qu'il avoit eue il n'y avoit que cinq ou six mois, i'en avois eu auant de soin que s'il eut été mon enfant, tellement que me mettant en tête qu'il se ressouviendroit de toutes mes bontés, sur tout s'il n'y avoit que le vin qui le lui eut fait faire, ie me servis de cet expédient. Peu de gens eussent été capables de réussir par là, car il y a assurément peu de Maîtres qui traitent leurs valets si doucement que moi: mais chacun en use comme bon lui semble, & la meilleure methode n'est pas toujours celle qui est le

plus en usage. La confiance que mon valet eut en ma parole le fait bien voir. Etant venu chez son frere, & aiant appris que je lui pardonnois, il s'en vint me trouver, me disant qu'il ne pouvoit mieux me faire connoître qu'il ne s'étoit porté à ce qu'il avoit fait que par un méchant conseil; qu'en se remettant, comme il faisoit entre mes mains: qu'il ne tenoit qu'à moi de le faire mourir, qu'il sçait bien qu'il avoit mérité la mort, mais qu'il esperoit qu'après avoir dit à son frere qu'il pouvoit venir en assurance, je ne voudrois pas en user à la rigueur. Je lui dis qu'il ne devoit rien craindre pourvu qu'il fit ce que je desirois de lui, que s'il étoit vrai que mon valet de chambre l'eut débauché, il devoit me le faire prendre, que c'étoit le moyen de faire la paix avec moi, sans quoi il n'y avoit rien à faire. Je lui demandai où il étoit, & ce qu'il avoit fait de mes chevaux. A quoi il me répondit que pour pouvoir aller seurement à Paris, il avoit pris son temps d'arriver la veille que je m'en devois retourner, quand sçachant bien que je n'y étois plus, il les avoit exposés en vente, & en avoit vendu à un Marchand de chevaux dans la rue S. Martin, au dessus de S. Nicolas des champs: que pour les deux autres ils étoient au cimetiere S. Jean, dans une hôtellerie où ils étoient déçendus.

Ayant ouï ces choses, je lui confirmai la promesse que je lui avois faite de lui pardonner, & cependant je voulus qu'il s'en retournât, à fin que l'autre ne se défîât point de ce qui se passoit. Ma résolution étoit de l'aller prendre le lendemain comme il seroit encore couché, c'est pourquoi je lui dis que sans faire semblant de rien, il me vint avertir à la pointe du jour à un endroit que je lui marquai, si la bête seroit encore au gîte. J'avertis les archers dès le soir, & leur aiant donné rendez-vous à moitié chemin, je voulus être témoin moi-même de cette capture. Et étant arrivé à l'endroit où je me devois trouver, mon laquais vint, qui me dit qu'il n'avoit

pas couché au logis, qu'ainsi je me donnasse bien garde de faire paroître le dessein que j'avois, parce que s'il survenoit dans ce temps-là, je pourrois bien manquer mon coup. Je trouvai qu'il avoit raison, ainsi aiant envoyé les archers dans un cabaret, je me reposai sur ces soins. Je crûs que l'autre ne manqueroit pas de venir dans deux ou trois heures, mais mon coquin qui avoit l'argent de mon cheval, étoit à faire bonne vie dans un méchant lieu, tellement que midy étant sonné, sans que j'en eusse nouvelle, j'apprehendai que mon laquais ne lui eut dit que je devois me mettre en campagne pour le prendre. Comme il venoit où j'étois de temps en temps, afin que ie m'impacientasse moins, je lui témoignai mon soupçon, & en même-temps que s'il m'avoit trompé je le sçaurois tôt ou tard, & qu'il n'y auroit plus de miséricorde pour lui. Mais il m'assura qu'il m'avoit été fidele, ce qui mit mon esprit en repos. Je crûs donc qu'il reviendroit le soir, mais j'eus beau attendre jusques à minuit le drôle ne s'ennuioit point où il étoit, & il y fut encore tout le lendemain, pendant quoi ie fis toujours le pié de gruë. Je ne doutai plus alors que mon laquais ne m'eut trompé, ce qui me mit en si grande colere, que ie pensai mille fois le faire arrêter. Mais il me dit qu'il vouloit que ie le fisse pendre si cela se trouvoit veritable; qu'il commençoit à croire aussi-bien que moi qu'il avoit prit la fuite, cependant qu'il ne concevoit pas comment il avoit pû prendre le moindre soupçon; Enfin, ie crûs si bien qu'il n'y avoit plus rien à esperer, que ie m'en fus moi-même dans l'hôtellerie pour reprendre mes chevaux, mais comme ie leur avois fait donner de l'avoine avant que de les emmener, l'on me vint demander si ce malheureux n'avoit pas un baudrier de telle façon: & qu'on voioit venir un homme de loin, lequel ressembloit à celui que j'avois désigné. J'envoiai mon laquais qui étoit auprès des chevaux, pour voir si c'étoit lui, & leur aiant dit qu'en

qu'en ce cas il l'iroit acoster, ce leur fut un signal; auquel ils ne se purent méprendre. En effet, le laquais aiant reconnu que c'étoit lui-même il courut au devant de lui, sous prétexte de lui dire que s'il étoit revenu plutôt il auroit trouvé Marchand qui auroit acheté ses chevaux. Mais pendant qu'il l'amusoit ainsi de belles paroles, les archers sauterent sur lui, & comme il tâchoit de se déguerpir d'eux, l'entends du bruit qui me fit douter de l'affaire, si bien que je sortis pour leur prêter main forte; en cas qu'il en fut besoin. Dès qu'il me vit, il sembla qu'on lui eut coupé les bras & les jambes, tant il est vrai que quand un homme voit en face celui à qui il a fait quelque tort, sa conscience est la première à lui reprocher son crime. Aussi ne fit-il plus de résistance, & commençant à implorer ma miséricorde, Ah mon Maître, me dit-il; Ah! mon Maître, je vous demande pardon. J'ai oublié de dire qu'avec mes chevaux il avoit aussi emporté mes habits, mon linge: & ma toilette; & qu'il les avoit déjà vendus, ou détournés, si bien qu'étant bien-aisé qu'il me dit ce qu'il en avoit fait, je le fis conduire chez un Commissaire, qui étoit de mes amis, où étant arrivé je lui dis que si je faisois mon devoir je lui ferois faire son procez, que néanmoins je voulois bien encore avoir la bonté de lui pardonner, pourvu qu'il me restituât ce qu'il m'avoit pris: qu'il me dit donc où étoient mes hardes, & quand à mon cheval, qu'il rendit l'argent qu'il en avoit eû, afin que le Marchand qui l'avoit acheté, & que je pouvois faire condamner à me le rendre, ne fut pas obligé à se porter partie contre lui. C'étoit sans doute me mettre non seulement à la raison, mais lui faire encore une grande grace; mais par malheur pour lui, il lui étoit arrivé un petit accident pendant les deux ou trois jours qu'il avoit été absent. Il avoit trouvé d'honnêtes filoux qui l'avoient invité à joüer, & ils lui avoient gagné tout son argent, tellement que bien loin d'être

ere en état de faire ce que ie lui disois, il n'avoit pas seulement un sou. Il n'osa m'avoüer ce que ie viens de dire, & chercha d'autres excuses pour ne pas faire ce que ie lui disois, mais n'ayant pas été d'assez bonne foi pour croire qu'il avoit été volé, comme il me vouloit faire accroire, ie le fis mener en prison. Cependant pour r'avoit mon cheval du Marchand qui l'avoit acheté, sans être obligé d'entrer en procès, ie m'en fus chez lui, ou sous prétexte d'en vouloir acheter un, ie me fis montrer le mien. Comme ie scayois ce qu'il lui avoit coûté, & le tems qu'il y avoit qu'il le gardoit, il me fut aisé de convenir de prix avec lui, & ie lui promis un profit raisonnable. Je lui dis donc de l'amener chez moi, & de venir querir son argent, mais quand il y fut, ie lui appris qu'il m'avoit été volé, & que lui qui étoit Marchand devoit mieux prendre garde une autrefois de qui il achetoit de la marchandise. Comme c'étoit un bon homme, & qui n'entendoit point de malice, il se trouva surpris, cependant il me dit que ne me connoissant point, il vouloit des preuves de ce que ie lui disois. Surquoi ie lui fis réponse qu'il m'étoit fort aisé ce lui-en donner, puisqu'il avoit été volé étoit actuellement dans le grand Châtelet: que s'il doutoit de la chose, ie m'offrois de lui faire voir à l'heure même, que nous irions ensemble à la prison, où ie me faisois font de le faire parler au prisonnier, qui étoit mon valet de chambre. Il me prit au mot, & nous y en étant allés de ce pas, il eût le chagrin de voir que ie ne lui avois dit que la verité, ce qui lui devoit bien faire connoître qu'il n'avoit plus rien à prétendre, à moins que le prisonnier n'eut quelque chose. Néanmoins quelque chicaneur lui ayant conseillé de presenter requête, par laquelle il exposoit que ie lui étois venu enlever le cheval de haute lute, il eut permission de le faire saisir. Après-quoi prenant le tems que ie n'étois pas au logis pour y envoyer un Sergent, celui-ci voulut le faire sortir,

sous

sous prétexte de le mener aux ~~affaires~~ mobilières, mais en éfet pour le rendre au Marchand avec qui il s'entendoit. Ainsi ie n'eusse eu recours après cela que contre un miserable, dont la femme m'auroit encore païé peut-être d'une separation, comme avoit fait celle du baigneur. Mais mon hôte ne le voulut pas permettre, & aima mieux s'en rendre gardien. Cette procédure me jetta dans un procez que j'avois voulu éviter par l'adresse que j'avois eüe de faire venir mon cheval chez moi, & aiant pris conseil là-dessus, on me dit qu'il faloit que ie demandasse main-levée. Comme i'étois logé au Faubourg S. Germain, ie me trouvai de nouveau au Châtelet, où Mr Girardin tenoit alors le siege, & comme il est fort obligeant, sur tout pour les personnes de qualité, il ne me fit pas aller deux fois chez lui, pour lui demander audience. Ma cause étoit si iuste, que j'obtint tout d'une voix ce que ie demandois. Cependant ie fus obligé de donner caution iusques à ce que le procez de mon valet de chambre fut fait & parfait, lequel se poursuivoit à la requête du Procureur Général. Car un de mes amis qui étoit du métier, avoit fait en sorte que ie ne me portasse point partie, me disant que le Roi avoit meilleur moien que moi de faire prendre les voleurs. En éfet, c'étoit toujours trois ou 400 francs qu'il m'épargnoit, dequoi ie lui étois obligé.

Pour satisfaire à la Sentence dont ie viens de parler, ie presentai un Marchand de ma connoissance pour caution, & aiant fait sa soumission au Greffe, ie crûs cette affaire terminée, laquelle néanmoins eut une étrange suite pour moi. Mon valet de chambre avant que d'être à mon service avoit servi le Marquis de l'Aigle Gentilhomme de Normandie, qui avoit épousé la fille du Marquis de Rarey, personne de peu de naissance, mais qui pour s'être alliée à une maison de qualité, & avoir quelque mérite personnel, avoit été en considération tant qu'il avoit vécu. J'avois été de ses amis, & sa fille qui
m'avoit

m'avoit vû chez lui plusieurs fois, ſachant que j'étois le maître de l'ancien domestique de son mari, me vint trouver pour me prier de lui faire grace : qu'elle seroit en sorte que ie n'y perdroy rien, & qu'elle m'en donnoit sa parole. Je lui fis réponse que ie ne demandois pas mieux, & que prévenant sa priere j'avois fait moi-même cette proposition au prisonnier : qu'ainsi j'étois fâché qu'elle ne me demandât qu'une chose si facile à lui accorder ; que j'avois toujours été serviteur de Mr son pere, & que n'étant pas moins le sien, elle pouvoit conter sur tout ce qui dépendoit de moi. Cependant que j'appréhendois bien que nous ne trouvâssions de la difficulté dans son entreprise, que l'homme dont il étoit question étant entre les mains de la Justice, il n'en sortiroit pas comme elle voudroit ; qu'il nous falloit voir des gens du métier pour nous dire comment il s'y falloit prendre, afin que nous ne nous embarquâssions point mal à propos. Elle trouva que j'avois raison, & m'ayant fait monter dans son carosse, nous nous en fûmes chez le Greffier qui étoit de ses amis. Il nous dit qu'à la verité la chose étoit plus difficile qu'elle n'étoit devant que j'eusse fait mettre l'homme en prison, mais qu'elle n'étoit pas sans remede : que cela dépendoit toujours de la déposition des témoins, & que comme ie n'en avois point fait encore entendre, j'étois le maître de leur faire dire ce que ie voudrois.

Madame de l'Aigle témoignant être bien aise de cet expedient, me dit qu'il nous en falloit servir, & me réitérant les promesses qu'elle m'avoit faites ie la quitai, prévenu que j'en verrois bien-tôt l'exécution. Mais deux ou trois iours après elle vint me trouver, & me dire qu'elle étoit au desespoir de m'avoit donné une parole qu'elle ne pouvoit me tenir : que ce qu'elle en avoit fait n'étoit que sur celle que lui avoit donné le prisonnier, mais que maintenant il disoit qu'il ne pouvoit trouver de l'argent, si ce n'est celui qu'il falloit rendre au

Marchand de chevaux : qu'ainsi à moins que je ne fusse d'humeur à lui vouloir faire quelque grace , il y avoit apparence que c'étoit un homme perdu. Ce rerour me surprit d'une femme comme elle , qui devoit avoir prit ses mesures , & que d'ailleurs j'avois crû dans la volonré de lui rendre ce service , sans qu'ils en besoin d'avoir recours à d'autres. Je ne pûs m'empêcher de lui témoigner , surquoi elle me répondit qu'elle faisoit plus que je pensois pour lui , que c'étoit elle qui donnoit l'argent pour satisfaire le Marchand de chevaux , & que ne pouvant faire d'avantage , elle m'exhortoit à perdre aussi quelque chose de mon côté , pour sauver un malheureux. Je vous avoüe que je ne le devois pas faire , après la parole qu'elle m'avoit donnée la premiere fois , mais considerant que je n'en serois pas mieux quand je serois pendre un miserable , je lui dis qu'il n'y avoit rien qu'on ne fit a sa consideration , & que puisqu'elle le vouloit , c'étoit une chose faite. Nous nous séparames ainsi après qu'elle m'eut fait de grands remerciemens sur ma générosité ; & comme ce n'est pas une affaire d'un jour qu'une procedure criminelle , je crûs que sans être obligé d'en attendre l'issuë , je pouvois aller faire un voiage que je différois depuis quelque temps. J'ai dit ci-dessus que j'avois eu le bras cassé en allant voir le pere d'Aviano , & qu'après être tombé entre les mains d'un Chirurgien ignorant , j'avois été obligé d'avoir recours au boureau de Ruremonde qui m'avoit donné quelque secours. Cependant soit qu'il manquat encore quelque chose au soulagement qu'il m'avoit apporté , ou comme il est plus vrai semblable , qu'on se ressent toujourns de ces sortes d'accidens , sur tout quand on commence à devenir sur l'âge : j'avois toujourns eu depuis quelques petites douleurs , principalement quand le temps vouloit changer. J'avois assemblé là-dessus toute la Faculté de Medecine , & toute celle de S. Cômes. Elles n'avoient point trouvé ni l'un ni l'autre

L'autre du meilleur remede, que de m'en aller à Barbotrans près des Pirenées, lieu ainsi nommé à cause des bains qu'on y va prendre, qui ne sont pas comme les autres. Car ce n'est pas une eau claire dans laquelle on se baigne, mais une espece de boue, dont néanmoins la vertu est si grande, qu'elle fait merveilles pour ceux qui ont quelque débilité de nerfs, ou qui ont été assez malheureux comme moi d'avoir eu quelque bras ou quelque jambe de cassés. Devant que de partir je fus prendre congé de la Marquise de l'Aigle, à qui je dis que mon départ n'empêcheroit point qu'on ne fit tout ce qu'elle voudroit : que je laissois ordre aux témoins d'aller prendre ses ordres avant que de paroître devant le Juge, & que puisque le Greffier nous avoit dit que tout dépendoit de leur déposition, elle auroit lieu d'être contente.

Je partis ainsi me fiant à sa parole, & étant bien éloigné de croire qu'une femme de condition, & avec qui j'en usois si honnêtement, fut capable de manquer une seconde fois à ce qu'elle m'avoit promis. Cependant comme elle avoit épousé un Normand, & que les gens de ce pays-là ne sont pas seulement habile en chicane, mais qu'ils tiennent encore pour maxime, qu'un homme ne doit jamais être esclave de sa parole, elle ne me vit pas plutôt hors de Paris, qu'elle voulut me faire voir qu'elle avoit pris les mœurs, & les maniere de la nation qu'elle étoit allée habiter. Après avoir fait déposer toutes choses comme elle voulut, selon l'ordre que j'avois donné aux témoins, au lieu d'exécuter de bonne foi les conventions que nous avions faites ensemble, elle fit dire au prisonnier, que bien loin de m'avoir volé comme je l'accusois, il n'avoit fait qu'exécuter mes ordres ; que n'ayant point d'argent à lui envoyer pour paier la dépense de mes gens & de mes chevaux, je lui avois laissé ordre de vendre mes hardes ; que s'il avoit vendu ensuite un cheval, ce n'avoit été que pour faire subsister les deux autres, ne m'ayant point trouvé à Paris. Si j'eusse

i'eusse été sur les lieux, il m'auroit été facile de détruire toutes ces faussetés ; mais mon Procureur & mes témoins aiant ordre, comme je viens de dire, de faire tout ce que cette femme voudroit, ils crurent que ce n'étoit que pour rendre le prisonnier plus blanc que neige. Ainsi bien loin de me défendre, ils me laisserent condamner aux dépens, à des interêts envers le prisonnier, & en outre à rendre au Marchand de chevaux la somme de quatre cens cinquante livres, qui étoit le prix du cheval, avec l'interêt du jour que je l'avois acheté. Voilà sans doute une étrange affaire pour un homme qui avoit le bon droit de son côté, & un grand triomphe pour un maraut, qui doit être pendu. Cependant tout ce que je viens de dire n'est rien en comparaison de la suite. Le Marchand de chevaux aiant levé la Sentence, fit faire commandement à ma caution de lui paier la somme à laquelle i'étois condamné, & cette procédure étant arrivée justement dans un temps qu'il venoit de paier plusieurs lettres de change, & que même on en venoit de protester une contre lui, il se vit sans argent, & sans amis, pour y mettre remede. J'ai peine à parler de cela sans me sentir encore ému de colere contre Madame de l'Aigle, dont l'infidelité étoit cause de tout ce desordre, & i'avoüe que quand je vins à le sçavoir, il n'y auroit eû aucune consideration qui m'eut pû empêcher de me venger, si i'eusse eu affaire à un homme. Cependant pour finir ce malheureux recit, vingt-quatre heures après le commandement, dont i'ai parlé ci-dessus, le Marchand de chevaux fit saisir, & les delais étant expirés, sans qu'on lui donnât satisfaction, il fit transporter les meubles & la marchandise de celui qui avoit répondu pour moi, sur le lieu où l'on a coûtume de vendre les choses saisies. Je laisse à penser quel fracas cela fit à un Marchand, il ne sçût faire autre chose que de me sommer de faire cesser cette procédure, à faute dequoi il protesta de tous dépens, dommages & interêts.

J'étois.

J'étois en chemin pendant que tout cela se passoit, & étant bien éloigné de croire qu'il me dût arriver de telles affaires, je n'avois donné ordre de m'écrire, que quand je serois arrivé à Barbottans. Ainsi quoi qu'on m'adressa diverses lettres dans les lieux de mon passage, comme je n'en étois point averti, il me fut impossible de les recevoir, & par conséquent d'y faire réponse. C'est une chose étrange que parmi un nombre infini de gens, qui se tuoient de me dire tous les jours qu'ils étoient mes amis, il ne s'en trouvât pas un qui voulut donner cinquante pistoles, pour arrêter le cours de toutes ces poursuites. Ils m'auroient fait sans doute un grand plaisir, & de plus ils auroient sauvé un grand affront à celui qui avoit répondu pour moi. Car ces sortes de gens n'étant jamais sans avoir quelques créanciers, ils lui tombèrent tous sur les bras, & le croiant perdu sans ressource, puisqu'il n'avoit pu donner remède à si peu de chose, ils poursuivirent la vérité de ses états, conjointement avec le Marchand de chevaux. Il perdit ainsi en un seul jour tout ce qu'il avoit, & qui pis est tout son crédit, & j'en eus avis en arrivant à Barbottans par un nombre infini de lettres, qui me vinrent de tous côtez. L'avis arrivoit un peu tard pour y remédier. Cependant comme ce n'étoit pas la faute de ceux qui m'écrivoient, tout mon ressentiment tomba sur la Marquise de l'Aigle. Je n'entreprendrai point de représenter quelle fut ma colère, cela n'est pas possible au point où elle étoit, il ne me vint que des pensées de vengeance, & il falloit que je l'eusse gravée bien avant dans mon ame, pour faire ce que je fis. Je n'avois entrepris un si grand voyage, comme j'ai dit, ci devant, que dans l'esperance de me mieux porter : au lieu d'essayer du moins si cela me réussiroit, puisque j'étois sur les lieux, je m'en retins sur mes pas, résolu de tout mettre en usage, plutôt que d'en avoir le démenti. J'ai dit ci-dessus que l'on m'avoit dit que mon valet de chambre

avoit

avoit été voler sur le grand chemin , je m'informai adroitement quelles preuves on en avoit , & en aiant appris plus qu'il n'en falloit pour le perdre, il ne fut plus question que de sçavoir où on le pourroit trouver. La chose ne fut pas si difficile que je le pensois , aiant donné ordre à un de mes laquais de quitter son justeaucorps de couleur, & d'aller à la maison du Marquis de l'Aigle, sous pretexte de chercher condition, il sçut qu'il étoit entré avec lui, & que ce bon Normand ne se mettoit gueres en peine de qui il se servoit, pourvû qu'il ne donnât gueres de gages. En effet, c'étoit la raison pour laquelle il l'avoit repris, & il étoit homme ainsi à ne pas manquer ses avantages quand il les trouvoit.

Etant assuré où étoit le gîte, je mis les fers au feu pour avoir un decret. Et l'aiant obtenu, je ne me resolu pas seulement de le faire mettre à execution, mais de faire prendre encore mon coquin chez lui, afin que l'affront lui en fut plus grand. Pour cet effet, je fis tout ce qui étoit à faire pour cela, & aiant mis trente archers en campagne, de peur qu'ils ne trouvaissent quelque résistance, ils entrèrent dans le logis dès qu'on vint à ouvrir la porte, & prirent mon coquin qui étoit encore au lit. Le Marquis de l'Aigle entendant un grand vacarme, se leva promptement pour voir ce que c'étoit. Sa femme en fit de même, & menaça les archers de leur faire donner des coups de bâtons, pour avoir osé entrer dans la maison d'une personne, de sa qualité. Mais elle auroit éprouvé bien tôt que ces sortes de gens ne se soucient gueres ni de la condition, ni du sexe, & de fait, il y en avoit déjà un qui lui presentoit le bout du mousqueton, & qui peut-être auroit poussé son insolence plus avant, si un Commissaire qui étoit à la tête, ne l'eut fait retirer. Cependant comme la difference qu'il y a d'un Commissaire à un Archer n'est pas grande, il lui dit que quand il l'auroit maltraicé, elle n'auroit eu que ce qu'elle méritoit, qu'il ne falloit pas ainsi menacer ceux
qui

qu'ils prétendoient main forte à la Justice, & qu'il en alloit dresser son Procès verbal. Ce fut une grande mortification à une femme aussi glorieuse qu'elle de l'entendre parler de la sorte : Cependant elle fut obligée d'avalier tout cela aussi bien que quelque reproche que j'avois dit à un archer de lui faire si elle paroïssoit. Cela fit qu'elle se donna aussi-tôt que c'étoit moi qui faisoit prendre leur domestique, & comme son mari & elle entendoit la chicanne aussi-bien qu'un Procureur, ils crurent que j'en aurois encore le démenti, s'imaginant que ce n'étoit que pour la même affaire. En effet, en matière de crime, on ne sçauroit remettre un homme en Justice, quand il est une fois absous, & quelques nouvelles preuves qu'il ait contre lui, il se moque de ses ennemis. Cela les consola de l'affront qu'ils venoient de recevoir, & s'en faisant une affaire d'honneur, ils monterent aussi-tôt en carrosse pour aller lever eux-mêmes l'écrouté du prisonnier. Mais leur surprise fut grande, quand ils virent qu'il y avoit bien une autre affaire sur le tapis. Ainsi s'en retournant tout confus, ils n'osèrent se mêler ouvertement d'une chose où il y avoit du vol de grand chemin. Ils se contenterent donc d'agir sous main, & de faire agir leurs amis, mais il auroit fallu qu'ils eussent eu plus de credit qu'ils n'en avoient les uns & les autres pour sauver un coquin, dont le crime étoit clair comme le jour. Il fut donc condamné à être rompu, & tout ce qu'ils purent faire pour lui, c'est qu'au lieu de l'être tout vif, comme il le méritoit, car il avoit aussi assassiné, il fut étranglé auparavant.

Cette vengeance à laquelle j'avois été occupé, ne m'avoit pas empêché de songer à terminer le différent que j'avois avec celui qui pour avoir répondu pour moi, avoit souffert ce que j'ai rapporté ci-dessus. Il m'avoit fait condamner à tous ses dépens, dommages & intérêts, & il étoit juste que je lui donnasse quelque chose, & même quelque chose de considérable. En effet, quoi que je ne fusse pas
cause

cause qu'il eut des creanciers, c'étoit moi qui l'étois de ce qu'il étoit arrivé du desordre dans ses affaires. Je lui ofris donc deux mille francs, & en suite mille écus, mais il me rebuta comme si je lui eusse fait quelque grande injure, ne prétendant pas moins que cinq ou six fois autant. Il disoit pour ses raisons qu'on lui avoit vendu ses marchandises pour la moitié moins qu'elles ne valoient, que c'étoit moi qui étoit obligé de porter cette perte qui montoit déjà à plus de quatre mille écus: qu'outre cela j'étois cause qu'il avoit fermé sa boutique où il faisoit tous les iours un gain considérable, qu'il falloit que j'entrasse aussi en considération, que devant qu'il put s'établir d'un autre côté, & qu'il put rentrer en credit, il se passeroit bien du temps: que c'étoit ce que l'on appelloit dommage & intérêts, & que ie ne voudrois pas que pour m'avoir voulu rendre service, il fut réduit, sa femme & ses enfans à l'aumône. Mais c'étoit lui qui vouloit m'y envoyer, si ie l'eusse voulu croire, & comme ce qu'il me demandoit alloit à une somme exorbitante, ainsi que ie viens de dire, ie me vis obligé malgré moi d'entrer en procez avec lui. Il se termina à mon avantage au lieu de mille écus que ie lui ofrois, ie ne fus condamné qu'à la moitié, mais ce qu'il avoit souffert pour moi voulant que ie me montrasse genereux, ie lui donnaî souïours la même somme.

Voilà quelle fut l'issue de cette affaire que ie considérerois d'appeler malheureuse si ce n'est qu'elle a servi à me faire voir qu'on est en ce monde que pour avoir de la peine. En effet considérant qu'il ne s'y renoultre que des chagrins & des afflictions, i'aî fait à la fin ce que ie devois faire il y a bien du temps. Je me suis retiré dans une maison religieuse, où accablé d'années, & des incommoditez inseparables d'une si grande vieillesse, ie n'attens plus que la dernière heure, dans laquelle il plaira à Dieu de m'appeller.

FIN.

